

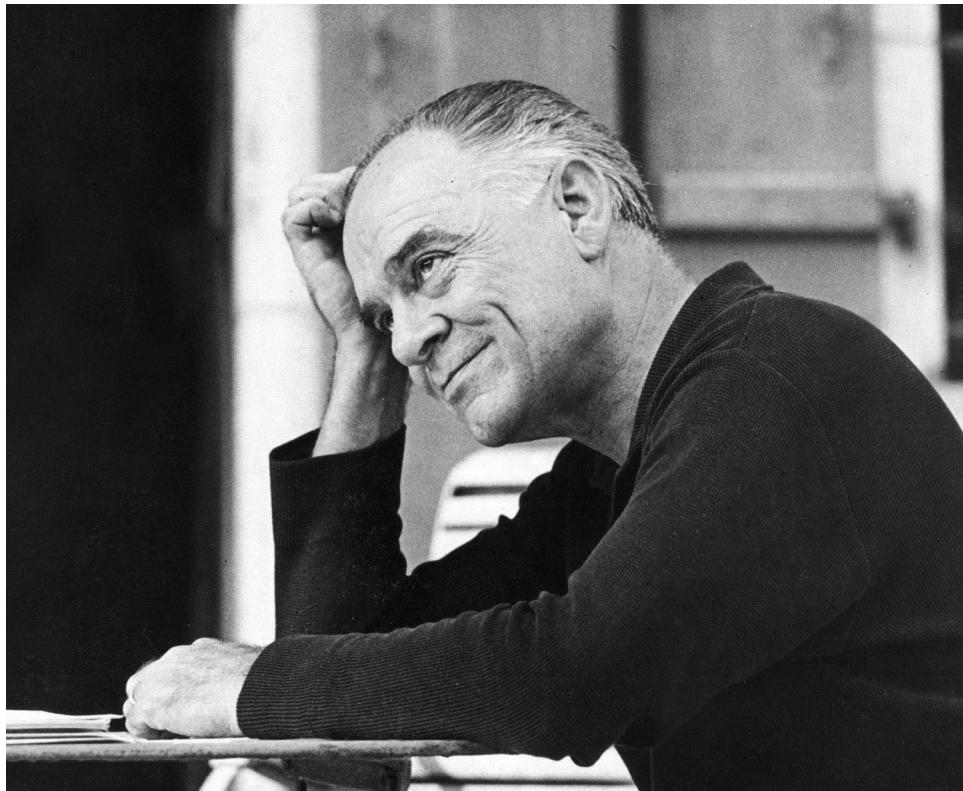
H I S T O I R E



Nicolas STENGER

# Denis de Rougemont

## Les intellectuels et l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle



PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Denis de Rougemont

## Collection « Histoire »

---

Dirigée par Frédéric CHAUVAUD, Florian MAZEL,  
Cédric MICHON et Jacqueline SAINCLIVIER

### *Dernières parutions*

Mélisande LEVENTOPOULOS,

*Les catholiques et le cinéma. La construction d'un regard critique (France, 1895-1958)*, 2015,  
318 p.

Julien LÉONARD,

*Être pasteur au XVII<sup>e</sup> siècle. Le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669)*, 2015, 352 p.

Anne MATHIEU et François OUELLET (dir.),

*Journalisme et littérature dans la gauche des années 1930*, 2014, 250 p.

Marie-Claude BLANC-CHALÉARD, Caroline DOUKI, Anne DULPHY

et Marie-Anne MATARD-BONUCCI (dir.,

*D'Italie et d'ailleurs. Mélanges en l'honneur de Pierre Milza*, 2014, 302 p.

Antoine PROST (dir.,

*La formation des maîtres de 1940 à 2010*, 2014, 296 p.

Dominique FRÈRE et Laurent HUGO (dir.,

*Étrusques. Les plus heureux des hommes*, 2014, 368 p.

Jean-Paul MARTIN et Nicolas PALLUAU (dir.,

*Louis François et les frontières scolaires. Itinéraire pédagogique d'un inspecteur général (1904-2002)*, 2014, 152 p.

Fanny MADELINE,

*Les Plantagenêts et leur empire. Construire un territoire politique*, 2014, 368 p.

Pierre BERGEL et Vincent MILLIOT (dir.,

*La ville en ébullition. Sociétés urbaines à l'épreuve*, 2014, 384 p.

Mathieu FLONNEAU, Léonard LABORIE et Arnaud PASSALACQUA (dir.,

*Les transports de la démocratie. Approche historique des enjeux politiques de la mobilité*, 2014,  
224 p.

Marie PANTER, Pascale MOUNIER, Monica MARTINAT et Matthieu DEVIGNE (dir.,

*Imagination et Histoire : enjeux contemporains*, 2014, 328 p.

Philippe NIVET, Coraline COUTANT-DAYDÉ et Mathieu STOLL (dir.,

*Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*, 2014, 576 p.

Olivier ROUCHON (dir.,

*L'opération généalogique. Cultures et pratiques européennes, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2014, 280 p.

Valérie TOUREILLE,

*Robert de Sarrebrück ou l'honneur d'un écorcheur (v. 1400-v. 1462)*, 2014, 274 p.

Claude PENNETIER et Bernard PUDAL (dir.,

*Le sujet communiste. Identités militantes et laboratoires du « moi »*, 2014, 260 p.

Paul CHOPELIN et Sylvène EDOUARD (dir.,

*Le sang des princes. Cultes et mémoires des souverains suppliciés (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, 2014, 328 p.

Sébastien FARRÉ,

*Colis de guerre. Secours alimentaire et organisations humanitaires (1914-1947)*, 2014, 288 p.

Nicolas STENGER



# Denis de Rougemont

Les intellectuels et l'Europe  
au XX<sup>e</sup> siècle



Collection « Histoire »

---

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

Cet ouvrage a été publié avec le soutien du département d'histoire générale  
et de la Maison de l'histoire de l'université de Genève, de la direction  
de la Culture de la ville de Neuchâtel et du Centre européen de la culture.

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES  
UHB Rennes 2 – Campus de La Harpe  
2, rue du doyen Denis-Leroy  
35044 Rennes Cedex  
[www.pur-editions.fr](http://www.pur-editions.fr)

Mise en page : Julie SIMON pour le compte des PUR.

ISBN 978-2-7535-3616-6

ISSN 1255-2364

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> semestre 2015

## **Remerciements**

La thèse dont ce livre est la version remaniée n'aurait jamais vu le jour sans le soutien d'une allocation de recherche obtenue à l'issue d'un master effectué à l'Institut d'études européennes de l'université Paris-VIII. Parmi l'équipe animant l'institut, je tiens à remercier Renaud Zuppinger, mon codirecteur de thèse, dont le dynamisme et les conseils avisés ont contribué d'une manière décisive à la réalisation de ce travail, ainsi que Mireille Azzoug, Anne-Marie Autissier et Pierre Cours-Salies. À l'université de Genève, avec laquelle j'ai signé une convention de cotutelle, Antoine Fleury fut un codirecteur attentif et exigeant, dont les remarques pertinentes ont permis au manuscrit de répondre aux normes scientifiques qu'exige la discipline historique. J'ai par ailleurs tiré profit de l'expertise développée dans leurs champs de recherche respectifs par Olivier Dard et Gérard Bossuat, lesquels ont accepté de faire partie de mon jury de thèse. Je remercie également les professeurs et collaborateurs du département d'histoire générale de l'université de Genève, qui m'ont accueilli dans leur équipe depuis 2011. Grâce aux échanges fructueux développés avec les étudiants de mon séminaire sur les intellectuels et l'idée européenne, j'ai pu clarifier nombre d'idées imprécises ou mal formulées dans le manuscrit original.

Pour les entretiens qu'ils ont bien voulu m'accorder, pour l'attention qu'ils ont portée à tel ou tel aspect de mon travail, je souhaite également remercier Bruno Ackermann, Roselyne Chenu, Armand Gaspard (†), Jean-Pierre Gouzy, Pierre Grémion, Jacques Grinevald, Michel de Perrot, Ivo Rens, François Saint-Ouen et Dusan Sidjanski. J'adresse une pensée particulière aux membres de la famille de Denis de Rougemont, qui m'ont encouragé dans ma recherche et dont l'amitié est pour moi précieuse. Par ailleurs, Maryse Schmidt-Surdez et Lubor Jílek ont amplement facilité l'accès aux archives de l'écrivain et du Centre européen de la culture. Grâce à leur disponibilité et à leur compétence, j'ai pu mener mon enquête dans les meilleures conditions.

J'aimerais enfin témoigner ma profonde affection et ma gratitude à ma famille et à mes amis, pour leur soutien tant moral que matériel, et à ma femme et mon fils, dont la présence à mes côtés fut essentielle à l'achèvement de ce long parcours semé de doutes, jusqu'au point final.



## Sigles des principales organisations citées et leur date de création

|      |  |
|------|--|
| ACUE | <i>American Committee on United Europe</i> (1949)      |
| AEFM | Association européenne des festivals de musique (1951) |
| AIEE | Association des instituts d'études européennes (1951)  |
| AUE  | Association des universitaires d'Europe (1955)         |
| CEC  | Centre européen de la culture (1950)                   |
| CECA | Communauté européenne du charbon et de l'acier (1952)  |
| CED  | Communauté européenne de défense (mort-née)            |
| CEE  | Communauté économique européenne (1957)                |
| CIA  | <i>Central Intelligence Agency</i> (1947)              |
| CLC  | Congrès pour la liberté de la culture (1950)           |
| CPE  | Congrès du peuple européen (1957)                      |
| FEC  | Fondation européenne de la culture (1954)              |
| IOD  | <i>International Organizations Division</i> (1950)     |
| LECE | Ligue européenne de coopération économique (1946)      |
| ME   | Mouvement européen (1948)                              |
| MFÉ  | <i>Movimento federalista europeo</i> (1943)            |
| OSS  | <i>Office of Strategic Services</i> (1942)             |
| OWI  | <i>Office of War Information</i> (1942)                |
| RDR  | Rassemblement démocratique révolutionnaire (1948)      |
| SEC  | Société européenne de culture (1950)                   |
| UEF  | Union européenne des fédéralistes (1946)               |
| UEM  | <i>United Europe Movement</i> (1947)                   |



## Introduction

Le livre que nous présentons ici analyse le parcours et l'œuvre de l'écrivain suisse Denis de Rougemont (1906-1985), dont la vie après la Seconde Guerre mondiale s'est confondue avec la cause de l'union fédérale européenne. Il s'appuie sur certains travaux en histoire des intellectuels et en histoire de la construction de l'Europe, dont il discute ponctuellement les thèses et les méthodes. À travers l'étude de ce parcours et de cette œuvre, nous fournissons également quelques pistes de réflexion au débat sans cesse renouvelé sur la culture et la construction européennes.

Membre actif des groupes personnalistes *L'Ordre nouveau* et *Esprit* dans les années 1930, essayiste de renommée mondiale depuis la parution de *L'Amour et l'Occident* en 1939, Denis de Rougemont s'est consacré à la promotion de l'idée européenne au sortir de la guerre, après un exil de plusieurs années aux États-Unis. Acteur de premier plan lors des congrès internationaux de Montreux (1947), La Haye (1948) et Lausanne (1949), il fonda en 1950 à Genève le Centre européen de la culture (CEC), où il tenta de mener, en autonomie vis-à-vis des gouvernements et malgré des moyens financiers limités, une œuvre de coopération culturelle et de réforme des mentalités, soutenant mais aussi critiquant les réalisations des artisans officiels de la construction européenne. D'autres institutions ou associations nées dans les années 1950 et 1960 sous l'impulsion de l'intellectuel suisse allaient se donner peu ou prou les mêmes objectifs : Association des instituts d'études européennes, Association européenne des festivals de musique, Fondation européenne de la culture, Institut universitaire d'études européennes entre autres.

Alors que nous disposons aujourd'hui de plusieurs études concernant la trajectoire de Rougemont dans les années 1930, l'engagement européen après la guerre de cet écrivain n'a encore fait l'objet d'aucune approche historique globale, lacune que nous proposons de combler à travers ce travail. Éclairer ce parcours complexe, en dégager la singularité au sein des cercles intellectuels et des débats de son époque, telle est la motivation centrale de cette recherche. Celle-ci s'avère d'autant plus nécessaire que Denis de Rougemont fait l'objet de jugements contrastés de la part de ceux, contemporains ou historiens, qui se sont penchés sur son œuvre.

Ainsi, pour l'historien britannique Tony Judt, « le véritable ennemi » de Rougemont avant la guerre, c'est le « libéralisme ». L'écrivain est rangé dans les intellectuels « de gauche, pour autant que ces catégories fussent applicables dans les années 1930 », même si sa pensée semble faire « écho à la droite intellectuelle<sup>1</sup> ». Or Daniel Lindenberg estime au contraire que Rougemont, tout comme André Malraux, ne peut être « amalgamé à la “droite” intellectuelle<sup>2</sup> ». Après la guerre, le même Rougemont fait cette fois-ci partie de « l'intelligentsia libérale<sup>3</sup> », toujours selon Judt, qui, à l'instar de François Fejtö, le compare à Raymond Aron<sup>4</sup>. Rougemont serait-il donc passé de la gauche à la droite ? Mais lui-même ne se proclamait-il pas « ni de droite ni de gauche » dans les années 1930, slogan qu'un « lieu commun » a coutume d'attribuer depuis à la droite<sup>5</sup> ? De fait, le rapport au libéralisme, notamment durant l'entre-deux-guerres, n'est pas très clair. Si certains chercheurs ayant entrepris des exégèses plus poussées qualifient sans hésitation le jeune Rougemont de penseur « antilibéral<sup>6</sup> », d'autres le placent plutôt dans la catégorie des « lettrés libéraux<sup>7</sup> ». Autre paradoxe : « idéologue américainophile<sup>8</sup> » selon le philosophe hongrois Georg Lukacs, l'homme de lettres suisse apparaît en revanche comme le chantre d'une « Europe fédérée contre l'influence américaine<sup>9</sup> » chez l'historien canadien John Hellman. Anti-moderne ou visionnaire, démocrate ou aristocrate, réactionnaire ou révolutionnaire... : il n'est pas aisé de fixer l'image d'une personnalité dont le parcours et la pensée se dérobent à toute interprétation univoque. Ces contradictions à n'en plus finir sont décourageantes pour l'analyste. Lors de la défense d'une thèse consacrée à l'écrivain dans les années 2000, un historien membre du jury, après avoir relu une bonne partie de l'œuvre, finit par avouer qu'il fallait « être fou pour s'occuper de ce bonhomme » !

Faut-il alors suivre le poète Saint-John Perse lorsqu'il écrit que Rougemont, « dans son extrême complexité d'Européen, apparaît, sur notre front occidental, comme le plus représentatif de ce que pourrait être, au regard de l'Histoire, une figuration scientifique de l'HOMO EUROPEANUS<sup>10</sup> » ? Par la « complexité », non seulement de son parcours intellectuel,

- 
1. JUDT T., *Un passé imparfait. Les intellectuels en France (1944-1956)*, Paris, Fayard, 1992, p. 25.
  2. LINDBERG D., « Les intellectuels français vus d'outre-Atlantique (à propos d'*Un passé imparfait* de Tony Judt) », *Esprit*, Paris, n° 191, mai 1993, p. 169.
  3. JUDT T., *op. cit.*, p. 288.
  4. FEJTÖ F., « Sur Raymond Aron », *Raymond Aron et la liberté politique*, Paris, De Fallois, 2002, p. 23.
  5. ELLUL J., *Exégèse des nouveaux lieux communs*, Paris, Calmann-Lévy, 1966, p. 212-216.
  6. LEUZINGER P., *Substitution mythique et vérité historique : le cas de Denis de Rougemont*, université de Genève, 2007, p. 11.
  7. SANTSCHI É., *Par-delà la France et l'Allemagne : Gonzague de Reynold, Denis de Rougemont et quelques lettrés libéraux suisses face à la crise de la modernité*, Neuchâtel, Alphil, 2009.
  8. LUKACS G., *La Destruction de la raison*, Paris, L'Arche, 1958-1959, p. 349.
  9. HELLMAN J., *The Communitarian Third Way : Alexandre Marc and Ordre Nouveau (1930-2000)*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002, p. 8.
  10. SAINT-JOHN PERSE, « Rougemont l'Occidental », H. SCHWAMM et A. RESZLER (éd.), *Denis de Rougemont, l'écrivain, l'Européen*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976, p. 7.

idéologique et politique, mais aussi de son identité même, Denis de Rougemont personnifierait ainsi au plus haut point tout ce que l'Europe contient de tensions et de paradoxes. Mais c'est encore nourrir le mythe – mythe de l'Europe, mythe de l'Européen – et brouiller l'image d'un homme dont il convient de mieux décrypter le discours et le cheminement. À cet égard, que nous apprennent les travaux des universitaires ayant consacré plusieurs années de leur temps à décortiquer cette œuvre foisonnante?

## Bilan historiographique

### *Les travaux pionniers*

La première étude historique approfondie sur Denis de Rougemont est parue en 1991<sup>11</sup>. Bornée essentiellement aux premières années de militantisime, de l'immédiat après-guerre à la création du CEC (1946-1950), cette thèse est le fruit du travail d'une chercheuse américaine, Mary Jo Deering, qui avait suivi dans les années 1970 des cours à l'Institut universitaire d'études européennes fondé par Denis de Rougemont en 1963. Outre une enquête minutieuse fondée sur les archives du Centre européen de la culture et celles du Mouvement européen, constellation d'organisations militantes particulièrement active durant ces années d'après-guerre, Mary Jo Deering a longuement questionné les témoins, au premier rang desquels l'écrivain suisse lui-même. Consacrée essentiellement à Rougemont, cette thèse n'en aborde pas moins le contexte général de son action, analysant les rapports de force entre différents groupes de pressions européistes, comme l'Union européenne des fédéralistes et l'United Europe Movement. En ce sens, elle apporte des éléments indispensables pour qui veut entreprendre une histoire de l'idée européenne et du fédéralisme à cette époque, retracant en détail le cheminement de l'écrivain, explicitant entre autres la controverse qui l'opposa au Britannique Duncan Sandys – lequel dirigeait le Mouvement européen durant ces années – pour imposer ses vues en matière culturelle avant et après le congrès de La Haye de mai 1948, qui aboutit à la création du Conseil de l'Europe en mai 1949. Si le récit de la période 1946-1950 s'appuyait sur le dépouillement de nombreuses sources archivistiques, il n'en allait pas de même pour l'époque antérieure, que Mary Jo Deering analysa essentiellement à partir des entretiens qu'elle avait menés et des textes publiés par l'écrivain suisse.

Ainsi, au début des années 1990, le chercheur disposait de peu d'études argumentées pour comprendre l'itinéraire de Denis de Rougemont pendant les années 1930, sinon par le biais de travaux sur les mouvements personnalistes, comme celui classique du politologue Jean-Louis Loubet del Bayle sur les

---

11. DEERING M. J., *Combats acharnés : Denis de Rougemont et les fondements de l'unité européenne*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1991.

« non-conformistes des années 1930<sup>12</sup> », des historiens Michel Winock<sup>13</sup> et John Hellman<sup>14</sup> sur *Esprit*, ou de Pascal Balmand<sup>15</sup> sur *L'Ordre nouveau*. Ce n'est qu'à partir des recherches menées par Bruno Ackermann dans les années 1980-1990 que l'on put disposer d'une étude détaillée reconstituant le parcours de Rougemont de sa naissance à la Seconde Guerre mondiale. La thèse volumineuse qu'il publia en 1996<sup>16</sup> retrace l'enfance et l'adolescence de l'écrivain neuchâtelois, son installation dans le Paris littéraire et intellectuel du début des années 1930, son expérience d'*« intellectuel en chômage »* à l'île de Ré et dans les Cévennes, de lecteur de français à Francfort sous régime nazi, sa mobilisation en Suisse, enfin son exil aux États-Unis. Tout en abordant les aspects idéologiques et politiques, ce travail s'intéresse plus particulièrement au versant littéraire de l'œuvre, à travers les journaux « non intimes » de l'écrivain, comme *Le Paysan du Danube*, *le Journal d'un intellectuel en chômage*, *le Journal d'Allemagne* et *le Journal des deux mondes*. Ackermann a effectué un travail d'une grande précision en comparant les différentes éditions de ces journaux, que Rougemont remania au moment où il les intégra dans son *Journal d'une époque* publié en 1968. Bénéficiant, au même titre que Mary Jo Deering, de nombreux entretiens avec l'écrivain, qu'il rencontra au début des années 1980, il exploita par ailleurs largement les archives privées mises à sa disposition, archives qu'il a contribué à classer et inventorier avec l'aide de la seconde épouse de Rougemont, Nanik, et des conservatrices de la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui ouvrit le « fonds Rougemont » au public en 1995<sup>17</sup>.

Parallèlement à cette thèse massive, qui s'imposa dès lors comme l'ouvrage de référence sur Rougemont, François Saint-Ouen menait de son côté un travail de sensibilisation aux idées européennes de l'écrivain suisse, dont il avait été l'étudiant et le collaborateur depuis la fin des années 1970. Docteur en science politique, Saint-Ouen participa au séminaire animé par Denis de Rougemont à l'Institut universitaire d'études européennes (IUEE) dans le but de rédiger un « Lexique du fédéralisme », projet qu'il mena à terme après la mort de l'écrivain<sup>18</sup>. Entre-temps, il publia également une sélection des cours que Rougemont donna à l'IUEE entre 1963

12. LOUBET DEL BAYLE J.-L., *Les Non-Conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Le Seuil, 2001 [1969].
13. WINOCK M., « *Esprit* ». *Des intellectuels dans la cité (1930-1950)*, Paris, Le Seuil, 1996 [1975].
14. HELLMAN J., *Emmanuel Mounier and the New Catholic Left (1930-1950)*, Toronto, Presses de l'université de Toronto, 1981.
15. BALMAND P., « *Intellectuel(s) dans L'Ordre nouveau : une aristocratie de prophète(s)* », D. BONNAUD-LAMOTTE et J.-L. RISPAIL (dir.), *Intellectuel(s) des années 1930 : entre le rêve et l'action*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 171-184.
16. ACKERMANN B., *Denis de Rougemont. Une biographie intellectuelle*, Genève, Labor et Fides, 1996, 2 volumes.
17. SCHMIDT-SURDEZ M., ROBERT S. (éd.), *Denis de Rougemont. Une vie pour l'Europe*, Neuchâtel, bibliothèque publique et universitaire, 1995.
18. ROUGEMONT D. de (désormais DdR) (†) (dir.), *Dictionnaire international du fédéralisme*, Bruxelles, Bruylants, 1994. Édité par François Saint-Ouen.

et 1978<sup>19</sup>. François Saint-Ouen rédigea par ailleurs plusieurs articles et ouvrages sur l'écrivain suisse, dont une *Introduction à sa vie et son œuvre*<sup>20</sup>, et poursuit actuellement ses travaux au sein du CEC, dont l'existence un temps menacée<sup>21</sup> fut prolongée grâce aux efforts déployés par son président le professeur Dusan Sidjanski, proche collaborateur de Rougemont depuis les années 1950.

Hormis l'importance de leurs contributions respectives pour qui souhaite mieux connaître le parcours et l'œuvre de Denis de Rougemont, notons que Mary Jo Deering, Bruno Ackermann et François Saint-Ouen ont ceci de commun : une proximité avec l'écrivain, qu'ils ont tous les trois fréquenté dans les années 1970 et 1980 ; une adhésion explicitement revendiquée à ses thèses et à son action. Mary Jo Deering considère ainsi que le « dévouement absolu » de Denis de Rougemont « à une cause de portée historique [l'union fédérale de l'Europe] l'élève au rang d'exemple pour toute une génération<sup>22</sup> ». « Fidélité à soi-même, cohérence et honnêteté intellectuelle » sont par ailleurs pour Bruno Ackermann les « traits essentiels » du penseur suisse, dont les écrits « portent en eux un message dont les générations futures pourront s'inspirer pour bâtir un monde meilleur<sup>23</sup> ». François Saint-Ouen, enfin, affirme que « Denis de Rougemont avait, au suprême degré, l'art de remonter aux sources de la culture européenne pour nourrir l'intelligence du présent et éclairer de manière décisive les enjeux les plus cruciaux qui se poseront encore à nous demain. C'est dire combien cette œuvre, déjà si actuelle, a l'avenir devant elle, et c'est souligner combien elle mériterait d'être mieux connue<sup>24</sup> ».

Ces marques d'admiration illustrent à leur manière un aspect fondamental de la personnalité de Denis de Rougemont, qui se posait volontiers comme un directeur de conscience, voire comme un prophète. Conformément à la loi du genre, plusieurs recueils d'hommages avaient d'ailleurs célébré l'œuvre de « ce maître à penser théorique et pratique », ainsi que le qualifia le dramaturge Eugène Ionesco<sup>25</sup>, tout comme sa capacité « extraordinaire », soulignée par son collègue et ami Alexandre Marc, à embrasser tous les champs de la connaissance « avec tant de maîtrise<sup>26</sup> ». Rougemont a incontestablement joué un rôle d'éveilleur et exercé une influence non négligeable dans des domaines

19. DdR (†), *Inédits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1988. Extraits de cours choisis et présentés par Jean Mantzouranis et François Saint-Ouen.

20. SAINT-OUEN F., *Denis de Rougemont. Introduction à sa vie et son œuvre*, Genève, Georg, 1995.

21. CHOQUET D., « Le Centre européen de la culture à l'agonie : l'État coupe les vivres », *La Tribune de Genève*, 17 août 2001.

22. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 72.

23. ACKERMANN B., *op. cit.*, p. 18.

24. SAINT-OUEN F., « Introduction », DdR (†), *Inédits*, *op. cit.*, p. 19.

25. IONESCO E., « Un maître à penser », H. SCHWAMM et A. RESZLER (éd.), *Denis de Rougemont, l'écrivain, l'Européen*, *op. cit.*, p. 39-40.

26. MARC A., « Conclusion », G. DE PUYMÈGE (éd.), *Du personnalisme au fédéralisme européen. En hommage à Denis de Rougemont*, Genève, Centre européen de la culture, 1988, p. 281.

aussi divers que la théologie ou la critique littéraire, la philosophie ou l'écologie. Dans la sphère politique, pour ne citer que cet exemple, de nombreuses personnalités dirigeantes et militantes se réfèrent ainsi à son œuvre : c'est le cas notamment de Jacques Delors<sup>27</sup>, de José Manuel Barroso<sup>28</sup>, d'Herman van Rompuy<sup>29</sup>, de Jordi Pujol<sup>30</sup>, d'Antoine Waechter<sup>31</sup> et de Brice Lalonde<sup>32</sup>.

Dans les milieux acquis aux thèses de Denis de Rougemont – chercheurs et militants, intellectuels et politiques –, le consensus porte sur plusieurs points. Le premier d'entre eux est la nécessité de fonder la réflexion doctrinale et le projet politique sur la notion centrale de personne humaine, « à la fois libre et responsable ». Dans cette optique est soulignée la clairvoyance de l'écrivain, et notamment la pertinence de son analyse critique du totalitarisme dans les années 1930 : suivant une formule de Rougemont, « là où l'homme *veut* être total, l'État ne sera jamais totalitaire ». Par ailleurs, on loue sa volonté, après la guerre, d'envisager la construction européenne dans une perspective culturelle, seule base pour élaborer un projet véritablement mobilisateur, au-delà des enjeux purement économiques ou politiques. Enfin, on souligne sa qualité de précurseur en matière d'écologie, qui le place au rang des penseurs visionnaires, alors que les thématiques environnementales sont aujourd'hui devenues incontournables dans le débat public.

### *Quelques essais de révision*

Parmi ces éléments, le rapport de l'écrivain à la démocratie et au fascisme dans les années 1930 a particulièrement retenu l'attention des universitaires ces dernières années. En réaction à une littérature qu'ils jugeaient trop souvent hagiographique, certains d'entre eux ont ainsi proposé une révision de cette histoire, en soulignant notamment la violence des critiques adressées par Denis de Rougemont à l'encontre du régime parlementaire de la III<sup>e</sup> République. La controverse sur cette question n'était d'ailleurs pas nouvelle. Depuis le début des années 1980, en particulier depuis les travaux de Zeev Sternhell, les historiens étaient divisés sur l'interprétation à donner des mouvements « non-conformistes ». Antimatérialiste, anticapitaliste, anticomuniste, antiparlementariste, etc. : la critique développée

27. DELORS J., « Essai de commentaire », DdR, *Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, Christian de Bartillat, 1990, p. I-VII.

28. BARROSO J. M., « Denis de Rougemont, l'Européen », *Discours prononcé à Genève à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Denis de Rougemont*, 21 octobre 2006.

29. VAN ROMPUY H., « La culture, la mondialisation et l'Europe », *Discours prononcé à Paris à l'occasion de l'ouverture du colloque international de l'Alliance française*, 25 janvier 2010.

30. PUJOL J., « La région, espace de participation civique en Europe », M. DUBRULLE (éd.), *Régionalisme, fédéralisme, écologisme : l'union de l'Europe sur de nouvelles bases économiques et culturelles. Un hommage à Denis de Rougemont*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1997, p. 27-34.

31. JACOB J., *Les Sources de l'écologie politique*, Paris, Arléa, 1995, p. 155 et 161.

32. LALONDE B., *Quand vous voudrez*, Paris, Pauvert, 1978, p. 203-204.

à *Esprit* et *L'Ordre nouveau* par Emmanuel Mounier, Alexandre Marc, Arnaud Dandieu, Robert Aron et Denis de Rougemont, mais aussi au sein d'autres cercles de jeunes intellectuels, présentait selon Sternhell des analogies trop évidentes avec certains slogans adoptés en Allemagne et en Italie pour ne pas apparaître comme un prototype d'idéologie fasciste<sup>33</sup>. À quoi lui fut répondue, sous la plume de Serge Bernstein notamment, que la France des années 1930 était au contraire « allergique au fascisme<sup>34</sup> ». Bernstein reprochait entre autres à Sternhell de qualifier de fasciste n'importe quelle posture critique et projet de réforme, du planisme au spiritualisme, du corporatisme au refus de l'individualisme. Cette « querelle des historiens », particulièrement vive en France, est bien illustrée outre-Atlantique à travers les voies divergentes empruntées par deux chercheurs canadiens ayant initialement travaillé ensemble, John Hellman et Christian Roy. Historien à l'université McGill de Montréal, Hellman eut dans les années 1970 et 1980 de nombreux entretiens avec Alexandre Marc, et fut le premier à montrer son rôle fondamental dans la naissance du mouvement personnaliste, essentiellement associée jusque-là à la figure d'Emmanuel Mounier et à la revue *Esprit*. Hellman, mais aussi Christian Roy, lequel rédigea sa thèse de doctorat sous la direction du premier<sup>35</sup>, soulignèrent en particulier les nombreux échanges entre Marc et de jeunes intellectuels d'outre-Rhin, exposant ensemble quelques résultats de leur recherche lors d'un colloque sur les relations culturelles franco-allemandes organisé en 1990 par l'Institut d'histoire du temps présent à l'initiative de Hans Manfred Bock et Michel Trebitsch<sup>36</sup>. Travaillant sur les mêmes sources, les conclusions des deux chercheurs allaient néanmoins différer sensiblement avec le temps. Notons que pour Alexandre Marc, qui loua au demeurant sa qualité « d'historien appliqué et fouineur », John Hellman ne comprenait pas grand-chose au projet de *L'Ordre nouveau* :

« Son raisonnement nous paraît peut-être naïf, écrivit-il un jour à Rougemont, mais il le tient pour irréfutable :  
 1 – L'Amérique est un modèle de démocratie.  
 2 – Ne critiquent ce modèle que les communistes et les fascistes.  
 3 – Il est peu probable que nous soyions communistes.  
 4 – En conséquence nous devons nourrir quelques tendresses pour le fascisme.

33. STERNHELL Z., *Ni droite ni gauche : l'idéologie fasciste en France*, Paris, Gallimard, 1983.

34. BERSTEIN S., « La France des années 1930 allergique au fascisme », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 2, avril 1984, p. 83-94.

35. ROY CH., *Alexandre Marc et la Jeune Europe (1904-1934) : L'Ordre nouveau aux origines du personnalisme*, Nice, Presses d'Europe, 1999.

36. HELLMAN J., ROY CH., « Le personnalisme et les contacts entre non-conformistes de France et d'Allemagne autour de *L'Ordre Nouveau* et de *Gegner* (1930-1942) », H. M. BOCK ET M. TREBITSCH (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les Relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, tome I, Paris, Éditions du CNRS, 1993, p. 203-215.

5 – CQFD *tertium non datur*. Mais j’ai commencé à lui expliquer que nous avons remplacé le principe : *de deux choses l’une* par : *de deux choses l’autre*. Il commence à faire de gros efforts pour essayer de comprendre. Laissons-lui donc au moins le bénéfice du sursis<sup>37</sup> (comme à la civilisation). »

À l’évidence, le sursis qui lui fut laissé ne modifia guère la grille d’interprétation d’Hellman, lequel radicalisa son propos pour faire de Marc une sorte d’« antinazi nazi » : tel fut en effet le titre que son éditeur souhaita initialement donner à la biographie qu’Hellman consacra à Alexandre Marc en 2002. Christian Roy fut associé au départ à ce projet, duquel il se désolidarisa tant la thèse d’Hellman lui semblait outrancière et contredisait ses propres analyses. Pour Hellman, en effet, les contacts noués par Marc au début des années 1930 trahissaient au fond une volonté d’importer en France la Révolution conservatrice allemande et tous ses éléments les plus réactionnaires et autoritaires. Or les résultats des recherches de Christian Roy tendaient à montrer qu’il s’agissait au contraire « d’une tentative d’exportation vers l’Allemagne [...] de contenus doctrinaux et d’orientations politiques<sup>38</sup> ». En inversant le sens du transfert, Hellman dénaturait à ses yeux le projet élaboré par les « non-conformistes », qualifiés d’antilibéraux, d’élitaires, de populistes, voire de racistes, et dont il affirmait que les « vieilles valeurs » réapparaissaient après la guerre dans le discours des fédéralistes européens, lesquels militaient, à l’image de Marc et Rougemont, pour une « Europe fédérée, chrétienne, blanche, unissant la France et l’Allemagne contre l’Est stalinien, contre l’immigration tiers-mondiste, le fondamentalisme islamique et l’influence américaine<sup>39</sup> » ! Le livre de John Hellman soulève un problème général, souligné par l’historien allemand Thomas Keller, concernant l’étude des mouvements « non-conformistes », car leurs discours et leurs projets sont le plus souvent analysés du point de vue d’un « champ magnétique » fasciste, champ vis-à-vis duquel ces mouvements auraient, selon les cas, offert plus ou moins de résistance. Ainsi, la Jeune Droite, les Jeunes Turcs et les néo-socialistes auraient pour la plupart cédé aux sirènes du national-socialisme, tandis que les personnalistes « formeraient le cercle le plus périphérique, subissant l’attraction de l’aimant fasciste tout en érigent des murs contre lui ». Pour Keller, ayant lui aussi travaillé sur les phénomènes de transferts et de chassés-croisés idéologiques entre la France et l’Allemagne, il faut se défaire de cette « image d’orbites entourant un aimant » car elle prend « la position d’une historiographie rétrospective focalisant sur un centre fasciste ». Or selon

37. Lettre d’Alexandre Marc à Denis de Rougemont, 19 mai 1983. BPUN, « Correspondance générale ». La fin de la citation fait référence à l’ouvrage de Marc : *Civilisation en sursis*, Paris, La Colombe, 1955.

38. Roy Ch., « À propos d’une biographie spéciuse d’Alexandre Marc par John Hellman : Le personnalisme comme “antinazisme nazi” ? », *L’Europe en formation*, Nice, n° 4, 2003, p. 83.

39. HELLMAN J., *The Communitarian Third Way*, op. cit., p. 8. Nous traduisons.

lui, « les personnalistes ne sont pas attirés par le fascisme et la Révolution conservatrice. Ils concurrencent les autres mouvements de la Troisième voie. Leurs antilibéralisme, antimarxisme et antiparlementarisme sont fondés autrement et indépendamment<sup>40</sup> ».

On le voit, les débats sur les « non-conformistes » – ou sur les « relèves des années 1930 », ainsi que les a nommées l'historien Olivier Dard dans une étude renouvelant l'approche de ces mouvements<sup>41</sup> – ne sont pas clos. Il était donc inévitable que Denis de Rougemont fût lui-même soumis aux tentatives de révision dont ses collègues, comme Marc, furent l'objet. À cet égard, on peut évoquer les travaux récents de deux chercheurs, Maike Buß et Patrick Leuzinger. La thèse de Maike Buß<sup>42</sup>, soutenue en 2005 à Hanovre, se fonde notamment sur une relecture des écrits de Denis de Rougemont des années 1930, notamment le *Journal d'Allemagne* narrant son séjour à Francfort en 1935-1936, où elle croit déceler, derrière le rejet du nazisme comme religion de substitution, une fascination de l'écrivain à l'égard du nouveau régime. L'effort de Rougemont pour comprendre la situation outre-Rhin et la psychologie des Allemands de cette époque – l'écrivain pesant le pour et le contre, et n'accordant pas à son avis une attention suffisante à l'oppression des Juifs – lui semble significative. Ce n'est qu'à la veille de la guerre, estime Maike Buß, que Rougemont rejette intégralement le nazisme. Plutôt que de persister dans son antilibéralisme, son élitisme et son antimodernisme, l'écrivain aurait mieux fait de s'appuyer sur la tradition libérale (droits de l'homme), plus apte selon elle à disqualifier le nazisme comme idéologie et comme régime.

Dans une perspective révisionniste à certains égards comparables, la thèse de Patrick Leuzinger, soutenue à Genève en 2007, se donne pour objectif de rétablir « la vérité historique », au-delà de la « substitution mythique » élaborée à l'en croire par Denis de Rougemont et par ses « disciples<sup>43</sup> ». Leuzinger, en effet, s'en prend non seulement aux écrits autobiographiques de Denis de Rougemont comme le *Journal d'une époque*, mais aussi aux travaux d'Ackermann et de Saint-Ouen, dont il critique la bienveillance à l'égard de l'écrivain suisse, confortant la légende dorée que ce dernier aurait forgée autour de sa personne : celle d'une résistance au fascisme et au nazisme « à tout prix ». Sans jamais le qualifier de fasciste, il met en doute, tout comme Maike Buß, la clairvoyance de Rougemont vis-à-vis du régime nazi, et considère que la réponse apportée par lui et par les fédéralistes personnalistes à la crise que traversent les démocraties libérales est ambiguë.

40. KELLER Th., « Le personnalisme de l'entre-deux-guerres entre l'Allemagne et la France », postface à Ch. Roy, *Alexandre Marc et la jeune Europe*, op. cit., p. 469-470.

41. DARD O., *Le Rendez-vous manqué des relèves des années 1930*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

42. BUSS M., *Intellektuelles Selbstverständnis und Totalitarismus : Denis de Rougemont und Max Rychner : zwei Europäer der Zwischenkriegszeit*, Francfort, Peter Lang, 2005.

43. LEUZINGER P., *Substitution mythique et vérité historique*, op. cit.

Cette ambiguïté serait pleinement mise en lumière lors de la fondation de la Ligue de Gothard en juin 1940, à laquelle Denis de Rougemont participa, avant de s'exiler quelques mois plus tard aux États-Unis. Selon Leuzinger, le projet de la Ligue – qui fut soutenu par l'écrivain catholique Gonzague de Reynold, qualifié par l'un de ses biographes « d'idéologue d'une Suisse autoritaire<sup>44</sup> » et qui entretint des relations cordiales avec Rougemont – aurait consisté, au-delà d'une action de propagande destinée à maintenir l'esprit de résistance au sein de la population suisse, à renverser le pouvoir en place et à instaurer un régime autoritaire en phase avec le nouvel ordre européen imposé par le Reich : en somme, résistance et adaptation, pour paraphraser l'étude publiée par Alice Meyer en 1966<sup>45</sup>. Leuzinger prétend que ce double objectif cadrerait parfaitement avec le projet de rénovation défini par Rougemont dans ses écrits antérieurs. Le travail de déconstruction des discours est salutaire, mais le problème est que l'interprétation de l'auteur ne s'appuie pas sur les sources primaires – comme la correspondance, volontairement négligée –, lesquelles auraient permis de mieux définir la chronologie des événements, le rôle de Denis de Rougemont au sein de la Ligue, les circonstances et les motifs exacts de son départ aux États-Unis en 1940. Au final, cette période troublée n'est pas vraiment clarifiée. Notons ici l'existence d'un travail plus nuancé, tenant compte des différentes interprétations existantes sur la trajectoire de Rougemont durant l'entre-deux-guerres. Dans la thèse qu'elle soutient à Cambridge en 2005, Emmanuelle Hériard Dubreuil montre notamment en quoi les personnalistes luttent sur le même terrain que les mouvements fascistes du point de vue de l'antiparlementarisme, mais s'en démarquent sur la question du nationalisme, de l'État et du pouvoir centralisé<sup>46</sup>.

Parmi les études se proposant de démythifier l'icône Rougemont, il faut également citer celle du politologue Jean Jacob, qui s'intéressa à la personnalité de l'écrivain en raison de l'influence que celui-ci exerça dans les années 1970-1980 au sein des milieux régionalistes et écologistes. Dans la thèse de science politique qu'il soutient à Paris en 1998, Jacob entend démontrer que Rougemont a « su habilement tirer profit » des thématiques en vogue après Mai 1968 – critique de la société de consommation, du productivisme... – pour « réactualiser ses thèses conservatrices » des années 1930 et les parer d'une aura révolutionnaire, devenant ainsi une référence chez les Verts et dans les milieux de la gauche alternative, notamment au travers de l'association ECOROPA, présidée par Rougemont dès sa création en 1976. Jacob rejoint ici certaines hypothèses développées par ailleurs dans le travail

44. MATTIOLI A., *Gonzague de Reynold : idéologue d'une Suisse autoritaire*, Fribourg, Éditions universitaires, 1997.

45. MEYER A., *Anpassung oder Widerstand : die Schweiz zur Zeit des deutschen Nationalsozialismus* [1966], Frauenfeld, Verlag Huber, 2010.

46. HÉRIARD DUBREUIL E., *The Personalism of Denis de Rougemont: Spirituality and Politics in 1930s Europe*, Cambridge, University of Cambridge, 2005.

d'Undine Ruge sur l'origine « conservatrice » du concept « d'Europe des régions », dont l'écrivain fut l'un des plus fervents partisans<sup>47</sup>. Rougemont est qualifié de « conservateur » – ou « de droite », c'est selon – pour deux raisons : d'une part, sa critique radicale s'appuie sur des convictions religieuses que Jacob récuse, ce dernier professant au contraire sa foi en « la capacité de l'homme d'agir en tant que sujet libre, sans en référer à une quelconque tradition ou religion » ; d'autre part, Rougemont n'a cessé de pourfendre l'État-nation, point de vue que Jacob conteste en affirmant que l'État-nation a « partie liée avec la modernité<sup>48</sup> ». La thèse est une déclinaison de ces deux présupposés. Dans une étude plus récente consacrée à la « nébuleuse » antimondialiste, Jacob évoque la réception de son ouvrage et se félicite que la filiation des écologistes avec le personnalisme soit désormais « admise par les plus grands spécialistes<sup>49</sup> ». À vrai dire, cette filiation avait déjà été établie par d'autres, notamment par Christian Roy et ses travaux sur Jacques Ellul et Bernard Charbonneau<sup>50</sup>. Encore faut-il préciser, comme le fait Olivier Dard en s'interrogeant sur la postérité des mouvements « non-conformistes », que les thèmes en vogue dans les années 1970, comme la région ou la communauté, correspondent non seulement à un « retour de *L'Ordre nouveau* », mais aussi à une « instrumentalisation réciproque » entre « les auteurs des années 1930 et les écologistes d'aujourd'hui ». En résumé, « la prudence est de mise sauf lorsque les filiations sont ouvertement revendiquées et s'inscrivent dans une volonté de perpétuation d'une famille politique et idéologique connue et répertoriée<sup>51</sup> ». En guise de spécialistes validant sa thèse, Jacob cite en fait principalement Vlad Constantinesco et Patrick Troude-Chastenet, lesquels sont relativement sévères à l'égard de son livre, parlant de « dichotomie un peu simple » pour le premier, de « syllogisme », « d'inexactitude factuelle » voire de « caricature » pour le second<sup>52</sup>.

Évoquons enfin, pour conclure ce bref bilan historiographique, le regain d'intérêt dont Rougemont a fait récemment l'objet, tant chez des historiens confirmés que chez de jeunes universitaires appartenant à d'autres spécialités. Jeffrey Mehlman a livré ainsi une analyse stimulante de la période new-yorkaise de l'écrivain, au milieu d'autres figures d'exilés français

47. RUGE U., *Die Erfindung des « Europa der Regionen » : Kritische Ideengeschichte eines konservativen Konzepts*, Frankfurt am Main, Campus Verlag, 2003.

48. JACOB J., *Le Retour de « L'Ordre nouveau ». Les métamorphoses d'un fédéralisme européen*, Genève, Droz, 2000, p. 7-8.

49. JACOB J., *L'Antimondialisation. Aspects méconnus d'une nébuleuse*, Paris, Berg international éditeurs, 2006, p. 113.

50. ROY CH., « Aux Sources de l'écologie politique : Le personnalisme “gascon” de Bernard Charbonneau et Jacques Ellul », *Annales canadiennes d'histoire*, Saskatoon, avril 1992, p. 67-100.

51. DARD O., *op. cit.*, p. 284.

52. CONSTANTINESCO V., « Le fédéralisme intégral n'est-il, au fond, qu'une idéologie de droite qui se dissimile sous un masque révolutionnaire ? », *L'Europe en formation*, Nice, n° 321, été 2001, p. 33-44. TROUDE-CHASTENET P., « s. t. », *Revue française d'histoire des idées politiques*, Paris, n° 15, 1<sup>er</sup> semestre 2002, p. 200-205.

pendant la guerre<sup>53</sup>, tandis que Luisa Passerini a inscrit sa lecture de *L'Amour et l'Occident* dans la perspective plus large d'une histoire culturelle de l'idée européenne ayant pour terrain l'Italie, la France et l'espace méditerranéen des années 1930<sup>54</sup>. La théorie fédéraliste développée par Rougemont a par ailleurs suscité plusieurs réflexions de la part de politologues ressortissant de Suisse<sup>55</sup> ou de pays et régions aux traditions politiques différentes, comme la Catalogne<sup>56</sup> et l'Italie<sup>57</sup>. Enfin, le philosophe Damiano Bondi a notamment souligné certaines convergences entre l'œuvre de Rougemont et celle de René Girard<sup>58</sup>, convergences que nous évoquions également au passage, bien qu'avec quelques réserves, dans notre propre thèse, dont le présent livre est la version remaniée.

### « Ni trop près, ni trop loin »

Si l'on tente de dégager quelques enseignements et réflexions générales de ces différents travaux, force est de constater que les interprétations de l'œuvre de Denis de Rougemont sont pour le moins tranchées. Bien que l'analyse historique ait toujours connu ce mouvement de pendule – les travaux successifs se révisant les uns les autres –, le concept girardien de mimétisme nous semble ici pertinent dans bien des cas, qu'il procède par adhésion ou par rejet. Au manque de distance succède l'excès de zèle critique, et vice-versa. Cette fluctuation entre deux pôles est remarquable y compris chez les contemporains de l'écrivain suisse, comme on pourra s'en rendre compte à plusieurs reprises dans notre livre. Rappelons que Denis de Rougemont est un moraliste. Son discours est normatif : il interpelle le lecteur et suscite une prise de position, qu'on le veuille ou non. Ce rapport au monde et à l'écriture, qui prend bien souvent des formes polémiques, rend l'analyse délicate, de sorte que l'historien peine parfois à trouver le ton juste, l'extériorité adéquate pour parler de cet auteur *engagé*. Sans compter que Denis de Rougemont a déjà balisé la lecture de son parcours à travers divers récits autobiographiques, naturellement subjectifs. Si l'on essaie néanmoins de se situer à la « bonne distance du phénomène à observer<sup>59</sup> »,

- 
53. MEHLMAN J., « Denis de Rougemont, New York Gnostic », *Émigré New York. French Intellectuals in Wartime Manhattan, 1940-1944*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2000, p. 23-46.
54. PASSERINI L., « The Heart of Europe : *Love in the Western World* by Denis de Rougemont », *Love and the Idea of Europe*, New York, Berghahn Books, 2009, p. 174-223.
55. GRABER A.-C., *Denis de Rougemont : Une philosophie politique et une pensée européenne pour éclairer notre temps*, Genève, Slatkine, 2010.
56. MARTÍNEZ I SEGÚ J. A., *La Filosofia social i política de Denis de Rougemont. Personalisme i federalisme integral*, Universitat de València, 2009.
57. VALE G., « La dialettica federalista in Denis de Rougemont », S. BERARDI et G. VALE (dir.), *Ripensare il federalismo. Prospettive storico-filosofiche*, Rome, Edizioni Nuova Cultura, 2013, p. 107-132.
58. BONDI D., *Persona e l'Occidente. Filosofia, religione e politica in Denis Rougemont*, Milan, Mimesis, 2014.
59. DdR, « Originalité de la culture européenne comparée aux autres cultures », *Schweizer Monatshefte*, Zurich, n° 5, 1960, p. 323.

ainsi que l'écrivain suisse le préconisait lorsqu'il s'agissait de parler de l'Europe, plusieurs conditions nous semblent devoir être remplies.

Tout d'abord, le recours aux archives est indispensable, car l'herméneutique ne suffit pas à elle seule. Ces sources sont nécessaires pour lever certains malentendus, et élucider les stratégies à l'œuvre au-delà des discours. Ainsi peut-on éviter nombre de contresens, éclairer davantage la signification de tel écrit ou tel projet, et finalement dresser un portrait de l'écrivain aussi réaliste que possible. Chez un homme qui n'a cessé d'en appeler à conjuguer la pensée et l'action, les ajustements entre la théorie et la pratique sont inévitables. Notre objectif n'est donc pas de constituer un dossier à charge ou à décharge, mais d'essayer avant tout de mieux comprendre ce parcours intellectuel. Le défi est de taille, car Denis de Rougemont évolue au sein de cercles extrêmement variés, tandis que ses activités après la guerre connaissent un bond quantitatif, qu'atteste dans notre cas l'exploitation de sources pour une large part inédites. Grâce aux archives du Centre européen de la culture, en effet, nous avons disposé d'un fonds extrêmement riche couvrant une multitude de projets, étendus sur des dizaines d'années. Des milliers de documents, de lettres, de rapports, de procès-verbaux, qu'il faut appréhender globalement et méthodiquement en faisant la part entre les réalisations effectives et les idées restées dans les tiroirs, permettent ainsi d'évaluer concrètement l'action de Denis de Rougemont, à un moment clé où celui-ci était pleinement en responsabilité.

Grâce à l'exploitation de ce fonds, recoupé avec ceux d'autres militants fédéralistes ou d'institutions œuvrant dans le domaine de la coopération intellectuelle et culturelle européenne, nous pouvons ainsi placer Denis de Rougemont en situation et en perspective, dans son époque, dans ses réseaux. Tel a été l'un des enjeux de notre recherche, laquelle imposait par ailleurs d'accorder leur place aux discours d'autres intellectuels, et ainsi de ne pas s'enfermer dans les textes d'un seul auteur, aussi prolifique fût-il, comme ce fut le cas de l'écrivain suisse (sa bibliographie comprend plus de trente ouvrages et mille articles). Cette approche à voix multiples permet de dégager des positionnements et des stratégies différenciés, parfois au sein d'un même groupe ou d'une même famille de pensée. Dans cette optique, les colloques, les numéros spéciaux de revue, sont des instruments extrêmement utiles pour enrichir l'analyse. Précisons que, si nous nous limitons à évoquer les figures de quelques écrivains et publicistes « en vue », nous ne les considérons pas pour autant comme les « porte-parole de l'ensemble des intellectuels<sup>60</sup> ». En donnant la parole aux collègues ou adversaires de Denis de Rougemont dans le débat d'idées, en faisant un pas de côté, notre objectif ne vise qu'à mieux cerner l'originalité ou non de l'écrivain suisse, laquelle s'éclaire d'autant mieux en retour. Il ne s'agit donc pas pour nous

---

60. CHARLE Ch., *Les Intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle* [1996], Paris, Le Seuil, 2001, p. 17.

de proposer un tableau du rapport entre les intellectuels et la construction européenne après 1945, même si notre travail apporte des éléments utiles à une recherche plus large, qui reste à entreprendre.

De fait, les quelques études qui se sont penchées jusqu'ici sur cette question demeurent problématiques. Quel rôle les écrivains ont joué dans les débuts de la construction européenne? Ont-ils participé à cette construction? Ou bien s'en sont-ils désintéressés? Les premiers essais de synthèse semblent indiquer que c'est le second argument qui prévaut. Celui-ci est *a priori* séduisant car il permet aux yeux de certains d'expliquer en partie le problème de légitimité dont pâtit l'Europe actuelle. N'est-ce pas en effet parce que ses écrivains et philosophes – plus ou moins explicitement considérés comme des guides pour l'action politique et la réflexion collective – ont progressivement déserté le terrain que l'Europe a tant de mal à définir son identité et son projet? André Reszler prétendit ainsi qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, « une part importante de la communauté intellectuelle européenne était acquise à l'idée d'une Europe unie. [...] Un quart de siècle plus tard, l'effort européen ne bénéficie plus que du soutien d'un nombre restreint d'écrivains et d'artistes<sup>61</sup> ». Dans une étude intitulée significativement « les contremorts de l'aventure européenne », Robert Frank notait de son côté que « l'histoire de l'engagement tourne le dos à celle de la construction de l'Europe. Les âges d'or et les crises de l'une et de l'autre sont décalés<sup>62</sup> ». Animateurs d'un groupe international de travail qui organisa en 1997 à Salamanque un colloque sur les rapports entre les « intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours », Michel Trebitsch et Andrée Bachoud soulignaient pour leur part la multiplication des initiatives européistes dans l'immédiat après-guerre, puis le « tournant décisif » que constitua la guerre froide<sup>63</sup>. De ces différents diagnostics se dégage l'image de deux courbes qui se croisent : l'une, ascendante, correspond à la construction de l'Europe et à la mise en place des institutions communautaires ; l'autre, descendante, au désengagement des intellectuels, laissant le champ libre aux technocrates.

À travers ces tentatives d'élaborer une réflexion globale « sur la place qu'ont tenue les intellectuels, depuis 1945, [...] dans le processus de construction de l'Europe », ces travaux n'écartent cependant pas « le risque de ne proposer que la vision impressionniste de l'existence d'une *Internationale des intellectuels européens*<sup>64</sup> » (nous pourrions ajouter « ou anti-européens »). C'est précisément tomber dans le piège d'une vision

61. RESZLER A., préface à BROWNING A. (éd.), *L'Europe et les intellectuels*, Paris, Gallimard, 1984, p. 13.

62. FRANK R., « Les contremorts de l'aventure européenne », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 60, octobre-décembre 1998, p. 82.

63. BACHOUD A., TREBITSCH M., « Le paradoxe européen des intellectuels », A. BACHOUD, J. CUESTA et M. TREBITSCH (dir.), *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, Paris, Publications universitaires Denis-Diderot, 2000, p. 13-14.

64. BADEL L., « Les intellectuels et l'Europe », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 58, avril-juin 1998, p. 148-149.

engageant l'ensemble d'une classe sociale. De ce point de vue, il nous a semblé qu'une étude plus approfondie de l'itinéraire de l'un d'entre eux était un bon point de départ pour mettre à l'épreuve ce cadre général d'interprétation. Notons que Rougemont lui-même s'est bien souvent désolé de l'absence d'un « front commun » des écrivains européens, lequel aurait contribué à donner un peu de substance au « cafouillage sans précédent » que représentait pour lui, au fil du temps, l'Europe de Strasbourg et de Bruxelles<sup>65</sup>. Formant un contrepoint au tableau quelque peu pessimiste dressé ci-dessus, ce dernier incarnait l'exception qui confirme la règle. Né lui aussi à l'Europe après la guerre, son engagement, à première vue, fut exemplaire par sa longévité. Les congrès européens auxquels il participa à la fin des années 1940 constituèrent en effet les premiers temps forts d'une aventure qui, de deux ans, se transforma en dix, puis vingt ans... jusqu'à occuper la seconde moitié de sa vie. Si l'on peut prendre acte de cette exemplarité, un tel constat, qui offre une vision linéaire de cet engagement nourrie par les récits de Denis de Rougemont lui-même, est néanmoins trop peu ancré dans le réel. Or plusieurs interrogations restent en suspens : Dans quelles circonstances exactes l'écrivain s'engagea-t-il en faveur de la construction européenne ? En quoi la guerre froide, et plus généralement le contexte idéologique, social et politique d'après-guerre, influencèrent-ils sa vision de la fédération et des moyens de la réaliser ? Quels obstacles s'opposèrent à son action ? Quel impact cette action exerça-t-elle véritablement ? À l'issue d'un examen plus détaillé, l'écrivain n'est-il pas justiciable, dans une certaine mesure, du même jugement que celui qu'il adressait à ses pairs quant à leur désintérêt grandissant vis-à-vis de la construction européenne ? Toutes ces questions étaient jusqu'ici trop sommairement, voire pas du tout abordées. Tel est l'un des objets de ce livre, que de mieux apprécier ce parcours et cet engagement apparemment sans faille.

## Plan de l'ouvrage

C'est notamment à travers de la notion d'*engagement intellectuel* que nous évaluerons les efforts sans cesse déployés par Rougemont en faveur de l'union de l'Europe. Tel est l'un des fils conducteurs de notre étude. Encore devons-nous en définir les contours. Il faut préciser à cet égard que le terme d'*engagement* revient très fréquemment sous la plume de Rougemont avant la guerre, puis après 1945 en opposition à l'*engagement sarrien*. Dans la droite ligne de l'écrivain, les exégètes de Denis de Rougemont ont souvent souligné cette opposition, mais sans jamais vraiment l'expliciter. C'est pourquoi nous avons souhaité dans le chapitre I creuser davantage cette notion à travers une analyse comparée des écrits personnalistes des

65. DdR, « Trente-cinq ans d'attentes déçues mais d'espoir vaincu : le Conseil de l'Europe », *Cadmos*, Genève, n° 30, été 1985, p. 17.

années 1930, et ceux de Jean-Paul Sartre après la Seconde Guerre mondiale, quand ce dernier définit la « situation » de l'écrivain, notamment dans sa *Présentation des « Temps modernes »* publiée en 1945 et dans *Qu'est-ce que la littérature?* publié en 1948.

Après cette première ébauche du concept d'engagement, le chapitre II de la première partie examine la conférence sur « l'esprit européen » donnée par Rougemont en septembre 1946 aux Rencontres internationales de Genève. Avant toute approche contextuelle, avant toute analyse en termes de rapports de force, de milieux ou de réseaux intellectuels, il semblait en effet nécessaire de partir du texte lui-même. Cette conférence ne détermina pas l'engagement immédiat de l'écrivain suisse dans l'action militante, mais elle définit en revanche certains fondements culturels de sa vision de l'Europe. Il convenait donc de lui accorder une attention particulière, en tenant compte des réactions qu'elle suscita : contemporaines ou non des Rencontres, celles-ci permettent à leur manière de préciser le sens du discours de Denis de Rougemont. Le chapitre III offre un contrepoint à ce discours en présentant les interventions de quelques autres participants, et en effectuant un bref bilan de ces premières Rencontres de Genève, ayant pour but de restituer leur juste place dans l'histoire de l'euroïsme.

Nous retracons ensuite dans la seconde partie (chapitres IV à VII) les premières années de militantisme, depuis le congrès de Montreux en 1947, qui souleva l'enthousiasme des fédéralistes, à la mise en place du Conseil de l'Europe en 1949-1950, qui provoqua à l'inverse de grandes déceptions. Comment Rougemont se positionna-t-il vis-à-vis des différents groupes de pression européistes? Comment, au sein de ce monde complexe et mouvant, fit-il avancer ses idées? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous essayons de répondre. Si le lecteur dispose à cet égard du travail pionnier de Mary Jo Deering, nous avons jugé nécessaire de revenir sur cette période car un certain nombre d'éléments n'étaient pas suffisamment clarifiés, comme par exemple les relations de l'écrivain avec ses partenaires de l'Union européenne des fédéralistes, ou encore son positionnement dans le combat autour du Conseil de l'Europe. Plus généralement, notons que la lecture de Mary Jo Deering rejoint l'historiographie classique de la période, qui place les débats de l'après-guerre essentiellement sous le signe de la lutte entre fédéralistes continentaux et unionistes britanniques. Dans cette optique, les difficultés qu'eut Denis de Rougemont à défendre sa vision de l'Europe, et en particulier à faire accoucher le Centre européen de la culture, tiendraient selon elle aux réticences des Britanniques, toujours prompts à contrarier les velléités d'union des fédéralistes. Cette grille d'analyse mérite d'être nuancée en regard des problèmes spécifiques auxquels l'écrivain fut confronté. Outre le fonds du Centre européen de la culture déjà mentionné, le recours aux Archives historiques de l'Union européenne à Florence a largement contribué à nourrir notre réflexion sur ces problèmes.

La vision renouvelée de cette période nous permet dans le chapitre IX de réexaminer les raisons principales ayant déterminé l'engagement européen de Denis de Rougemont.

Au-delà des groupes européistes, nous nous sommes interrogé sur le rapport que certains milieux littéraires et intellectuels entretiennent avec cette construction européenne naissante. À partir de la fin des années 1940, une partie d'entre eux, en France notamment, vécut son engagement sous le signe du neutralisme et du compagnonnage avec le communisme, puis de l'anticolonialisme. Les *Temps modernes* de Jean-Paul Sartre, mais aussi *Esprit* – dont la direction allait être assurée après la mort d'Emmanuel Mounier par de nouvelles personnalités comme Albert Béguin et Jean-Marie Domenach – incarnèrent, parmi d'autres revues, cette nouvelle donne intellectuelle, ce progressisme « de gauche » peu propice à l'engagement pour l'Europe, considérée comme le croupion des États-Unis. Ce regard critique est notamment analysé dans les chapitres VIII, XIII et XVII. Ainsi que nous l'avons déjà noté, nous ne prétendons ici nullement faire la synthèse exhaustive du rapport des intellectuels à la construction européenne pendant ces années d'après-guerre. Nous privilégions en outre l'espace français, car celui-ci reste le pôle de référence vis-à-vis duquel Rougemont se positionne, élabore son argumentation, affine ses propres thèses sur l'Europe et la culture européenne. L'objectif est donc, en dernier ressort, de préciser l'évolution et l'adaptation de la pensée de l'écrivain lui-même, en contrepoint des arguments développés par ses pairs. On se définit aussi en s'opposant.

Ayant à lutter non seulement contre la propagande des communistes, qui entravèrent les efforts d'union européenne, mais aussi contre d'anciens alliés comme l'équipe d'*Esprit*, Rougemont trouva alors une plate-forme à la diffusion de ses idées grâce au Congrès pour la liberté de la culture, association d'intellectuels libéraux dont l'écrivain assuma la présidence du comité exécutif de 1950 à 1966. Rougemont réussit-il à « diriger moralement » le Congrès, comme il le souhaitait à l'origine ? Parvint-il à y imposer sa vision de l'Europe, à en faire une tribune de l'euroïsme intellectuel et culturel ? Ces questions sont abordées notamment dans les chapitres XII, XIII, XV et XVIII. À cet égard, si les travaux de nombreux chercheurs français, allemands ou anglo-saxons, ont largement contribué à faire connaître les activités et l'orientation générale du Congrès dans ses premières années d'existence, ils restent en revanche muets sur certains épisodes concernant au premier plan Denis de Rougemont, comme par exemple la tentative de démission de ce dernier en 1956, épisode révélateur si l'on cherche à définir ce que fut l'influence réelle de l'écrivain suisse au sein de cette organisation.

Contrairement au Congrès pour la liberté de la culture, le Centre européen de la culture à Genève fut entièrement sous la responsabilité de Denis de Rougemont, qui le dirigea depuis sa création. Il convenait donc

d'en retracer l'histoire, au moins jusqu'au milieu des années 1960 compte tenu de la disponibilité des sources (les archives du Centre ne sont pas classées, et de fait inaccessibles au chercheur, au-delà de l'année 1964), ce que nous faisons notamment dans les chapitres x, xi, xiv, xv, xvii et xix. D'autres avant nous, comme Gérard de Puymège<sup>66</sup> – ancien secrétaire du CEC – ou Bruno Ackermann<sup>67</sup>, ont dressé un premier bilan de cette œuvre de coopération culturelle. S'ils permettent de dégager les lignes générales de l'action impulsée par Denis de Rougemont, leurs travaux ne sollicitent en revanche que très peu les archives, de sorte que l'on mesure difficilement la portée réelle des différentes activités entreprises par le Centre, ainsi que leur articulation. En exploitant ces sources, il nous a paru possible d'offrir une vision, sinon complète, du moins dynamique de l'histoire du CEC.

En s'investissant dans l'action culturelle, en présidant de multiples réunions de travail, comités d'études, conseils de direction, l'écrivain suisse était-il définitivement « perdu pour la littérature », comme semble l'avoir suggéré un jour André Malraux<sup>68</sup>? Il se trouve que Rougemont poursuivit son œuvre d'essayiste malgré ces contraintes, précisant au fil des ans, dans des ouvrages et de multiples articles, sa vision de l'Europe, de la personne humaine, du fédéralisme. Le chapitre xvi tente de dégager les grands axes de cette pensée, puis d'en examiner brièvement la réception à travers certains débats d'époque et travaux historiques plus récents. Une fois dessinée cette Europe « idéale », nous mettons en lumière dans le chapitre xix le fossé grandissant entre l'Europe telle qu'elle poursuit sa construction à partir de 1957 et la vision culturelle de l'écrivain. Ce chapitre fait apparaître une fascination pour le général De Gaulle, ce qui n'est qu'à moitié surprenant compte tenu de l'importance accordée au « mythe » dans la conception de Denis de Rougemont. Nous terminons dans le chapitre xx par le tournant que représente l'engagement régionaliste et écologiste des années 1970-1980, lequel constitue tout autant un retour vers certains postulats des années 1920 et 1930 qu'une mise à distance vis-à-vis des derniers développements de la construction européenne.

66. PUYMÈGE G. de, « Le rôle du Centre européen de la Culture », *Relations internationales*, Genève, n°73, printemps 1993, p. 13-26.

67. ACKERMANN B., *Denis de Rougemont. De la personne à l'Europe*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2000, p. 81-113.

68. L'anecdote aurait été rapportée par un confident de Malraux, dont n'avons pas retrouvé l'identité : DdR, « Suis-je perdu pour la littérature ? », *Journal de Genève (Samedi littéraire)*, Genève, n° 253, 30 octobre 1982, p. 17.

## *Chapitre I*

### **Deux conceptions de l'engagement : Rougemont et Sartre**

Sur les rapports personnels de Rougemont et Sartre, on sait relativement peu de choses. Les deux hommes s'étaient rencontrés à plusieurs reprises en 1939, après que Sartre fit la critique de *L'Amour et l'Occident* dans la revue *Europe*<sup>1</sup>. Mais il ne s'agissait que d'une « amitié parisienne<sup>2</sup> », sans contacts réguliers, vite interrompue par la guerre. Ils se retrouvèrent aux États-Unis à la fin du conflit, quand Sartre y donna une série de conférences, Rougemont l'introduisant dans certains cercles intellectuels new-yorkais<sup>3</sup>. Mais ces amitiés, qu'elles fussent parisiennes ou new-yorkaises, ne résistèrent pas longtemps à l'évolution du climat intellectuel au début des années 1950.

Si l'on choisit d'évoquer la figure de Jean-Paul Sartre dans le cadre d'une étude consacrée à l'engagement européen d'un intellectuel fédéraliste, ce n'est pas en raison des prises de position du philosophe en la matière, lesquelles sont quasi inexistantes. Très peu de commentaires chez lui sur les péripéties de la construction européenne : l'Histoire se jouait ailleurs. En été 1954, par exemple, quand la bataille faisait rage au parlement français sur la ratification de la Communauté européenne de défense, Sartre rapportait les impressions de son voyage en URSS, témoignant pour *Libération* que « la liberté de critique est totale<sup>4</sup> ». Il est pourtant un thème où la comparaison entre Rougemont et Sartre se révèle riche d'enseignements : c'est celui de l'engagement. Largement popularisée après 1945 sous l'influence de Sartre justement, la notion d'engagement avait été néanmoins formulée d'une manière précise dans les années 1930, entre autres par Denis de Rougemont. Ce dernier s'est d'ailleurs souvent agacé de ce qu'il considérait comme une récupération par Sartre de son vocabulaire, en même temps qu'il était vidé de son sens initial. Au-delà de cette querelle de préséance,

1. SARTRE J.-P., « *L'Amour et l'Occident* », *Europe*, Paris, n° 198, 15 juin 1939. Repris dans *Situations I* [1947], Paris, Gallimard, 2010, p. 80-87.

2. *Témoignage de Simonne Vion (première épouse de Denis de Rougemont) à l'auteur*, 3 mai 2007, indiquant par là qu'il s'agissait de relations assez superficielles. Voir également : SARTRE J.-P., *Lettres au Castor et à quelques autres (1926-1939)*, Paris, Gallimard, 1983, p. 238.

3. COHEN-SOLAL A., *Sartre*, Paris, Gallimard, 1985, p. 301-302.

4. SARTRE J.-P., « La liberté de critique est totale en URSS », *Libération*, Paris, 14 juillet 1954, p. 1.

qui présente peu d'intérêt en soi, sinon dans la mesure où elle témoigne indirectement de la centralité de Sartre dans le débat intellectuel, il est utile de s'interroger sur les conceptions respectives de l'engagement développées par les deux écrivains, car elles déterminent des rapports spécifiques au monde et à la littérature.

## L'engagement personnaliste

Au cours des années 1930, les gloses s'accumulèrent en France autour des écrits de Julien Benda, qui soutenait que la seule œuvre digne de l'intellectuel était – sauf à *trahir* sa fonction – celle de « défendre les valeurs éternelles et désintéressées comme la justice et la raison<sup>5</sup> », sans se mêler de prendre position dans les débats de son temps. Benda souhaitait préserver l'intégrité de l'activité du penseur, qu'il inscrivait dans la tradition des « grands patriciens de l'Esprit », Érasme, Malebranche, Spinoza... : cette activité était pour lui essentiellement spéculative. Au nom d'un « opportunisme de la vérité », Denis de Rougemont affirmait au contraire que toute pensée n'est valable qu'à partir du moment où elle quitte le domaine des « idées pures » pour épouser le réel, à partir du moment où elle est engagée, ou encore « incarnée ». Le concept d'engagement procédait, comme en d'autres domaines de la pensée de Rougemont, de sa foi chrétienne (dominée par les figures de Søren Kierkegaard<sup>6</sup> et de Karl Barth<sup>7</sup>), de sa définition de la personne humaine, laquelle est à la fois « libre et responsable ». Pour Benda, la pensée et l'action étaient par définition irréconciliables ; pour Rougemont, cette hypothèse se résumait à un sophisme qui « consiste à enfermer les intellectuels dans le dilemme : pensée *pure* ou pensée *asservie* à l'action, carence ou simonie, M. Benda ou Barrès. La jeunesse personnaliste repousse l'une et l'autre de ces trahisons, et affirme que la pensée doit entrer dans l'action, non pas à son service, mais au service de la vérité. Le mot d'*incarnation* résume cette position<sup>8</sup> ». Benda répondit à Rougemont en ces termes :

« Voilà notre opposition : au fond, elle revient à ce que j'honore le verbe *en dehors de son incarnation*, suis élève de cette théologie [...] qui déclare que l'incarnation ne fait pas partie essentielle du verbe, n'en est qu'une condescendance, tandis que vous honorez uniquement le verbe incarné (d'où *penser avec les mains*<sup>9</sup>). Et il est entendu que toute pensée est incarnée,

5. BENDA J., *La Trahison des clercs* [1927], Paris, Grasset, 2003, p. 132.

6. POLITIS H., *Kierkegaard en France au xx<sup>e</sup> siècle : archéologie d'une réception*, Paris, Kimé, 2005.

7. BAUBEROT A., « La revue *Hic et Nunc* : les jeunes turcs du protestantisme et l'esprit des années trente », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, Paris, n° 149, juin-septembre 2003, p. 569-589.

8. DdR, « M. Benda nous "cherche" mais ne nous trouve pas », *Esprit*, Paris, n° 58, juillet 1937, p. 617. Signé l'auditeur de service.

9. Allusion à l'essai de Denis de Rougemont : *Penser avec les mains*, Paris, Albin Michel, 1936.

mais moi je le déplore et tends à en amoindrir autant que possible l'effet, tandis que vous le respectez et ne songez nullement à le combattre au contraire. Notre opposition est de l'ordre des *préférences métaphysiques*, nullement des choses qu'on peut départager par l'expérience. C'est dire qu'elle est irréductible<sup>10</sup>. »

Face à cette condamnation *a priori* de l'existence même de l'idée d'engagement, Rougemont et les personnalistes réaffirmaient au contraire leur volonté d'ancrer au maximum la réflexion intellectuelle dans les enjeux de l'époque. Dotée d'une forte conscience de soi, cette génération née au début du siècle s'opposait au « camp des purs », aux philosophes « idéalistes », à l'image de Léon Brunschvicg qui régnait alors sur la Sorbonne (ce « très bourgeois, très assis<sup>11</sup> » selon Mounier), auxquels elle reprochait de faillir à l'une de leurs missions constitutives : car loin d'être uniquement l'« effort pour échapper à l'Histoire et au monde<sup>12</sup> », la philosophie devait être également une réflexion active, génératrice de solutions, sur la société et la politique, leurs fondements et leurs pratiques.

Parmi les personnalistes, Rougemont était l'un des plus ardents défenseurs de cette dialectique pensée-action. À l'origine pourtant, cette posture n'allait pas de soi. Dans certains milieux où évoluait le jeune écrivain, comme la *NRF* de Jean Paulhan, une tradition de *dégagement* prévalait : s'engager, c'était entrer dans un domaine étranger à son activité. La réflexion sur la politique n'était pas évidente pour celui ou celle qui à l'origine vouait sa plume à l'expression du sentiment amoureux, de la culpabilité et du regret, ou à n'importe quel autre thème détaché de la rumeur quotidienne de la politique et des actualités. Ainsi, pour Rougemont *l'écrivain*, il y eut tout d'abord « empiètement », et s'engager, c'était sortir de sa condition. Voici comment s'ouvrait en 1934 sa *Politique de la personne* :

« J'ai, pour la politique, une espèce d'aversion naturelle. [...] On se demande alors de quoi je me mêle. Je réponds que je voudrais bien n'avoir jamais été forcé de m'en mêler. Mais tel est le malheur des temps : pour peu que l'intellectuel d'aujourd'hui ait préservé en lui un pouvoir de colère, et par ailleurs le besoin de penser, il se voit obligé de répondre *activement* aux empiétements dans son domaine de ce qu'on a nommé le désordre établi<sup>13</sup>. »

Si Rougemont faisait de la politique, c'était « pour qu'on n'en fasse plus, ou plutôt pour qu'un jour des hommes comme moi qui n'ont le goût ni des habiletés ni des contraintes qu'il y faut, puissent quitter ce combat

10. Lettre de Julien Benda à Denis de Rougemont, 12 novembre 1937. BPUN, « Correspondance générale ».

11. Cité dans WINOCK M., « *Esprit* ». *Des intellectuels dans la cité*, op. cit., p. 27.

12. LACROIX J., *Marxisme, existentialisme, personnalisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1949, p. 7.

13. DdR, *Politique de la personne* [1934], Paris, « Je sers », 1946, p. 13.

mauvais, et porter ailleurs leur violence ». Rougemont manifesta à plusieurs reprises la crainte que « l'intelligence », dépassant son dégoût des affaires publiques, ne se dégradât en acceptant le combat. Et pourtant, précisait-il, « j'ai préféré ce risque à la politique de l'autruche, l'issue fût-elle désespérée. Et peut-être ne l'est-elle pas<sup>14</sup> ». Il ne faut pas surestimer cette « aversion naturelle » pour la politique, car la fonction de cet aveu est essentiellement rhétorique. Il y avait, certes, un mépris pour les tactiques politiciennes, mais c'était pour réaffirmer immédiatement après une attention particulière aux problèmes du temps, une volonté d'appréhender le réel et, surtout, le désir de traduire, d'illustrer cette volonté par l'écriture elle-même. Cette préoccupation était d'ailleurs centrale dès les premiers textes de jeunesse. Voici une phrase typique, datée de 1926 : « Écrire, pas plus que vivre, n'est aujourd'hui un art d'agrément<sup>15</sup>. » Ou encore, quelques années plus tard : « Il s'agirait, au fond, d'amener la pensée à la plus insistante vénération du réel<sup>16</sup>. » Une telle conception du travail de l'écrivain, opposée à l'idéalisme prétendu de ses ainés, donnait invariablement à ses essais un ton tranchant, Rougemont précisant que la littérature personnaliste serait « franchement doctrinaire et polémique<sup>17</sup> ». Ce choix de la polémique, rendu à ses yeux nécessaire par la crise globale que traversaient alors les sociétés européennes, fait penser à une remarque de George Orwell, lorsque plus tard, celui-ci tenta à son tour de définir son activité d'écrivain : « En des temps paisibles, j'aurais pu écrire des livres fleuris ou purement descriptifs. [...] Mais en fait, par la force des choses, je suis devenu une sorte de pamphlétaire<sup>18</sup>. »

Privilégier la doctrine et la polémique ne signifiait nullement que le travail du style devait en pâtir. L'enjeu était autant éthique qu'esthétique : « Il n'est point de vérité sans forme », affirmait Rougemont, car penser consiste à « créer de tout son être spirituel des faits nouveaux et vrais, dans un certain style<sup>19</sup> ». Dans *Penser avec les mains*, il définissait ainsi un « style né de la seule passion de s'engager » :

« Que chaque phrase indique la volonté d'atteindre un but, dont la nature commande le choix des mots, le rythme, les figures. Que chaque phrase implique ce but, et le désigne par son allure même. Que le style s'ordonne à sa fin et non plus à de bons modèles. Et qu'il rappelle à la situation, au lieu de rappeler des sources. Que nos écrits figurent les microcosmes de cet ordre nouveau qu'ils revendentiquent. Qu'ils illustrent, dans leur structure, visible ou secrète, la dialectique joyeuse de la personne en acte. Que celui qui s'engage dans leur lecture éprouve de tout son être la présence d'une réalité éthique

14. *Ibid.*, p. 14-16.

15. DdR, « Confession tendancieuse », *Les Cahiers du Mois*, Paris, n°s 21-22, III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> cahiers, 1926, p. 144.

16. DdR, *Le Paysan du Danube*, Lausanne, Payot, 1932, p. 142.

17. DdR, « Vers une littérature personnaliste », *À Nous la Liberté*, Paris, n° 4, 27 mars 1937, p. 10.

18. ORWELL G., « Pourquoi j'écris » [1946], *Essais, articles, lettres*, Paris, Ivrea, 1995, volume I, p. 23.

19. DdR, *Comme tout-même*, Paris, Albin Michel, 1961, p. 191.

immédiate à chaque progrès du discours et qu'il n'en sorte pas intact! *Ne rien écrire d'autre que ce qui pourrait désespérer l'espèce d'homme qui se hâte*, écrivait Nietzsche. Nous dirions : Ne rien écrire d'autre que ce qui pourrait désespérer l'espèce d'homme qui demande à la lecture une évasion, un stupéfiant, une justification du monde injuste, une occasion de refuser le premier pas dans l'immédiat<sup>20</sup>.

La vigueur de l'offensive contre les idéalistes, contre les « petits-purs », n'est pleinement compréhensible que si l'on tient compte de la place qu'occupent à l'époque Rougemont et d'autres penseurs personnalistes comme Emmanuel Mounier ou Alexandre Marc, au sein du champ intellectuel. Alors que Sartre, par exemple, né à Paris dans une famille bourgeoise, a suivi la voie royale (lycées Henri-IV et Louis-le-Grand, École normale supérieure, agrégation de philosophie), les autres doivent marquer leur territoire afin de dépasser leur statut de « moins bien pourvus<sup>21</sup> », à la fois géographiquement et socialement. Rougemont lutte contre un double provincialisme (Neuchâtel et la Suisse) ; Mounier est d'origine lyonnaise ; Marc a été forcé d'émigrer de Russie pendant la Révolution. Tous les trois ont abandonné le milieu académique : Rougemont n'a en poche qu'une licence de Lettres ; Mounier a passé l'agrégation de philosophie, mais quitté rapidement l'enseignement ; Marc, dont le parcours est extrêmement chaotique, travaille dans l'édition chez Hachette après des études de droit et de sciences politiques, avant de démissionner sans que l'on sache très bien comment il subvenait dès lors à ses besoins. Or il est significatif, au vu de ces parcours différenciés, que Sartre ne soit pas encore « engagé » dans les années 1930, quand les autres agissent déjà comme des électrons libres, tirant tous azimuts et à boulets rouges, sur les politiciens mais aussi sur un monde universitaire dont ils se sont détachés, et dont ils dénoncent la sclérose. Pour Rougemont d'ailleurs, ce n'était pas seulement la politique ou la philosophie, mais la littérature dans son ensemble, de Gide aux surréalistes, qui faisait les frais d'une critique de « l'acte gratuit<sup>22</sup> ». La charge n'exclut pas la fascination vis-à-vis des avant-gardes d'une capitale parisienne qui reste à l'époque le pôle de référence pour un jeune écrivain suisse romand. Quand Jean Paulhan, aiguillonné par Roger Martin du Gard<sup>23</sup>, contacta Rougemont en 1926 pour lui demander de collaborer avec la *NRF*<sup>24</sup>, c'était pour ce dernier comme une invitation au banquet des dieux! Même ses critiques contre les surréalistes montrent qu'il partageait leur révolte, tout en dénonçant le caractère purement négatif, voire

20. DdR, *Penser avec les mains*, op. cit., p. 230-231.

21. BOSCHETTI A., *Sartre et les « Temps modernes »*, Paris, Minuit, 1985, p. 200.

22. DdR, « Adieu, beau désordre... », *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, Genève, mars 1926, p. 316.

23. *Lettre de Roger Martin du Gard à Jean Paulhan*, 19 mars 1926, R. MARTIN DU GARD, *Correspondance générale (1926-1929)*, tome IV, Paris, Gallimard, 1987, p. 43.

24. *Lettre de Jean Paulhan à Denis de Rougemont*, 3 mai 1926. BPUN, « Correspondance générale ».

« irresponsable » à ses yeux, de cette entreprise de « démolition », alors qu'il cherchait de son côté à construire « un monde nouveau<sup>25</sup> ».

De fait, l'engagement personneliste était conçu comme un rappel permanent à la responsabilité, une manière de se confronter au monde, tout en inventant de nouvelles formes institutionnelles et politiques, « à hauteur d'homme ». Inventer : telle était la qualité principale que le jeune Rougemont avait attribué à l'utopiste dans son premier pamphlet, *Les Méfaits de l'instruction publique*, alors qu'il ne se contentait encore, dans une joyeuse colère, que de « vitupérer » : « Les sots vont répétant que [l'utopiste] est un être qui ignore le réel. C'est justement parce qu'il le connaît mieux qu'eux qu'il y a vu des fissures et des possibilités nouvelles. Tenir compte du réel ne signifie pas s'y soumettre sans combat. L'utopiste est celui qui ne se résigne à aucun état de choses. Il est pour le *mieux* contre le *bien*<sup>26</sup>. » Comme ailleurs chez Rougemont, le discours procède par exclusions et contrastes (le *mieux* contre le *bien*), prenant appui sur tout ce qui est perçu comme une déviation, voire une compromission, face à l'élan vital de la personne et à l'urgence d'un travail en profondeur. Le thème de l'engagement s'intègre parfaitement dans cette logique. Alors qu'il en appelait à une large refondation doctrinale, Rougemont critiquait ainsi les action ponctuelles, telles qu'elles se manifestaient par exemple à travers les pétitions, florissantes à l'époque, permettant selon lui aux écrivains de s'acheter une conscience sans s'engager véritablement. Par ailleurs, la réflexion intellectuelle qu'il promouvait dans ses écrits ne devait en aucun cas s'inféoder aux partis politiques :

« Pour qu'une pensée s'engage dans le réel, il ne faut pas et il ne saurait suffire qu'elle *se soumette* à des réalités dont elle ignore ou répudie la loi interne : la tactique d'un parti, par exemple. Ce n'est pas dans l'utilisation accidentelle et partisane d'une pensée que réside son engagement. C'est au contraire, dans sa démarche intime, dans son élan premier, dans sa prise sur le réel et dans sa volonté de le transformer, donc finalement de le dominer<sup>27</sup>. »

Le sens de ce terme d'engagement, le philosophe Paul-Louis Landsberg s'efforça de le définir à son tour en 1937, dans un article d'*Esprit* qui impressionna vivement Mounier, et qui donne quelques clés supplémentaires quant à la manière dont Rougemont concevait lui-même le rapport de l'écrivain à la Cité. Landsberg insistait notamment sur le caractère « imparfait » de la cause qui engage :

25. BRIDEL Y., *Miroirs du surréalisme. Essai sur la réception du surréalisme en France et en Suisse française (1916-1939)*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1988, p. 136.

26. DdR, *Les Méfaits de l'instruction publique*, Lausanne, Les petites Lettres de Lausanne, 1929, p. 46-47.

27. DdR, « Trop d'irresponsables s'engagent ! (Responsabilité des intellectuels) », *L'Ordre nouveau*, Paris, n° 42, juin 1938, p. 21.

« Nous ne sommes pas libres de produire un idéal arbitraire du fond de notre individualité et de refuser au nom de cette perfection rêvée toute activité concrètement historique. Il n'y a guère de pareille activité sans une certaine décision pour une cause imparfaite, car nous n'avons pas à choisir entre des principes et des idéologies abstraites, mais entre des forces et des mouvements réels [...]. Il est bien difficile de se décider pour une cause imparfaite, c'est-à-dire pour n'importe quelle cause humaine ; mais la valeur d'un engagement consiste en grande partie dans la coexistence et la tension productive entre l'imperfection de la cause et le caractère définitif de l'engagement<sup>28</sup>. »

De même que Landsberg jugeait la valeur de l'engagement à son caractère « définitif », Rougemont, à la suite de Kierkegaard, aurait peut-être écrit « absurde ». Ainsi dans *L'Amour et l'Occident*, à propos de la fidélité dans le mariage : « Pour moi, renonçant d'emblée à toute apologie rationaliste ou hédoniste, je ne parlerai que d'une fidélité observée *en vertu de l'absurde*, parce qu'on s'y est engagé, simplement, et que c'est un fait absolu, sur quoi se fonde la personne des époux<sup>29</sup>. » L'argument pourrait donner lieu à quelque ironie, quand on sait les affres de la vie privée de Rougemont dans les années suivant cette ode à la fidélité. Mais il reste intéressant à prendre en compte comme indication de tendance. Sans doute, en effet, est-ce un trait essentiel de la notion personnaliste d'engagement, dont l'exigence éthique déterminait la nature et la durée. D'ailleurs, Rougemont ne cessa de rappeler qu'il consacra la seconde moitié de sa vie à la promotion de l'idée européenne : si l'on suit cette logique littéralement, on pourrait dire qu'il a pris un engagement – comme lorsque l'on se marie –, malgré « l'imperfection » de la construction effective de l'Europe, malgré les « attentes déçues<sup>30</sup> ».

Ce discours et sa mise en pratique nécessitent d'être examinés à travers une analyse plus approfondie, car Denis de Rougemont a construit au cours de son existence, en pleine conscience, son propre mythe : l'écrivain, l'Européen<sup>31</sup>...

## L'engagement sarrien

Jean-Paul Sartre a-t-il apporté des éléments nouveaux à la conception de l'engagement développée par Rougemont et les personnalistes ? Le débat sur l'engagement intellectuel fut de fait relancé en octobre 1945, quand le philosophe publia sa « présentation des *Temps modernes* », où il définissait

28. LANDSBERG P.-L., « Réflexion sur l'engagement personnel », *Esprit*, Paris, n° 62, novembre 1937, p. 181.

29. DdR, *L'Amour et l'Occident*, Paris, Plon, 1939, p. 307.

30. Ddr, « Trente-cinq ans d'attentes déçues et d'espoirs invaincus : le Conseil de l'Europe », *op. cit.*, p. 17-43.

31. Comme le rappelle le titre du recueil d'hommages paru à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'écrivain : *Denis de Rougemont, l'écrivain, l'Européen*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976.

les orientations de la revue naissante. Accusant Flaubert et Goncourt d'avoir été « responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher », invoquant à l'inverse la « responsabilité » prise en leur temps par Voltaire ou Zola, Sartre en appelait lui aussi à une « littérature engagée », indépendante des partis, même si elle devait nécessairement et constamment prendre position sur les événements politiques et sociaux<sup>32</sup>. L'écho de ce manifeste fut considérable dans les milieux intellectuels français. Jean Paulhan, André Gide et d'autres écrivains s'offusquèrent de ce qu'ils considéraient comme une « subordination de la littérature à la politique ». Dans le premier numéro des *Cahiers de la Pléiade*, succédant à la *NRF*, Paulhan prit ainsi soin de préciser que les *Cahiers* « ne se croient pas tenus de prendre parti dans les grands conflits sociaux ou nationaux. S'ils se trouvent travailler à une nouvelle conscience du monde, ce sera sans l'avoir voulu<sup>33</sup> ». Or, comme le souligne justement Anna Boschetti, Sartre ne faisait là que retrouver des « modèles familiers, esquissés par d'autres durant l'entre-deux-guerres<sup>34</sup> ». Rougemont ne s'en scandalisa pas. Albert Camus le sollicita pour qu'il donne son opinion sur le sujet dans le numéro de *Combat* de juillet 1946, et l'écrivain livra un texte daté de l'avant-guerre<sup>35</sup>, car le problème n'avait pas changé à ses yeux. Or, au contraire, tout avait changé selon Sartre.

Ce changement ne se situait pas tant du point de vue de la doctrine de l'engagement, dont la première formulation par Sartre était en effet assez proche de celle des personnalistes, que dans « l'image de rupture radicale avec le passé que Sartre avait de sa position », selon « le schème structurant : *il a été dit... mais moi je vous dis*<sup>36</sup> », un schème dont Denis de Rougemont usa d'ailleurs sans réserve dans les années 1930, nous l'avons vu, en affirmant avec force ses positions, marquant ainsi nettement son statut d'intellectuel « non-conformiste ». La stratégie de Sartre consista d'abord à marteler la situation prétendument inédite de l'écrivain :

« Pour nous, en effet, affirmait Sartre, l'écrivain n'est ni Vestale, ni Ariel : il est *dans le coup* quoi qu'il fasse, marqué, compromis, jusque dans sa plus lointaine retraite. [...] Nous voulons en tirer les conclusions pratiques. Puisque l'écrivain n'a aucun moyen de s'évader, nous voulons qu'il embrasse étroitement son époque ; elle est sa chance unique : elle s'est faite pour lui et il est fait pour elle. [...] Nous ne voulons rien manquer de notre temps : peut-être en est-il de plus beaux, mais c'est le nôtre ; nous n'avons que *cette vie*

32. SARTRE J.-P., « Présentation des *Temps modernes* » [1945], *Situations II*, Paris, Gallimard, 1948, p. 13-16.

33. Cité dans GUÉRIN J., « Le premier *Combat* ou l'aventure d'un intellectuel collectif », *Camus et le premier « Combat » (1944-1947)*, Nanterre, Érasme, 1990, p. 34.

34. BOSCHETTI A., *op. cit.*, p. 145.

35. DdR, « Réponse à l'enquête : "Les intellectuels sont-ils responsables?" », *Combat*, Paris, n° 648, 5 juillet 1946, p. 1. Déjà publié sous le titre : « Trop d'irresponsables s'engagent ! », *op. cit.*, p. 19-22.

36. BOSCHETTI A., *op. cit.*, p. 144.

à vivre, au milieu de *cette* guerre, de *cette* révolution peut-être. [...] L'écrivain est *en situation* dans son époque : chaque parole a des retentissements<sup>37</sup>. »

Sartre enfonçait le clou, et certains historiens le prirent au mot, voyant là une nouveauté absolue : « Le rapport avec l'Histoire devient consubstantiel du statut d'intellectuel, affirme ainsi Jean-François Sirinelli. La littérature se veut désormais engagée et revendique un lien étroit avec son temps, qu'elle proclame du reste à double sens : la littérature est insérée dans son temps, elle est donc miroir ; l'écrivain est engagé, il est donc acteur<sup>38</sup>. » Admettons cette hypothèse. Si tel est le cas, il faut supposer avec Jean-Paul Sartre que ses « prédecesseurs croyaient se tenir en dehors de l'Histoire<sup>39</sup> ». Or qu'en est-il des personnalistes ? Sartre n'en dit rien, car ce sont les romanciers qu'il cible avant tout. Il n'en reste pas moins que la conscience de leur historicité était bien présente chez eux, Landsberg l'ayant très clairement identifiée comme l'un des critères essentiels de l'engagement : « Notre destinée humaine, écrit ce dernier, est tellement impliquée dans une destinée collective que notre vie propre ne peut jamais gagner son sens qu'en participant à l'histoire des collectivités auxquelles nous appartenons. Dans la mesure où nous vivons en pleine conscience cette participation, nous réalisons la présence historique, *l'historicité* essentielle à *l'humanisation* de l'homme<sup>40</sup>. » Il est significatif que Sartre ne s'y soit jamais référé, même brièvement, pour nuancer son tableau.

Sartre troqua ainsi ce rendez-vous manqué avec l'Histoire contre un autre. Un tel transfert s'imposa en raison de la violence de la guerre : entre les années 1930 et le développement de l'analyse sartrienne, l'Europe fut le théâtre d'une telle tragédie que l'engagement de l'écrivain « au centre du cyclone » s'était en quelque sorte révélé à lui : « Il nous a fallu, pour nous découvrir, l'urgence et la réalité physique d'un conflit. » Considéré comme la conséquence d'un trauma historique, l'engagement était dès lors fortement marqué par la brutalité de son éclosion, Sartre n'ayant plus qu'un seul projet en tête, celui d'une écriture « des grandes circonstances ». Revendiquant l'héritage d'une littérature de résistance, qui n'avait pourtant « pas produit grand-chose de bon » à ses yeux, il invitait l'écrivain à rompre avec le confort de ses aînés, car « le temps des vaches grasses » était révolu<sup>41</sup>. La littérature engagée avait désormais pour fonction d'enregistrer et de réfléchir les soubresauts de l'histoire, une histoire qui venait de rappeler ses dramatiques effets. En généralisant sa vision de l'engagement à partir d'une situation extrême, Sartre postulait l'état de guerre permanent, tout en portant un immense espoir de renouveau. D'où l'emphase : « Nous

37. SARTRE J.-P., *op. cit.*, p. 12-13.

38. SIRINELLI J.-F., *Deux intellectuels dans le siècle, Sartre et Aron*, Paris, Fayard, 1995, p. 229-230.

39. SARTRE J.-P., « Qu'est-ce que la littérature ? » [1948], *Situations II*, Paris, Gallimard, 1948, p. 252.

40. LANDSBERG P.-L., *op. cit.*, p. 179-180.

41. SARTRE J.-P., *op. cit.*, p. 326, 251, 257 et 229.

n'avons que *cette* vie à vivre, au milieu de *cette* guerre, de *cette* révolution peut-être<sup>42</sup>. » À sa manière, le philosophe Peter Sloterdijk a décrit la psychologie de l'écrivain qui cherchait à combler le vide existentiel, après la surcompression :

« La fin brutale de quarante millions de personnes avait mis l'atmosphère en vibration, une émission mystique qui dévorait les vivants comme une faute sans limite. Un fossé semblait s'être à jamais creusé entre les individus et les missions universelles, et seul un bond absurde pouvait permettre à ceux qui, malgré tout, voulaient se rendre utiles, d'atteindre cette terre ferme que constituait un travail sur un projet concret. Depuis, s'engager signifie vouloir se sauver en bondissant dans une mission à remplir<sup>43</sup>. »

La révolution à laquelle appelait Sartre dans sa « présentation des *Temps modernes* », ce n'était pas l'écrivain – marqué pour l'éternité par son origine bourgeoise – mais le Peuple qui devait en constituer le vecteur principal. Ceci explique entre autres que Sartre fut constamment préoccupé par la question du divorce entre l'écrivain et son public. Il établit alors une distinction entre public réel (les bourgeois) et public virtuel (les ouvriers), en vertu de laquelle il put « feindre d'écrire pour des lecteurs qui ne le lisent pas et faire semblant d'ignorer qui le lit vraiment<sup>44</sup> ». De fait, le problème était quasi insoluble : pas plus que d'autres, Sartre n'a réussi à toucher véritablement le Peuple, les ouvriers ; tout au plus a-t-il produit un discours sur le Peuple, lu par les bourgeois qu'il détestait tant, non par le Peuple qu'il chérissait. Bien qu'attaché à la restauration d'une « commune mesure » entre la culture et la société, entre l'écrivain et le Peuple, Rougemont n'en concluait pas pour autant que « le sort de la littérature était lié à celui de la classe ouvrière<sup>45</sup> ». Les titres de quelques-uns de ses livres suffiront à illustrer ce point : *Lettres aux députés européens*, *Lettre ouverte aux Européens*, *L'Avenir est notre affaire...* Autant d'appels adressés, soit aux élites politiques, soit aux hommes et aux femmes dont la conscience européenne était embryonnaire, et qu'il se donnait pour mission d'éveiller. Rougemont ne raisonnait jamais en termes de classes. Son public, c'était non seulement les prolétaires, mais aussi la communauté des hommes « renouvelés », c'est-à-dire « rendus à la conscience de leur liberté » : « Il nous faut dire que c'est l'homme en tant qu'homme – et pas seulement le non-bourgeois – qui pâtit du désordre établi<sup>46</sup>. » Dans cette optique, l'écrivain engagé avait pour fonction de dessiner un avenir possible, « au nom d'une vision meilleure qu'il annonce, illustre, anticipe<sup>47</sup>... » Comme le souligne Antoine Prost, « ces nuances,

42. SARTRE J.-P., « Présentation des *Temps Modernes* », *op. cit.*, p. 13.

43. SLOTERDIJK P., *Si l'Europe séveille* [1994], Paris, Mille et une nuits, 2003, p. 27.

44. DENIS B., *Littérature et engagement*, de Pascal à Sartre, Paris, Le Seuil, 2000, p. 61.

45. SARTRE J.-P., « Qu'est-ce que la littérature? », *op. cit.*, p. 277.

46. DdR, « Préface à une littérature », *Esprit*, Paris, n° 25, octobre 1934, p. 30 et 28.

47. DdR, « L'écrivain et l'événement », *La Gazette littéraire*, Lausanne, n° 210, 7-8 septembre 1968, p. 35.

cependant, ne sont guère perceptibles à l'opinion dans le contexte de la Libération et la force de l'engagement communiste influença tous les autres engagements au point qu'on a pu confondre, pendant quelques années, engagement et engagement au service de la classe ouvrière<sup>48</sup> ». Sartre ne fit pas peu pour entretenir cette confusion.

S'il en appelait constamment à l'action, Rougemont aurait sans doute néanmoins fait sienne cette remarque d'un historien caractérisant avant tout *Esprit* et *L'Ordre nouveau* comme des « laboratoires de pensée<sup>49</sup> ». Reformulant plus tard sa position, il appelait ainsi à faire preuve de réalisme et d'humilité quant au sens et à l'étendue souhaitables de l'engagement de l'écrivain : « Responsable est celui qui peut dire, dans une situation donnée : j'en réponds. Mais de quoi l'écrivain comme tel peut-il répondre, sinon de son œuvre elle-même, de sa pensée et de son style<sup>50</sup>? » Or, à sa façon, Sartre brouillait quelque peu la frontière entre l'engagement politique et l'engagement intellectuel, en traitant de « moralistes » tous ceux qui condamnaient l'activisme partisan. Il ironisait sur la posture adoptée par Denis de Rougemont, « cet Européen », qualifié « d'homme doux, bien élevé et, par-dessus le marché, un Suisse », discourant dans le vide « au nom du droit des gens » et occultant le problème de la violence réelle qu'impliquait le jeu des forces politiques<sup>51</sup>. À l'inverse, la conception sartrienne de la *praxis* n'était pour Rougemont qu'une manière de sortir de son rôle d'écrivain et de penseur. Ainsi à propos des surréalistes, auxquels Sartre reprochait de « noircir beaucoup de papier », sans jamais rien détruire « pour de vrai » :

« L'écrivain qui détruirait *pour de vrai*, selon Sartre, ne pourrait le faire par l'écriture mais par l'application de ce qu'il a écrit à la réalité matérielle du physique, donc en cessant d'être écrivain, en reniant sa fonction propre, tel un poteau indicateur qui déciderait de faire lui-même le chemin et cesserait aussitôt d'être utile. La *vraie* révolution n'est pas celle qui détruit, et la production de valeurs et d'un modèle neuf de société n'a jamais été le fait du militant de base (électeur, manifestant, gréviste ou franc-tireur), mais dans tous les cas que l'on connaît, d'hommes qui ont écrit et même beaucoup écrit. Ce n'est pas parce qu'il n'a rien cassé *pour de vrai* que Breton n'était pas engagé, mais parce que sa pensée ne fut jamais en *pouissance d'action politique* et demeure purement subversive (comme le fait de descendre dans la rue un revolver dans chaque main et de tirer au hasard sur les passants, qui définit l'acte surréaliste, selon l'un des premiers textes de Breton<sup>52</sup>). »

48. PROST A., « Changer le siècle », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 60, décembre 1998, p. 22.

49. WINOCK M., *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 210.

50. DdR, « Responsabilité de l'écrivain dans la société européenne d'aujourd'hui », *Kunst Heute*, Stuttgart, 1974, p. 74.

51. SARTRE J.-P., « Le fantôme de Staline » [1957], *Situations VII*, Paris, Gallimard, 1965, p. 146.

52. DdR, *op. cit.*, p. 82.

Sartre sentait parfaitement qu'il fallait dépasser la révolte surréaliste, et souhaitait l'émergence d'une littérature qui fût à la fois *négation et construction* : « La littérature concrète sera synthèse de la Négativité, comme pouvoir d'arrachement au donné, et du projet, comme esquisse d'un ordre futur. » Mais au début des années 1950, il remit le « projet » entre les mains du PC, seul médiateur autorisé du changement révolutionnaire, pariant sur le fait que le parti sorte un jour du moment totalitaire dans lequel il se trouvait, car « la négativité du parti communiste [contrairement à la négativité surréaliste] est provisoire, c'est un moment historique nécessaire dans sa grande entreprise de réorganisation sociale<sup>53</sup> ». La profession de foi allait justifier ainsi plusieurs années de compagnonnage avec le communisme, une alliance qui ne commença à se fissurer qu'à partir de la répression hongroise en 1956. Mais, en dépit de tout, l'espérance révolutionnaire demeurait intacte<sup>54</sup>.



Dans un hommage rendu à l'écrivain suisse, Jacques Ellul stigmatisa les « nombreux et spectaculaires retournements [...] parmi les intellectuels français, en opposition à la constance, la *conséquence* qui a caractérisé la pensée de Denis de Rougemont. Il a posé vers 1930 un certain nombre de prémisses qu'il n'a jamais renierées, il a formulé un certain nombre de diagnostics qui se sont toujours vérifiés. Or, le monde intellectuel n'attache pas une aussi grande valeur et notoriété à cette constance qu'à l'inconséquence spectaculaire qui caractérise nos élites. [...] Je laisse de côté les spécialistes de la palinodie comme Sartre, justifié par avance par sa philosophie<sup>55</sup> ». Il est trop simple, comme le fait Jacques Ellul, de s'en tenir à cette opposition binaire entre la *conséquence* de Rougemont et la *palinodie* de Sartre. Nous verrons qu'à sa manière, et malgré certains invariants de sa pensée comme la notion centrale de « personne humaine », Denis de Rougemont a lui aussi révisé ses idées et leur formulation au gré du contexte idéologique et politique. Il faut sortir des approches apologétiques, et réexaminer au plus près les textes, le milieu, les réseaux au sein desquels a évolué cet écrivain tourné vers l'action.

53. SARTRE J.-P., « Qu'est-ce que la littérature? », *op. cit.*, p. 196 et 225.

54. SURYA M., *La Révolution rêvée. Pour une histoire des intellectuels et des œuvres révolutionnaires (1944-1956)*, Paris, Fayard, 2004.

55. ELLUL J., « De l'inconséquence », *Denis de Rougemont : l'écrivain, l'Européen*, *op. cit.*, p. 177.

*Première partie*

**EXISTE-T-IL  
UN « ESPRIT EUROPÉEN »? (1946)**

**LES RENCONTRES INTERNATIONALES  
DE GENÈVE**



« On m'a prié de vous parler ce soir d'une Europe à laquelle je reviens après six ans d'absence, et certains événements<sup>1</sup>. » Ainsi débutait la première déclaration publique de Denis de Rougemont en faveur de l'union européenne, lors des Rencontres internationales de Genève en septembre 1946. Cet événement est important à plus d'un titre. Si des assises intellectuelles consacrées à l'idée d'Europe s'étaient déjà déroulées durant l'entre-deux-guerres, c'était en revanche la première fois, depuis la prise de pouvoir par Hitler en 1933, que des écrivains et philosophes venus de différents pays du continent, y compris d'Allemagne, se réunissaient pour débattre dans le cadre d'un congrès international. Motif d'un premier retour en Suisse, alors qu'il vivait exilé aux États-Unis depuis 1940, les Rencontres de Genève représentèrent pour Rougemont un moment fort, d'autant qu'il prononça sa conférence le 8 septembre 1946, c'est-à-dire le jour même de son quarantième anniversaire. C'est un symbole en soi, lorsqu'on sait que les quarante années suivantes furent quasi exclusivement consacrées à la défense de la fédération européenne. Comment Rougemont définit-il « l'esprit européen » à Genève? Quels furent les échos de sa conférence? Un consensus était-il alors possible entre les différents participants? Peut-on, à l'instar d'autres historiens, considérer les Rencontres internationales de 1946 comme un moment fondateur de l'euroïsme intellectuel?

---

1. DdR, *L'Esprit européen*, Neuchâtel, La Baconnière, 1947, p. 143. Compte rendu in-extenso des conférences et débats des premières Rencontres internationales de Genève de 1946.



## *Chapitre II*

### **Les « maladies de l'Europe »**

#### **Problème du mal : « La brute et le gentleman »**

Dans la critique qu'elle fit de *The Devil's Share*, traduction américaine de *La Part du diable*, essai que Denis de Rougemont écrivit à New York pendant la guerre, Hannah Arendt déclarait que, parmi les récentes publications, elle en connaissait « peu qui approchent de si près les expériences de l'homme moderne. [...] La réalité est que “les nazis sont des hommes comme nous” ; le cauchemar, c'est qu'ils ont démontré, qu'ils ont prouvé sans l'ombre d'un doute ce dont l'homme est capable. En d'autres termes, le problème du mal sera la question fondamentale de l'après-guerre pour la vie intellectuelle en Europe – comme la mort est devenue le problème fondamental après la dernière guerre<sup>1</sup> ». L'un des arguments centraux du livre qu'Arendt allait consacrer près de vingt ans plus tard, lors du procès d'Eichman, sur la « banalité du mal », se trouve ainsi déjà dans cette brève remarque qu'éveilla chez elle la lecture de *The Devil's Share*<sup>2</sup>. C'est à la lumière de cette réflexion qu'il faut comprendre le pessimisme imprégnant le début de la conférence de Denis de Rougemont à Genève en 1946 :

« L'Europe a mauvaise mine, il faut l'avouer. [...] On dirait, à la voir, qu'elle a perdu la guerre. Militairement, Hitler et ses séides ont été battus et sont morts, mais dans la lutte ils ont marqué leurs adversaires d'une empreinte qui vaut une victoire. C'était fatal. Imaginez deux hommes qui se disputent : l'un est une brute, et son point de vue, c'est que la brutalité doit toujours triompher ; l'autre est un parfait gentleman qui croit que les bonnes manières viendront à bout de tout. Mais, si la brute se jette soudain sur lui, dans le corps à corps qui s'ensuit, vous ne distinguez plus deux points de vue, mais seulement deux lutteurs étreints par une seule et même rage physique. Maintenant le gagnant se relève : il se trouve que c'est notre gentleman de tout à l'heure, mais le voilà méconnaissable, le visage tuméfié, les vêtements en désordre. Physiquement la brute a perdu, mais la brutalité a triomphé. La brute a donc imposé son point de vue. Ainsi d'Hitler et de

1. ARENDT H., « Nightmare and flight », *Partisan Review*, New York, volume 12, n° 2, 1945, p. 259.  
Nous traduisons.

2. COTKIN G., « Illuminating Evil: Hannah Arendt and Moral History », *Modern Intellectual History*, Cambridge, volume 4, n° 3, novembre 2007, p. 477.

l'Europe démocratique. Ce ne sont pas seulement les ruines et les désordres matériels qui marquent le passage du Führer. *La lutte contre les forces qu'il incarnait devant nous a réveillé ces forces parmi nous*<sup>3</sup>. »

Rescapé du camp de Buchenwald, futur compagnon de Rougemont dans le combat fédéraliste, Eugen Kogon s'exprima dans des termes semblables lorsqu'il écrivit en 1945 l'avant-propos de son maître-livre, *L'État SS* :

« *Dans la lutte, déjà, les vainqueurs ont été contraints de descendre au niveau de l'adversaire.* Depuis la Libération, j'ai vu des *Christian Soldiers* qui pouvaient soutenir la comparaison avec des SS. Une photographie de journal montrant la carcasse tordue d'un autobus japonais soufflé par la bombe atomique avec cette légende : "Ils ont vite trouvé le chemin de leurs ancêtres...", une telle photographie me semble peu propre à illustrer le triomphe d'un monde meilleur [...]. Si personne n'osait dire cela, si personne n'était disposé à l'entendre, alors il faudrait s'abandonner à cette impression angoissante que *le cadavre du national-socialisme parvient encore dans sa putréfaction, à empoisonner l'âme de ceux qui ont triomphé de sa forme visible*<sup>4</sup>. »

Au risque d'irriter une partie de son auditoire à Genève, c'est dans cette brèche que Denis de Rougemont s'engouffra. Là où certains préféreraient opposer nettement les vainqueurs aux vaincus, et ne voir essentiellement que le triomphe d'un camp sur l'autre, la lutte a en réalité produit des doubles selon Rougemont. Un peu plus loin dans sa conférence, l'écrivain énuméra une à une les raisons pour lesquelles Hitler incarnait à ses yeux l'*anti-Europe* : « La rage antichrétienne, la rage antisémite, la rage nationaliste et policière, la négation du droit et des droits de la personne, une conception de l'homme réduit au partisan, une technique du mensonge et de la délation, les élites asservies à la louange du chef, la politisation totale de l'existence. » Pour reprendre l'image d'Eugen Kogon, on pourrait supposer qu'une fois Hitler éliminé, tous ces éléments se décomposeraient en même temps que son cadavre. Or, que restait-il désormais, demanda Rougemont ? « À peu près tout cela – moins Hitler<sup>5</sup>. »

### ***Hitler, ou « l'alibi »***

Pour mieux cerner le point de vue de l'écrivain suisse, il est utile de solliciter un instant l'œuvre de l'écrivain Romain Gary, car celle-ci offre – de façon plus frappante encore que le témoignage d'Eugen Kogon – de multiples convergences avec les thèses développées par Rougemont, dans *La Part du diable* comme au début de sa conférence à Genève. En 1945

3. DdR, *op. cit.*, p. 144. Nous soulignons.

4. KOGON E., *L'État SS. Le système des camps de concentration allemands* [1946], Paris, Le Seuil, 1993, p. 7-8. Nous soulignons.

5. DdR, *op. cit.*, p. 145-146.

parut *Éducation européenne*, un roman sur la Résistance qui lança la carrière littéraire de son auteur. *Éducation européenne* est un témoignage d'autant plus intéressant que Romain Gary s'est constamment défendu de tout héroïsme. Ayant servi dans l'aviation française pendant la guerre, décoré de la croix de la Libération, l'homme ne manquait pourtant pas d'exploits à son actif. Mais la leçon principale qu'il retira de ses expériences de lutte contre l'ennemi, leçon qu'il déclina dans une grande partie de son œuvre ultérieure, c'est – comme Hannah Arendt le soulignait en se référant à Rougemont – que les Allemands sont des hommes normaux : au fond, ils ne diffèrent pas vraiment de nous. « Il n'y a pas que les Allemands. Ça rode partout, depuis toujours, autour de l'humanité<sup>6</sup> », écrit Gary. Cela serait trop facile, note Tzvetan Todorov dans sa lecture d'*Éducation européenne*, si le mal n'existe que chez les nazis ; ou, pour reprendre les termes de Rougemont, si Hitler nous servait « d'alibi<sup>7</sup> ». Ce point de vue entraîne des conséquences considérables pour ceux qui ont vaincu le mal, un mal presque trop parfaitement incarné par le nazisme. Car la délivrance n'est que « provisoire » :

« Les héros vainqueurs, explique Tzvetan Todorov, courrent un risque particulier : croire qu'ils sont sortis indemnes du combat qu'ils viennent de remporter contre le mal, qu'ils sont devenus l'incarnation définitive du bien. La guerre contre les nazis a été gagnée, ceux-ci sont maintenant universellement condamnés, eux-mêmes commencent à comprendre qu'ils étaient devenus les agents du mal. Les vainqueurs, eux, risquent de rester aveuglés, d'enfermer le mal dans les « autres » et de l'ignorer en eux-mêmes. *La bonne conscience risque de leur jouer un mauvais tour*<sup>8</sup>. »

Denis de Rougemont pensait que ce mauvais tour était l'un des favoris du diable. En effet, le diable « adore notre bonne conscience ». Or « l'adversaire est toujours en nous. Et c'est pourquoi je pense que le chrétien véritable, s'il existait, serait cet homme qui n'aurait d'autre ennemi à craindre que celui qu'il loge en lui-même ». Si vous souhaitez déjouer les tours du diable, écrivait ailleurs Rougemont, « si vous tenez sérieusement à l'attraper, je vais vous dire où vous le trouverez le plus sûrement : *dans le fauteuil où vous êtes assis*<sup>9</sup> ».

Dans les *Cerf-volants*, publiés en 1980 peu de temps avant sa mort, Gary mit en scène la tonte d'une jeune femme à la Libération. Lila, à laquelle le narrateur Ludo vouait un amour passionné, en fut victime pour avoir autrefois couché avec un Allemand. Alors que Ludo revenait d'une

6. GARY R., *Éducation européenne*, Paris, Gallimard, 1945, p. 76.

7. « Hitler ou l'alibi » est l'un des titres d'un chapitre de *La Part du Diable* : DdR, *La Part du diable*, New York, Brentano's, 1942, p. 43-61.

8. TODOROV T., « Le siècle de Romain Gary », *Mémoire du mal, tentation du bien*, Paris, Robert Laffont, 2000, p. 313-314. Nous soulignons.

9. DdR, *La Part du diable*, op. cit., p. 66, 68-69 et 82.

opération de sabotage afin de libérer les dernières positions occupées par l'ennemi dans la région, il trouva sur la place de son village, nouvellement baptisée « place de la Victoire », une foule de gens rassemblés autour de la fontaine. « Lila était assise sur une chaise, la tête rasée. Le coiffeur Chinot, la tondeuse à la main, le sourire aux lèvres, s'était écarté un peu et admirait son œuvre », exécutée sous la bénédiction des villageois et des résistants de la onzième heure. « C'était fait, accompli, on avait fait payer à la “petite” ses coucheries avec l'occupant. » Choqué par cette humiliation, Ludo poussa un cri de rage, se jeta sur Chinot et le frappa, avant d'emmener Lila avec lui. Déambulant dans les rues et ne sachant où aller, ils trouvèrent refuge chez le boulanger Boyer, qui leur lança cette phrase, étonnante de symétrie lorsqu'on la compare à celle de Rougemont au début de sa conférence sur l'Europe : « À présent, les nazis ont vraiment gagné la guerre. »

Quelques semaines plus tard, les deux jeunes gens se rendirent chez Chinot, afin que Lila se fit à nouveau couper les cheveux, « à la dernière mode », en vue de leur prochain mariage. Chinot, blêmissant à vue d'œil, tenta de s'échapper, mais en vain. Ses efforts pour se justifier sont révélateurs : « Ce n'est pas moi qui ai eu cette idée, je vous le jure ! Ils sont venus me chercher<sup>10</sup>. » La réaction de Chinot fait penser à la lecture que Rougemont fit du récit du Livre de la Genèse : Adam se réfugie derrière les arbres du jardin en accusant Ève d'avoir mangé la pomme la première, tandis qu'Ève rejette à son tour la faute sur le serpent qui l'a séduite. « Voyez, souligne Rougemont : ils vont se cacher, ils n'y sont plus. Et quand on les attrape, ils disent que c'était l'autre<sup>11</sup>. » Ainsi le coiffeur Chinot : ce n'est pas moi, ce sont les autres. Ludo lui répondit alors : « On ne va pas discuter si c'est eux, moi, je, les nôtres ou les autres, mon vieux. C'est toujours nous. Vas-y<sup>12</sup>. »

### « *Les Juifs, les ploutocrates...* »

En faisant d'Hitler un « alibi », Rougemont perçait à jour, selon l'historien Jeffrey Mehlman, la « superficialité de la vision manichéenne de la Seconde Guerre mondiale : aucun camp n'était exempt du mal<sup>13</sup> ». Un tel argument restait totalement étranger à la manière de penser des nazis, attachés au contraire à convaincre que le mal était uniquement chez les autres :

« Ce qu'il y a finalement de plus diabolique chez Hitler, notait Rougemont dans *La Part du diable*, c'est la façon dont il a persuadé le peuple allemand

10. GARY R., *Les Cerfs-Volants*, Paris, Gallimard, 1980, p. 356 et 361.

11. DdR, *op. cit.*, p. 101.

12. GARY R., *op. cit.*, p. 361.

13. MEHLMAN J., « Denis de Rougemont, gnostique de New York », *Émigrés à New York. Les intellectuels français à Manhattan (1940-1944)*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 107.

que toutes ses misères venaient de l'extérieur, de l'étranger, du traité de Versailles, ou des Juifs, ou des Soviets, ou des ploutocrates anglo-saxons, donc *des autres*, toujours des autres – et jamais du peuple allemand lui-même<sup>14</sup>. »

Après la guerre se posait par conséquent la question de la rééducation de ce peuple, d'une « cure sévère » de désintoxication<sup>15</sup>. C'était une œuvre de longue haleine, car l'état d'esprit était profondément enraciné. À Genève, Rougemont nota que l'antisémitisme, ce « mal infernal », était loin d'avoir disparu avec « l'écrasement de son foyer<sup>16</sup> ». En novembre 1946, malgré les efforts de dénazification entrepris par les autorités américaines dans leur zone d'occupation, on comptait ainsi encore plus d'un tiers d'Allemands persuadés que l'extermination des Juifs avait été nécessaire pour leur sécurité<sup>17</sup>.

Quelques temps auparavant, Rougemont avait été frappé par la lecture d'un article rapportant une série d'échanges musclés entre un officier américain du gouvernement civil et un groupe d'Allemands rassemblés dans la rue d'une ville occupée. L'Américain leur avait demandé s'ils étaient nazis, or tous jurèrent le contraire. L'officier fit alors remarquer que le peuple allemand avait plébiscité « par cinq fois le régime hitlérien, par d'écrasantes majorités », puis fut interrompu par l'un de ses interlocuteurs : « Ce que vous dites là, ce ne sont que des mensonges propagés à l'étranger par les Juifs, les ploutocrates américains, les démocrates et les bolcheviks ! » Douze années d'un régime propagant de tels mensonges ne pouvaient s'effacer du jour au lendemain. Rougemont en concluait à la nécessité impérieuse d'élaborer « un plan d'éducation politique pour les nouvelles générations allemandes » :

« Leur inculquer dès la plus tendre enfance le respect sacré de la définition légale et objective de quelques mots. Responsable est celui qui a tiré le premier. [...] Nazi, celui qui accuse dans la même phrase *les Juifs, les ploutocrates américains, les démocrates et les bolcheviks*<sup>18</sup>. »

### ***Parti, nation : succès des mystiques séculières***

Dans l'inventaire des symptômes d'un mal toujours agissant, le rôle déclinant du christianisme occupa une place particulière au début de la conférence de Denis de Rougemont. L'écrivain ne sembla pas décrire ce phénomène avec nostalgie, comme le ferait un propriétaire pleurant le bien

14. DdR, *op. cit.*, p. 65.

15. DdR, « Les nouveaux aspects du problème allemand », *Le Figaro*, Paris, n° 556, 30 mai 1946, p. 3.

16. DdR, *L'Esprit européen*, *op. cit.*, p. 146.

17. Selon un sondage cité dans JUDT T., *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945* [2005], Paris, Armand Colin, 2007, p. 80.

18. DdR, « Le mensonge allemand », *Le Figaro*, Paris, n° 312, 16 août 1945, p. 1.

qu'il a perdu. Il dressait un constat, au caractère irréversible : « On doit considérer comme liquidée, au sens le plus récent de ce terme, l'illusion d'une chrétienté identifiable avec le concept de l'Europe, *Die Christenheit oder Europa*, selon le titre du fameux essai de Novalis. » Mais plus grave selon lui était le déplacement de la foi qui, « libérée des dogmes religieux », renaissait de façon plus radicale encore dans la sacralisation du parti. Ce transfert du sacré était d'autant plus préoccupant qu'il atteignait en particulier les élites, dont la fonction était précisément de combattre le conformisme dicté par les mystiques politiques :

« Le fanatisme d'aujourd'hui n'est plus religieux, mais politique. [...] Dans telles grandes capitales de l'Europe, on voit des écrivains et des savants donner des gages d'apparente loyauté au parti le plus menaçant, comme autrefois Descartes en donnait à l'Église. [...] Ces lâchetés intellectuelles se parent des noms d'amour du peuple, de discipline révolutionnaire, d'antifascisme, en sorte qu'à les dénoncer au seul nom de la bonne foi ou de la véracité, on prend l'air d'attaquer la cause des prolétaires, et tout essai de critique libre se voit taxé de réaction<sup>19</sup>. »

Rougemont n'accusait pas nommément les responsables de ces dérives, mais – si l'on s'en tient à la situation française, qui à l'évidence motivait son jugement – il est clair que les communistes, qui exerçaient alors leur « hégémonie<sup>20</sup> » sur le champ intellectuel et politique, *via* Aragon et les *Lettres françaises*, étaient ici directement mis en cause. Critiquant les Rencontres de Genève et leur « bavardage de l'Europe », Aragon allait d'ailleurs donner à sa manière, différente de Sartre – nous y reviendrons dans le chapitre suivant –, un exemple typique de contre-modèle d'engagement intellectuel au sens où l'entendait Rougemont. Il est remarquable à cet égard que la charge d'Aragon se fût en partie fondée sur la défense du nationalisme, autre manifestation de ce transfert du sacré dont Rougemont soulignait les dangers en 1946. Au yeux de l'écrivain suisse, en effet, le nationalisme entretenait « des rancunes séculaires, d'absurdes vanités locales », en maintenant « encore des barrières de visas, d'exorbitants tarifs douaniers, des censures plus ou moins avouées et de ruineux budgets de défense nationale. Un pays qui ne peut pas vêtir ses déportés trouve encore le moyen de faire des uniformes et discute la couleur des parements, cependant que la bombe atomique, à Bikini, vient de changer en une seconde la couleur même de l'océan<sup>21</sup> ». Qualifié de « maladie romantique de l'Europe », le nationalisme constituait l'un des pivots à partir desquels Rougemont élabora en contrepoint sa théorie du fédéralisme. Aragon ne manqua pas de rebondir sur ce passage de la conférence, pour dénoncer cette « Europe » qui semblait « surtout s'opposer au nationalisme des

19. DdR, *L'Esprit européen*, op. cit., p. 145-146.

20. SAPIRO G., *La Guerre des écrivains (1940-1953)*, Paris, Fayard, 1999, p. 564.

21. DdR, op. cit., p. 147.

nations qui la composent. Bien que le national-socialisme, qui n'était ni national ni socialiste, puisse avoir l'air visé par cette mise en accusation du nationalisme, la simple phrase sur Bikini et les vêtements de déportés qu'a prononcée M. Denis de Rougemont prouve que le nationalisme français peut sembler plutôt être incriminé dans ces conversations que l'hitlérisme généralement passé sous silence<sup>22</sup>. S'en prendre à la nation, en particulier la française, c'était apparemment toucher un point sensible. À en croire Aragon, les orateurs à Genève ne souhaitaient ni plus ni moins qu'abdiquer « cette réalité vivante qui s'appelle la France ». La nation, c'était « le terreau même dont nous sommes les feuilles où la culture pousse ses profondes racines et puise sa force et sa vie ». On sent ici planer l'ombre de Barrès : il n'est d'ailleurs pas surprenant qu'Aragon accusa Jean Guéhenno et son « horreur du nationalisme » quand ce dernier, toujours aux Rencontres, mit l'auteur des *Déracinés* dans le même sac que Maurras<sup>23</sup>.

### *Une résistance « avortée »*

« À un certain niveau, estimait l'historien Pierre Chaunu, il n'y a plus de coupables, il y a le malheur. [...] En 1919, les Français avaient pu avoir l'illusion d'être sortis vainqueurs (en quel état, à quel prix?) ; en 1946, nul n'était assez bête pour croire à de telles sornettes. Il n'y avait que des vaincus. C'était l'espèce humaine qui avait perdu. » Toutefois, il y avait encore quelques raisons d'espérer en l'homme, ajoutait Chaunu, rendant hommage à son maître Fernand Braudel, lequel manifesta de la compassion à l'égard des soldats allemands qui l'avaient retenu prisonnier au camp de Lübeck. « Il dit avoir partagé la souffrance de ces hommes et de ce peuple : – *Ils connaissent en 1945 ce que nous avons connu en 1940.* Et à la question : – *N'avez-vous pas ressenti une sorte de vengeance ? – Non, vraiment pas. C'était le malheur, la communion dans le malheur...* » Braudel, le Lorrain welche<sup>24</sup>. » Dans un texte de mai 1946, Rougemont remarquait également que certains résistants n'étaient pas animés par l'esprit de revanche, mais témoignaient au contraire de cette même « communion dans le malheur » : « Beaucoup de Français, rentrant de Suisse, s'étonnent de voir que chez des neutres on manifeste tant de haine pour les Allemands. Et beaucoup de Suisses s'étonnent de voir des résistants parler avec humanité de leurs bourreaux... » Pour Rougemont, on pouvait déceler à travers cette attitude un premier pas vers la réconciliation. Ce n'était pas qu'une manifestation d'humilité face à l'immensité du désastre. Son intérêt tenait essentiellement au fait qu'elle était orientée vers la « guérison » de l'adversaire, et non vers

22. ARAGON L., « Les élites contre la culture », *Les Conférences de l'Unesco*, Paris, Fontaine, 1947, p. 101-102.

23. GUÉHENNO J., *L'Esprit européen*, op. cit., p. 107.

24. CHAUNU P., « Réconciliation », F.-D. LIECHTENHAN (dir.), *Europe 1946, entre le deuil et l'espoir*, Bruxelles, Complexe, 1996, p. 197.

son « enfermement dans la misère ». Cette « pitié active » était selon lui la seule « capable de définir une politique<sup>25</sup> ».

Si Rougemont louait la qualité de certains résistants, il se montra en revanche très critique à Genève envers l'évolution globale du mouvement : « La Résistance européenne, déclarait-il, admirable sursaut d'une liberté blessée qui se défendait, mais aussi d'un espoir exigeant qui attaquait, est en train d'avorter sous nos yeux et pas un résistant ne me contredira. Des habitudes prises dans la lutte clandestine, ce sont les pires qui se perpétuent, non les meilleures : le mensonge et non pas le témoignage au risque de sa vie; le marché noir et non l'entraide communautaire; la dénonciation partisane, non pas le régime d'union sacrée<sup>26</sup>. » La charge est d'une noirceur extrême, peu compréhensible faute d'être suffisamment argumentée. Rougemont rejoignait ici les accents crépusculaires de Bernanos, autre exilé rentré d'Amérique, dont la tirade sur le marché noir quelques jours plus tard laissa l'assemblée sans voix, devant l'image de ces « mains dont le souvenir vous hante la journée faite, au point qu'on craint d'en voir tomber de la poche de son pantalon avec la menue monnaie, chaque soir en se couchant, et se réfugier sous le lit; le marché noir, oui, c'est pour moi ce grouillement de mains », comme le grouillement des « crabes sur un cadavre ». Bernanos, c'est aussi la hantise d'une Europe qui se déchristianise, « comme un homme se dévitaminise<sup>27</sup> »; c'est la dénonciation d'une Résistance qui se transforme en « mystique » sous l'effet de la propagande officielle. Tous les textes de cette époque charient le pessimisme foncier d'un homme révolté contre « l'imposture de la Libération » : « Un Français libéré n'est pas forcément un homme libre<sup>28</sup>. »

« Il y a un temps pour Jérémie et un temps pour Salomon », rétorque l'historien Pascal Ory, après avoir toutefois salué la « réussite littéraire » du prophète de malheur<sup>29</sup>... Peut-on en dire autant de Denis de Rougemont ?



Déchristianisation, persistance de l'antisémitisme, renouveau du nationalisme et de l'activisme partisan, déclin de l'esprit de résistance : c'est un sombre tableau que Rougemont dépeignait au début de sa conférence. En outre, il serait erroné de croire que son anticomunisme se fondait alors sur la défense du capitalisme, car tous deux étaient renvoyés dos à dos. C'était un « ordre libertaire, personneliste<sup>30</sup> », que réclamait l'écrivain, quelque chose d'inédit, qui échappait à la distinction gauche-droite. « Si l'on se bat en Europe demain, ce sera au nom de la démocratie contre

25. DdR, « Les nouveaux aspects du problème allemand », *op. cit.*, p. 3.

26. DdR, *L'Esprit européen*, *op. cit.*, p. 146.

27. BERNANOS G., *L'Esprit européen*, *op. cit.*, p. 265-266 et 272.

28. Cité dans DURAND D., « Un témoin du dernier combat (1945-1948) », M. GOSSELIN et M. MILNER (éd.), *Bernanos et le monde moderne*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1989, p. 295.

29. ORY P., « L'esprit européen », *L'Europe? L'Europe*, Paris, Omnibus, 1998, p. 421.

30. DdR, *Politique de la personne*, *op. cit.*, p. 8.

le peuple, au nom du peuple contre les libertés, j'entends au nom de la dictature du prolétariat contre la liberté du capital, c'est-à-dire au nom d'une confusion contre une autre confusion, d'une superstition contre un mythe, de quelques scélérats déclarés infaillibles contre un groupe d'autres scélérats qui se disent de bonne volonté<sup>31</sup> ! » Il faudrait écouter cette première partie de la conférence – dont une archive sonore existe à la Radio suisse romande<sup>32</sup> – pour mesurer les remous qu'elle provoqua dans la salle. Le témoignage de Maurice Merleau-Ponty en donne une petite idée, qui voyait en Rougemont, « transformé par son public natal », non pas le personnage « souriant et élégant » qu'il avait croisé à Paris avant-guerre, mais un homme « sévère et musclé comme un conducteur de peuples<sup>33</sup> ».

Rougemont péchait-il ici par excès de sévérité? C'est en tout cas ce que suggéra le philosophe Jean Wahl, qui connaissait la thèse centrale de *La Part du diable* : « À ce moment-là, ce n'est pas le Rougemont que nous aimons qui parlait. [...] Hitler n'est pas en nous. » Wahl refusait de comparer les situations :

« L'hitlérisme, nous dit Rougemont, n'est que la première crise; et c'était nous amener à numérotter les crises en courant ce danger de repousser au second plan la grande crise par laquelle nous venons de passer et que nous avons dépassée. Nous avons entendu dire que le totalitarisme change d'étiquette, et nous avons reconnu l'un des slogans de l'anticommunisme. Quoi que le conférencier nous ait dit, nous avons su que la résistance n'avait pas fini dans le mensonge, le marché noir et la dénonciation partisane; et qu'il y a une énumération des adversaires qui est légitime et nécessaire<sup>34</sup>. »

Au-delà de cette critique, il semble ici intéressant d'observer la chose suivante : la plupart des « maladies européennes » inventoriées par l'écrivain suisse offrent, à leur manière, une *définition en négatif de la personne humaine*. Dans la justice sommaire pratiquée par les vainqueurs; dans la rage antisémite et dans le ressentiment; dans le mensonge et la délation; dans l'embriagadement auquel se livrent certains intellectuels, déléguant leur responsabilité au parti; comme, enfin, dans la passion nationaliste, qui réduit le citoyen à un soldat en uniforme, il y a à chaque fois selon Rougemont une abdication, une carence de la personne; à chaque fois se révèle « l'œuvre du diable », comme agent de bonne conscience, comme agent déresponsabilisant – ou *dépersonnalisant* –, plongeant les hommes dans l'anonymat de la foule, du parti ou de la nation. « Le diable est légion<sup>35</sup>. »

31. DdR, *L'Esprit européen*, op. cit., p. 148.

32. Sous les cotes CDR 2768, 2769 et 2770.

33. MERLEAU-PONTY M., « Pour les Rencontres internationales », *Les Temps modernes*, Paris, n° 19, avril 1947, p. 1340.

34. WAHL J., « Les Rencontres internationales de Genève », *Fontaine*, Alger, n° 56, novembre 1946, p. 639-640.

35. DdR, *La Part du diable*, op. cit., p. 32.

## Mesure et démesure : l'Europe entre les deux Grands

Aux prises avec ses démons internes, l'Europe décrite par Denis de Rougemont apparaît, à première vue, comme une cause perdue. Ce constat semble accréditer les théories de la décadence dont l'écrivain rappela qu'elles fleurissaient après la Première Guerre mondiale, dans les œuvres de d'Oswald Spengler, Paul Valéry et Johan Huizinga notamment. D'autant que la crise européenne se voyait au surplus aggravée par un fait purement objectif : la perte de prestige et de puissance du Vieux Continent, au profit des deux Grands. « *Ce sont eux qui ont gagné la guerre, et non pas nous. Ce sont eux qui ont repris en charge le progrès et la foi au progrès.* » Et nous restons avec l'héritage d'une défaite, notre conscience inquiète et fatiguée, notre scepticisme lucide... » C'est cette situation inédite, « totalement renversée », et la façon dont l'écrivain y vit une possibilité et un espoir nouveaux, qu'il convient maintenant d'examiner.

### Fausse conscience ?

En l'espace de trois décennies et deux guerres, l'Europe avait brutalement chuté de la position centrale qui était la sienne. Elle n'était plus qu'une zone intermédiaire, une enclave, un « petit cap de l'Asie », en même temps qu'un objet de convoitise. Rougemont décrivit cette dépossession, qui atteignait presque tous les domaines de la civilisation, « les *machines* et les *capitaux*, les *idéaux contagieux* et les *armes*, le *grand commerce* et jusqu'à la *curiosité* de la planète<sup>36</sup> ! » L'Europe se trouvait désormais, « de gré ou de force, *ailleurs* », note un commentateur de l'écrivain<sup>37</sup>. Or, plutôt que de se laisser aller au défaitisme ambiant, Rougemont allait précisément tirer partie de cette faiblesse pour la transformer en vertu. Cette opération impliqua une rupture d'échelle, selon laquelle l'Europe fut désormais définie en fonction de contre-modèles situés *non plus en elle-même, mais au dehors* : ces deux « nouveaux empires qui se désignent typiquement par des lettres et presque les mêmes : US d'une part, URSS de l'autre<sup>38</sup> ». Ici se situe la « volte de l'espoir » selon Jean Starobinski, la « fausse conscience » selon Thierry Hentsch.

« Dans cette conférence, indique Jean Starobinski, Rougemont avait commencé par porter le jugement le plus désabusé, comme si tout était perdu. Mais dans le péril, un dernier secours peut survenir : un secours qui ne serait rien d'autre que la résolution de ne pas accepter le pire, et de faire face au péril. Ce n'est pas un artifice de rhétorique. Le personnalisme de

36. DdR, *L'Esprit européen*, op. cit., p. 148 et 152.

37. DETHURENS P., *Écriture et culture : écrivains et philosophes face à l'Europe (1918-1950)*, Paris, Champion, 1997, p. 302.

38. DdR, *L'Esprit européen*, op. cit., p. 154.

Rougemont n'est jamais plus affirmatif que lorsqu'il peut prendre appui sur un *non* qu'il oppose à l'inacceptable, et lorsqu'en vue du but qu'il se donne, il n'a nul autre secours que les forces que lui donne sa foi. L'argumentation de Rougemont – une fois les constats établis – repart sur une question : si l'Europe était “américanisée”, ou “soviétisée”, si elle devenait “un musée ou une colonie”, “qu'y perdrait le monde? qu'y perdraient nos enfants?” La réponse “tient dans un très petit mot, vague et poignant : c'est le mot *âme*<sup>39</sup>.” »

Cette *âme*, c'était une autre manière de désigner l'« esprit européen » selon Rougemont. La possibilité même que les Rencontres de Genève pussent avoir lieu en prouvait d'ailleurs l'existence, bien réelle à ses yeux :

« En Amérique, je pense que ces rencontres seraient un four, ou un *flop*, comme ils disent. La diversité de nos points de vue inquiéterait l'auditeur plus qu'elle ne l'intéresserait. L'Américain moyen demande une solution qu'il puisse appliquer en sortant, là où nous cherchons avant tout un approfondissement de la conscience. En Russie, je ne crois pas être injuste en affirmant que ces rencontres seraient simplement interdites, ou conduiraient leurs malheureux initiateurs sur le banc des aveux spontanés<sup>40</sup>. »

D'autres exemples illustrent cet essai de spécification, qui confine souvent à la caricature de l'autre. Face à l'Européen, qui exalte et incarne la singularité et l'exception, Rougemont décrivait ainsi l'Américain ou le Russe comme des hommes aseptisés, standardisés : « *L'homme exemplaire*, pour nous, c'est l'homme exceptionnel, c'est le grand homme; pour eux, c'est au contraire l'homme moyen, le *common man*, base ou produit des statistiques. Pour nous, l'homme exemplaire, c'est le plus haut exemple; pour eux, c'est l'exemplaire de série<sup>41</sup>. »

Rougemont dressait le portrait d'une Europe rêvée, dernier refuge de l'*âme*, lieu d'un équilibre précaire dont les deux grands empires ne connaissaient pas le secret. Menacée dans sa survie même, elle devait impérativement réaliser l'union, au risque de perdre ce qui restait de son fragile héritage.

Ce renversement de perspective s'effectua au prix d'une dissociation entre l'*Europe* et l'*Occident*, autrement dit entre la *culture* et la *civilisation*. Passant d'une position de dominante à dominée, l'Europe pouvait ainsi toujours se prévaloir d'un monopole unique, celui de la culture, vis-à-vis de laquelle la civilisation – florissante, voire « monstrueuse » en Amérique et en Russie, à travers le capitalisme et l'étatisme déployés « sans frein ni contre-poids » – n'était jamais en définitive que le produit dérivé. C'est précisément cette dissociation que Thierry Hentsch récuse, car elle trahit selon lui une « fausse conscience » de ce qu'est l'Europe, conscience aussi fausse

39. STAROBINSKI J., *Table d'orientation*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1989, p. 187-188.

40. DdR, *op. cit.*, p. 155-156.

41. *Ibid.*, p. 156.

que l'avait été celle gouvernant l'ancienne dichotomie Orient-Occident qui prévalait jusque-là, de Bodin à Hegel, quand l'Europe se confondait encore avec l'Occident. Dans la perspective moderne, en effet, l'Orient, monde obsolescent et immobile, préparait « l'avènement de l'Occident », c'est-à-dire « l'accomplissement de la Raison » et du progrès. Dans la perspective tracée par Denis de Rougemont, l'Europe constituait la « vérité profonde » de l'Occident, celle « d'avant les trahisons », russe et américaine. Dans les deux cas, l'affirmation identitaire implique le « dénigrement » de l'autre :

« Du moment que l'Europe a conscience de sa faiblesse, note Thierry Hentsch, elle doit se mettre en quête d'une nouvelle spécificité à partir de laquelle reconstruire son identité. [...] C'est, cette fois, le Russe et l'Américain – face auxquels l'Européen se sent amoindri – qui servent de contraste et de repoussoir. L'usage de l'autre n'a plus seulement pour fonction d'établir notre spécificité, mais de dénigrer chez cet autre les fondements de son incontestable supériorité matérielle en désignant le manque qui l'habite<sup>42</sup>. »

Avec plus de quarante ans d'écart, Thierry Hentsch marche ici dans les pas de Karl Jaspers, qui avait réagi à l'époque de façon presque identique en écoutant la conférence de Denis de Rougemont. Tout en se déclarant d'accord avec l'essentiel de l'exposé, Jaspers trouvait la comparaison abusive : « Car l'Europe se trouve aussi en Russie et en Amérique. Les deux pays sont beaucoup plus riches et certainement moins unifiés qu'on ne l'a dit. J'aime l'Europe comme M. de Rougemont, mais cet amour de l'Europe, [...] nous ne pouvons en vivre. Pour que nous puissions vivre, il nous faut le monde entier<sup>43</sup>. » La réaction de Jaspers n'était pas isolée : la manière dont Rougemont opposa l'Europe à ses « deux filles ingrates » fut accueillie avec de profondes réserves par de nombreux participants, quelques-uns suspectant l'écrivain de trahir par ses propos une forme de « nationalisme européen<sup>44</sup> ». Alors que Jean Wahl voyait dans le début de sa conférence la manifestation d'un « complexe d'infériorité », c'est l'arrogance de Rougemont qui était désormais dénoncée, le paradoxe mérite d'être relevé ! En déclarant que l'Europe détenait encore, malgré tout, « une supériorité, une toute petite, qui est la culture », Rougemont rompait la convention tacite de modestie face à la catastrophe. Tout en se défendant du péché d'orgueil, il protesta contre cet « impérialisme européen de l'humilité<sup>45</sup> » dont faisaient preuve ses détracteurs du jour, et l'intelligentsia dans son ensemble. Tous « se frappent la poitrine » au nom de l'Europe, dans des discours au ton « presque posthume<sup>46</sup> ». L'enjeu qui se posait

42. HENTSCH Th., « L'usage de l'autre dans la construction du mythe de l'Europe », G. DE PUYMÈGE (éd.), *Du personnalisme au fédéralisme européen*, op. cit., p. 233, 236-237.

43. JASPER K., *L'Esprit européen*, op. cit., p. 200.

44. Voir les interventions d'Ernst von Schenck, Antoine Goléa, Fernand-Lucien Müller, *L'Esprit européen*, op. cit., p. 208, 213, 236.

45. DdR, op. cit., p. 214.

46. DdR, *L'Europe en jeu*, Neuchâtel, La Baconnière, 1948, p. 48.

à Rougemont était précisément de faire de l'Europe une réalité vivante, même après le désastre. Aux heures les plus sombres, l'écrivain se refusait à penser l'Europe comme décadence et comme « impuissance », ainsi que le fit Jaspers<sup>47</sup>, ou comme « échec », ainsi que le fit Thierry Hentsch à sa suite<sup>48</sup>.

Les réserves exprimées n'étaient pas négligeables, et le travail de démytification entrepris par Thierry Hentsch est plus que nécessaire. Notons néanmoins que la notion de « personne humaine » demeurait, en 1946 comme auparavant, l'axe central d'interprétation de l'écrivain. Or, comme le souligne Jean Starobinski, la personne selon Denis de Rougemont était avant tout un « postulat », non un « constat<sup>49</sup> ». Cette dimension est essentielle : à travers l'Europe et la personne, Rougemont ne décrivait pas des réalités tangibles, il définissait une espérance, et les lignes d'un programme d'action. À cette condition, la comparaison avec les « deux filles ingrates » restait donc de son point de vue légitime, pour autant qu'elle permettait à ces notions de mieux se définir, « par contraste ». La personne étant définie comme une bipolarité, il n'est d'ailleurs pas surprenant que la bipolarité du monde après 1945 offrit à Rougemont le point de repère de son analyse. C'est du reste le concept de personne qu'il faudrait interroger, et au besoin critiquer en soi – non exclusivement en fonction de ses contre-modèles malmenés. (Rappelons ici l'autocritique sans indulgence du début de la conférence : le contre-modèle se trouve également « *dans le fauteuil où l'on est assis* »...)

Mais qu'est-ce précisément que la personne humaine, selon Denis de Rougemont ?

### *L'Europe, au service de la personne*

« Toute politique suppose, qu'on le veuille ou non, une idée de l'homme et de la condition humaine<sup>50</sup>. » Cette idée de l'homme, c'est la personne, que Rougemont désigna aux Rencontres de Genève comme un être au carrefour de la « liberté » et de « l'engagement<sup>51</sup> ». La notion de « personne » est marquée par une théologie et une philosophie politique dont l'écrivain suisse avait défini les contours lorsqu'il s'était installé à Paris au début des années 1930. Il trouva alors des réponses à ses propres préoccupations dans l'effort de clarification doctrinale entrepris par les groupes *Esprit* et *L'Ordre nouveau*.

47. JASPERS K., *op. cit.*, p. 206.

48. HENTSCH Th., *op. cit.*, p. 239.

49. STAROBINSKI J., *op. cit.*, p. 188.

50. DdR, « À hauteur d'homme », *Réforme*, Paris, n° 63, 1<sup>er</sup> juin 1946, p. 1.

51. DdR, *L'Esprit européen*, *op. cit.*, p. 157.

Si le terme de « personnalisme » entra en France dans le langage philosophique au début du siècle, grâce à l’œuvre de Charles Renouvier<sup>52</sup>, cette œuvre « dormait dans les bibliothèques » et ne toucha « qu’un petit nombre d’esprits spéculatifs<sup>53</sup> ». C’est d’ailleurs non pas chez Renouvier, mais dans la tradition chrétienne et dans la phénoménologie allemande qu’il faut voir les influences les plus profondes de ces groupes « non-conformistes », qui allaient installer le personnalisme comme école de pensée, voire comme « drapeau » dans le paysage intellectuel français de l’entre-deux-guerres. Rougemont s’appropria pleinement cette réflexion, qu’il nourrit de ses propres recherches, et dont il tira les concepts centraux de sa pensée sur l’Europe. S’il existe des débats quant à la généalogie du personnalisme et à la coloration particulière que donnèrent respectivement *Esprit* et *L’Ordre nouveau* à cette notion<sup>54</sup>, on insistera ici provisoirement sur ce qui les rassemble : ce qui n’était qu’une science relativement confidentielle chez Renouvier devint de fait un mot d’ordre, une réaction face aux violences que la modernité semblait faire peser sur la personne. Chaque homme, soulignait ainsi Emmanuel Mounier, s’est peu à peu abandonné « à l’anonymat du *monde de l’on*. Le monde moderne, c’est cet affaissement collectif, cette dépersonnalisation massive. [...] Tout un vocabulaire impersonnaliste a consacré cette carence. On est objectif, on est neutre, on a des idées générales, ou des opinions. On est surtout indifférent, même quand l’apparence est contraire ». Face à cette indifférence, les personnalistes en appelaient à l’acte, à l’engagement. Or cet engagement ne pouvait exister qu’au sein d’une communauté à instaurer. Celle-ci ne s’opposait pas à la personne, il s’agissait plutôt de créer des « *personnes de personnes*<sup>55</sup> ».

Mounier insistait beaucoup sur l’aspect communautaire du personnalisme. Rougemont lui aussi, mais fort de sa tradition protestante, il recentra fréquemment son message sur l’idée d’unicité, de liberté, de vocation et de création. Ainsi, « le lieu de toute décision qui crée, c’est la personne. Toute l’agitation du monde n’est rien de plus qu’une certaine question qui m’est adressée, et qui ne se précise en moi qu’à l’instant où elle me constraint d’agir<sup>56</sup> ». Bien qu’unique par définition, la personne n’en demeure pas moins, pour reprendre les termes du théologien Karl Barth, un « être dans la rencontre<sup>57</sup> » : elle n’existe pas, elle *co-existe*. Sa liberté est limitée par la présence du prochain, par la responsabilité qu’elle se doit d’exercer à son égard. Elle est donc un équilibre constant à réaliser entre des pôles

52. RENOUVIER Ch., *Le Personnalisme*, Paris, Alcan, 1903.

53. BAUDOUIN Ch., *Découverte de la personne*, Paris, Presses universitaires de France, 1940, p. 65.

54. ROY Ch., « Emmanuel Mounier, Alexandre Marc et les origines du personnalisme », G. COQ (dir.), *Emmanuel Mounier. L’actualité d’un grand témoin*, volume 1, Paris, Parole et Silence, 2003, p. 19-49.

55. MOUNIER E., *Révolution personnaliste et communautaire*, Paris, Éditions Montaigne, 1935, p. 79-80 et 91.

56. DdR, « Grammaire de la personne », *Hic et Nunc*, Paris, n° 5, janvier 1934, p. 18.

57. BARTH K., *Dogmatique*, volume 3, tome II, Genève, Labor et Fides, 1961, p. 268.

contradictoires, en interactions dynamiques. Liberté-responsabilité : deux termes antagonistes, et cependant indissociables, qui définissent la personne comme le lieu par excellence du conflit humain. Cette dimension conflictuelle, dialogique, est fondamentale si l'on souhaite appréhender correctement la pensée de Denis de Rougemont. Il n'y a pas de fusion dans la communauté, il faut insister sur ce point : « Le rapport véritable entre les hommes, c'est la communauté des personnes responsables. Mais la communauté n'est rien de plus [...] que l'expression des rapports personnels. Elle a son centre en *chacune* des personnes qui la composent, et ne peut pas être définie par autre chose que par ce centre (par exemple, par l'État, ou par le Parti<sup>58</sup>). » Notant des similitudes avec le *Je et Tu* de Martin Buber<sup>59</sup>, Thomas Keller considère à cet égard que Rougemont est « probablement le penseur le plus dialogique parmi les personnalistes fédéralistes<sup>60</sup> ». Cette dialogique est à la fois une source de déchirement, mais aussi un facteur dynamique de mouvement, de création.

Pour Rougemont, il n'était pas de réponse plus adéquate au caractère à ses yeux historiquement contradictoire, dialectique de l'homme européen. C'est peut-être là un des traits qui le distinguent en partie d'autres penseurs personnalistes, à savoir sa volonté, pour la première fois exprimée nettement à Genève en 1946, de lier à la figure de l'*homo europeanus* la notion de personne, comme si celle-ci était, d'un point de vue non plus seulement éthique mais aussi anthropologique, le fondement et le but final de « l'esprit européen ». Cette tension entre éléments antagonistes, l'écrivain la concevait en effet comme une traduction fidèle de la culture européenne, culture du conflit permanent : « À l'origine de la religion, de la culture et de la morale européenne, il y a l'*idée de la contradiction, du déchirement fécond, du conflit créateur*. Il y a ce signe de contradiction par excellence qui est la croix. » En dépit de la déchristianisation apparente des sociétés, le leg du christianisme restait puissant selon lui, dans la mesure où il continuait à alimenter une forme archétypale de la pensée européenne. Rougemont considérait ainsi que le Vieux Continent était le lieu sur la Terre qui concentrat la plus forte densité dialectique. En vertu de cette dialectique, qui contrastait avec la prétendue volonté d'homogénéisation de ses deux contre-modèles, les deux « empires » qui n'aspiraient qu'à « l'unanimité » et à « l'organisation bien huilée », il affirmait que l'Europe se caractérisait symptomatiquement par sa propension à produire des figures extrêmes :

« Le but [de l'Européen] n'est pas le bonheur, mais la conscience plus aiguë, la découverte d'un sens, d'une signification, fût-ce dans le malheur de la passion, fût-ce dans l'échec. Ils visent à l'inconscience heureuse, et nous à la conscience à n'importe quel prix. Ils veulent la vie, nous des raisons de

58. DdR, *Penser avec les mains*, op. cit., p. 239.

59. BUBER M., *Je et Tu* [1923], Aubier, Paris, 1992.

60. KELLER Th., « Le personnalisme de l'entre-deux-guerres... », op. cit., p. 509.

vivre, même mortelles. Voilà pourquoi l'Européen typique sera tantôt un révolutionnaire ou un apôtre, un amant passionné ou un mystique, un polémiste ou un guerrier, un maniaque ou un inventeur. *Son bien et son mal sont liés*, inextricablement et vitalement. [...] Nous le voyons, dans ses plus purs modèles, crucifié entre ces contraires qu'il a d'ailleurs lui-même définis : l'immanence et la transcendance, le collectif et l'individuel, le service du groupe et l'anarchie libératrice, [...] les règles du jeu qui sont pour tous et la vocation qui est pour un seul<sup>61</sup>. »

L'homme de la contradiction, l'homme dialectique par excellence : telle est donc la formule qui résumait l'Européen. C'est sur cette analyse que se greffa ensuite la morale, l'éthique personnaliste, Rougemont précisant que cet Européen « n'accepte pas d'être réduit à l'un ou à l'autre de ces termes » : assumer ces termes contradictoires mais également valables, vivre leur tension de manière positive, c'était en effet se réaliser pleinement en tant que personne, « libre et responsable », ou encore « libre et engagé ». Or, pour que l'épanouissement des personnes fût possible, Rougemont considérait nécessaire de poser cette tension constitutive comme la mesure absolue à partir de laquelle les institutions européennes devaient se définir. Car si la tension se relâche, c'est l'anarchie ou la dictature, au niveau personnel comme au niveau politique.

Afin d'illustrer sa thèse, l'écrivain procéda significativement par *personification* des régimes politiques. Lorsque la personne est malade, si l'on peut dire, deux cas de figure se produisent : ou bien l'individualisme domine et provoque l'anarchie dans les démocraties – telle est la logique d'atomisation qui gouverne une société essentiellement capitaliste ; ou bien le collectivisme s'impose, et conduit dans le cas extrême au système totalitaire, où l'égoïsme individuel se mue en abandon militant, où chaque homme n'est plus qu'un numéro, fondu dans la masse que forme la nation galvanisée par l'État – une nation à laquelle chacun se donne entièrement, au prix de sa vocation personnelle, et même de sa vie. L'opposition ici n'est qu'apparente, car de l'anarchie découle logiquement, par une sorte d'appel d'air, la restauration d'un pouvoir fort et autoritaire, lequel provoque à son tour des révoltes fondées sur un besoin brimé d'autonomie : le cercle « diabolique » se referme : « Le trésor de l'Europe, affirmait Rougemont, c'est son idée de l'homme. Mais c'est un trésor explosif, d'où la nécessité d'une vigilance ardente autour de cette notion centrale de la personne, car ses déviations perpétuelles vers l'individu sans devoirs et le militant sans droits sont les vraies causes de nos malheurs sociaux. » Pour sortir du cercle, il fallait des institutions « à hauteur d'homme, traduisant dans la vie de la culture, comme dans les structures politiques, les tensions fondamentales<sup>62</sup> » que nous venons d'évoquer : or seule la tradition fédéraliste, selon l'écrivain,

61. DdR, *L'Esprit européen*, op. cit., p. 154-156.

62. *Ibid.*, p. 160 et 157.

pouvait offrir le cadre de telles institutions. Revenant sur la nature des régimes totalitaires apparus dans les années 1930, Rougemont affirmait que ces régimes, formes extrêmes du nationalisme étatisé, étaient la négation de la personne dans l'ordre privé, et l'exakte antithèse du fédéralisme dans l'ordre politique :

« Je compare le nationalisme à une espèce de court-circuit dans la tension normale qu'il s'agit de maintenir entre le particulier et le général. D'une part, en effet, le nationalisme écrase les diversités vivantes sous prétexte d'unification [...]. D'autre part, il déclare souveraine la nation unifiée de la sorte, qui se conduit alors vis-à-vis de l'Europe comme un groupe absolutisé, comme un vulgaire individu dont la prétendue liberté ne connaît plus aucun scrupule. De même, on vit Hitler, on voit Staline, écraser les partis à l'intérieur, puis se comporter vis-à-vis de l'Occident, en tant que nation, comme le parti le plus irréductible. Le fédéralisme, au contraire, veut unir et non pas unifier. Et justement, parce qu'il respecte à l'intérieur d'une nation la riche diversité des groupes, il est prêt à s'ouvrir à des unions plus vastes. Il les appelle, les espère, il fait tout pour les amorcer, par la vertu de l'exemple vécu<sup>63</sup>. »

Le fédéralisme prôné par Rougemont était un modèle idéal d'organisation de la société européenne. Toutefois, l'écrivain avait en tête des exemples précis de réalisation, au moins partielle, de cet idéal : c'est dans les pays influencés par la tradition protestante, en Suisse, en Scandinavie, en Hollande, en Angleterre, que l'on pouvait selon lui retrouver, à des degrés divers, cette « morale civique, cet équilibre, sans cesse réajusté, entre la liberté et l'engagement ». C'étaient eux qui « marchaient le mieux », affirmait Rougemont. En se référant à cette tradition, et en faisant preuve de « vigilance et d'invention », l'Europe pouvait créer cette fédération, conçue non pas comme un « troisième bloc, un bloc tampon entre les deux autres » – au risque de créer un nouveau nationalisme à l'échelle européenne – mais au contraire pour propager « les antitoxines des virus dont elle a infesté le monde entier<sup>64</sup> ». Rougemont considérait les « diversités vivantes » comme la richesse de l'Europe. Par son idéologie uniformisatrice, le stato-nationalisme a voulu rompre l'équilibre européen, cet équilibre instable et constamment remis en question. Il a échoué, dramatiquement. Si l'on considère que les différences et les oppositions constituent le ressort du dynamisme européen, et que l'idée d'un « concert des nations » n'est qu'une contradiction dans les termes, le rôle de l'intellectuel consistait dès lors, par un travail doctrinal sensible aux réalités humaines et personnelles, à trouver des formules nouvelles, adaptées sur le plan des institutions civiques, à l'opposé de la formule nationaliste. Telle était l'invitation que Rougemont adressait aux autres participants des Rencontres de Genève.

63. *Ibid.*, p. 159-160.

64. *Ibid.*, p. 159-160 et 164.

Notons qu'en faisant de l'État-nation son bouc-émissaire, à tel point qu'il le traita « d'anti-Europe », Rougemont provoqua la perplexité chez ceux qui y voyaient au contraire le phénomène central de l'histoire de notre continent. À travers cette approche radicale, on constate à quel point cet intellectuel engagé se distingue, par exemple, de l'historien : l'un assume une lecture biaisée de l'histoire européenne, au nom d'une certaine idée de l'homme, puis se projette dans l'avenir en indiquant des remèdes aux maux qu'il a diagnostiqués ; l'autre, sous le couvert de l'objectivité, ne formule d'hypothèses sur le futur qu'avec une extrême prudence. Car telle n'est pas la fonction classiquement dévolue à l'historien. En témoigne cet aveu d'un spécialiste de l'Europe, Jean-Baptiste Duroselle : « Il faut créer quelque chose de nouveau, mais je ne sais pas quoi<sup>65</sup>. » Rougemont, qui se posait comme un *prophète*, ne pouvait se permettre un tel embarras, sous peine de remettre en cause son œuvre même, laquelle impliquait nécessairement – nous y reviendrons plus en détail – une vision personnelle de l'Europe et de sa culture, des finalités de l'union, et des moyens d'y parvenir. Au journaliste qui lui demanda un jour : « Vers quoi va l'homme ? », Rougemont répondit : « Je n'en sais rien. Je sais vers quoi je voudrais qu'on aille<sup>66</sup>. »

65. « À propos de l'Histoire de l'Europe, une passion toujours renouvelée. Entretien avec Jean-Baptiste Duroselle », *Historiens et géographes*, Paris, n° 330, janvier-février 1991, p. 266.

66. DdR, *Le Cheminement des esprits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970, p. 76.

## *Chapitre III*

### **L'impossible consensus**

Quelque intérêt que présente la conférence de Denis de Rougemont pour notre compréhension de sa conception de l'Europe et de l'union européenne, il ne faut pas en surestimer l'impact. Ce qui marqua fortement les esprits à l'époque, ce fut aussi la conférence de Julien Benda, et surtout la polémique entre Karl Jaspers et Georg Lukacs. Sur ce plan, les Rencontres de Genève de 1946 méritent le titre que le poète britannique Stephen Spender leur décerna, celui d'« avant-première de la guerre froide<sup>1</sup> ». Résumons ici le nœud des différents débats, qui entraient par de nombreux aspects en résonnance avec l'exposé de Denis de Rougemont, et permettent de mieux évaluer les enjeux et la portée de ces premières Rencontres internationales.

#### **Benda, rationaliste « naïf » du xix<sup>e</sup> siècle**

« Julien Benda s'est révélé un rationaliste à toute épreuve, un enfant intelligent et naïf du xix<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> », confia Karl Jaspers à Hannah Arendt quelques jours après les Rencontres de Genève. Que valait ce rationalisme, après Auschwitz et Hiroshima ? Benda se prit une volée de critiques, qui ne portaient pas tant sur le diagnostic que sur les remèdes proposés à la crise européenne. Le philosophe entama sa conférence par une négation : il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'unité européenne, ni politique ni spirituelle. L'unité de communauté et de culture n'était à ses yeux qu'un pur fantasme de poète ou d'écrivain, à l'image de Paul Valéry qui comparait l'Europe à la « partie précieuse de l'univers, au cerveau d'un vaste corps ». Ce corps ne s'était jamais vu, affirmait Benda, pour qui Valéry « soufflait royalement la vérité<sup>3</sup> ». C'était le mythe de la nation qui s'était révélé le plus puissant sur le Vieux Continent, la seule réalité européenne qui avait éveillé la « passion », « l'amour-propre » des peuples. Il ne s'agissait donc pas de se mettre en quête d'un « esprit européen » qui aurait momentanément disparu, celui-ci n'ayant jamais existé ; le défi était de le créer, de l'inventer.

1. Cité dans GENS J.-C., *Karl Jaspers*, Paris, Bayard, 2003.

2. *Lettre de Karl Jaspers à Hannah Arendt*, 18 septembre 1946, H. ARENDT et K. JASPERS, *Correspondance (1926-1969)*, Paris, Payot, 1995, p. 103.

3. BENDA J., *L'Esprit européen*, op. cit., p. 11.

Benda proposa à cet effet trois mesures propres à réformer les mentalités : la première visait à renverser l'échelle des valeurs dans l'enseignement de l'histoire. Au lieu de le célébrer, il fallait désormais déplorer le partage de Verdun ; il fallait cesser de traiter de « rêveurs » les papes et les empereurs qui, d'Innocent III à Napoléon, essayèrent de « rassembler » les nations européennes ; il fallait aussi flétrir les humanistes de la Renaissance et de la Réforme qui, à l'exception d'Erasme, « se sont dressés contre l'unité chrétienne et ont mis au service des princes et de leurs orgueils séparatistes, l'idée de *l'imperium romanum* et la vénération dont elle était l'objet ». Afin de rapprocher les peuples, il était par ailleurs nécessaire d'établir une « langue européenne » commune, qui se superposerait aux langues nationales. Le français, incarnant la clarté et la « rationalité », devait naturellement s'imposer selon Benda ! Enfin, Benda proposa de considérer la science comme l'un des fondements de l'esprit européen. Garantie d'objectivité, d'impartialité, la science était la seule base à partir de laquelle un accord entre les hommes était possible, quand l'art et la littérature s'attachaient au particulier, à l'affirmation de l'irréductible personnalité de leurs nations<sup>4</sup>. Jaspers rétorqua que « si l'on voulait se fonder sur l'unité de la science, c'est-à-dire sur l'unité de la raison, pour unifier l'Europe, alors ce n'est pas l'unité de l'Europe qu'on atteindrait, mais l'unité du monde. En effet, tous les êtres, de partout, ont pour commune raison cette raison qui est à la base de notre science, et elle n'a rien de spécifiquement européen<sup>5</sup> ».

Indépendamment de l'appréciation de telle ou telle mesure préconisée par Benda et de son efficacité, ce plan de réforme en trois parties était semble-t-il trop lisse, trop cartésien pour emporter l'adhésion de l'auditoire. Marcel Raymond, l'un des organisateurs des Rencontres de Genève, évoqua après coup « la fatalité de l'abstrait<sup>6</sup> » qui imprégnait la conférence de Benda. Guéhenno l'attaqua dans les mêmes termes quand il prétendit ne pas du tout « poser le problème de l'esprit européen en termes abstraits<sup>7</sup> ». Au fond, malgré le caractère apparemment très « concret » des mesures proposées, Benda n'échappait pas au reproche de naviguer dans le monde des idées pures – le seul endroit où il trouvait l'unité européenne, à défaut de la rencontrer dans le réel –, et d'appliquer ces idées à une situation qui, inévitablement, s'opposerait à sa construction intellectuelle. Si l'on donnait une image de cette construction, de cette « abstraction », elle prendrait sans doute la forme d'un hexagone. L'Europe que dessinait Benda était pour ainsi dire une France transposée à l'échelle continentale, l'admiration pour Napoléon est significative à cet égard. La diversité des peuples et des

4. *Ibid.*, p. 22-29.

5. JASPER K., *L'Esprit européen*, op. cit., p. 68.

6. RAYMOND M., « Un débat sur l'esprit européen », *Suisse contemporaine*, Lausanne, n° 12, décembre 1946, p. 1129.

7. GUÉHENNO J., *L'Esprit européen*, op. cit., p. 62.

nations devait être entièrement subordonnée à cette construction. Car on ne pouvait fonder l'universel sur le particulier, mal absolu à combattre, comme la littérature de Paul Valéry, d'André Gide et de tous les écrivains qualifiés de « nationaux ». Soulignons ici la différence qui sépare cette conception des théories du fédéralisme développées par Denis de Rougemont, ou encore Alexandre Marc et Robert Aron<sup>8</sup>. Pour eux, unifier l'Europe, à la manière de Benda, par la science, par une langue commune, c'était l'uniformiser et, en supprimant les différences, courir le risque de créer les germes de nouveaux conflits. Unir, au contraire, c'était préserver ces mêmes différences, en les faisant co-exister.

### **Existenzphilosophie vs marxisme : le débat Jaspers-Lukacs**

Le débat sur l'Europe resterait de pure doctrine si l'on s'en tenait à ces arguments. Or l'histoire se rappela à l'attention des conférenciers à travers la polémique entre Jaspers et Lukacs<sup>9</sup>. Ce fut un moment fort des Rencontres, qui révélait « toute la gamme des hésitations et des tentations<sup>10</sup> » qu'exerçait alors le communisme sur une grande partie des intellectuels européens.

C'était une différence de ton qui séparait Rougemont de Jaspers. Mais sur le fond, ils appartenaient à la même école, à ce « Zentrum philosophique » où l'historien Pascal Ory a classé certains des orateurs de Genève<sup>11</sup>. Dans sa conférence, Jaspers définit notamment l'Europe à partir de l'idée de liberté, « jamais atteinte », expliquant l'état « d'inquiétude » et « d'agitation » définis par Rougemont comme typiquement européens. Comme ce dernier, il insista sur « la vie tendue entre deux pôles opposés », sur « la vie aux limites extrêmes ». Plus que toute autre culture, l'Europe connaissait la valeur des antagonismes, peut-être même était-elle la seule à posséder la « capacité d'être toute chose » : conservatrice et révolutionnaire, religieuse et nihiliste, autoritaire et libertaire. Préserver cette tension, c'était préserver le « génie créateur » de l'Europe :

« L'Europe devient infidèle à sa liberté lorsqu'elle perd ces antagonismes et s'apaise, soit en s'installant dans un ordre oublious de ses limites, soit en se portant à des extrémités qui excluent tout ordre à force de partialité, soit en se fixant sur l'un des pôles qui passe alors pour être le tout. Par contre, on retrouve l'Europe lorsqu'elle est ouverte, libre dans la tension des contraires, lorsqu'elle garde ses possibilités et qu'à travers le changement de situations, puisant à sa source, elle déploie sans cesse à nouveau, imprévisiblement, son génie créateur<sup>12</sup>. »

8. ARON R., MARC A., *Principes du fédéralisme*, Paris, Le Portulan, 1947, p. 30.

9. Pour une analyse plus détaillée : STAROBINSKI J., *Table d'orientation*, op. cit., p. 193-206.

10. Jean Starobinski, cité dans DETHURENS P., *Écriture et culture*, op. cit., p. 312.

11. ORY P., « L'esprit européen », op. cit., p. 422.

12. JASPER K., op. cit., p. 299.

Jaspers voyait dans la restauration d'un rapport de « communication » véritable, d'homme à homme, de personne à personne, le remède aux excès d'une liberté débridée : « L'homme ne pouvant être libre que si les autres hommes le sont, doit rejeter la liberté qui s'isole en évitant la communication<sup>13</sup>. » Jaspers ne limitait pas son exposé aux dimensions purement individuelles ou interpersonnelles. Pour autant, son analyse – dont ces quelques citations sont loin d'épuiser le sens – tournait pour beaucoup autour de « l'homme privé », en quête d'une nouvelle « conscience de son être ». Or c'est précisément sur ce point que l'écrivain marxiste Lukacs porta son attaque : de quoi l'homme était-il « privé », sinon du sens de la collectivité ? C'est à partir de ce présumé retrait, de cette *Privatisierung*, que Lukacs opposa à Jaspers sa conception du « citoyen ».

Formellement, c'était Jaspers qui avait émis la première critique, lorsqu'il pria les autres conférenciers de ne pas s'éloigner de leur sujet et de « séparer la méditation spirituelle de la réflexion politique<sup>14</sup> ». Cette mise en garde s'adressait en particulier à Lukacs, qui avait achevé son intervention en appelant à la poursuite de la politique de 1941, c'est-à-dire à l'alliance entre l'URSS et les démocraties occidentales dans leur combat commun contre l'ennemi fasciste. Car cet ennemi restait toujours vivant, selon Lukacs, tapi dans la « pensée irrationnelle » et les « doctrines aristocratiques » qui avaient fleuri depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et renaissaient en permanence. Désavouant Hitler et Rosenberg, les « adeptes spirituels du fascisme » se retranchaient désormais derrière Spengler ou Nietzsche. C'était une vieille histoire, étroitement liée à l'idée d'égalité, qui était passée en Europe par trois phases successives : le christianisme (les hommes sont égaux devant Dieu), la Révolution française (les hommes sont égaux devant la loi) et le socialisme (les hommes sont réellement égaux). Face à ces progrès, qui épousaient ceux de la Raison, de Descartes à Hegel puis Marx, un certain nombre de penseurs s'étaient réfugiés dans « l'intuition », dans le raffinement « spirituel, moral et social ». De cette attitude défensive découlaient en droite ligne, selon Lukacs, les théories de l'inégalité, métaphysiques, biologiques et fascistes. Deux événements avaient favorisé l'explosion de l'irrationalisme : la Révolution française et le développement du capitalisme au XIX<sup>e</sup> siècle, qui plongèrent l'Europe dans des contradictions sans fin, « entre les idées purement formelles de liberté et d'égalité, et le manque très réel de liberté et l'inégalité de la société bourgeoise ». Ce complexe de contradictions était parfaitement traduit par la boutade d'Anatole France selon lequel « la loi interdit avec une majesté égale aux riches et aux pauvres de dormir sous les ponts ». Lukacs reprenait ici la distinction marxiste classique entre démocratie formelle et démocratie réelle. Or, pour dépasser cette contradiction, il fallait sortir du « romantisme anticapitaliste », du

13. *Ibid.*, p. 301.

14. *Ibid.*, p. 199.

« pessimisme », et de la séparation entre les élites et les masses, typiques de la pensée « aristocratique » du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle (Schopenhauer, Nietzsche, Bergson, Ortega y Gasset...). Lukacs en appelait au contraire à la Raison de Hegel, à la possibilité théorique qu'a tout homme « d'accéder à une conception philosophique de la réalité<sup>15</sup> », ainsi qu'à l'idée socialiste de Marx, dans sa volonté de créer l'égalité sociale. Cette idée était-elle déjà réalisée quelque part ? Lukacs ne le disait pas explicitement, il se contenta simplement, comme nous l'avons indiqué, de prôner l'alliance de 1941, suggérant par là que la Russie soviétique constituait un premier laboratoire de cette idée. C'était en Russie que le citoyen, perdu au XIX<sup>e</sup> siècle par la séparation du collectif et de l'individuel, s'était « réveillé », de la même façon qu'il s'était réveillé dans les mouvements de résistance, en Yougoslavie et en France. Laissant dans la brume la question du socialisme réel, Lukacs en revanche critiquait sévèrement la société libérale et sa « *réduction* de la personnalité humaine<sup>16</sup> ». Cette réduction n'était rien d'autre que l'homme privé de Jaspers. Lukacs ne traitait pas son collègue d'irrationaliste, mais les filiations opérées étaient une mise en cause directe de sa posture et de sa philosophie.

Comme le remarqua Jean Wahl, « en entendant ces deux philosophes, Lukacs et Jaspers, nous nous sentions en présence d'une nouvelle querelle des Investitures : d'un côté, l'Investiture par le social, de l'autre, l'Investiture par l'individuel, soit philosophique soit religieux<sup>17</sup> ». Le journaliste suisse François Bondy résuma plus prosaïquement la contradiction :

« Dans la société que propose M. Jaspers, le socialisme, sur le plan économique, et dans la mesure où il est nécessaire, serait possible. M. Lukacs même pourrait, dans cette société, avoir une chaire de philosophie et professer ses idées. Dans la société que préconise M. Lukacs, M. Jaspers ne saurait y avoir de chaire de philosophie, et n'y aurait jamais la liberté de défendre les idées qu'il nous a dites ici<sup>18</sup>. »

À cet égard, la diatribe qu'allait lancer Aragon un mois plus tard contre le colloque de Genève et ses participants, donna immédiatement la mesure de ce qu'il était permis ou non de dire, dans une société où dominerait l'orthodoxie communiste.

## Aragon et le « bavardage de l'Europe »

En ces années d'après-guerre, pour la majorité des intellectuels communistes, « l'Europe est un mot qui ment<sup>19</sup> ». En janvier 1947, Edgar Morin

15. LUKACS G., *L'Esprit européen*, *op. cit.*, p. 166-169 et 183-184.

16. STAROBINSKI J., *op. cit.*, p. 196.

17. WAHL J., « Les Rencontres internationales de Genève », *op. cit.*, p. 644.

18. BONDY F., *L'Esprit européen*, *op. cit.*, p. 262.

19. MORIN E., *Penser l'Europe* [1987], Paris, Gallimard, 1990, p. 3.

publia dans les *Lettres françaises* un article au titre éloquent : « Il n'y a plus d'Europe. » Essayant de classer ce qui lui apparaissait comme autant de tentatives de ressusciter « l'Europe nouvelle », Morin ne voyait que hargne et sectarisme dans l'euro-péisme renaissant. Il y avait « l'Europe à hégémonie anglaise », qui excluait la plupart des pays de l'Est, mais aussi « l'Europe fédérée », qui excluait l'Angleterre. Il y avait l'Europe de Truman, l'Europe de Churchill, l'Europe de Smuts... Pour Morin, « toutes ces variétés d'Europe ne procèdent que d'un plan diversement conçu de concentration et d'exploitation capitaliste. Il n'y a plus d'Europe, sinon un mythe trompeur<sup>20</sup> ». S'il n'y avait plus d'Europe, à quoi bon, dès lors, discuter de « l'esprit européen » ? La question fut brutalement posée par Aragon, le 28 novembre 1946, quand il prononça à Paris, en Sorbonne, un discours rempli d'insultes envers certains des orateurs de Genève, et notamment envers Denis de Rougemont. C'était lors de la première conférence générale de l'Unesco, qui organisa entre novembre et décembre une série de séances publiques, où s'exprimèrent entre autres André Malraux, Jean-Paul Sartre, Emmanuel Mounier, Louis Massignon. Malraux, qui intervint quelques jours avant Aragon, ne fut pas moins épargné que Rougemont par les attaques de ce dernier, ce qui donna à cette conférence un tour polémique, contrariant l'esprit de consensus dont se réclamait l'organisation née à peine un an plus tôt.

Le plan de l'intervention d'Aragon n'était pas innocent. Il commença par évoquer longuement le procès du journal collaborationniste *Je suis partout*, qui se déroulait alors, s'indignant que *Le Figaro* pût demander la grâce de Rebatet, Cousteau et Jeantet, ces soi-disant « enfants perdus » qui pourtant avaient parlé « si haut le langage du national-socialisme ». En face d'eux, s'élevaient les figures courageuses de Paul Langevin, Frédéric Joliot-Curie, Paul Éluard, et celle, tragique, du fondateur des *Lettres françaises*, le résistant Jacques Decour, fusillé au Mont Valérien : « Voilà ce que sont les élites françaises et non pas les « enfants perdus » du *Figaro*. » En ces années d'épuration intellectuelle, Aragon faisait de la surenchère<sup>21</sup>, et l'appel à la clémence ne traduisait pour lui que le réflexe d'une « bourgeoisie apeurée et larmoyante pour ceux-là qu'elle considère toujours comme ses élites, c'est-à-dire comme la barrière pensante de ses intérêts ». C'est seulement après avoir distingué ainsi, entre les fausses et les vraies élites, entre les bourreaux et leurs victimes, que l'écrivain, laissant derrière lui une trainée de poudre, entreprit sans transition de démolir ce « jargon international » qui s'installait depuis peu dans les « paperasseries des congrès ». Deux mots séduisants revenaient sans cesse à l'époque, « l'homme » et « l'Europe » :

20. MORIN E., « Il n'y a plus d'Europe », *Les Lettres françaises*, Paris, n° 144, 24 janvier 1947, p. 1 et 7.

21. ASSOULINE P., *L'Épuration des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1990, p. 107 et 114.

« Eh bien quoi, l'homme? Quoi l'Europe? Vous croyiez savoir de quoi il s'agit. Non, non, Mesdames et Messieurs, vous connaissiez ces mots, vous ignoriez la chose. C'est maintenant que commence l'homme, maintenant l'Europe. Et il s'agit, à ces mots bien connus, de donner un contenu mystérieux. [...] On est passé du monde des réalités au monde des problèmes, et Dieu sait qu'il n'y a rien de plus flatteur au teint intellectuel que la lumière problématique<sup>22</sup>. »

Une fois dégonflée la « baudruche de l'homme occidental » lancée par Malraux, que ce dernier avait puisée chez Spengler, le « précurseur de la géopolitique nazie », Aragon s'en prit à la seconde « grue métaphysique » à la mode, celle qui nous intéresse : « L'Europe-problème, l'Europe des gens subtils ». Selon la même logique du soupçon qui prévalait dans le début de sa conférence, Aragon commença par rappeler que l'idée d'Europe n'avait rien d'original, puisqu'elle avait été défendue quelques années plus tôt par Brasillach et Drieu – collaborateurs notoires, ironiquement qualifiés de « bons Européens » – au nom de la mobilisation contre l'Angleterre et la Russie. Tous ceux qui s'échintaient à redonner au mot « Europe » une valeur positive étaient d'emblée discrédités par une filiation des plus suspectes :

« La conjonction des forces alliées et des résistances continentales au fascisme semblait avoir mis un point final aux rêveries européennes. Eh bien, non. C'est à Genève, à peine un peu plus d'un an après la prise de Berlin quand les chefs nazis n'étaient pas encore pendus que se sont déroulées les premières conversations intellectuelles, je veux dire entre messieurs irresponsables choisis on ne sait trop par qui [...], en vue de rechercher en commun à définir l'esprit européen<sup>23</sup>. »

L'entreprise des Rencontres était d'autant plus douteuse qu'un Allemand, en la personne de Karl Jaspers, avait été invité à y participer. Laissant planer le doute quant à l'intégrité du philosophe, Aragon railla ensuite la définition que celui-ci donna de la liberté européenne et des remèdes qu'il proposait à la crise : retour aux fondements du christianisme, conçu comme une religion d'amour, acceptation de la réalité foncièrement dialectique de l'Europe, inscrite dans la Bible elle-même. La conférence de Karl Jaspers portant sur l'Europe en général, non sur le problème allemand en particulier, Aragon, qui ne voyait aucun signe d'auto-flagellation dans l'intervention du philosophe, en déduisit que Jaspers faisait porter à l'Europe entière les seuls « crimes de sa nation » :

« Il est certain qu'aucun des Français présents à Genève n'a fait ce qui eût simplement été son devoir après le discours du noble existentialiste allemand, se lever et quitter la salle. Il est probable aussi que beaucoup d'Européens passés au four crématoire ou qui sont morts fusillés [...]

22. ARAGON L., « Les élites contre la culture », *op. cit.*, p. 93-96.

23. *Ibid.*, p. 99.

n'avaient pas songé à accomplir un mouvement de l'âme à partir de sa profondeur pour retrouver la disponibilité pour les polarités qui, dans la Bible, vont jusqu'à la contradiction. »

Après Jaspers, ce fut au tour de Rougemont de se trouver sur le banc des accusés : « Au cours de ces conversations, déclarait Aragon, un écrivain qui n'a jamais cessé au temps de Vichy d'être publié en France et qui a un passeport suisse a trouvé au milieu de divers propos plus européens les uns que les autres, le moyen, décrivant les maladies de l'Europe à l'heure qu'il est, de mettre sur le même pied la résistance européenne, l'antisémitisme et le nationalisme<sup>24</sup>. » Au-delà des contre-vérités assénées méthodiquement par Aragon avec sa verve particulière, il est intéressant de noter que ses arguments illustraient sur plusieurs points les « maladies » dont Rougemont avait dressé l'inventaire au début de son intervention – la dénonciation partisane, la défense du nationalisme, le goût de la vengeance :

« Mesdames et Messieurs, je vous le demande, à qui avons-nous à faire ? À des hommes de culture, à des intellectuels, ou aux pensionnaires d'un asile d'aliénés. [...] Voilà donc à quoi sert le bavardage de l'Europe qui complète à merveille le bavardage sur l'homme et fournit en marge de la philosophie du bloc occidental la mystique européenne religieusement reprise par les LVF et autres Waffen SS<sup>25</sup>. »

Manifestement, le diable avait encore de beaux jours devant lui... Jean Starobinski raconte que l'écrivain suisse avait « préparé quelques projectiles de contre-attaque, dont il n'a pas fait usage. Entre autres cette phrase, qui avait enchanté André Gide, et qui rendait à Aragon la monnaie de sa pièce, en guise de périphrase : *Cet auteur, qui a perdu son prénom, et qui pressent que le reste suivra, écrit déjà comme une lettre anonyme*<sup>26</sup> ».

## Les Rencontres de Genève : moment fondateur de l'euroïsme intellectuel ?

Dans leur histoire de *La Révolution européenne*, publiée en 2008, Elie Barnavi et Krzysztof Pomian évoquent les Rencontres de Genève en 1946 comme le rassemblement d'intellectuels « parmi les plus éminents » de l'après-guerre. On y trouvait en effet des « sommités » comme Julien Benda, le « grand philosophe allemand » Karl Jaspers, le « célèbre théoricien hongrois » Georg Lukacs, mais aussi les représentants de la jeune génération

24. *Ibid.*, p. 100. L'accusation d'Aragon était infondée, car les livres de Rougemont furent censurés par Vichy. Son *Journal d'Allemagne*, par exemple, publié chez Gallimard en 1938, était inscrit sur les trois listes Otto de septembre 1940, du 8 juillet 1942 et du 10 mai 1943 : FOUCHE P., *L'Édition française sous l'occupation (1940-1944)*, tome I, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine, 1987, p. 300, 315 et 337.

25. *Ibid.*, p. 101.

26. STAROBINSKI J., *op. cit.*, p. 192.

de l'entre-deux-guerres comme Denis de Rougemont, Jean Starobinski, Maurice Merleau-Ponty... Barnavi et Pomian offrirent également à la méditation de leur lecteur cette citation, qu'ils attribuèrent à Raymond Aron et qui selon eux résumait l'esprit des Rencontres :

« Le choix n'est pas celui qui nous était suggéré [par Benda] entre une Europe unifiée et la diversité des nations. Il est entre deux conceptions dont l'une est le totalitarisme, qui empêche de concilier, et l'autre le fédéralisme, qui permet de concilier l'existence de l'Europe en tant que communauté de culture et peut-être d'intérêts avec la diversité des nations dans leur langue, dans leur esprit, dans leur génie<sup>27</sup>. »

À travers cette citation, et l'énumération en forme de *Who's Who* qui la précède, on sent ici le désir de convoquer les personnalités qui comptent, au risque d'effectuer d'ailleurs un contresens. Car s'il existe, certes, un lointain cousinage entre les deux hommes, ce n'est toutefois pas *Raymond* mais *Robert* Aron, autre « non-conformiste des années 1930 » comme Rougemont, qui s'exprimait ainsi aux Rencontres de Genève. Le couple fédéralisme *vs* totalitarisme est caractéristique de la famille de pensée personneliste, dont Raymond Aron s'est assez nettement démarqué, ayant toujours pris « très peu au sérieux les livres d'Arnaud Dandieu et Robert Aron<sup>28</sup> », lesquels inspirèrent la doctrine de *L'Ordre nouveau*. Au titre des approximations, on pourrait également citer l'historien Bronislaw Geremek, qui, dans un ouvrage réunissant diverses « visions d'Europe », brossa un « tableau des débuts de l'intégration européenne » où les Rencontres de Genève de 1946 figuraient en bonne place :

« Karl Jaspers, Georges Bernanos, Julien Benda, Denis de Rougemont et tant d'autres y ont entrepris un débat passionné sur l'héritage spirituel et culturel de l'Europe. Ce fut un débat pour lequel la toile de fond était l'Europe en ruine, dévastée matériellement et moralement, portant le poids immense de l'Holocauste et du Goulag. Après tous ces déchirements, le rêve de l'unité européenne y apparaissait à l'encontre des réalités de l'Europe de ce temps<sup>29</sup>. »

Ont-ils tous lu Denis de Rougemont pour se référer en ces termes aux Rencontres internationales ? Car c'est sans doute Rougemont qui fut le premier à dresser cette généalogie de l'euroïsme intellectuel, dont Genève aurait été l'un des « lieux de mémoire » originel. C'est ainsi que l'écrivain suisse rassembla dans un même petit livre, *L'Europe en jeu*, sa conférence de 1946, celle du congrès de Montreux en 1947 et les documents du congrès de La Haye en 1948, résumant ainsi les trois premiers temps forts

27. BARNAVI É., POMIAN K., *La Révolution européenne (1945-2007)*, Paris, Perrin, 2008, p. 55.

28. ARON R., *Mémoires*, Paris, Robert Laffont, 2010, p. 146.

29. GEREMEK B., « L'Europe en crise? », B. GEREMEK et R. PICHT (dir.), *Visions d'Europe*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 24.

de son engagement : la définition de l'Europe culturelle, la doctrine fédéraliste et l'action militante. Mais si cette généalogie dressée par Rougemont peut se comprendre comme une mise en scène de son propre parcours, convoquer avec lui Benda, Jaspers, Lukacs et d'autres dans un même mouvement pour l'intégration européenne, c'est passer à côté de tout ce qui sépare ces hommes : différence générationnelle, différence de formation intellectuelle, différence de vue quant au communisme, différence d'approche du problème européen... Si un point commun rassemble ces hommes aux profils et aux idées si contradictoires, c'est peut-être la notion de « crise », laquelle est néanmoins extrêmement malléable. On pourrait objecter que ce n'est pas seulement en leur qualité d'historiens, mais aussi comme idéologues europhiles que Pomian, Barnavi, Geremek s'expriment dans les lignes citées ci-dessus : d'un côté, les initiateurs et concepteurs du Musée de l'Europe<sup>30</sup>; de l'autre, le dissident polonais, le député européen, « l'admirateur de Jean Monnet<sup>31</sup> ». La noblesse de la cause à laquelle ils se sont dévoués ne justifie-t-elle pas quelques libertés avec l'histoire réelle?

La remarque resterait anecdotique si elle ne renvoyait à certaines interprétations des débuts de la construction européenne, et de la place que les écrivains y occupent. Nous avons déjà évoqué ce point en introduction. Contentons-nous de citer ici la notice du *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, qui reprend l'idée d'un « âge d'or » européiste après la guerre, en opposition à « l'indifférence » qui lui succéda<sup>32</sup>. Or l'existence d'un « âge d'or » est problématique, y compris avant la tenue des Rencontres internationales en 1946. C'est toute l'analyse de l'euroïsme dans les mouvements de résistance qui se trouve ainsi remise en question. Le débat remonte aux travaux de l'historien allemand Walter Lipgens, lequel s'était lancé dans les années 1970-1980 dans un monumental travail d'édition de documents relatifs à l'histoire de l'intégration européenne. Réunissant discours, déclarations, appels à l'unité européenne, pays par pays, dans les milieux de la résistance et au sein des mouvements militants, la vaste enquête qu'il conduisit aboutit à la parution de quatre gros volumes de textes, publiés entre 1986 et 1991<sup>33</sup>. C'est une source importante pour qui s'intéresse à l'histoire de l'idée européenne à cette époque, mais la thèse qui s'en dégage implicitement – à savoir une résistance unie dans ses différentes composantes derrière un même thème – a été critiquée, notamment par l'historien belge Pieter Lagrou, lequel déclare que « Lipgens a le mérite

30. POMIAN K., « Pour un musée de l'Europe. Visite commentée d'une exposition en projet », *Le Débat*, Paris, n° 129, mars-avril 2004, p. 89-100.

31. GIL-ROBLES J. M., *Bronislaw Geremek. Une voix en Europe*, Paris, fondation Jean-Monnet pour l'Europe, 2009, p. 97.

32. LEYMARIE M., « Intellectuels », *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 240.

33. LIPGENS W., LOTH W. (dir.), *Documents on the History of European Integration (1939-1950)*, Berlin-New York, De Gruyter, 1985-1991.

d'avoir retrouvé les passages dans la presse clandestine favorable à l'Europe ; il serait cependant bien plus facile de publier le quintuple de ces volumes avec des passages réclamant précisément le retour à l'indépendance nationale. Si quelque chose comme une "Pensée de la Résistance" a jamais existé, le nationalisme en serait un des rares traits d'union<sup>34</sup> ». Certes, Altiero Spinelli ou Henri Frenay, pour ne citer que ces exemples, furent de grands résistants, qui s'investirent à plein temps dans l'action fédéraliste. Mais généraliser à partir de leur cas soulève la question de leur instrumentalisation par les mouvements européistes après la guerre, car ces derniers sont en quête de légitimité : or quoi de mieux que le fait d'établir une filiation entre la résistance au fascisme et l'idée européenne ? Rougemont lui-même n'échappe pas à cette entreprise de légitimation *a posteriori*, omettant de mentionner, au sein des acteurs de la geste européenne, des composantes moins glorieuses que celles issues des seuls cercles de résistants<sup>35</sup>. Car, nous le verrons, on trouve aussi quelques éléments de continuité « de Vichy à la Communauté européenne<sup>36</sup> ».

Qu'un écrivain reconnu ait assisté, par ailleurs, à telle ou telle conférence européenne pendant cette époque bouillonnante de la guerre et de l'après-guerre, ne signifie pas grand-chose en soi. Il est cependant fréquent de constater dans la littérature analysant cette période l'évocation de personnalités éminentes, comme si leur présence à une manifestation européenne impliquait une caution de l'activité militante. L'un des exemples les plus frappants à cet égard est le traitement dont fait l'objet l'écrivain George Orwell. Celui-ci assista au congrès fédéraliste organisé par Spinelli à Paris du 22 au 25 mars 1945, aux côtés d'André Malraux, d'Albert Camus et d'Emmanuel Mounier. Faut-il pour autant en déduire qu'Orwell fut un partisan de la fédération européenne, en outre sur la foi d'un article qu'il publia plus tard dans la *Partisan Review*, en août 1947 ? Un bref examen de sa biographie et du contenu même de cet article permet de relativiser nettement l'engagement de l'auteur. Orwell se rendit à Paris comme simple correspondant de *L'Observer*. Il en rapporta quelques reportages plutôt neutres et décevants, si l'on en croit David Astor, le rédacteur en chef de l'hebdomadaire. Quelques jours après, il rentrait précipitamment à Londres, dévasté par la mort de sa femme Eileen, décédée à l'hôpital au cours d'une opération de routine<sup>37</sup>. L'article sur l'unité européenne laisse quant à lui sceptique sur l'adhésion réelle d'Orwell aux projets des fédéralistes. Si l'écrivain anglais ne rejettait pas la formule des « États-Unis d'Europe », l'unité n'était pour lui qu'un moyen pour instaurer le socialisme

34. LAGROU P., « La résistance et les conceptions de l'Europe (1945-1965) », R. FRANK et A. FLEURY (dir.), *Le Rôle des guerres dans la mémoire des Européens*, Berne, Peter Lang, 1997, p. 140.

35. DdrR, « Les débuts de la construction européenne », J. FREYMOND (dir.), *Les Hommes d'État célèbres : de 1920 à nos jours*, Paris, Mazenod, 1977, volume 6, p. 240.

36. COHEN A., *De Vichy à la Communauté européenne*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.

37. CRICK B., *George Orwell, une vie*, Castelnau-le-Lez, Climats, 2003, p. 509-513.

sur l'ensemble du continent<sup>38</sup>. Cette nuance n'empêcha pas l'instrumentalisation ultérieure de l'œuvre, par exemple dans la publication *The Pro-European Leader*, ouvrage qui vint à point nommé soutenir la politique de rapprochement de Tony Blair vis-à-vis de l'Union européenne dans les années 2000<sup>39</sup>. Orwell y cotoyait ainsi Jean Monnet et Jacques Delors... C'est bien à la « fabrication d'une icône<sup>40</sup> » que l'on a affaire ici.

Or c'est la même logique qui prévaut quand Barnavi, Pomian ou Geremek évoquent les Rencontres de Genève en 1946 et leurs prestigieux participants. Il n'en reste pas moins que « le rêve de l'unité européenne » était alors très inégalement partagé, ce qui invite à reconsiderer la portée de l'événement. D'autant que, somme toute, celui-ci a laissé sur certains une impression très anecdotique. Tout ce dont Lukacs se rappelle, avec quelque ironie, c'est sa passe d'armes avec Jaspers, et le fait qu'on l'avait accueilli à Genève comme un Persan : « *Monsieur est persan? Comment peut-on être persan?* En d'autres termes, comment, parlant plusieurs langues, ayant des lettres et de la culture, comment pouvais-je être marxiste<sup>41</sup>? » De ce point de vue, inviter Jaspers et Lukacs, deux des plus illustres philosophes européens de ce temps, étaient certainement un « coup » de la part des organisateurs genevois. Il paraît tout à fait improbable que l'on attendait de leur rencontre un accord sur les remèdes à adopter face à la crise de « l'esprit européen ». Rougemont lui-même finit par le concéder plus tard : « Beaucoup de choses significatives ont été dites sur le problème européen durant ces conférences et les débats publics qui les prolongeaient. Mais pour quelles suites? Peu de participants se sont engagés. Je les compte sur les doigts d'une main : 5 ou 6 sur 36 orateurs, je crois bien. [...] Le reste se perd, non dans le silence, hélas<sup>42</sup>... » Les trajectoires divergentes empruntées par ces hommes le montrent bien : quelques années seulement après, Benda et Lukacs allaient se rapprocher du Mouvement mondial des partisans de la paix piloté par le Kominform, quand Jaspers et Rougemont prirent respectivement la présidence d'honneur et la présidence du comité exécutif du Congrès pour la liberté de la culture, association d'intellectuels qui, sous la bannière de l'antitotalitarisme, allaient cibler essentiellement le communisme au début des années 1950.

Il ne s'agit pas ici de sous-estimer la qualité des Rencontres de Genève comme lieu européen et international de sociabilité intellectuelle. Plusieurs participants indiquèrent d'ailleurs dans leurs témoignages, carnets ou correspondances, l'importance que revêtut à leurs yeux cette manifestation

38. ORWELL G., « Toward European unity », *Partisan Review*, New York, volume 14, n° 4, juillet-août 1947, p. 346-351.

39. LEONARD D., LEONARD M. (éd.), *The Pro-European Reader*, Londres, Palgrave, 2001.

40. LE DRÉAU Ch., « La fabrication d'une icône : "Orwell l'Européen" », *Agone*, Marseille, n° 45, 2011, p. 121-140.

41. LUKACS G., *Pensée vécue. Mémoires parlés*, Paris, L'Arche, 1986, p. 177-178.

42. DdR, « L'Europe et les intellectuels », *Cadmos*, Genève, n° 7, automne 1979, p. 21.

en forme de retrouvailles. Tout en relativisant pour sa part la portée des débats, Karl Jaspers écrivit à Hannah Arendt que « c'était comme un rêve de retrouver le contact réel avec le monde intellectuel. Cette période a été un grand bonheur pour nous<sup>43</sup> ». Soulignant l'attention que les Rencontres ont attirée sur Genève, Jean Starobinski avoue également que « beaucoup d'événements décisifs de mon existence sont la conséquence des amitiés que j'y ai nouées. [...] Je pense avec émotion à quelques-uns que j'ai rencontrés pour la première fois aux Rencontres de la fin des années 1940 : je n'ai plus cessé de revoir Denis de Rougemont, Gaëtan Picon, Eugenio Montale, et bien d'autres, qui sont devenus des amis pour toujours<sup>44</sup> ».

Il n'en reste pas moins que les Rencontres de Genève forment un ton bien singulier dans le « tableau des débuts de l'intégration européenne » dressé par Bronislaw Geremek. À cet égard, il est à noter que l'institution qui conserva les liens les plus forts avec les Rencontres internationales ne fut pas tant le Centre européen de la culture, fondé par Denis de Rougemont en 1950, que la Société européenne de culture, créée la même année, mais dans une toute autre perspective, par l'Italien Umberto Campagnolo. Ce dernier avait présenté son avant-projet à Genève en septembre 1946<sup>45</sup>, l'idée étant de maintenir coûte que coûte le lien avec les intellectuels communistes. Selon Fernand-Lucien Müller, qui fut secrétaire général des Rencontres de 1948 à 1976, mais aussi impliqué au premier plan dans les activités de la Société européenne de culture, la manifestation de 1946 fut le moment où il se lia d'amitié avec Campagnolo :

« Il y a avait là, écrit Müller, des hommes comme Jaspers, comme Lukacs et aussi deux orateurs suisses : Jean de Salis et Denis de Rougemont. Ceux-ci avaient soutenu des thèses que nous avions combattues l'un et l'autre et cela nous avait d'emblée rapprochés. En bref, il y avait chez Denis de Rougemont un appel à un personnalisme que l'on pourrait qualifier d'un peu hautain et, du côté de Jean de Salis, la volonté d'affirmer une sorte d'union sacrée d'une petite Europe repliée sur elle-même. Nous étions pleinement d'accord sur une notion d'Europe ouverte. [...] Le problème de l'URSS était au centre de nos discussions<sup>46</sup>. »

Umberto Campagnolo et Fernand-Lucien Müller souhaitaient favoriser le dialogue avec l'Est, un dialogue dont les partisans de l'intégration européenne, comme Denis de Rougemont, allaient rapidement faire leur deuil. De ce point de vue, les Rencontres internationales de Genève en 1946 furent bel et bien une « avant-première de la guerre froide ».

43. *Lettre de Karl Jaspers à Hannah Arendt, op. cit.*, le 18 septembre 1946, p. 103.

44. Jean Starobinski, cité dans Hässig C., *Cinquante ans de Rencontres internationales à Genève*, Genève, Rencontres internationales de Genève, 1995, p. 45.

45. CAMPAGNOLO U., *L'Esprit européen, op. cit.*, p. 343-348.

46. MÜLLER F.-L., « Commémoration », *Comprendre*, Venise, n° 43-44, 1977-1978, p. 274.



*Deuxième partie*

**ESPOIRS  
ET DÉSILLUSIONS MILITANTS  
(1946-1950)**

**DE LA « CAMPAGNE DES CONGRÈS »  
AU CONSEIL DE L'EUROPE**



**S**i les Rencontres internationales de Genève en septembre 1946 susciterent une « prise de conscience » des problèmes affectant l'Europe au sortir de la guerre, elles n'amènerent pas directement leurs participants à s'investir dans la mouvance européiste, pas plus Denis de Rougemont que les autres d'ailleurs. Ce n'est qu'à partir de l'année suivante, quand s'intensifia l'activité congressiste en faveur de l'union de l'Europe, que l'engagement de l'écrivain suisse allait être scellé. La séquence ici analysée correspond à ce que Rougemont nomma la « campagne des congrès » – en référence à la « campagne des banquets » qui précédé la révolution de 1848<sup>1</sup> –, et s'arrête aux premiers pas du Conseil de l'Europe. C'est une époque d'effervescence militante, où tous les espoirs étaient permis, et les désillusions nombreuses. Avec quelles personnalités et au sein de quels milieux l'écrivain travailla-t-il durant ces années? Dans quelle mesure participa-t-il aux activités des groupes de pression européistes? Quelle stratégie adopta-t-il pour faire valoir ses vues? Comment réussit-il à s'imposer comme un maître d'œuvre incontournable en matière de coopération culturelle européenne?

---

1. DdR, « Vingt ans après, ou la campagne des congrès (1947-1949) », *Preuves*, Paris, n° 211, octobre 1968, p. 16.



## *Chapitre IV*

### **L’Union européenne des fédéralistes et les « États généraux de l’Europe »**

Après son retour de quelques mois en 1946, Denis de Rougemont quitta définitivement les États-Unis pour s’établir en Europe au début d’août 1947. À peine arrivé à Ferney, où il s’installa dans une ancienne ferme du château de Voltaire, il reçut la visite d’Alexandre Marc, qui l’informa de l’existence de l’Union européenne des fédéralistes (UEF), créée quelques mois plus tôt à Paris, en décembre 1946. L’UEF allait tenir son premier grand congrès à Montreux à la fin du mois d’août, et Marc, qui était l’un des principaux fondateurs de l’organisation, demandait à Rougemont de venir y prononcer la conférence inaugurale.

Marc avait introduit Rougemont dans les groupes de pensée personnalistes au début des années 1930, et l’avait sensibilisé aux thèses prônant une décentralisation radicale du pouvoir politique et un dépassement de l’État-nation. Leur convergence de vue dans presque tous les domaines détermina des liens durables, bien qu’interrompus pendant plus de dix ans par une brouille d’ordre privé. Outre ses qualités de rassembleur et d’animateur, Marc était surtout « l’inventeur » de nombreux concepts-clés, formules et thèmes qui allaient devenir les lieux communs de l’approche fédéraliste et personnaliste : critique de l’État-nation, « trop petit et trop grand » ; supériorité de la personne, seule source valable du droit ; nécessité de l’union fédérale (*union* et non *unité*) ; importance des communes et des régions autonomes dans l’organisation de « l’ordre nouveau<sup>1</sup> ».... Sur tous ces points, et sur d’autres, Rougemont n’avait pas réellement innové. Mais l’intellectuel suisse était en revanche doué d’un talent particulier, que son collègue ne possédait pas. Marc était en effet particulièrement sensible aux dons littéraires de Rougemont, à son « coup de plume<sup>2</sup> », à sa capacité, par des formules brillantes, à la fois simples et frappantes, d’entraîner l’adhésion aux idées que lui-même avait quelques difficultés à rendre populaires. Marc était un pur idéologue, qui faisait de la doctrine en permanence,

1. DdR, « Alexandre Marc et l’invention du personnalisme », *Le Fédéralisme et Alexandre Marc*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1974, p. 62-68.

2. Cité dans LE MOULEC-DESCHAMPS I., *Alexandre Marc, un combat pour l’Europe*, Nice, Institut du droit, de la paix et du développement, 1992, p. 342.

parfois lumineusement, souvent obscurément. Rougemont était lui aussi un doctrinaire, mais il était davantage encore un « exprimeur », cherchant à convaincre par le style autant que par la force des concepts<sup>3</sup>. Les deux étaient d'ailleurs intimement liés à ses yeux, si l'on s'en réfère à son rapport particulier à l'écriture. Or c'était d'un porte-parole que l'Union européenne des fédéralistes avait besoin plus que jamais à Montreux. Depuis la parution en 1939 de *L'Amour et l'Occident*, Rougemont avait de surcroît acquis une renommée internationale qui serait un atout précieux pour l'organisation naissante. C'est pourquoi Marc alla voir l'écrivain sitôt que celui-ci fut rentré des États-Unis, espérant obtenir de lui un discours qui donnerait un peu de relief à la manifestation prévue fin août. Aux dires du Néerlandais Henri Brugmans, président de l'UEF, Marc était persuadé que son ami saurait mettre tout le monde « au diapason voulu<sup>4</sup> ». Mais Rougemont venait à peine de rentrer : la proposition qui lui était faite le bousculait un peu et Marc ne réussit pas à le convaincre immédiatement de participer au congrès. « Je me sentais pris de court, expliqua plus tard l'écrivain. Je n'avais pas encore défait toutes mes valises... Avant de me donner la parole en public, il fallait me laisser le temps de m'orienter<sup>5</sup>... » L'action européenne restait encore largement une abstraction pour Rougemont. Bien qu'il en appelât à « l'engagement » des intellectuels<sup>6</sup>, son discours aux Rencontres de septembre 1946 ne se situait pas vraiment dans une perspective militante. « C'était purement intellectuel, culturel, ce que j'avais dit à Genève<sup>7</sup>. » Voyant son manque d'enthousiasme, Alexandre Marc n'insista pas. Les réticences de Rougemont furent vaincues peu de temps après par le journaliste français Raymond Silva, secrétaire général de l'UEF, qui fit sans doute preuve de davantage de diplomatie que Marc, sachant flatter l'ego de l'écrivain en lui expliquant à quel point sa présence était indispensable à la réussite du congrès :

« Sachant l'intérêt que vous portez à notre cause, écrivit Silva, nous nous permettons d'insister de façon très pressante, et vous demandons de revenir sur votre décision, car, pour toutes sortes de raisons, nous attachons à votre présence effective une importance capitale. [...] Les auditeurs que vous auriez à Montreux seraient, nous le savons, passionnément intéressés par votre exposé et le prestige si légitime dont vous jouissez ne pourrait que rehausser l'éclat de cette grande manifestation européenne. Le signataire de ces lignes qui, depuis toujours et sans vous connaître, vous admire et vous aime en tant que frère et en tant que fédéraliste, attend de vous une

3. MARC A., « Vers une lumière qui ne s'éteint jamais », « *Denis de Rougemont. De Neuchâtel à l'Europe* », *Nouvelle Revue neuchâteloise*, 1995, p. 64.

4. BRUGMANS H., *À travers le siècle*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1993, p. 255.

5. DdR, « Vingt ans après... », *op. cit.*, p. 17.

6. DdR, *L'Esprit européen*, *op. cit.*, p. 163.

7. Cité dans DEERING M. J., *Combats acharnés*, *op. cit.*, p. 210.

réponse favorable, indispensable au succès de notre entreprise. Ne décevez pas ceux pour lesquels vous personnifiez l'existence même du fédéralisme<sup>8</sup>. »

« Personnifier l'existence même du fédéralisme! » C'est le type de formule qui ne pouvait laisser Rougemont indifférent. Silva suggéra à l'écrivain de lire quelques pages sur le fédéralisme extraites de *Mission ou démission de la Suisse*, un recueil de conférences données en 1939-1940 qui avait également fortement influencé Henri Brugmans, lequel sollicitait comme Marc et Silva la présence de Rougemont à Montreux. Devant tant de soins prodigues, ce dernier accepta finalement de se prêter au jeu : « Comment refuser, cette fois-ci? C'est en songeant à des tâches de ce genre que j'ai décidé de revenir en Europe. Aboutissement? Nouveau départ? Le fait qu'Alexandre Marc et Raymond Silva aient été mes premiers visiteurs donne peut-être son vrai sens à ma venue dans ce lieu<sup>9</sup>. »

### **Marc, Brugmans, Silva : le trio fondateur**

Alexandre Marc, Henri Brugmans et Raymond Silva formaient un trio improbable tant leurs profils et leurs parcours différaient. Marc était un personnage à la fois chaleureux et brutal au premier abord, un théoricien révolutionnaire, intransigeant sur la doctrine. À côté, le bagage philosophique de Silva était assez pauvre. Silva se dévouait sans compter à la cause, mais il était surtout un homme de réseaux, intriguant, au langage précieux, sensible aux honneurs et s'en délectant ostensiblement. Brugmans était d'une autre carrure intellectuelle, plus proche de Marc du point de vue de la sensibilité philosophique, mais très modéré dans son action, cherchant souvent la conciliation et le compromis. Malgré les fossés qui les séparaient, c'est grâce aux efforts conjugués de ces trois hommes que l'UEF put sortir des limbes, et devenir avec le congrès de Montreux l'organisation fédéraliste la plus active et la plus importante, en nombre d'adhérents, de l'après-guerre. Il faut revenir un instant sur leurs parcours respectifs, car tous les trois entretinrent à partir de 1947 des relations suivies avec Denis de Rougemont : Alexandre Marc jusqu'à la conférence européenne de la culture organisée à Lausanne en 1949, puis à partir des années 1960; Henri Brugmans sans interruption jusqu'aux années 1980, en tant que recteur du Collège de Bruges et membre de diverses institutions créées à l'initiative de Rougemont; Silva jusqu'en 1958, comme secrétaire général du Centre européen de la culture dirigé par Denis de Rougemont à partir de 1950.

Né en 1904 à Odessa, au bord de la Mer Noire, Alexandre Marc était issu d'une famille de la haute bourgeoisie juive (son véritable nom est Markovitch Lipiansky). Très précoce, le jeune garçon, dont l'éducation fut

8. Lettre de Raymond Silva à Denis de Rougemont, 6 août 1947. BPUN, « Correspondance générale ».

9. DdR, « Vingt ans après... », op. cit., p. 18.

confié à des précepteurs, développa un goût prononcé pour la lecture des philosophes allemands (Kant, Nietzsche) et des penseurs socialistes libertaires russes (Bakounine). Adolescent, il sympathisa avec le Parti socialiste révolutionnaire, opposant au Parti bolchevique<sup>10</sup>. Ses activités militantes lui valurent d'échapper de justesse au poteau pendant les journées d'Octobre, épisode que Rougemont aimait plus tard à rappeler : « Pris dans une rafle, des tracts plein les poches, on le pousse dans une file de prisonniers vers le lieu de l'exécution. Un officier de police inspecte la colonne : – *Quel âge as-tu, toi ? – Quinze ans.* L'officier le considère avec curiosité et tout d'un coup : – *Tu as de la chance, c'est l'âge de mon fils ! Tiens, voilà tout ce que tu mérites [un grand coup de pied] et fiche-moi le camp*<sup>11</sup> ! » Marc quitta alors la Russie et fut envoyé chez son oncle à Paris, où il continua ses études au lycée Saint-Louis. En 1922, il rejoignit sa famille installée en Allemagne, suivit les cours de Husserl et Heidegger, et s'intéressa à l'Existenzphilosophie à travers les œuvres de Jaspers et Scheler. De retour en France en 1923, il s'inscrivit à l'École libre des sciences politiques, puis fut engagé chez Hachette sur recommandation de son professeur d'histoire Jules Isaac. Quand en 1929 éclata la crise économique, Marc multiplia les contacts avec de jeunes intellectuels parisiens en rupture de ban (Philippe Lamour, Emmanuel Mounier, Thierry Maulnier, mais aussi et surtout Arnaud Dandieu, auteur en 1933 avec Robert Aron de *La Révolution nécessaire*, ouvrage qui marqua cette génération) ainsi qu'avec certains maîtres de la pensée chrétienne en France : Jacques Maritain, Nicolas Berdiaev, Gabriel Marcel entre autres. Afin d'approfondir la réflexion dans un esprit d'œcuménisme, il organisa des rencontres hebdomadaires dans un bistrot de la rue du Moulin-Vert, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, où ces penseurs aux sensibilités et aux confessions diverses débattaient de thèmes religieux et politiques. Avant l'avènement d'Hitler, Marc œuvra par ailleurs en faveur du dialogue entre les jeunesse françaises et allemandes, nouant le contact avec des groupes comme celui mené par Harro Schulze-Boysen, rédacteur en chef de la revue *Gegner* et futur dirigeant du réseau de résistance l'Orchestre rouge. C'est à cette époque, au tout début des années 1930, qu'il fit la connaissance de Denis de Rougemont.

Les deux hommes ont souvent glosé sur les circonstances de leur première rencontre, sans jamais tomber d'accord. Rougemont la situe à Versailles, au salon littéraire de leur ami commun, le critique Charles du Bos<sup>12</sup>. À cette version, « qui est la bonne », ajoutera-t-il plus tard en badinant<sup>13</sup>, Marc soutient pour sa part que leur contact s'est établi « par le

10. Roy Ch., *Alexandre Marc et la Jeune Europe*, op. cit., p. 56.

11. DdR, *Journal d'une époque*, Paris, Gallimard, 1968, p. 93. Rougemont télescope ici deux incidents, l'un qui s'est déroulé à Moscou, et l'autre à Kiev, alors que Marc avait 14 ans, et non 15 ans.

12. Ibid., p. 93.

13. DdR, « Alexandre Marc et l'invention du personnalisme », op. cit., p. 51.

truchement d'un jeune protestant d'origine ouvrière, André Moosmann, et du pasteur Dominicé<sup>14</sup> ». Ce plaisir inépuisable à évoquer les vieux souvenirs et à se perdre dans les détails témoigne du prix de leur amitié et de la conviction que cette rencontre joua un rôle essentiel. Lors de cette fameuse entrevue, qui se déroula probablement au printemps 1931<sup>15</sup>, Marc remit à Rougemont un manifeste de deux pages où s'imposait déjà, dans une phrase en forme de slogan tapée en lettres capitales, la rhétorique « ni... ni... » qui allait devenir la marque de fabrique des relèves intellectuelles de cette époque :

« NI INDIVIDUALISTES NI COLLECTIVISTES,  
NOUS SOMMES PERSONNALISTES ! »

Rougemont a dit tout ce qu'il devait à Marc : c'est grâce à lui qu'il rencontra Mounier, le fondateur de la revue *Esprit* à laquelle l'écrivain suisse allait collaborer sans interruption du premier numéro jusqu'à la guerre. C'est encore grâce à Marc que Rougemont intégra l'équipe de *L'Ordre nouveau*, avec laquelle il allait avoir le plus d'affinités sur le plan théorique. « Marc, insistait Rougemont, a provoqué presque toutes les rencontres, combinaisons, permutations entre les groupes naissants et leurs animateurs<sup>16</sup>. » L'écrivain, qui venait d'emménager à Paris, après avoir fait ses études en Suisse et en Europe centrale, travaillait à l'époque comme secrétaire d'une petite maison d'édition créée par des baptistes, « Je sers ». Aux mouvements qui se componaient et se recomposaient alors, il apportait sa sensibilité littéraire et sa foi protestante, non dénuée d'un certain dogmatisme dont il donna la mesure dans une autre revue, *Hic et Nunc*, qu'il fonda en 1932 avec quelques-uns de ses corréligionnaires, dont l'orientaliste Henry Corbin. Rougemont a évoqué l'atmosphère de cette époque et les différentes revues auxquelles il collaborait :

« Je vis en plein chantier. [...] Nos éditions viennent de se transporter rue du Four, où elles ont ouvert une très spacieuse et très moderne librairie. Le comité directeur de *L'Ordre nouveau* y tient souvent des séances nocturnes, présidées par Arnaud Dandieu. Nous discutons thèses doctrinaires et tactique, et préparons des manifestations publiques. [...] Dans le même quartier, rue des Saints-Pères, Mounier et Izard animent la revue *Esprit* et un mouvement de militants, la *Troisième Force*. Alexandre Marc assure avec moi la liaison entre les deux groupes personnalistes, si différents par leurs styles de pensée, leurs tabous et leurs allergies, parfois réciproques. Au surplus, je suis à la veille de publier une petite revue intitulée *Hic et Nunc*, dont j'assume l'entièvre responsabilité matérielle<sup>17</sup>. »

14. MARC A., *op. cit.*, p. 64.

15. Selon les recouplements effectués par ACKERMANN B., *Denis de Rougemont, une biographie intellectuelle*, *op. cit.*, p. 190-191, et Roy Ch., *op. cit.*, p. 43-44.

16. DdR, *op. cit.*, p. 52.

17. DdR, *Journal d'une époque*, *op. cit.*, p. 96-98.

Il faudrait ajouter à cette activité les réseaux que Rougemont noua autour de la *Nouvelle Revue française* de Jean Paulhan, et plus tard au sein des *Nouveaux Cahiers* (Boris Souvarine, Simone Weil), ou encore du Collège de sociologie (Georges Bataille, Roger Caillois), pour avoir ne serait-ce qu'une petite idée de l'étendue des relations de l'écrivain, qualifié à raison de « médiateur<sup>18</sup> », alors qu'il n'avait qu'à peine 30 ans. Comment Rougemont vivait-il cette pluri-appartenance ? Le mieux du monde, à l'en croire. « La liberté, affirmait-il, c'est le droit d'appartenir à plus d'un club. » Qu'il ait tenu le rôle du « protestant de service » auprès de ses amis catholiques, qu'il ait profité d'une « synergie particulière, jouant de sa légitimité de philosophe dans les milieux littéraires, de critique littéraire dans les revues personnalistes » est probable<sup>19</sup>. Cette aisance singulière avec laquelle il naviguait entre des mouvements et des personnalités si divers a pu paraître à certains, y compris à Marc au début, comme du « dilettantisme<sup>20</sup> », à d'autres comme un remarquable don d'ubiquité<sup>21</sup>. « Comment Denis connaissait-il tout ce monde ? », se demandait son ami Roland de Pury<sup>22</sup>.

Tout en partageant l'aventure de Mounier et d'*Esprit*, c'est néanmoins au sein de *L'Ordre nouveau* que Rougemont puisa l'essentiel de la doctrine. Celle-ci se réfère au jeune Marx, à Proudhon, à Nietzsche, au *Que faire ?* de Lénine, mais aussi au *Droit à la paresse* de Paul Lafargue, ou encore à l'expérience de la Commune de Paris<sup>23</sup>. Ni de droite ni de gauche, ou plutôt « à mi-chemin entre la droite et la gauche, mais par derrière le président, tournant le dos à l'Assemblée<sup>24</sup> », les membres de *L'Ordre nouveau* en appelaient à la patrie « spontanée » contre « l'impérialisme abstrait » et « l'État autoritaire » ; pour la « décentralisation à forme fédérale », restaurant les « cellules sociales » de base de l'organisation politique et économique (communes et groupements professionnels) ; contre les sociétés anonymes et « l'argent-roi »... Deux mesures précisaien l'identité de *L'Ordre nouveau* vis-à-vis d'autres groupes « non-conformistes » : l'instauration d'un minimum vital et la mise en place d'un service civil, visant à « l'abolition de la condition prolétarienne<sup>25</sup> ». Ces mesures découlaient d'une réflexion plus générale sur le travail, soumis à une « sollicitation double et contradictoire » : vers la « création » d'un côté, vers « l'automatisme » de l'autre<sup>26</sup>.

18. HÉRIARD-DUBREUIL E., « Mouvements personnalistes des années 1930 : Denis de Rougemont médiateur », O. DARD et É. DESCHAMPS (dir.), *Les Relèves en Europe d'un après-guerre à l'autre*, Bruxelles, Peter Lang, 2005, p. 217-231.

19. CLAVIEN A., « Portrait de Denis de Rougemont, l'intellectuel, parmi ses amis de jeunesse », *Le Nouveau Quotidien*, Lausanne, n° 1228, 14 mars 1996, p. 18.

20. MARC A., *op. cit.*, p. 64.

21. MÉHLMAN J., « Denis de Rougemont, gnostique de New York », *op. cit.*, p. 85.

22. PURY R. de, « Autour de *Hic et Nunc* », H. SCHWAMM et A. RESZLER (éd.), *Denis de Rougemont, l'écrivain, l'Européen*, *op. cit.*, p. 75.

23. « Essai de bibliographie révolutionnaire », *L'Ordre nouveau*, Paris, n° 3, juillet 1933, p. 2-6.

24. « Ni droite ni gauche », *L'Ordre nouveau*, Paris, n° 4, octobre 1933, p. 1.

25. ARON R., DANDIEU A., *La Révolution nécessaire [1933]*, Paris, Jean-Michel Place, 1993, p. 251.

26. MARC A., « Conditions de tout plan », *L'Ordre nouveau*, Paris, n° 22-23, juillet-août 1935, p. 24.

La dichotomie n'était jamais absolue, l'idéal étant d'aboutir à un équilibre entre la « part mécanisée », « indifférenciée », constituant « l'acquis de la civilisation », et la part « libre », s'exerçant « dans le sens de la recherche, de la découverte, de l'aventure, de la création<sup>27</sup> ». Instaurer un minimum vital, permettant à chacun de se nourrir, de se loger, de se vêtir, c'était retrouver une dignité matérielle, c'était un premier pas vers la libération de la personne. Instaurer le service civil, c'était répartir le travail indifférencié sur l'ensemble du corps social et offrir aux prolétaires la possibilité de sortir momentanément du cycle de la production, en prenant des congés au moins une fois dans l'année. Une première expérience fut mise en œuvre pendant l'été 1935 dans des entreprises de la banlieue de Paris et de Beauvais, concernant une soixantaine d'ouvriers. Rencontrant un relatif succès, elle devait donner lieu à une deuxième expérimentation de plus grande envergure en 1936, mais elle fut vite dépassée par le Front populaire et la loi sur les congés payés<sup>28</sup>.

Denis de Rougemont et ses collègues fustigeaient le régime parlementaire de la III<sup>e</sup> République. Ils partageaient l'idée d'une crise générale de civilisation, dont la débâcle financière et économique née à la suite du krach de Wall Street n'était qu'un élément parmi d'autres : la crise était également morale, et la réponse devait être « spirituelle d'abord, économique ensuite, politique à leur service », selon la devise de *L'Ordre nouveau*. Les démocraties bourgeoises étaient à leurs yeux non seulement corrompues mais également incapables de remplir leur mission, tout comme d'offrir une alternative crédible aux régimes fascistes. Le seul moyen de lutter efficacement contre la décadence du capitalisme individualiste sans tomber dans le totalitarisme était de dépasser le cadre de l'État-nation et de restaurer une communauté sociale et politique sur d'autres bases, sur l'idée de la personne humaine, sur l'idée fédéraliste. La critique du parlementarisme procédait chez Rougemont de la conviction que la démocratie ne pouvait s'exercer qu'à « une très petite échelle ». C'était la vertu des petites communautés, que l'écrivain suisse illustrait à partir d'un exemple de son cru, celui de la *Landsgemeinde*, institution d'origine médiévale par laquelle étaient réunis chaque année les électeurs du canton ou de la commune, afin de désigner leurs magistrats et de voter les lois. C'était une expression de la démocratie directe, la « seule réelle » selon Rougemont. Or cette démocratie n'était plus possible dès lors que le nombre des électeurs dépassait un certain seuil, fixé à une « dizaine de milliers ». Telle était selon l'écrivain la limite quantitative d'une cité à taille humaine, permettant une participation civique, où le souverain était « visible ». Une fois dépassé ce seuil, dans le cadre d'un vaste État centralisé, le recours à la délégation du pouvoir devenait nécessaire. Or ce passage au système parlementaire était une concession à

27. ARON R., *Fragments d'une vie*, Paris, Plon, 1981, p. 96.

28. DARD O., *Le Rendez-vous manqué des relèves des années 1930*, op. cit., p. 244-245.

la démocratie véritable, laquelle était déjà dénaturée à ce stade. Faute de mieux, la pratique du référendum permettait de remédier à cette perte de pouvoir par délégation de souveraineté. Mais ce recours était équivoque. Dans un système où le peuple se voyait structurellement privé du pouvoir de décision, l'ayant délégué à d'autres, le référendum pouvait en effet se transformer en sanction contre l'État – de fait, il ne fut jamais utilisé en France sous la III<sup>e</sup> République –, ou en plébiscite, renforçant le caractère autoritaire du pouvoir en place – tel avait été le cas sous l'Empire de Napoléon III, tel fut aussi le cas sous Hitler : s'autoproclamant champion de la « démocratie », ce dernier fit appel à la consultation populaire à plusieurs reprises, avec des succès vertigineux<sup>29</sup>…

Si le système parlementaire est une altération, et si chaque référendum réussi se réduit en somme à un plébiscite à la gloire de celui qui l'organise, quels sont dès lors les instruments, les cadres permettant de faire vivre la démocratie ? La question est légitime et, malgré une inspiration proudhoniennne lorgnant vers l'anarchisme, Rougemont ne proposait pas de remplacer le « désordre établi » par l'absence totale d'ordre. L'alternative tenait essentiellement en un mot : *participation*. La *Landsgemeinde* en offrait un exemple, en vertu d'une tradition éprouvée. *L'Ordre nouveau* apportait à cette tradition une réflexion théorique renouvelée, une critique de l'Etat-nation et du capitalisme, au bénéfice de la commune et de l'entreprise, des syndicats et des groupements professionnels. Dans chaque ordre, la participation demeurait l'un des concepts centraux :

« Nous sommes antiparlementaires, écrivait Rougemont, contre la centralisation, contre l'étatisme, contre le nationalisme étatisé, mais pour le fédéralisme communaliste, pour l'exercice de l'autorité *sur place*, par des hommes responsables et qui savent ce qu'ils font, dans un cadre qui soit à mesure d'homme – pour la seule vraie *démocratie* dirions-nous volontiers, si le mot ne couvrait aujourd'hui les plus flagrantes trahisons de la chose<sup>30</sup>. »

En ce sens, les personnalistes – préoccupés constamment par « l'engagement » – se distinguent des penseurs libéraux classiques. La pensée libérale admet de fait qu'une certaine dose de civisme est nécessaire au bon fonctionnement d'un régime politique. Dans l'ordre économique, l'invocation de la liberté et de la responsabilité individuelle est également devenue un poncif. Voici ce qu'affirmaient Daniel Serruys et Edmond Giscard d'Estaing à propos de la libéralisation des échanges : « Le milieu que nous représentons est fermement attaché, dans toute la mesure où nous pouvons la préserver, à l'idée de la liberté et de la responsabilité individuelle. Il convient de préserver tout ce qui nous a toujours semblé être le moteur de

29. DdR, « Plébiscite et démocratie », *L'Ordre nouveau*, Paris, n° 20, avril 1935, p. 23-25.

30. *Ibid.*, p. 25.

tout progrès, c'est-à-dire l'action individuelle et la liberté d'entreprise<sup>31</sup>. » Le « milieu » que ces hommes représentent, c'est celui de Ligue européenne de coopération économique, sur laquelle nous reviendrons car elle prit part au congrès de Montreux, en vertu d'alliances qui allaient finalement nuire aux objectifs que l'UEF s'était fixée originellement. Nous ne voulons ici souligner qu'une chose : dans l'optique libérale, l'exigence de liberté et de responsabilité est inégale, car la liberté demeure malgré tout le fondement du système : c'est elle qui structure la réflexion politique et économique, qui est « mesure » de toutes choses. La responsabilité n'est pas niée bien entendu, mais elle apparaît essentiellement en tant que vertu, non en tant qu'élément constituant. Le discours qui en émane consiste alors pour l'essentiel à rappeler au citoyen « ses droits *et* ses devoirs », sans que le cadre d'exercice du pouvoir – État-nation, régime parlementaire – soit remis en question, sauf au niveau des échanges économiques, là où le maximum de latitude et le minimum de dirigisme sont préconisés. Or le personnalisme ne pouvait se faire du seul libéralisme, car ce diagnostic et ce rappel aux seules vertus restent insuffisants : pour Rougemont, comme pour Marc, la « mesure » de toutes choses n'est pas la liberté mais la personne, « libre *et* responsable » ; cette double-identité doit gouverner l'orientation de la construction doctrinale, l'interprétation des faits politiques et sociaux et l'organisation de la vie publique. C'est la raison pour laquelle les questions de participation et de démocratie directe étaient essentielles dans une optique fédéraliste personnaliste.

Autour de ces idées, Denis de Rougemont rêvait de créer un « front commun » des jeunes écrivains français, qui n'eut en réalité d'existence que le temps éphémère d'un numéro de la *NRF*, ce « cahier de revendications » dont il assuma la direction en décembre 1932<sup>32</sup>. Il y plaça tous ses amis, plus deux communistes pour faire bonne figure, Henri Lefebvre et Paul Nizan, lequel ne tarda pas à dénoncer une « manœuvre » fomentée par « un petit groupe d'intellectuels bourgeois revendiquant le pouvoir<sup>33</sup> ». Entre la montée de l'extrême-droite et des ligues, qui mirent le feu aux poudres le 6 février 1934, et le pôle « antifasciste » occupé par les communistes, la recherche d'une troisième voie anticapitaliste relevait durant ces années d'un travail d'équilibrisme. Miné par la mort prématurée en 1933 d'Arnaud Dandieu, considéré comme le leader incontesté, *L'Ordre nouveau* continua son œuvre d'élaboration doctrinale, en dépit de ses faibles moyens et de l'éclatement géographique de ses animateurs. La revue cessa de paraître

31. Cités dans BADEL L., *Un milieu libéral et européen : le grand commerce français (1925-1948)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999, p. 457. Nous soulignons.

32. « Cahier de Revendications. Onze témoignages », *Nrf*, Paris, n° 231, 1<sup>er</sup> décembre 1932.

33. Cité dans TREBITSCH M., « Le front commun de la jeunesse intellectuelle. Le *Cahier de revendications* de décembre 1932 », G. MERLIO (dir.), *Ni gauche, ni droite : les chassés-croisés idéologiques des intellectuels français et allemands dans l'entre-deux-guerres*, Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995, p. 219.

en 1938 et le groupe se dispersa à l'approche de la guerre : Rougemont fut mobilisé à Berne en septembre 1939, puis embarqua pour les États-Unis avec femme et enfants à la fin de l'été 1940 ; Marc entra rapidement dans la clandestinité. Traqué par les Allemands en raison de ses origines juives, il se réfugia début 1943 en Suisse, où il demeura jusqu'en 1945. Il rédigea pendant ces années de conflit un ouvrage sur Péguy, et publia une anthologie de Proudhon.

C'est à la rédaction des *Cahiers du monde nouveau* à Paris, où Alexandre Marc travaillait depuis la Libération, qu'Henri Brugmans le rencontra pour la première fois. Au plan intellectuel et philosophique, Marc et Brugmans tombèrent très vite d'accord sur l'essentiel. Tous deux avaient lu et admiré Proudhon et Péguy. Brugmans était ce que l'on pourrait appeler un « membre rapporté » du personnalisme, qu'il découvrit dans les années 1930 et approfondit plus tard, pendant la guerre. Né en 1906 à Amsterdam dans un milieu libéral protestant, il fit des études de philologie romane, qu'il poursuivit à la Sorbonne en 1929-1930. C'est à Paris que ses convictions politiques se précisèrent : il fréquenta un cercle d'étudiants socialistes, étudia les ouvrages de bases du marxisme, tout en prenant ses distances par rapport au communisme russe. Séduit par Jaurès, dont il citait toujours le précepte « aller à l'idéal et comprendre le réel » comme la seule clé d'une action efficace, Brugmans fut élu en 1939 député social-démocrate à la Deuxième chambre des Pays-Bas. Arrêté par les Allemands en 1942, il passa deux ans dans un camp d'otages à Gestel, près d'Eindhoven. Bien que précaires, les conditions de vie n'y étaient absolument pas comparables à celles des camps de concentration : ceux qui y étaient retenus pouvaient garder leurs propres vêtements, recevoir des livres et de la nourriture, organiser en quelque sorte la vie comme ils l'entendaient. C'est durant cette époque que Brugmans discuta des thèses personnalistes, programmant discrètement des réunions et débats avec ses codétenus :

« J'appartenais à un petit groupe qui se préoccupait de l'avenir, après qu'on aurait gagné la guerre... Pour mener une politique fructueuse, il était nécessaire d'avoir une base commune. Pas une confession commune, car des coreligionnaires peuvent penser différemment au plan politique. Pas une idéologie non plus, mais un principe qui fût communément accepté. Une conception du bien et du mal qui serait acceptée par tous. C'est alors que j'ai introduit dans nos discussions l'idée de personnalisme, puisée dans la revue *Esprit* d'après Mounier, Robert Aron, Berdiaev, Maritain, Rougemont. Pas d'individualisme ni de collectivisme, mais le respect de notre irremplaçable personnalité, profondément engagée dans la vie sociale, dans les cercles d'activités les plus divers<sup>34</sup>. »

34. « L'homme Henri Brugmans... » [entretien], *Liber Amicorum Henri Brugmans. Au service de l'Europe*, Amsterdam, Fondation européenne de la culture, 1981, p. 26.

Sorti du camp au printemps 1944, Brugmans rejoignit le réseau clandestin « Je maintiendrai », qui l'envoya en février 1945 à Londres, où s'était installé le gouvernement néerlandais en exil. Rentré aux Pays-Bas au lendemain de la Libération, il fut nommé en juin 1945 secrétaire d'État à la presse et à l'information dans le gouvernement Schermerhorn. Cette expérience fut brève et décevante. À croire Brugmans, personne ne voulait construire la Hollande nouvelle, personnaliste, communautaire, ouverte sur l'Europe, qu'il appelait de ses vœux. « La politique du gouvernement avait beau s'intituler *Reconstruction et renouveau*, elle s'en tenait à la reconstruction<sup>35</sup> », qui plus est dans le cadre national. La création du Bénélux lui semblait intéressante mais trop modeste en comparaison des « plans grandioses » élaborés dans certains cercles de résistants. Attaqué pour ses prises de positions, Brugmans finit par démissionner de ses fonctions. Cet épisode ne fut qu'une parenthèse, ce dont il se désolait dans une lettre à Rougemont de juillet 1946, qui constitue leur première prise de contact :

« Aussitôt après la Libération, notre équipe a essayé d'apporter un renouveau dans la vie sociale de notre peuple. Pendant quelques temps il a pu sembler que tout se passerait comme dans un beau rêve : les nations, unies dans la résistance, conserveraient leur solidarité, conscientes enfin de leur rôle historique elles apporteraient [...] les réformes de structures nécessaires. À peu près rien de tout cela ne s'est réalisé. Après un an, le gouvernement Schermerhorn, inspiré de principes personnalistes, a été remplacé par un cabinet de tendance bien moins marquée. On a un peu l'impression d'être tombé bien bas, mais l'essentiel c'est d'avoir perdu bien des illusions et d'en être arrivé au cœur du *pessimisme réaliste*<sup>36</sup>. Cela signifie qu'il est plus nécessaire que jamais de remonter la pente, et de réagir<sup>37</sup>. »

Brugmans sollicitait la collaboration de Rougemont – auquel il venait de consacrer un petit essai<sup>38</sup> – à la revue mensuelle qu'il était en train de créer, *Het Keerpunt* (*Le Tournant* en français), une sorte de réplique néerlandaise d'*Esprit*. L'écrivain suisse, fraîchement revenu pour quelques mois en Europe, lui accorda volontiers son soutien<sup>39</sup>. Mais la revue n'était qu'une maigre consolation, qui ne dura qu'un temps. Pour « réagir » vraiment, il fallait dépasser le seul plan des idées, rassembler les énergies dispersées. C'est dans cet état d'esprit que Brugmans était venu voir Alexandre Marc, dont il avait trouvé l'adresse professionnelle au siège de l'un des principaux mouvement fédéralistes français de l'époque : La Fédération.

35. *Ibid.*, p. 29.

36. Traduction approximative du concept créé par Rougemont de « pessimisme actif ».

37. Lettre d'Henri Brugmans à Denis de Rougemont, 9 juillet 1946. BPUN, « Correspondance générale ».

38. BRUGMANS H., *Denis de Rougemont en het Franse Personalisme*, 'S-Gravenhage, D.A. Daamen's Uitgeversmaatschappij N.V., 1946.

39. Lettre de Denis de Rougemont à Henri Brugmans, 30 juillet 1946. BPUN, « Correspondance générale ».

Fondée à Paris en 1944, La Fédération était présidée par Jacques Bassot et animée par André Voisin. À partir de 1947, sa gazette interne fut transformée en revue, *Fédération*, dirigée par Max Richard et Louis Salleron. Proches du Parti social français, des milieux monarchistes et de l’Action française, la plupart de ces hommes avaient exercé à divers titres des responsabilités sous Pétain, et apporté leur soutien intellectuel à la Révolution nationale. Corporatistes et antiparlementaristes, ils provoquèrent naturellement la suspicion dans l’immédiat après-guerre, y compris chez ceux qui partageaient leur anticomunisme :

« Idéologiquement, note ainsi un démocrate-chrétien du MRP, ce mouvement est un mélange confus de socialisme prudhonien et de maurassisme. Voisin et Salleron sont les anciens animateurs de l’Institut d’études corporatives du gouvernement de Vichy, après avoir été les animateurs du *Courrier royal*. Il s’agit d’hommes parfaitement honnêtes, sympathiques et dynamiques mais passionnément hostiles à la démocratie parlementaire. Cette hostilité est en fait leur seul vrai credo<sup>40</sup>. »

Malgré leur passé sulfureux, Alexandre Marc voyait dans les dirigeants de La Fédération des alliés incontournables dans son combat pour la diffusion du fédéralisme personneliste. Comme eux, Marc était à la recherche d’une troisième voie entre « l’individualisme libéral » et la « conception marxiste » de l’État. Comme eux, il défendait l’autonomie locale contre le centralisme. Comme eux, il prônait une fédération de bas en haut, à partir des communes et des régions. De leur côté, Voisin, Bassot et les autres voyaient dans le rapprochement avec les « non-conformistes des années 1930 » une possibilité de renouveau de leur mouvement au-delà du premier cercle maréchaliste, et un élargissement de leur audience. En outre, grâce à ces nouvelles recrues, le mouvement s’européanisait, alors que le fédéralisme corporatiste avait été jusque-là purement interne et national. Comme l’indique Antonin Cohen, « c’est à travers les figures emblématiques des anciens de *L’Ordre nouveau* que le mouvement et la revue *Fédération* se font connaître du plus grand nombre au lendemain de l’Occupation, et particulièrement dans les congrès internationaux<sup>41</sup> », dont celui de La Haye en 1948 sera le point d’orgue. C’est ainsi que Marc, Robert Aron et Denis de Rougemont entre autres allaient ponctuellement s’exprimer dans la revue, et coopérer avec ses dirigeants. Voici comment Brugmans, évoquant le parcours d’Alexandre Marc, résume les termes de cette alliance :

« Alexandre Marc adhérait lui-même à La Fédération, tout en faisant ses réserves. Oui, André Voisin et son équipe avait raison de militer pour une décentralisation radicale du pays. L’État français, républicain de nom mais

40. Cité dans CHENAUX Ph., *Une Europe vaticane ? Entre le plan Marshall et les traités de Rome*, Bruxelles, Ciacco, 1990, p. 48.

41. COHEN A., *De Vichy à la Communauté européenne*, op. cit., p. 295.

bonapartiste en structures, avait étranglé les régions et la vie locale. Réveiller celles-ci et revendiquer une organisation parisienne moins paternaliste étaient de bonnes choses, mais le danger restait que des gens de droite y plaidaient pour l'Ancien Régime. [...] La Fédération ne refusait pas des sympathisants réactionnaires. [...] Toutefois, ajouta Marc, en veillant au grain, on pouvait travailler avec *La Féde*<sup>42</sup>. »

C'est précisément au siège de « La Féde », rue Auber à Paris, que fut créée l'Union européenne des fédéralistes les 15 et 16 décembre 1946. Des réunions préparatoires avaient déjà eu lieu quelques mois auparavant entre les dirigeants de différents groupes militants constitués un peu partout en Europe après la guerre<sup>43</sup>. C'est ainsi que du 15 au 22 septembre 1946, à Hertenstein, près de Lucerne en Suisse, 78 personnalités représentant 14 pays s'accordèrent sur la nécessité de créer une organisation internationale de tous les mouvements fédéralistes, y compris ceux des pays de l'Est, au moment même où Churchill, dans son discours prononcé à Zurich le 19 septembre, en appelait à la création d'un « bloc occidental ». Les journées de décembre 1946 organisées à La Fédération élargirent le cercle des mouvements présents à Hertenstein et officialisèrent la création de l'Union par la rédaction de ses statuts. Alors qu'il n'était à l'époque qu'un jeune militant de 21 ans, Jean-Pierre Gouzy évoque avec émotion la création de l'UEF : « Lorsque les délégués se séparèrent dans le Paris grelottant de froid et encore privé de tout, immensément triste et noir en ce mois de décembre 1946, la première espérance européenne de l'après-guerre s'était enfin cristallisée<sup>44</sup>. »

L'UEF comptait alors près de 70 000 membres, provenant principalement du Movimento Federalista Europeo (Italie), de Europa-Union (Suisse), de La Fédération (France), de Federal Union (Grande-Bretagne) et du Beweging van Europese Federalisten (Pays-Bas). Henri Brugmans fut élu président du mouvement, dont le secrétariat fut provisoirement confié à Alexandre Marc. Dotée de statuts et d'un petit *staff* permanent, il ne manquait plus que deux choses à l'UEF pour s'affirmer comme le leader des mouvements européistes de l'époque : de l'argent pour gérer son fonctionnement au quotidien, et une importante manifestation internationale afin d'assurer sa publicité et propager ses idées au plus grand nombre. C'est ici que l'action de Raymond Silva, qui se joignit peu de temps après à l'équipe formée par Henri Brugmans et Alexandre Marc, fut décisive. C'est en effet grâce à un don de la firme suisse Nestlé, obtenu par l'entremise de Silva, que l'UEF put subsister en 1947 et organiser son premier grand congrès à Montreux, du 27 au 31 août.

42. BRUGMANS H., *À travers le siècle*, op. cit., p. 233.

43. VAYSSIÈRE B., *Vers une Europe fédérale ?*, op. cit., p. 105-124.

44. GOUZY J.-P., *Les Pionniers de l'Europe communautaire*, Lausanne, Centre de recherche européennes, 1968, p. 37.

À la différence d'Alexandre Marc, Raymond Silva n'était pas un philosophe, encore moins un révolutionnaire. Né à Paris en 1898, il s'était engagé comme soldat volontaire en 1914 et fut blessé devant Verdun, ce qui lui valut d'obtenir la Croix de guerre. Auteur mineur de pièces de théâtre et de romans policiers, dans la même veine qu'Agatha Christie (des romans « illisibles aujourd'hui, selon Silva, car la mode n'était pas encore à la violence, au sadisme, au sang-à-la-une et mon héroïne, Miss Édith Fox détective, cherchait bien sagement à découvrir le ou les coupables plus par déduction qu'en faisant usage de coups de feu »), Silva exerça également comme journaliste, notamment à *Marianne*, l'hebdomadaire dirigé un temps par Emmanuel Berl. Membre des Croix-de-feu et du Parti social français, il s'en sépara après que le colonel de La Rocque donna son adhésion à la Révolution nationale : « Parler de révolution lorsque la France est occupée me paraît relever d'une aberration mentale. » De 1940 à 1944, affilié à un réseau de résistants, il avait pour missions principales « d'organiser les départs pour Londres et de faire passer en Suisse les personnes en danger, pour la plupart israélites, ou des jeunes recrutés par le STO ». Il collabora un temps avec le père Chaillet, fondateur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, « jésuite qui avait troqué sa soutane pour un costume de cuir noir » et avait sauvé la vie de nombreux Juifs dans la région lyonnaise<sup>45</sup>.

La chasse aux Juifs s'intensifiant, Silva, lui-même d'origine israélite, gagna avec sa famille la Suisse, où il obtint un visa de séjour permanent, qui lui fut accordé alors qu'il se proposait de poursuivre son activité d'écrivain et de journaliste en faisant de la propagande pro-hélico-suisse<sup>46</sup>. De cette activité ressortit notamment la publication en 1944 d'un petit livre de vulgarisation : *Au service de la paix, l'idée fédéraliste*, assez superficiel mais permettant à un non-initié de se faire une idée de la Suisse et des vertus de ses institutions<sup>47</sup>. Devenu correspondant de guerre en 1944, il suivit la progression de la I<sup>e</sup> armée du général de Lattre de Tassigny, « une des périodes de ma vie la plus exaltante ». Ayant repris sa liberté à la fin du conflit, Silva décida de rentrer à Paris pour se consacrer à ses activités littéraires, « quand deux inconnus se présentèrent chez moi : Henri Brugmans et Alexandre Marc, tous deux fédéralistes et anciens résistants. [...] Tous deux me faisant valoir que j'étais l'auteur d'un livre paru en Suisse en 1944 et réédité en France en 1945 m'embarquèrent dans le combat pour l'Europe ». Marc et Brugmans n'avaient pas dû être transcendés par la lecture du livre de Silva... À Alexandre Marc, ce dernier paraissait « bien peu philosophique

45. SILVA R., *En marche arrière* [mémoires inédits], Longages, non daté (probablement fin des années 1970), p. 138, 160 et 184.

46. Ces informations se fondent sur des documents de police émanant des archives fédérales à Berne, dont Lubor Jilek nous a gracieusement transmis une copie. Cote : 2001 (D) 3 Bd. 14.

47. SILVA R., *Au service de la paix, l'idée fédéraliste*, Neuchâtel, La Baconnière, 1944.

et peu *sociétal* ». Mais l'homme avait un atout fort appréciable : il connaissait du monde dans les milieux économiques, et savait parfois employer les mots qu'il faut pour leur soustraire quelques subsides. « Politiquement, remarque Brugmans, Silva avait des réflexes de *droite*. Notamment dans son livre, il avait salué Salazar comme restaurateur de la nation portugaise. Nos militants, en général, ne goûtaient guère de tels propos. Mais les dirigeants de grandes firmes ne risquaient pas d'en être choqués<sup>48</sup>. » Silva connaissait personnellement l'administrateur-délégué de Nestlé, Maurice Paternot, qui lui obtint un rendez-vous avec le président Édouard Muller.

« Le déjeuner, note Silva dans ses mémoires, avait lieu sur la terrasse d'une belle maison dont la pelouse descendait en pente douce jusqu'aux rives du lac Léman. [...] J'expose [à Édouard Muller] notre programme. Au bout de quelques minutes, il me coupe la parole. – *Vous n'y entendez rien*. Et le voilà qui se lance dans une longue improvisation assez décousue où il est question du rôle de l'Europe dans le monde et de l'influence de l'Amérique. Je me garde bien de l'interrompre. – *Eh bien ! Qu'en pensez-vous ? – Je pense que vous êtes un des plus grands hommes d'affaires de notre époque... mais j'estime que votre vision n'est pas réaliste ni conforme à la situation présente de notre continent*. Et tandis que nos hôtes, stupéfiés, prenaient la tangente, je fis connaître à Édouard Muller nos conceptions de l'unité de l'Europe, les moyens d'y parvenir, je ne lui dissimulais pas les difficultés de notre tâche et qu'il s'agissait en quelque sorte d'opérer une véritable révolution pacifique, la seule alternative reposant sur ces deux termes : totalitarisme ou fédéralisme. [...] Le dialogue se poursuivit plus de trois heures. Le rêve se concrétisait, mon interlocuteur s'étant pris au jeu et nous refaisions le monde au travers de nos lorgnettes. Vers six heures, Édouard Muller levait la séance. Il n'avait pas été question d'argent mais il sortit son chéquier, y inscrivit une somme et, en me quittant à la gare de Vevey, me tendit un chèque : – *Vous en prendrez connaissance dans le train*<sup>49</sup>. »

Sur le chèque était inscrit la somme de cent mille francs suisses. Brugmans se souvient de son anxiété, alors qu'il patientait avec Alexandre Marc à la gare de Lausanne, pendant que Silva négociait pour eux :

« Nous bûmes café sur café. Enfin, la porte à tambour nous rendit notre ami. Il s'affala sur une chaise. – *C'est gagné*, chuchota-t-il, *mais j'ai envie de changer de chemise*. (Il n'avait pas oublié sa qualité d'auteur dramatique, cherchant la réplique “à faire”.) Nous ne trouvâmes qu'un *Ah ! bon* soulagé. Puis quelques instants plus tard : – *Combien ?* En fait, ce n'était pas le Pactole, mais nous allions pouvoir organiser à Montreux le congrès que nous avions déjà projeté<sup>50</sup>. »

48. BRUGMANS H., *op. cit.*, p. 238 et 240.

49. SILVA R., *En marche arrière*, *op. cit.*, p. 220, 222-223.

50. BRUGMANS H., *op. cit.*, p. 240.

## Montreux et le succès apparent du fédéralisme personneliste

En tentant d'amadouer Denis de Rougemont, Raymond Silva s'était gardé de révéler quelle serait l'ampleur exacte de son auditoire à Montreux. Il lui avait simplement parlé d'une discussion en table ronde avec une trentaine de personnes. En réalité, ce n'étaient pas moins d'une quarantaine de groupements militants provenant de seize pays qui se rassemblèrent sur les bords du lac Léman, et remplirent lors de la soirée d'ouverture du congrès le Pavillon des Sports, situé juste en face du Montreux-Palace où allait se dérouler dès le lendemain le travail des différentes commissions. C'est dans une ambiance de meeting surchauffé que Rougemont, « plus mort que vif<sup>51</sup> », prit fébrilement la parole le premier soir, pour définir ce qu'il appelait « l'attitude fédéraliste », dans un discours qui demeura aux yeux des militants l'un des repères essentiels de la philosophie du fédéralisme personneliste. L'écrivain n'ajouta rien d'essentiel qu'il n'eût déjà formulé en 1940, dans *Mission ou démission de la Suisse*<sup>52</sup>. Son texte fut rédigé dans l'urgence, en partie repris, en partie improvisé. À ses yeux, le fédéralisme helvétique restait plus que jamais « l'expérience-témoin » qu'il convenait d'imiter et de « transposer » à l'échelle continentale<sup>53</sup>. Se fondant, comme à Genève un an plus tôt, sur la notion centrale de personne humaine, « à la fois libre et engagée, à la fois autonome et solidaire », Rougemont entendait proposer pour unir l'Europe, non pas des systèmes ou des plans abstraits, mais des idées directrices qui s'étaient incarnées dans l'histoire suisse de manière « empirique », sans avoir été rationalisées *a priori*. Il recensa ainsi six « principes directeurs », qui avaient présidé selon lui à la formation politique de son pays :

### « L'attitude fédéraliste »

**Premier principe** – La fédération ne peut naître que du renoncement à toute idée d'*hégémonie organisatrice*, exercée par l'une des nations composantes. Toute l'histoire suisse illustre ce principe. Chaque fois qu'un des cantons [...] a cru pouvoir imposer sa primauté, les autres se sont ligués contre lui, l'ont obligé à rentrer dans le rang, et l'union fédérale a marqué un progrès. [...] L'échec de Napoléon, puis celui d'Hitler, dans leur tentative pour faire l'unité de l'Europe, sont des avertissements utiles. Ils nous confirment dans l'idée qu'on ne peut pas atteindre la fin, qui est l'union, par des moyens impérialistes. Ceux-ci ne peuvent conduire qu'à l'unification forcée, caricature de l'union véritable.

51. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 211.

52. DdR, « Esquisses d'une politique fédéraliste », *Mission ou démission de la Suisse*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940, p. 169-196.

53. DdR, « L'attitude fédéraliste », *L'Europe en jeu*, *op. cit.*, p. 64-65.

**Deuxième principe** – Le fédéralisme ne peut naître que du *renoncement à tout esprit de système*. [...] Rappelons-nous toujours que fédérer, ce n'est pas mettre en ordre d'après un plan géométrique à partir d'un centre ou d'un axe ; fédérer, c'est tout simplement *arranger ensemble*, composer tant bien que mal ces réalités concrètes et hétéroclites que sont les nations, les régions économiques, les traditions politiques.

**Troisième principe** – *Le fédéralisme ne connaît pas le problème des minorités.* On objectera que le totalitarisme, lui aussi, supprime ce problème : mais c'est en supprimant les minorités qui le posaient. Il y a totalitarisme (au moins en germe) dans tout système quantitatif; il y a fédéralisme partout où c'est la qualité qui prime. [...] En Suisse, ce respect des qualités ne se traduit pas seulement dans le mode d'élection du Conseil des États, mais surtout, et d'une manière beaucoup plus efficace, dans les coutumes de la vie politique et culturelle, où l'on voit la Suisse romande et la Suisse italienne jouer un rôle sans proportion avec le chiffre de leurs habitants ou de leurs kilomètres carrés.

**Quatrième principe** – La fédération n'a pas pour but d'effacer les diversités et de fondre toutes les nations en un seul bloc, mais, au contraire, de *sauvegarder leurs qualités propres*. La richesse de la Suisse, par exemple, réside dans ses diversités jalousement défendues et maintenues. De même, [...] chacune des nations qui composent l'Europe y représente une fonction propre, irremplaçable, comme celle d'un organe dans un corps.

**Cinquième principe** – Le fédéralisme repose sur *l'amour de la complexité*, par contraste avec le simplisme brutal qui caractérise l'esprit totalitaire. [...] La Suisse est formée d'une multitude de groupes et d'organismes politiques, administratifs, culturels, linguistiques, religieux, *qui n'ont pas les mêmes frontières*, et qui se recoupent de cent manières différentes. [...] Finalement, si l'on y réfléchit, on s'aperçoit que *la politique fédéraliste n'est rien d'autre que la politique tout court*, la politique par excellence, c'est-à-dire l'art d'organiser la cité au bénéfice des citoyens.

**Sixième principe** – Une fédération se forme *de proche en proche, par le moyen des personnes et des groupes*, et non point à partir d'un centre ou par le moyen des gouvernements<sup>54</sup>.

C'est en vertu de ces principes que Rougemont dessina son Europe idéale : non pas décrétée d'en haut, par les États-nations, mais se réalisant concrètement par en bas, par la société civile, grâce à des ententes multiples et enchevêtrées, d'ordre économique, culturel, social ou religieux. Critiquant l'expérience manquée de la SdN, Rougemont doutait en général que les États pussent jamais « réaliser une union viable ». En dehors des gouvernements nationaux, il en appelait aux personnes et aux groupes : ce sont eux qui formeraient « le gouvernement de l'Europe », à l'image des États-Unis et de la Suisse, qui n'avaient pas seulement choisi comme arbitres

54. *Ibid.*, p. 70-79.

de leur politique les gouverneurs de leurs États ni les délégués de leurs cantons. *Unir* l'Europe à partir de ces principes, c'était aussi et surtout se prémunir contre la dérive totalitaire, l'une des deux options fondamentales du siècle selon Denis de Rougemont, avec le fédéralisme :

« Une menace et une espérance... Le totalitarisme est simple et rigide, comme la guerre, comme la mort. Le fédéralisme est complexe et souple, comme la paix, comme la vie. Et parce qu'il est simple et rigide, le totalitarisme est une tentation permanente pour notre fatigue, notre inquiétude, nos doutes et nos vertiges de démission spirituelle. L'esprit totalitaire n'est pas dangereux seulement parce qu'il triomphe aujourd'hui dans une dizaine de pays et progresse plus ou moins rapidement dans tous les autres; mais surtout parce qu'il nous guette tous, à l'intérieur de nos pensées, au moindre fléchissement de notre vitalité, de notre courage, du sens de notre vocation<sup>55</sup>. »

Ce qui frappe dans ce discours, c'est la position de surplomb adoptée, ce qui le rend à la fois actuel et anachronique d'une certaine manière. Denis de Rougemont en appelait à l'urgence de se fédérer, mais il décrivait d'abord une manière de penser, laissant de côté les multiples problèmes concrets auxquels était objectivement confrontée l'Europe en 1947. Au-delà de la rhétorique mettant en cause les fondations de tous les régimes politiques existant, les objectifs à court ou moyen terme restaient peu clairs et n'offraient pas de base évidente pour l'action militante<sup>56</sup>. Ce n'était pas le but à vrai dire, et les réactions enthousiastes de Marc ou Brugmans sont symboliques à cet égard : ces hommes nageaient dans la théorie comme des poissons dans l'eau, loin du « réalisme » en vigueur dans les relations internationales. Rougemont affirmait ainsi que l'idée fédéraliste était « d'un type organique plutôt que rationnel, et dialectique plutôt que simplement logique. [...] À mon sens, le mouvement intime de la pensée fédéraliste ne saurait être mieux comparé qu'à un rythme, à une respiration, à l'alternance perpétuelle de la diastole et de la systole. [...] Elle cherche le secret d'un équilibre souple et constamment mouvant entre les groupes qu'il s'agit de composer en les respectant, et non point de soumettre les uns aux autres, ou d'écraser l'un après l'autre<sup>57</sup> ». Pour Alexandre Marc, on touchait là au cœur de l'idée :

« En quelques phrases familières, en quelques images limpides, tout est dit ou, du moins, amorcé; en d'autres termes, un mouvement *organique* est déclenché qui, rythmé par l'alternance des diastoles et des systoles, s'arrache à la pesanteur du passé pour se projeter dans le futur. Mais non point,

55. *Ibid.*, p. 81.

56. HERRON D. R., *The Idea of Federalism in Western Europe After World War II: An Analysis of the Goals and Tactics of the European Union of Federalists (UEF)*, DeKalb, Northern Illinois University, 1987, p. 266.

57. DdR, *op. cit.*, p. 62, 65-66.

comme il s'empresse de le préciser, pour projeter devant soi une utopie quelconque qu'il s'agirait ensuite d'imposer [...] à la foisonnante diversité des choses et des êtres, au jaillissement imprévisible et intarissable de l'élan vital, et surtout aux réalités spirituelles<sup>58</sup>. »

Henri Brugmans surenchérit en évoquant avec déférence la conférence de Rougemont. Il était désormais convaincu de la « supériorité intellectuelle » de l'UEF sur les autres mouvements militants en faveur de l'union européenne :

« L'impulsion spirituelle, donnée par lui avec une percutante simplicité, traça devant nous un horizon exaltant. L'Europe unie constituait la voie ouverte vers une *politique de la personne*. [...] À présent, nous pouvions ajouter à notre analyse une philosophie des pouvoirs. Nous étions seuls à pouvoir le faire. Notre programme ne se contentait pas de faire saisir les proportions continentales dont l'Europe avait besoin. Il contenait aussi une polémique contre la souveraineté absolue et le centralisme à outrance<sup>59</sup>. »

Avec fierté, Rougemont a noté dans son journal l'impact de son discours, chez les congressistes mais aussi dans la presse, et pas seulement la presse locale<sup>60</sup>. Il faut toutefois s'interroger sur sa portée pratique réelle, et plus généralement sur l'apparent succès du fédéralisme personnaliste. Car Montreux a rassemblé sous la bannière du fédéralisme de nombreuses individualités « aux trajectoires et aux propriétés sociales hétérogènes », de sorte qu'il est impossible d'accorder un sens « univoque<sup>61</sup> » à ce terme, de parler d'*un* fédéralisme. Certes, à travers le discours de Rougemont, mais aussi les interventions d'Henri Brugmans, ou encore de Robert Aron, les anciens – ou membres rapportés – de *L'Ordre nouveau* firent entendre leur voix à la tribune du congrès. On s'y déclarait contre « l'Europe jacobine », pour une répartition équitable des revenus, pour l'autonomie des communes et des régions, la « décentralisation fonctionnelle », etc. Mais leurs voix ne furent pas les seules. La « démocratie économique » et le « planisme concurrentiel » préconisés par le futur prix Nobel Maurice Allais dans son rapport économique – dont Alexandre Marc avait suivi l'élaboration – n'étaient pas exempt d'ambiguïtés, Allais citant des auteurs comme Friedrich Hayek<sup>62</sup>, entretenant cette confusion entre libéralisme et personnalisme dont nous évoquions précédemment certains aspects. Entre le corporatisme des membres de La Fédération et le libéralisme des cadres de la Ligue européenne de coopération économique, entre la position des conservateurs britanniques et celle des continentaux, entre le fédéralisme

58. MARC A., *op. cit.*, p. 66.

59. BRUGMANS H., *op. cit.*, p. 255.

60. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 214-215.

61. COHEN A., *op. cit.*, p. 292.

62. UEF, *Rapport du premier congrès annuel de l'UEF (27-31 août 1947, Montreux)*, Genève, Éditions du Palais Wilson, 1947, p. 57.

proudhonien des « non-conformistes » et l'approche constitutionnaliste d'un Italien comme Altiero Spinelli, on trouvait ainsi à Montreux, qui se voulait le premier grand rassemblement européiste de l'après-guerre, des sensibilités politiques extrêmement variées, alliées provisoires dans leur lutte contre le communisme, mais dont les divergences ne tarderaient pas à se manifester. Ce sont ces divergences que nous allons analyser, entre autres, dans les chapitres qui suivent. Quoi qu'il en soit, en août 1947, on pouvait encore se voiler la face, Denis de Rougemont y compris. L'engouement fédéraliste fut tel selon l'écrivain que l'idée germa, pendant les suspensions de séance au Montreux-Palace, de convoquer pour le printemps suivant des « États généraux de l'Europe » :

« Nous pensions recenser rapidement ce que nous appelions les *forces vives* de nos pays : syndicats ouvriers, agricoles, patronaux ; coopératives ; magistratures et parlements ; mouvements de jeunesse ; Églises... On les prierait de rédiger des cahiers de revendications et de nommer leurs délégués. Ceux-ci devaient se réunir en de vastes assises délibératives et peu à peu constituantes, à mesure qu'un accord se dégagerait sur les formes nouvelles d'une Europe fédérale. Des comités permanents s'occuperaient des problèmes politiques, sociaux, économiques, coloniaux, etc. Leurs dirigeants formeraient le noyau d'un futur gouvernement européen. Nous songions à Versailles comme siège de l'Assemblée : ce symbole de l'absolutisme, puis des règlements de comptes nationalistes de 1871 et de 1919, devait être racheté en quelque sorte par l'avènement de l'Europe fédérale<sup>63</sup>. »

---

63. DdR, « Vingt ans après... », *op. cit.*, p. 21.

## *Chapitre V*

### **La naissance du Mouvement européen et le congrès de La Haye**

« L'idée, remarque Bernard Voyenne, avait été que les fédéralistes, parce qu'ils savaient où ils voulaient aller, entraîneraient le gros des troupes européennes. L'effet fut, semble-t-il, assez différent<sup>1</sup>. » On ne saurait mieux dire, car il faut bien avouer que l'élan fédéraliste suscité à Montreux fut brisé quelques mois plus tard, quand, abandonnant l'idée « d'États généraux », on décida sous la pression des conservateurs britanniques de réunir à La Haye une conférence d'une autre ampleur et d'une autre nature, afin d'accélérer la prise de conscience d'une Europe unie et de déboucher sur la création d'institutions incarnant cette unité. En 1947, les Britanniques avaient créé leur propre groupe de pression, l'United Europe Movement (UEM), présidé par Winston Churchill et animé par son gendre, Duncan Sandys. Ce député de Norwood, directeur financier au *War Office*, Secrétaire parlementaire au ministère du Ravitaillement, puis ministre des Travaux publics pendant la guerre, a été relativement laissé pour compte par l'historiographie, s'effaçant derrière l'ombre de son illustre beau-père<sup>2</sup>. Sandys n'en joua pas moins un rôle important dans l'histoire qui nous occupe. Venu en tant qu'observateur sur les bords du lac Léman au mois d'août, il allait tirer partie du succès du congrès de Montreux et de l'espoir qu'il fit naître pour imposer sa mainmise sur le Mouvement européen – qui ne s'appelait pas encore ainsi à l'époque –, constellation d'organisations militantes dans laquelle l'UEF choisit de siéger dès l'origine, au risque de trahir ses propres idéaux. C'est le Mouvement européen, dont Sandys prit habilement le contrôle sous le regard médusé des fédéralistes, qui organisa le congrès de La Haye en mai 1948, et fit prévaloir les thèses des unionistes anglais, partisans non pas d'une fédération européenne (le mot était tabou), mais d'une coopération intergouvernementale renforcée. Si le choix de collaborer se révéla à terme contre-productif au regard des ambitions de l'UEF, Rougemont sut pour

1. VOYENNE B., *Histoire de l'idée fédéraliste : les lignées prudhonniennes*, Nice, Presses d'Europe, 1981, p. 220.

2. CLEMENS G., « Duncan Sandys : Pläne und Aktivitäten fur die Politische Union Europas », S. SCHIRMMANN (dir.), *Quelles architectures pour quelle Europe ? Des projets d'une Europe unie à l'Union européenne (1945-1992)*, Bruxelles, Peter Lang, 2011, p. 129.

sa part exploiter la nouvelle donne pour faire avancer le projet de création du Centre européen de la culture, désormais au cœur de son engagement.

## Une « option dramatique » : la création du Mouvement européen

Voici ce qu'Alexandre Marc pensait du Mouvement européen, quarante ans après sa constitution :

« À quelques exceptions près, il n'a pas été fichu de faire le minimum de travail qu'on était en droit d'attendre de lui. À dire vrai, je ne suis pas fier d'avoir contribué à le faire naître, sous son premier nom (Comité de liaison et d'action, ce me semble), ayant "réussi" (hélas !) à convaincre Duncan Sandys de son utilité. Notre entretien a eu lieu – avec la complicité d'André Voisin – chez M<sup>e</sup> Ader... J'eusse mieux fait, ce jour-là, d'aller me promener au bois de Boulogne<sup>3</sup>. »

Ce jugement désabusé était partagé, y compris en dehors de l'UEF. Le socialiste André Philip, lui-même actif au sein du Mouvement européen, regretta qu'au fur et à mesure de son existence, il se fût « institutionnalisé », qu'il eût été « avalé » par les partisans de « l'ordre établi » :

« On n'a pas voulu se séparer, on a voulu à tout prix conserver l'unité. Si nous nous étions séparés, si nous nous étions disputés entre droite et gauche, le Mouvement européen aurait été vivant. Dans la mesure où l'on a étouffé les vrais problèmes, nous nous sommes laissés déborder par l'establishment. En militant pour l'Europe, nous n'avons pas versé de sang, ce qui est excellent et ce dont je me réjouis, mais nous avons versé trop de champagne<sup>4</sup>. »

L'entretien avec Sandys, auquel Marc se réfère, date du début de l'été 1947, quand l'Union européenne des fédéralistes, alors en pleine préparation du congrès de Montreux, prit contact avec d'autres groupes de pression dans le but d'étendre et de renforcer son action. Fonctionnant elle-même comme un organe de liaison depuis ses journées constitutives des 15 et 16 décembre 1946, l'UEF allait ainsi s'insérer dans un ensemble plus vaste encore, une organisation faîtière rassemblant des mouvements européistes au fédéralisme toutefois nettement moins marqué. Telle est l'origine du Mouvement européen. Parmi ses associations membres, la plus puissante hormis l'UEF était l'UEM dirigé par Churchill et Sandys. Ce dernier imposa son autorité et son style dès la première réunion du 20 juillet 1947 à Paris, qui aboutit à la mise sur pied d'un comité de liaison groupant provisoirement l'UEF, l'UEM, la LICE (Ligue indépendante de coopération économique, représentée par Daniel Serruys et Joseph Retinger) et le

3. Lettre d'Alexandre Marc à Henri Brugmans, 13 août 1988. AKUL, « Henri Brugmans ».

4. PHILIP A., André Philip par lui-même, Paris, Aubier Montaigne, 1971, p. 255.

Conseil français pour l'Europe unie (antenne de l'UEM en France présidée par Raoul Dautry), alors que l'Union parlementaire européenne s'en retira rapidement, son leader, le comte de Coudenhove-Kalergi, souhaitant conserver un certaine autonomie d'action<sup>5</sup>. Toujours est-il que Sandys, Rettiger et Serruys notamment se rendirent à Montreux un mois plus tard, sur invitation de l'UEF. Sandys y prononça un discours, et participa en outre à un débat radiodiffusé en compagnie de Denis de Rougemont, Robert Aron, Henri Brugmans et Raymond Silva. Les termes de ce débat, dont Rougemont nota après coup le caractère symbolique, méritent d'être mentionnés, car ils font apparaître des différences non négligeables sur la méthode pour unir l'Europe<sup>6</sup>. Selon Rougemont, « toutes les difficultés et frustrations qu'allait subir au cours des trois années suivantes notre mouvement étaient en germe dans ce premier affrontement entre l'élan des fédéralistes et la tactique des unionistes. – *Rien ne peut se faire sans les gouvernements*, disaient les uns... – *Mais les gouvernements ne veulent rien faire*, répliquaient les autres<sup>7</sup> ».

Il existait de fait une différence d'approche fondamentale entre les Britanniques et les continentaux. Cette différence était d'ailleurs sensible y compris chez les représentants de mouvements affiliés à l'UEF : peu portée vers la théorie, et encore moins vers la philosophie, Miss Josephy, de la Fédéral Union, avait exprimé ses doutes à Montreux face aux « subtilités » du fédéralisme intégral (l'autre nom du fédéralisme personneliste). Seules les questions pratiques l'intéressaient : « *What we need; why we need it; how we are going to get it*<sup>8</sup>. » Bien que non fédéraliste lui-même, Sandys tenait à certains égards un discours comparable dans le débat radiodiffusé qui l'opposa à Rougemont, Brugmans et les autres. Les Européens devaient alors se prononcer sur l'offre faite par le secrétaire d'État George Marshall, dans son discours à Harvard le 5 juin 1947. Pour sa part, Henri Brugmans considérait que le plan d'aide américain pourrait devenir une véritable « menace pour l'Europe » s'il n'était accompagné d'un effort de construction fédéraliste à l'échelle du continent. Jusqu'au « coup de Prague » du 25 février 1948, Brugmans croyait encore à l'unité de l'Europe. Sandys jugea dangereuse une telle assertion et voyait au contraire dans l'initiative américaine une grande chance à saisir. D'une manière générale, il n'imaginait l'intégration que progressive : d'abord l'économie, puis la défense nationale, puis la politique. Tel était l'ordre à respecter selon lui. Implicitement, il traitait les fédéralistes d'utopistes :

5. LIPGENS W., LOTH W. (éd.), *Documents on the History of European Integration (volume 4)*, Berlin-New York, De Gruyter, 1991, p. 324-325.

6. Il existe une archive audio de cette discussion à la Radio suisse romande, qui confirme les souvenirs que Rougemont en eut : RSR, A20750. Ce sont les extraits retrançsits de cette archive que nous reproduisons ci-après.

7. Ddr, « Vingt ans après... », *op. cit.*, p. 18-19.

8. Miss JOSEPHY, *Rapport du premier congrès annuel de l'UEF*, *op. cit.*, p. 97.

« Pour moi, le fédéralisme, c'est un idéal, je suis d'accord, mais je n'admet pas que cela soit la seule possibilité, la seule solution ; il est très possible que l'on aura une Europe unie, fédéralisée, comme les États-Unis, avec un parlement fédéral, une union douanière, une force militaire fédérale, etc. Mais cela se peut aussi que l'on trouvera une solution dans une unité plus semblable à celle de l'Empire britannique, où il n'y a pas de constitution fédéraliste, bien que nous ayons supprimé la guerre entre nous, que nous ayons trouvé les moyens de nous entraider économiquement. L'unité c'est important, le système précis c'est moins important. Acceptons le fédéralisme comme idéal, mais il faut aussi accepter dans un premier temps beaucoup d'autres solutions qui sont moins précises, et qui peut-être iront moins loin, mais aideront beaucoup<sup>9</sup>. »

« Mes amis [c'est-à-dire mes partenaires à l'antenne] parlent toujours du fédéralisme comme but » : ce reproche à peine voilé de Sandys s'adressait directement à Rougemont. Ce dernier admettait qu'il ne fallait « perdre aucune occasion de faire progresser le fédéralisme par des mesures pratiques de détail », mais il insistait davantage sur la nécessité de ne jamais séparer ces mesures pratiques du but final que proposaient les fédéralistes :

« Ce but final n'est rien moins que d'abattre la féodalité des souverainetés absolues des nations. C'est la nouvelle Bastille contre laquelle nous devons nous liguer. [...] Les nations ont actuellement, vis-à-vis de la communauté internationale, tous les droits et aucun devoir. C'est contre ce caractère absolu qu'il nous faut lutter. Pratiquement, cela revient à dire qu'il faut que les nations abandonnent leurs affaires étrangères, leur département militaire et probablement une partie des questions de distribution économique à un organisme fédéral. »

Selon Denis de Rougemont, le désaccord entre les intervenants était si criant que l'animateur de la radio interrompit l'enregistrement, pour permettre aux hommes d'harmoniser leurs déclarations<sup>10</sup>. Malgré ces oppositions, l'UEF décida après Montreux de jouer la carte du rassemblement. Dans un article de janvier 1948, Alexandre Marc, qui employait toujours l'expression « États généraux », alors qu'elle devenait de plus en plus anachronique, expliquait les raisons de cette collaboration : « Si nous sommes vraiment décidés à "faire l'Europe", il nous faut accepter de coopérer, tout au moins au départ, avec tous ceux qui manifestent la même volonté. Cette coopération ne signifie nullement que le mouvement fédéraliste européen renonce à son autonomie, ni qu'il consente, même provisoirement, à mettre en veilleuse la flamme libératrice et révolutionnaire qui l'anime<sup>11</sup>. »

9. Comme on peut le constater, Sandys s'exprime dans un français approximatif, dont nous avons corrigé les erreurs les plus flagrantes.

10. DdR, « Vingt ans après... », *op. cit.*, p. 18.

11. MARC A., « La fédération européenne en marche : les États généraux de La Haye », *Fédération*, Paris, n° 36, janvier 1948, p. 5.

Cela dit, Marc avait déjà commencé à déchanter. En privé, l'alliance avec la « bande à Churchill » était un sujet de discorde fréquent, notamment avec Henri Brugmans. La tactique adoptée par l'UEF était-elle la bonne? Pouvait-on coopérer avec les unionistes anglais sans gravement se compromettre? Pour sa part, Brugmans était persuadé que les fédéralistes n'échapperait pas à cette obligation, tout en sachant qu'ils risquaient « de faire des concessions pénibles. Pour Marc, il s'agissait là d'une capitulation intellectuelle, voire morale. Il détestait la politique partisane et les politiciens. Moi je m'interrogeais. N'étais-je pas en train d'en devenir un à mon tour? Il savait bien que je ne briguais aucun mandat parlementaire ou autre. Mais enfin, je me frottais trop aux grands manitous d'un milieu trop conservateur, donc pestiféré<sup>12</sup> ».

Au comité de liaison provisoire créé en juillet 1947 avait succédé, à l'issue d'une seconde réunion les 10 et 11 novembre 1947, un Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne. C'est au cours de cette réunion que fut décidée formellement la convocation d'une nouvelle conférence à La Haye<sup>13</sup>. Au nom de l'UEF, et malgré les réticences exprimées par de nombreux membres, Henri Brugmans accepta le programme d'action proposé par Sandys, et s'allia officiellement avec l'UEM et les autres groupes, tandis que Sandys s'empara du poste de président du comité exécutif. L'accord fut ratifié bon gré mal gré en séance du comité central de l'UEF le 15 novembre. Citons ici longuement Denis de Rougemont, qui regretta après coup cette « option dramatique » :

« Aller à La Haye sous le signe d'une union vaguement définie par Churchill, au lieu de convoquer les États généraux, n'est-ce pas risquer de perdre à la fois le bénéfice du nombre [...] et le dynamisme créateur, révolutionnaire, qu'apporte la doctrine fédéraliste? [...] L'UEF choisit ce jour-là le risque de collaborer. Elle le fit, semble-t-il, sans enthousiasme, voire avec un certain pessimisme chez beaucoup, comme si déjà cette décision impliquait plus qu'une concession : une sorte d'admission de la faiblesse relative de cent mille militants sincères face à quelques anciens ministres britanniques et français très inégalement assurés de leur droit de parler au nom de l'avenir. [...] On peut très bien imaginer que, mieux conscients de leurs vraies forces, les membres de l'UEF aient décidé ce jour-là d'annoncer leur rupture éclatante avec “l'ancien personnel politique”, et leur volonté d'assumer tous les risques d'une convocation des États généraux de l'Europe : les comités d'anciens ministres et d'économistes menacés de perdre l'audience des jeunes mouvements de militants, et du même coup leur meilleure chance d'intéresser la presse, ou bien cédaient aux exigences toujours plus radicales des fédéralistes (quitte à les “assagir” ou à les berner plus tard), ou bien se voyaient contraints de renchérir sur les conditions réelles d'union et d'accepter de réviser le dogme des souverainetés nationales absolues. [...] Certes, on pourrait aussi imaginer l'inverse, qui était

12. BRUGMANS H., *À travers le siècle*, op. cit., p. 232.

13. LIPGENS W., LOTH W. (éd.), *Documents on the History of European Integration*, op. cit., p. 325-328.

ce que redoutaient en cas de rupture les fédéralistes hollandais et anglais : la mainmise de la droite libérale sur le congrès de La Haye, le fédéralisme évincé, et ses organisations démantelées par l'attrait que le “congrès de Churchill” ne manquerait pas d'exercer sur beaucoup de responsables impatients de “succès immédiats” plus que d'action réelle<sup>14</sup>. »

L'analyse livrée ici par Denis de Rougemont est formulée vingt ans après les événements. Or il n'est pas aisé de savoir ce qu'il pensait réellement au moment des faits. Ces manœuvres ne le concernaient pas encore. Après Montreux, Marc se réjouissait de constater que son ami avait été « re-mordu<sup>15</sup> » par le fédéralisme. Mais Rougemont n'avait en réalité que très peu de contacts avec l'UEF. Il ne faisait pas partie de son comité central, et avoua lui-même plus tard être « en dehors des négociations. Au fond je suis resté à l'écart<sup>16</sup> ». Habitant à Ferney, à la frontière franco-suisse, il se rendait parfois au palais Wilson, à Genève, où Silva avait obtenu quelques locaux pour y déménager le siège de l'association. Mais la plupart du temps, il travaillait seul et s'occupait des livres qu'il avait publiés à New York pendant la guerre et comptait rééditer en France, en Suisse ou ailleurs. Ce n'est qu'au début de l'année 1948, après la deuxième réunion du Comité international de coordination les 13 et 14 décembre 1947, quand fut décidée la création de la commission culturelle du congrès de La Haye<sup>17</sup>, que Rougemont entra vraiment dans la mêlée. À cet égard, la rencontre avec un émigré polonais d'une soixantaine d'année, à l'allure énigmatique, allait s'avérer capitale.

### « L'éminence grise » : Joseph H. Retinger

Le discours prononcé à Montreux offrit en effet à l'écrivain suisse le soutien d'une personnalité influente, Joseph Retinger. Rougemont fut marqué par leur première entrevue, qui eut lieu juste après son intervention au Pavillon des Sports :

« C'est dans le vieux palace de Montreux, seconde patrie du roman russe, que j'ai rencontré Retinger. Je venais de prononcer le discours d'introduction du premier congrès des fédéralistes européens. Au sortir de la salle, je fus présenté à un personnage d'âge indéfinissable, appuyé sur une canne, l'œil étrangement vif et résolu derrière un lorgnon démodé, et qui me dit avec un accent slave : – *Votre discours était vraiment très bien, vous avez montré la voie, maintenant venez vous asseoir ici. Bon dieu! Il faut parler de la suite! Et d'abord, garçon! Deux fines à l'eau*<sup>18</sup>! »

14. DdR, *op. cit.*, p. 22.

15. Lettre d'Alexandre Marc à Claude Chevalley, 3 janvier 1948. AHUE, UEF-4.

16. Cité dans DEERING M. J., *Combats acharnés*, *op. cit.*, 1991, p. 247.

17. LIPGENS W., *A History of European Integration (1945-1947)*, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 683.

18. DdR, « Hommage à un grand Européen : J. H. Retinger », *Bulletin du CEC*, Genève, VIII<sup>e</sup> année, n° 5, 1960-1961, p. 20.

Une réputation d'espion et de conspirateur entourait la personnalité de Retinger. Dans divers milieux, on le soupçonnait fréquemment d'être un agent bolchevique, un espion américain, britannique ou mexicain, un franc-maçon et un anticlérical dévoyé<sup>19</sup>. Un jour, sans doute lors d'une réunion du groupe de Bilderberg – une organisation nimbée de mystère, dont Retinger était le fondateur –, Denis de Rougemont lui demanda malicieusement « s'il était exact qu'il fût à la fois l'agent de l'IS, de la franc-maçonnerie et du Vatican, ainsi qu'on le chuchotait ; il me pria de laisser entendre à qui voudrait que c'était vrai, mais incomplet<sup>20</sup> ! » Ces accusations de comploteur résultaient d'une activité foisonnante et d'une carrière extrêmement mouvementée, menée dans l'ombre des puissants, jalonnée d'exils multiples en Europe et sur le continent américain.

Né en 1888 à Cracovie d'une famille autrichienne de la haute bourgeoisie intellectuelle, Joseph Hieronim Retinger se rendit à Paris en 1906 afin d'y poursuivre ses études universitaires. Dans la capitale française, le jeune homme fréquenta les salons artistiques et littéraires et se lia entre autres avec André Gide, Maurice Ravel, Léon-Paul Fargue, Paul Valéry. Soutenant en 1908 une thèse en Sorbonne sur *Le Conte fantastique dans le romantisme français*, il abandonna néanmoins rapidement tout espoir de devenir écrivain, faute de véritable talent littéraire, pour se destiner à une carrière politique. Fervent patriote, Retinger milita avant la Première Guerre mondiale pour la reconnaissance de la Pologne, alors partagée entre la Prusse, la Russie et l'Autriche-Hongrie. Objet de nombreuses rumeurs en raison de ses activités de propagandiste et d'agent privé, il allait connaître à partir de 1918 une période d'exil forcé outre-Atlantique. Partageant dès lors sa vie entre le Mexique où il fut conseiller du président Plutarco Calles, l'Angleterre où il avait de nouveau ses entrées, et la Pologne dont il devint citoyen après son accession à l'indépendance, Retinger se rapprocha du général Sikorski, principal opposant au régime installé à Varsovie suite au coup d'État du général Pilsudski en 1926. C'est à cette époque qu'il commença à parler d'Europe et d'unions régionales, convaincu que son pays, coincé entre les deux voisins hostiles qu'étaient l'Allemagne et la Russie, devait impérativement s'intégrer dans une fédération européenne pour assurer sa sécurité, au risque de se voir à nouveau écartelée<sup>21</sup>. En septembre 1939, les Allemands envahissaient la Pologne, qui capitula quelques semaines plus tard. Fort de son statut de bras droit de Sikorski, qu'il convainquit de rejoindre Londres, Retinger multiplia pendant la guerre les contacts avec les ministres britanniques

19. GROSBOIS Th., « L'action de Joseph Retinger en faveur de l'idée européenne (1940-1946) », *European Review of History*, volume 6, issue 1, 1999, p. 59.

20. DdrR, *op. cit.*, p. 49-50.

21. POMIAN J. (éd.), *Joseph Retinger. Memoirs of an Eminence Grise*, Sussex, University of Sussex Press, 1972, p. 100.

et les dirigeants de tous les gouvernements réfugiés, élaborant différents projets de fédérations régionales, dont une union polono-tchécoslovaque<sup>22</sup> et une autre belgo-néerlandaise, considérées comme l'ancêtre du Benelux<sup>23</sup>. Pieter A. Kerstens, Paul-Henri Spaak et Paul van Zeeland comptèrent alors parmi ses interlocuteurs. Dans ses mémoires, Spaak a évoqué Retinger et son inlassable activité :

« Intelligent, actif, un peu mystérieux, il déjeunait tous les jours avec une personnalité anglaise ou avec l'un ou l'autre ministre des "gouvernements repliés". Il connaissait tout le monde, avait ses entrées partout. Il était, durant ces années, l'un des hommes les mieux renseignés. Pendant la guerre, il fut à l'origine des discussions que nous eûmes, Polonais, Tchèques, Hollandais, Norvégiens et Belges pour établir entre nous de nouveaux liens<sup>24</sup>. »

Le 3 juillet 1943, l'avion du général Sikorski s'écrasait à Gibraltar. Retinger décida alors de se rendre en Pologne, afin de prendre contact avec la résistance nationale et d'évaluer son adhésion à la politique du gouvernement en exil. Parachuté le 3 avril 1944, avec l'appui logistique des services secrets britanniques du général Colin Gubbins, il parvint à acccomplir sa mission, malgré une paralysie consécutive à sa chute. Traqué par la Gestapo, il fut évacué par avion trois mois plus tard. Après la Libération, fort d'un don de plusieurs millions de livres du gouvernement britannique, Retinger organisa l'envoi de biens matériels et de vivres dans une Pologne complètement dévastée, puis il quitta définitivement Varsovie en mars 1946, alors qu'après une brève période d'indépendance, le sort du pays passait à nouveau entre les mains des Russes.

Se consacrant à la promotion de l'union européenne, Retinger prononça le 7 mai 1946, au Royal Institute of Foreign Affairs à Chatham House, une conférence où il défendit l'idée d'un « continent libre, économiquement cohérent, unifié politiquement, et opposé à l'autoritarisme<sup>25</sup> ». Outre les réseaux qu'il avait constitués pendant la guerre – Anglais (Churchill), Belges (van Zeeland, Spaak), Néerlandais (Kerstens) – Retinger décida, sur les conseils de l'ambassadeur américain à Londres Averell Harriman, de se rendre aux États-Unis fin 1946 afin d'y obtenir des soutiens financiers et politiques. Il s'y entretint notamment avec John Foster Dulles, qu'il avait déjà rencontré lors de missions diplomatiques effectuées en compagnie de Sikorski, mais aussi avec le général William J. Donovan, père de la CIA, George S. Franklin, ou encore Nelson et David Rockefeller, qui

22. LAPTOS J., « Joseph Retinger, le père d'ombre de l'Europe », G. BOSSUAT (dir.), *Inventer l'Europe : histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Bruxelles, Peter Lang, 2003, p. 181-187.

23. GROSBOIS Th., *op. cit.*, p. 70-71.

24. SPAAK P.-H., *Combats inachevés*, tome II, Paris, Fayard, 1969, p. 24.

25. GROSBOIS Th., *op. cit.*, p. 80.

se montrèrent réceptifs aux idées de la Ligue indépendante de coopération économique, que Retinger venait de mettre sur pied avec Paul van Zeeland en septembre 1946<sup>26</sup>. La Ligue, que nous avons déjà évoquée, préconisait la suppression des droits de douane, la libre convertibilité des monnaies, la coordination des politiques économiques et la mobilité de la main-d'œuvre dans un cadre européen. Avec elle, mais aussi avec l'United Europe Movement de Churchill et Sandys, ou encore avec l'UEF et d'autres groupes de pression européistes, Retinger voyait se dessiner peu à peu de nouvelles possibilités d'action. Venu assister au congrès de Montreux en août 1947, il discuta toute une nuit avec Sandys à propos des plans futurs à réaliser. C'est là que se dessina l'idée du congrès de La Haye, différente dans l'esprit de ses concepteurs des « États généraux » que les fédéralistes appelaient de leurs vœux. Lié depuis plus de trois décennies aux milieux dirigeants britanniques, travaillant désormais aux côtés de Sandys comme secrétaire général du Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne, Retinger n'en restait pas moins difficile à cerner sur le plan des idées. Contrairement à Denis de Rougemont, Alexandre Marc ou Henri Brugmans, doctrinaires avant tout, il parlait peu du contenu de l'Europe à construire. Il se contentait de tracer quelques grandes lignes et évitait le plus souvent de prendre position. Plus libéral sur le plan économique que les fédéralistes, il était plus favorable à des institutions supranationales que ses collègues et amis unionistes. Selon Henri Brugmans, il était le lien indispensable entre les insulaires et les continentaux<sup>27</sup>.

C'était dans l'activité diplomatique que Retinger déployait tout son talent. Rougemont a cru pouvoir percer « le secret de sa méthode. Il s'assied seul à une petite table, commande une fine à l'eau, et l'idée lui vient de mettre ensemble un certain nombre de personnalités. À chacune, il explique que son idée est tellement importante qu'il vaut mieux ne pas en parler trop clairement. Puis il réunit tout son monde dans une belle salle, retourne s'asseoir à sa petite table et regarde ce qui va se passer ». Quand Retinger rendit visite à l'écrivain suisse en février 1948, c'était encore sans idée précise qu'il l'aborda : « Il vint chez moi et me demanda de me charger de la partie culturelle du congrès. Sur ce qu'il faudrait faire, il avait peu d'idées, et celles qu'il exprima me parurent vagues ou fausses, d'ailleurs visiblement improvisées. Pouvais-je laisser les choses aller ainsi ? J'acceptai donc d'entrer dans la combinaison pour tenter d'y mettre un peu d'ordre. Retinger avait bien joué<sup>28</sup>. » Rougemont avait, dit-il, posé des conditions à sa participation. Dans son esprit, la commission culturelle ne pouvait se réduire à servir d'ornement aux commissions politique et économique,

26. DUMOULIN M., DUTRIEUE A.-M., *La Ligue européenne de coopération économique (1946-1981) : un groupe d'étude et de pression dans la construction européenne*, Berne, Peter Lang, 1993, p. 17-37.

27. BRUGMANS H., *op. cit.*, p. 264-265.

28. DdR, *op. cit.*, p. 49 et 44.

considérées comme seules « sérieuses » : elle devait « *dire le sens* de toute l'entreprise et des suites qu'on en attendait ». L'écrivain insista notamment sur la nécessité de rédiger un préambule « définissant les buts à long et à court terme du congrès et des mouvements qui le prolongeraient par une action commune », et permettant en outre d'harmoniser et de « codifier la terminologie » des résolutions des trois commissions<sup>29</sup>. Retinger se déclara d'accord sur le principe, d'autant que lui-même souhaitait que le congrès servît de plate-forme au lancement d'une vaste campagne de propagande, à l'image de celle menée en Grande-Bretagne avant la guerre *via* la pétition « Peace Pledge<sup>30</sup> ». Dans cette optique, le préambule de Rougemont donnerait idéalement la substance au manifeste que Retinger projetait de faire signer à travers toute l'Europe<sup>31</sup>. Cette idée plut à Rougemont. Comme le souligne l'historienne Mary Jo Deering, la volonté de Retinger « de promouvoir l'unité européenne à travers une campagne populaire et le souci de Rougemont d'élaborer une déclaration de principes cohérents convergaien naturellement<sup>32</sup> ». Recommandé par les cadres de l'UEF<sup>33</sup>, appuyé par « l'éminence grise », l'écrivain suisse se voyait dès lors engagé au cœur de l'action.

## La commission culturelle et le congrès de La Haye

On hésiterait à faire entrer le lecteur dans les travaux préparatoires de la commission culturelle du congrès de La Haye, si l'examen des documents préliminaires ne mettait en lumière les rapports de force, les opinions contradictoires de ses membres, ainsi que la stratégie adoptée par Rougemont pour conserver la main sur le dossier. La première réunion officielle fut présidée par Rougemont le 14 mars à Paris. Y assistèrent notamment Raymond Aron, Robert Aron, Alexandre Marc, Pieter Kerstens, Joseph Retinger, et l'ancien ministre anglais de l'Éducation Kenneth Lindsay<sup>34</sup>. Rougemont précisa qu'il avait envoyé le 16 février une lettre circulaire à une soixantaine d'intellectuels qu'il souhaitait associer aux travaux de la commission, de manière à donner de l'autorité au texte qu'il était en train d'élaborer :

« Il me paraît que le congrès, déclarait Rougemont dans sa lettre, offrira aux intellectuels européens, à ce stade de formation de l'union continentale, une occasion peut-être décisive d'exercer d'une manière efficace les droits et les devoirs de leur état, et d'assumer *coram populo* les responsabilités de l'esprit dans la lutte pour la paix. [...] L'important est d'être présent, de prendre

29. DdR, « Vingt ans après... », *op. cit.*, p. 23.

30. POMIAN J. (éd.), *op. cit.*, p. 215.

31. *Lettre de Joseph Retinger à Denis de Rougemont*, 29 mars 1948. AHUE, ME-1184.

32. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 252.

33. *Lettre de Raymond Silva à Joseph Retinger*, 4 février 1948. AHUE, UEF-4.

34. *Procès-verbal de la réunion de la commission culturelle du 14 mars 1948*. AHUE, WL-74.

rang dans l'œuvre commune, et de mettre la main à la pâte. C'est dans la seule mesure où nous aurons accepté les risques d'une telle entreprise, que nous aurons une chance d'influencer les événements mêmes qui nous pressent<sup>35</sup>. »

Quelques semaines plus tard, juste avant la tenue du congrès, Rougemont précisa qu'il avait rédigé le projet définitif à partir de suggestions et critiques émises notamment par Raymond Aron, Alexandre Marc, Salvador de Madariaga, Alberto Moravia, Werner Kaegi, Roger Caillois, Robert de Traz, T. S. Eliot, William Rappard, et de textes de Karl Jaspers, André Malraux, Étienne Gilson<sup>36</sup>.

Cependant, alors que l'écrivain n'avait reçu, le 14 mars, que quelques réponses, et que son préambule n'en était encore qu'à l'état d'ébauche, une autre réunion allait se tenir à Londres cinq jours plus tard, le 19 mars, à laquelle Rougemont participa également, mais présidée cette fois-ci par Kenneth Lindsay, déjà présent à Paris<sup>37</sup>. Cette situation quelque peu confuse résultait de la stratégie de division adoptée par Sandys, qui souhaitait conserver le contrôle sur les travaux du groupe culturel, en plaçant son protégé à la tête d'une commission séparée entrant en concurrence avec celle dont Rougemont venait tout juste de prendre la charge. Cette réunion n'allait apporter que peu d'éléments concrets nouveaux, définissant des objectifs similaires à ceux qui avaient été discutés le 14 mars, se contentant de souligner que le premier brouillon de Rougemont pourrait servir de base de discussion. La division illustrée par ces deux premières réunions allait se poursuivre jusqu'à la veille du congrès, Rougemont étant obligé de prendre constamment l'initiative pour ne pas être marginalisé, et jouer finement avec les Anglais afin d'éviter la rupture. Retinger fut un allié efficace à cet égard, surtout en phase finale.

L'analyse des textes et des débats de ces travaux préliminaires suggère ainsi plusieurs remarques. Tout d'abord, le premier brouillon rédigé par l'écrivain fut raboté des deux tiers de sa longueur pour aboutir au texte final. Cette amputation résultait de plusieurs négociations notamment à Royaumont et à Paris début d'avril. Au cours de ces réunions fut abandonnée l'idée du préambule défendue par Denis de Rougemont et devant être lu en session d'ouverture, au profit d'un manifeste acclamé en séance finale : ce fut l'origine du *Message aux Européens*. Rougemont s'y rallia sans difficulté, sachant que cela ne remettait pas en question l'idée partagée par lui et Retinger de lancer une vaste campagne de propagande après le congrès. Ensuite, les coupes opérées dans ce premier brouillon furent réintégrées par Rougemont dans le *Rapport culturel* : faute d'être lu en séance inaugurale, et donc de pouvoir formellement définir – tel

35. Lettre circulaire de Denis de Rougemont, 16 février 1948. AHUE, WL-74.

36. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 266.

37. Minutes of a meeting of the Cultural Sub-Committee, 19th March 1948. AHUE, WL-74.

que l'écrivain l'envisageait au début – « les buts à long et à court terme du congrès », le *Rapport* orienterait néanmoins les travaux de la commission culturelle selon les priorités définies par Rougemont. Au sein de ces priorités figurait la création du Centre européen de la culture, qui fut inscrite dans le projet de résolution. Idée mise à l'ordre du jour par les Anglais lors d'une deuxième réunion de leur commission séparée<sup>38</sup>, à laquelle Rougemont n'avait pas été convié, elle fut dès lors ardemment soutenue par l'écrivain, qui prit conscience de l'intérêt majeur du CEC pour la poursuite de son engagement. Par ailleurs, les allusions à la « fédération » et à « l'union fédérale » présentes dans les textes originaux et intermédiaires furent systématiquement supprimées dans le projet final de *Message*. Selon Kenneth Lindsay, les Anglais avaient « *a strong feeling* » contre ces termes, considérés comme prématurés<sup>39</sup>. Denis de Rougemont s'est montré pragmatique en cette affaire, et l'esprit de compromis l'a finalement emporté, malgré un épisode épique lors du congrès, quand le *Message aux Européens* dut être amendé au dernier moment en raison d'une autre phrase controversée : « Nous voulons une défense commune. » En revanche, l'écrivain suisse réintégra le terme « fédération » à la fin du *Rapport culturel*. Sortie par la porte du préambule transformé entre-temps en *Message*, l'idée fédérale si chère à Denis de Rougemont rentrait ainsi par la fenêtre du *Rapport*!

Enfin, pendant que Rougemont rédigeait son *Rapport culturel*, Lindsay de son côté, soutenu par Sandys, travaillait au sein de sa commission séparée à l'élaboration d'un rapport parallèle. Fin avril, l'écrivain suisse fut convoqué à la Chambre des communes, où on lui fit entendre que les deux textes – le sien et celui de Lindsay – seraient soumis « sous des signatures individuelles sans imprimatur officiel ». L'historienne Mary Jo Deering a décrit comment Rougemont put se sortir de cette impasse, en pratiquant la politique du fait accompli :

« Rougemont va rendre visite au seul allié politique qu'il ait à Londres, Joseph Retinger, qui lui témoignera par la suite son soutien, prouvant par là qu'il n'a pas participé à la manœuvre britannique. Il apporte à Rougemont un réconfort tant sur le plan moral que politique, lui offre le couvert, annule son départ et le pousse à retravailler son projet durant la nuit. Pendant ce temps, il téléphone à Dunstan Curtis, un collègue au QG du comité de coordination qui s'occupe de l'impression des rapports, et le persuade d'envoyer quelqu'un à l'hôtel de Rougemont pour prendre le manuscrit définitif le lendemain à l'aube et le déposer directement chez l'imprimeur. – *On a réussi ce tour de force. J'ai travaillé à peu près toute la nuit.* À six heures, Rougemont remet le rapport à un secrétaire, à huit heures son avion décolle et à midi il est à Ferney<sup>40</sup>. »

38. *Minutes of a meeting of the Cultural Sub-Committee*, 1<sup>er</sup> avril 1948. AHUE, WL-74.

39. *Discussion du Préambule au congrès de La Haye*, 4 et 5 avril 1948. AHUE, WL-74.

40. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 267.

Quelques jours plus tard, le 7 mai 1948, s'ouvrait le congrès de l'Europe à La Haye, sous de bons augures pour l'écrivain suisse, qui avait réussi à imposer ses textes.

Le congrès de La Haye fut une manifestation considérable par la qualité et le nombre de ses participants. On pouvait en effet y croiser douze anciens présidents du Conseil, soixante ministres et anciens ministres, deux cents députés, des syndicalistes, des religieux, des industriels, des universitaires, et quelques écrivains. Lors de la séance inaugurale dans le *Ridderzaal*, s'exprimèrent tour à tour le bourgmestre de La Haye, puis Churchill, figure tutélaire, l'ancien président du Conseil Paul Ramadier, Richard de Coudenhove-Kalergi, créateur de Pan-Europe, l'ancien ministre italien Carandini, Henri Brugmans, l'ancien ministre des Affaires étrangères roumain Grégoire Gafenco, ou encore Paul van Zeeland. Puis les présidents et rapporteurs, suivant Churchill et sa femme, traversèrent la salle en procession : « Il y avait des fleurs partout, notait Rougemont, et des fanfares dans la cour du palais. – *On dirait un mariage!* m'a soufflé mon voisin, Lord Layton<sup>41</sup>. »

Une telle réunion a marqué les esprits, même si, comme l'indique l'historien Robert Frank, « ce n'est pas La Haye et son "esprit idéaliste et *quarante-huitard*" qui ont lancé la construction de l'Europe<sup>42</sup> ». Quoi qu'il en soit, le congrès a soulevé l'enthousiasme, cela est indéniable<sup>43</sup>, sauf peut-être chez certains esprits trop lucides ou rationnels, comme Raymond Aron : « Je suivis ces débats sans y participer, incapable de me mobiliser dans ces tournois d'éloquence. Nous n'étions mandatés par personne ; ceux même qui avaient été délégués par un mouvement ou par un parti, ne représentaient qu'eux-mêmes. Majorité et minorité, dans les commissions, ne signifiaient rien. La conférence toute entière relevait de la propagande, au sens noble du terme, de l'art de la persuasion non clandestine<sup>44</sup>. » Aron, alors journaliste au *Figaro*, n'était pourtant pas qu'un observateur parmi d'autres à La Haye. Lui-même avait participé aux réunions préparatoires de la commission culturelle. Dans un article publié par *Fédération* en avril, il voyait d'ailleurs cette Europe comme une « nécessité historique inéluctable », une « idée valable et politiquement efficace ». Mais il soulignait aussi les obstacles et les difficultés qui se dressaient face à elle : « Ne nous le dissimulons pas, l'idée de l'unité européenne est *d'abord* une conception d'homme raisonnable, ce n'est pas *d'abord* un sentiment populaire<sup>45</sup>. »

41. DdR, *op. cit.*, p. 25.

42. FRANK R., « Conclusions », J.-M. GUIEU et Ch. LE DRÉAU (dir.), *Le « congrès de l'Europe » à La Haye (1948-2008)*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 418.

43. GUIEU J.-M., « La congrès de La Haye (7-10 mai 1948), porte-parole de l'Europe? », J.-M. GUIEU et Ch. LE DRÉAU (dir.), *op. cit.*, p. 26-34.

44. ARON R., *Mémoires*, *op. cit.*, p. 363.

45. ARON R., « L'idée d'Europe », *Fédération*, Paris, n° 39, avril 1948, p. 6 et 8.

Le témoignage d’Aron tranche avec celui de Denis de Rougemont. Pour ce dernier, installé aux premières loges sur la tribune du *Ridderzaal*, derrière deux rangées « de dos et de nuques fascinantes », c’était comme « un rêve » :

« Cette nuque très large et rouge, c'est Ramadier; cette nuque placide et blonde, c'est van Zeeland; et cette absence de nuque, c'est Paul Reynaud. Une nuque blanche et gonflée au-dessus du col d'une redingote victorienne, Winston Churchill. [...] Devant nous, tout autour de nous, dans cette grande salle des Chevaliers, qui est celle d'un très vieux Parlement, mille personnes, mille Européens<sup>46</sup>. »

Mille Européens qui ne représentent qu’eux-mêmes, ajouterait Raymond Aron... Ce qu’Aron considérait comme une faiblesse congénitale, Rougemont y voyait un motif de satisfaction. Pour une fois, en effet, les membres de la société civile toute entière s’emparaient de la question européenne, et non plus seulement des politiques et des parlementaires dûment mandatés. L’objection d’Aron quant à l’impuissance des délégués à La Haye reste néanmoins valable. Qui plus est, n’ayant aucun pouvoir de décision, les politiques avaient en revanche un certain pouvoir de nuisance face aux velléités des fédéralistes : précisons qu’ils formaient le gros des troupes, de sorte que le rapport de force entre « professionnels » et « non professionnels » de la politique était biaisé, l’issue des débats de la commission politique le montre bien. Les fédéralistes, à l’image du militant de La Fédération Claude-Marcel Hytte, souhaitaient en effet que l’Assemblée européenne qu’ils appelaient de leurs vœux conciliât une représentation politique et une représentation sociale : « Si vous voulez avoir une assemblée qui représente vraiment les pays, il faut y incorporer les forces vives de ces pays et pas simplement les partis politiques<sup>47</sup>. » « Vision corporatiste » de la représentation, lui rétorqua-t-on alors, à laquelle de nombreux députés, puis Paul Ramadier lui-même, le président de la commission, allaient porter le « coup de grâce<sup>48</sup> ».

Naturellement, Denis de Rougemont suivit essentiellement les travaux de la commission culturelle, dont il était le rapporteur général. L’écrivain a noté dans son journal les réactions des Britanniques au rapport qu’il leur avait présenté :

« Le romancier Charles Morgan veut qu’on s’en remette pour la culture aux gouvernements (ceux du Pacte de Bruxelles) mais Kenneth Lindsay pense au contraire que “notre devoir est de constituer nous-mêmes un comité compétent pour continuer l’œuvre du congrès”. Le jeune colonel d’aviation Cheshire, du Réarmement moral, exige d’abord un retour à Dieu et dénonce mon rapport comme “antichrétien”. Enfin, Bertrand Russell,

46. DdR, *op. cit.*, p. 25.

47. Congrès de l’Europe (*La Haye, mai 1948*), Strasbourg, Conseil de l’Europe, 1999, p. 92.

48. COHEN A., *De Vichy à la Communauté européenne*, *op. cit.*, p. 325.

tout en relevant “qu'il n'y a pas de raison de proclamer la supériorité de l'héritage de l'Europe”, estime qu'un Centre “aiderait les hommes de pays différents à maintenir un contact étroit et à mieux connaître leurs points de vue respectifs<sup>49</sup>». »

Nous analyserons plus loin la définition de la culture et de l'action européenne dont Denis de Rougemont donna les premiers linéaments dans son *Rapport*. Mais une remarque s'impose ici : les discussions en commission sur le texte élaboré par l'écrivain n'avaient, à vrai dire, qu'une importance secondaire. Ce qui comptait, c'était que le projet du centre culturel fût voté. Or ce dossier fut accepté sans trop de difficultés, notamment grâce au soutien du mathématicien Bertrand Russell, et malgré les doutes formulés dans un premier temps par le philosophe médiéviste Étienne Gilson, qui souhaitait que le programme ambitieux du Centre fût inséré dans le cadre de l'Unesco<sup>50</sup>. Toujours est-il que le dimanche 9 mai, en séance plénière au *Ridderzaal*, la résolution culturelle était votée à l'unanimité.

Il restait alors pour l'écrivain suisse à marquer symboliquement le congrès dans son ensemble, par la lecture du *Message aux Européens* en séance plénière finale, le lendemain. Cependant, une péripétie de dernière minute allait sensiblement réduire l'impact du *Message*. Rappelons que, conformément aux voeux de Retinger et Rougemont, ce texte devait être le point de départ d'une vaste campagne de propagande. L'idée était qu'après sa lecture solennelle, en français par Rougemont, puis en anglais par Pieter Kerstens, le *Message*, qui était imprimé sur un parchemin, serait paraphé par Churchill puis par les congressistes, et diffusé en fac-similé à travers toute l'Europe pour récolter des millions de signatures. Or jusqu'au dernier moment, le texte avait été discuté et modifié, et, probablement en raison d'une erreur de transmission, ce ne fut pas la bonne version qui fut imprimée<sup>51</sup>... Alors que la séance de clôture allait démarrer, Sandys convoqua en urgence Rougemont, qui donnait alors une interview pour la radio, au fond du *Ridderzaal*, près de l'entrée principale :

« Je trouvai Duncan et son beau-frère Randolph Churchill, lequel me dit : – *Vous souhaitez, je pense, l'unanimité du congrès sur le texte d'engagement qui termine votre Message. Or je connais trente délégués au moins qui s'y opposeront, à cause de la phrase : "Nous voulons une défense commune."* Sandys ajouta : – *Cette phrase n'a pas été discutée par le congrès. Désolé, mais il faut renoncer au Message.* Mon interviewer m'avait suivi, le micro à la main, traînant des fils. Je lui fis signe et, parlant devant le micro, je répétais ce qu'on venait de dire et je conclus : – *OK! Lors du prochain congrès européen, Staline, qui est plus fort que vous, enverra cinquante délégués! Et l'Europe ne se fera pas!* J'avais un peu crié, je crois. Des huissiers nous prièrent de sortir. J'envoyai querir Retinger

49. DdR, *op. cit.*, p. 26.

50. *Congrès de l'Europe*, *op. cit.*, p. 332-333, 350.

51. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 302-303.

et Paul van Zeeland, qui étaient à la tribune. Dans une petite salle près de l'entrée, nous nous assîmes à six ou sept, et après dix minutes d'un débat virulent, au cours duquel, voyant entrer Churchill Jr, je criai aux huissiers : – *Faites sortir ce journaliste irresponsable*, Paul van Zeeland, qui devait présider la séance de clôture du congrès fit accepter un compromis : je lirais le *Message*, mais j'omettrais la petite phrase incriminée. Cela semblait raisonnable et bénin. Cela signifiait en réalité qu'on ne pourrait plus faire signer le *Message* déjà imprimé, puisque la petite phrase y figurait<sup>52</sup>. »

C'est dans cette atmosphère tendue, et tout en sachant que la campagne populaire venait d'être « tuée en germe », que Rougemont se dirigea vers la tribune pour y lire son texte si âprement discuté.

### « Message aux européens »

L'Europe est menacée, l'Europe est divisée, et la plus grave menace vient de ses divisions.

Appauvrie, encombrée de barrières qui empêchent ses biens de circuler, mais qui ne sauraient plus la protéger, notre Europe désunie marche à sa fin. Aucun de nos pays ne peut prétendre, seul, à une défense sérieuse de son indépendance. Aucun de nos pays ne peut résoudre, seul, les problèmes que lui pose l'économie moderne. À défaut d'une union librement consentie, notre anarchie présente nous exposera demain à l'unification forcée, soit par l'intervention d'un empire du dehors, soit par l'usurpation d'un parti du dedans.

L'heure est venue d'entreprendre une action qui soit à la mesure du danger.

Tous ensemble, demain, nous pouvons édifier avec les peuples d'outre-mer associés à nos destinées, la plus grande formation politique et le plus vaste ensemble économique de notre temps. Jamais l'histoire du monde n'aura connu un si puissant rassemblement d'hommes libres. Jamais la guerre, la peur, et la misère n'auront été mises en échec par un plus formidable adversaire.

Entre ce grand péril et cette grande espérance la vocation de l'Europe se définit clairement.

Elle est d'unir ses peuples selon leur vrai génie, qui est celui de la diversité, et dans les conditions du vingtième siècle, qui sont celles de la communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées. Elle est de ranimer ses pouvoirs d'invention pour la défense et pour l'illustration des droits et des devoirs de la personne humaine, dont, malgré toutes ses infidélités, l'Europe demeure aux yeux du monde le grand témoin.

La conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'homme, et sa vraie force est dans la liberté. Tel est l'enjeu final de notre lutte. C'est pour sauver nos libertés acquises, mais aussi pour en élargir le bénéfice à tous les hommes, que nous voulons l'union de notre continent.

Sur cette union l'Europe joue son destin et celui de la paix du monde.

52. DdR, *op. cit.*, p. 27.

Soit donc notoire à tous que nous, Européens, rassemblés pour donner une voix à tous les peuples de ce continent, déclarons solennellement notre commune volonté dans les cinq articles suivants, qui résument les résolutions adoptées par notre Congrès :

- 1 – Nous voulons une Europe unie, rendue dans toute son étendue à la libre circulation des hommes, des idées et des biens.
- 2 – Nous voulons une Charte des droits de l'homme, garantissant les libertés de pensée, de réunion et d'expression, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique.
- 3 – Nous voulons une Cour de justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour que soit respectée la Charte.
- 4 – Nous voulons une Assemblée européenne, où soient représentées les forces vives de toutes nos nations.
- 5 – Et nous prenons de bonne foi l'engagement d'appuyer de tous nos efforts, dans nos foyers et en public, dans nos partis, dans nos Églises, dans nos milieux professionnels et syndicaux, les hommes et les gouvernements qui travaillent à cette œuvre de salut public, suprême chance de la paix et gage d'un grand avenir, pour cette génération et celles qui la suivront<sup>53</sup>.

---

53. *Congrès de l'Europe, op. cit.*, p. 36-37.



## *Chapitre VI*

### **Transformer l'essai : la conférence de Lausanne**

La Haye marque indéniablement un tournant dans l’itinéraire de Denis de Rougemont. Avec le Centre européen de la culture, l’écrivain était désormais porteur d’un projet conforme à ses aspirations. Cependant, malgré le vote à l’unanimité de la résolution culturelle, trois questions restaient en suspens au lendemain du congrès : Quel serait le lieu d’établissement du CEC ? Avec quel argent fonctionnerait-il ? Qui le dirigerait *in fine* ?

#### **Une manifestation non désirée**

Rougemont revint sur ces différents points dans un mémorandum qu’il rédigea en juillet 1948, dans le cadre d’une collecte de fonds adressée à des souscripteurs suisses potentiels. Se posant comme l’acteur-clé du dispositif, il rappela que le Centre serait constitué, à la différence de l’Unesco, « en toute indépendance des gouvernements », comme une émanation du Mouvement européen et de lui seul. Celui-ci ayant prévu d’établir des sièges pour les organismes politiques et économiques à Paris et à Londres, le CEC pourrait idéalement s’installer à Genève : « Notre pays, affirmait l’écrivain, se doit de saisir une telle occasion, d’autant plus que, dans le domaine de la culture, il peut revendiquer toute sa part d’activité et d’initiative, sans être retenu par la prudence qui reste indispensable dans le plan politique ou économique (neutralité). » Rougemont estima les fonds nécessaires à la création du Centre et à son fonctionnement pendant la première année à 150 000 francs suisses (600 000 euros de 2014). « La disproportion entre ce chiffre et les millions attribués à l’Unesco ne manquera pas de frapper. » L’écrivain proposait donc que les personnes qui se seraient déclarées prêtes à appuyer financièrement l’un ou l’autre des mouvements pour l’union européenne versent « les fonds au comité exécutif des mouvements pour l’unité de l’Europe, étant spécifié que ces fonds serviraient à la formation du CEC, avec siège en Suisse, et ainsi ne sortiraient pas du pays, tout en contribuant à soutenir la part de l’œuvre commune qui peut intéresser le plus directement la Suisse<sup>1</sup> ».

1. DdR, *Memorandum*, juillet 1948. CEC, I-A-1-c.

Pour renforcer la légitimité de sa campagne, Rougemont souligna également que le comité exécutif avait chargé deux personnalités éminentes, l'écrivain Salvador de Madariaga et le philosophe Étienne Gilson, d'animer la section culturelle et de déterminer avec lui les modalités de création du Centre. Si l'engagement de Gilson dans le Mouvement européen fut de courte durée, Madariaga en revanche s'investit tout particulièrement dans les travaux de la section, qu'il allait désormais diriger depuis Londres. Rougemont avait suggéré le nom de l'intellectuel espagnol lors des réunions préparatoires du congrès de La Haye en avril 1948, afin de diriger les séances de la commission culturelle :

« Pour présider à une affaire qui mettait en jeu des composantes aussi désespérément hétérogènes que la politique et la morale, l'histoire, et la psychologie d'une vingtaine de peuples n'ayant guère en commun que leur conviction d'occuper chacun une position absolument particulière [...], il ne fallait ni un doctrinaire ni un journaliste, ni un spéculatif, ni un manager, etc., mais très exactement un diplomate doublé d'un militant, un historien mais qui ait été mêlé à la vie politique, un idéaliste non exempt de cynisme pour avoir fréquenté les organismes internationaux, un réaliste amateur de *nonsense*, un patriote anti-nationaliste, partout chez lui mais toujours exilé, bref quelqu'un qui eût un peu le sens du paradoxe... Je me bornai à faire état de ses titres d'ancien ministre et de professeur à Oxford, et l'on me chargea de prendre contact. À ma lettre, il répondit vite : *Je vous consacrerai volontiers un temps qui, à vrai dire, me manque*<sup>2</sup>. »

Finalement, Madariaga trouva le temps qui lui manquait. Né en 1886 à La Corogne, en Galice, Salvador de Madariaga y Rojo fut envoyé par son père en 1900 à Paris, où il prépara Polytechnique puis les Mines. De retour en Espagne, il travailla à Madrid comme ingénieur puis inspecteur dans les chemins de fer, avant de « passer dans le camp des lettres<sup>3</sup> » en s'exilant à Londres en 1916 : recruté par l'un des propriétaires du *Times*, il y organisa la propagande de guerre anglaise en langue espagnole. Déménageant à Genève dans les années 1920 pour présider la Commission du désarmement de la SdN, il écrivit beaucoup à l'époque, notamment *Anglais, Français, Espagnols*, en trois langues parfaitement maîtrisées. Nommé professeur à Oxford en 1928, il poursuivit à partir de 1931 une activité diplomatique et politique, comme ambassadeur à Washington et à Paris, et ministre de l'Instruction publique et représentant de la Seconde République espagnole à la SdN. En 1936, il quitta l'Espagne en pleine guerre civile et s'installa définitivement à Londres, pour ne remettre les pieds dans son pays qu'en 1976 après la mort de Franco. Esprit libéral, « internationaliste

2. DdR, « Un libéral engagé », *Liber amicorum Salvador de Madariaga*, Bruges, De Tempel, 1966, p. 64-65.

3. *Entretien avec Salvador de Madariaga*, 1<sup>er</sup> janvier 1973. INA, « Archives du xx<sup>e</sup> siècle ».

par excellence<sup>4</sup> », Madariaga s'engagea dans l'action européenne en 1948 à La Haye, où il déclara en séance plénière finale que l'Europe « naîtra quand les Espagnols diront *notre Chartres* et les Anglais *notre Cracovie* et les Italiens *notre Copenhague* et quand les Allemands diront *notre Bruges* et reculeront horrifiés à la seule idée d'y mettre leurs mains assassines. Alors l'Europe vivra parce qu'alors l'Esprit qui guide l'histoire aura prononcé les mots créateurs : *Fiat Europa*<sup>5</sup> ». Deux ans plus tard, il devenait le premier président du Centre européen de la culture.

Mais pour le moment, l'affaire du Centre traînait. Le 4 août 1948, Rougemont s'inquiéta auprès de Georges Rebattet, responsable du bureau du comité exécutif à Paris, « de ne rien savoir, et de voir que trois mois ont passé depuis La Haye sans que rien n'ait été fait dans le domaine culturel, du moins à ma connaissance<sup>6</sup> ». Rebattet lui répondit qu'une réunion allait se tenir à Paris le 11 septembre, et Rougemont rédigea à cet effet un *Projet pour un Centre européen de la culture* afin de préciser ses vues. L'écrivain ne concevait pas le Centre comme une maison d'édition ou de production, publiant ses propres livres ou films de propagande européenne. Il n'était pas question de « doubler » les autres institutions en se chargeant des mêmes activités qu'elles, mais plutôt de jouer « le rôle d'un catalyseur ». Le programme d'action était décliné en trois points : au titre de la *documentation*, il fallait, d'une part, dresser une liste de tous les organismes travaillant dans le sens du mouvement initié à La Haye et les mettre en relation les uns avec les autres ; d'autre part, constituer une bibliothèque européenne et « réunir toutes les données nécessaires sur l'état présent des relations culturelles en Europe ». Au titre des *initiatives*, Rougemont proposait d'établir un plan d'action, encore assez vaguement défini à ce stade, afin de favoriser la libre circulation des personnes, des œuvres et de soutenir les traductions et les échanges scientifiques. Par ailleurs, un comité spécifique travaillerait à la réforme des manuels d'histoire. Enfin, l'opinion publique européenne devait être développée par tous les moyens et par tous les médias : livres, films, émissions de radio, diffusés et distribués selon les suggestions du Centre via les réseaux existants. Au titre de la *coordination*, l'écrivain proposait enfin de créer des unions universitaires, professionnelles, scientifiques, artistiques. Un contact permanent serait également établi avec l'Unesco. En définitive, le CEC devait offrir un lieu de rencontres, où les écrivains, enseignants, scientifiques, éducateurs, pourraient discuter, échanger leurs savoirs et leurs savoir-faire, travailler ensemble et disposer des documents nécessaires à leur action. Doté d'une équipe aussi réduite que possible, le Centre pourrait d'ailleurs démarrer son action dans les plus brefs délais,

4. SAMANIEGO BONEU M., « L'Europe de Salvador de Madariaga », A. BACHOUD, J. CUESTA et M. TREBITSCH (dir.), *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 45.

5. Congrès de l'Europe, op. cit., p. 36.

6. Lettre de Denis de Rougemont à Georges Rebattet, 4 août 1948. AHUE, ME-269.

car à Lausanne, à Genève, ou encore à Zurich, prétendait Rougemont, des personnes s'étaient déclarées prêtes à donner les fonds nécessaires, et même les locaux. Rougemont réinsistait sur l'intérêt qu'il y avait d'implanter le Centre en Suisse neutre, afin de ne pas apparaître comme un organisme de propagande dépendant du Plan Marshall. Il était urgent d'agir car :

« 1 – Si le Centre ne fonctionne pas *avant* que les réalisations politiques et économiques aient pris consistance, il risque de se voir indéfiniment retardé (il y aura toujours des tâches plus “sérieuses”…);

2 – si l'union européenne ne se fonde pas sur un sentiment commun [...] que seul le Centre peut éveiller et exprimer, elle sera manquée. [Sa] création est la plus immédiatement réalisable de toutes celles qui ont été proposées à La Haye, pour trois raisons :

a – elle n'exige pas d'ententes préalables entre les gouvernements ou les parlements;

b – elle ne concurrence aucun organisme européen similaire : il n'en existe pas;

c – elle répond à un besoin si général que dès maintenant le concours des meilleurs esprits de l'Europe lui est assuré, comme lui sont assurées les conditions financières et matérielles de départ<sup>7</sup>. »

Rougemont s'était avancé un peu vite sur le dernier point. En réalité, les promesses de fonds dont il faisait état en Suisse ne se confirmaient pas encore<sup>8</sup>, de sorte qu'il se retrouva coincé, et son texte, présenté lors de la réunion restreinte du 11 septembre, ne réussit pas à faire bouger les lignes. Tout en l'adoptant comme « projet de base », le groupe culturel renvoya l'examen détaillé de celui-ci devant la section culturelle élargie, qui se réunit dans la foulée, du 13 au 15 septembre. Or cette réunion allait se révéler très décevante pour Rougemont. À son texte fut substitué une note beaucoup plus succincte, rédigée par Gilson et intitulée *Projet pour une maison de l'Europe*, tandis que la section renvoyait la création de l'institution, dont les termes restaient à définir, à la tenue d'une grande conférence culturelle qu'elle souhaitait organiser en automne 1949<sup>9</sup>. La question du Centre y serait alors débattue, mais parmi d'autres projets, notamment celui soutenu par Madariaga d'une Académie européenne, à propos de laquelle Rougemont émit de sérieux doutes, ainsi qu'il le confia plus tard :

« Salvador de Madariaga voulait un grand Institut de l'Europe, formé de plusieurs académies. Il voyait quelque chose de beaucoup plus décoratif, émettant des manifestes, des déclarations, des discours, peut-être des livres. Moi, je voyais un Centre beaucoup plus opérationnel, travaillant dans les

7. DdR, *Projet pour un Centre européen de la culture*, 1<sup>er</sup> septembre 1948. CEC, I-A-1-c.

8. Lettre de Joseph Reisinger à Denis de Rougemont, 5 septembre 1948. BPUN, « Correspondance générale ».

9. *Rapport de la section culturelle présenté devant le comité exécutif réuni les 4 et 5 décembre 1948 à Paris*. AHUE, WL-20.

différents domaines de la culture, où il y avait quelque chose à faire sur le plan européen, pas symboliquement, mais tout à fait concrètement<sup>10</sup>. »

En outre, la section demandait que l'argent réuni en Suisse finançât la conférence culturelle, en complément du Centre à créer. N'ayant obtenu aucune assurance ferme d'engagements financiers, Rougemont tenta de faire pression en octobre en adressant au poète Jean-Paul de Dadelsen, qui assistait Madariaga à Londres, une lettre où il faisait le point sur ses démarches et où il se déclarait « gêné dans son travail de préparation par le fait que je n'ai encore reçu aucun mandat de la part du Comité international de la section culturelle<sup>11</sup> ». L'écrivain faisait valoir que le versement des souscriptions était conditionné par ce mandat. Transmettant sa requête au comité exécutif, Dadelsen se vit répondre sèchement que celui-ci n'accepterait pas que « le Centre soit placé sous le contrôle exclusif de M. Denis de Rougemont et considéré comme son "domaine réservé". Bien qu'aucune décision définitive n'ait été prise, je doute que le président [Sandys] soit décidé à envoyer la lettre mandataire à Denis de Rougemont avant que ce dernier n'ait envoyé un plan détaillé de l'organisation du Centre telle qu'il la conçoit, ainsi qu'un programme du travail qui y sera fait<sup>12</sup> ». Lors de la réunion des 4 et 5 décembre 1948 à Paris, le comité exécutif se contenta de préciser qu'un petit bureau d'études serait ouvert à Genève afin de préparer la conférence culturelle prévue à l'automne suivant et « d'étudier la création d'un Centre culturel européen<sup>13</sup> ». Bloqué dans ses démarches, Rougemont fit part de son agacement à Madariaga : « Quelle que soit ma patience – et il se pourrait bien qu'elle soit aussi longue que l'obstination de certains Britanniques contre le Centre – j'aurai dû, bien avant cette époque, trouver d'autres occupations, qui paient au lieu de me coûter<sup>14</sup>. » L'écrivain dressa un sombre bilan dans une note qu'il rédigea à la fin de l'année :

« Pratiquement, nous en sommes donc à la situation suivante :

- 1 – on a décidé de substituer au Centre, premier objectif prévu à La Haye, un congrès culturel non prévu à La Haye ;
- 2 – la recherche de fonds pour le Centre, en Suisse, est compromise et doit être en fait suspendue, d'autres démarches étant entreprises par M. Sandys ;
- 3 – personne ne sait comment sera payé le Bureau d'études prévu sous la dépendance du secrétariat général du Mouvement européen, car les

10. Cité dans DEERING M. J., *Combats acharnés*, op. cit., p. 341.

11. Lettre de Denis de Rougemont à Jean-Paul de Dadelsen, 19 octobre 1948. AHUE, ME-269.

12. Lettre de Dunstan Curtis (s'exprimant au nom de Sandys) à Jean-Paul de Dadelsen, 19 novembre 1948, citée dans DEERING M. J., op. cit., p. 339.

13. Extrait du procès-verbal de la réunion du comité exécutif réuni les 4 et 5 décembre 1948 à Paris, concernant les décisions prises sur le rapport de la section culturelle. AHUE, WL-20.

14. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 24 décembre 1948, citée dans DEERING M. J., op. cit., p. 341.

- premiers fonds recueillis l'avaient été pour le Centre, et ne peuvent être détournés de cet usage précis;
- 4 – personne n'a été désigné pour créer ce Bureau, réduit à un simple sous-secrétariat du Mouvement, pour préparer un congrès qu'il resterait d'ailleurs à financer, et dont l'utilité n'est pas encore démontrée;
- 5 – au total, on n'a conservé au Centre que l'idée qu'il serait bon de l'étudier, en marge de la préparation du congrès<sup>15</sup>. »

Sans mandat officiel; soutenu du bout des doigts par Madariaga; prié de fournir un « plan détaillé d'organisation du Centre » alors qu'il avait déjà remis un projet fort complet début septembre; contraint de participer à l'organisation d'une nouvelle conférence dont il ne voyait aucunement l'intérêt, et de collecter des fonds en Suisse à cet effet, c'est-à-dire en les détournant de leur objet initial qu'était le Centre : ces différents éléments mettaient Rougemont dans une position délicate en cette fin d'année 1948. C'est dans ce contexte incertain que l'écrivain se rapprocha de l'Union européenne des fédéralistes. Deux événements, tout juste séparés de quelques jours, avaient de fait modifié quelque peu le paysage au cours de l'automne 1948 : la naissance effective du Mouvement européen et le deuxième congrès de l'UEF à Rome.

Le Mouvement européen fut officiellement créé le 25 octobre 1948 à Bruxelles, en lieu et place du Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne constitué en novembre 1947. Il portait indéniablement l'empreinte des Britanniques, ne serait-ce que par son nom. Le Suisse Ernst von Schenck, membre de l'UEF, s'en plaignit auprès de Raymond Silva : « Qui donc dans la grande masse peut à présent encore faire la différence entre *Mouvement de l'Europe unie* (United Europe Movement) et *Mouvement européen* (European Movement)? Tout le Mouvement européen est donc assimilé au mouvement Churchill, et Sandys et les siens seront ses leaders organisateurs<sup>16</sup>. » Les buts allégués par Sandys – mieux encadrer l'action, accroître la représentativité de l'organisation auprès des gouvernements – ne leurraient personne : l'UEF était encore plus marginalisée dans les instances de décisions. Brugmans prit néanmoins acte de la nouvelle structure et décida de continuer d'y siéger, essayant de convaincre les militants que l'autonomie de l'UEF serait préservée et qu'il était indispensable de rester unis dans le combat livré par le Mouvement européen pour la création du Conseil de l'Europe. Cette politique de compromis était vivement critiquée par les Italiens, et notamment par Altiero Spinelli, qui allait gagner en influence au sein de l'UEF et provoquer le retrait progressif de l'équipe en place. Ce fut en effet Spinelli et le « carré italien » qui se chargea d'organiser à Rome, du 7 au 10 novembre 1948,

15. DdR, *Centre européen de la culture : état de la question fin 1948*, décembre 1948. CEC, I-A-1-c.

16. Lettre d'Ernst von Schenck à Raymond Silva, 23 novembre 1948. AHUE, UEF-4.

le deuxième congrès de l'UEF (après celui de Montreux), baptisé trompeusement « congrès de l'unité », alors que c'est au contraire la division qui y régna.

Altiero Spinelli représentait l'aile « constitutionnelle », ou « hamiltonienne » de l'UEF. Tout le séparait d'Henri Brugmans : la sensibilité politique, le caractère, les choix stratégiques. Né à Rome en 1907, il milita très jeune au Parti communiste italien, où il occupa le poste de secrétaire des mouvements de jeunesse pour l'Italie centrale. Arrêté à Milan en 1927 par la police mussolinienne, il fut emprisonné à Rome, puis Ponza, avant d'être transféré sur l'île de Ventotene en juin 1939. C'est alors qu'il rédigea avec l'un de ses co-détenus, Ernesto Rossi, un texte diffusé clandestinement à partir de 1941, connu sous le nom de *Manifeste de Ventotene*, premier appel fédéraliste européen issu des milieux résistants pendant la guerre<sup>17</sup>. Peu sensibles au fédéralisme intégral d'inspiration prudhonienne, qualifié de « brumeux et assez peu cohérent<sup>18</sup> », admirant en revanche l'œuvre des pères fondateurs américains, qu'ils découvrirent par l'intermédiaire des fédéralistes anglais des années 1930, Spinelli et Rossi souhaitaient avant tout se concentrer sur la création d'une Assemblée constituante donnant un cadre démocratique à l'Europe. De là sortirait nécessairement la rénovation profonde de la vie politique et sociale nationale. Spinelli renia le communisme au cours des années 1930, mais il garda néanmoins de son passage au parti un goût pour l'action radicale et un machiavélisme qui choquait les éléments plus modérés de l'UEF. Henri Brugmans considérait qu'il « avait une rectitude d'esprit » pouvant « dégénérer en fanatisme voire en sectarisme<sup>19</sup> ». Libéré en 1943, Spinelli fonda à Milan, toujours dans la clandestinité, le Movimento Federalista Europeo, qui s'affilia plus tard à l'UEF. Il était resté quelque peu en retrait de l'organisation jusque-là. Mais après La Haye, il prit la tête du MFE et ne ménagea pas Brugmans en faisant savoir que sa politique de conciliation était suicidaire<sup>20</sup>. Il fallait rompre avec l'Angleterre, véritable obstacle à la fédération, enfermée dans un socialisme national et dans le souvenir de sa puissance impériale.

Il est probable que Denis de Rougemont partagea à l'époque ce diagnostic, préconisant la rupture avec les insulaires. C'est en tout cas ce qui ressort d'une lettre adressée à Alexandre Marc avant le congrès de Rome, où il fit part de sa défiance grandissante envers les Britanniques :

« Ma thèse : il faut que les Continentaux se regroupent, renversent le *Joint Committee*, en nomment un autre, et si les *British* veulent suivre, qu'ils le disent, mais ils ont prouvé qu'ils sont incapables de *mener* le mouvement. W. C. a rendu à la cause commune le service de la proclamer *urbi*

17. SPINELLI A., ROSSI E., *Le Manifeste de Ventotene* [1941], Ventotene, Institut d'études fédéralistes Altiero Spinelli, 1988.

18. SPINELLI A., « Pourquoi je suis Européen », *Preuves*, Paris, n° 81, novembre 1957, p. 37.

19. BRUGMANS H., *À travers le siècle*, op. cit., p. 271.

20. Le premier tome du journal de Spinelli fait état des désaccords et relations souvent tendues avec Brugmans : *Diario europeo*, Bologne, Il Mulino, 1989.

*et orbi*, mais désormais ce qui tient à lui est plus nuisible qu'utile. Si l'on fait sans lui, il n'y a plus rien à perdre, beaucoup à gagner. Mais il faut une union plus organique des Continentaux. Il faut, en d'autres termes, qu'une rupture avec certains éléments "importants" aux yeux de l'opinion, soit compensée par un *puissant* regroupement continental. Voilà ce que je voudrais défendre à Rome<sup>21</sup>. »

Pour sa part, Alexandre Marc avait déjà pris ses distances avec les Anglais peu de temps après le congrès de La Haye. Dans la revue *Fédération*, il accusa ainsi les « européistes conservateurs », les « faux-frères » de l'Europe<sup>22</sup>. Le 25 mai, il démissionna du Comité international de coordination, signifiant à Sandys son dégoût « des conversations de couloir, des démarches "diplomatiques" et, pour tout dire, des manœuvres qui ont fini par rendre étouffante, pour moi, l'atmosphère dans laquelle nous étions appelés à coopérer<sup>23</sup> ». Au-delà de cette critique, Alexandre Marc s'était fait avoir dans cette histoire. Au début du printemps 1948, il avait été chargé par la commission culturelle d'élaborer un sous-rapport juridique dédié au problème des droits de l'homme. La question était vaste : elle devait, de la même manière que le préambule de Rougemont, inspirer les travaux des différentes commissions. Alors que l'idée du préambule, comme on l'a vu, fut écartée en cours de route, Rougemont arriva néanmoins à sauver la mise, par le vote de la création du Centre européen de la culture, mais aussi par la lecture, dans les conditions que l'on sait, de son *Message aux Européens* en séance de clôture. Or Marc se retrouva pour sa part dans une situation beaucoup moins glorieuse. Sachant que la question des droits de l'homme était déjà débattue en commission politique, avec laquelle Marc avait préalablement travaillé conformément au souci d'harmonisation des différents textes et résolutions, la présentation de son rapport en commission culturelle n'avait plus, dès lors, qu'un intérêt limité. Bien que fort riche et détaillé, celui-ci ne devenait qu'un rapport de plus, exposé au sein d'une commission qui, somme toute, n'avait qu'un faible impact au regard des deux autres, malgré l'importance que Rougemont et lui avaient au départ souhaité donner aux problèmes culturels. C'est pourquoi, alors que Marc voulait toujours intervenir en séance, Rougemont, un peu forcé par les circonstances, le pria de faire court, ce qui eut le don d'irriter singulièrement son collègue<sup>24</sup>. Quoi qu'il en soit, cet incident n'empêcha pas les deux hommes de s'entendre sur une ligne anti-unioniste, qu'ils allaient défendre à Rome.

21. Lettre de Denis de Rougemont à Alexandre Marc, 1<sup>er</sup> novembre 1948. AHUE, AM-139.

22. MARC A., « De l'unionisme au fédéralisme », *Fédération*, Paris, n° 40, mai 1948, p. 9-11.

23. Lettre d'Alexandre Marc à Duncan Sandys, 25 mai 1948. AHUE, UEF-4.

24. Voir l'analyse de LE MOULEC-DESCHAMPS I., « Dans les coulisses du congrès de La Haye », *L'Europe en formation*, Nice, n° 309, été 1998, p. 73-92, dont nous ne partageons pas les conclusions : plus qu'un blocage délibéré de Denis de Rougemont, c'est l'organisation globale du congrès et des commissions qui aboutit à cette situation malencontreuse.

L'attitude de Rougemont durant l'automne 1948 le rendit d'ailleurs suspect aux yeux de Silva, qui confia à Brugmans sa crainte de le voir « intriguer » avec Alexandre Marc et d'autres, à leurs dépens<sup>25</sup>. De fait, le leadership de Silva et Brugmans fut sérieusement ébranlé lors du congrès de Rome<sup>26</sup>. Accusés d'avoir été « achetés » par les Anglais<sup>27</sup> et d'avoir laissé l'UEF se faire absorber sans contreparties par le Mouvement européen, tous deux furent désavoués lors du vote de renouvellement des instances dirigeantes, alors que Rougemont fut promu au poste de délégué général aux côtés du résistant Henri Frenay, venu du Comité pour les États-Unis socialistes d'Europe<sup>28</sup>. Spinelli n'avait pas été élu lui-même, mais il avait néanmoins avancé quelques pions en plaçant l'un de ses proches, Guglielmo Usellini, au poste de secrétaire général adjoint, et en conduisant Brugmans doucement vers la sortie. Tout en continuant à siéger comme président du bureau exécutif, ce dernier quitta le congrès de Rome indéniablement affaibli, et s'investit désormais dans le Collège d'Europe à Bruges, dont il devint le premier recteur en 1950.

Constatant que le projet de Centre européen de la culture en était au point mort et que rien ne venait de Londres, Rougemont pour sa part n'avait pas grand-chose à perdre en s'engageant plus à fond dans l'UEF. Mais son investissement dans l'organisation n'allait pas durer, comme le montrent les procès-verbaux des réunions ultérieures du comité central, où il n'apparaît qu'assez rarement. Au début de l'année 1949, les souscriptions qu'avait organisées l'écrivain en Suisse progressaient<sup>29</sup>, Genève se montrait prête à accueillir le Centre, et Lausanne la Conférence européenne de la culture. Dans ce contexte nettement plus favorable qu'en automne, Denis de Rougemont rédigea un nouveau plan d'action pour le Centre, qui fut accepté par le comité exécutif du Mouvement européen en séance du 5 février à Paris. Le CEC n'était pas encore formellement créé, mais l'écrivain avait dès lors à sa disposition une petite structure embryonnaire, le bureau d'études précédemment évoqué, qui allait s'ouvrir le 15 février au palais Wilson à Genève, à côté du siège de l'UEF : une nouvelle étape de la bataille contre les Anglais venait d'être gagnée.

À cet égard, il ressort de la lecture de la thèse consacrée à Denis de Rougemont par l'historienne Mary Jo Deering un sentiment parfois confus quant aux motivations réelles de Duncan Sandys dans la gestion du dossier culturel. À la croire, le ministre britannique aurait mis des bâtons dans les roues de Denis de Rougemont essentiellement en raison du fédéralisme trop marqué de l'écrivain. Certes, Sandys s'opposa à la lecture du *Message aux*

25. Lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans, 21 novembre 1948. AKUL, « Henri Brugmans ».

26. HERRON D. R., *The Idea of Federalism in Western Europe After World War II*, op. cit., p. 492-522.

27. SILVA R., *En marche arrière*, op. cit., p. 242.

28. BELOT R., *Henri Frenay. De la Résistance à l'Europe*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 523-545.

29. DdR, *Rapport sur le Centre européen de la culture*, non daté [probablement juillet 1949]. CEC, I-A-1-c.

*Européens* dans son avant-dernière mouture, et fit échouer l'idée d'une vaste campagne de signatures prônée par Rougemont et Retinger à La Haye. Mais lorsqu'on se penche sur la question plus particulière du Centre, l'opposition entre unionistes et fédéralistes perd sensiblement de sa valeur explicative. Les Anglais n'avaient aucune objection de principe à l'idée de créer une institution dédiée aux problèmes culturels. C'étaient eux-mêmes qui l'avaient inscrite à l'ordre du jour de la réunion de la commission séparée du 1<sup>er</sup> avril 1948, après que Sandys avait fait quelques démarches en Suisse au mois de janvier<sup>30</sup>, quand Rougemont n'était pas encore dans la course. Or ce dernier se rendit très vite compte de l'avantage qu'il pourrait tirer d'une telle institution, s'il parvenait à la diriger. C'est la raison pour laquelle, outre l'élaboration d'une déclaration de principe, son engagement à La Haye fut tout autant déterminé par la création du Centre.

Plus que des divergences d'ordre idéologique, c'était donc avant tout une lutte pour le poste qui se jouait alors entre lui et les Britanniques. Sans contester sa stature intellectuelle, Sandys voyait en Rougemont un idéaliste et doutait de ses capacités d'organisateur, ce que l'intéressé concéda d'ailleurs volontiers plus tard : « Je n'en avais jamais démontrées aucune ! Beaucoup d'autres gens avaient infiniment plus d'expérience que moi de la manière dont on établit un budget, dont on le fait contrôler<sup>31</sup>. » Afin que Rougemont, *l'intellectuel*, restât dans la course, Sandys lui imposa alors une condition : être assisté par Raymond Silva dans l'administration du bureau d'études. Pour ce dernier, qui n'avait jamais ouvertement déclaré la guerre à Sandys, c'était une occasion rêvée de rebondir, alors qu'il venait d'être marginalisé au sein de l'Union européenne des Fédéralistes depuis le congrès de Rome<sup>32</sup> :

« Sandys, raconte Rougemont, m'a donné rendez-vous à neuf heures du matin dans un des grands hôtels de Genève. Il m'a fait rester debout dans le hall, près d'une porte vitrée. On ne voyait pas à travers ; il y avait des rideaux. Il me dit tout de suite : – Voilà, je vous apporte une réponse positive, mais il faut que vous acceptiez d'avoir avec vous un administrateur général, qui sera Raymond Silva. Je n'ai pas eu le temps d'ouvrir le bec, et de dire qu'il faudrait tout de même voir, que cette porte vitrée s'est ouverte et out came Raymond Silva *in person*. [...] C'était la “carte forcée” comme on dit. D'ailleurs, je n'ai eu qu'à m'en féliciter par la suite, car il a très bien fait tout ce que je n'aurais jamais su faire, toute cette partie organisationnelle<sup>33</sup>. »

30. Entretien de Duncan Sandys avec Max Petitpierre, 26 janvier 1948. Documents diplomatiques suisses, DoDis-5960.

31. Cité dans DEERING M. J., *op. cit.*, p. 345.

32. Lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans, 27 janvier 1949. AKUL, « Henri Brugmans ». Raymond Silva resta provisoirement membre de l'UEF, mais au titre de trésorier.

33. Cité dans DEERING M. J., *op. cit.*, p. 345.

## Le bureau d'études et l'organisation de la conférence

« Je suis devant un vide. Tout est à inventer : le Centre, le bâtiment, le programme, les finances, les collaborateurs, le budget, tout<sup>34</sup>. » Tel est l'horizon qui se dessinait devant Denis de Rougemont au début de l'année 1949. L'animation du bureau d'études pour la création d'un Centre européen de la culture, qu'il dirigeait depuis le 15 février, allait désormais absorber l'essentiel de son énergie. La taille du bureau était extrêmement réduite, composé de Rougemont et de Silva, assistés dans leur tâche de deux secrétaires pour le classement des dossiers et la gestion de la correspondance ordinaire, et aidés à Londres par Jean-Paul de Dadelsen, qui allait devenir l'un des principaux collaborateurs du Centre européen de la culture au début des années 1950. La responsabilité qui incombait à Rougemont ne lui laissa guère le temps de donner des conférences sur l'Europe ou sur tout autre sujet dont il s'était fait le spécialiste : sollicité à de multiples reprises, il déclina la plupart des invitations qui lui étaient faites, envoyant au besoin Raymond Silva à sa place. Sa vie était alors partagée entre Genève, Lausanne, Zurich, Strasbourg, Londres et Paris, où il cherchait soutiens et appuis financiers afin d'organiser la Conférence européenne de la culture décidée par le Mouvement européen l'automne précédent, et qui allait se dérouler à Lausanne du 8 au 12 décembre 1949. Autre manifestation d'envergure, cette conférence, au départ non désirée par l'écrivain, allait être un réel test pour Rougemont, lui permettant de confirmer sa motivation, son endurance et son talent déjà mis à l'épreuve à La Haye.

Après deux mois d'existence, le bureau d'études résuma en mai 1949 l'état d'avancement des activités pour lesquelles il avait été mandaté : *inventaire* des forces culturelles, par l'établissement d'un fichier détaillé des instituts, associations, groupements professionnels, fondations, séminaires ayant pour but de collaborer à l'union de l'Europe et au « rayonnement » de sa culture ; *bibliographie* des ouvrages relatifs à la construction européenne ; *coordination*, par la mise en relation des associations et instituts mentionnés dans l'inventaire ; études de projets concernant le Centre européen de la culture, selon les suggestions soumises au bureau par diverses personnalités et instituts ; *préparation* de la Conférence européenne de la culture<sup>35</sup>. Entre-temps, Rougemont prit les devants et officialisa l'existence du bureau d'études en publiant fin mars, sans en parler à Sandys, une petite brochure avec l'en-tête du Mouvement européen, où il rappelait l'historique de fondation du bureau, son champ de compétences, l'importance capitale d'instituer un Centre européen de la culture, l'avantage de la Suisse à

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 334.

<sup>35</sup> *Rapport de la section culturelle devant le comité exécutif du Mouvement européen réuni les 6, 7 et 8 mai 1949 à Paris*. CEC, I-A-1-c.

accueillir une telle structure, les activités en cours, etc. Se présentant comme l'organe de liaison entre les différents organismes culturels et le Mouvement européen, le bureau en appelait à tous les instituts nationaux et internationaux, aux groupes d'études culturelles et aux associations privées ou entreprises de publications afin de lui envoyer de la documentation sur leurs activités, et lui soumettre suggestions et desiderata tant au sujet du Centre qu'à celui du congrès culturel prévu en automne<sup>36</sup>. Après avoir annoncé publiquement l'existence du bureau d'études au Cercle de la presse et des amitiés étrangères à Genève le 25 mars<sup>37</sup>, Rougemont envoya sa brochure le 29 mars directement à Londres, alors que Sandys se trouvait à Paris, avec une adresse spéciale à Churchill, qui présidait le Mouvement européen aux côtés de Spaak, Blum et Gasperi. Comme on peut s'en douter, cette initiative provoqua un tollé au sein du comité exécutif, qui surveillait les faits et gestes de l'écrivain et se plaignit de n'avoir pas été consulté au préalable<sup>38</sup>.

De fait, les relations entre Rougemont et Sandys étaient toujours aussi tendues, d'autant que ce dernier décida peu de temps après, lors de la réunion du comité exécutif des 6, 7 et 8 mai 1949, que les fonds collectés en Suisse serviraient à subventionner non plus seulement le bureau d'études – qui avait créé son propre comité financier en avril<sup>39</sup> – et la conférence, mais aussi les activités culturelles du Mouvement européen dans leur ensemble. Recevant en novembre la facture des frais cumulés depuis mai, Rougemont et Silva adressèrent plusieurs lettres de protestation, arguant de l'autonomie financière dont jouissait le bureau « en vertu d'accords particuliers » rappelés verbalement par Madariaga lors de la réunion du comité exécutif à Paris le 19 juin<sup>40</sup>. Le Mouvement européen n'avait jamais alloué aucune somme au bureau d'études, et Rougemont et Silva ne voyaient pas pourquoi il en serait différemment dans l'autre sens. Tous les fonds réunis auprès de souscripteurs l'avaient été grâce aux efforts fournis par les deux hommes, et par eux seuls, dans des conditions rendues difficiles à cause de la récession, à laquelle la Suisse n'échappait pas. À ce titre, ils réclamaient un « statut spécial » pour le bureau d'études, statut qui n'avait encore jamais été clairement établi ni ratifié. À la délicate question financière s'ajoutait également un problème de définition des responsabilités, toujours non réglé en automne, alors que la conférence de Lausanne approchait à grands pas. L'imbroglio apparut quand Rougemont rédigea début octobre une circulaire à destination des conseils nationaux du Mouvement européen, où

36. Mouvement européen (Section culturelle), *Le Bureau d'études pour un Centre européen de la culture*, Genève, Éditions du Palais Wilson, 1949.

37. « M. Denis de Rougemont au Cercle de la presse », *Journal de Genève*, Genève, n° 73, 26-27 mars 1949, p. 4.

38. DEERING M. J., *op. cit.*, p. 346-347.

39. *Visite de Denis de Rougemont à Zurich*, 7 avril 1949. CEC, *Journal*.

40. *Lettre de Denis de Rougemont et Raymond Silva à Duncan Sandys et Stanley Paul Chambers*, 10 et 16 novembre 1949. AHUE, ME-326.

il rappelait l'organisation et les buts de la manifestation. Ce texte donna lieu, avant même qu'il ne fût diffusé, à des critiques contradictoires de Madariaga<sup>41</sup> et de Sandys<sup>42</sup> quant à la formulation des deux thèmes principaux à débattre lors de la conférence. Rougemont amenda plusieurs fois le texte, qui ne convint toujours pas, de sorte qu'il pressa Madariaga d'effectuer une mise au point :

« Il est évident que je ne désire pas mener cette action seul, pas plus qu'un Général ne veut faire la guerre pour son compte. Mais ce même Général ne saurait accepter que le président du Conseil, par exemple, intervienne à la dernière minute dans la distribution des ordres aux unités. Cela ferait rater à coup sûr toutes les offensives. [...] Je pose maintenant la question de principe : la responsabilité de préparer le congrès de Lausanne m'incombant, devant qui suis-je reponsable? devant le bureau exécutif du Mouvement européen représenté par son président [c'est-à-dire Sandys], ou devant la section culturelle représentée par vous-même<sup>43</sup>? »

Sandys trancha la question : il indiqua que Rougemont était responsable devant Madariaga dans la « *chain of command* », lequel l'était devant le président du bureau exécutif<sup>44</sup>. Par ailleurs, il insista pour que chaque lettre adressée par l'écrivain suisse à Madariaga le soit en copie à lui-même, réaffirmant ainsi son autorité et son droit de regard.

Au moment où il faisait état de ces difficultés, Rougemont rédigea une brève note de trois pages, qui permet de mesurer l'état de préparation de la conférence au 10 octobre, deux mois avant son ouverture. Au titre des orateurs et délégues, Rougemont indiquait comme acquises les participations d'Alberto Moravia, Ignazio Silone, Stephen Spender, Carlo Schmid, Ernest Ansermet entre autres. Par ailleurs, le Bureau d'études avait reçu jusqu'alors 8 rapports nationaux sur 21, en réponse au questionnaire sur l'état des activités culturelles et de l'enseignement dans chaque pays envoyé le 4 juillet<sup>45</sup>. Sur la base de ces textes et des études consacrées à des thèmes spécifiques, le *Rapport général* serait rédigé au mois de novembre, puis diffusé à tous les groupes nationaux une fois approuvé par la section culturelle<sup>46</sup>.

Les dernières semaines de préparation furent exténuantes pour Denis de Rougemont, entre la rédaction du *Rapport général* et les soucis logistiques inhérents à l'accueil, pendant cinq jours, de plus de 200 personnalités, en provenance de vingt-trois nations. En outre, alors que le recrutement

41. Lettre de Salvador de Madariaga à Denis de Rougemont, 30 septembre 1949. AHUE, ME-533.

42. Message de Duncan Sandys à Dunstan Curtis, 8 octobre 1949. AHUE, ME-522.

43. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 11 octobre 1949. AHUE, ME-326.

44. Lettre de Dunstan Curtis (au nom de Duncan Sandys) à Denis de Rougemont, 19 octobre 1949. AHUE, ME-326.

45. Questionnaire pour la conférence culturelle envoyé aux conseils nationaux du Mouvement européen le 4 juillet 1949. CEC, I-C-8-a.

46. DdR, Note sur la préparation de la Conférence européenne de la culture (Lausanne, 8-12 décembre 1949). État du travail en date du 10 octobre. AHUE, WL-20.

des délégués incombaît essentiellement aux conseils nationaux du Mouvement européen, l'écrivain dut mettre la main à la pâte, prenant contact, de vive voix ou par correspondance, avec les écrivains et artistes représentant à ses yeux la diversité et la richesse de la culture européenne : Saint-John Perse, Jean Paulhan, Karl Jaspers, André Gide, François Mauriac, Arnold Toynbee, Bertrand Russell, T. S. Eliot, Benjamin Britten, Igor Markevitch, Georges Braque, Louis Jouvet, Jean-Louis Barrault notamment<sup>47</sup>. Mais la plupart d'entre eux ne pourraient se rendre à Lausanne. La composition du groupe français en particulier causait de nombreux soucis. Ceux qui en faisaient partie, comme par exemple Alexandre Marc, avec qui Rougemont était pourtant lié, ne lui semblaient pas de « premier ordre », et tiendraient davantage leur place comme délégués suppléants<sup>48</sup>. L'écrivain s'inquiéta de l'absence d'hôtes de marque dans une lettre catastrophée adressée le 21 novembre à Madariaga<sup>49</sup>, où il rappelait la nécessité d'avoir à Lausanne des personnalités notables et quelques discours emblématiques qui permettent, au-delà de la qualité des rapports, de ne pas réduire la conférence à une vaste mais aride commission d'études. Rougemont avait ainsi pensé réunir trois anciens déportés : Eugen Kogon, Virgil Gheorghiu et David Rousset, pour un meeting public sur les camps de concentration<sup>50</sup>. Mais Rousset refusa d'y participer, en raison des attaques menées par les socialistes roumains de Paris quant au passé trouble de Gheorghiu, lequel travailla comme diplomate et attaché culturel sous la dictature du général Antonescu<sup>51</sup>. Finalement, David Rousset prononça, seul, un discours remarqué, où il demanda si les Européens, après avoir refusé l'Europe d'Hitler, étaient décidés à s'opposer au danger « d'une société qui consacre l'exploitation de l'homme par l'homme ou de l'homme par l'État, exploitation d'autant plus tragique qu'elle est prétendument opérée au profit de l'homme<sup>52</sup> ». Pour Melvin Lasky, jeune rédacteur en chef de la revue allemande *Der Monat* venu assister aux travaux de Lausanne, la Conférence européenne de la culture était la dernière répétition avant le spectacle du *Kongress für kulturelle Freiheit* qu'il allait contribuer à organiser en pleine guerre froide à Berlin, en juin 1950<sup>53</sup>.

La conférence s'ouvrit le jeudi 8 décembre 1949, au théâtre de Lausanne, où prirent successivement la parole le conseiller fédéral Philippe Etter, Sandys, Madariaga, qui donna lecture des messages de Churchill, Blum et Gasperi, puis Paul-Henri Spaak, président du Mouvement européen et de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, qui avait tenu sa première

47. Lettres adressées par Denis de Rougemont, octobre et novembre 1949. CEC, I-I-8-c.

48. Lettre de Denis de Rougemont à Dunstan Curtis, 16 novembre 1949. CEC, I-I-8-c.

49. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 21 novembre 1949. AHUE, ME-532.

50. Lettre de Denis de Rougemont à David Rousset, 26 novembre 1949. CEC, I-I-8-c.

51. Lettre de David Rousset à Ignazio Silone, 29 novembre 1949. BDIC, F delta 1880/46/5/1.

52. Le discours de Rousset fut publié dans le *Figaro littéraire* du 17 décembre 1949.

53. Lettre de Melvin Lasky à David Rousset, le 4 mars 1950. BDIC, F delta 1880/47/4.

session en août 1949. L'un des moments forts de cette première journée fut la lecture d'un message du duc de Broglie par Raoul Dautry, alors administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, qui en appelait à la coordination des recherches scientifiques en matière nucléaire, un des points de départ des pourparlers qui conduisirent plus tard à la création du CERN. La conférence poursuivit ses travaux pendant quatre jours, travaux répartis en trois commissions : *échanges, enseignement et institutions*. Votées le lundi 12 décembre, les résolutions prônèrent le développement des échanges de professeurs, d'étudiants et d'élèves, par la création de bourses de voyages, d'auberges de jeunesse européennes, et par l'amélioration des équivalences universitaires. L'éducation populaire devait également se développer à travers la mise en place de cercles d'études de travailleurs. En termes de contenu, réformer l'enseignement de l'histoire au niveau secondaire était par ailleurs une priorité. Hors le domaine de l'enseignement, la création d'un marché européen unique était considérée comme nécessaire afin de coordonner la production radiodiffusée et télévisée, tandis qu'au niveau artistique, musical et théâtral, un assouplissement des règles permettrait d'assurer la libre-circulation des œuvres. Enfin, il était recommandé une reprise des échanges entre l'Ouest et l'Est de l'Europe, « selon le principe de reciprocité, de liberté de mouvement et de liberté d'expression<sup>54</sup> ».

Dans les chapitres consacrés aux activités du Centre européen de la culture, nous évoquerons certains acquis de la conférence de Lausanne, car bon nombre des institutions et des réformes qu'elle préconisait furent mises en œuvre, avec plus ou moins de succès, par le Centre lui-même. Toujours est-il que la création du CEC était désormais acquise, ainsi que celle du Collège de Bruges qui, après une année préparatoire en 1949, allait ouvrir sa première session régulière à partir de novembre 1950. Il faut noter ici qu'Alexandre Marc avait lui-même des vues sur Bruges. Des pourparlers eurent lieu début 1949 avec le père Verleye, impliqué au premier plan dans cette affaire<sup>55</sup>. Or c'est Henri Brugmans qui allait s'imposer à la direction du Collège. Marc manifesta également un certain intérêt à l'égard du Centre européen de la culture, bien qu'il n'eût jamais agi en « concurrent déloyal » vis-à-vis de Denis de Rougemont<sup>56</sup>. Quelque profonde que fussent leurs affinités idéologiques, il faut noter que ces hommes, qui étaient alors âgés autour de la quarantaine, cherchaient à se faire une place, et la compétition mettait à rude épreuve les amitiés même les plus solides. En froid

54. DESCHAMPS É., « La Conférence européenne de la culture de Lausanne », *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, Luxembourg, volume 5, n° 2, 1999, p. 53-60. Voir également : VARDABASSO V., « Institutionnaliser ou décentraliser. L'originalité et les limites de la conférence européenne de la culture », M. BEERS et J. RAFLIK (dir.), *Cultures nationales et identité communautaire. Un défi pour l'Europe ?*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 99-110.

55. Lettre d'Alexandre Marc à Denis de Rougemont, 14 avril 1949. BPUN, « Correspondance générale ».

56. Lettre d'Alexandre Marc à Eddie Bauer, 7 mai 1949. AHUE, AM-559.

avec Brugmans, Marc allait également se séparer de Rougemont à la même époque. Il semble néanmoins que ce fut en raison d'une querelle privée que les deux hommes se brouillèrent à Lausanne. L'écrivain était alors en instance de divorce, et si l'on en croit Alexandre Marc, il aurait très mal vécu le fait que ce dernier eût pris le parti de sa femme. Juste avant que la conférence ne levât le rideau, Denis de Rougemont congédia alors son collègue, sans ménagement :

« Il m'attendait seul, écrit Marc, en haut d'un escalier monumental et – sans même me laisser le temps de lui dire bonjour – m'a signifié, d'une voix calme, distante et glaciale, qu'il considérait notre amitié – vieille déjà d'une vingtaine d'années – comme nulle et non avenue, effacée qu'elle fût par mon attitude et mes agissements<sup>57</sup>. »

C'était une période difficile pour le « père du fédéralisme intégral » : marginalisé à La Haye, doublé par Brugmans dans ses efforts pour obtenir la direction du Collège de Bruges, froidement remercié par l'un de ses plus proches amis et alliés, Marc, tout en continuant à travailler à l'UEF, allait désormais concentrer ses activités dans le domaine de l'enseignement, fondant en 1954 le Centre international de formation européenne à Nice, puis le Collège universitaire d'études fédéralistes à Aoste en 1961.

Au-delà de cet épisode, la conférence fut un succès. Avec de nombreux intellectuels qui participèrent à divers degrés aux travaux des commissions, comme Ignazio Silone, Stephen Spender ou David Rousset, ou encore avec l'Autrichien Otto Molden, fondateur du Collège d'Autriche, le juriste belge Fernand Dehousse, ou la philosophe suisse Jeanne Hersch, Denis de Rougemont allait durablement collaborer. De son côté, Retinger avait mis à profit ses réseaux américains : c'est ainsi que le Général Donovan, Thomas Braden, les avocats George Nebolsine et Walter Maguire, tous membres de l'American Committee on United Europe (ACUE) créé au début de l'année, se rendirent à Lausanne en tant qu'observateurs<sup>58</sup>. Ils en revinrent fortement impressionnés, Braden confiant à Sandys que les travaux accomplis dans le domaine culturel étaient « d'une importance capitale. [...] Nous voulons leur apporter tous les encouragements possibles<sup>59</sup> ». Sandys lui-même, son plus coriace adversaire depuis presque deux ans, félicita Rougemont pour ses efforts et lui décerna le noble titre de « Prince of Message Writers<sup>60</sup> ! » Après de longs mois d'un travail épuisant, l'écrivain avait réussi à transformer l'essai du congrès de La Haye.

57. MARC A., *Une lumière qui ne s'éteint jamais*, Nice, Presses d'Europe, 1996, p. 3-4.

58. Lettre de George S. Franklin à Joseph Retinger, 4 novembre 1949. AHUE, ME-522.

59. Lettre de Thomas Braden à Duncan Sandys, 20 janvier 1950, citée dans DEERING M. J., *op. cit.*, p. 380.

60. Billet de Duncan Sandys adressé à Denis de Rougemont, 12 décembre 1949. BPUN, « Correspondance générale ».

## *Chapitre VII*

### ***Festina lente, ou le Conseil de l'Europe***

Grâce au Centre européen de la culture, qui allait officiellement voir le jour en octobre 1950, Denis de Rougemont bénéficia d'une autorité morale et de quelques moyens pour mettre en œuvre son action d'éducation et de coopération culturelle au service de l'union européenne. Pour autant, les conséquences politiques de la « campagne des congrès » restèrent pratiquement nulles, la perspective d'une Europe fédérale se voyant sans cesse ajournée. Cette évolution explique la désillusion de nombreux militants, qui avaient nourri de grands espoirs durant ces années de lutte. Après La Haye, c'est en effet la tendance unioniste, fondée sur la coopération intergouvernementale, qui allait finalement l'emporter. Rougemont regretta après coup le manque de sens stratégique dont fit preuve l'UEF : « L'unionisme, doctrine (ou refus de doctrine) de ceux qui espéraient faire l'Europe sans casser des œufs, resta seul maître d'exploiter les conséquences de l'éclatante manifestation de La Haye. D'une part, ses tenants surent empêcher que le congrès ne se prolonge en un vaste mouvement populaire, d'autre part les fédéralistes ne surent pas imposer leur tactique : ils se laissèrent berner par des promesses de "résultats modestes, mais concrets"<sup>1</sup>". » L'impossibilité de déboucher sur une solution fédérale conduisait certains partisans de l'intégration à adopter des voies de contournement. C'est à cette tâche qu'allait s'employer le stratège Jean Monnet, qui n'avait pas prêté grande attention aux congrès européens de l'après-guerre : « Dans la grande confusion d'idées caractéristiques de tels rassemblements, on eût pu, j'en suis sûr, discerner quelques lignes d'actions fécondes mélangées à beaucoup de rêve. Mais j'avoue que [...] l'enlisement des résolutions enthousiastes qui devaient aboutir un an après à la formule du Conseil de l'Europe me confirma que cette voie conduisait à une impasse<sup>2</sup>. » Alors que le compromis original adopté en 1949-1950 était bien trop timide aux yeux des fédéralistes, comment Rougemont jugea-t-il pour sa part l'institution naissante? Et dans quelle mesure prit-il part aux actions menées par l'UEF pour renforcer les pouvoirs du Conseil?

---

1. DdR, « Vingt ans après... », *op. cit.*, p. 26.

2. MONNET J., *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976, p. 394.

### « *We must look at the girl before we marry her* »

C'est le 5 mai 1949, au St. James's Palace à Londres, que fut signé le Statut du Conseil de l'Europe. Celui-ci s'inscrivait dans la dynamique impulsée par le Mouvement européen à la suite du congrès de La Haye. La commission politique du congrès ne s'était pas prononcée sur le degré d'intégration de l'Europe – union ou fédération –, mais sa résolution prévoyait cependant « que soit convoquée une assemblée européenne élue – dans leur sein ou au dehors – par les parlements des nations participantes », à charge pour elle de faire des recommandations visant à établir « l'unité nécessaire » du continent<sup>3</sup>.

Après le congrès, quelques-unes de ses figures de proue, Winston Churchill, Paul Reynaud et Raoul Dautry notamment, présentèrent leurs résolutions aux gouvernements britannique et français. Mises en sommeil côté anglais par le Premier ministre Ernest Bevin, ces démarches furent en revanche relayées par le ministre français des Affaires étrangères Georges Bidault, qui proposa en juillet 1948 devant les cinq pays de l'Union occidentale signataires du pacte de Bruxelles la création d'une union économique et douanière et d'une assemblée européenne composée des délégués des parlements de ces pays et des autres États disposés à s'y associer. Robert Schuman, qui remplaça Bidault à la tête du quai d'Orsay quelques semaines plus tard, reprit à son compte le projet, auquel se rallia Paul-Henri Spaak, alors ministre belge des Affaires étrangères. Un comité d'études – composé notamment des Français Édouard Herriot, Paul Reynaud, Guy Mollet, du Belge Fernand Dehoussse, du Luxembourgeois Fernand Loesch et du Britannique Hugh Dalton – fut créé afin de définir les compétences de la future institution. Des travaux de ce comité et des démarches diplomatiques entreprises par Robert Schuman et Paul-Henri Spaak, allait ressortir le 28 janvier 1949 un premier accord accepté par Ernest Bevin, annonçant la création prochaine d'un Conseil de l'Europe comprenant deux organes : une Assemblée consultative composée de membres directement élus ou désignés par les parlements nationaux, et un Comité des ministres des Affaires étrangères doté du pouvoir de décision.

Par l'importance qu'il octroyait au Comité des ministres, ce compromis était largement en retrait par rapport aux ambitions des fédéralistes. Un mois plus tard, le 25 février, le Mouvement européen tenait son premier congrès à Bruxelles. Ce fut l'occasion de vifs débats entre l'UEF, désormais dirigée par Frenay, et les autres composantes du Mouvement. Concernant le projet d'assemblée européenne soumis par le comité d'études des Cinq, Frenay regrettait la timidité du texte, où il ne voyait se dessiner qu'une sorte de « *Commonwealth* européen basé sur des contrats fragiles ». Spinelli

3. Congrès de l'Europe, *op. cit.*, p. 412.

évoqua pour sa part une « ombre sans corps<sup>4</sup> ». Ces jugements étaient conformes à la ligne « dure » que l'UEF adoptait depuis le congrès de Rome, à la différence de celle définie jusque-là par Brugmans. Après que le Statut du Conseil de l'Europe fut signé le 5 mai 1949, le Mouvement européen réunit dans la foulée son comité exécutif, qui exprima par la voix de Sandys sa satisfaction quant aux progrès accomplis depuis La Haye. Sandys était partisan de la manière « gradualiste », convaincu que le gouvernement britannique saurait faire preuve de pragmatisme et réviserait petit à petit sa position dans le sens d'un intégrationnisme accru. Sans défendre le Statut de façon inconditionnelle, il suggérait de présenter des amendements raisonnables, susceptibles de ne pas contrarier l'opinion britannique. « Si la Grande-Bretagne doit s'unir à l'Europe, indiquait Sandys, cela arrivera d'autant plus rapidement que la pratique précédera la forme, et non pas l'inverse<sup>5</sup>. » L'UEF ne partageait pas cette analyse. À la réunion de son comité central les 4 et 5 mai, on n'hésita pas à souligner de nouveau que l'Assemblée consultative était privée de tout pouvoir réel. Sous l'influence de Spinelli, une motion fut approuvée à l'unanimité, qui insistait sur la nécessité de convaincre les États participants au Conseil de l'Europe d'établir un véritable Pacte fédéral<sup>6</sup>.

Rougemont participa au comité central de l'UEF et vota la motion Spinelli. La position qu'il défendit à l'époque était résumée dans un article publié par la *Revue de Paris* en avril 1949, où l'écrivain prit d'abord acte de la dynamique européenne créée en quelques années seulement :

« Ce qui n'était qu'un rêve il y a un siècle, qu'une théorie il y a quinze ans, qu'une espérance pendant la guerre, est aujourd'hui discuté par la presse, les parlements, les ministères, comme quelque chose qu'il faut réaliser d'urgence [...]. Nous sommes donc arrivés à pied d'œuvre. Ici commence la bataille décisive. »

La bataille décisive, c'était la bataille pour le Pacte fédéral, transformant le « Corps consultatif » en une « Assemblée constituante de l'Europe », elle seule pouvant forcer les États à « s'incliner devant un pouvoir fédéral ». Rougemont critiquait l'obstructionnisme de Bevin, tout en comprenant les réticences britanniques :

« Les Britanniques respectent leur gouvernement. Ils pensent que les ministres sont là pour gouverner, ce qui paraît étrange à beaucoup de Latins. Ils pensent donc, tout naturellement, que l'Europe sera faite par des ministres. Et cela ne va pas à une fédération, mais à quelques mesures empiriques (ils disent : pratiques) qui ne porteront aucune atteinte aux

4. Cités dans VAYSSIÈRE B., *op. cit.*, p. 228 et 230.

5. Cité dans PALAYRET J.-M., « De l'espoir à la désillusion : le Mouvement européen et les débuts du Conseil de l'Europe (1949-1952) », M.-Th. BITSCH (dir.), *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, Berne, Peter Lang, 1997, p. 101-102.

6. *Procès-verbal du comité central de l'UEF des 4 et 5 mai 1949 à Paris*. AHUE, UEF-128.

souverainetés nationales, et ne troubleront pas l'économie travailliste dans son austère insularité... *Step by step*, répètent les Anglais. Nous leur disons : *Vous ne pouvez franchir un abîme pas à pas, il faut sauter*<sup>7</sup>. »

*Step by step* : telle était la position travailliste. Tel fut également, en dépit de l'élan qu'il avait largement contribué à susciter, l'avis de Churchill lors de la première session de l'Assemblée consultative, qui s'ouvrit à Strasbourg en août 1949. L'Assemblée avait pourtant chargé une commission des affaires générales, dont le rapporteur était Guy Mollet et le président Georges Bidault, d'étudier « les modifications nécessaires dans la structure politique de l'Europe pour réaliser une plus grande unité entre les membres du Conseil<sup>8</sup> ». Plusieurs motions lui furent ainsi soumises, dont celle de Ronald Mackay (l'un des rares députés travaillistes de l'époque à se déclarer fédéraliste) suggérant l'établissement d'une fédération démocratique européenne dotée d'une constitution. Or Churchill se montra beaucoup plus réservé sur cette question, et décida ses collègues plus radicaux quand il déclara : « *We must look at the girl before we marry her.* » Le 5 septembre, le rapport présenté par Guy Mollet se contenta d'un sage compromis, sans apporter aucune avancée notable en matière politique. Malgré cet épilogue décevant, la première session de l'Assemblée consultative éveilla quelques espoirs chez les fédéralistes, d'autant qu'un amendement fut déposé par Mackay et André Philip le lendemain même où le rapport Mollet fut présenté, demandant de munir le Conseil de l'Europe « de fonctions limitées mais de pouvoirs réels », et donnant instruction à la commission des affaires générales de poursuivre ses travaux en vue de la session suivante.

« L'homme est ainsi fait : curiosité d'abord<sup>9</sup>. » C'est dans cet état d'esprit que Denis de Rougemont s'était rendu à Strasbourg en août 1949. Du reste, sa venue n'était pas désintéressée : accompagné de Raymond Silva, il cherchait également, au-delà du lobbying fédéraliste sur les députés, à obtenir la reconnaissance officielle par l'Assemblée du CEC, qui n'était encore qu'un simple bureau d'études. Toujours est-il qu'à l'instar de Frenay ou Brugmans, Rougemont pratiqua la « politique de couloir », multipliant les contacts, essayant de rallier les membres de l'Assemblée aux thèses fédéralistes. À André Voisin, il confia que « nos idées ont fait beaucoup de chemin parmi les députés, et plusieurs de ceux qui nous regardaient avec défiance il y a quelques mois encore, se sont déclarés publiquement fédéralistes. [...] La seule logique des faits les a amenés très rapidement près de nos positions<sup>10</sup> ». Constatant la pression exercée par les membres de l'UEF, le Britannique Hugh Dalton se plaignit d'ailleurs que « des personnes

7. DdR, « Le Mouvement européen », *La Revue de Paris*, Paris, n° 4, avril 1949, p. 81-82.

8. PALAYRET J.-M., *op. cit.*, p. 105-108.

9. DdR, « Trente-cinq ans d'attentes déçues », *op. cit.*, p. 21.

10. Lettre de Denis de Rougemont à André Voisin, 26 août 1949. CEC, I-I-6-b.

étrangères à cette Maison essaient de nous influencer. C'est incompatible avec la dignité des élus<sup>11</sup> ».

En octobre, toujours dans la *Revue de Paris*, Denis de Rougemont dressa le bilan de cette première expérience. Il se félicita des travaux réalisés quant au « rodage » de l'institution, notamment la qualité des députés, qui « siègent par ordre alphabétique, non par groupes nationaux », et « votent individuellement ». Sur le fond du débat, il railla les précautions unionistes, notant au passage le double discours de Churchill (*pour* l'union de l'Europe, *contre* l'abandon des souverainetés nationales), puis il analysa les deux grandes tendances observables selon lui, concernant les sources et les fondements du pouvoir du Conseil de l'Europe :

« La première tient le Comité des ministres pour le germe du futur gouvernement de l'Europe. Car les ministres, observe-t-on, sont les seuls à détenir un pouvoir bien réel, dans le Conseil de l'Europe tel qu'il existe. Certes. Mais, si le Conseil existe, n'est-ce point précisément parce que certains pionniers ont ignoré ce genre de raisonnements, qui voudraient faire passer pour réalisme la soumission au *statu quo*? D'autre part, les pouvoirs que détiennent les ministres étant strictement nationaux, leur addition ou juxtaposition n'irait-elle point créer, sur le plan de l'Europe, un danger pire que l'absence de pouvoir, une sorte de frein automatique, un véritable anti-pouvoir, qu'il s'agirait alors de renverser pour établir l'union réelle? La seconde école, celle des fédéralistes, tient que l'origine normale du pouvoir à créer réside dans l'Assemblée elle-même, dont le Comité des ministres, élargi, devrait former la Chambre haute (Sénat ou Conseil d'États). La Commission permanente de vingt-huit membres, élue par cette double Assemblée, pourrait alors préfigurer le Cabinet fédéral de l'Union. »

Sans préjuger de l'issue du débat, Denis de Rougemont constata néanmoins que la commission des affaires générales s'était engagée dans l'étude des structures politiques nécessaires à l'union de l'Europe :

« C'est dire que la question centrale posée par les fédéralistes, celle d'un gouvernement au-dessus des États, n'a pas pu être refoulée plus de dix jours, malgré les efforts conjugués des unionistes nordiques et des ministres, malgré les conseils de lenteur, de sagesse, de prudence, etc., prodigues (en anglais généralement) aux députés européens<sup>12</sup>. »

Cette note d'espoir fut cependant contredite par l'attitude du Comité des ministres qui, lors de sa réunion du 5 novembre, renvoya à l'examen la plupart des recommandations émises par l'Assemblée en août, tandis qu'il rejeta simplement les amendements proposés au Statut. Le « frein automatique », « l'anti-pouvoir » que l'écrivain redoutait se manifestait ainsi sans perdre de temps. Même le Mouvement européen dut admettre que

11. Cité dans VAYSSIÈRE B., *op. cit.*, p. 240.

12. DdR, « Découverte de l'Europe », *La Revue de Paris*, Paris, n° 10, octobre 1949, p. 148-150.

la stratégie « gradualiste » prônée par Sandys était contredite par les faits ; le 25 novembre, il publia un communiqué où il se déclarait « profondément déçu par l'attitude négative et dilatoire du Comité des ministres qui a inévitablement créé la malheureuse impression que les gouvernements méconnaissent l'extrême urgence du besoin d'unification européenne<sup>13</sup> ». Lors de la réunion du comité exécutif des 20 et 21 janvier 1950, Paul-Henri Spaak fut élu président du Conseil international du Mouvement européen, cumulant cette fonction avec celle de président de l'Assemblée consultative. Sandys conservait son poste au bureau exécutif, mais son influence allait diminuer au fil des mois : lors de la séance du comité exécutif des 6 et 7 mai, il annonça sa prochaine démission, sous la pression des fédéralistes du Mouvement, soutenus par l'American Committee on United Europe, qui finançait en grande partie l'organisation et se montrait déçu par l'attitude frileuse des Britanniques<sup>14</sup>. Raymond Silva rapporta à l'un des membres de l'ACUE, Walter Maguire, l'ambiance de la réunion :

« Le fait le plus notoire est que Duncan Sandys a été contraint, devant l'opposition de plus en plus vive qui se manifestait devant ses méthodes, d'annoncer sa démission de président. Il l'a fait en présence de M. Spaak qui a participé aux travaux des trois journées et qui va prendre une part de plus en plus active dans la direction effective du Mouvement. Il est même possible qu'il assume directement ou par personnes interposées les fonctions qui étaient celles de Sandys. Au cours de cette réunion a été votée à l'unanimité une proposition de M. Spaak qui peut, au cours de la prochaine session déjà, redonner au Conseil de l'Europe un essor qui jusqu'ici lui a fait défaut. En effet, notre proposition prévoit que la règle d'unanimité ne soit plus appliquée au Comité des ministres, [dont le] rôle essentiel consistera à transmettre aux différents parlements nationaux les propositions de l'Assemblée qu'il aura retenues. Vous voyez tout de suite l'importance d'une telle mesure, si celle-ci est adoptée<sup>15</sup>. »

Silva était persuadé que Spaak mènerait « la vie dure au Comité des ministres », et qu'il insisterait « pour que la règle du veto ne paralyse plus tout l'appareil du Conseil de l'Europe<sup>16</sup> ». Telle était également la position de Rougemont, qui accueillit avec bienveillance la nomination du ministre belge, grâce auquel pourrait renaître « un climat de confiance dont le défaut a menacé de paralyser le Mouvement depuis quelques mois<sup>17</sup> ». Au sein de l'UEF, le sentiment vis-à-vis de Spaak était plus mitigé, bien que l'on se réjouît que Duncan Sandys fût en ballotage défavorable. Néanmoins,

13. Cité dans PALAYRET J.-M., *op. cit.*, p. 113.

14. ALDRICH R. J., « European Integration : An American Intelligence Connection », A. DEIGHTON (éd.), *Building Postwar Europe : National Decision-Makers and European Institutions (1948-1963)*, MacMillan, Londres, 1995, p. 166.

15. Lettre de Raymond Silva à Walter Maguire, 16 mai 1950. CEC, II-O-14-a.

16. Lettre de Raymond Silva à Maurice Paternot, 16 mai 1950. CEC, II-O-14-a.

17. Lettre de Denis de Rougemont à Paul-Henri Spaak, 22 mai 1950. CEC, II-O-14-a.

Frenay continuait de faire pression, et souhaitait absolument obtenir une déclaration de principe du Mouvement européen dans son ensemble sur la question de l'autorité politique : oui ou non, était-on d'accord pour créer une « véritable fédération européenne avec transferts des souverainetés de l'échelon national à l'échelon européen » ? Si les Scandinaves et les Britanniques refusaient de s'associer à cette déclaration, il faudrait en tirer les conséquences, et au besoin se regrouper en deux organisations distinctes, l'une de tendance unioniste, l'autre de tendance fédéraliste<sup>18</sup>. Denis de Rougemont, qui espérait profiter du changement de direction pour améliorer les relations entre son bureau d'études et le Mouvement européen, préconisa en revanche la méthode douce, s'interdisant toute velléité scissionniste. Il s'en confia à Spaak à la veille de la réunion d'une commission *ad hoc* à Bruxelles, les 28 et 29 mai, qui visait précisément à réorganiser le Mouvement :

« Il me revient que Boothby d'un côté, Frenay de l'autre, veulent engager un débat de fond, et obtenir une décision de principe pour la méthode dite fonctionnelle ou pour la méthode fédéraliste. En tant que fédéraliste, j'estime ce débat vain et néfaste. La méthode fonctionnelle telle que l'a définie Boothby revient pratiquement à exécuter les différents points du programme fédéraliste *un à un*, comme par exemple la Cour des droits de l'homme et la Société européenne du charbon et de l'acier, tandis que les fédéralistes insistent sur le but final et le sens général des mesures à prendre. Comme les fédéralistes n'ont jamais prétendu réaliser *tout* leur programme d'un seul coup, je ne vois pas de différences réelles dans la tactique entre les deux écoles. Un débat de principe entre elles ne pourrait aboutir qu'à bloquer l'action et à faire éclater le Mouvement. Je tenais à vous faire connaître ce point de vue, précisément en tant que je suis considéré comme doctrinaire du fédéralisme<sup>19</sup>. »

L'allusion à la CECA est importante, car la déclaration Schuman du 9 mai avait pris tout le monde par surprise, jetant le trouble au sein du Mouvement. Accueillie chaleureusement par l'UEF<sup>20</sup>, elle n'en donna pas moins du grain à moudre aux unionistes partisans de la « *functional approach* », à l'image de Sandys et de Boothby. Rappelons ici que les travaillistes britanniques au pouvoir s'opposaient depuis le début aux volontés d'union européenne, tant au niveau politique (boycott du congrès de La Haye, défense absolue du droit de veto au Comité des ministres du Conseil de l'Europe) qu'au niveau économique (rejet du plan Schuman). Les Anglais et les Scandinaves siégeant au Mouvement européen avaient certes une approche plus ouverte, mais ils se résignaient facilement aux prérogatives limitées du Conseil de l'Europe, tout en approuvant – bien

18. Lettre d'Henri Frenay à Paul-Henri Spaak, 12 mai 1950. AHUE, UEF-12.

19. Lettre de Denis de Rougemont à Paul-Henri Spaak, 26 mai 1950. CEC, II-O-14-a.

20. Lettre d'Henri Frenay à Robert Schuman, 11 mai 1950. AHUE, UEF-12.

qu'ils n'en fussent pas – le plan charbon et acier, première concrétisation de la méthode qu'ils préconisaient. Pour eux, la déclaration Schuman venait en quelque sorte à point nommé, permettant d'éviter la délicate question politique, ce que Frenay refusait catégoriquement. Tout comme Frenay, Rougemont plaçait l'autorité politique du Conseil de l'Europe au centre du débat. Mais la volonté, exprimée dans sa lettre à Spaak, d'englober la méthode fonctionnelle dans le programme fédéraliste restait purement théorique. Sa position pouvait se défendre, mais elle supposait que les partisans de cette méthode, tel Boothby ou Sandys, aient le même objectif d'union fédérale à terme. Or rien n'était moins sûr, et Frenay voulait tirer les choses au clair en mettant les Anglais au pied du mur lors de la réunion de la commission *ad hoc*. À Boothby et Sandys, il posa franchement la question : « Êtes-vous disposés à vous rallier à l'idée d'une autorité politique européenne dans l'exercice de laquelle le droit de veto et la règle de l'unanimité seraient exclus ? » La réponse fut négative<sup>21</sup>.

### **Les *Lettres aux députés européens* et le Conseil de l'Orangerie**

Denis de Rougemont était obligé de jouer sur différents tableaux. Bien que le bureau d'études vécût jusque-là essentiellement avec des fonds suisses, le Mouvement européen pouvait potentiellement lui être bénéfique à l'avenir : son unité devait être préservée. Rougemont bataillait pour la création du Centre européen de la culture, et ses occupations ne lui permettaient d'ailleurs pas de s'engager vraiment aux côtés des fédéralistes, en 1950 comme en 1949, quand il s'était investi intégralement dans l'organisation de la conférence de Lausanne. L'écrivain resta ainsi en retrait de la campagne de pétitions pour un Pacte fédéral lancée au printemps 1950 par l'UEF, en collaboration avec d'autres organisations membres du Mouvement européen. Prolongée jusqu'à la seconde session d'été du Conseil de l'Europe, la campagne – rondement menée en Italie grâce au MFE de Spinelli – ne parvint pourtant pas à rallier à ses vues l'Assemblée consultative<sup>22</sup>.

C'est par une initiative personnelle que Rougemont revint sur le devant de la scène fédéraliste lors de la seconde session de l'Assemblée consultative en été 1950, exprimant colère et impatience dans ses *Lettres aux députés européens*, un pamphlet ironique et moqueur à l'allure voltairienne : « Messieurs les députés, vous êtes ici pour faire l'Europe, non pour faire semblant de la faire. Faire l'Europe signifie la fédérer, ou bien ne signifie pas grand-chose. » Rougemont raillait cette Assemblée condamnée à la paralysie :

21. Nous n'avons pas retrouvé le procès-verbal de cette réunion, dont Frenay fait état dans sa correspondance : *Lettre d'Henri Frenay à Eugen Kogon*, 30 mai 1950. AHUE, UEF-10. *Lettre d'Henri Frenay à Denis de Rougemont*, 13 juin 1950. AHUE, UEF-12.

22. VAYSSIÈRE B., *op. cit.*, p. 243-255.

« [L'opinion] vous voit réticents pour la plupart, inquiets de ne pas vous avancer au-delà de ce qu'on vous a permis, qui est moins que rien, arrêtés par un alinéa, déconcertés par un éternuement des daltoniens. Elle voit que votre Assemblée consultative d'un Comité lui-même consultatif, formé de ministres qui se refusent d'ailleurs à transmettre vos consultations, consulte à son tour des experts. Ces consultés à la troisième puissance – si l'on peut dire! – répondent après six mois que c'est prématuré, mais qu'il ne faut rien faire en attendant. Et l'opinion se demande si tout cela dissimule une idée de derrière la tête, ou révèle au contraire, bien clairement, l'absence d'idée maîtresse, de grande vision du but, de volonté. J'entends bien qu'elle se trompe et méconnaît vos sentiments intimes, qui sont très purs; qu'elle distingue mal les forces colossales qui paralySENT jusqu'à votre éloquence et vous empêchent d'articuler des intentions peut-être subversives (on chuchote que vous tenez en réserve un projet de timbre-poste européen). Certes, il convient de saluer bien bas les Intérêts et les Pouvoirs, de s'agenouiller devant les Constitutions, de ramper devant les Partis, et de confesser son pur néant devant les Experts. Mais rien ne pourra jamais me persuader qu'ils aient tous raison à la fois, quand il n'en est pas deux qui tombent d'accord sur autre chose que ne rien faire<sup>23</sup>. »

Les peupliers du patriarche semblaient inspirer le nouveau résident de Ferney-Voltaire... Emporté par son élan, Rougemont en appelait de nouveau à une réforme immédiate du Conseil (une Assemblée élue au suffrage universel et dotée de réels pouvoirs législatifs) et à la mise en chantier d'un projet de Constitution fédérale : « Vous êtes acculés à l'audace. Donnez-nous la Constitution! » Étant donné l'enlisement dans lequel se trouvait l'Europe politique, c'était d'un électrochoc que l'Assemblée avait besoin, estimait Rougemont. Les Anglais en particulier furent allègrement égratignés dans les *Lettres*. L'écrivain s'en prit notamment au manifeste du Labour sur l'unité européenne, qui venait d'être publié en mai :

« J'ai bien lu ce pamphlet, d'une étrange arrogance. [...] Il n'y a pour lui qu'un seul problème : la politique du plein emploi; une seule méthode : étatiser les industries; un seul pays qui ait su le faire : la Grande-Bretagne; et ce pays n'est pas européen. En effet, dit le pamphlet, nous les Anglais, nous sommes plus près des Dominions que de l'Europe, "par notre langue et par nos origines, nos habitudes sociales et nos institutions, notre point de vue politique et nos intérêts économiques..." Je ne sais ce que les Hindous, les Boers, les Canadiens français et même les Irlandais, pensent de ces origines communes... [...] Bref, une seule chose paraît claire, dans tout cela : les habitants de la Grande-Bretagne et leurs "parents de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande" (seuls mentionnés) restent unis par une même langue. Si c'est celle du pamphlet, tremblons pour la famille! Tous les adversaires de l'Europe méritent d'écrire comme M. Hugh Dalton<sup>24</sup>. »

23. DdR, *Lettres aux députés européens*, Neuchâtel, Ides & Calendes, 1950, p. 7.

24. *Ibid.*, p. 22-23.

Les *Lettres aux députés européens* furent rédigées à la fin du mois de juillet 1950, juste avant la session de l'Assemblée. Rougemont souhaitait faire sensation pour cette occasion : « J'avais obtenu de mon éditeur qu'il aille lui-même en placer une copie sur chaque pupitre de "délégué" à l'ouverture de la première assemblée. » En s'adressant directement à chacun d'eux, l'écrivain espérait les « bousculer<sup>25</sup> » un peu. Chez les fédéralistes et leurs sympathisants, les *Lettres* furent accueillies avec jubilation : François Bondy voulait en publier des extraits dans *Der Monat*<sup>26</sup>; Eugen Kogon eut même l'intention de traduire toute la brochure en allemand<sup>27</sup>. Fort de l'impact de son pamphlet dans ces milieux, Rougemont fut contacté par un professeur de la faculté de Droit de Poitiers, Daniel Villey, qui allait obtenir mandat de l'UEF pour se rendre aux États-Unis en octobre et y collecter des fonds nécessaires à l'organisation d'une nouvelle campagne de propagande, dans le cadre d'un « Conseil européen de vigilance » fondé à la mi-septembre. Villey était le chef de file des Volontaires de l'Europe, une organisation d'activistes qui avait fait parler d'elle à Strasbourg au mois d'août, par son idée d'organiser un « serment du Jeu de paume » européen, engageant les députés à rester en session jusqu'à ce que la rédaction d'une Constitution fédérale soit décidée. Soutenu par André Voisin au sein de l'UEF, mais aussi par certains députés comme André Philip, Villey confia la rédaction du projet au délégué socialiste Gérard Jacquet, lequel transmit son ébauche à Rougemont, qui retravailla le texte avec Jean-Paul de Dadelsen dans la nuit du 23 au 24 août, en cherchant à le combiner avec le *Message aux Européens* du congrès de La Haye. Le « nouveau serment de Strasbourg » fut discuté en séance de l'Assemblée consultative le 24 août, défendu par André Philip et Carlo Schmid; mais il fut vivement attaqué le lendemain et tomba dans l'oubli<sup>28</sup>. L'idée d'une Constituante européenne continuait malgré tout à faire son chemin, sous la houlette du Conseil européen de vigilance qui, suite aux contacts pris notamment par Villey avec l'ACUE à New York, reçut un financement substantiel pour sa campagne<sup>29</sup>. En France, *Combat*, *Franc-Tireur* et *Le Figaro* se firent l'écho des activités du Conseil<sup>30</sup>. Celui-ci emménagea au début de l'automne dans le jardin de l'Orangerie en face du Palais de l'Europe, pour former une sorte d'Assemblée contestataire, un parlement alternatif visant à mettre la pression sur les députés de l'assemblée officielle. Nommé cyniquement « Conseil de l'orangeade » par ses détracteurs<sup>31</sup>, le Conseil de

25. DdR, « Trente-cinq ans d'attentes déçues... », *op. cit.*, p. 25.

26. Lettre de François Bondy à Denis de Rougemont, 15 septembre 1950. CEC, II-I-1-a.

27. Lettre de Denis de Rougemont à Eugen Kogon, 11 janvier 1951. CEC, II-O-14-c. Rougemont rédigea à cette fin les brouillons de deux lettres supplémentaires, mais le projet n'aboutit pas.

28. DdR, *op. cit.*, p. 25-27.

29. COHEN A., *De Vichy à la Communauté européenne*, *op. cit.*, p. 346.

30. VAYSSIÈRE B., *op. cit.*, p. 268-272.

31. Comme le rappela plus tard Altiero SPINELLI : « L'Union européenne des fédéralistes en 1952 », *La Voix fédéraliste*, Luxembourg, n° 1, 1952, p. 1.

l’Orangerie évoquait à Rougemont les scènes de la Convention, pendant la Révolution française<sup>32</sup>!

L’écrivain suivait l’affaire d’assez loin, à vrai dire. Le 7 octobre, il avait officiellement inauguré le CEC, et les multiples tâches auxquelles il était confronté lui interdisaient de siéger régulièrement à l’Orangerie en octobre et en novembre, contrairement à ses collègues. Son retrait suscita d’ailleurs quelques malentendus avec Frenay, ainsi qu’avec certains responsables de la campagne en Suisse, comme Ernst von Schenck, qui craignirent de le voir « se dégonfler » en se retirant de la liste suisse<sup>33</sup>. (Le Comité d’organisation du Conseil européen de vigilance avait en effet prévu que chacun des mouvements affiliés à l’UEF constituerait une délégation nationale représentée à l’assemblée parallèle.) Malgré une utile mise au point qui fit taire les rumeurs, et la réaffirmation de sa solidarité dans l’action<sup>34</sup>, Rougemont n’en fut pas moins absent à Strasbourg, sauf lors de la dernière séance, quand fut rédigé un nouveau serment invitant les « députés vigilants » à siéger « aussi longtemps qu’il le faudrait pour faire voter par l’Assemblée la mise en discussion d’une Constitution fédérale de l’Europe et l’obtention d’un accord de principe des gouvernements<sup>35</sup> ». Mais l’appel à une Constituante, qui fut transmis à l’Assemblée consultative, reçut un accueil « plutôt froid<sup>36</sup> » de son président Paul-Henri Spaak. Les fédéralistes, Rougemont y compris, avaient mal jaugé Spaak en pensant qu’il orienterait les travaux de l’Assemblée consultative dans un sens plus fédéraliste. Attaché jusqu’en 1951 à la participation britannique, le ministre belge refusa toute décision susceptible de provoquer la rupture avec les insulaires<sup>37</sup>. Quelques jours plus tard, Rougemont mit une dernière fois sa plume au service du mouvement, quand l’un des responsables de l’UEF, le professeur Mouskhély, lui demanda de rédiger le texte que le porte-parole des Jeunesse européennes fédéralistes devait lire devant l’Assemblée consultative à l’issue de la *Marche de Strasbourg*, une grande manifestation clôturant la campagne du Conseil européen de vigilance, qui rassembla plusieurs milliers de jeunes venus en autocars de toute l’Europe. Comme pour le « serment du Jeu de paume », Rougemont travailla encore une nuit entière avec Dadelsen à l’élaboration de cette nouvelle déclaration. Le Conseil de l’Europe avait construit une passerelle qui dominait la foule, où étaient installés le président de l’Assemblée et les membres du bureau, afin de recevoir le message des jeunes : « Nous vivions l’époque héroïque, se rappelait Rougemont, des gens – jeunes de tout âge – qui “marchent” pour rien, pour l’idée<sup>38</sup>… »

32. DdR, *op. cit.*, p. 28.

33. Lettre d’Henri Frenay à Denis de Rougemont, 19 octobre 1950. AHUE, UEF-12.

34. Lettre de Denis de Rougemont à Ernst von Schenck, 27 octobre 1950. CEC, II-O-14-b. – Lettre d’Ernst von Schenck à Henri Frenay, 31 octobre 1950. AHUE, UEF-12.

35. DdR, *op. cit.*, p. 28.

36. VAYSSIÈRE B., *op. cit.*, p. 271-272.

37. PALAYRET J.-M., *op. cit.*, p. 117-118.

38. DdR, *op. cit.*, p. 31.



## *Chapitre VIII*

### ***Esprit et le « fédéralisme-Janus »***

Dans ses *Lettres aux députés européens*, Denis de Rougemont s'était montré extrêmement virulent envers l'Union soviétique. Encore balbutiante à Genève en 1946 et Montreux en 1947, la guerre froide s'invitait désormais clairement dans les débats sur l'union européenne, radicalisant les positions, contribuant à marginaliser les représentations de l'Europe élaborées chez les relèves intellectuelles des années 1930 comme au sein des mouvements de résistance. Les polémiques entre écrivains illustreront d'une manière significative ce nouveau contexte polarisé. Au fur et à mesure que le ton montait entre les deux Grands, les divergences qui s'étaient manifestées, notamment au congrès de La Haye, sur les modalités de la l'union (fédéralisme ou unionisme) n'étaient plus vraiment au cœur des débats : c'était la légitimité même d'une union de l'Europe occidentale qui posait problème. L'évolution de la revue *Esprit* est significatif à cet égard, car sa connexion avec les mouvements fédéralistes européens ne s'est jamais produite. De ce « non-passage du personnalisme au fédéralisme<sup>1</sup> », Rougemont fit particulièrement les frais : alors que l'écrivain avait été l'une des chevilles ouvrières de la revue depuis sa fondation en octobre 1932, ses rapports avec *Esprit* se dégradèrent rapidement après son retour d'exil aux États-Unis. L'analyse de cette rupture est intéressante pour comprendre la recomposition du paysage intellectuel français de cette époque.

### **US-URSS : une « fausse symétrie »**

À l'initiative d'Emmanuel Mounier, le contact avec Rougemont avait été renoué au sortir de la guerre, comme en témoigne cette lettre où le directeur d'*Esprit* sollicitait la collaboration de son ami après une interruption de plus de cinq ans : « Il paraît que le parti au pouvoir en Hollande se dit personnaliste et unit nos deux noms dans un patronage entrelacé. [...] Je te demande donc quelques nouvelles au nom de ce pouvoir bicéphale. [...] *Esprit* est reparti en flèche, avec un tirage triplé sur l'avant-guerre, et qui continue de croître. Sérieux et sympathique rajeunissement de l'équipe.

---

1. GRÉMION P., « Personnalisme, fédéralisme, progressisme », G. de PUYMÈGE (éd.), *Du personnalisme au fédéralisme européen*, op. cit., p. 125.

J'ai laissé les portes un peu ouvertes l'année passée, cette année nous allons reprendre le travail doctrinal en profondeur. Je lance quatre collections avec la revue : [...] je serais heureux de t'accueillir dans l'une d'elles<sup>2</sup>. » Au sortir de la guerre, l'équipe d'*Esprit* tentait de développer différents réseaux naissants ou renaissants, en Grande-Bretagne, en Pologne et en Italie notamment<sup>3</sup>. Dans la préface à la réédition de *Politique de la personne*, Rougemont, s'interrogeant sur les perspectives du mouvement en 1946, se félicitait du terrain conquis, notamment en Hollande à travers l'exemple d'Henri Brugmans. Ces faits suscitaient certains espoirs, mais l'écrivain observait néanmoins avec prudence l'élargissement du champ d'influence des personnalistes : « Partout le mot : la chose suivra-t-elle<sup>4</sup>? » La notion de personne humaine n'allait-elle pas en effet devenir un nouveau lieu commun, se vidant de sa substance au moment même où elle semblait devenir populaire?

Si le personnalisme se portait bien, du moins en apparence, le début de la guerre froide allait toutefois révéler la fragilité de ses conquêtes et accélérer une fracture déjà sensible au sein du mouvement. À cet égard, les débats entourant les premiers développements de la construction européenne mirent en lumière de profonds clivages. Avant d'en détailler les motifs, il faut au préalable rappeler qu'au sein de l'Union européenne des fédéralistes, quatre tendances principales pouvaient être distinguées : les « non-conformistes des années 1930 » (personnalistes de *L'Ordre nouveau* comme Alexandre Marc, Robert Aron et Denis de Rougemont) ; les sympathisants du personnalisme, comme Henri Brugmans, mais aussi le résistant Henri Frenay, qui noua une solide amitié avec Alexandre Marc et fit en partie siennes les thèses du « fédéralisme intégral », ou Bernard Voyenne, jeune rédacteur à *Combat*; des résistants ou déportés n'ayant aucun lien avec le personnalisme (anciens communistes engagés en Italie dans la lutte antifasciste, tel Altiero Spinelli ; catholiques de gauche comme Eugen Kogon en Allemagne) ; enfin, une composante plus « droitière », autour du groupe La Fédération (André Voisin, Max Richard, Louis Salleron)<sup>5</sup>. Ainsi, hormis Rougemont, et Alexandre Marc dans une certaine mesure, aucune figure marquante de la branche personnaliste incarnée par *Esprit* dans les années 1930 ne rejoignit en fait les rangs de l'UEF.

Certaines prises de position émises avant 1947-1948 laissaient présager cette orientation. Avant même que l'UEF fût née, Emmanuel Mounier avait assisté à la conférence fédéraliste européenne organisée par Spinelli à Paris, du 22 au 25 mars 1945. Il en tira un papier fort sceptique, qui

2. Lettre d'Emmanuel Mounier à Denis de Rougemont, 17 octobre 1945. BPUN, « Correspondance générale ».

3. BOUDIC G., « *Esprit* (1944-1982) », *Les métamorphoses d'une revue*, Paris, IMEC, 2005, p. 97-113.

4. DdR, *Politique de la personne*, op. cit., p. 11.

5. Nous reprenons en les détaillant les catégories de GRÉMION P., « Mounier et *Esprit* dans l'après-guerre », G. COQ (dir.), *Emmanuel Mounier*, op. cit., p. 93-109.

annonçait sous certains aspects la manière dont la revue interpréta plus tard le congrès de La Haye et les efforts d'union occidentale :

« Ceux qui parlent du fédéralisme, et surtout de la fédération européenne, éveillent aujourd'hui deux inquiétudes. La première, que cette fédération soit d'intention avouée, d'intention mal avouée, ou même contre le gré de ses promoteurs plus ou moins dirigée contre l'URSS. La seconde, qu'elle exprime une utopie satisfaisante pour l'esprit et pour l'espoir, mais sans l'amorce d'une attache avec la réalité historique actuelle. [...] Il est si aisément de se bercer d'un rêve quand la réalité se refuse de tous côtés. Si facile de croire qu'on agit pour l'avenir parce qu'on refuse de peser sur le présent<sup>6</sup>. »

À la crainte que d'un côté l'union européenne ne se réalisât contre l'URSS, il faut ajouter de l'autre un anti-américanisme de plus en plus virulent au sein de la revue, dont Rougemont fut l'une des principales victimes collatérales. Dans son étude sur *Esprit*, Goulven Boudic indique toutefois que ce sentiment n'était pas « une donnée immédiate de l'après-guerre ». Le numéro de novembre 1946, consacré à l'évocation de « l'homme américain », était en effet « dominé par un registre équilibré, qui témoigne d'une certaine admiration pour la civilisation américaine<sup>7</sup> ». La présence de Denis de Rougemont dans ces pages – l'une des dernières – n'y était sans doute pas étrangère<sup>8</sup>. L'écrivain livrait alors pour diverses revues et journaux – *La Nef, Fontaine, Carrefour, Le Figaro, Le Littéraire, Temps présent* – ses impressions d'exilé, rassemblées plus tard dans un petit ouvrage au style journalistique, *Vivre en Amérique*<sup>9</sup>. Contrairement à l'angoisse exprimée par de nombreux Français, Rougemont affirmait que les États-Unis « ne voulaient pas la guerre ». Ce propos, confié à Paul Flamand, le fondateur des Éditions du Seuil, qui, au cours de l'été 1947, accompagna outre-Atlantique une délégation d'écrivains maison, valut à Rougemont quelques calomnies, comme le fait qu'il touchait « chaque mois son chèque à Washington<sup>10</sup> ». L'ostracisme envers les intellectuels exilés était alors monnaie courante : quelques mois auparavant, dans un compte rendu du livre *Amérique nous t'ignorons*, un rédacteur évoqua également les *Comics* américains des journaux d'enfants français (*Mickey, Robinson, Hoplà*), « poursuivant leur carrière de l'autre côté des mers, tout comme Charles Boyer, Henri Bernstein et Denis de Rougemont<sup>11</sup> ». Après la mise en place du plan Marshall, l'Amérique devint un sujet de dénigrement de plus en plus fréquent au sein d'*Esprit*, comme en témoigne cette lettre à une amie

6. MOUNIER E., « La conférence fédéraliste européenne de Paris », *Esprit*, Paris, n° 5, avril 1945, p. 757-758.

7. BOUDIC G., *op. cit.*, p. 113-114.

8. DdrR, « Épilogue », *Esprit*, Paris, n° 11, novembre 1946, p. 741-748.

9. DdrR, *Vivre en Amérique*, Paris, Stock, 1947.

10. Cité dans BOUDIC G., *op. cit.*, p. 114.

11. MAYOR Ch., « s. t. », *Esprit*, Paris, 1<sup>er</sup> octobre 1946, p. 512.

américaine, où Mounier ne voyait entre la politique des États-Unis et celle de l'URSS qu'une simple « différence de style » :

« Tout en sachant qu'à l'heure actuelle, nous ne pouvons rien sans vous, vos crédits, vos machines, nous avons ce réflexe humain élémentaire : nous sommes pauvres, malades de toutes les maladies de la guerre, désagréables et geignants comme tous les pauvres, bourrés de défauts, mais nous sommes : un pays, des hommes – pas un marché, sûr ou incertain, rentable ou non rentable. Vos innombrables *Digest* qui nous submergent nous paraissent un fait [...] de barbarie – nourriture comprimée, compilée, digérée – à nos vieilles nations habituées à méditer, à inventer dans la douleur – et en plus un mécanisme de propagande massive qui nous en rappelle d'autres. Les Russes, les Russes bien sûr. Mais les Russes sont encore loin, et nous, ce que nous savons, ce que nous voyons, c'est des tonnes de papier américain et d'idées américaines et de propagande américaine dans nos librairies, c'est des présidents du Conseil qui doivent aller aux ordres de l'ambassade avant de prendre leurs décisions les plus graves, c'est une ombre américaine qui s'étend sur nous comme l'ombre russe sur l'autre partie de l'Europe. Et s'il s'agissait de l'ombre de Roosevelt! Mais cela a plutôt la forme d'une bombe ou d'une banque<sup>12</sup>. »

Sans aller jusqu'à y voir, comme Tony Judt, le symptôme d'une « haine de soi sublimée<sup>13</sup> », la lettre de Mounier montre bien l'attitude à la fois fière et complexée qui était celles de nombreux intellectuels français, à laquelle Denis de Rougemont n'échappait pas dans sa conférence de Genève en 1946. Mais si l'écrivain avait multiplié à loisir les comparaisons entre « US » et « URSS » aux Rencontres internationales, à tel point que l'on ne distinguait plus très bien « l'exemplaire » américain du russe, il ne tarda pas à souligner le risque de s'enfermer dans une « fausse symétrie ». Contrairement à la croyance commune, il n'y avait pas deux blocs selon lui, mais un seul ; un puissant parti stalinien dans presque tous les pays d'Europe, mais « aucun parti trumanien » équivalent ; une doctrine précise d'un côté, le marxisme, utilisé comme un « instrument de conquête », un simple *way of life* de l'autre. Par ailleurs, les politiques menées vis-à-vis de l'Europe variaient du tout au tout selon l'écrivain : les uns souhaitaient la collaboration des États, et finançaient la reconstruction, les autres la « sabotaient », selon la stratégie « diviser pour régner ». De même à l'intérieur des deux prétendus « blocs » : ici on liquidait les droits d'opposition et de grève, là l'opposition restait libre et la grève non seulement permise mais efficace :

« Et ainsi de suite. Toutes les comparaisons précises et objectives que l'on peut établir entre les deux puissances nous conduisent à la même conclusion : il n'y a pas de commune mesure entre le danger soviétique

12. Lettre d'Emmanuel Mounier à Constance Hyslop, 26 octobre 1948, citée dans *Mounier et sa génération : lettres, carnets, inédits*, Saint-Maur, Parole et Silence, 2000, p. 407-408.

13. JUDT T., *Un passé imparfait*, op. cit., p. 236.

pour l'Europe et le prétendu danger yankee. La Russie qui vise à l'autaricité totalitaire sous la férule d'un parti unique, redoute les curieux, épure les opposants, annexe ses voisins ou les transforme en satellites, enfin tire devant le tout un rideau de fer; la Russie est un bloc dans tous les sens du terme. Mais l'Amérique n'en est pas un, elle qui vise aux libres échanges, tolère les pires indiscretions, multiplie les moyens de communication, s'ouvre enfin plus qu'aucun pays à toutes les influences du monde, et sait très bien que sa propre santé dépend de celle des autres, et non de leur misère<sup>14</sup>. »

Prendre conscience de ce contraste fondamental ne devait pas conduire les Européens à se « jeter dans les bras » de l'Amérique. Il n'y avait d'ailleurs pas à choisir l'Amérique plutôt que l'URSS. Le seul choix véritable n'était que « celui de l'Europe elle-même. La seule manière possible de défendre l'Europe, c'est de la faire, donc de nous fédérer ». Ce problème du choix, qui résume toute la problématique du neutralisme, est bien illustré par l'expérience du Rassemblement démocratique révolutionnaire (RDR), auquel prit part *Esprit*.

## Le RDR, ou la difficile troisième voie

En novembre 1947, des écrivains et journalistes de *Combat*, *Franc-Tireur*, *Les Temps modernes* et *Esprit* lancèrent un « Premier appel à l'opinion internationale », qui parut dans *Esprit* et disait ceci :

« Divisée, l'Europe peut être à l'origine de la guerre ; unie, à l'origine de la paix : ce n'est pas l'Europe que l'URSS redoute, c'est la politique de l'Amérique en Europe ; ce n'est pas l'Europe que redoute l'Amérique : c'est l'influence du Kominform sur les masses européennes. D'un continent, qui aura su conquérir sa souveraineté, l'URSS et les États-Unis auront beaucoup moins à craindre que d'un ramassis de nations misérables qui n'ont plus que la liberté de choisir le bloc auquel elles vont s'inféoder ; et comme la guerre qui menace est une guerre de peur plus encore que d'intérêts, une modification aussi radicale de la situation européenne ne saurait manquer d'amener chaque bloc à réviser sa politique. Mais il est clair, d'autre part, que seule une transformation radicale du régime social permettra de régler souverainement l'économie européenne, parce que seule elle permettra de liquider la résistance des intérêts particuliers<sup>15</sup>. »

Signé notamment par Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Emmanuel Mounier, Jean-Marie Domenach, David Rousset, l'appel alertait l'opinion sur la nécessité de ne pas laisser à l'Amérique et à la Russie la gestion de l'ordre international et le sort de l'Europe. Ce manifeste fut à l'origine de la création du Rassemblement démocratique révolutionnaire, qui se voulait

14. DdR, « Choisir l'Europe » [1947], *L'Europe en jeu*, op. cit., p. 51-55.

15. *Esprit*, Paris, n° 11, novembre 1947, p. 795-796.

un parti alternatif, une nouvelle gauche entre la SFIO d'un côté et le PC de l'autre. Dans le numéro d'*Esprit* de janvier 1948, Paul Fraisse, responsable du groupe politique de la revue, précisa ainsi les enjeux du Rassemblement : « Seul un nouveau parti révolutionnaire, indépendant dans son esprit et dans son organisation de l'emprise communiste, mais décidé à ne *jamais* faire le jeu des ennemis des travailleurs, peut grouper tous les éléments valables du milieu ouvrier et des classes moyennes qui ne subissent pas l'influence capitaliste<sup>16</sup>. » Très rapidement, le RDR s'imposa comme le « parti de Sartre et Rousset », qui exposèrent les lignes de leur programme dans une série d'entretiens réalisés avec l'aide de Gérard Rosenthal, journaliste à *Franc-Tireur*. Opposé violemment au RPF de de Gaulle et Malraux, qui après le coup de Prague de février 1948 appellèrent à défendre la culture atlantique et l'humanisme occidental menacés par le régime soviétique, le RDR soutenait que la guerre n'était pas inévitable et qu'il fallait avant tout travailler en Europe à la transformation radicale du régime politique, sur des fondements socialistes. Ayant l'ambition de devenir un vaste parti, « à cheval sur deux classes<sup>17</sup> » (prolétariat et classe moyenne), il n'en resta pas moins un petit parti d'intellectuels, à l'existence éphémère. Le RDR avait néanmoins tenté de s'élargir au-delà du cercle de ses dirigeants, cherchant des sources de financement afin d'organiser des manifestations et devenir une plate-forme crédible pour tous les intellectuels pacifistes de gauche qui ne souhaitaient pas être instrumentalisés par le Conseil mondial de la paix, d'obédience communiste.

De fait, un congrès international « pour la paix et la libre circulation des inventions et découvertes » s'était tenu en Pologne, à Wroclaw, du 25 au 28 août 1948. Présidée par Alexandre Fadeïev, l'un des écrivains les plus en vue du régime soviétique, la rencontre associait notamment Pablo Picasso, Paul Éluard, Fernand Léger, Vercors, Ilya Ehrenbourg, Georg Lukacs, Julien Benda, Frédéric et Irène Joliot-Curie, dans la volonté de combattre toutes les volontés bellicistes d'où qu'elles viennent, mais plus particulièrement celles provenant des puissances occidentales : « Des artistes et des intellectuels réputés du côté de la paix. Et donc de l'Union soviétique. Voilà le sens du message<sup>18</sup>. » Suite au congrès de Wroclaw, un comité de liaison fut mis en place au cours de l'été, qui décida, suivant une directive du bureau politique du PCUS, d'organiser une grande manifestation publique l'année suivante. Celle-ci eut lieu en avril 1949, à Paris, salle Pleyel. Ouverte par Ilya Ehrenbourg et Alexandre Fadeïev, la conférence bénéficia d'un message de soutien du cinéaste Charlie Chaplin, tandis que Frédéric Joliot-Curie, alors haut-commissaire français à l'énergie atomique, fut nommé à la présidence

16. FRAISSE P., « Après l'échec », *Esprit*, Paris, n° 1, janvier 1948, p. 11.

17. SARTRE J.-P., ROUSSET D., ROSENTHAL G., *Entretiens sur la politique*, Paris, Gallimard, 1949, p. 41.

18. DU BOIS P., « Guerre froide, propagande et culture (1945-1953) », *Relations internationales*, Genève, n° 115, automne 2003, p. 439.

du Mouvement des partisans de la paix. Celui-ci comptait parmi ses membres Aragon, Gabriel d'Arboussier, Lazaro Cardenas, Pietro Nenni entre autres. Inscrit au parti communiste depuis 1944, Picasso offrit l'une de ses lithographies, un pigeon blanc qui, aux yeux d'Aragon, ressemblait étrangement à une colombe. Reproduit à des milliers d'exemplaires, la « colombe pour la paix » servit ainsi d'affiche de propagande aux partisans de la paix. L'équipe d'*Esprit* n'était pas hostile à une collaboration ponctuelle avec les communistes. C'est pourquoi Emmanuel Mounier et Paul Fraisse se rendirent au congrès de Pleyel. Il en sortirent néanmoins déçus : sous prétexte de lutter pour le désarmement général, c'était en fait une critique unilatérale du capitalisme et de l'agression occidentale qui prévalait à la tribune. Les deux observateurs finirent par se demander si tous ces congrès « pacifistes » continuaient à se tenir si l'URSS disposait de la suprématie militaire sur les États-Unis<sup>19</sup>.

C'est dans ce contexte de propagande menée par le Kominform qu'eurent lieu quelques jours plus tard d'autres assises sur la paix, à l'initiative du RDR et de *Franc-Tireur*. Annoncée par une affiche représentant une « colombe qui fait boum ! », la Journée internationale de résistance à la guerre et à la dictature se tint le 30 avril 1949, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Selon David Rousset, qui fut le maître d'œuvre de cette manifestation, celle-ci avait une « importance quasi historique puisque l'on y voyait apparaître, pour la dernière fois ensemble, des personnalités que leurs divergences politiques vont éloigner, voire opposer<sup>20</sup> ». Parmi elles Albert Camus, André Breton, Claude Bourdet, Emmanuel Mounier, Pierre Emmanuel, Ignazio Silone, Carlo Levi, Bertrand Russell, Sidney Hook. Sartre toutefois refusa d'y participer, ne souhaitant pas s'opposer si ouvertement aux « partisans de la paix<sup>21</sup> ». La conférence dégénéra en cours de soirée, lors du meeting de clôture organisé au Vélodrome d'hiver, quand on donna par erreur la parole à l'Américain Karl Compton. Celui-ci, qu'on avait pris pour son frère, le prix Nobel et pacifiste Arthur H. Compton, se lança dans une apologie de la bombe atomique et du pacte atlantique, provoquant de nombreux remous dans l'assemblée, tandis que des groupes d'anarchistes et de trotskystes montèrent à la tribune et s'emparèrent du micro pour dénoncer la rencontre<sup>22</sup>.

Le rassemblement au Vél' d'hiv' fut un échec, son financement ayant par ailleurs prêté le flanc aux critiques. Car David Rousset avait eu l'idée de faire appel à Irving Brown, qui représentait à Paris l'AFL, l'un des principaux syndicats américains :

19. FRAISSE P., MOUNIER E., « La paix indivisible », *Esprit*, Paris, n° 6, juin 1949, p. 856.

20. COPPERMANN É. (éd.), *David Rousset : une vie dans le siècle. Fragments d'autobiographie*, Paris, Plon, 1991, p. 107.

21. BURNIER M.-A., *Les Existentialistes et la politique*, Paris, Gallimard, 1966, p. 73.

22. MOUNIER E., « La paix des autres », *Esprit*, Paris, n° 6, juin 1949, p. 857-858.

« Brown avait aidé la minorité de Force ouvrière lorsque celle-ci avait décidé de quitter la CGT à majorité stalinienne. Il avait été l'un des principaux responsables des grandes grèves de la métallurgie chez General Motors et Ford, en 1936 et en 1942. *L'Humanité* le dénonçait régulièrement comme un agent de la CIA. Brown nous a suggéré d'entrer en contact direct avec les syndicats américains pour obtenir d'eux un soutien financier. C'est dans ces conditions que je suis parti sur New York, avec Georges Altman. Le monde que nous avons découvert là-bas était nouveau et étrange pour nous. Il existe, en France, une tradition fondamentale qui veut qu'une très nette séparation soit maintenue entre le mouvement syndical et l'État. [...] Nous avons découvert que cette séparation n'était absolument pas comprise par nos camarades américains. Quand nous leur avons expliqué la situation, ils nous ont dit : on va téléphoner au Département d'État. [...] Imaginez un peu qu'en France, un responsable syndical téléphone aux Affaires étrangères pour rencontrer un responsable de l'Administration et lui réclamer une aide financière ! Tel était pourtant le climat américain<sup>23</sup>. »

Contrairement à ses collègues, David Rousset ne cachait pas son hostilité foncière au communisme. Peu lui importait de passer par l'AFL et le Département d'État pour organiser la lutte. Or, lorsqu'il exposa ses démarches à Sartre et aux autres, il eut beau arguer qu'il n'était pas question d'approuver la politique des États-Unis, personne ne le crut. En travaillant avec des fonds provenant de Washington, le RDR trahissait de fait les principes énoncés dans son manifeste, où il avait affirmé ne vouloir se ranger ni du côté soviétique ni du côté américain. Les réactions ne se firent pas attendre. Sartre démissionna peu de temps après le meeting du Vél' d'hiv', accusant son collègue de « verser dans l'anticommunisme primaire<sup>24</sup> », et précipitant le déclin du mouvement. De son côté, David Rousset se lança dans une campagne de dénonciation des camps soviétiques de travaux forcés (marquée, après Kravchenko, par un nouveau procès avec les *Lettres françaises*), tout en rejoignant en 1950 le Congrès pour la liberté de la culture, où œuvrèrent notamment Raymond Aron, Ignazio Silone, Boris Souvarine, Pierre Emmanuel et Denis de Rougemont.

Selon Alexandre Marc, une tentative de rapprochement s'était esquissée début 1948 entre le RDR et les fédéralistes comme lui et Rougemont : « Gérard Rosenthal a joué un rôle positif dans cette entreprise, vouée à l'échec [...] en raison du caractère fantasque et de la cécité politique de Sartre : plutôt que de se lier à un petit groupe sans importance, il louchait déjà vers des horizons vastes et lointains, beaucoup plus prometteurs, dans son esprit<sup>25</sup>. » Au début de 1948, rappelons-le, Marc se posait de plus en

23. COPPERMANN É. (éd.), *op. cit.*, p. 109.

24. CHEBEL D'APPOLINIA A., *Histoire politique des intellectuels en France (1944-1954)*, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 114.

25. MARC A., « Après la mort de Sartre. Un bilan globalement négatif », *L'Europe en formation*, Nice, n° 237, mai-juin 1980, p. 7-16.

plus de questions quant à l'avenir du Mouvement européen dans lequel il militait. Ses relations avec Brugmans et Silva se détérioraient, tandis que le congrès de La Haye était noyauté par les conservateurs anglais. À ses yeux, le Mouvement perdait jour après jour un peu plus de son potentiel révolutionnaire. C'est la raison pour laquelle il demanda à Bernard Voyenne, journaliste à *Combat*, de lui fournir quelques renseignements sur le parti de Sartre et Rousset : « Étant donné le chaos dans lequel nous nous trouvons, on est tenté de se raccrocher aux espoirs les plus fragiles. Auriez-vous la possibilité de prendre contact avec les dirigeants du RDR, et peut-être s'il y a lieu de préparer une réunion avec quelques-uns d'entre eux pour mon prochain passage à Paris<sup>26</sup>? » À notre connaissance, aucune suite sérieuse ne fut donnée à ces démarches. Il n'en reste pas moins que les contacts personnels avec les *leaders* du RDR se poursuivirent jusqu'en 1949. Rougemont fit venir Rousset et Rosenthal à la conférence de Lausanne en décembre, tout en invitant Sartre, sans se douter *a priori* que le parti, profondément divisé, était à l'agonie, et que Sartre lui-même venait d'en démissionner<sup>27</sup>. Comme le nota ci-dessus David Rousset, la recomposition en cours du paysage intellectuel permettait encore, en effet, des voisinages qui se révéleront inimaginables un an ou deux ans tard.

### **La Haye et « les deux visages du fédéralisme européen »**

En fait, il n'avait pas fallu attendre la conférence de Lausanne en 1949 pour que le fossé entre les anciens de *L'Ordre nouveau* et l'équipe rajeunie d'*Esprit*, qui avait soutenu le RDR, fût crûment mis en lumière. Le point de rupture se situe lors du congrès de La Haye. *Esprit* publia en novembre 1948 un riche dossier sur « Les deux visages du fédéralisme européen », où toutes les sensibilités étaient représentées, ce qui n'empêcha pas Mounier, et surtout le secrétaire de rédaction Jean-Marie Domenach, d'affirmer fortement leurs points de vue défavorables à la manifestation, engageant la revue et le groupe. Pour Bernard Voyenne, il y avait pourtant de solides raisons d'appuyer l'action des fédéralistes, dont certains des cadres, et non des moindres, faisaient somme toute partie de la même école. Le jeune journaliste s'étonna « qu'une doctrine si exactement conforme à celle d'*Esprit* – lorsque, du moins, *Esprit* se souciait davantage de l'intransigeance de sa doctrine – ne suscite de sa part qu'une curiosité mêlée de crainte [...]. Les fédéralistes sont gens naïfs. Ils relisent, en 1948, le *Manifeste au service du personnalisme et Révolution personnaliste et communautaire*<sup>28</sup>. Ils trouvent que c'est bien. On leur dit ici que ce n'est plus à la

26. Lettre d'Alexandre Marc à Bernard Voyenne, 29 février 1948. AHUE, AM-138.

27. Lettre de Denis de Rougemont à Jean-Paul Sartre, 20 octobre 1949. CEC, I-I-8-b.

28. Deux ouvrages publiés par Emmanuel Mounier dans les années 1930.

mode, qu'on parle maintenant un langage infiniment plus *démystifié*<sup>29</sup>. » L'éditorial – probablement écrit par Mounier – soulignait pourtant que des différences fondamentales séparaient le mouvement fédéraliste du véritable personnalisme, qu'incarnait toujours le groupe *Esprit* et lui seul :

« Bernard Voyenne écrit gentiment que le fédéralisme européen, c'est les idées d'*Esprit* au pouvoir et que nous aurions mauvaise grâce de bouder nos enfants. De fait, on trouve au cœur de l'UEF : Denis de Rougemont comme théoricien ; Alexandre Marc, collaborateur de nos premières séries comme stratège omniprésent ; Henri Brugmans, un des directeurs du mouvement personnaliste hollandais, comme président. Il y a là au moins de quoi attirer notre attention. [Mais] nous ne pensons pas que le fait de se réclamer d'une idée et le fait de s'en affirmer le réalisateur doivent être pris comme une assurance absolue que la transcription est exacte<sup>30</sup>. »

Un volet important des attaques lancées par *Esprit* concernait le recrutement et l'hétérogénéité idéologique au sein des fédéralistes, et plus généralement au sein du Mouvement européen. Selon Jean-Marie Domenach, certaines alliances sentaient beaucoup trop le soufre. Analysant les différentes composantes de l'UEF, entre les « fédéralistes internationaux » spinelliens, préoccupés avant tout de l'élection d'une Assemblée constituante européenne, et les « fédéralistes intégraux », disciples de Proudhon, partisans d'une organisation décentralisée allant « de la commune et de l'atelier jusqu'au pouvoir central », Domenach soulignait que cette deuxième catégorie n'hésitait pas à « voisiner avec des éléments traditionnalistes, parfois teintés de maurrassisme », faisant par là allusion au groupe La Fédération d'André Voisin. « Cette jonction est d'ailleurs ancienne si l'on songe au Cercle Proudhon du début du siècle : elle est l'une des constantes du socialisme français anti-marxiste<sup>31</sup>. » Domenach récusait toute filiation d'*Esprit* avec le proudhonisme et ses héritages controversés, s'autorisant au passage quelques libertés avec l'histoire réelle de la revue<sup>32</sup>. Mais si de sérieux doutes étaient exprimés quant à la possibilité d'une transcription des idées dans les faits, c'était surtout qu'au-delà des anciens vichystes, au-delà du proudhonisme, l'action fédéraliste avait été récupérée par des cercles bien trop larges pour pouvoir conserver son élan révolutionnaire. Notant qu'à gauche de nombreux socialistes faisaient bande à part, Domenach en vint au principal facteur d'achoppement : le ralliement des conservateurs anglais à l'idée européenne. Or l'idée défendue par Churchill était bien différente de celle énoncée à Montreux en 1947, car elle prenait « pour point de départ le rapprochement occidental entrepris sous l'égide américaine

29. VOYENNE B., « Thèses sur le fédéralisme européen et sur le fédéralisme en général », « *Les deux visages du fédéralisme européen* », *Esprit*, Paris, n° 150, novembre 1948, p. 629.

30. Avant-propos, « *Les deux visages...* », op. cit., p. 601.

31. DOMENACH J.-M., « Quelle Europe? », « *Les deux visages...* », op. cit., p. 645.

32. WINOCK M., « *Esprit* ». Des intellectuels dans la cité, op. cit., p. 97-106.

pour faire échec à la menace soviétique. [...] Ils pensent *bastion* alors que les fédéralistes pensent plutôt *maison*<sup>33</sup> ». Malgré le fossé qui séparait les deux conceptions, les fédéralistes avaient pourtant choisi de coopérer. C'est ainsi que « de curieuses alliances s'ébauchent, entre capitalistes et révolutionnaires, entre anciens résistants et anciens vichystes ». Sous cet angle, la dichotomie fédéralistes-unionistes semblait peu pertinente à Domenach, en regard de l'idéologie par défaut qui rassemblait les partisans de l'Europe. « Ils ont tous en commun d'abord la haine du communisme, qui est haine intellectuelle chez les uns et simple haine de classe chez les autres : car l'anticommunisme est la seule plate-forme qui permette de réunir des individus si différents et des idéaux presque opposés. » Si la peur et la haine de l'ennemi avaient donné naissance pendant la guerre à une fédération tournée contre Hitler et le fascisme, Domenach l'aurait approuvée sans réserve. Mais, désormais dirigée contre Staline et le communisme, elle présentait plus de risques que d'avantages : « Toutes les peurs ne se valent pas : les unes peuvent être fécondes et les autres avilissantes. » En ignorant que la première des revendications devait être la transformation de la structure économique de l'Europe, les partisans de l'union européenne consacraient la victoire du capitalisme. Aux hommes d'État qui tenaient les rênes de cette nouvelle Internationale, s'ajoutaient les « technocrates du fédéralisme », qui pouvaient à nouveau caresser « des rêves formidables » :

« Ils voient le capitalisme européen, empêtré dans les barrières et les contradictions qu'il a créées depuis un siècle, reprendre son rôle organisateur et conquérant dans une Europe devenue, d'un seul tenant, une espèce de nouvelle Amérique qui serait maintenant à l'échelle du *business* moderne. »

Les fédéralistes pur jus tels Rougemont et Marc n'y changeraient rien, noyés dans cette vaste coalition dominée par la droite. Leur doctrine même était ridiculisée, celle de Rougemont tout particulièrement en raison de son incongruité :

« Nous refusons que l'on bâtisse des systèmes économiques et politiques de signification très précise sur une pure *notion de la personne humaine*; sur une psychologie harmonieuse faite d'équilibre entre l'individualité et l'engagement au groupe, alors que nous sortons à peine du nazisme concentrationnaire et qu'est en jeu l'existence de millions d'hommes qui, avant de songer à des institutions qui leur permettent de cultiver *l'amour de la complexité*, songent à des institutions qui leur donnent la sécurité de leur pain et la sécurité de leur liberté. *L'Europe helvétisée* que veut Rougemont serait un paradis charmant, et il est vrai que sur quelques points les Suisses ont donné des leçons à l'Europe, mais ce prototype si réussi n'a jamais volé que dans un air calme à l'abri des hautes montagnes, et n'a pas affronté

---

33. DOMENACH J.-M., *op. cit.*, p. 646.

ces orages d'acier, de misère et de haine, qui laissent derrière eux, avec des ruines, quelques vérités mises à nu<sup>34</sup>. »

À divers égards, les critiques formulées par Domenach touchaient juste. Les fédéralistes reconnaissaient eux-mêmes que les Britanniques étaient sortis vainqueurs du congrès de La Haye. Rougemont et ses amis regrettaien néanmoins que les sarcasmes conduisent à l'inaction et à une posture uniquement contestataire, sous prétexte de ne pas se laisser duper. Parlant pour l'UEF, Brugmans publia un droit de réponse où il défendit au nom du réalisme la politique menée jusque-là par son organisation. Tout en souhaitant, comme Domenach, qu'un « mouvement social, intégralement transformateur des vieilles structures et créateur de cadres nouveaux » préside aux destinées de l'Europe, Brugmans rappela néanmoins la « question préalable » qu'il avait posée à La Haye, c'est-à-dire la « nécessité absolue » de créer la fédération, avant toute autre considération, car une « révolution nationale » serait condamnée par avance. Faire sauter les frontières – « n'importe comment, avec n'importe qui » –, *puis* faire la révolution : tel était le schéma auquel il fallait nécessairement se plier, étant données les circonstances. Certes, l'UEF avait cru au début à « la possibilité d'un fédéralisme axé sur la “gauche” », mais les temps avaient changé : les travaillistes britanniques, forts de leur victoire électorale, auraient pu jouer un rôle moteur dans la dynamique européenne, or ils se prononcèrent pour une simple alliance stratégique et boycottèrent La Haye, laissant l'espace totalement ouvert au groupe Churchill ; par ailleurs, « pendant que l'Europe orientale était coupée de nous, les pays de l'Ouest, sous la menace communiste, inclinaient vers la droite conservatrice et, par indifférence, par apathie, se détournaient de toute action rénovatrice ». Enfin, « la menace de la crise économique oriente les milieux industriels vers un nouvel internationalisme », tandis que « l'Amérique – pour des raisons qui lui sont propres, mais qui n'ont pas besoin d'être les nôtres – presse l'Europe de s'unir ». Alors que l'évolution récente des motifs d'union portait indéniablement la marque du « grand capitalisme » et de « l'antisoviétisme », Brugmans n'en invitait que plus ardemment les sceptiques à le rejoindre dans l'action militante, au lieu de se tenir à l'écart. « On ne pare pas aux dangers, simplement en les signalant, en excitant des méfiances justifiées mais infécondes, en faisant un idéalisme démagogique qui se contente de “vigilance<sup>35</sup>”.

Domenach salua cet effort de clarification, mais selon lui Brugmans ne répondait pas au fond du problème. Agir « n'importe comment avec n'importe qui » était une grave erreur, le contraire du réalisme, « le type de mauvais idéalisme qui mène aux catastrophes qu'on prétend éviter ». Le seul *préalable* défendable, c'était la paix, non la fédération, qui n'était pas une

34. *Ibid.*, p. 647-653.

35. BRUGMANS H., « Contestations », *Esprit*, Paris, n° 156, juin 1949, p. 910-913.

garantie en soi dans un siècle où « la guerre civile recouvre de plus en plus la guerre internationale ». Domenach demandait de « qualifier » cette Europe : tant que Brugmans occulterait la question, le fédéralisme continuerait à osciller « entre la planification abstraite et la phraséologie de gauche<sup>36</sup> ».

Chacun campait sur ses positions. Rougemont lui-même prit part à la polémique, et n'épargna pas *Esprit*, dans un article où il ironisait sur la double-présence dont se prévalaient ses professeurs de vigilance :

« Quand il s'agit de voter dans nos congrès contre les *mystifications* qu'ils dénoncent du dehors, à juste titre, mais qu'ils connaissent beaucoup moins bien que nous (qui nous battons chaque jour contre elles), ces vigilants de fer ne sont pas là. Quand la bataille devient sérieuse, ils ne sont pas doublements présents, ils sont simplement absents. [...] Ils veulent bien faire l'Europe, ils veulent bien faire la paix, mais à une condition : c'est que M. Churchill n'en soit pas ! *S'il en est, nous ne marchons pas, saute la bombe et périsse le monde : ça nous fait moins peur que Churchill...* Ces petites natures récitent la leçon du jour. C'est qu'ils ont oublié celle d'hier. Ils oublient que Staline lui-même s'est allié à Churchill pour battre Hitler. C'est un fait qu'on n'aime pas rappeler dans leurs milieux, mais je le rappelle<sup>37</sup>. »

En vue du dossier réalisé par *Esprit* sur « les deux visages du fédéralisme », Rougemont avait autorisé la publication de quelques extraits de son livre *L'Europe en jeu*, qui furent sévèrement égratignés par Domenach, comme on a pu le constater. Après cette collaboration, les ponts furent définitivement coupés, l'écrivain s'exprimant dès lors dans les revues classées « à droite » par l'intelligentsia progressiste, comme *La Revue de Paris*, *La Table ronde* et surtout *Preuves*, vitrine en France du Congrès pour la liberté de la culture. Tirant son épingle du jeu grâce au CEC, qui allait lui permettre de poursuivre l'action européenne en dépit de l'échec immédiat de l'union politique, Rougemont n'en restait pas moins isolé, ayant désormais à lutter y compris contre sa propre famille d'origine.

Le 22 mars 1950, Mounier fut victime d'un infarctus à sa table de travail, dans son bureau de Châtenay-Malabry. Sollicité par Albert Béguin, son successeur, pour apporter une contribution au numéro spécial d'hommage qu'il préparait, Rougemont n'eut ni le temps ni l'énergie d'écrire un papier. Il s'en excusa dans une lettre où il soulignait au passage sa déception face à l'évolution récente de la revue :

« Après la guerre, [...] je ne me suis pas retrouvé chez moi à *Esprit*. Je disais du bien et du mal des US. Le bien semblait mal vu. On a écrit dans la revue que j'avais été faire carrière là-bas, “comme Bernstein et Charles Boyer”... Je n'aime la polémique que dans le plan des idées. Je me suis tu. *Esprit* avait été pour moi la revue du personnalisme. Je n'ai pas le préjugé de la

36. DOMENACH J.-M., « Contestations », *op. cit.*, p. 915-916.

37. Ddr, « Pour sauver la paix : commencer par l'Europe », *Fédération*, Paris, n° 49, février 1949, p. 76-77.

gauche-à-tout-prix, et je ne pense pas du tout que le stalinisme soit de gauche. Je suis resté personneliste, la revue allait ailleurs. Si elle en revient, nous nous retrouverons. Tout cela – le défaut de documents, le malaise évident dans mes relations avec la revue, trop de silences, que je me reproche – a fait que je ne suis pas arrivé à écrire ce que vous me demandiez. Pour ne rien dire du manque de temps, excuse honteuse. Et de circonstances personnelles. Je voulais simplement vous dire que mon abstention me chagrine, et ne résulte pas d'une décision de me taire ou de quelque incroyable négligence<sup>38</sup>. »

---

38. *Lettre de Denis de Rougemont à Albert Béguin*, 9 novembre 1950. BPUN, « Correspondance générale ».

## *Chapitre IX*

### **Nouvelles perspectives sur la genèse d'un engagement**

#### **« La tasse de thé qui fit l'Europe »**

Peu avant la séance de clôture du congrès de La Haye, le 10 mai 1948, un observateur fut le témoin d'une scène dont le protagoniste était Denis de Rougemont, et où, pour une fois semble-t-il, « la littérature l'a emporté sur le pouvoir, et l'esprit a soufflé où il voulait, même à contre-courant de la gloire et de la puissance ». Ce témoin est Robert Aron, qui conclut ainsi un article publié en 1972 dans les colonnes de l'hebdomadaire les *Nouvelles littéraires*, intitulé « La tasse de thé qui fit l'Europe<sup>1</sup> ». En tant que principal animateur avant-guerre, avec Alexandre Marc et Denis de Rougemont, du groupe personneliste *L'Ordre nouveau*, Aron tentait à travers son article de rendre justice à ce groupe et au « fédéralisme intégral » qui, selon lui, avait remporté une petite victoire à La Haye, précisément grâce à l'initiative de Rougemont. Robert Aron affirmait que les unionistes britanniques avaient organisé la dernière journée du congrès de façon à monopoliser constamment l'accès à la tribune. « Il y en avait de toutes sortes, chacun prenant le relai d'un autre. Des archevêques anglicans en culottes d'apparat et des syndicalistes aux vestons sans prétention, des lords et des suffragettes, des militaires et des quakers... et tout cela venait répéter inlassablement la même chose. » Il était par conséquent impossible aux fédéralistes de prononcer un seul mot, jusqu'au moment où s'accomplit un rite spécifiquement insulaire, celui du *five o'clock tea*. C'est là qu'intervint Denis de Rougemont, qui connaissait bien les usages anglo-saxons : comme la tribune était provisoirement déserte, il en profita pour s'y installer et, « devant un auditoire satisfait de changer d'air et qui admirait son à-propos, il fit adopter deux phrases, quelques lignes seulement, qui contenaient l'essentiel de ce qui devait devenir plus tard l'Europe des Six. Posant le principe d'institutions communes, auxquelles on consentait des délégations de souveraineté, elles stipulaient également que les syndicats ouvriers participeraient à la gestion

1. ARON R., « La tasse de thé qui fit l'Europe », *Les Nouvelles littéraires*, Paris, n° 2319, 6-12 mars 1972, p. 32. La même anecdote est rapportée, légèrement modifiée, dans ses mémoires : *Fragment d'une vie*, op. cit., p. 121-125. C'est le texte des mémoires que nous citons ci-après.

des affaires européennes<sup>2</sup> ». Voilà comment, selon Aron, « la littérature l'a emporté sur le pouvoir... » Revanche du spirituel sur les pesanteurs de la politique.

Ce récit doit être manié avec précaution car il n'en existe pas d'autres pour le recouper. Denis de Rougemont prévoyait de donner sa propre version de l'épisode<sup>3</sup> dans son *Journal d'un Européen*, mais ce livre n'est jamais paru, sinon sous une forme fragmentaire qui ne rend pas compte du congrès de La Haye<sup>4</sup>. De telle sorte qu'il est difficile de savoir dans quelles circonstances exactes l'écrivain est monté à la tribune, d'autant plus que son intervention n'est pas mentionnée dans le verbatim du Congrès. Il est probable que la scène s'est déroulée lors de la discussion finale de la résolution économique et sociale, laquelle porte il est vrai la trace du vocabulaire personnaliste :

« Il faut réaliser une synthèse entre les aspirations personnalistes et les nécessités économiques nouvelles. [...] Il est nécessaire, afin d'éviter toute tendance totalitaire et de garantir l'indépendance économique de la personne humaine, que les travailleurs et leurs organisations représentatives soient étroitement associés à la création et au développement de l'économie de l'Europe unie<sup>5</sup>. »

Au-delà de cet épisode anecdotique, et du raccourci pour le moins rapide par lequel Robert Aron relie ces « quelques lignes » à « l'essentiel de ce que devait devenir l'Europe des Six », les enseignements quant au rôle qu'il prétendait jouer, lui et ses collègues, sont intéressants : « C'est ainsi, écrit-il, que, dans l'action, notre génération commençait à apporter le résultat de notre travail préparatoire à ceux qui devaient en amorcer la réalisation. » Soucieux de reconnaissance, Robert Aron demandait « une pensée pour les précurseurs désintéressés que nous fûmes<sup>6</sup> ».

Ce témoignage est révélateur de la psychologie de ces hommes, Robert Aron n'étant pas différent de Denis de Rougemont ou d'Alexandre Marc à cet égard. Ils n'étaient pas des professionnels de la politique, mais avant tout des intellectuels-doctrinaires ; ils avaient tous le sentiment de faire partie d'une sorte d'avant-garde révolutionnaire, posture très spécifique chez eux. Un historien les a ainsi décrits comme une « aristocratie de prophètes », c'est-à-dire des gens convaincus d'être porteurs d'une vérité, et qui pensaient que leurs idées, d'une manière ou d'une autre, allaient finir par s'imposer. D'où, logiquement, des « procès en paternité » à répétition, quand telle ou telle idée se traduisait par la création d'institutions nouvelles. Ainsi,

2. ARON R., *Fragments d'une vie*, op. cit., p. 124.

3. DdR, *Les Dirigeants et les finalités de la société occidentale*, Lausanne, Centre de recherche européennes, 1972, p. 42.

4. DdR, « *Journal d'un Européen* », *Bulletin du CEC*, Genève, XIV<sup>e</sup> année, n° 2-3, été-automne 1974.

5. *Congrès de l'Europe*, op. cit., p. 414.

6. ARON R., op. cit., p. 125.

certains cadres de l'Union européenne des fédéralistes étaient convaincus que la CECA n'aurait jamais pu voir le jour sans le congrès de Montreux en 1947<sup>7</sup>. De même, Rougemont ne cessera de se battre pour faire reconnaître son rôle d'initiateur dans la création du CERN et de la Fondation européenne de la culture, alors qu'on avait souvent tendance à l'oublier<sup>8</sup>. On pourrait multiplier les exemples : en 1949, Alexandre Marc, alors dans une situation financière désastreuse comme souvent – il faisait appel à l'abbé Pierre pour se loger, lui et sa famille –, demanda à Rougemont de soutenir sa candidature à la direction du Collège de Bruges, qu'il considérait significativement comme « l'un de ses enfants<sup>9</sup> ». Cette allure de « précurseurs » pose des problèmes d'interprétation pour l'historien : Où se situe l'impulsion décisive, où est l'élan premier ? À quel moment la situation échappe-t-elle à ceux « qui ont vu juste » ? Et en sens inverse, en cas d'échec, qui est responsable ? Du procès en paternité déclaré, quand l'évolution répond aux prévisions des prophètes, on peut en effet glisser vers la tentation, s'il y a blocage ou dérive, de modifier l'angle d'analyse en présentant le camp adverse comme un bloc homogène – par exemple : « *Les unionistes anglais* » – et en insistant notamment sur la lutte idéologique ou la force de l'inertie comme facteur déterminant de l'échec, plutôt que sur une stratégie déficiente.

De ce point de vue, on souligne rarement que l'un des moments où se joua le congrès de La Haye, au moins symboliquement, remettant partiellement en cause la grille de lecture traditionnelle – fédéralistes victimes des manœuvres unionistes – se situa lors des débats autour de la proposition Reynaud pour l'élection de l'Assemblée au suffrage universel. À ce moment-là, *les fédéralistes ne furent victimes que d'eux-mêmes*, si l'on peut dire. Paul Reynaud avait en effet proposé d'élire dans les six mois une Assemblée constituante à raison d'un député par million d'habitants. Si la commission politique se prononçait en faveur de cette Assemblée, déclarait l'ancien président du Conseil, La Haye ferait « date dans l'histoire de l'Europe ». Sinon, le congrès ne serait qu'une « déception de plus à ajouter aux autres déceptions<sup>10</sup> ». Or la motion Reynaud fut majoritairement repoussée, y compris par les fédéralistes de l'UEF. Tout se passa comme s'ils n'avaient pas prévu ce scénario. Brugmans, qui parlait en leur nom, et qui avait posé dans son discours inaugural que la fédération européenne était « la question préalable<sup>11</sup> », se retrouva tout à coup sommé de se prononcer sur une initiative pour le moins révolutionnaire : or il n'arriva pas à trancher. La motion Reynaud le séduisait mais Brugmans était également freiné par

7. Lettre de Raymond Silva à Maurice Paternot, 16 mai 1950. CEC, II-O-14-a.

8. DdR, « Deux initiatives du CEC : Documents sur l'origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture », Bulletin du CEC, Genève, XIV<sup>e</sup> année, n° 4, hiver 1975.

9. Lettre d'Alexandre Marc à Denis de Rougemont, 14 avril 1949. BPUN, « Correspondance générale ».

10. Congrès de l'Europe, op. cit., p. 64.

11. Ibid., p. 19-23.

les corporatistes, comme André Voisin et les membres de La Fédération. Voisin, en effet, n'accordait que peu de crédit au seul suffrage universel. Il fallait aussi, pour que l'Assemblée élue fût véritablement représentative, inclure les universités, les églises, les syndicats, etc., comme l'avait préconisé le militant Claude-Marcel Hytte, déjà cité. Or, la proposition Reynaud fermait la porte à de telles « forces vives ». Purement quantitative, elle risquait au surplus de défavoriser les petites nations, ce qui était contraire au troisième principe énoncé par Rougemont à Montreux en 1947. De telle sorte qu'Henri Brugmans, qui s'inscrivait dans cette ligne, essaya de ménager la chèvre et le chou : il se lança dans un laborieux cours de doctrine, puis finalement rejeta la proposition, à contre-cœur et sans grande conviction<sup>12</sup>. Notons au passage que ce n'est pas comme *homo politicus* – sa carrière au ministère néerlandais de l'Information est éphémère –, mais au Collège de Bruges, « l'œuvre de sa vie », que Brugmans – alias « *Brugesman* » comme l'appela plus tard Rougemont – trouva sa véritable vocation.

Pour sa part, Rougemont regretta que les fédéralistes n'aient pas soutenu la motion Reynaud. Selon lui, il n'était plus question de défendre le « fédéralisme intégral » à La Haye : ce n'était ni le lieu ni le moment. Il fallait faire front derrière la proposition, en l'amendant au besoin. Cela ne signifie pas que la motion aurait été adoptée, mais elle aurait obtenu un peu plus que les quelques voix finalement réunies, lui ôtant définitivement tout impact réel<sup>13</sup>.

## L'Europe par la culture : une reconversion

Dans ses mémoires, *Fragments d'une vie*, Robert Aron décrit les fédéralistes comme un groupe soudé, une « communauté d'idées» qui travaille et agit toujours « d'un même accord<sup>14</sup> ». Nous soulignerons ici la singularité de Rougemont au sein de ce groupe, une singularité qui apparaît d'une manière très claire durant ces années charnières où se définissent les trajectoires et les carrières. Rappelons que Denis de Rougemont se considérait avant tout comme un écrivain. Or la difficulté à poursuivre sa carrière littéraire allait dans une certaine mesure déterminer son avenir européen. Rougemont dans ces années-là fut beaucoup plus pragmatique qu'il ne l'a parfois admis ultérieurement. Il présentait souvent son engagement comme une *vocation*, la conséquence logique, inéluctable d'un parcours intellectuel et spirituel. Mais, comme pour tout cheminement humain, la contingence a également gouverné ses choix. Pour comprendre à quel point il était encore loin de considérer l'aventure européenne comme une évidence, il

12. *Ibid.*, p. 103-104. Henri Brugmans admet dans ses mémoires qu'il a donné à cette occasion « l'un de ses plus mauvais discours » : *À travers le siècle*, *op. cit.*, p. 268.

13. DdR, *L'Europe en jeu*, *op. cit.*, p. 134-140.

14. ARON R., *op. cit.*, p. 124.

faut remarquer que lorsqu'il rentra en Europe pour la première fois au printemps 1946, son premier réflexe ne fut pas de renouer le contact avec ses anciens amis de *L'Ordre nouveau*, comme Alexandre Marc par exemple, qui pour sa part était déjà engagé dans l'action militante. De passage à Paris, Rougemont courut tout droit chez Adrienne Monnier, rue de l'Odéon, le temple des lettres où l'on pouvait croiser tous les écrivains qui, comme lui, avait collaboré à la *Nouvelle Revue française* : « Je rentrais d'Amérique, je voulais tout savoir sur nos amis, leurs œuvres et leurs vies<sup>15</sup>. » Un autre épisode parisien est symbolique : quand l'Union européenne des fédéralistes se constitua les 15 et 16 décembre 1946, rue Auber, Rougemont se trouvait lui aussi dans la capitale, mais il sortit dîner chez Breton, Duchamp et d'autres amis du groupe surréaliste qu'il avait connus en Amérique<sup>16</sup>. Rien n'indique qu'il s'intéressait alors de près ou de loin à l'existence des divers mouvements en voie de constitution.

Il faut également souligner les incertitudes liées à sa vie privée. Les mois vécus en Europe en 1946, Rougemont les passa sans sa famille, qui se trouvait toujours à Princeton, dans le New Jersey. C'était accompagné de Consuelo de Saint-Exupéry qu'il se rendit d'ailleurs à Genève en septembre<sup>17</sup>. L'écrivain vivait alors une passion amoureuse avec la veuve de Saint-Exupéry<sup>18</sup>, dont il s'était rapproché quand il partagea de temps en temps la maison du couple, dans le Connecticut et l'État de New York<sup>19</sup>. Séparé de sa femme depuis le début de la guerre, Rougemont pouvait difficilement prévoir ce que serait son avenir : se réinstallerait-il en Europe ? demeurerait-il aux États-Unis ? Aux Rencontres de Genève, il avait d'ailleurs évoqué le problème du retour, au milieu d'un continent dévasté : « Je sais plusieurs Européens qui [...] se demandent si c'est l'Europe ou l'Amérique qu'il leur faut souhaiter pour leurs enfants. » Comparant l'Europe au « *Vaterland*, pays des pères », et l'Amérique au « *Kinderland* qu'appelait Nietzsche de ses voeux », il affirmait que « ce n'est pas assez de donner des ancêtres à ses enfants ; ils ont besoin d'un avenir aussi. Et de quel droit sacrifierais-je leurs espoirs à mes souvenirs<sup>20</sup> ? » Ces questions restaient ouvertes, l'écrivain s'imaginant parfois habiter à cheval sur les deux continents. Dans un petit ouvrage, déjà évoqué et publié en 1947, il donnait même quelques conseils aux Français qui souhaiteraient *Vivre en Amérique*<sup>21</sup>. Toujours est-il qu'après une énième rupture avec Consuelo, il repartit en décembre 1946 outre-Atlantique pour quelques mois. Puis, malgré l'absence de projets

15. DdR, « Je vivais en ce temps-là... », *Mercure de France*, Paris, n° 1109, janvier-avril 1956, p. 51.

16. Lettre d'André Breton à Denis de Rougemont, 16 décembre 1946. BPUN, « Correspondance générale ».

17. Lettre de Blaise Allam à Denis de Rougemont, 9 septembre 1946. BPUN, « Correspondance générale ».

18. CARBONEL M.-H., FRANSIOLI MARTINEZ M., *Consuelo de Saint Exupéry. Une mariée vêtue de noir*, Paris, Éditions du Rocher, 2010, p. 455-464.

19. DdR, *Journal d'une époque*, op. cit., p. 521, 562-571.

20. DdR, *L'Esprit européen*, op. cit., p. 153.

21. DdR, *Vivre en Amérique*, op. cit., p. 137-180.

précis, il se décida finalement à rentrer en Europe, avec femme et enfants, et l'espoir peut-être de trouver une solution pour son couple, après le chaos des temps de guerre.

Rougemont bénéficiait, depuis 1944, d'une bourse accordée par la fondation Bollingen, d'une durée de cinq ans, qui lui permettait de se consacrer entièrement à la recherche et à l'écriture<sup>22</sup>. C'est la raison pour laquelle il déclina l'invitation qui lui fut faite par son ami Albert Béguin au printemps 1946, de prendre sa place de professeur à l'université. Ancien condisciple de Rougemont à la société Belles-Lettres – un club d'étudiants de Suisse romande –, ce dernier occupait depuis 1937 la chaire de littérature française à Bâle, où il avait succédé à Marcel Raymond. Béguin, qui noua une profonde amitié avec Emmanuel Mounier, souhaitait alors rejoindre à Paris la rédaction de *d'Esprit*. Rougemont lui répondit qu'il ne poserait pas sa candidature à Bâle car « j'ai un contrat avec une fondation américaine, qui m'empêche pendant deux ou trois ans encore d'occuper aucun poste régulier<sup>23</sup> ». Doté de revenus au moins jusqu'en 1948, l'écrivain espérait bien continuer à vivre de sa plume. Les entretiens donnés à cette époque à différents journaux montrent d'ailleurs l'intellectuel suisse préoccupé avant tout par la gestion de sa carrière, la réédition de certains livres, les nouveaux ouvrages en chantier<sup>24</sup>. Mais le moins que l'on puisse dire est que le retour fut « difficile<sup>25</sup> », Rougemont ne trouvant pas un terrain d'accueil favorable dans les milieux littéraires de l'époque.

À Paris surtout, où il s'était fait un nom durant l'entre-deux-guerres, la vie intellectuelle était alors en pleine recomposition, et Rougemont en subit durement les conséquences. Après la Libération, Jean Paulhan fit paraître un succédané à la *NRF*, les *Cahiers de la Pléïade*, auquel l'écrivain suisse ne collabora qu'occasionnellement<sup>26</sup>, sans compter que les *Cahiers* n'obtinrent jamais l'audience qui fut celle de la revue aux temps glorieux de Gide, de Valéry et de Claudel. Par ailleurs, les revues issues de la résistance, pour lesquelles il livra de nombreux articles, comme *Fontaine*, *L'Arche*, *Combat*, périclitaient les unes après les autres. Certes, de nouvelles revues se créaient, comme *Les Temps modernes* en 1947, mais Rougemont ne fut pas associé à une entreprise qui était avant tout un instrument destiné à assoir la position de Jean-Paul Sartre dans le champ intellectuel. L'un des spécialistes de Sartre, Michel Contat, qui dans les années 1970 rencontra quelquefois Rougemont, avec lequel il avait quelques lointains liens de famille, se rappelle à quel point ce dernier était « amer vis-à-vis des lettres

22. ACKERMANN B., *Denis de Rougemont, une biographie intellectuelle*, op. cit., p. 779-781.

23. Lettre de Denis de Rougemont à Albert Béguin, 15 avril 1946. BPUN, « Correspondance générale ».

24. « M. Denis de Rougemont de passage en Europe nous dit... », *Gazette de Lausanne*, Lausanne, n° 105, 5 mai 1946, p. 3.

25. ACKERMANN B., op. cit., p. 836.

26. DdR, « Note sur la voie clandestine », *Cahiers de la Pléïade*, hiver 1948, p. 57-63. – « Saint-John Perse et l'Amérique », *Cahiers de la Pléïade*, été-automne 1950, p. 136-139.

françaises<sup>27</sup> ». Évoquons aussi *Esprit*, qui, ainsi que nous l'avons vu, connaît un changement de ligne et un renouvellement générationnel symbolisé par la figure montante de Jean-Marie Domenach, de sorte que l'écrivain ne s'y sentit plus chez lui après la guerre. Pensons enfin à la perte de prestige des surréalistes, dont Denis de Rougemont s'était rapproché, plus par amitié que par conviction profonde du reste<sup>28</sup>, et dont pâtirent de nombreux intellectuels ayant connu l'exil<sup>29</sup>.

Cette évolution a, de fait, contribué à réorienter l'itinéraire de l'écrivain : faute d'obtenir des relais, des points d'ancrage dans les milieux littéraires parisiens, Rougemont allait en effet assez rapidement emprunter le chemin de l'action européenne, et entrer en contact avec d'autres acteurs et d'autres réseaux. Mais il faut préciser que ce n'est pas par le biais du militantisme au sens strict que son énergie fut canalisée : c'est par celui de l'action culturelle, qui lui permit d'effectuer une sorte de reconversion partiellement conforme à son profil d'homme de lettres.

### « Mes amis fédéralistes » : Rougemont et l'UEF

Sur ce plan, l'épisode de Montreux, premier grand congrès de l'UEF en août 1947, est significatif. Le fait alors déterminant pour Rougemont, celui qui allait décider de son avenir, ce n'était pas le retour dans le giron fédéraliste, mais bien davantage la prise de contact avec Joseph Retinger. C'est en effet Retinger, fortement impressionné par le discours de l'écrivain suisse, qui, après Montreux, rendit visite à Rougemont en février 1948, et lui fit miroiter un rôle clé au sein de la commission culturelle du congrès de La Haye. Et c'est grâce à lui que, en dépit des obstructions répétées de Sandys, Denis de Rougemont conserva jusqu'au dernier moment la responsabilité du *Rapport culturel* et du *Message aux Européens*. Plus tard, l'action de Joseph Retinger fut également décisive. Sans lui, en effet, ainsi que nous le verrons plus tard, la Fondation européenne de la culture aurait difficilement vu le jour. Ce n'est donc pas un hasard si le seul *Bulletin du Centre européen de la culture* qui rendit intégralement hommage à un pionnier de la construction européenne fut celui consacré à « l'éminence grise », un an après sa disparition<sup>30</sup>.

Cette énergie toute entière redéployée vers l'action culturelle, devenue objectif prioritaire, explique sans doute les malentendus récurrents avec l'Union européenne des fédéralistes. Rougemont prononça un discours magistral à Montreux, qui exerça un impact puissant sur les cadres du

27. *Lettre de Michel Contat à l'auteur*, 7 février 2008.

28. DdR, « André Breton », *Preuves*, Paris, n° 189, novembre 1966, p. 15-17.

29. LOYER E., *Paris à New York : intellectuels et artistes français en exil (1940-1947)*, Paris, Grasset, 2005, p. 369-394.

30. « Hommage à un grand Européen : J. H. Retinger », *op. cit.*

mouvement. Or ce discours créa une attente et des besoins qui ne furent jamais vraiment satisfaits, car l'écrivain conserva toujours son autonomie par la suite. L'un des moments où il semble s'être davantage impliqué se situe lors du deuxième congrès de l'UEF à Rome, en octobre 1948 : à cette occasion, Rougemont prit du galon en devenant délégué général de l'Union aux côtés d'Henri Frenay. Mais l'épisode ne doit pas tromper : il intervint précisément à une époque où le projet du Centre européen de la culture voté à La Haye semblait lui échapper, en raison des manœuvres de Sandys et de l'inertie du Mouvement européen. Or Rougemont reprit la main sur ce dossier début 1949 : il ouvrit le bureau d'études à Genève en février, il organisa la conférence de Lausanne en décembre, puis la création effective du Centre en octobre de l'année suivante, de telle sorte qu'il dut avouer à Frenay n'avoir pas le temps matériel de suivre de près les affaires de l'UEF. Pour sauver la face, il se proclama « officier détaché en mission spéciale<sup>31</sup> », mais cette déclaration fut suivi de peu d'effets après 1950. Du reste, dans les rangs du mouvement, on considérait certes Rougemont avec estime et admiration, mais on le jugeait également avec ironie, car l'écrivain était conscient de sa propre valeur, et il s'en flattait. Certains affirmaient qu'il se prenait pour une « star<sup>32</sup> » ! Fréquemment absent des séances du comité central, peu investi dans les campagnes de l'UEF, cette attitude conduisit presque naturellement à la mise en berne de son activité au sein de l'organisation. Elle se produisit à l'occasion du IV<sup>e</sup> congrès à Aix-la-Chapelle en mars 1952, et semble s'être accompagnée de sévères critiques de la part de Frenay. À cet égard, une lettre de Jeanne Hersch, elle-même militante à l'UEF, en dit beaucoup sur le mode de fonctionnement de l'intellectuel suisse, ou du moins sur la perception qu'en eurent ses collègues. Jeanne Hersch tentait d'apaiser les esprits. Elle connaissait bien Frenay comme Rougemont, elle appréciait les deux hommes et regrettait que leurs rapports se fussent refroidis :

« Les paroles de Frenay dépassent souvent, ou simplifient, sa pensée. Néanmoins, il est vrai qu'elles correspondent dans son esprit, ou plutôt dans son affectivité, à quelque chose de réel. Vous savez, Denis, je vous l'avais déjà dit, mais en vain : vous avez fait une erreur psychologique en laissant tomber l'UEF. Bien sûr, vous avez énormément à faire, des voyages constamment, etc. Mais il aurait fallu y ajouter quand même, une fois, à de longs intervalles, un acte de présence. Ceux qui ont lutté, toutes ces années, à travers toutes les difficultés que vous connaissez bien, ne peuvent pas ne pas avoir le sentiment qu'une fois muni du Centre vous les avez laissé tomber. Vous disiez que leurs séances ne vous intéressaient pas, que votre

31. Lettre de Denis de Rougemont à Henri Frenay, 27 septembre 1950. AHUE, UEF-12.

32. Lettre d'Ernst von Schenck à Guglielmo Usellini, 25 octobre 1950. AHUE, UEF-12. De même, Bernard Voyenne le traita de « cabotin », après s'être fait rabroué suite à un entretien qu'il réalisa avec l'écrivain pour le journal *Combat* : Lettre de Bernard Voyenne à Alexandre Marc, 4 février 1948. AHUE, AM-138.

travail au Centre est bien plus effectif – et malgré cela, je crois que vous auriez dû être là davantage. Pas question de contester votre engagement, votre fédéralisme, votre désintéressement. Mais ce qui est vrai, je crois, c'est que vous êtes incapable de vous contraindre à une chose qui vous ennuie ou qui ne vous paraît pas efficace – alors que vous êtes capable de tous les efforts pour ce qui vous importe, à vous. Il y a là, il me semble, une erreur psychologique, un refus un peu inhumain de mimer par l'imagination ce qui passionne les autres membres de l'équipe, et d'être avec eux, de temps en temps, simplement pour qu'ils sentent l'équipe. – Et alors, voilà les résultats<sup>33</sup> ! »

« Mes amis fédéralistes<sup>34</sup> » : la sympathie affichée ne doit pas occulter l'écart qui séparait Rougemont de la mouvance militante. Ce décalage jette une lumière nouvelle sur l'attitude qui fut celle de l'écrivain avant et après le congrès de La Haye. Non directement impliqué dans les débats internes des fédéralistes, convaincu de s'engager véritablement dans le mouvement par Retinger début 1948, alors que l'organisation de l'événement venait manifestement d'échapper à l'UEF, tout l'art de Rougemont consista dès lors, au cours des nombreuses réunions précédant le congrès, à instiller des éléments de sa doctrine personnaliste et fédéraliste dans les textes des rapports et résolutions, sans toutefois s'aliéner les Anglais de la section culturelle. D'où certaines concessions, accordées avec plus ou moins de résistance, et quelques ruses : ce qui importait ici, c'était que Rougemont gardât la main sur le dossier culturel, et s'imposât progressivement comme l'incontournable maître d'œuvre de son projet le plus significatif, à savoir le Centre européen de la culture. Tel était bien, au-delà des réflexions sur l'identité européenne, l'enjeu principal des débats de la commission culturelle à La Haye. Une fois obtenue l'unanimité du vote sur ce point, il ne restait plus qu'à transformer l'essai, ce qui fut fait deux ans plus tard, certes après un parcours semé d'embûches. Jeu subtil, où les motivations personnelles se mêlèrent au combat d'idées, et qui conduisit à la création d'une institution ambitieuse dans l'Europe d'après-guerre, se fixant « pour mission générale de donner une voix à la conscience européenne<sup>35</sup> ».

33. Lettre de Jeanne Hersch à Denis de Rougemont, 6 avril 1952. BPUN, « Correspondance générale ».

34. DdR, *L'Europe en jeu*, op. cit., p. 139.

35. Congrès de l'Europe, op. cit., p. 419.



*Troisième partie*

**GUERRE FROIDE INTELLECTUELLE  
(1950-1960)**

**ENJEUX ET LIMITES  
DE LA « PETITE EUROPE »**



**D**eux organisations créées en 1950 vont modeler l'engagement européen de Denis de Rougemont dans les années et décennies suivantes. La première est le Centre européen de la culture, inauguré à Genève en octobre, et que l'écrivain va diriger après en avoir défendu l'existence depuis plus de deux ans. La seconde est le Congrès pour la liberté de la culture, dont Rougemont va présider le comité exécutif à partir de novembre, après avoir participé à la manifestation inaugurale à Berlin au mois de juin. Deux institutions qui, à leur manière, témoignent des tensions d'un monde entré depuis 1947 en pleine guerre froide, et permettent de mieux cerner les rapports que certains milieux littéraires et intellectuels entretiennent avec la construction européenne naissante. Où Denis de Rougemont se situe-t-il dans ce contexte fortement polarisé? Quels réseaux parvient-il ou non à mobiliser, alors qu'il est désormais pleinement en responsabilité? En tant que dirigeant d'une institution privée comme le CEC, en quête permanente de financements, quelles relations tisse-t-il avec les États, les organisations intergouvernementales comme le Conseil de l'Europe, et les fondations philanthropiques, tous potentiels bailleurs de fonds? Quel bilan d'étape peut-on dresser de ses premiers efforts pour promouvoir la construction européenne et développer la coopération culturelle?



## *Chapitre X*

### **« Que rien ne soit à moi qui puisse être à un autre » : les débuts du Centre européen de la culture**

Grâce au succès de la conférence de Lausanne en décembre 1949, Denis de Rougemont remporta une étape décisive vers la création du Centre européen de la culture. Ce n'était pas la dernière. Sur le plan financier, la situation demeurait toujours aussi précaire. Pour le moment, c'était surtout Nestlé, *via* son administrateur-délégué Maurice Paternot – avec qui Raymond Silva entretenait des relations amicales –, qui sauvait le bureau d'études de la faillite<sup>1</sup>. Mais les subventions accordées au compte-gouttes par la firme et par d'autres donateurs privés en Suisse ne permettaient pas de lancer une action durable : au début du printemps 1950, le dossier du Centre dormait toujours, vivant seulement d'espoir, aucune décision n'étant intervenue quant aux statuts et au financement pérenne de l'entreprise<sup>2</sup>. Pourtant, les idées ne manquaient pas : outre la constitution de différents groupes de travail (instituts européens, science atomique, histoire), les projets se multipliaient, comme celui d'une conférence culturelle transatlantique, que Rougemont mettait en avant pour solliciter une demande de fonds adressée aux membres de l'American Committee on United Europe (ACUE) rencontrés à Lausanne. Un voyage aux États-Unis était même planifié à cet effet<sup>3</sup>.

#### **Deux fragiles soutiens : l'ACUE et le Mouvement européen**

Le rôle de l'ACUE dans le financement des groupes européistes sur le continent a été notamment mis en lumière par Richard J. Aldrich, lequel a largement exploité les données d'une thèse rédigée dans les années 1960 par le fils du secrétaire du Mouvement européen Georges Rebattet. L'origine de ce soutien est à chercher dans l'intérêt des milieux du renseignement pour

1. Visite de MM. de Rougemont et Silva à M. Paternot, 18 janvier 1950. CEC, *Journal*. – Lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans, 3 mars 1950. AKUL, « Henri Brugmans ».

2. Démarches entreprises pour le financement du CEC, février 1950. CEC, *Journal*. – Lettre de Denis de Rougemont à Max Richard, 28 mars 1950. CEC, I-I-7-a.

3. Lettre de Raymond Silva à Walter Maguire, 2 mai 1950. CEC, II-O-14-a.

l'idée européenne et les groupes de résistants fédéralistes, et dans certaines initiatives d'exilés, comme celle du comte de Coudenhove-Kalergi pendant et après la guerre. Fondateur de *Pan-europe* dans les années 1920, inspirateur du Plan d'union fédérale européenne défendu en 1929-1930 par Aristide Briand et Alexis Léger (alias Saint-John Perse) devant la Société des Nations, Richard de Coudenhove-Kalergi commença dès son arrivée aux États-Unis en 1940 une intense activité de lobbying européiste<sup>4</sup>. Denis de Rougemont avait rencontré de Coudenhove lors d'un séjour à Vienne en 1927-1928, corrigéant quelques traductions françaises de la revue *Pan-europa*<sup>5</sup>. Mais il ne fut pas associé outre mesure aux efforts paneuropéens de l'entre-deux-guerres, et ne s'est pas véritablement intéressé aux démarches entreprises par le comte à New York, en dépit des liens d'amitié qui l'unirent à Saint-John Perse pendant l'exil<sup>6</sup>. Ses rapports avec de Coudenhove-Kalergi allaient du reste conserver un caractère anecdotique, y compris après la guerre, les deux fédéralistes ne collaborant que très occasionnellement, Denis de Rougemont voyant dans certains projets développés par le comte une concurrence potentielle à ses propres initiatives<sup>7</sup>.

À partir de 1947, dans la foulée du plan Marshall, de Coudenhove multiplia les contacts dans les cercles dirigeants américains afin de relancer l'idée paneuropéenne. Il trouva des appuis chez certains sénateurs, comme James William Fulbright<sup>8</sup>, mais aussi dans les sphères du renseignement, dont quelques membres étaient eux-mêmes de fervents fédéralistes, convaincus que le modèle américain devait être exporté en Europe, tant sur le plan des institutions que sur celui des valeurs<sup>9</sup>. William J. Donovan et Allen Dulles, à la tête des services d'espionnage, l'encouragèrent ainsi à créer le 19 avril 1948 un American Committee for a Free and United Europe, qui n'eut d'existence que sur le papier, car de Coudenhove fut rapidement mis sur la touche par le Mouvement européen et ses représentants : Sandys, Retinger et, surtout, Churchill. Face au caractère ombrageux de Coudenhove et à ses maladresses, c'est en effet Churchill, fort de son statut d'homme d'État le plus prestigieux d'Europe et de défenseur du bloc occidental contre l'agresseur soviétique, thème développé à foison depuis son discours de Fulton en 1946, qui obtint finalement les faveurs de Dulles dans la course au financement. Un nouveau comité, l'American Committee on United Europe, fut créé, officiellement lancé le 29 mars 1949 au cours d'une réception donnée en l'honneur de Churchill. Son président était William Donovan,

4. VEREECKEN F., *La Lutte pour les États-Unis d'Europe. Richard de Coudenhove-Kalergi en exil*, Londres, Lothian Foundation Press, 1996, p. 63-128.

5. Lettre de Denis de Rougemont à Robert de Traz, 10 janvier 1928. BGE, « Robert de Traz ».

6. DdR, *Journal d'une époque*, op. cit., p. 511-512.

7. Lettre de Denis de Rougemont à André Philip, 18 janvier 1955. CEC, II-O-21-b.

8. REBATTET F.-X., *The European Movement, 1945-1953. A Study in National and International Non-Governmental Organisations working for European Unity*, Oxford, 1962, p. 295-297.

9. ALDRICH R. J., « OSS, CIA and European Unity: The American Committee on United Europe, 1948-1960 », *Diplomacy and Statecraft*, volume 8, n° 1, mars 1997, p. 186.

son vice-président Allen Dulles, et son directeur exécutif Thomas Braden, lequel servit également dans l'Office of Strategic Services, ancêtre de la CIA fondé et dirigé par Donovan pendant la guerre. C'était toute l'élite du renseignement qui se retrouvait de fait à la tête de l'ACUE pendant ses premières années d'existence. Officiellement, le comité organisait des campagnes de propagande en faveur de l'idée européenne aux États-Unis ; officieusement, il servait de couverture aux fonds destinés au Mouvement européen. De 1949 à 1960, le Mouvement reçut ainsi plusieurs millions de dollars de la CIA, qui transitèrent par ce canal<sup>10</sup>.

En tant qu'émanation du Mouvement européen, le Centre européen de la culture pouvait éventuellement bénéficier des subsides de l'ACUE, et Rougemont et Silva voyaient dans les contacts qu'ils nouèrent à Lausanne des possibilités pour le déploiement de leurs activités. En janvier 1950, Silva avertit Rougemont qu'au sein du Mouvement européen, on s'activait pour préparer une levée de fonds attendue outre-Atlantique au mois de février. C'était l'occasion à saisir :

« Si nous n'envoyons pas dans le plus bref délai le SOS dont vous parlez, nous allons être contraints de fermer la boîte car on se f... de nous aussi bien à Londres qu'à Washington, New York ou Zurich. On ne se f... même pas de nous, on nous ignore – ce qui est pire. [...] Il est inconcevable que la culture (c'est-à-dire vous) soit éliminée du plan d'opérations. À moins que Donovan & Co aient d'autres projets en ce qui nous concerne, ce dont je doute – pour être poli. Complètement d'accord, donc, pour foncer – sans pudeur et sans honte, et pour mettre les autres en face de leurs responsabilités. [...] Et tâchons d'organiser notre voyage là-bas dans le plus bref délai. [...] Je voudrais vous écrire seulement ceci : que je suis aussi *fou* que vous et qu'il faut l'être pour agir comme nous le faisons. [...] Je crois dur comme fer à la fortune des audacieux. Au fond de moi, quelque chose me dit que nous réussirons car *il faut réussir* – ou rien n'aura plus de sens<sup>11</sup>. »

Silva s'enflammait facilement, c'était sa nature. Il était persuadé d'appartenir comme Rougemont à cette petite élite de visionnaires sans qui « rien n'aura plus de sens ». Autre collaborateur du CEC, Jean-Paul de Dadelsen se moquait parfois de ces effusions de sentiments. Dans sa correspondance avec les dirigeants et membres de l'ACUE, Silva présenta la conférence culturelle Europe-États-Unis à sa manière, qui n'était pas la plus subtile, considérant qu'il fallait répondre à l'offensive russe « contre la conception chrétienne du monde<sup>12</sup> ». C'était une « mystique européenne<sup>13</sup> » qu'il opposait à l'idéologie communiste. Denis de Rougemont n'employait ni ce style ni ces

10. ALDRICH R. J., « The CIA's Federalist Operation: ACUE and the European Movement », *The Hidden Hand: Britain, America and Cold War secret intelligence*, Londres, John Murray, 2001, p. 343.

11. Lettre de Raymond Silva à Denis de Rougemont, 1<sup>er</sup> janvier 1950. BPUN, « Correspondance générale ».

12. Lettre de Raymond Silva au général Donovan, 31 août 1950. CEC, II-O-14-b.

13. Lettre de Raymond Silva à Walter Maguire, 20 septembre 1950. CEC, II-O-14-b.

mots, mais tel était bien l'un des objectifs de la conférence<sup>14</sup>. Or « Donovan & Co » ne donnèrent aucune nouvelle et le voyage prévu aux États-Unis dut être reporté *sine die*, comme le montrent les nombreuses lettres de relance sans effet adressées par Silva et Rougemont en 1950 et 1951. À cet égard, on ne peut suivre Richard James Aldrich lorsqu'il affirme que Braden et Donovan « subventionnèrent la fondation du Centre européen de la culture<sup>15</sup> ». François-Xavier Rebattet est plus proche de la vérité lorsqu'il écrit que l'ACUE « aida au financement du CEC<sup>16</sup> ». À condition de préciser que l'aide en question fut indirecte, et qu'elle ne servit jamais à financer les frais généraux du Centre, mais des projets ponctuels, dont celui-ci fut le maître-d'œuvre ou le sous-traitant, nous y reviendrons. De fait, entre 1949 et 1951, l'ACUE allait essentiellement réserver ses fonds au Mouvement européen, lui-même du reste proche de la banqueroute<sup>17</sup>, ainsi qu'à la campagne, déjà évoquée, lancée par le Conseil européen de vigilance et l'UEF au cours de l'automne 1950. Début 1951, Denis de Rougemont s'inquiétait auprès d'un correspondant d'une « promesse non tenue » de Braden – une subvention de 1 000 dollars –, qu'il croyait encore membre de l'ACUE, sans savoir qu'entre temps ce dernier avait été promu à la tête de l'International Organizations Division, une division de la CIA qui allait financer d'autres initiatives de propagande anticomuniste dans le domaine éducatif et culturel<sup>18</sup>. La correspondance de cette époque montre que Rougemont ne mesurait alors absolument pas les changements qui s'opéraient en coulisse. Le 26 avril 1951, il écrivit ainsi à Braden : « Nous sommes désolés, Raymond Silva et moi, d'apprendre que vous cessez de collaborer activement avec le Comité américain. Nous espérons que vous continuerez à garder le contact avec nous et avec nos efforts européens<sup>19</sup> ». Rougemont pensait avoir perdu un allié, alors qu'en réalité Braden continuait à travailler pour lui, mais en secret et sur un autre plan, distribuant l'argent qui finançait largement les manifestations d'une autre institution centrale au sein de la guerre froide culturelle, le Congrès pour la liberté de la culture, dont Rougemont venait d'être nommé président du comité exécutif à la fin de l'année précédente.

Fallait-il donc solliciter le Mouvement européen pour trouver de l'argent ? On connaît pourtant le faible degré de coopération du Mouvement, encore dominé par Sandys en 1950, malgré le désaveu dont celui-ci fut l'objet lors de la séance des 6 et 7 mai. Rappelons que le bureau d'études avait eu les plus grandes difficultés pour conserver les fonds qu'il avait collectés en Suisse en vue de la conférence de Lausanne en 1949.

14. *Lettre de Denis de Rougemont à Max Richard*, 28 mars 1950. CEC, II-I-7-a.

15. ALDRICH R. J., « European Integration : an American Intelligence Connection », *op. cit.*, p. 172.

16. REBATTET F.-X., *op. cit.*, p. 314-315.

17. ALDRICH R. J., « OSS, CIA and European Unity... », *op. cit.*, p. 213.

18. *Lettre de Denis de Rougemont à Walter Maguire*, 21 février 1951. CEC, II-O-14-c.

19. *Lettre de Denis de Rougemont à Thomas Braden*, 26 avril 1951. CEC, II-O-15-a.

En 1950-1951, le Mouvement allait se révéler très chiche en subventions : le traitement de Jean-Paul de Dadelsen – à moitié pris en charge par la section culturelle – et les remboursements des voyages effectués par Salvador de Madariaga à Genève faisaient par exemple l'objet de comptes d'apothicaires<sup>20</sup>. En outre, le Centre apparaissait vis-à-vis de l'extérieur comme un département du Mouvement, créant une concurrence néfaste vis-à-vis des donateurs potentiels. Denis de Rougemont dut rappeler de nombreuses fois à ses interlocuteurs que le CEC, bien qu'issu du Mouvement européen, était un institut autonome doué d'une personnalité juridique, et qu'il n'en dépendait pas financièrement<sup>21</sup>. Dans ce contexte fragile, l'écrivain convoqua les 23 et 24 juin 1950, au palais Wilson, certains de ses alliés au sein du Mouvement afin de conforter ses positions et d'examiner les statuts du futur Centre européen de la culture. À cette réunion, présidée par Salvador de Madariaga, assistèrent notamment Joseph Retinger, Henri Brugmans, le Wallon Jean Drapier – ancien chef de cabinet de Paul-Henri Spaak –, Raoul Dautry et Alessandro Casati. La présence de Casati, qui présidait alors la commission culturelle de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, n'était pas fortuite : l'objectif de la réunion était entre autres de discuter des modalités à établir pour que l'Assemblée strasbourgeoise adresse des recommandations précises aux gouvernements concernant le CEC, visant à obtenir leur appui moral mais encore plus un soutien sur le plan matériel. Au cours de ces deux journées, le programme d'action du Centre fut défini selon trois volets – initiatives, organisation du travail, inventaire et documentation ; il fut par ailleurs décidé de doter l'organisme d'un conseil supérieur – sorte d'assemblée générale –, un conseil de direction, une direction et un comité de contrôle pour la gestion financière. Le comité exécutif du Mouvement européen entérina les statuts un mois plus tard<sup>22</sup>.

## La Suisse et le prix de la neutralité

Fort du soutien d'Alessandro Casati, l'écrivain comptait ainsi débloquer la situation lors de la seconde session du Conseil de l'Europe au mois d'août. Plusieurs facteurs semblaient jouer en sa faveur. D'une part, Paul-Henri Spaak, qui présidait l'assemblée de Strasbourg, s'imposait progressivement à la tête du Mouvement européen et pouvait être un précieux appui. D'autre part, à la suite du *Kongreß für kulturelle Freiheit* organisé à Berlin à la fin du mois de juin 1950, Denis de Rougemont resta quelques jours de plus en Allemagne. Il prononça une conférence à l'aula de l'université de Heidelberg, multiplia les contacts à Düsseldorf et à Francfort,

20. Lettre de Raymond Silva à Georges Rebattet, 25 octobre 1950. CEC, II-O-14-b. – Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 19 janvier 1952. CEC, II-O-16-b.

21. Lettre de Denis de Rougemont à Jacques de Bourbon-Busset, 10 juillet 1950. CEC, II-O-14-a.

22. DEERING M. J., *Combats acharnés*, op. cit., p. 387.

et fit le siège de la chancellerie et des ministères à Bonn, où il prépara le terrain pour une demande de subvention<sup>23</sup>. L'écrivain prévoyait un budget annuel pour le Centre de 300 000 francs suisses (environ 1,2 millions d'euros de 2014). L'idée était de répartir cette somme entre les différents États membres du Conseil de l'Europe, à hauteur de 50 000 francs pour les grands (France, Allemagne, Italie, Angleterre) et 15 000 francs pour les petits<sup>24</sup>. Restait à obtenir l'appui de l'Assemblée consultative. C'est ainsi que Denis de Rougemont et Raymond Silva se rendirent à Strasbourg fin août, dans l'espoir d'obtenir une reconnaissance officielle. La session fut satisfaisante pour le CEC. Une recommandation de la commission culturelle fut soumise à l'Assemblée plénière le 24 août et votée à l'unanimité des 98 députés présents<sup>25</sup>. À l'un de ses correspondants, Rougemont confia que « tout s'est passé aussi bien, et même mieux que nous ne pouvions l'espérer. Par un vote unanime, l'Assemblée a reconnu officiellement le Centre et demandé que les États membres le soutiennent matériellement<sup>26</sup> ». Quelques jours après la session, il envisageait avec Jacques Camille Paris, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, la procédure à suivre pour obtenir l'appui des États membres<sup>27</sup>. En septembre, il préparait l'inauguration du Centre, prévue au début du mois suivant. C'était à Genève, lieu d'établissement du CEC, que la cérémonie allait avoir lieu, et il importe ici de préciser comment la Suisse, qui ne faisait alors pas partie du Conseil de l'Europe, accueillit cet événement.

De retour d'Allemagne en juillet 1950, Denis de Rougemont avait informé son beau-frère, le président de la Confédération Max Petitpierre, des résultats de ses démarches, soulignant qu'à Bonn on s'occupait sérieusement de soutenir son organisme, tandis que les choses avançaient notamment côtés français et italien : « Il me semble qu'il devient difficile à la Suisse de ne pas faire, de son côté, un geste d'autant plus attendu que le siège du Centre est en Suisse », concluait Rougemont<sup>28</sup>. Lors de la réunion de juin, où furent élaborés les statuts du Centre européen de la culture, l'écrivain avait d'ailleurs convié à titre d'observateur un membre du département politique, Jean Stroehlin, lequel remit à sa hiérarchie un rapport largement favorable :

« Les entretiens qui ont eu lieu à Genève ont été extrêmement intéressants. Les personnalités qui y participèrent font bien augurer de la manière dont le Centre se développera et de son activité, témoignant d'un égal intérêt pour les questions traitées, faisant montre d'une aussi grande simplicité, elles

23. « Monsieur de Rougemont est rentré d'Allemagne », *Journal de Genève*, Genève, n° 162, 13 juillet 1950, p. 3.

24. *Lettre de Denis de Rougemont à Paul-Henri Spaak*, 16 octobre 1950. CEC, II-O-14-b.

25. *Recommandation n° 37 de l'Assemblée consultative*, 24 août 1950 [[www.coe.int](http://www.coe.int)].

26. *Lettre de Denis de Rougemont à Graf von Trauttmansdorff*, 28 août 1950. CEC, II-O-14-a.

27. *Lettre de Denis de Rougemont à Jacques Camille Paris*, 31 août 1950. CEC, II-O-14-a.

28. *Lettre de Denis de Rougemont à Max Petitpierre*, 13 juillet 1950. CEC, II-O-14-a.

semblent déjà réaliser cette union de l'Europe cultivée qui existait autrefois et qu'après de trop nombreuses guerres elles s'attachent à faire renaître<sup>29</sup>. »

Stroehlin soulignait par ailleurs l'intérêt de voir s'implanter à Genève un laboratoire dédié aux recherches nucléaires, point qui fit l'objet d'une longue intervention de Raoul Dautry, tandis que la Suisse devait considérer avec sympathie l'établissement du CEC chez elle, d'autant que ses activités culturelles seraient compatibles avec la politique de la Confédération. Pour finir, il proposait d'allouer au Centre une somme de 50 000 francs pour la première année. Quand Denis de Rougemont obtint en août la recommandation de l'Assemblée de Strasbourg, il s'empressa de transmettre ce résultat au Conseil fédéral, tout en spécifiant que le Centre n'était pas « sous la dépendance ni sous la direction effective<sup>30</sup> » de l'Assemblée. Cette précision a son importance, car elle montre l'ambiguïté de la situation du CEC à sa naissance : d'un côté, Rougemont n'hésitait pas à se prévaloir de l'autorité du Conseil de l'Europe vis-à-vis des États membres, car c'était le moyen d'appuyer ses demandes de subventions ; de l'autre, il était obligé d'en diminuer d'autant la portée vis-à-vis de la Suisse, qui n'y adhérait pas en raison de sa neutralité. Or, tant que cette situation restait inchangée, tant que la guerre froide faisait de l'organisation intergouvernementale l'instrument d'une politique de blocs, le CEC ne pourrait bénéficier du soutien officiel du Conseil fédéral. Une anecdote est révélatrice à cet égard. Au début du mois d'octobre, Rougemont pria Max Petitpierre de lui envoyer un message pour l'inauguration du Centre. Voici ce que répondit l'intéressé, dont la position était en outre biaisée par les liens familiaux qui l'unissaient à l'écrivain :

« Après examen, je suis arrivé à la conclusion que je ne pouvais pas donner suite à ta demande. [...] Tu es mon beau-frère. À la radio ou encore dans tes *Lettres aux députés européens*, qui ont été publiées cet été par le *Journal de Genève*, tu as pris position très nettement, soit contre l'URSS ou encore le Maréchal Staline personnellement, soit contre l'attitude du gouvernement britannique à l'égard du Conseil de l'Europe. Il semble que, dans l'esprit de ceux qui te lisent ou t'écoutent – peut-être plus à l'étranger qu'en Suisse –, on admette, sachant que nous sommes beaux-frères, que rien de ce que tu dis ou écris ne l'est sans mon approbation. On m'a même fait la remarque qu'étant donnés nos liens de parenté, il aurait fallu ne pas te montrer aussi violent et excessif dans tes *Lettres aux députés européens*. La Suisse, tu le sais, ne peut songer à adhérer au Conseil de l'Europe, et cela d'autant moins que celui-ci s'occupe aussi, contre ses intentions primitives, de problèmes militaires. Le CEC est patronné par le Conseil de l'Europe et par les hommes qui sont à la tête de ce dernier. Actuellement, du côté suisse

29. *Rapport de Jean Stroehlin sur la création d'un Centre européen de la culture à Genève*, 28 juin 1950. DoDis-8649.

30. *Lettre de Denis de Rougemont à Philippe Zutter*, 31 août 1950. CEC, II-O-14-a.

la tendance se manifeste plutôt de pratiquer une politique de neutralité très stricte. Je me trouve donc dans la nécessité de chercher à éviter toute équivoque et à prévenir le reproche de faire deux politiques contradictoires, l'une officielle et l'autre qui serait inspirée de mes opinions et vues personnelles. Or, comme tu le sais, je suis convaincu que nous devons continuer à suivre la ligne que nous nous sommes tracée depuis la fin de la guerre et que la neutralité doit rester le principe fondamental de notre politique extérieure. Je me rends parfaitement compte que cette attitude créera pour nous des difficultés probablement grandissantes et qu'elle se heurtera à une incompréhension de plus en plus marquée, notamment des États-Unis mais encore d'autres puissances occidentales. Le service que je pourrais rendre au CEC en envoyant un message représenterait peu de chose en regard des inconvénients que ce message pourrait avoir non seulement pour moi, mais pour le Conseil fédéral et par conséquent pour notre pays. C'est avec regret que je te donne cette réponse négative, étant donnés les efforts que tu accomplis depuis quelques années et le dévouement dont tu fais preuve pour la défense de l'idée et des intérêts européens. J'espère néanmoins que tu comprendras les motifs de cette réponse et que tu ne m'en voudras pas<sup>31</sup>. »

Tout compte fait, la parenté des deux hommes desservait Rougemont dans son action. À l'image de ce refus symbolique, le Centre n'allait recevoir aucun fonds du Conseil fédéral, au moins au début de son existence. C'est dans ces conditions, sans garantie financière, mais fort du soutien moral de l'Assemblée consultative de Strasbourg et de quelques promesses non écrites de gouvernements comme celui de la RFA, que Rougemont et Silva envoyèrent les cartons d'invitation pour l'inauguration officielle du CEC le 7 octobre. Plus d'une centaine de personnes étaient attendues, dans une villa du parc Mon Repos au bord du lac Léman, juste en face du mont Blanc. Ces locaux – plus prestigieux et plus vastes que le « préfab » situé dans le jardin du palais Wilson, où la petite équipe du bureau d'études avait pris ses quartiers jusqu'alors – avaient été offerts par leur locataire, la société Dante Alighieri, qui ne les utilisait presque jamais et proposait de les mettre gracieusement à disposition du Centre lors de ses réunions de travail<sup>32</sup>. À quelques minutes à pied du Bureau, c'était une alternative plus commode que le château de Coppet, d'abord pressenti à cet effet<sup>33</sup>.

En ce premier week-end d'octobre, on pouvait ainsi croiser à la Villa Moynier des notables suisses et genevois, des responsables du Mouvement européen, du Conseil de l'Europe, ainsi que les dirigeants de divers instituts militants pour l'union européenne<sup>34</sup>. Après les cérémonies et discours

31. Lettre de Max Petitpierre à Denis de Rougemont, 5 octobre 1950. DoDiS, 8542.

32. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 5 septembre 1950. CEC, II-O-14-b.

33. Lettre de Denis de Rougemont à M<sup>me</sup> d'Haussonville, 1<sup>er</sup> juin 1950. CEC, II-O-14-a.

34. « Le Centre européen de la culture est ouvert à Genève », *Journal de Genève*, Genève, n° 236, 10 octobre 1950, p. 2.

d'usage le samedi, le dimanche 8 octobre fut consacré aux premières séances de travail des différentes commissions : science, histoire, instituts. « La villa Mon Repos grouillait de monde et l'on avait vraiment l'impression d'avoir fait quelque chose », confia Silva avec enthousiasme<sup>35</sup>. Un invité de marque manquait toutefois à l'appel durant ces deux journées : Henri Brugmans, à qui Rougemont avait pourtant demandé de prononcer un discours « au nom des instituts affiliés au Centre<sup>36</sup> ». À l'origine, en effet, il avait été envisagé que le Collège de Bruges devienne une sorte de section académique du CEC, lequel était conçu avant tout, rappelons-le, comme un organisme de coordination. L'absence de Brugmans trancha la question des relations entre les deux institutions : c'est l'indépendance qui fut décidée. Le tout nouveau recteur n'en collabora pas moins activement avec le CEC par la suite, en tant que membre de son conseil de direction. Celui-ci, organe administrateur du Centre, était composé de Salvador de Madariaga (président), Raoul Dautry (vice-président), Alessandro Casati, Eugen Kogon, Joseph Retinger et Jean Drapier. La direction était pour sa part assurée par Rougemont, assisté de Raymond Silva (secrétaire général) et de Jean-Paul de Dadelsen (chef du département des Commissions d'études), qui habitait toujours Londres à cette époque. Le conseil supérieur, organe suprême plus large dans sa composition, comprenait les membres du conseil de direction, auxquels s'ajoutaient les représentants de certains instituts comme le Collège d'Autriche (Alexandre von Auer), Europa-Archiv (Wilhelm Cornides), le Secrétariat catholique pour les problèmes européens (Jean-Joseph Baumgartner), mais aussi des personnes physiques cooptées en raison de leur responsabilité particulière : Paul-Henri Spaak (président du Mouvement européen), André Philip (délégué général du Mouvement européen), Gustavo Colonnetti (président du CNRS italien), Walther Tritsch (historien) notamment<sup>37</sup>.

Selon Rougemont, il n'était pas question de créer un « plan Schuman de la culture », qui aurait mis en place une Haute Autorité chargée de l'organiser. Dans son discours d'inauguration, l'écrivain évoqua le « spectre menaçant, armé d'ennui mortel, de la “culture organisée”. Mieux vaudrait point de culture du tout, que de la culture organisée ». Aux sources de ce constat, Denis de Rougemont avançait l'idée que la culture européenne, comme toute culture digne de ce nom, s'était construite au cours de l'histoire par le biais d'échanges informels, qu'il convenait de stimuler et de laisser « se manifester à nouveau », après plus d'un siècle de « nationalisation des cultures » imposée par les États modernes. Dans ces conditions, l'idée « d'organiser les échanges culturels *entre nations* », telle qu'on la trouvait parfois exprimée dans les rapports d'experts, lui semblait absurde, si elle ne

35. Lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans, 9 octobre 1950. AKUL, « Henri Brugmans ».

36. Lettre de Denis de Rougemont à Henri Brugmans, 6 septembre 1950. CEC, II-O-14-b.

37. Bulletin du CEC, Genève, n° 1, mai 1951, p. 10-15.

cachait une raison plus grave : celle de consolider les mythes nationalistes en reconnaissant officiellement aux États le droit qu'ils s'étaient octroyés par la force d'élever ou d'abaisser les obstacles arbitraires à la circulation des idées et des œuvres. Il fallait au contraire libérer ces forces, puis les rassembler, au-delà des frontières et des règlements de douanes, les faire se rencontrer, les aider à collaborer. Tel était le rôle des groupes de travail au sein desquels différents responsables d'un domaine donné pourraient discuter afin de mener des plans d'action commune. À travers ce réseau de coopération, le CEC se proposait aussi de mener un travail d'éveil, chez les Européens, « du sens de leur communauté de destin et de création ». Il ne s'agissait pas de « susciter quelque supernationalisme continental », mais de prendre conscience de la spécificité de l'Europe comme « terre de la diversité », et de « regrouper ses richesses éparses et divisées<sup>38</sup> ».

Programme ambitieux, qui contraste avec la modestie des moyens. Au jour officiel de sa naissance, le CEC n'avait que quelques mois de trésorerie assurée, et Denis de Rougemont pouvait mettre les clés sous la porte s'il ne trouvait le moyen de faire la soudure avec les premiers versements des États membres du Conseil de l'Europe, prévus en 1951. Nestlé fut une nouvelle fois mis à contribution – la « dernière<sup>39</sup> », assurait-on à ses dirigeants... –, ainsi que différentes banques et sociétés suisses<sup>40</sup>. Faute de pouvoir réunir en fin d'année le conseil de direction, en raison d'absence ou de maladie de la plupart de ses membres, Rougemont et Silva envoyèrent le 21 décembre 1950 un compte rendu des principales activités du Centre durant les semaines écoulées<sup>41</sup>. Le tableau qu'ils dressèrent permet de mesurer la fragilité de l'organisation naissante, mais aussi la diversité de ses projets. Plusieurs réunions de commissions spécialisées s'étaient ainsi tenues récemment sous son égide, à Strasbourg (commission des instituts européens le 19 novembre) ou à Genève (commission des historiens les 10 et 11 décembre, commission de coopération scientifique le 12 décembre). Par ailleurs, la création de trois autres associations était imminente : un Secrétariat européen des foyers de culture, une Union européenne du cinéma et une Fédération des guildes du livre... Il ne faut pas se méprendre sur l'ampleur de ces initiatives. Présentée ainsi, la liste donne l'impression d'une vaste organisation : pas moins de six « fédérations » en devenir, couvrant des disciplines (histoire, science), des supports (cinéma, livre) et des publics (formation supérieure, éducation populaire) variés. Or la moitié

38. Cité dans SILVA R., « Défense spirituelle de l'Europe », *Fédération*, Paris, n° 70, novembre 1950, p. 499-500. Voir également le *Rapport général de la conférence de Lausanne*, décembre 1949. AHUE, ME-531.

39. *Lettre de Denis de Rougemont à Maurice Paternot*, 2 novembre 1950. CEC, II-O-14-b.

40. *Lettres de Denis de Rougemont et Raymond Silva à MM. Vieli, Kiefer, Schaefer, Vetter, Stadler*, en novembre et décembre 1950. CEC, II-O-14-b et II-O-14-c.

41. *Lettre de Raymond Silva et Denis de Rougemont à Madariaga, Dautry, Retinger, Brugmans, Drapier, Casati, Kogon*, 21 décembre 1950. CEC, II-O-14-c.

d'entre elles n'auront pas de suite durable. Il en va ainsi de la commission des historiens<sup>42</sup>, comme des activités liées au cinéma<sup>43</sup> et au livre<sup>44</sup>. Par ailleurs, ainsi que nous le verrons plus loin, les travaux de la commission scientifique furent absorbés par l'Unesco en 1951 pour donner naissance au CERN en 1954; de même, l'éducation des adultes, organisée sur la base des « foyers de culture », fut conduite de manière autonome par le Bureau européen de l'éducation populaire, à Bergen en Hollande<sup>45</sup>. En fin de compte, parmi les commissions créées à cette date, seule celle des instituts resta durablement liée au Centre. « Que rien ne soit à moi qui puisse être à un autre » : cette devise, qui prônait une décentralisation des acteurs et des moyens selon la philosophie fédéraliste, Denis de Rougemont l'adopta volontiers lors de son discours d'inauguration du CEC; il serait faux d'affirmer qu'il en accepta le prix toujours de bon cœur.

## Le Conseil de l'Europe et le comité des experts culturels

Tout en développant les activités du Centre, l'écrivain relançait les chancelleries et le Conseil de l'Europe afin de stabiliser l'organisme sur le plan financier. Concernant le Conseil de l'Europe, le vote unanime de l'Assemblée en faveur du CEC n'était pour le moment pas suivi d'effet. Il fallait encore convaincre le Comité des ministres, lequel décidait en dernier ressort de la politique à mener et des subventions à distribuer. Ce

- 
42. Rougemont en confia l'animation à l'historien autrichien Walther Tritsch, auteur en 1947 d'une biographie de Charles Quint. Un premier groupe se constitua autour de professeurs allemands ou d'origine allemande (Hans von Eckardt, Georg Eckert, Jean Gebser, Herbert Kuhn) et français (André Varagnac, Joseph Hours), chargés de rédiger des brochures à caractère historique ou socio-logique. Plusieurs problèmes retardèrent leurs travaux : rétribution non assurée, difficulté de répartition des tâches, caractère uniquement franco-allemand de la commission. Un premier accord non formel fut conclu avec l'ECA pour le financement des brochures, mais suite à un certain nombre d'intrigues sur lesquelles nous ne revenons pas, le budget débloqué fut absorbé par l'Institut international d'archéo-civilisation de Varagnac. En 1952, la commission n'était plus qu'un souvenir, le CEC concentrant dès lors son action sur la publication de « plans de causerie » évoquée ci-après, et financée par le Mouvement européen dans le cadre de sa Campagne européenne de la jeunesse.
43. Le projet le plus notable auquel participa le Centre fut *Le Banquet des fraudeurs*, réalisé par le Belge Henri Storck en 1951, à partir d'un scénario de Charles Spaak. Le film, qui évoquait la naissance du Benelux, fut une coproduction à laquelle le CEC contribua en mettant en rapport Eugen Kogon, qui venait de créer la société E. Film à Francfort, avec le Belge Frantz von Dorpe (Tevefilm). Le contrat fut signé à Bâle en mai 1951, à la Banque des règlements internationaux sous l'égide de Marcel von Zeeland, lequel était par ailleurs trésorier du CEC. Voir notamment : « Un grand film européen », *Bulletin du CEC*, Genève, 1<sup>re</sup> année, n° 1, mars 1952, p. 16, et STORCK H., « Présentation du film *Le Banquet des fraudeurs* », *Jeune cinéma*, Paris, n° 189, octobre 1988, p. 47-48.
44. La Communauté européenne des guildes du livre assura la diffusion de *La Prise de pouvoir* de Czeslaw Milosz, qui reçut en 1953 le Prix littéraire européen. Nous y reviendrons dans un prochain chapitre. Ce prix n'ayant pas été renouvelé, la Communauté fut mise en sommeil.
45. Le Bureau existe toujours, sous le nom d'Association européenne d'éducation des adultes. On trouve un historique de sa fondation et du rôle qu'y a joué Denis de Rougemont sur le site [www.eaea.org]. Voir également : SCHOUTEN B., *The European Bureau of Adult Education (1953-1978)*, Amersfoort, European Bureau of adult Education, 1978.

dernier s'était doté en juin 1950 d'un comité d'experts culturels, qui tardait à répondre aux demandes de la commission culturelle et de Paul-Henri Spaak pour soutenir Genève et Bruges<sup>46</sup>. Son premier président, Louis Joxe, également directeur général des relations culturelles du Quai d'Orsay, avaient d'ailleurs témoigné dès 1949 certaines réserves face à l'idée de créer un Centre européen de la culture. Joxe craignait un double emploi avec l'Unesco qui siégeait à Paris, et justifiait son choix par le souci de préserver la langue et la culture française<sup>47</sup>, suivant une ligne inflexible de la politique extérieure hexagonale dans les années 1950<sup>48</sup>. Ces arguments alimentèrent le reproche, courant chez les parlementaires de l'Assemblée consultative, que les membres du Comité des ministres adoptent « une vision trop "nationale" et "diplomatique" de la coopération culturelle<sup>49</sup> ».

Notons ici encore un des nombreux paradoxes de cette période, qui ne fut pas sans conséquence sur l'activité de Rougemont. L'écrivain ne souhaitait pas être fonctionnarisé, certes, mais suite aux résolutions de La Haye en 1948, puis de Lausanne en 1949, il concevait néanmoins le CEC comme le bras culturel du Mouvement européen, sinon du Conseil de l'Europe que le Mouvement avait contribué à faire naître : autonome et privé d'un côté, mais disposant de l'autre de la caution de l'institution intergouvernementale et bénéficiant d'une partie des budgets qu'elle voterait. Or non seulement le Conseil, rapidement privé de marge de manœuvre en termes politiques et militaires, allait se doter de compétences et d'organes propres en matière culturelle, empiétant ainsi sur le domaine dont Rougemont avait fait sa spécialité, mais le Comité des ministres bloquait également toute initiative ambitieuse, restreignant les fonds consacrés aux activités culturelles au strict minimum. Fin 1950, il allouait ainsi 3 millions de francs français, une somme dérisoire (moins de 100 000 euros de 2014), de sorte que le comité des experts concentra son action sur quelques questions seulement – établissement d'une convention culturelle européenne, équivalence des diplômes, révision des manuels d'histoire – tout en sacrifiant au passage les recommandations émises par l'Assemblée en août, notamment le soutien à la création du Centre de Genève<sup>50</sup>. Dans ces conditions, on imagine aisément ce que Denis de Rougemont pensait du comité des experts : « Il me paraît évident qu'ils se livrent à un travail de sabotage conforme à tous

46. *Lettre de Paul-Henri Spaak aux gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe*, 19 décembre 1950. CE, dossier 2921.

47. BOSSUAT G., « L'impossible Europe des socialistes au Conseil de l'Europe », M.-Th. BRITSCH (dir.), *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, op. cit., p. 259.

48. ROCHE F., PIGNIAU B., *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris, La Documentation française, 1995, p. 80.

49. BRUNNER J., « Le Conseil de l'Europe à la recherche d'une politique culturelle européenne (1949-1968) », R. FRANK, H. KÄELBLE, M.-F. LÉVY et L. PASSERINI (éd.), *Building a European Public Sphere: From the 1950s to the Present*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 165.

50. GUILLEN P., « Le Conseil de l'Europe et la "construction culturelle" de l'Europe », M.-Th. BRITSCH (dir.), op. cit., p. 328.

les clichés en cours sur les experts. Je dirais même qu'ils ont l'air de se caricaturer eux-mêmes<sup>51</sup>. » L'écrivain ne désespérait cependant pas d'obtenir le patronage du Comité des ministres, sachant par ailleurs que début 1951, la subvention allemande était sur le point d'aboutir<sup>52</sup>. Mais il allait pourtant déchanter au printemps, quand il se rendit à Strasbourg pour y suivre les délibérations prises par le Comité, et confia son dépit à Joseph Retinger :

« J'ai vu Jacques Camille Paris et Paul Lévy [directeur de l'Information au Conseil de l'Europe], et tous les documents (secrets) du Comité des ministres. *Il n'y a rien à faire*. Le Comité refusera le patronage et l'argent. J'espère qu'il ne dégoutera pas Adenauer de nous aider, mais c'est fortement à craindre. Tout a été décidé par les experts culturels. La Grande-Bretagne et la Suède sont à bloc contre nous et contre Bruges. [...] J. C. Paris se déclare *fed up* et me conseille de ne pas essayer de voir les ministres : c'est inutile. Il faut maintenant que les Américains nous aident. Sans quoi il n'y aura plus qu'à fermer Genève en octobre ou novembre. [...] Je suis découragé<sup>53</sup>. »

Avec le recul, il ne semble pas évident que le Centre ait particulièrement pâti de ce refus. Car la reconnaissance officielle du Comité des ministres pouvait avoir un effet pervers. En réunissant tout dans un seul pot commun, le risque était que les subventions accordées soient singulièrement réduites. Dans cette optique, il était préférable de continuer à s'adresser aux États membres un à un – bien que ceux-ci, hormis la RFA, n'aient donné aucune suite pour le moment – plutôt que de demander une subvention globale à un Comité des ministres qui par ailleurs ne disposait que de maigres crédits en matière culturelle. Telle est en tout cas la stratégie que Retinger – d'accord avec Spaak – avait conseillé d'adopter depuis le début<sup>54</sup>. Retinger essaya de rassurer Rougemont, en lui rappelant que de toute façon il n'avait jamais été question de subordonner le Centre au Conseil de l'Europe, et que le patronage du Comité des ministres aurait créé une confusion à cet égard<sup>55</sup>. Par ailleurs, il prévenait l'écrivain que le Mouvement européen aurait bientôt besoin des services du Centre pour soutenir sa Campagne européenne de la jeunesse, dont le lancement était imminent et le financement assuré par l'ACUE, qui souhaitait par là offrir une alternative aux mouvements de jeunesse soutenus par les communistes<sup>56</sup>. Retinger avait souvent été de bon conseil. C'est lui qui, en outre, avait recruté un collaborateur précieux sur le plan financier, Marcel van Zeeland, membre fondateur et directeur de la Banque des règlements internationaux à Bâle. Retinger s'était mis en

51. Lettre de Denis de Rougemont à Joseph Retinger, 21 février 1951. CEC, II-O-14-c.

52. Lettre de Konrad Adenauer à Paul-Henri Spaak, 2 février 1951. CE, dossier 2921.

53. Lettre de Denis de Rougemont à Joseph Retinger, 1<sup>er</sup> mai 1951. AHUE, ME-905. Extrait des conclusions des délégués des ministres, 21 avril 1951. CE, dossier 2921.

54. Lettre de Denis de Rougemont à Paul-Henri Spaak, 16 octobre 1950. CEC, II-O-14-b.

55. Lettre de Joseph Retinger à Denis de Rougemont, 22 mai 1951. AHUE, ME-905.

56. PALAYRET J.-M., « Éduquer les jeunes à l'union : la Campagne européenne de la jeunesse (1951-1958) », *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, Baden-Baden, n°2, 1995, p. 48.

rapport avec le frère de Paul van Zeeland en janvier 1950, l'informant des activités du CEC en voie de constitution et lui proposant de devenir son trésorier :

« Il a tout de suite compris quelle serait sa tâche, écrivit Retinger à Rougemont, c'est-à-dire non de contrôler les dépenses mais de remplir le trésor, et il a accepté sans aucune hésitation. Il a des rapports étroits avec les gouverneurs de toutes les banques d'État en plus d'excellentes relations dans le monde financier, et espère pouvoir sans difficultés taper des gens pour vous trouver des fonds et vous aider à trouver des subsides gouvernementaux. Il a une bonne expérience dans ce domaine, ayant été depuis plusieurs années trésorier général de la Croix-Rouge internationale [il s'agit en fait de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge]. Il m'a dit qu'il a pleine confiance dans le Centre et en vous-même et accepte ma proposition avec grande joie. Je suggérerai donc que vous alliez le voir et lui proposiez officiellement d'accepter le poste de trésorier<sup>57</sup>. »

C'est en partie grâce à l'intervention de van Zeeland que le CEC avait pu bénéficier des versements de différentes banques suisses à la fin de 1950. En janvier 1951, Denis de Rougemont lui demanda de devenir le trésorier général de façon officielle et permanente : « S'il accepte définitivement, je vous brûlerai un cierge à perpétuité dans la cathédrale de Calvin<sup>58</sup> », promit Rougemont à Retinger! Van Zeeland accepta. Au printemps, il obtenait de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge un don de 20 000 francs<sup>59</sup>, qui permettait de tenir quelques mois supplémentaires. Toujours est-il que les activités du Centre étaient pour le moment sévèrement ralenties. À l'automne 1951, la situation n'était guère plus encourageante et Rougemont continuait de lancer des SOS<sup>60</sup>. Ce qui n'empêchait pas l'écrivain de poursuivre l'action et de multiplier les contacts, y compris de fonder de nouvelles associations. Il s'exposait au risque de dispersion, même si certaines d'entre elles allaient s'installer durablement dans le paysage culturel européen, à l'image de l'Association européenne des festivals de musique fondée en décembre. Par ailleurs, grâce à l'accord conclu suite à la proposition de Retinger concernant la Campagne européenne de la jeunesse, le Centre eut pour mission de rédiger, contre due rétribution par le Mouvement européen, des « plans de causeries », c'est-à-dire des petites brochures permettant aux conférenciers mais aussi au public de disposer d'un canevas sur des sujets d'histoire et d'actualité européenne<sup>61</sup>. En septembre 1952, plus d'un million d'exemplaires des plans avaient été

57. *Lettre de Joseph Retinger à Denis de Rougemont*, 3 janvier 1950. AHUE, ME-269.

58. *Lettre de Denis de Rougemont à Joseph Retinger*, 26 janvier 1951. CEC, II-O-14-c.

59. *Lettre de Raymond Silva à M. Hess*, 1<sup>er</sup> juin 1951. CEC, II-O-15-b.

60. *Lettre de Denis de Rougemont à Joseph Retinger*, 12 novembre 1951. AHUE, ME-905.

61. On en trouvera un premier exemple dans le *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>re</sup> année, n° 2, avril 1952, p. 16-19. Pour une liste complète : *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>re</sup> année, n° 3, mai 1952, p. 15.

écoulés par les soins de la Campagne, édités en allemand, anglais, français et italien<sup>62</sup>.

À la fin de l'année 1951, le CEC se trouvait dans la situation suivante : ayant fondé, avec plus ou moins de succès et de suivi, des associations dans divers domaines, il apparaissait inutile d'en créer davantage. Dans ces conditions, deux options se présentaient à Rougemont, qu'il consigna dans son journal privé :

- « 1 – Ou bien se contenter de faire marcher ce que le Centre a suscité.
- 2 – Ou bien redoubler d'efforts pour créer cette *conscience européenne* que ses fédérations ont pour but de promouvoir et d'illustrer, mais qu'elles ne suffiront pas à entretenir si l'esprit qui doit les animer n'est pas assez vivant et exigeant. Le Centre ne peut faire vivre ses créations qu'en leur assurant une base spirituelle commune plus large. Autrement, tout finira en mesures techniques. L'esprit commun n'y sera pas. *On n'aura rien sauvé si l'on ne sauve pas le tout.* Le fonctionnalisme ne peut fonctionner que dans un ordre fédéraliste concret. Pratiquement : ou bien le Centre devient une administration régionale de la culture (mais sans toucher ses sources vives) ; ou bien il élargit son action, rassemble tous les individus (laissés de côté par les organisations techniques) et les forces vives de création, et leur donne une orientation commune. Solution : le *Bulletin*, et tout ce que cela suppose d'action militante et continue, en profondeur<sup>63</sup>. »

Miser sur le *Bulletin* pour relancer le Centre et « élargir son action », c'était un pari quelque peu aventureux ! En réalité, il s'agissait surtout d'une solution de plus à l'éventail des sources de financement du Centre, sources qui se multipliaient dans la mesure même où celui-ci peinait à trouver une manne régulière. À cet égard, des 50 000 francs promis par le gouvernement fédéral en Allemagne, le Centre ne reçut qu'un quart de la somme fin 1951, le solde étant subordonné à l'obtention de subventions de la part des autres pays. Mais à part l'Italie, la France refusait de donner, sans parler du Royaume-Uni et des pays scandinaves qui, comme nous l'avons vu, refusèrent de patronner le Centre et de le soutenir financièrement. L'écrivain décida donc de suspendre un moment les demandes aux gouvernements et de multiplier les démarches auprès des entreprises ou des particuliers, tout en lançant des souscriptions, qui seraient « versées par le très grand nombre d'Européens inconnus de nous qui s'intéressent à l'effort du Centre mais ne savaient pas jusqu'à présent comment nous témoigner cet intérêt<sup>64</sup> ». Le *Bulletin*, de parution mensuelle, était le moyen de recueillir ces souscriptions, selon différentes formules d'abonnement. Rougemont ne souhaitait pas créer « une revue de plus », mais « offrir un organe commun aux diverses

62. *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>e</sup> année, n° 5, août-septembre 1952, p. 13.

63. DdR, *Cahier noir*, 24 décembre 1951. BPUN, « CEC ».

64. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 21 décembre 1951. CEC, II-O-16-a.

associations qui se sont constituées sous les auspices du Centre [...] et entretenir des contacts, un échange vivant avec ceux qui ont à cœur le sort de notre Europe, et qui se demandent ce que l'on fait pour elle en dehors du plan politique<sup>65</sup> ». Le CEC bénéficierait ainsi d'une publicité régulière, qui mettrait en valeur la cohérence globale de son action. Si le *Bulletin* n'était certes pas une « revue de plus », il dépassait par son contenu le cadre d'un simple organe de liaison, et l'on peut souligner à juste titre, comme Henri Brugmans l'a fait<sup>66</sup>, sa richesse comme source d'information et de réflexion sur l'idée européenne. Cependant, sa diffusion resta confidentielle : son tirage plafonna à 4 000 exemplaires<sup>67</sup>. La formule évolua néanmoins au fil du temps, avec la parution de numéros spéciaux tirés pour certains à des dizaines de milliers d'exemplaires en plusieurs langues, en partie financés et écoulés par les soins d'organisations partenaires, comme le Mouvement européen ou le Congrès pour la liberté de la culture<sup>68</sup>.

Le 17 novembre 1952, Denis de Rougemont convoquait au CEC son conseil supérieur, afin de dresser le bilan de ses deux premières années d'activités. On retrouvait là les habitués du Centre, et de nouveaux venus, comme l'athlète Paul Martin (qui voulait créer un brevet européen du sportif), Georges Riond, président des Journaux régionaux associés, Jean Moreau, pour la liaison avec la Campagne des jeunes du Mouvement européen. Dans son « Rapport moral », Rougemont inventoria au passif du Centre l'échec de certaines commissions, comme celle des historiens ou du cinéma, mais aussi plus généralement un défaut de rayonnement, de *public relations*, lié à l'insuffisance des appuis dans les administrations publiques. Pourquoi ce manque d'appuis et de moyens ? Selon l'écrivain, la raison en revenait à la nature même de l'activité du Centre, c'est-à-dire à la culture, jugée non sérieuse – contrairement à la politique – par ces mêmes administrations. En dépit de ces difficultés, le directeur du CEC soulignait son rôle initiateur dans de nombreux domaines<sup>69</sup>. Mais plus qu'un inventaire des différentes créations du Centre, c'était aussi et surtout « l'interdépendance » de ces associations que Rougemont souhaitait mettre en relief : car des liens devaient s'établir naturellement entre les festivals de musique et la Campagne des jeunes, entre les « foyers de culture » et les instituts européens, etc., les uns profitant des expériences acquises par les autres, leur offrant des débouchés, des avantages particuliers. Ce système complexe de réseaux et d'échanges de toutes sortes ressemblait au mouvement de diastole

65. DdR, « Présentation », *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>re</sup> année, n° 1, mars 1952, p. 5.

66. BRUGMANS H., *À travers le siècle*, op. cit., p. 318.

67. *Bilan des activités culturelles au service de l'Europe (1949-1964)*, Genève, Centre européen de la culture, 1966, p. 34.

68. Comme par exemple : « *Europe-URSS : la question des échanges culturels* », *Bulletin du CEC*, Genève, IV<sup>e</sup> année, n° 2, décembre 1955 ; « *L'Europe s'inscrit dans les faits* », *Bulletin du CEC*, Genève, V<sup>e</sup> année, n° 1, novembre 1956.

69. DdR, « Rapport moral », *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>re</sup> année, n° 7, novembre 1952, p. 8-9.

et de systole dont Rougemont avait parlé à Montreux en 1947. « Le CEC n'a pas d'autre but, réaffirmait l'écrivain : assurer la respiration culturelle d'une Europe où les frontières sont vite devenues principe d'anarchie<sup>70</sup>. »

L'architecture était séduisante sur le papier, mais tous ces organismes fédérés n'atteignaient pas la masse critique suffisante pour dessiner cette Europe souple et vivante que l'écrivain se proposait de ranimer. La construction européenne suivait son cours, sans que le CEC et ses instituts affiliés pussent lui imprimer leur marque. Au début de l'année 1953, Denis de Rougemont constatait ainsi que « l'Europe est en train de se "faire" sans nous. Si nous ne faisons pas valoir notre idée de l'Europe aujourd'hui, en 1953, l'Europe-fabriquée de demain sera mise en place par les politiciens, et les autres nous diront : pourquoi avez-vous laissé se faire ça ? (On nous croit officine de propagande pour l'esprit européen, et nous ne le sommes même pas.) Comment parler, assez fort, assez juste, et à temps<sup>71</sup> ? »

## Le « Groupe des Vingt » et la Communauté politique européenne

Si le Centre n'était pas assez audible, ce n'était pas seulement en raison d'un manque de moyens, mais aussi parce qu'il avait du mal à attirer vers lui un nombre suffisant d'intellectuels de renom, donnant une autorité, une « voix » à son action. Ce n'était certes pas le but de l'entreprise : on se souvient des réticences de Rougemont quand Madariaga exprima le souhait, à la fin des années 1940, de former une Académie européenne, un petit cénacle de savants et de philosophes triés sur le volet. Rougemont préférait l'action concrète, disait-il, aux discours et travaux sans effets d'une assemblée d'intellectuels, fût-elle prestigieuse. L'écrivain suisse disposait grâce au Centre d'un instrument pour défendre sa propre conception de l'Europe, et l'on peut d'ailleurs supposer qu'au fond il hésitait à s'entourer de trop fortes têtes. Le terrain d'accord entre intellectuels est souvent pénible à trouver, d'autant plus sur des questions aussi vastes et complexes que la culture et la fédération européennes. Mais si cette Académie existait, elle aurait au moins une utilité : fournir une expertise éclairée et écoutée sur la façon dont les politiciens faisaient l'Europe. Il fallait simplement lui attribuer une tâche définie, pensait Rougemont. Le prétexte lui en fut offert quand naquit l'idée d'une Communauté politique européenne, projet porté par les Italiens Spinelli et De Gasperi<sup>72</sup>, et dont la rédaction fut confiée par les ministres de la CECA à une Assemblée *ad hoc* présidée par Paul-Henri Spaak, qui avait

70. *Bulletin du CEC*, op. cit., p. 22-23.

71. DdR, « La voix de l'Europe », début 1953. CEC, II-I-15-c.

72. PREDA D., « De Gasperi, Spinelli et le projet de Communauté politique européenne », G. BOSSUAT et G. SAUNIER (dir.), *Inventer l'Europe : histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Bruxelles, Peter Lang, 2003, p. 341-353.

quitté la présidence de l'Assemblée du Conseil de l'Europe. Contemporain des négociations sur la Communauté européenne de défense, dont il constitue le pendant institutionnel en application de l'article 38 du traité, ce projet avait suscité l'espoir dans les milieux fédéralistes européens : pour la première fois depuis la guerre, une Constitution était en cours d'élaboration, avec quelques chances d'être ratifiée. Rougemont voyait là l'occasion d'établir un vaste débat entre « une vingtaine des meilleurs esprits européens, échangeant leurs idées sur l'Europe, critiquant ce qui se fait, suggérant d'autres solutions, et parlant corporativement avec autorité<sup>73</sup> ». Telle fut l'origine du « Groupe des Vingt », qui comprenait des politologues, des économistes, des juristes recrutés principalement dans les cercles du Mouvement européen, de l'Union européenne des fédéralistes et du Congrès pour la liberté de la culture : André Philip, Bertrand de Jouvenel, Salvador de Madariaga, Henri Brugmans, André Voisin, Georges Vedel, Eugen Kogon, Ernst Friedländer, Grégoire Gafenco, Raymond Aron entre autres. En janvier 1953, Rougemont et Dadelsen s'étaient rendus à Strasbourg, où ils s'entretinrent avec le juriste belge Fernand Dehousse<sup>74</sup>. Les hommes se connaissaient bien : membre de l'UEF, Dehousse avait participé à la conférence de Lausanne en 1949. C'était une personnalité de premier plan, à qui fut confié le rôle de rapporteur de la sous-commission dédiée aux problèmes institutionnels de l'Assemblée *ad hoc*. Fort de cette liaison avec l'un des acteurs clés du dossier, Rougemont prit rapidement connaissance du texte, organisa début 1953 plusieurs réunions du Groupe des Vingt et publia ses discussions dans le *Courrier fédéral*, supplément au *Bulletin du Centre européen de la culture* se référant aux *Federalist Papers* des constitutionnalistes américains. En avril, le *Courrier fédéral* fit la publicité du projet de statut adopté en mars, et au nom du Groupe, Denis de Rougemont adressa en juillet 1953 une « Lettre aux Six », demandant aux ministres de la Communauté de l'accepter « comme base de vos travaux prochains<sup>75</sup> ». Bien qu'il fut accusé de « partialité » en raison de son parti pris généralement favorable<sup>76</sup>, le groupe exprima dans les sept numéros du *Courrier fédéral*, qu'il fit paraître entre avril 1953 et mai 1954, une position nuancée, laissant la parole aux critiques, proposant des amendements. On connaît le destin de la Communauté politique européenne, noyée au fil du temps dans les polémiques autour du réarmement allemand soulevées par la CED, puis enterrée quand le Parlement français rejeta le traité en août 1954, nous y reviendrons. Aussi riches fussent-elles, les joutes intellectuelles du Groupe des Vingt n'eurent qu'un impact limité sur les ministres

73. DdR, « La voix de l'Europe », début 1953. CEC, II-I-15-c.

74. *Voyage de M. de Rougemont à Paris et Strasbourg du 7 au 12 janvier 1952*. CEC, *Journal*.

75. DdR, « Situation de l'Europe en août 1953 », *Courrier fédéral*, Genève, n°s 4-5, juin-juillet 1953, p. 1-6.

76. *Lettre de Michel Debré à Denis de Rougemont*, 7 avril 1953. BPUN, « Correspondance générale ».

et sur l'opinion publique. Le groupe mit fin à ses activités, n'ayant plus de raison de se réunir.

Après le rejet de la CED et de la Communauté politique européenne, Rougemont jugeait plus que jamais nécessaire de lancer « une campagne puissante d'information et de propagande européenne<sup>77</sup> ». Or, pour la mener à bien, ce n'était pas d'un petit cénacle d'intellectuels que l'écrivain avait besoin, mais de moyens et d'argent, lesquels faisaient toujours cruellement défaut. Il fallait par conséquent s'attirer les faveurs d'une autre élite – celles des hommes d'affaires, des banquiers, des industriels – et l'engager personnellement dans les activités du CEC. C'est dans cette optique que Rougemont avait réuni depuis quelques temps un Club européen de la culture, grâce auquel il allait développer un nouveau projet, celui d'une fondation dont l'objectif était de sortir le Centre de la disette qui l'avait jusque-là maintenu dans une certaine indifférence. Telle fut l'origine de la Fondation européenne de la culture, que nous analyserons dans un prochain chapitre.

---

77. Lettre de Denis de Rougemont à André Voisin, 4 septembre 1954. CEC, II-O-21-a.



## *Chapitre XI*

### **Trois « initiatives » du CEC : le CERN, l'AIEE et l'AEFM**

Il n'est pas question de retracer ici l'histoire détaillée de toutes les associations ou institutions créées au début des années 1950 sous l'impulsion du Centre européen de la culture : une telle entreprise fournirait la matière d'une thèse à part entière. Nous nous en tiendrons à quelques réalisations seulement, analysées à chaque fois sous un angle particulier. L'objectif est notamment de montrer l'impact de la guerre froide sur ces projets de coopération scientifique et culturelle, mais aussi l'originalité du CEC comme organisme autonome d'initiative et de coordination, ainsi que les tensions inhérentes à la constitution de ce projet ambitieux d'union fédérale des acteurs culturels.

#### **Le CEC et la préhistoire du CERN**

Le rôle du Centre européen de la culture dans la préhistoire du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN), que Denis de Rougemont fit valoir à de nombreuses reprises<sup>1</sup>, a été reconnu tant par les historiens<sup>2</sup> que par les pionniers<sup>3</sup> et dirigeants<sup>4</sup> de l'institution. Cela dit, l'implication du Centre couvre une période très courte d'un an, de décembre 1949 à décembre 1950, à l'issue de laquelle le dossier lui échappa totalement au profit de l'Unesco et des gouvernements d'Europe occidentale. À cet égard, la constance avec laquelle Rougemont s'est posé en « père » de l'institution ne peut manquer de susciter l'interrogation. La pluralité des acteurs comme les modifications apportées au projet initialement élaboré au CEC rendent nécessaire de faire la part entre histoire et légende<sup>5</sup>.

1. Voir les différents *Bulletins du CEC*, tout particulièrement : « Deux initiatives du CEC : Documents sur l'origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture », *op. cit.*, p. 3-42.
2. PESTRE D. *et al.*, *History of CERN*, volume I, Amsterdam, North-Holland, 1987.
3. AUGER P., « La création du CERN », *Denis de Rougemont, l'écrivain, l'Européen*, *op. cit.*, p. 125-127.  
ROSE F. de, « The early days of CERN », *CERN Courier*, Bristol, octobre 2004.
4. Voir le témoignage d'Herwig Schopper (directeur général de 1981 à 1988) sur le site web du CERN, et le discours de Robert Aymar (directeur général de 2004 à 2008) à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution : *FAO*, Genève, n° 64, 9 juin 2004, p. 1.
5. GRINEVALD J., GSPONER A., HANOUZ L., LEHMANN P., *La Quadrature du CERN*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1984, p. 38.

Dans le cadre de la préparation de la Conférence européenne de la culture à Lausanne, Denis de Rougemont avait pris contact avec Raoul Dautry – déjà engagé dans le congrès de La Haye en tant que dirigeant du Conseil français pour l'Europe unie – afin de l'entretenir des moyens d'instaurer une coopération scientifique à l'échelon européen. Dautry était alors administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, institué en octobre 1945 par le gouvernement provisoire du général de Gaulle. Ingénieur de formation, ancien ministre, il était concerné au premier chef par les préoccupations de Rougemont dans le domaine de la physique nucléaire : au niveau national, les moyens financiers manquaient cruellement, le CEA rencontrant selon lui les plus grandes difficultés à cette époque. Par ailleurs, en termes de rapport de force scientifique, le retard des pays européens était important, tant vis-à-vis des États-Unis que de l'Angleterre<sup>6</sup>. Le 17 octobre 1949, l'écrivain suisse demanda à Dautry s'il jugeait « intéressant et utile d'obtenir à Lausanne un rapport sur l'état des recherches atomiques en Europe, pour autant qu'elles ne soient pas consacrées uniquement à des buts militaires. Je me rends bien compte qu'il s'agit là d'un sujet extrêmement délicat, mais [...] je pense que l'opinion publique attend du congrès culturel qu'il n'évite pas systématiquement les sujets brûlants<sup>7</sup> ». Dautry accepta la proposition, qui rejoignait les vœux de hauts responsables d'autres pays également conviés par Rougemont à la conférence, comme Gustavo Colonnetti, président du Conseil national de la recherche italien, ou encore le Belge Jean Willems, directeur du Fonds national de la recherche scientifique. Outre leur intérêt direct à s'occuper de la question, ces hommes étaient comme Dautry favorables à l'unité européenne et liés au Mouvement européen<sup>8</sup>. C'est ainsi qu'une quinzaine de scientifiques et d'administrateurs ou responsables d'instituts se rendit à Lausanne au début du mois de décembre 1949, comprenant notamment, outre Dautry, Colonnetti et Willems, le prix Nobel de physique Max von Laue, l'assistant de Louis de Broglie André George, le professeur de mathématiques Paul Montel, ou encore le chimiste italien Mario Rollier et le physicien Bruno Ferretti.

Dans son *Rapport général* présenté à l'ouverture de la conférence, Rougemont, après avoir souligné que les nations faisaient peser sur les recherches en physique nucléaire un contrôle qui tendait « à subordonner entièrement le savant à des exigences politiques et militaires », en appelait à « européaniser » les travaux en ce domaine, à développer la coopération plutôt que les « relations surveillées<sup>9</sup> » entre États. Le moment marquant

6. PESTRE D., « L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) : un succès politique et scientifique », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 4, octobre 1984, p. 65-67.

7. Lettre de Denis de Rougemont à Raoul Dautry, 17 octobre 1949. CEC, II-I-8-b.

8. PESTRE D. et al., *op. cit.*, p. 68.

9. DdR, *Rapport général de la conférence de Lausanne*, décembre 1949. AHUE, ME-531.

de la conférence fut la lecture par Raoul Dautry, le 9 décembre, d'un message du Duc de Broglie. Sans faire explicitement allusion à la physique nucléaire, Louis de Broglie souhaitait, au moment où l'Europe cherchait à s'unir, que soit créé un laboratoire « où il serait possible de travailler scientifiquement, en dehors et au-dessus du cadre des différentes nations participantes<sup>10</sup> ». Le lendemain, Dautry proposa de mettre à l'examen de la commission des institutions la création d'instituts européens spécialisés à la fois dans l'astrophysique et dans la physique atomique, l'infiniment grand et l'infiniment petit. « Ce que chaque nation européenne est incapable de faire, soulignait Dautry, l'Europe unie peut le faire<sup>11</sup>. » Suite à son intervention, la délégation scientifique se réunit, dans des conditions épiques décrites plus tard par Denis de Rougemont :

« J'avais soutenu une très vive discussion avec les dirigeants du Mouvement européen, qui patronnait la conférence. L'un d'eux, radicalement hostile à toute discussion publique des problèmes nucléaires, en vint à me dire : *Vous voulez donc livrer tous nos secrets atomiques aux Russes?* Parler de recherches atomiques, en ce temps-là, évoquait immédiatement la possibilité de faire sauter la Terre, ou au moins la préparation d'une Troisième Guerre mondiale, les grandes manœuvres de l'espionnage et des secrets d'État... Et de fait, des journalistes qui avaient entendu la lecture du message de Louis de Broglie et le discours de Raoul Dautry harcelaient les membres de la commission scientifique et devenaient une telle nuisance que je me vis obligé, le deuxième jour, d'enfermer nos quinze savants dans une salle du Tribunal fédéral où se tenait la conférence, et s'ils voulaient sortir, il leur fallait téléphoner au secrétariat<sup>12</sup>. »

À l'issue de cette mise en quarantaine, la commission adopta à l'unanimité une résolution qui recommandait « la création d'instituts européens spécialisés en liaison étroite avec les organismes nationaux correspondants et avec ceux de l'Unesco ». En outre, elle proposait « de mettre d'urgence à l'étude la création d'un Institut de science nucléaire orientée vers les applications à la vie courante<sup>13</sup> ».

La résolution de Lausanne a son importance, mais il est toutefois difficile de soutenir que c'est à travers elle que « fut, pour la première fois, posé sur le plan européen le problème de la coopération en matière de recherche nucléaire<sup>14</sup> », car d'autres projets avaient été notamment formulés dès le mois de novembre à Amsterdam et à Paris : l'un par une équipe de scientifiques de Belgique, Suisse, Suède, Danemark et Pays-Bas, qui en appelait à la mise en service d'un accélérateur de particules de type cyclotron ; l'autre par

10. *Message du Duc de Broglie à Lausanne*, 9 décembre 1949. CEC, I-C-7-f.

11. *Discours de Raoul Dautry à Lausanne*, 10 décembre 1949. CEC, I-C-7-e.

12. « *Deux initiatives du CEC...* », op. cit., p. 13.

13. *Résolutions de la commission des institutions*, 11 décembre 1949. CEC, I-C-7-a.

14. « *Deux initiatives du CEC...* », op. cit., p. 5. Nous soulignons.

le physicien Lew Kowarski, directeur de recherche au CEA – à qui Dautry avait du reste fait part de l'initiative lausannoise – lequel avait soumis un rapport écrit détaillé concernant un centre européen de physique atomique, comprenant notamment la création d'un réacteur. Tous ces projets avaient ceci en commun qu'ils impliquaient la contribution de plusieurs nations. Ce qui fait en revanche l'originalité de Lausanne, ce fut le profil des membres de la commission scientifique, qui comptait peu de physiciens en exercice mais avant tout des responsables et administrateurs de haut niveau, donc potentiellement capables de trouver des fonds, et la volonté de lier le projet d'institut au renforcement de l'unité européenne, dimension politique qui n'apparaît pas aussi nettement dans les autres projets<sup>15</sup>.

L'idée une fois lancée et connue de l'opinion publique, il fallait l'affiner et étudier les moyens pratiques de sa réalisation. Souhaitant exploiter rapidement les résultats de Lausanne, Rougemont multiplia les échanges dès le mois de mars 1950 avec Dautry, Willems, Colonnetti, George, lesquels établirent une liste de scientifiques et d'administrateurs en vue de réunir une commission élargie en juin, dans le but de présenter aux gouvernements et au Conseil de l'Europe un projet détaillé. Parmi les noms évoqués, on trouve des membres de la communauté scientifique de réputation internationale comme le Hollandais Hendrick Kramers et le Suisse Paul Scherrer, ou encore Sir John Cockcroft, directeur de l'Atomic Energy Research Establishment. La réunion dut cependant être reportée<sup>16</sup>, car il fallait compter avec une autre initiative similaire organisée le 7 juin à Florence par l'Unesco, qui allait soumettre aux gouvernements un projet de résolution présenté au nom de la délégation américaine par le prix Nobel de physique Isidor Rabi, encourageant « la formation et l'organisation de centres régionaux de recherches et de laboratoires, en vue d'accroître et de rendre plus efficace la collaboration internationale des savants dans des domaines où l'effort d'une seule nation ne saurait suffire<sup>17</sup> ». Le physicien Pierre Auger, alors directeur du département des sciences naturelles et exactes de l'Unesco, fut chargé d'organiser en Europe occidentale la création de l'un de ces centres et de prendre contact avec les personnalités compétentes. À ce stade, le projet de Florence n'était pas plus précis que celui de Lausanne. Mais il donnait un signal fort quant au soutien des États-Unis à ce type d'initiative, soutien jusque-là hypothétique tant que demeurait à la tête du CEA le physicien et prix Nobel Frédéric Joliot-Curie, qui n'avait jamais caché son admiration pour l'Union soviétique et présidait le Mouvement des partisans de la paix. Or ce verrou fut levé quand ce dernier, travaillant en binôme avec Dautry, fut écarté de l'institution en avril 1950<sup>18</sup>.

15. PESTRE D. *et al.*, *op. cit.*, p. 74-75.

16. *Lettre de Denis de Rougemont à Gustavo Colonnetti*, 16 mai 1950. CEC, II-O-14-a.

17. « *Deux initiatives du CEC... »*, *op. cit.*, p. 16.

18. KRIGE J., « *The Place of CERN in US Science and Foreign Policy* », *American Hegemony and the Postwar Reconstruction of Science in Europe*, Cambridge, The MIT Press, 2006, p. 61.

C'est grâce à la conjonction de ces deux initiatives, celle du CEC à Lausanne en décembre 1949 et celle de l'Unesco à Florence en juin 1950, et aux échanges entre les représentants des deux organismes, Dautry et Auger – lesquels se connaissaient bien puisqu'Auger avait lui-même participé à la fondation du CEA –, qu'allait se tenir une réunion importante en décembre 1950, au siège du CEC nouvellement créé. Nommé le 7 octobre vice-président du conseil de direction du Centre, Dautry rendit en effet visite à Pierre Auger quelques jours plus tard, alors que celui-ci achevait la phase consultative de sa mission. Les deux hommes convinrent d'arranger un meeting à Genève dans les semaines suivantes. Auger, explique un historien du CERN, n'était pas obligé de répondre à l'invitation de son collègue : en toute logique, il aurait dû utiliser le canal officiel de l'Unesco, ses États membres et les scientifiques désignés par eux, pour élaborer son document de synthèse. Or il choisit de coopérer avec le Centre européen de la culture car celui-ci présentait plusieurs avantages par rapport à l'organisation onusienne : son caractère européen avéré, son indépendance politique, l'absence d'une lourde bureaucratie, la possibilité qu'il offrait d'un lieu de rencontre entre des hommes libérés de tout lien gouvernemental et, enfin, la perspective grâce aux réseaux du Centre d'obtenir un soutien financier permettant au groupe scientifique de travailler à temps plein sur le projet<sup>19</sup>. C'est ainsi qu'allait se dérouler à Genève, le 12 décembre 1950, sous la présidence de Rougemont (Dautry, Colonetti, Willems et George notamment ayant annulé leur venue en raison de voyages ou de problèmes de santé), la réunion de huit jeunes physiciens et responsables d'institutions nationales et internationales : Pierre Auger, Julien Verhaeghe et Paul Capron, président et vice-président de la commission scientifique de l'Institut interuniversitaire de physique nucléaire belge, Hendrick Kramers, Pierre Preiswerk, collaborateur de Paul Scherrer, Mario Rollier, Bruno Ferretti et le Norvégien Gunnar Randers, de l'Institutt for Atomenergi. Notons que l'Angleterre n'était pas représentée, malgré les contacts pris avec Sir John Cockcroft, Auger ayant compris, lors de cette phase préliminaire, que les Anglais doutaient de la faisabilité du projet et ne seraient susceptibles d'y participer que « pour la forme », c'est-à-dire sans y contribuer financièrement. À l'issue des débats fut décidée la création d'un laboratoire doté d'un accélérateur de particules de type cosmotron, d'une puissance supérieure aux instruments en construction à Brookhaven et Berkeley aux États-Unis, alors leader dans ce domaine. On proposa en outre la zone entourant la ville de Genève comme premier lieu d'établissement du laboratoire, un calendrier d'exécution du projet, un plan de financement, etc.<sup>20</sup>. La réunion au CEC fut une étape décisive, qui marqua les mémoires. Citons ici le témoignage d'Auger, qui souligne l'importance de cette journée, d'autant que

19. PESTRE D. *et al.*, *op. cit.*, p. 102-104.

20. *Résolution de la commission scientifique du CEC à Genève*, 12 décembre 1950. CE, dossier 2921.

le meeting de Genève avait permis d'amorcer la pompe : « Je ne disposais d'aucune ressource budgétaire après Florence ; après la réunion de Genève je reçus 3 millions de francs de la France et 50 000 francs belges. C'était assez pour faire fonctionner les groupes de travail nécessaires jusqu'à la conférence constitutive<sup>21</sup>. » Les résultats de la réunion furent en effet immédiatement transmis à Dautry, Colonnetti, Willems qui se chargèrent de lever les premiers fonds dans leurs pays respectifs<sup>22</sup>.

La réunion du 12 décembre 1950 marqua par ailleurs un tournant dans le processus de négociations. À ce stade en effet, la voie diplomatique – portée parallèlement tout au long de l'année 1950 par le Français François de Rose notamment, qui avait fait sienne l'idée de Kowarski d'un super-CEA doté d'un réacteur – était court-circuitée au profit d'un groupe transnational de physiciens qui venaient de définir un projet détaillé, tant sur le plan scientifique, organisationnel que financier. De ce point de vue, le CEC remplissait parfaitement la mission qu'il s'était fixé et prouvait son utilité comme lieu de rencontre informel. Cependant, le dossier lui échappa rapidement après décembre, malgré la volonté de Denis de Rougemont de poursuivre la collaboration. Selon ses vœux et ceux de Raoul Dautry, un bureau d'études devait en effet se constituer à Paris, patronné par le CEC en vertu d'une convention passée avec l'Unesco. Mais l'Unesco – qui semblait voir dans cette initiative « une concurrence qui la gêne<sup>23</sup> » – refusait de la signer tant que le Centre n'avait pas acquis le statut d'organisme officiel, en d'autres termes la reconnaissance du Conseil de l'Europe et de son comité des experts culturels, avec lequel elle-même avait du reste passé une autre convention lui laissant le champ libre pour récupérer les sommes allouées au bureau d'études. Or nous avons vu dans le chapitre précédent les difficultés dans lesquelles Rougemont se débattait au même moment pour obtenir le patronage du Comité des ministres. Pour rassurer les Britanniques, qui s'étonnaient que le CEC puisse « mandater » Auger afin de poursuivre l'entreprise – ainsi que Rougemont l'affirmait dans un communiqué de presse diffusé après la réunion de décembre –, le secrétariat général du Conseil de l'Europe leur répondit que la reconnaissance du Centre était toujours suspendue à la décision du Comité des ministres<sup>24</sup>. On comprend ainsi mieux pourquoi Denis de Rougemont était si désireux de s'entendre avec le comité des experts culturels. Suite à une entrevue avec Louis Joxe, il savait qu'une telle entente « permettrait la reconnaissance du Comité des ministres, après quoi il sera possible de passer une convention avec le Conseil de l'Europe. Ceci fait, la convention des experts culturels avec l'Unesco pourrait être étendue

21. « *Deux initiatives du CEC...* », *op. cit.*, p. 33.

22. PESTRE D. et al., *op. cit.*, p. 124-126.

23. Entretien avec Raoul Dautry de Raymond Silva, lors de son voyage à Paris du 28 mars au 3 avril 1951. CEC, *Journal*.

24. PESTRE D. et al., *op. cit.*, p. 114.

automatiquement au CEC<sup>25</sup> ». Mais il n'en fut rien, le CEC conservant finalement son caractère autonome et privé.

Ajoutons que Dautry décéda quelques mois plus tard, le 21 août 1951, faisant perdre au Centre son appui le plus précieux. Le Centre était avant tout un lieu de rencontre, rappelons-le, et il prouva son utilité sur ce point. Mais l'un des facteurs qui avaient amené Auger à collaborer, à savoir trouver des fonds *via* les réseaux que le CEC avait noués, ne jouait plus désormais. D'une manière générale, l'institution créée par Rougemont n'était pas le bon interlocuteur à cet égard, ayant, comme on sait, à peine de quoi assurer sa propre survie. Le fait était connu dans les milieux gouvernementaux, notamment en France, où l'on craignait que le Centre, s'il patronnait l'entreprise naissante, fût incapable de garantir le remboursement éventuel des sommes allouées<sup>26</sup>. Après une première avance, Auger reçut de l'Unesco des fonds plus importants : dès lors, il ne manifesta plus la volonté de collaborer avec le CEC<sup>27</sup>. « Mis sur les rails » si l'on peut dire, soutenu par la France, l'Italie, la Belgique, et avalisé par les États-Unis, le projet reprenait dès lors le circuit intergouvernemental. Fin 1951, tout en se déclarant satisfait de l'action menée, Rougemont déplora que la direction générale de l'Unesco ne fit pas mention du plan primitif élaboré au Centre, ni dans ses procès-verbaux ni dans ses communiqués de presse<sup>28</sup>. L'écrivain savait au fond qu'il ne pourrait tirer de son initiative qu'un bénéfice moral, mais il y tenait et souhaitait que son rôle soit « équitablement reconnu<sup>29</sup> », à une époque où le CEC luttait pour renforcer sa propre légitimité.

Denis de Rougemont ne suivit dès lors que de loin le dossier du CERN – qui évolua d'ailleurs dès 1951 vers la construction d'un synchrotron et non plus d'un cosmotron, ainsi que le préconisait la résolution de Genève – jusqu'à son inauguration officielle le 29 septembre 1954, sur le territoire de la Suisse, qui voyait là « un moyen de participer à un projet commun avec les pays engagés dans la construction européenne, sans devoir en assumer la portée politique<sup>30</sup> ». Cette « portée politique » n'échappa pas, néanmoins, aux communistes français, lesquels firent campagne vigoureusement contre le CERN, car la « saignée » que représentait selon eux cette institution conçue « par le Mouvement européen » ne pouvait que contrarier les « intérêts français ». Il en allait de l'avenir de la science française, et

25. *Entretien avec Louis Joxe de Denis de Rougemont, lors de son voyage à Paris du 16 au 20 janvier 1951.*  
CEC, *Journal. Lettre de Denis de Rougemont à Louis Joxe*, 7 mars 1951. CEC, II-O-15-a.

26. *Entretien avec Pierre Auger de Denis de Rougemont, lors de son voyage à Paris du 16 au 20 janvier 1951.*  
CEC, *Journal*.

27. *Lettre de Denis de Rougemont à Mario Rollier*, 22 novembre 1951. CEC, II-O-16-a.

28. *Lettre de Denis de Rougemont à Jaime Torres Bodet*, 19 décembre 1951. CEC, II-O-16-a.

29. *Lettre de Denis de Rougemont à Pierre Auger*, 26 juin 1951. CEC, II-O-15-b.

30. STRASSER B. J., JOYE F., « Latome, l'espace et les molécules : la coopération scientifique internationale comme nouvel outil de la diplomatie helvétique (1951-1969) », *Relations internationales*, Paris, n° 121, 2005, p. 65.

du respect la « souveraineté nationale<sup>31</sup> », thème qui fleurissait au même moment dans les rangs de l'Assemblée nationale, en plein débat sur la ratification de la Communauté européenne de défense.

## L'Association des instituts d'études européennes

Alors que la commission scientifique n'avait plus de raison d'être, une autre commission poursuivait ses travaux sous l'égide du CEC, rassemblant les responsables d'un certain nombre d'instituts favorables à l'union de l'Europe. Une première réunion avait déjà eu lieu le 13 juin 1949 à Genève, alors que le bureau d'études pour un Centre européen de la culture n'existaient que depuis quelques mois. Sous la présidence de Salvador de Madariaga, elle groupait les représentants d'organismes comme le Collège d'Autriche et le Collège d'Europe, en voie de formation à Bruges, aux caractéristiques et objectifs à certains égards convergents : forum de discussion, formation d'une élite européenne, enseignants ou conférenciers recrutés dans toute l'Europe... Sans préciser davantage ses vues, Rougemont lança à l'époque l'idée d'une association permettant de coordonner leurs efforts<sup>32</sup>.

Après d'autres réunions préliminaires tenues à Genève le 8 octobre 1950, à Strasbourg le 19 novembre 1950, à Francfort les 2 et 3 mars 1951, six instituts signèrent au Collège d'Europe, le 10 juin 1951, le *Protocole de Bruges*, qui prenait acte de la création de l'Association des instituts d'études européennes. L'AIEE groupait à sa naissance le Centre européen universitaire de Nancy (Jean Capelle), Europa-Archiv à Francfort (Wilhelm Cornides), le Secrétariat catholique pour les problèmes européens à Strasbourg (Jean-Joseph Baumgartner), la Deutsche Hochschule für Politik à Berlin (Carl-Dietrich von Trotha), l'Institut international de Tours (P. Dubois-Richard), le Collège d'Autriche à Vienne et Alpbach (Otto Molden) et le Collège d'Europe à Bruges (Henri Brugmans). Dans le *Protocole de Bruges* rédigé par Denis de Rougemont, l'écrivain soulignait la multiplication d'instituts et d'associations qui se donnaient pour but de promouvoir l'idée européenne, soit par la propagande, soit par des études scientifiques, soit par la formation d'une élite de jeunes gens entraînés « à penser l'Europe comme un tout ». Il apparaissait donc nécessaire de faire se rencontrer ces « foyers européens », afin qu'ils s'informent mutuellement, qu'ils se répartissent les recherches, qu'ils mettent en commun leur documentation et mènent des actions conjointes auprès des pouvoirs publics et sur l'opinion. On éviterait ainsi « les doubles emplois, la concurrence involontaire et la dispersion des énergies<sup>33</sup> ». À Bruges, on discuta de la question de l'université

31. Intervention à l'Assemblée nationale de Georges Cogniot, au nom du parti communiste, 6 juillet 1954.

Cité dans « Deux initiatives du CEC... », op. cit., p. 41.

32. Procès-verbal de la réunion des directeurs d'instituts, 13 juin 1949. AHUE, WL-20.

33. DdR, *Le Protocole de Bruges*, 10 juin 1951. CEC, II-I-33-a.

europeenne, sur laquelle nous reviendrons, mais aussi de l'équivalence des diplômes, comme de la manière de faciliter les recherches sur l'union de l'Europe, ainsi que des moyens de concrétiser la volonté de coopération des instituts<sup>34</sup>. Dans tous ces domaines, l'échange des expériences, des points de vue, la mise en commun des ressources pouvait s'avérer riche et utile.

Plusieurs remarques s'imposent ici : ce qui soude essentiellement cette « première vague d'instituts », c'est la volonté commune de construire l'Europe. L'association est née sur la base d'une démarche militante, la qualité, la nature et la fonction des différents membres étant par ailleurs extrêmement variables. Quoi de commun, en effet, entre un centre de documentation comme Europa Archiv à Francfort<sup>35</sup> et un organe de propagande comme le Secrétariat catholique pour les problèmes européens à Strasbourg<sup>36</sup>; ou entre un institut de formation et d'études post-universitaires comme le Collège de Bruges<sup>37</sup> et les rencontres d'Alpbach organisées par le Collège d'Autriche<sup>38</sup>. Cette diversité des acteurs, qui découle de la philosophie globale de Denis de Rougemont, dans sa volonté de décloisonnement et de coopération à tous les niveaux, contribuait néanmoins à brouiller quelque peu l'identité institutionnelle de l'association. Le reproche fut fréquent d'une certaine « confusion » à cet égard, se souvient le professeur Dusan Sidjanski, secrétaire général de l'association à partir de 1957, de sorte qu'il fut décidé de former différents sous-groupes, l'un rassemblant « les instituts d'enseignement et de recherche universitaires, et puis les autres, plus ou moins douteux parfois, sans grand prestige<sup>39</sup> ». Par ailleurs, si l'association manifestait une certaine attractivité en s'élargissant rapidement à d'autres membres<sup>40</sup>, et en acquérant en octobre 1955 un rôle consultatif auprès du Conseil de l'Europe<sup>41</sup>, elle ne réussit à travailler efficacement qu'à partir de 1957<sup>42</sup>, quand furent modifiés ses statuts, lesquels avaient suscité de vives discussions en 1951-1952. Le *Protocole de Bruges* avait en effet tracé les grandes lignes d'action, mais il n'avait pas réglé précisément la question des relations avec le Centre

34. *Compte rendu de la séance de la commission des instituts européens du CEC à Bruges*, 10 juin 1951. CEC, II-I-33-a.

35. ALEXANDRE Ph., « Europa-Archiv. Une petite encyclopédie critique au service de l'intégration européenne (1946-1955) », M. GRUNEWALD (dir.), *Le Discours européen dans les revues allemandes (1945-1955)*, Berne, Peter Lang, 2001, p. 389-424.

36. CHENAUX Ph., *Une Europe vaticane?*, op. cit., p. 99-104.

37. VERMEULEN C., *Le Collège d'Europe à l'ère des pionniers*, Bruxelles, Peter Lang, 2000.

38. PLATTNER I., « Kultur und Kulturpolitik », H. DACHS et al., *Geschichte der österreichischen Bundesländer seit 1945*, Wien, Böhlau Verlag, 2004, p. 256-259.

39. *Entretien de l'auteur avec Dusan Sidjanski*, 21 août 2008.

40. On comptait ainsi 19 membres en 1957, en provenance de sept pays : 6 en Allemagne, 4 en France, 3 en Italie, 2 en Espagne, 2 en Suisse, 1 en Autriche et 1 en Belgique : « Annuaire de l'AIEE (1957) », *Bulletin du CEC*, Genève, V<sup>e</sup> année, n° 5, octobre 1957.

41. *Compte rendu de la réunion de l'AIEE*, 10 décembre 1955. CEC, II-I-16-a.

42. Jusque-là, le seul travail émanant des activités de l'AIEE et aboutissant à un résultat concret fut la publication d'un inventaire des principales études sur l'Europe : « *Bibliographie européenne* », *Bulletin du CEC*, Genève, III<sup>e</sup> année, n° 5, août-septembre 1954.

européen de la culture. Le point de friction concerna le degré d'autonomie de l'association vis-à-vis du Centre. Il importe de dégager les termes de ce débat, car certains des arguments soulevés constituaient une remise en cause directe de l'ambition de Denis de Rougemont, lequel concevait le CEC comme le cœur d'une architecture fédérale globale de la culture.

Lorsque le *Protocole de Bruges* fut signé, les responsables des instituts membres avaient convenu qu'ils assureraient la présidence de l'association par rotation. Le premier président fut Jean Capelle, une personnalité importante dans le monde français de l'enseignement supérieur, fondateur en 1963 des collèges, qui remplacèrent le premier cycle du lycée<sup>43</sup>. Or Capelle manifesta très tôt des velléités d'indépendance vis-à-vis du Centre. Une fois nommé, il décida, sans consulter les autres, de s'adresser directement au Conseil de l'Europe, pour lui demander au nom de l'AIEE reconnaissance et appui financier<sup>44</sup>. Il envoya par ailleurs à Rougemont une lettre où il lui indiquait que « le Centre a eu le mérite de favoriser une réunion ; je crois qu'il est dans son rôle d'accepter l'abnégation, de laisser l'association se développer d'elle-même<sup>45</sup> ». Rougemont vécut cette initiative comme une trahison et commença à organiser la riposte. Alors que la réunion suivante de l'AIEE devait se dérouler en mars à Nancy, c'est-à-dire dans le fief de Capelle, l'écrivain, qui craignait que cette situation ne débouchât sur un satisfecit du président, tenta de convoquer en urgence une réunion en janvier pour reprendre la main sur le dossier, mais sans succès<sup>46</sup>. Lors du conseil de direction du CEC des 7 et 8 février 1952, il s'assura néanmoins du soutien d'Henri Brugmans et de Jean Drapier – respectivement recteur et administrateur du Collège de Bruges, et en tant que tels membres de l'AIEE – et rédigea avec eux un projet de protocole additionnel à celui de Bruges, établissant le lien organique entre le Centre et l'association, projet à soumettre aux instituts lors de la rencontre de Nancy, dont l'un des buts était d'élaborer les statuts<sup>47</sup>. La réunion de Nancy, les 3 et 4 mars, avait donc une importance capitale pour le devenir de l'association. De fait, l'ambiance fut tendue dès l'ouverture de la séance. Jean Capelle se plaignit tout d'abord que le protocole additionnel ait été rédigé à Genève sans qu'il en fût informé, ce qui aurait été la moindre des choses étant donné sa fonction de président. Passant à la discussion des statuts, il souleva rapidement le problème de la liaison entre l'association et le CEC, craignant le risque de subordination. Capelle tenait absolument à ce que l'AIEE soit

43. PROST A., « Jean Capelle, père fondateur des collèges », *Le Monde de l'éducation*, Paris, février 2006, p. 73-74.

44. *Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga*, 21 décembre 1951. CEC, II-O-16-a.

45. Propos cité par Denis de Rougemont dans une lettre à Henri Brugmans, 22 décembre 1951. CEC, II-O-16-a.

46. DdR, *Cahier noir*, fin décembre 1951. BPUN, « CEC ».

47. *Projet pour le protocole additionnel de Nancy*, 2 mars 1952. CEC, II-I-33-a. – DdR, *Cahier noir*, février 1952. BPUN, « CEC ».

« indépendante de toute orientation » et « libre de définir sa politique générale ». Ce n'était pas un procès de personne, car Rougemont avait toute sa confiance, affirmait-il, mais il ne voyait que des inconvénients à établir un lien organique, qui n'ajouterait par ailleurs aucun prestige au Centre<sup>48</sup>. Rougemont répondit que c'était un problème de fond qui était en jeu, non le prestige : « Le Centre européen est l'ensemble formé de différentes activités qui tendent à l'unité de l'Europe. Si chaque activité se sépare de lui, il n'a plus de raison d'être. » Jean Drapier confirma ce point de vue, insistant pour que l'association agisse de concert avec le CEC, qu'il concevait comme une sorte de gouvernement fédéral, et l'AIEE comme l'une de ses autorités spécialisées. Il rappela le rôle original du Centre, qui était de coordonner les activités culturelles qu'il avait suscitées :

« Ce Centre désire – c'est légitime – qu'ayant créé ces institutions dans l'objectif qui était le sien depuis le début, celles-ci ne revendiquent pas une autonomie farouche, avec un esprit de sécession à l'égard des autres organisations qui ont été créées de la même façon. Je ne pourrais pas concevoir que l'AIEE dise : "Je ne veux rien de commun avec l'Association des festivals, ni avec aucun autre organisme du même genre, dépendant du Centre européen." Notre association n'est pas sous tutelle, mais elle est un élément d'un ensemble solidaire. »

Dans l'argumentaire avancé par Drapier et Rougemont, cette solidarité ne signifiait aucunement une ingérence du secrétariat de l'association assuré par le CEC. Toujours est-il que, pour rassurer les réticents, on précisa dans les statuts, rédigés à Tours lors de la réunion suivante le 28 juin 1952, que « les moyens de l'AIEE ne devront en aucun cas porter atteinte à la liberté laissée à chacun de ses membres d'organiser son travail et de définir ses rapports extérieurs » (article 3). Par ailleurs, l'article 5 précisait que l'AIEE comprenait les membres adhérents, les membres associés et le CEC, ce qui plaçait ce dernier sur un pied d'égalité, non comme l'organisation faîtière. Enfin, le rôle du secrétariat dans la politique de l'association fut strictement limité, au profit du président<sup>49</sup>. Il faut croire que ce compromis ne satisfaisait pas complètement Capelle, car il se plaignit quelques mois plus tard de constater que les circulaires de l'association continuaient à être publiées avec l'en-tête du CEC, ce qui pouvait être « interprété à la longue comme traduisant une intention<sup>50</sup> ». Mais la présidence était désormais assurée par Henri Brugmans, qui constituait un allié autrement plus sûr du Centre. Il n'en reste pas moins que ces concessions, accordées pour dissiper tout soupçon de dépendance, rendaient le travail compliqué

48. Intervention de Jean Capelle. *Compte rendu sténographique de la réunion de l'AIEE*, 3 mars 1952. CEC, II-I-16-a. Idem pour les autres interventions.

49. *Statuts de l'Association des instituts d'études européennes, annexés au compte rendu de la réunion de l'AIEE à Tours*, 28 juin 1952. CEC, II-I-16-a.

50. Lettre de Jean Capelle au président de l'AIEE, 16 mai 1953. CEC, II-I-33-a.

et affaiblissaient l'AIEE. En accordant les pleins pouvoirs aux présidents successifs, on avait perdu de vue que ceux-ci étaient en général surchargés de travail, et n'avaient que peu de temps pour se consacrer aux problèmes de l'association et assurer un suivi régulier. C'était là le rôle théorique du secrétariat général, mais celui-ci restait paralysé, ne pouvant prendre des initiatives sans attendre le consentement du président. D'autre part, chaque président n'était élu que pour un an, période bien trop courte pour appréhender correctement les problèmes de l'association. Fin 1956, le bilan était mitigé. C'est la raison pour laquelle le directeur du Collège d'Autriche Otto Molden présenta à l'assemblée générale de l'AIEE, le 26 novembre 1956, un projet de modification des statuts, qui accordait davantage de pouvoirs au secrétariat de Genève, et augmentait la période de son mandat, comme celui du président<sup>51</sup>. Ces statuts furent adoptés à l'unanimité en avril 1957<sup>52</sup>, alors que le CEC venait tout juste d'engager un nouveau collaborateur afin d'assurer le secrétariat, Dusan Sidjanski.

Entre autres qualités, Dusan Sidjanski apportait au CEC une connaissance du milieu académique et une expertise dans le domaine des sciences politiques qui jusque-là faisait quelque peu défaut aux collaborateurs du Centre<sup>53</sup>. Avant d'intégrer officiellement l'équipe du CEC le 1<sup>er</sup> mars 1957, comme chef du département de l'information et de la documentation européenne et secrétaire général de l'AIEE, Sidjanski avait déjà collaboré avec Denis de Rougemont à la rédaction d'une petite brochure intitulée *L'Europe s'inscrit dans les faits*, brochure qui obtint un réel succès, diffusée à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires en plusieurs langues. Jeune docteur de l'université de Lausanne ayant consacré sa thèse au fédéralisme, Sidjanski s'était rendu à Genève en mars 1956 pour y rencontrer le directeur du CEC. Les deux hommes s'accordèrent d'emblée sur l'idée que le fédéralisme n'était pas seulement un processus politique, à la manière dont l'analysaient les grands politologues comme Ernst Haas ou Karl W. Deutsch – avec lesquels Sidjanski noua du reste des liens étroits, sur le plan scientifique comme sur le plan personnel, Karl Deutsch ayant soutenu ce dernier lorsqu'il créa en 1969 le département de science politique de l'université de Genève<sup>54</sup>. Tout en reconnaissant les qualités de l'approche « par processus », Dusan Sidjanski estimait néanmoins qu'il y manquait une dimension essentielle permettant de caractériser la spécificité des différents phénomènes d'intégration : « Si vous étudiez le fédéralisme de l'Union soviétique dans

51. *Projets de réformes présentés par Otto Molden à l'AG de l'AIEE*, 26 novembre 1956. CEC, II-I-16-c.

52. *Compte rendu de la 1<sup>re</sup> réunion du comité exécutif provisoire de l'AIEE*, 23 février 1957. CEC, II-I-16-c.

53. On peut notamment mesurer cette expertise ainsi que les réseaux dont Dusan Sidjanski a fait bénéficier le CEC à travers deux publications du Centre : « *Science politique et intégration européenne* », *Bulletin du CEC*, Genève, X<sup>e</sup> année, n° 6, janvier 1965, et « *Méthodes quantitatives et intégration européenne* », *Bulletin du CEC*, Genève, XIII<sup>e</sup> année, n°s 3-4, automne 1970.

54. SIDJANSKI D., « Karl W. Deutsch et son rôle dans le développement de la science politique européenne », *Revue internationale de politique comparée*, Louvain-la-Neuve, n° 4, 2003, p. 523.

cette optique, vous pouvez parfaitement le comparer à l'Amérique : les processus sont les mêmes<sup>55</sup>. » C'est pourquoi l'approche de Rougemont le séduisait, car ce dernier enrichissait la théorie et l'analyse en leur apportant de la « substance », des principes et des valeurs, ainsi qu'une vision de la culture, faite de tensions entre *l'un* et le *divers*.

Grâce à l'activité déployée par Sidjanski, l'AIEE trouva un second souffle à partir de 1957, développant ses travaux dans plusieurs directions. À la publication périodique d'un *Annuaire des instituts européens* faisant état des programmes de cours et de recherche des membres de l'association, s'ajoutaient les assemblées générales, qui constituèrent progressivement les lieux d'accueil de colloques portant sur des sujets variés : formation des cadres européens<sup>56</sup>, régionalisme<sup>57</sup>, coopération transfrontalière<sup>58</sup> entre autres. L'AIEE essayait par ailleurs de faciliter les échanges de professeurs et d'étudiants, le parcours de Sidjanski lui-même incarnant cette volonté d'échange puisqu'il enseigna un peu partout au sein du réseau de l'association, qu'il s'agisse de l'Institut d'études européennes de l'université de la Sarre (Sarrebrück), de l'Institut des hautes études européennes (Strasbourg), du Collège d'Europe (Bruges), ou encore du Collège européen des sciences sociales et économiques (Paris).

C'est une initiative des Communautés européennes qui allait offrir à l'AIEE son galop d'essai. Rappelons que, dans son rapport préconisant une réforme des statuts de l'association, Otto Molden suggérait de modifier les priorités du programme d'action, et notamment de renforcer l'aspect *public relations* auprès des gouvernements et des organisations internationales, ainsi que la capacité de l'association à faire preuve de flexibilité pour prendre position rapidement sur des questions importantes intéressant la vie intellectuelle européenne. L'occasion lui en fut offerte lorsqu'en 1958 les Communautés européennes rendirent publique le projet de création d'une Université européenne<sup>59</sup>. Cette question intéressait particulièrement l'AIEE, qui avait d'ailleurs déjà fait connaître sa position de principe à Bruges en 1951, après que fut mis à l'étude un autre projet semblable au sein de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. L'une des résolutions adoptées par les signataires du *Protocole de Bruges* déclarait ainsi :

« Les représentants des Instituts d'études européennes, réunis à Bruges le 10 juin 1951, constatent les progrès de l'idée européenne dans les milieux universitaires et en attendent la réalisation de l'unité morale effective des

55. *Entretien de l'auteur avec Dusan Sidjanski*, 21 août 2008.

56. « Formation des cadres européens », *Bulletin du CEC*, Genève, X<sup>e</sup> année, n° 3, mars 1964.

57. « L'Europe des régions (II) », *Bulletin du CEC*, Genève, XII<sup>e</sup> année, n° 5-6, hiver 1969-1970.

58. « L'Europe des régions (V) : Les régions transfrontalières de l'Europe », *Bulletin du CEC*, Genève, XV<sup>e</sup> année, n° 1-2, printemps-été 1975.

59. Pour un tableau d'ensemble des projets d'université européenne présentés jusqu'en 1958 : SIDJANSKI D., « Historique de l'idée d'une Université européenne et projets présentés jusqu'ici », « Une université européenne? », *Bulletin du CEC*, Genève, VI<sup>e</sup> année, n° 3, juillet 1958, p. 5-15.

universités de l'Europe. Ils estiment que l'action d'instituts spécialisés doit contribuer à atteindre ce résultat. Ils considèrent comme inutile la création d'un organisme centralisé qui se superposerait ou se substituerait aux universités existantes<sup>60</sup>. »

La position de l'association était on ne peut plus claire, et rejoignait celles des milieux universitaires où régnait, comme le souligne Jean-Marie Palayret, un pragmatisme très strict « faisant chorus pour rejeter l'idée d'une université européenne centralisée<sup>61</sup> ». Tel était notamment le point de vue de l'Association des universitaires d'Europe (AUE), dont l'AIEE suivait les travaux par l'intermédiaire du professeur Guy Michaud, de l'Institut d'études européennes de l'université de la Sarre, et du secrétaire général de l'AUE, le professeur Michel Mouskhély, de l'université de Strasbourg. Fin avril 1958, Dusan Sidjanski se rendit au congrès de l'AUE à Bruxelles pour y rencontrer Mouskhély et resserrer les liens entre les deux associations. Il s'entretint également avec le directeur général du service de presse et d'information des Communautés européennes, Jacques-René Rabier, qui lui proposa d'organiser, en collaboration avec l'AUE et sous l'auspice des Communautés, un congrès sur le thème de l'Université européenne<sup>62</sup>. À son retour de Bruxelles, Sidjanski informa Rougemont de ses entretiens, l'écrivain voyant là une opportunité à saisir pour l'AIEE, comme il s'en confia à Brugmans : « Je considère ceci comme très important, vu les négociations en cours pour créer un centre européen universitaire au niveau des Communautés, entre MM. Monnet, Armand et Stone<sup>63</sup>. Il m'apparaît que l'AIEE devrait faire valoir au plus vite son point de vue, qui est évidemment très différent de celui des techniciens des Six<sup>64</sup>. » Il fallait en effet réagir rapidement, d'autant que le 20 mai 1958, la situation bougeait du côté des Communautés, qui publiaient un communiqué de presse annonçant la fondation « d'une Université européenne à titre d'institution autonome et permanente pour l'enseignement et la recherche, réunissant des professeurs et des étudiants venant principalement des pays de la Communauté<sup>65</sup> ». Lors de son assemblée générale à Turin, le 31 mai, l'AIEE décida ainsi de réunir le plus tôt possible une commission *ad hoc*

60. *Résolution relative à « l'Université européenne »*. Compte rendu de la commission des instituts d'études européennes du CEC à Bruges, 10 juin 1951. CEC, II-I-33-A.

61. PALAYRET J.-M., « Une université pour l'Europe : les origines de l'Institut universitaire européen de Florence (1948-1976) », A. BACHOUËD, J. CUESTA et M. TREBITSCH (dir.), *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 229.

62. *Journal de Dusan Sidjanski : Congrès de l'AUE, Bruxelles, du 24 au 27 avril 1958*. CEC, Journal.

63. Rougemont fait ici référence à la création par Jean Monnet d'un institut de la Communauté européenne pour les études universitaires, visant à encourager la création de chaires vouées au problème de l'intégration européenne. L'institut bénéficie d'une subvention 500 000 dollars de la fondation Ford : SIDJANSKI D., op. cit., p. 9.

64. *Lettre de Denis de Rougemont à Henri Brugmans*, 7 mai 1958. CEC, II-O-25-b.

65. Cité dans SIDJANSKI D., op. cit., p. 14.

mixte AIEE-AUE<sup>66</sup>. Deux semaines plus tard, Denis de Rougemont et Silvio Romano, président en exercice de l'AIEE, adressaient une lettre aux Communautés les informant qu'un groupe d'études se réunirait au siège du CEC à Genève, les 4 et 5 juillet, dans le but d'étudier « les difficultés soulevées par la création d'une Université européenne centralisée » et de proposer des solutions alternatives<sup>67</sup>.

« On ne sera pas surpris, note Daniel Thérond dans sa thèse sur *L'Université européenne*, que les représentants de l'AIEE et de l'AUE aient souligné en 1958, comme ils le feront encore par la suite, l'apport des instituts et les avantages de leur dispersion<sup>68</sup>. » De fait, l'enjeu était de taille car il en allait de la survie même des instituts. Mais juger les travaux du groupe d'études en fonction du seul intérêt de ses membres est pour le moins réducteur. Car c'est au nom d'une philosophie et d'une vision sans cesse répétées depuis la création du CEC par son directeur que le groupe prenait position. Cela est très clair dans le texte de la résolution, rédigé pour l'essentiel par Rougemont, « pendant la nuit » se souvient Sidjanski, qui reconnaît là chez l'écrivain une remarquable « capacité de synthèse<sup>69</sup> ». Ainsi la partie consacrée à la coordination des enseignements européens :

« La pluralité et la diversité de la formule [des instituts européens] sont en harmonie avec la multiplicité des besoins éprouvés par la jeunesse européenne. Leur dispersion géographique présente des avantages incontestables tels que : – multiplication des foyers de rayonnement européen tant dans les universités elles-mêmes que dans les milieux régionaux qui les entourent : autorités locales, industrie, et commerce ; – possibilité donnée aux étudiants d'autres pays de se perfectionner dans la langue principale d'un institut et d'acquérir une connaissance plus intime du pays ou de la région où l'institut à son siège ; – variété des programmes d'enseignement européen, offrant de très larges options aux étudiants ; – ambiance communautaire, favorisée par les dimensions réduites de chaque institut<sup>70</sup>. »

Le texte rejoints fidèlement la vision d'une culture décentralisée qui était celle du CEC depuis l'origine. Est-ce à dire que l'AIEE prônait le *statu quo* et rejetait en bloc le projet des Communautés ? D'autres éléments de la résolution mettent en avant diverses propositions censées apporter des réponses pratiques. Et notamment la création d'un Centre européen d'enseignement post-universitaire, une idée soumise par Rougemont, consistant à réunir au sein d'une même entité un certain nombre d'instituts d'études

66. *Compte rendu de l'AG de l'AIEE à Turin du 31 mai 1958*, CEC, II-I-16-c.

67. *Lettre de Denis de Rougemont et Silvio Romano au président du Conseil spécial des ministres de la CECA*, 14 juin 1958. CEC, II-O-25-c.

68. THÉRON D., *L'Université européenne. Vicissitudes et perspectives*, Lyon, Éditions L'Hermès, 1975, p. 71.

69. *Entretien de l'auteur avec Dusan Sidjanski*, 21 août 2008.

70. Résolution du groupe d'études sur l'Université européenne réuni à Genève les 4 et 5 juillet 1958, section III : « *Une université européenne?* », *op. cit.*, p. 43-44.

avancées dotés d'un enseignement général sur l'Europe, leur permettant de mettre en commun leurs cours généraux d'une part, leur staff permanent et leurs services administratifs d'autre part, et dans le cadre duquel serait organisée une série de stages professionnels. On répondrait ainsi au « double besoin d'une formation européenne générale pour les gradués de plusieurs disciplines spécialisées et d'une formation technique dans ces mêmes disciplines », tout en évitant l'écueil d'une « Université européenne créée sur table rase et conçue selon la formule classique, avec toutes ses facultés, son corps professoral et ses diplômes<sup>71</sup> ». Dans le texte de la résolution et les débats internes au groupes d'études, on insistait par ailleurs sur la nécessité de ne pas limiter le recrutement des professeurs et des étudiants à l'Europe des Six, sur le caractère impératif de maîtriser plusieurs langues ou encore sur la limitation du choix des matières à enseigner<sup>72</sup>. Malgré certaines divergences tenant essentiellement à l'opportunité de prendre publiquement position sur un projet qui au fond n'en était qu'à l'état d'ébauche, au risque de « donner un coup d'épée dans l'eau », l'AIEE réussit à accorder ses violons et à parler d'une seule voix à l'issue de la réunion de Genève. Ce même mois de juillet, le *Bulletin du Centre européen de la culture* publiait les résultats de ses réflexions, offrant aux instances communautaires un solide document de travail à verser au dossier.

Est-il possible de mesurer l'impact de la résolution de Genève? Si l'AIEE utilisa à plusieurs reprises les canaux officiels, gouvernements nationaux et Communautés européennes, pour faire valoir son point de vue après la réunion du groupes d'études<sup>73</sup>, faute de contacts directs avec les concepteurs des différents projets au sein des Communautés, on ne peut que comparer les textes, comme l'a fait méthodiquement Dusan Sidjanski en dressant un bilan d'étape, sur la base du rapport du Comité intérimaire sur l'Université européenne mis au point à Florence et déposé devant les conseils des Communautés en avril 1960. Sidjanski notait ainsi les similitudes entre les deux projets, l'université proposée dans le rapport du Comité intérimaire n'étant « *pas une université complète* », puisqu'elle ne dispensait que certaines disciplines des sciences humaines et des sciences exactes; par ailleurs, « elle serait de type *post-universitaire* », accueillant des étudiants ayant déjà accompli plusieurs années d'études supérieures; elle serait également « *ouverte à la participation d'étudiants, professeurs, organisations et États tiers*<sup>74</sup> ». Sur tous ces points, les convergences de vues étaient réelles, de

71. DdR, « La création d'un Centre européen d'enseignement post-universitaire », et la résolution sur le Centre européen d'enseignement post-universitaire, section III : « *Une université européenne?* », *op. cit.*, p. 26 et 42-43.

72. *Notes sur la réunion du groupe d'études de l'AIEE et de l'AUE à Genève, les 4 et 5 juillet 1958*. CEC, II-I-16-c.

73. *Lettre de Denis de Rougemont à Monsieur le ministre représentant de la France au Conseil des communautés européennes*, 29 juin 1959. CEC, II-O-27-c.

74. SIDJANSKI D., « L'Université européenne : de la résolution de Genève au projet des communautés », « *Annuaire de l'AIEE (1960-1961)* », *Bulletin du CEC*, Genève, VIII<sup>e</sup> année, n° 2, octobre 1960, p. 15.

sorte que Sidjanski n'hésitait pas à déclarer en conclusion qu'« il ne serait pas prétentieux de soutenir [...] que la résolution de l'AIEE a exercé son influence sur le projet des Communautés européennes ». Cela dit, Sidjanski n'en émettait pas moins certaines réserves :

« Tout d'abord, contrairement au souhait exprimé par l'AIEE, l'Université européenne demeure, pour l'instant, limitée aux Six. Certes elle est ouverte en principe aux autres pays européens. En fait, cependant, tant la règle de la répartition par nationalité de professeurs et d'étudiants, que son organisation rattachée au mécanisme des Communautés menacent de compromettre sérieusement cette ouverture. De plus l'importance accordée à l'aspect utilitaire aux dépens de la pensée spéculative jointe à l'absence d'un *studium generale européen*, ne contribue pas à apaiser les craintes de voir l'Université européenne devenir un instrument des Communautés ou une simple école d'administration européenne. Elle sacrifierait sa “place apolitique” et, du même coup, son caractère d'Université “européenne”. Néanmoins seule l'évolution permettra d'en juger<sup>75</sup>. »

Mais il était difficile de juger de cette évolution, quand le projet des Communautés en restait au point mort, notamment en raison de la politique du général de Gaulle dans les années 1960. « Défenseur de la notion d'*Europe des patries*, explique Jean-Marie Palayret, le gouvernement français souhaite en effet éviter une institution universitaire de droit communautaire. Il est avant tout soucieux de préserver les prérogatives de l'État en matière de diplômes<sup>76</sup>. » Il fallut attendre 1976 et de nombreuses « vicissitudes » pour que l'Université européenne, rebaptisée Institut universitaire européen, accueille ses premiers étudiants en Italie, sur les hauteurs de Florence. Entre temps, Rougemont avait créé, avec l'aide de Dusan Sidjanski notamment, son propre Institut d'études européennes en 1963, à Genève, donnant une nouvelle impulsion à son engagement européen.

## L'Association européenne des festivals de musique

Contrairement à l'AIEE, l'Association européenne des festivals de musique (AEFM) ne rencontra aucune difficulté pour élaborer ses statuts. Faut-il croire à cet égard Henri Brugmans, quand il remarqua que les festivals, à la différence des instituts, étaient beaucoup moins « européistes » ? « Ils ne veulent pas faire l'Europe. Nous voulons l'Europe à un degré beaucoup plus net que les festivals. Cette “orientation” politique est la raison d'être de notre activité<sup>77</sup>. » Si les festivals étaient moins « européistes » que les instituts, ils n'en constituaient pas moins un élément essentiel de l'Europe culturelle que Rougemont souhaitait promouvoir. Par certains aspects, les buts de

75. SIDJANSKI D., *op. cit.*, p. 24.

76. PALAYRET J.-M., *op. cit.*, p. 234-235.

77. Intervention d'Henri Brugmans. *Compte rendu de la réunion de l'AIEE*, 3 mars 1952. CEC, II-I-16-a.

l'association étaient d'ailleurs analogues : « Substituer la coopération aux rivalités stériles, favoriser les échanges, qui sont la santé de la culture comme de l'économie<sup>78</sup>. » Toujours est-il que l'aspect idéologique ou politique de l'AEFM – au sens de contribution à l'œuvre d'union fédérale – était moins perceptible que pour d'autres types d'activités menées par le CEC. Une telle prétention, surtout dans le domaine artistique, aurait inévitablement soulevé de fortes résistances. Néanmoins, le contexte de la guerre froide ne fut pas sans incidence sur la vie de l'association. Apolitique par principe, l'AEFM n'hésita pas à manifester sa solidarité en 1956 à l'égard des artistes et intellectuels hongrois. Par ailleurs, l'admission en 1958 du festival de Prague, premier festival « communiste » à entrer dans le giron de l'AEFM, n'était pas du goût de tout le monde<sup>79</sup>.

C'est au chef d'orchestre et compositeur Igor Markevitch que l'on doit « l'idée première » d'une coordination des festivals de musique à l'échelle européenne<sup>80</sup>. Dans le supplément littéraire à la *Gazette de Lausanne* du 1<sup>er</sup> octobre 1949, Markevitch s'interrogeait sur la floraison récente de ces manifestations depuis la guerre, avec un sentiment de « gêne » et d'« angoisse » mêlées. Il ne remettait pas en cause le principe même des festivals, mais leur popularité grandissante semblait obéir non pas « à une nécessité esthétique élevée », mais « au hasard des exigences de la publicité touristique ». Markevitch désespérait de constater que les mêmes pièces – symphonies de Beethoven, Brahms, Tchaïkovski – y étaient constamment « rabâchées », alors qu'on pouvait les écouter à loisir dans les radios de tous les pays. Le « caractère exceptionnel » des festivals devait au contraire contribuer à éléver les âmes de leurs auditeurs, leur faire découvrir des nouveautés, confronter des œuvres jusque-là isolées, grâce à des programmes audacieux. Au lieu de cela, on favorisait les performances de quelques « vedettes », qui malgré leurs qualités se prêtaient trop volontiers au « goût des poncifs ». Markevitch se défendait de faire la leçon à ses confrères, mais il leur posa franchement la question : « Sommes-nous à la hauteur de nos devoirs? [...] Un programme est un menu pour l'esprit. Il doit satisfaire à de nombreuses exigences d'équilibre, de variété, de culture et d'unité. » Malgré la plus-value touristique indéniable que représentaient les festivals, il leur manquait, pour qu'ils justifient pleinement leur existence, « un souffle constructeur assez puissant pour créer une tradition significative ». Markevitch citait à cet égard Bayreuth, modèle exemplaire à ses yeux. Il fallait s'en inspirer, mais aussi faire preuve d'imagination, puiser à diverses sources, remettre au goût du jour dans tel festival, comme à Pérouse, la

78. DdR, « L'Europe, l'été », F. WALTER (dir.), *Festivals de musique européens*, Lausanne, AEFM-24 Heures, 1976, p. 9.

79. FINK C., « 1958 : The Prague Spring Music Festival Joins Europe », L. JILEK et A. FLEURY (éd.), *Une Europe malgré tout, op. cit.*, p. 345-363.

80. *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>re</sup> année, n° 1, mars 1952, p. 13.

musique religieuse « délaissée par les associations symphoniques », faire connaître dans tel autre les origines de la symphonie, qui éclairent en retour les derniers développements de la musique contemporaine, etc. En vertu de ces principes, Markevitch suggérait d'organiser et de modeler davantage les festivals dans toute l'Europe, à Édimbourg, à Aix, à Strasbourg afin de les rendre vraiment uniques et d'autant plus attractifs :

« Ce qui importe est ceci : la floraison des festivals musicaux est une occasion extraordinaire de créer des manifestations aussi typiques que le furent pour d'autres temps certains jeux antiques ou les pèlerinages aux Mystères du Moyen Âge et aux Représentations sacrées. Il suffit d'avoir à cœur de donner à ces fêtes de l'Art une fonction originale, selon de grands objets qui leur assurent une raison d'être durable<sup>81</sup>. »

Cette tribune, écrite par une personnalité qui faisait autorité, ne passa pas inaperçue. Rougemont y vit une opportunité et prit rapidement contact avec Markevitch, souhaitant obtenir sa participation à la conférence de Lausanne en décembre 1949, pour y présenter un bref rapport sur le sujet. Markevitch ne put se rendre à Lausanne, mais il suggéra à Rougemont d'établir un comité de liaison entre les différents festivals européens, suggestion qui cadrait parfaitement avec les projets du bureau d'études<sup>82</sup>. Les négociations en restèrent là en 1950, et le projet fut remis à l'ouvrage courant 1951, après que le CEC fut officiellement constitué. Il est possible que Nicolas Nabokov, avec qui Rougemont collaborait depuis sa nomination comme président du comité exécutif du Congrès pour la liberté de la culture, ait également joué un rôle informel dans les pourparlers. Piètre compositeur, Nabokov avait en revanche ses entrées dans les milieux musicaux, il préparait alors un grand festival, « L'Œuvre du xx<sup>e</sup> siècle », qui se tiendrait en mai 1952 – nous l'évoquerons dans le chapitre suivant –, et connaîtait Igor Markevitch depuis la grande époque des ballets de Diaghilev<sup>83</sup>. D'autres conversations préliminaires eurent lieu durant l'été avec plusieurs directeurs de festivals, qui se montrèrent intéressés par l'idée de grouper leurs efforts en se donnant un cadre d'action européen. Au nom du CEC, Rougemont et Igor Markevitch envoyèrent en septembre à treize d'entre eux une invitation à se réunir à Genève, afin de mettre en œuvre une concertation permanente<sup>84</sup>. Presque tous acceptèrent, et se constituèrent les 4 et 5 décembre 1951 en association, laquelle rassemblait les festivals d'Aix-en-Provence, Bayreuth, Berlin, Besançon, Bordeaux, Florence, Hollande,

81. MARKEVITCH I., « La mission véritable des festivals musicaux », *La Gazette littéraire*, Lausanne, n° 233, 1<sup>er</sup>-2 octobre 1949, p. 7.

82. Lettres de Denis de Rougemont à Igor Markevitch, 12 octobre et 22 décembre 1949. CEC, II-1-8-c.

83. NABOKOV N., *Cosmopolite* [1975], Paris, Mémoire du livre, 2002, p. 259-260 et 265.

84. Lettres d'Igor Markevitch et Denis de Rougemont aux directeurs de festivals, 18 septembre 1951. CEC, II-O-15-b.

Lucerne, Pérouse, Strasbourg et Vienne<sup>85</sup>. Pour Rougemont, trois facteurs principaux, qui recouvriraient partiellement ceux évoqués dans l'analyse d'Igor Markevitch, rendaient nécessaire la création d'une telle institution :

- « 1 – La multiplication des festivals de toute espèce menaçait de démonétiser le terme, d'abaisser le niveau artistique des manifestations [...] ;
- 2 – l'émulation saine et normale entre les festivals bien établis se transformait en une concurrence involontaire et nuisible à tous : plusieurs festivals se trouvaient monter la même œuvre à peu près au même moment, et ces doubles emplois risquaient de compromettre à la fois le succès de public et le prestige de chaque manifestation [...] ;
- 3 – le grand public européen, et plus encore celui des autres continents, au moment de faire ses plans, ne trouvait pas d'information *commune* sur l'ensemble des festivals en Europe<sup>86</sup>. »

Ce besoin d'une information commune allait être immédiatement pris en charge par le Centre européen de la culture, dont le premier objectif concret fut de diffuser à une large échelle, avant l'été, une brochure en anglais essentiellement destinée aux touristes américains<sup>87</sup>. Imprimée en février 1952, tirée à 100 000 exemplaires, elle fut distribuée par les soins de l'American Express aux États-Unis, et en Europe dans toutes les garnisons américaines ainsi que dans les consulats et les agences de voyages<sup>88</sup>. Elle donnait les dates et les programmes, les noms des chefs d'orchestre et des solistes, toutes informations utiles pour faire son choix dans la pléthora de manifestations prévues pour la saison estivale. Pour la première fois, les festivals – dont le nombre était passé entre-temps à 15, grâce aux adhésions de Munich, Venise, Wiesbaden et Zurich – parlaient d'une seule voix, pour constituer, selon ses promoteurs, un véritable « concert européen<sup>89</sup> »!

Information et publicité allaient ainsi devenir le pain annuel de l'AEFM, l'association publant avant chaque saison une brochure comportant les avant-programmes de ses membres. Ce qui nous importe de mentionner brièvement, au-delà de cette activité de diffusion et de promotion relativement anecdotique, est la réflexion qui s'engagea en 1956, sur la nature des festivals, sur l'accès du public, sur la qualité de la programmation... Car le phénomène ne faisait pas l'unanimité, loin s'en faut. Le problème avait été soulevé par les membres italiens de l'association, qui s'inquiétèrent lors de l'assemblée générale tenue à Venise en septembre 1956 de la parution dans le journal *Il Contemporaneo* d'une critique sévère contre le caractère « snob, non démocratique et décadent » des festivals. Le journal en appelait ni plus ni moins à la dissolution de ces manifestations<sup>90</sup>. Comme le note la

85. *Communiqué sur la fondation de l'AEFM*, décembre 1951. CEC, II-I-53-c.

86. *Bulletin du CEC*, Genève, 1<sup>re</sup> année, n° 1, mars 1952, p. 13.

87. *Compte rendu de l'assemblée générale de l'AEFM*, 27 janvier 1952. CEC, II-I-53-c.

88. *Lettre de René Podbielski à M. Keller*, 16 mai 1952. CEC, II-O-17-a.

89. « Les festivals de musique en 1952 », *Bulletin du CEC*, Genève, 1<sup>re</sup> année, n° 2, avril 1952, p. 9.

90. VERHOEF M., *European Festivals*, Genève, European Festivals Association, 1995, p. 9.

sociologue Anne-Marie-Autissier, « le contexte de guerre froide pesait dans la balance d'une critique de gauche, voire d'extrême-gauche quant au caractère "bourgeois" des activités culturelles classiques<sup>91</sup> ». C'est dans ce contexte de remise en question que l'AEFM décida de lancer une vaste enquête sur le « rôle des festivals dans la vie culturelle de l'Europe ». Celle-ci sonda quatre-vingt personnalités du monde musical – compositeurs, critiques, chefs d'orchestre, organisateurs – auxquelles fut soumise la définition suivante, rédigée par Denis de Rougemont, une définition « idéale et normative » dont nous nous contenterons de citer la partie consacrée à « l'exceptionnalité » du festival :

« Ce caractère d'exception doit lui être conféré non seulement par la haute qualité des œuvres produites (tant classiques que de caractère expérimental) et la recherche de la perfection dans leur réalisation ; mais aussi par l'accord de ces œuvres avec l'ambiance des lieux où elles sont jouées, créant ainsi une atmosphère particulière à laquelle contribuent le paysage, l'esprit d'une cité, l'intérêt collectif de ses habitants, et la tradition culturelle d'une région<sup>92</sup>. »

Rougemont était prêt à apporter des « retouches » à sa définition, qui suscita quelques controverses, notamment quant à l'importance de l'environnement au sein duquel se déroule un festival. Il admettait volontiers que « l'accord entre les œuvres et l'ambiance des lieux » n'était pas systématique. Telle œuvre, comme celle de Bartok, pouvait susciter autant de plaisir à « Copenhague qu'à Budapest », même s'il lui semblait difficile de nier que Mozart était lié à Salzbourg comme Wagner à Bayreuth<sup>93</sup>.

L'accent mis sur le *genius loci* n'est pas sans intérêt pour notre compréhension de la vision culturelle de Denis de Rougemont. L'écrivain concevait les festivals, à l'instar des instituts, comme des « foyers de culture » rayonnant, qui ne pouvaient se développer que dans un cadre municipal ou régional : d'ailleurs, pas un seul des membres de l'AEFM n'était « national », précisa-t-il plus tard<sup>94</sup>. Au-delà des questions liées au prestige ou au tourisme, l'association des festivals constituait, tout comme l'AIEE, un élément d'une stratégie fédérale plus générale qui devait déboucher sur « l'Europe des régions », thème porté par Denis de Rougemont à partir du début des années 1960. À cet égard, l'écrivain ne manqua pas de souligner que le premier colloque auquel il participa sur le thème régional, au mois de juillet 1962, était né d'une initiative de son ami Roger Bigonnet, directeur du festival d'Aix-en-Provence, festival dont Rougemont souhaitait qu'il jouât un « rôle exemplaire dans la renaissance des régions<sup>95</sup> ».

91. AUTISSIER A.-M., « Quel rôle pour les associations de festivals? », *L'Europe des festivals. De Zagreb à Edimbourg, points de vue croisés*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2008, p. 128.

92. « Le Rôle des festivals dans la vie culturelle de l'Europe », *Bulletin du CEC*, Genève, Ve année, numéro spécial, mai 1957, p. 10.

93. DdrR, « Commentaires », « Le Rôle des festivals... », *op. cit.*, p. 48-49.

94. DdrR, « L'Europe, l'été », *op. cit.*, p. 12.

95. DdrR, « Avant-propos », « Pour une métropole régionale Aix-Marseille-Étang de Berre », *Bulletin du CEC*, Genève, Xe année, n°s 1-2, juillet 1963, p. 7.



## *Chapitre XII*

### **Un Congrès pour la liberté de la culture**

Alors qu'il était en train de créer son Centre européen de la culture, Denis de Rougemont reçut le 13 mars 1950 une lettre de Melvin J. Lasky, un jeune journaliste d'origine américaine, rédacteur en chef de la revue *Der Monat* fondée deux ans plus tôt à Berlin. Lasky le remerciait pour la conférence « si réussie » que Rougemont avait organisée à Lausanne en décembre 1949, à laquelle il avait assisté en simple observateur : « Vous vous souvenez peut-être du discours acclamé de notre ami David Rousset [...], où il exprimait son désir de voir une semblable conférence ralliée non aux paisibles rivages du lac Léman mais dans une ville comme Berlin. » Depuis lors, l'idée avait fait son chemin, confiait Lasky, qui avait réuni un comité d'organisation permanent composé de responsables universitaires locaux et présidé par le maire social-démocrate Ernst Reuter : « Maintenant nous sommes en train de former le comité international. [...] J'ai pensé à vous, naturellement<sup>1</sup>. » Comme d'autres intellectuels américains, le journaliste avait été marqué par la lecture de *Love in the Western World*, la traduction de *L'Amour et l'Occident*, dont le théologien Reinhold Niebuhr lui avait confié un exemplaire à la fin de la guerre, et il avait tenté sans succès de rencontrer Rougemont en 1946, lors du premier retour de l'écrivain suisse en Europe<sup>2</sup>.

#### **La « valse des congrès »**

Né en 1920 dans le Bronx, diplômé du City College, Melvin Lasky avait abandonné ses sympathies trotskistes de jeunesse pour se convertir à la social-démocratie. Engagé pendant la guerre dans la 7<sup>e</sup> armée américaine en France et en Allemagne, il demeura à Berlin et devint correspondant *free-lance* pour le *New Leader* et la *Partisan Review*. Lasky s'était fait connaître en octobre 1947, lorsqu'il prit exceptionnellement la parole lors d'un congrès d'écrivains organisé dans la zone d'occupation soviétique par le *Kulturbund zur demokratischen Erneuerung Deutschlands*, une association présidée par le communiste Johannes Becher. Le Kominform venait d'être

1. Lettre de Melvin J. Lasky à Denis de Rougemont, le 13 mars 1950. CEC, II-I-2-c.

2. Lettre de Melvin J. Lasky à Denis de Rougemont, le 9 juillet 1946. BPUN, « Correspondance générale ».

créé et un avion rempli d'écrivains soviétiques avait été spécialement affrété pour l'occasion. Déplorant une manœuvre non contre-balancée par une initiative similaire du côté américain, Lasky décida de lancer sa propre offensive à la tribune. Il commença son discours en rendant hommage à l'héroïsme du peuple russe et à sa contribution décisive à la victoire contre Hitler; puis, après avoir admis que l'alliance de 1941 avait justifié que l'on retardât aux États-Unis l'impression des livres critiques sur le communisme et ses conséquences sur la vie intellectuelle, il déclara qu'un tel compromis était désormais révolu. S'affirmant solidaire des intellectuels censurés en URSS, Lasky compara le réalisme socialiste à une torture pour l'artiste, etacheva son discours par une citation de Gide vantant le non-conformisme et l'esprit de résistance comme les vertus principales de tout grand écrivain. Pendant son discours, certains Soviétiques sortirent de la salle en signe de protestation. L'un d'entre eux, Valentin Kataïev, se demanda de quel droit Lasky pouvait s'exprimer au nom des écrivains américains et proposa de lui éléver un autel dédié « à l'écrivain inconnu ». Dans un style plus agressif, il compara ses propos à ceux de Goebbels contre l'URSS, et affirmait que « l'honnêteté d'un homme se mesure à son attitude envers la démocratie et envers l'Union soviétique<sup>3</sup> ».

Lasky avait réussi à imposer sa voix à Berlin, et il présenta en décembre au général Clay, gouverneur du secteur américain d'occupation (OMGUS), un projet pour organiser la guerre froide culturelle, assorti de la création d'une revue destinée à souligner « tous les aspects de la culture qui unissent les traditions de liberté de l'Europe et de l'Amérique<sup>4</sup> ». Ce fut l'origine de *Der Monat*, qui s'inspirait jusque dans sa présentation et sa mise en page des modèles que constituaient le *New Leader* et la *Partisan Review*, Lasky souhaitant diffuser à Berlin la culture « raffinée<sup>5</sup> » des *New York Intellectuals*. La revue sortit son premier numéro en octobre 1948, en plein blocus berlinois. Mais le journaliste avait en tête un projet de plus grande envergure, répondant à la nécessité pour lui de contrer la propagande menée par le Kominform, via les multiples congrès pacifistes qui se déroulèrent à partir de 1948. Le premier acte, que nous avons déjà évoqué dans un précédent chapitre, s'était déroulé en Pologne, à Wroclaw, du 25 au 28 août 1948. L'année suivante, en mars 1949, une autre conférence internationale eut lieu à l'hôtel Waldorf Astoria, à New York, afin de gagner l'opinion publique américaine à la cause de la « paix ». Pour ses commanditaires communistes, la manifestation fut cependant un semi-échec, qui trouva un

3. Cité dans GRÉMION P., *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris (1950-1975)*, Paris, Fayard, 1995, p. 18.

4. Cité dans SAUNDERS F. S., *Qui mène la danse? La CIA et la guerre froide culturelle* [1999], Paris, Denoël, 2003, p. 42.

5. HOCHGESCHWENDER M., « The Intellectual as Propagandist: *Der Monat*, the Congress for Cultural Freedom, and the Process of Westernization in Germany », *Conference at the German Historical Institute*, Washington, D.C., March 25-27, 1999, p. 7.

point d'orgue dramatique lorsque Dimitri Chostakovitch fut sommé par le compositeur russe émigré Nicolas Nabokov de critiquer un article paru dans la *Pravda*, qualifiant notamment Arnold Schönberg et Igor Stravinsky d'« obscurantistes », de « formalistes bourgeois décadents » et de « laquais du capitalisme impérialiste ». Chostakovitch, qui subissait alors de fortes pressions de Moscou, murmura confus qu'il était « complètement d'accord avec la déclaration de la *Pravda*<sup>6</sup> ». Juste avant la conférence, les milieux new-yorkais de la gauche antistalinienne s'étaient organisés pour donner la réplique. Nicolas Nabokov faisait partie d'un petit groupe réuni autour du philosophe Sidney Hook, qui, après avoir perturbé les séances, organisa au moment de la clôture une réunion d'une trentaine de personnalités pour dénoncer publiquement l'opération du Waldorf. À peine quelques semaines plus tard, en avril 1949, c'est à Paris, salle Pleyel, que se déroula le premier congrès du Mouvement mondial des partisans de la paix créé l'année précédente, auquel répondit dans la foulée, et selon la même logique qu'au Waldorf, la contre-manifestation organisée par David Rousset au nom du RDR, avec le soutien du syndicaliste Irving Brown, manifestation qui, ainsi que nous l'avons vu, tourna au fiasco au Vél' d'hiv' en cours de soirée et précipita la rupture avec Jean-Paul Sartre. En Europe et aux États-Unis, on s'accordait alors sur l'idée d'organiser un grand rassemblement afin de reprendre l'initiative.

Pendant que se déroulait ainsi ce que l'on pourrait nommer une « valse des congrès », il importe de préciser qui, au fond, « menait la danse » du côté des antistaliniens. Qui soutenait les contre-manifestations en 1949, à New York comme à Paris ? Et qui allait financer la venue à Berlin, en juin 1950, de pas moins de 118 intellectuels, originaires d'Europe et des États-Unis ? Tandis que Lasky multipliait les contacts avec l'intelligentsia européenne, deux philosophes allaient jouer un rôle décisif du côté américain : Sidney Hook et James Burnham. Sidney Hook, qui s'était illustré au Waldorf Astoria, était une personnalité importante au sein des *New York Intellectuals*. Né en 1902, professeur de philosophie à l'université de New York, Hook était un homme tourné vers l'organisation et l'action, en témoigne son rôle au sein de l'American Workers Party (AWP) et son influence dans les milieux trotskistes, avec lesquels il rompit à la fin des années 1930<sup>7</sup>. Après la guerre, il travailla comme conseiller éducatif auprès de l'OMGUS à Berlin, puis revint aux États-Unis à l'automne 1948. Lasky le connaissait déjà bien à l'époque. Comme d'autres étudiants de sa génération, il avait été fortement influencé par le philosophe, et en mars 1949, il fit le voyage de Berlin pour l'observer en action au Waldorf. C'est avec lui qu'il s'entretint à Paris pendant l'été au sujet de ses plans d'action, et c'est à lui

6. Cité dans SAUNDERS F. S., *op. cit.*, p. 57-67.

7. GENTON B., « Une passion anticomuniste : Sidney Hook (1902-1989) », *Sources. Revue d'études anglophones*, Orléans, n° 8, printemps 2000, p. 76-78.

qu'il s'adressa encore en décembre pour lui détailler son projet de manifestation internationale<sup>8</sup>, alors qu'il revenait enthousiaste de la conférence de Lausanne organisée par Rougemont, conférence au cours de laquelle il avait par ailleurs rencontré William Donovan et Thomas Braden, représentant alors l'ACUE<sup>9</sup>. Hook allait prendre contact avec une grande partie des intellectuels américains qui se rendirent à Berlin en juin 1950. Il fut aidé dans cette tâche par James Burnham, autre philosophe new-yorkais ayant lui aussi rompu avec les milieux communistes et trotskistes avant la guerre. Né en 1905, enseignant au département de philosophie de l'université de New York, où officiait également Hook, ce dernier le convainquit d'adhérer à l'AWP, dont Burnham devint le secrétaire national, les deux intellectuels œuvrant pour que le parti fusionne avec d'autres mouvements de gauche<sup>10</sup>. De plus en plus critique de la doctrine marxiste, vis-à-vis de laquelle il estimait avoir fait des compromis pour des raisons essentiellement « pratique et politique », Burnham se lança dans une polémique avec Léon Trotski et démissionna de la IV<sup>e</sup> Internationale en 1940. Désormais en croisade contre le communisme, il multiplia les interventions publiques, les articles, les livres, et entretenait d'étrôts rapports avec l'OSS puis la CIA, auxquels il apporta conseils et expertise<sup>11</sup>.

Hook et Burnham formaient un tandem efficace, le premier organisant les activités publiques à New York, tandis que le second assurait la liaison secrète avec la CIA à Washington<sup>12</sup>. L'Agence était alors en plein développement et accordait une attention particulière aux efforts accomplis pour contrer l'influence communiste dans le domaine intellectuel et culturel. En 1948, la directive NSC 10/2 créait un Bureau de coordination politique (OPC) dirigé par Frank Wisner, ancien de l'OSS, où étaient représentés des membres du renseignement et du Département d'État, et dont l'objectif était d'organiser « n'importe quelle activité clandestine conçue pour influencer les gouvernements, les événements, les organisations ou personnes dans les pays étrangers pour le soutien de la politique extérieure des États-Unis<sup>13</sup> ». C'est ainsi que l'OPC couvrit, par le canal qu'offraient Irving Brown et l'AFL, les frais de voyage des délégués américains à la conférence organisée à Paris par David Rousset en avril 1949. Et quand, au mois d'août, Lasky discuta à Francfort de ses projets avec deux anciens

8. HOOK S., *Out of Step: An Unquiet Life in the Twentieth Century*, New York, Harper and Row, 1987, p. 432.

9. SCOTT-SMITH G., *The Politics of Apolitical Culture. The Congress for Cultural Freedom, the CIA and Post-War American Hegemony*, Londres/New York, Routledge, 2001, p. 100.

10. PHELPS C., *Young Sidney Hook: Marxist and Pragmatist*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2005, p. 115.

11. KELLY D., *James Burnham and the Struggle for the World: A Life*, Wilmington, ISI Books, 2002, notamment les chapitres « Prophet », « Strategist » et « Warrior » pour cette période.

12. WILFORD H., *The Mighty Wurlitzer. How the CIA Played America*, Cambridge, Harvard University Press, 2008, p. 78.

13. Cité dans SAUNDERS F. S., *op. cit.*, p. 52.

communistes, Franz Borkenau et Ruth Fischer, le contenu de la conversation ne tarda pas à arriver dans les oreilles de Wisner<sup>14</sup>. À Washington, on suivait en effet de près les démarches entreprises par le jeune journaliste. Pour atteindre les objectifs fixés par la directive NSC 10/2, les responsables américains du renseignement souhaitèrent par ailleurs s'entourer des conseils de personnalités rompues aux techniques de propagande communiste sur le territoire européen. C'est la raison pour laquelle contact fut noué notamment avec l'écrivain d'origine hongroise Arthur Koestler, alors au fait de sa gloire depuis la publication en 1941 du *Zéro et l'Infini*, où, fort de son expérience au sein du KPD et dans l'entourage de Willi Münzenberg dans les années 1930, il décrivit le système stalinien à travers le procès d'un ancien apparatchik. Koestler était par ailleurs le co-auteur d'un ouvrage collectif, *Le Dieu des ténèbres*, qui narrait les désillusions d'anciens communistes et compagnons de route, comme Ignazio Silone et Stephen Spender, autres personnalités qui allaient jouer un rôle important au sein du Congrès pour la liberté de la culture.

Ainsi, au cours des années 1947-1949, se dessinait progressivement les bases d'une contre-offensive dont des intellectuels européens et américains offraient la substance, et la CIA le support logistique. Il importe d'évoquer ici la figure de Michael Josselson, l'homme sans qui ces projets auraient pu rester lettre morte, celui qui allait être au cœur du dispositif mis en place après le congrès de juin 1950. Né en 1908 en Estonie, Josselson s'installa à Berlin au début des années 1920 pour y faire ses études, qu'il interrompit pour entrer au bureau local de la chaîne de grands magasins Gimbel. Parlant l'allemand, le russe, le français et l'anglais, il excella dans son travail, organisant les achats de gros à travers toute l'Europe. En 1937, il émigrait aux États-Unis, où il acquit la nationalité américaine en 1942, travaillant à New York comme directeur des bureaux européens de la société. Incorporé dans l'armée en 1943, il reçut une formation aux activités de renseignements et fut affecté comme interprète dans une unité de communications en Europe. Démobilisé en 1946, il demeura à Berlin comme officier des affaires culturelles auprès de l'OMGUS puis de la Haute commission américaine, participant à la dénazification des intellectuels et dirigeants allemands, ainsi qu'à l'édition et la diffusion de la propagande anticomuniste. C'est à cette époque que Josselson fut contacté par un membre de l'OPC, afin de rejoindre l'agence secrète. Organisateur hors pair, doté d'une grande intelligence et d'une immense énergie<sup>15</sup>, Josselson allait gérer quotidiennement l'organisation du Congrès pour la liberté de la culture dans les années 1950 et 1960, jouant le rôle d'intermédiaire entre la CIA et les intellectuels du Congrès. Il fut « plus et autre chose qu'un agent de services

14. WARNER M., « Origins of the Congress for Cultural Freedom, 1949-50 », *Studies in Intelligence*, Washington, volume 38, n° 5, 1995, p. 91-92.

15. *Ibid.*, p. 93.

secrets », écrivit Raymond Aron, qui estimait celui en qui il reconnaissait un véritable « intellectuel doué du sens de l'action<sup>16</sup> ». Denis de Rougemont rendit lui aussi hommage à celui dont il disait qu'il était « de l'espèce des hommes qui préfèrent l'action réelle à ses apparences<sup>17</sup> ». Michael Josselson fut le témoin, direct ou indirect, de toutes les manifestations et conversations qui avaient eu lieu à Berlin, New York ou Paris. Il avait observé Melvin Lasky lors du congrès de 1947 ; en 1949, il s'était rendu au Waldorf Astoria à New York, ainsi qu'à la Journée internationale de résistance à la guerre et à la dictature organisée à Paris par Rousset. Quand Lasky rencontra Borkenau et Fischer en août 1949, l'éventualité d'organiser la prochaine étape à Berlin s'imposa. L'idée plut à Josselson, qui soumit en janvier 1950 à ses supérieurs à Washington un plan d'organisation de la conférence, assorti d'une proposition de créer un comité permanent. Grâce à son appui, l'OPC débloquait au printemps suivant 50 000 \$ (375 000 euros de 2014) pour financer la manifestation de Berlin<sup>18</sup>.

Lorsqu'en mars, Melvin Lasky mit au courant Rougemont de l'organisation du congrès, il avait obtenu, lui et ses collègues new-yorkais, le soutien ou la participation de nombreux intellectuels européens et américains, notamment Bertrand Russell, Benedetto Croce, Ignazio Silone, John Dewey, Reinhold Niebuhr, Karl Jaspers, Carlo Schmid, David Rousset, Jules Romains, Jacques Maritain, Raymond Aron ou encore Margarete Buber-Neumann : « Nous sommes tous convaincus, déclarait Lasky, que nous aurons un écho considérable non seulement à l'Ouest mais aussi à l'Est. Il s'agit maintenant, après tant de paroles sur l'initiative à reprendre, à saisir des deux mains l'occasion d'une offensive spirituelle. Et je crois qu'en voilà une occasion excellente<sup>19</sup>. » Pour sa part, Rougemont donna volontiers son nom au comité de patronage, mais il n'était alors pas certain de pouvoir s'investir davantage. Il luttait alors pour stabiliser financièrement le CEC, qui n'avait même pas encore été officiellement inauguré. Sa participation au congrès restait hypothétique car des contacts avaient été également noués avec l'American Committee on United Europe, et un séjour aux États-Unis était prévu pour l'été<sup>20</sup>. Le report de ce projet lui permit finalement de faire le voyage en Allemagne.

118 intellectuels et hommes politiques de 21 pays – dont une forte proportion d'Allemands et d'Américains<sup>21</sup> – se rendirent ainsi à Berlin à la fin du mois de juin 1950, pour participer à une manifestation

16. ARON R., *Mémoires*, op. cit., p. 320.

17. Cité dans CORBIN A.-M., *L'Image de l'Europe à l'ombre de la guerre froide : la revue Forum de Friedrich Torberg à Vienne (1954-1961)*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 65.

18. WARNER M., op. cit., p. 94.

19. Lettre de Melvin J. Lasky à Denis de Rougemont, 13 mars 1950. CEC, II-I-2-c.

20. Lettre de Denis de Rougemont à Melvin J. Lasky, 17 mai 1950. CEC, II-I-2-c.

21. On trouvera la liste complète des participants dans : « Kongress für Kulturelle Freiheit, Berlin, 26.-30. Juni 1950 », *Der Monat. Eine Internationale Zeitschrift*, Berlin, 2<sup>e</sup> année, n° 22-23, juillet-août 1950, p. 476-478.

monumentale, le *Kongreß für kulturelle Freiheit*. Pour Denis de Rougemont, le *Kongreß* était un lieu de choix afin de nouer ou entretenir le contact. Les militants fédéralistes y étaient bien représentés et l'écrivain discuta des affaires du CEC avec ses amis et collègues Eugen Kogon, Henri Brugmans, Henri Frenay, André Philip, Ignazio Silone, Carlo Schmid, Hans Oprecht, François Bondy, ainsi qu'avec d'autres intellectuels et journalistes comme David Rousset ou Claude Mauriac. La plupart de ces hommes avaient participé à la conférence de Lausanne organisée par Denis de Rougemont six mois plus tôt.

Au-delà des fédéralistes, Denis de Rougemont eut également l'occasion d'échanger avec James Burnham et Arthur Koestler, dont il nota dans ses carnets les accents « extrémistes, pour ne pas dire bellicistes », les deux hommes faisant l'objet de vives critiques de la part de la « tendance européenne » incarnée par Eugen Kogon ou Henri Brugmans notamment<sup>22</sup>. Henri Brugmans avait été approché par Melvin Lasky au cours d'un voyage effectué à Berlin en mars 1950. Il se laissa facilement convaincre de participer au congrès de juin. Depuis le coup de Prague en février 1948, il était persuadé que la lutte contre le totalitarisme soviétique était inséparable de l'action européenne. Admirant Ernst Reuter, l'hôte des congressistes, ce « bourgmestre régnant, animateur de la résistance des Berlinois » lors du blocus de 1948-1949<sup>23</sup>, c'est sans hésitation qu'il se rendit au *Kongreß für kulturelle Freiheit* en juin 1950, pour y défendre le projet fédéral et exposer ses conceptions concernant le renouveau de la culture européenne : « La défense de ce qui est connu sous le nom d'*Occident* ou de *christianisme* ou de *démocratie*, ne peut être efficace que grâce à un véritable esprit révolutionnaire, expliqua-t-il, c'est-à-dire avec l'idée que la liberté, pour vivre, est une conquête perpétuelle. » Or l'Ouest avait perdu sa liberté par un trop-plein de centralisation et de technocratie. « Ce n'est pas la force physique qui étouffe la liberté, c'est la peur, la paresse d'esprit, les préjugés qui ne sont plus critiqués. » La seule solution à cet état était la *Heilung durch den Geist*, « la guérison par l'Esprit<sup>24</sup> ». Cette position tranchait avec celles d'un Koestler ou d'un Burnham, omnubilés par leur croisade anticomuniste. Le rejet du communisme selon Brugmans ne devait pas occulter l'autocritique. Il devait se traduire par un projet alternatif valable, que seule la fédération européenne incarnait à ses yeux, dans toutes ses composantes politiques, économiques mais aussi religieuses. C'était la personne, d'inspiration chrétienne, qu'il fallait remettre au centre du projet.

22. *Voyage de Denis de Rougemont en Allemagne*, 26 juin-7 juillet 1950. CEC, *Journal*.

23. BRUGMANS H., *L'Europe vécue*, Bruxelles, Casterman, 1979, p. 49.

24. Cité dans VRIES T. de, « The absent Dutch : Dutch intellectuals and the Congress for cultural Freedom », G. SCOTT-SMITH et H. KRABBENDAM (éd.), *The Cultural Cold War in Western Europe (1945-1960)*, Londres, Frank Cass, 2003, p. 260.

Dans le discours qu'il prononça à la tribune le 27 juin, Rougemont lui-même adopta une position médiane, n'éludant pas la remise en cause de son propre camp. Selon lui, la liberté de la culture était en effet menacée aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est. À l'Est se formait une « *culture censoriale* » où prédominait le critère politique : « L'on s'y réfère avec une rigueur telle que le style même d'un écrivain ou d'un compositeur peut être attaqué par les fonctionnaires de l'État, et dénoncé comme sabotage. » À l'Ouest, si la culture était certes libre, c'était peut-être « *dans la mesure où les pouvoirs ne la prennent pas une seconde au sérieux* », ne lui attribuent aucune utilité pratique ». Cette conception de la culture, reléguée à la périphérie, était selon lui un mal profond en Occident, sur lequel les régimes totalitaires avaient prospéré. Eux avaient parfaitement compris l'importance de la culture, en l'étatisant. « Elle est reine de nouveau, mais elle ne reconnaît plus sa propre voix, proférant des aveux spontanés, criant sur tous les modes l'éloge de ses bourreaux : elle est devenue la Propagande. Même pas : son porte-plume, ou sa téléphoniste. » En bref, les conditions morales de la vie culturelle au xx<sup>e</sup> siècle se résumaient au paradoxe suivant : « Ceux qui laissent la culture en liberté à l'Ouest en font peu de cas pratiquement ; et ceux qui, à l'Est, lui reconnaissent un rôle central la dénaturent et l'asservissent. » Les deux phénomènes étaient étroitement liés, car les dénonciations des grands écrivains du xix<sup>e</sup> siècle contre l'ordre bourgeois, aussi justes fussent-elles, n'avaient eu en fin de compte qu'un effet destructeur, sans contribuer à rien créer de nouveau sur le plan civique, élargissant un « *vide social* » qu'allaiten « remplir les règlements de police » des « *tyrans* » et autres « *terribles simplificateurs* ». Rougemont en appelait dès lors à la fédération européenne comme cadre d'un civisme renouvelé, ainsi qu'à la responsabilité des intellectuels :

« Je crois que l'artiste ou l'écrivain digne du nom est par excellence un homme libre. Mais il ne peut rester libre tout seul. Il faut donc qu'il devienne un citoyen, et peut-être le plus efficace, je veux dire une personne, un homme total. Car je le répète depuis plus de vingt ans – comme un *delenda Carthago* – et je mesure *ici* mieux que jamais l'engagement qu'impose cette devise : *Là où l'homme veut être total, l'État ne sera jamais totalitaire*<sup>25</sup>. »

Le congrès se déroula dans une ambiance de guerre quasi chaude, alors que le Mouvement des partisans de la paix avait lancé en mars l'appel de Stockholm contre l'armement nucléaire, et que la Corée du Nord venait de franchir le 38<sup>e</sup> parallèle le 25 juin, la veille de la séance inaugurale. Ce furent surtout la présence et les communications de James Burnham et Arthur Koestler qui, de fait, donnèrent à l'événement une tonalité va-t-en-guerre. Burnham déclara qu'il n'y avait désormais « plus de place pour l'existence

25. DdR, *Discours prononcé à Berlin le 27 juin 1950*. IACF, box 390.

d'une troisième force qui puisse s'élever entre la liberté et l'esclavage », et en appela à l'intégration inconditionnelle dans le bloc américain. Il s'en prit à l'appel de Stockholm, n'y voyant qu'un instrument de l'impérialisme soviétique, et défendit l'existence des bombes atomiques américaines, tout en dénonçant celles stockées en Sibérie ou dans le Caucase. Avant de présenter devant plus de 10 000 personnes lors de la séance de clôture le *Manifeste aux hommes libres*, rédigé en grande partie par son ami Manès Sperber<sup>26</sup>, Arthur Koestler de son côté critiqua la politique du *Labour Party* et traita d'imbéciles et de « demi-vierges de la démocratie » les intellectuels qui refusaient de prendre parti pour le bloc politique anti-communiste. Chez les neutralistes – ceux-là même attaqués par Burnham et Koestler –, à l'image d'*Esprit* en France, on déplorait des arguments « déjà ressassés des centaines de fois ». Tout le monde soupçonnait en outre le congrès d'avoir été financé, si ce n'est par la CIA, du moins par le gouvernement des États-Unis<sup>27</sup>. De même en Grande-Bretagne, où dans les colonnes du *Manchester Guardian*, sous la plume de l'historien Hugh Trevor-Roper, on ironisa sur l'alliance entre les « ex-communistes européens déracinés » menés par Koestler, et les intellectuels américains qui, tel Burnham, partageaient la même « haine obsessionnelle du communisme<sup>28</sup> ». Le Congrès pour la liberté de la culture aura par la suite toutes les peines du monde à se débarrasser de cette image, alors même que, selon les termes de son *Manifeste* comme dans l'esprit de nombreux intellectuels qui s'y engagèrent, l'anticommunisme n'était qu'un élément parmi d'autres d'une lutte générale menée contre les atteintes à la liberté de la culture, qu'elles fussent orchestrées par des régimes communistes ou fascisants.

## Le rodage de l'organisation

Après avoir quitté l'Allemagne, où il prolongea son séjour afin d'obtenir le soutien au CEC des milieux politiques, Rougemont félicita Melvin Lasky pour l'organisation du congrès<sup>29</sup>. Mais il était loin de se douter que celui-ci allait se transformer en association permanente, dont il deviendrait l'un des principaux animateurs. Quelques mois plus tard, cependant, il était officiellement désigné à la tête du comité exécutif. Les nombreuses relances de son compatriote, le journaliste François Bondy<sup>30</sup>, achevèrent certainement de vaincre ses premiers doutes, motivés essentiellement par le souci de ne pas

26. CORBIN A.-M., *Manès Sperber. Un combat contre la tyrannie (1934-1960)*, Berne, Peter Lang, 1996, p. 259-264.

27. RHIMBAUT A., « Liberté de la culture et "poing intellectuel" », *Esprit*, Paris, n° 9, septembre 1950, p. 372-373.

28. Cité dans WILFORD H., *The CIA, the British Left, and the Cold War: Calling the Tune?*, Londres, Frank Cass, 2003, p. 195.

29. Lettre de Denis de Rougemont à Melvin J. Lasky, 10 juillet 1950. CEC, II-I-2-c.

30. Lettres de François Bondy à Denis de Rougemont, 14 juillet, 2 et 15 septembre 1950. CEC, II-I-1-a.

multiplier les responsabilités, alors qu'il était déjà extrêmement occupé par le Centre. Dès le début de l'entreprise, Rougemont avait d'ailleurs précisé qu'il ne pourrait assumer qu'une « direction morale » du Congrès<sup>31</sup>. Pour des raisons qui lui échappaient à l'époque, il se trouve que cette restriction à son engagement s'accordait parfaitement avec l'autonomie dont souhaitait disposer le secrétariat international à Paris. Pour Michael Josselson, véritable cheville ouvrière de l'association, il était indispensable à la bonne marche du Congrès que les intellectuels qui y participaient, y compris certains de ses cadres dirigeants, ne fussent pas mêlés aux démarches, notamment financières, qui s'opéraient en coulisse.

Contrairement à ce qui a pu être affirmé, la nomination de Rougemont ne résulta pas d'une « chasse aux postes<sup>32</sup> ». Entre juillet et novembre 1950, l'écrivain resta relativement à l'écart des négociations qui se déroulaient, et c'est essentiellement parce que le profil d'Arthur Koestler ne correspondait pas que Rougemont se retrouva propulsé au premier plan. Cette nomination et les circonstances dans lesquelles elle fut décidée méritent d'être explicitées car elles sont symboliques de la ligne adoptée par le Congrès pour la liberté de la culture durant cette période de rodage, alors que la CIA connaissait au même moment une réorganisation de ses services et une redéfinition de ses options stratégiques. En 1950, celle-ci créait en effet une division des organisations internationales (IOD), dont la responsabilité échut à Thomas Braden, venu de l'American Committee on United Europe. C'est l'IOD qui allait valider l'orientation générale définie notamment par Michael Josselson et servir par la suite de centrale pour le financement du Congrès dans les années 1950 et 1960, même si celui-ci fit appel au cours de son histoire à d'autres sources pour développer ses activités.

Au cours de l'été 1950, cependant, Koestler semblait l'homme-clé du dispositif et celui le plus à même de présider à sa destinée. C'est d'ailleurs chez lui, à Fontaine-le-Port dans la banlieue parisienne, que se déroulèrent les premières réunions visant à créer une structure permanente après la manifestation berlinoise. D'un commun accord avec Lasky, Brown, Silone et Bondy, plusieurs décisions furent prises, comme celle de créer une association française du Congrès, les Amis de la liberté, pour laquelle Koestler rédigea une brochure de vulgarisation<sup>33</sup>, ainsi qu'une Association italienne pour la liberté de la culture, prise en charge par Silone<sup>34</sup>. La priorité alors donnée à la France et l'Italie n'est pas un hasard : c'est dans ces pays que les PC étaient les mieux implantés et leur influence sur les intellectuels de gauche la plus forte. Dans l'esprit de Koestler, le Congrès devait ainsi s'affirmer comme une organisation politique opposée au

31. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 21 décembre 1950. CEC, II-O-14-c.

32. SAUNDERS F. S., *op. cit.*, p. 104.

33. *Ce que veulent les amis de la liberté*, Paris, Les Amis de la liberté, 1950. Non signé.

34. Réunion tenue à Fontaine-le-Port, 18 et 19 juillet 1950. IACF, box 56.

Mouvement des partisans de la paix soutenu par l'Union soviétique et dotée d'un esprit combatif, à l'image du congrès de Berlin de juin, ce « KKK » (pour « Kultur, Kampf, Koestler ») brocardé notamment par un journaliste de *L'Observateur*<sup>35</sup>. Rapidement cependant, cette ligne allait être écartée au profit d'une approche plus souple, l'idée étant de développer un programme élitiste fondé sur la promotion des lettres et des arts, un terrain où, pensait-on, le bloc soviétique n'avait pas les moyens de rivaliser<sup>36</sup>. Or le profil de Rougemont s'intégrait parfaitement dans cette logique : c'était un écrivain concerné au premier chef par les problèmes culturels; son anticomunisme n'était pas aussi virulent que celui d'un « renégat » comme Koestler; il était ressortissant d'un pays neutre; enfin, il avait prouvé ses capacités d'organisation au congrès de Lausanne en 1949<sup>37</sup>. Tous ces éléments concourraient en faveur de sa nomination à la présidence du comité exécutif du Congrès, laquelle fut actée à l'issue de la réunion du comité international à Bruxelles, du 28 au 30 novembre 1950. Rougemont fut notamment soutenu par Sydney Hook<sup>38</sup>, mais aussi par James Burnham, ce qui peut paraître plus surprenant du fait des positions similaires adoptées par ce dernier et Koestler à Berlin. Mais la plupart s'accordaient, y compris Burnham, sur le fait que Koestler n'était pas la bonne personne pour incarner le Congrès, non seulement par ses prises de positions extrémistes, mais aussi par son caractère irascible et névrosé<sup>39</sup>. Écarté des rènes de l'organisation, Koestler fit savoir à Burnham avec véhémence à quel point il contestait les décisions prises à ses dépens : « Je crois que vous êtes un penseur politique important de notre temps, mais un piètre juge en ce qui concerne les personnes. [Bondy et Rougemont] furent, pour ainsi dire, vos inventions [et ils] ont maintenant apparemment réussi à détruire tout ce que nous avons essayé de faire. À moins qu'ils ne fassent immédiatement marche arrière, je me retirerai<sup>40</sup>. » Koestler faisait ici référence à l'idée, défendue notamment par Rougemont et Bondy, d'organiser en 1951 à Paris un nouveau grand congrès d'écrivains, où prendraient part Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et Thomas Mann entre autres, ouvrant ainsi la discussion à des intellectuels de gauche non soupçonneux de sympathie à l'égard de la politique américaine. Or Koestler menaça Rougemont de démissionner s'il ne retirait pas ces noms de la liste des participants<sup>41</sup>, et

35. SCAMMEL Michael, *Koestler: The Literary and Political Odyssey of a Twentieth-Century Skeptic*, New York, Random House, 2009, p. 363.

36. BERGHAHN V. R., *America and the Intellectual Cold War in Europe: Shepard Stone between philanthropy, academy and diplomacy*, Princeton, Princeton University Press, 2001, p. 133.

37. GRÉMION P., *op. cit.*, p. 93-94.

38. SCOTT-SMITH G., *op. cit.*, p. 121.

39. CESARANI D., *Arthur Koestler: The Homeless Mind*, Londres, Heinemann, 1998, p. 367.

40. Lettre d'Arthur Koestler à James Burnham, 29 janvier 1951, citée dans COLEMAN P., *The Liberal Conspiracy: the Congress for cultural freedom and the struggle for the mind of postwar Europe*, Londres, Collier Macmillan, 1989, p. 45. Nous traduisons.

41. Lettre d'Arthur Koestler à Denis de Rougemont, 29 janvier 1951. CEC, II-I-2-a.

traita même ce dernier et ses collègues « d'imbéciles » auprès d'un autre correspondant : « Si ces gens ont l'intention d'utiliser notre argent et nos efforts afin d'offrir à Messieurs Sartre et Mann une plate-forme pour dénoncer “l'impérialisme occidental”, je ne serai certainement pas complice de ce genre de “magouilles” bien connues<sup>42</sup>. » Si l'idée du congrès de Paris fut finalement abandonnée en cours de route, il n'en reste pas moins qu'Arthur Koestler, qui avait entre-temps déménagé aux États-Unis, était marginalisé de l'organisation et n'était plus en mesure d'en orienter la ligne.

Quant à Denis de Rougemont, il fut assez rapidement convaincu de s'engager dans une aventure dont les projets et les objectifs étaient, à ses yeux, « en grande partie identiques<sup>43</sup> » à ceux du Centre européen de la culture. Sans aller jusqu'à proposer la fusion des deux organismes, il s'était même déclaré prêt, pendant les pourparlers de l'automne 1950, à accueillir le secrétariat du Congrès à Genève. C'est ce qu'il écrivit à une correspondante qui s'était fait l'interprète de Burnham pour sonder l'écrivain sur le poste de président du comité exécutif : « Votre lettre m'encourage à envisager plus sérieusement que je ne l'avais fait jusqu'ici une collaboration plus étroite entre le congrès de Berlin et notre propre effort [...]. Je suis certain que cette collaboration est souhaitable, et je me demande s'il y aurait une objection réelle à ce que le secrétariat général fût fixé à Genève, où nous disposons de locaux assez vastes<sup>44</sup>. » Le discours qu'il donna à Bruxelles en novembre, lors de son intronisation, était d'ailleurs pour une large part repris de celui qu'il avait prononcé à Genève quelques semaines auparavant, lorsqu'il inaugura le CEC<sup>45</sup>. Il y définissait ainsi l'action qu'il appelait de ses vœux :

« Nous n'allons pas opposer aux campagnes massives et mécaniques des totalitaires des procédés de même nature. Nous n'opposons pas au fanatisme un autre fanatisme. [...] Notre but n'est pas d'endormir ou d'hypnotiser les esprits, mais au contraire, de réveiller les consciences. Il n'est pas de répandre une mystique qui promet la lune pour demain, mais de rappeler les hommes aux réalités, à leurs responsabilités. [...] La démocratie n'est pas une panacée. Elle ne résoud aucun des grands problèmes humains et personnels, mais s'ils sont un jour résolus sans équivoque derrière les barbelés, nous comprendrons qu'il eût peut-être mieux valu s'occuper de ces problèmes pendant qu'on le pouvait, sauver au moins la possibilité de les vivre à notre manière<sup>46</sup>. »

42. Lettre d'Arthur Koestler à Jay Lovestone, 29 janvier 1951, citée dans COLEMAN P, *op. cit.*, p. 45.  
Nous traduisons.

43. Réunion du comité exécutif, Bruxelles, 29 novembre 1950. IACF, box 56.

44. Lettre de Denis de Rougemont à Grace Zaring Stone, 30 octobre 1950. CEC, II-I-2-b.

45. Discours prononcé à Bruxelles le 30 novembre 1950. BPUN, « CLC ». Des extraits de ce discours ont été publiés : DdR, « Faire la propagande de la Liberté, c'est sauver notre culture », *Bulletin mensuel d'information des Amis de la Liberté*, Paris, n° 2, décembre 1950-janvier 1951, p. 13.

46. DdR, *op. cit.*, p. 2.

Fraîchement nommé à la présidence du comité exécutif, l'écrivain suisse se rendit à Bombay au mois de mars 1951, en compagnie notamment de Salvador de Madariaga, Wystan Hugh Auden, Stephen Spender et James Burnham<sup>47</sup>. L'objectif était entre autres de déminer la tendance neutraliste susceptible de se manifester hors d'Europe, notamment en Asie. C'était là, somme toute, l'unes des fonctions que le Congrès, agissant sous des formes diverses, s'était assigné au début des années 1950, que de rallier à lui l'intelligentsia de gauche sensible aux sirènes du communisme. Rougemont évoqua à Bombay, au moyen d'une petite fable, le sort de l'agneau qui désire rester neutre entre le berger et le loup. Sur le plan purement politique, déclarait-il, cette posture pouvait se défendre : « [L'agneau] espère ainsi que le loup au lieu de le manger s'occupera d'abord du berger, ou bien que le berger attaquera le loup. » Mais l'écrivain condamnait le neutralisme dès lors qu'il était justifié par des raisons morales : « Après tout, soyons objectif ! Voyons les deux côtés de la question. Ce loup ne pense pas à mal, il a grand faim, il a beaucoup lu Marx, et il est "partisan de la paix" ; d'autre part, ce berger n'est pas un homme parfait, il boit souvent trop, et il ne lit que le *Reader's Digest*. Je refuse donc l'un et l'autre également, je suis neutre<sup>48</sup>. » Or, entre l'URSS et les États-Unis, la balance n'était pas égale, affirmait Rougemont depuis plus de trois ans<sup>49</sup>. À quoi le leader socialiste Jayaprakash Narayan lui rétorqua que le berger pourrait très bien, une fois le loup abattu, tondre le mouton et peut-être même le manger<sup>50</sup>. Beaucoup d'Indiens boycottèrent la conférence de Bombay sous le prétexte que le Congrès n'était qu'un appareil au service de la propagande américaine<sup>51</sup>.

En 1951, le Congrès cherchait encore ses marques. Nombreux d'ailleurs étaient ceux qui doutaient de l'intérêt d'organiser à Paris une nouvelle conférence d'écrivains, dont l'efficacité était loin d'être démontrée<sup>52</sup>. Il fut alors décidé d'y substituer une manifestation d'une toute autre nature, un luxueux festival de musique dont Nicolas Nabokov soumit l'idée au printemps. Né en 1903 en Biélorussie dans un milieu noble et libéral, ce cousin de Vladimir Nabokov avait fait ses premières gammes à Saint-Petersbourg. En 1918, sa famille se réfugia en Crimée, puis en Allemagne, où Nabokov poursuivit ses études à Stuttgart puis Berlin. En 1926, il s'installa à Paris et se lia avec Prokofiev, Stravinsky, Diaghilev puis s'exila dans les années 1930 aux États-Unis, où il enseigna la musique dans diverses

47. C'est grâce à Burnham que transitèrent, via l'American Committee for Cultural Freedom, les fonds secrets qui couvrirent les frais des délégués à la conférence de Bombay : WILFORD H., *op. cit.*, p. 84.

48. DdR, « Neutralité et neutralisme », *Preuves*, Paris, n° 3, mai 1951, p. 21.

49. DdR, « La balance n'est pas égale entre les États-Unis et l'URSS », *Le Figaro littéraire*, Paris, n° 81, 8 novembre 1947, p. 1.

50. « Le congrès indien pour la liberté de la culture », *Preuves*, Paris, n° 2, avril 1951, p. 27.

51. LASCH C., « The Cultural Cold War: A Short History Of The Congress For Cultural Freedom », *The Agony of the American Left*, New York, Vintage, 1968, p. 76-77.

52. *Compte rendu du comité exécutif du Congrès pour la liberté de la culture réuni à Versailles, 9-11 février 1951*. IACF, box 56.

institutions, optant pour la citoyenneté américaine en 1939<sup>53</sup>. Engagé dans l'armée en 1945, il vécut en Allemagne occupée, obtenant un poste au sein de la division du contrôle de l'information de l'OMGUS, à la section chargée de dénazifier le milieu musical. Il y retrouva Josselson, qu'il connaissait depuis les années 1920. Puis il retourna aux États-Unis, nouant d'étroites relations avec George Kennan, secondant Hook lors de la contre-manifestation organisée au Waldorf Astoria. Bénéficiant du soutien de Josselson, mais aussi des membres de l'establishment et des *New York Intellectuals*, il fut propulsé secrétaire général du Congrès, fort de son projet de festival musical permettant de sortir de l'impasse dans laquelle le congrès des écrivains conçu à l'origine semblait plonger l'organisation. Pour Nabokov, « aucune polémique idéologique sur la validité et la signification de notre culture ne peut égaler les produits de cette culture même<sup>54</sup> ». Prouver la supériorité de la civilisation occidentale par ses œuvres, par l'exemple : tel fut l'un des objectifs de « L'Œuvre du xx<sup>e</sup> siècle », organisée à Paris en mai 1952, manifestation somptueuse rassemblant chefs d'orchestres, compositeurs et solistes de renom<sup>55</sup>. Elle fut soutenue avec enthousiasme par Thomas Braden, responsable de l'IOD, qui voyait dans le Boston Symphony Orchestra un ambassadeur ô combien plus efficace des intérêts américains que John Foster Dulles ou Dwight D. Eisenhower<sup>56</sup>!

Rougemont participa à « L'Œuvre du xx<sup>e</sup> siècle », présidant les débats littéraires au milieu de Malraux, Faulkner, Auden et Madariaga, développant les contacts avec musiciens et compositeurs susceptibles de nourrir les activités de l'Association européenne des festivals de musique et les programmes du CEC, comme cette conférence internationale de compositeurs, interprètes et critiques qu'il organisa avec Nabokov à Rome, en avril 1954, sous la présidence de Stravinsky. En 1952, le Congrès s'installait ainsi dans le paysage intellectuel européen et international, et Rougemont commençait à bénéficier du prestige de l'association et des réseaux qu'elle mobilisait. Parmi ses réalisations marquantes, il faut en particulier mentionner la maillage de revues qui se créèrent ou se consolidèrent alors sous son patronage, et qui apparaît comme l'un des legs les plus importants de l'association. Ces revues, et au premier rang d'entre elles *Preuves*, dont Rougemont fut l'un des principaux contributeurs, constituent d'ailleurs un excellent terrain afin d'observer le déploiement des idées européistes et libérales après la guerre, en opposition aux revues de gauche progressistes comme *Esprit* ou *Les Temps modernes*.

53. WELLENS I., *Music on the Frontline: Nicolas Nabokov's struggle against communism and middlebrow culture*, Aldershot, Ashgate, 2002.

54. Cité dans SAUNDERS F. S., *op. cit.*, p. 124.

55. SCOTT-SMITH G., « The "Masterpieces of the Twentieth Century" Festival and the Congress for Cultural Freedom: Origins and Consolidation 1947-1952 », *Intelligence and National Security*, volume 15, n° 1, mai 2000, p. 121-143.

56. BRADEN Th., « I'm glad the CIA is immoral », *Saturday Evening Post*, 20 mai 1967.

## *Chapitre XIII*

### **La « petite Europe » en débat**

Dans les années 1970, Denis de Rougemont dressait un constat désabusé de la situation des revues intellectuelles, particulièrement en France : « Rien n'est moins à la mode que l'Europe, sinon son union fédérale, dans les milieux intellectuels français. » Il évoquait en comparaison la « richesse » des grandes revues littéraires du début du siècle : *La Revista de Occidente* (Madrid) d'Ortega y Gasset, *Criterion* (Londres) de T. S. Eliot, *La Nouvelle Revue française* (Paris) de Rivière et Gide, puis Paulhan, *Die Neue Rundschau* (Francfort) de Thomas Mann, *La Revue de Genève* de Robert de Traz... « Toutes sont résolument "européennes", affirmait Rougemont, à la fois dans leurs finalités culturelles et dans leurs pratiques internationales : traductions, débats à l'échelle continentale, dialogues ou trilogues, échanges d'articles, révélation de jeunes talents, d'écoles nouvelles... » Rougemont lui-même avait écrit de nombreux articles et notes critiques pour la *NRF* et la *Revue de Genève* dans les années 1920 et 1930, ainsi que pour *Esprit*, qui néanmoins, précisait-il, ne parlait plus de l'Europe que pour « mettre en garde contre les illusions et les dangers de l'euro-péisme<sup>1</sup> ».

#### ***Preuves : une tribune de l'euro-péisme***

Boudé par *Esprit* après la guerre, l'écrivain trouva néanmoins, dans les années 1950 et 1960, une plate-forme pour la diffusion de ses idées grâce à la revue *Preuves*, financée par le Congrès pour la liberté de la culture et dirigée par François Bondy. Rappelons qu'en 1950-1951, durant cette phase préliminaire où le Congrès cherchait ses marques et son identité, Denis de Rougemont agit de concert avec Josselson, Nabokov, mais aussi avec François Bondy, dont l'importance durant cette période de rodage ne doit pas être négligée. Bondy était un fin connaisseur des écrits de Rougemont<sup>2</sup>, un journaliste et critique littéraire à l'aise aussi bien en allemand, en français, en italien qu'en anglais. Le sociologue Daniel Bell se souvient d'une réunion du comité exécutif du Congrès, alors qu'Ignazio Silone venait de prendre

1. DdR, « L'Europe comme invention de la culture », *Cadmos*, Genève, n° 7, automne 1979, p. 25.

2. BONDY F., « Lire Rougemont », *Écriture*, Lausanne, n° 29, automne 1989, p. 29-35.

la parole. Josselson se tourna vers Bondy pour lui demander de traduire, et celui-ci, à peine sorti de son rêve, lui répondit : « Dans quelle langue<sup>3</sup>? »... François Bondy avait émigré en Suisse avec sa famille l'année de sa naissance à Berlin en 1915. Après des études au Tessin, et un baccalauréat français au lycée de Nice, il s'installa à Paris durant l'entre-deux-guerres. Politisé très tôt, il adhéra et collabora au groupe et à la revue *Que faire?*, rassemblant des dissidents du PCF exclus du parti pour leurs positions anti-stalinien. Interné après la déclaration de guerre au camp disciplinaire du Vernet d'Ariège<sup>4</sup>, où il fit la connaissance d'Arthur Koestler, son passeport lui permit d'être relâché rapidement et de retourner en Suisse. Chroniqueur de politique étrangère au quotidien socialiste antifasciste *Libera Stampa*, Bondy fonda également une revue trimestrielle tessinoise, *Swizzera Italiana*, tout en traduisant Benedetto Croce et Guglielmo Ferrero en allemand. C'est à Zurich, où il rencontra Ignazio Silone dont il devint un proche, que se concentrèrent alors ses activités. La ville était un foyer intellectuel important, où se mêlèrent les intellectuels suisses de la nouvelle génération et les émigrés allemands et autrichiens qui vinrent y trouver refuge. De cette époque naquit l'idée, lancée avec son compatriote Herbert Lüthy, de créer une grande revue européenne de langue allemande. Ne pouvant concrétiser son projet, Bondy collabora aux premiers numéros du *Monat* de Lasky, qu'il avait également rencontré à Zurich après la guerre. Ce fut le premier contact d'une longue amitié, alimentée par un intérêt commun profond pour la littérature et la politique<sup>5</sup>. Dans l'hommage qu'il dédia plus tard à Bondy, Lasky rappela le rôle de ce dernier dans le lancement de *Der Monat*<sup>6</sup> : « Je l'aiderai à lancer *Preuves*<sup>7</sup>. » Bondy était un médiateur, dans tous les sens du terme, par son expérience journalistique tout d'abord, mais aussi, comme le souligne Ioana Popa, par « sa capacité linguistique et relationnelle à faire le lien entre différents espaces culturels (allemand, français, italien), voire entre les différentes sensibilités du Congrès pour la liberté de la culture, puisqu'il est à la fois lié à Koestler et à Silone<sup>8</sup> », mais aussi à Rougemont ou à Lasky.

- 
3. BELL D., « Intellectual Curiosity », R. REICH et B. BONDY (éd.), *Homme de lettres. Freundesgabe für François Bondy*, Zurich, Schulthess, 1985, p. 94. Nous traduisons.
4. Ce camp regroupait les combattants républicains exilés d'Espagne après la chute de Barcelone, et plus généralement tous les étrangers jugés « indésirables » et « suspects ou dangereux pour l'ordre public » en raison de leurs engagements politiques : communistes, trotskystes, etc.
5. BOTSFORD K., « François Bondy & Melvin J. Lasky », *News from the Republic of Letters*, Boston, n° 14-15, 2005, p. 19-32.
6. C'est du reste Bondy qui avait supervisé l'édition du numéro spécial du *Monat* de juillet-août 1950 rendant compte du congrès de Berlin : BONDY F., « Reflections by someone directly concerned. What is to become of the CFF and its publications? », traduction d'un article publié dans *Die Welt*, le 24 mai 1967. IACF, box 318.
7. LASKY M. J., « The Transmission of Ideas », R. REICH et B. BONDY (éd.), *Homme de lettres, op. cit.*, p. 88. Nous traduisons. Voir également du même auteur : « François Bondy: A Man of Letters », BONDY F., *European Notebooks: New Societies And Old Politics, 1954-1985*, New Brunswick, New Jersey, Transaction Publishers, 2005, p. ix-xiv.
8. POPA I., *Traduire sous contraintes. Littérature et communisme (1947-1989)*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 140.

Engagé activement dans le Congrès, Bondy fit paraître en mars 1951 le premier numéro d'un bulletin de liaison, qu'il transforma en revue dès le mois d'octobre. « *Preuves* fut la chance de sa vie, explique Pierre Grémion. Bondy était un homme qui vivait de revues et par les revues. Toute sa vie il aura collaboré, dirigé, observé, réagi à des revues<sup>9</sup>. » Rougemont pour sa part rendit hommage à *Preuves*, qui avait tenté de reprendre « le flambeau européen<sup>10</sup> » en pleine guerre froide intellectuelle. Le titre définissait l'orientation et la ligne éditoriale des premiers numéros : non seulement engager des polémiques idéologiques avec les communistes et compagnons de route, mais aussi rendre compte des faits eux-mêmes, « établir ces faits, réellement examinés et analysés, et mis en rapport entre eux<sup>11</sup> », selon une patiente et minutieuse disqualification du « socialisme réel ». Comme l'avait déclaré le Norvégien Haakon Lie au cours d'une réunion du comité exécutif du Congrès, « ce dont nous avons besoin, c'est de la *documentation*, non de la *propagande*<sup>12</sup> ». En d'autres termes, des « preuves », pas une « *Preuvda* », dixit Rougemont<sup>13</sup>.

La revue peina à s'imposer au début des années 1950, ramant à contre-courant de l'idéologie progressiste dominante : « À Saint-Germain-des-Prés, disait Constantin Jelenski, qui allait être le principal collaborateur de Bondy à la rédaction, *Preuves*, c'était comme le porno hard : on ne pouvait lire ça qu'entre les pages de *L'Observateur*<sup>14</sup>. » Mais les évènements de 1956 (discours de Khrouchtchev, révoltes polonaises et hongroises) firent bouger les lignes, et apportèrent à *Preuves* « la légitimité politique et intellectuelle qui lui était refusée jusqu'alors<sup>15</sup> ». Ainsi de nombreuses plumes, anciens communistes ou sympathisants, écrivirent désormais dans la revue, à l'instar de François Fejtö<sup>16</sup>, et après lui de jeunes historiens ayant remis leur carte du PC, comme François Furet<sup>17</sup> ou Annie Kriegel<sup>18</sup>. Cette stratégie d'ouverture n'était pas pour plaire à tout le monde, en particulier à Boris Souvarine, intransigeant à cet égard et accusant Bondy d'accueillir des « suppôts du Guépéou et des programistes<sup>19</sup> » !

9. GRÉMION P., « François Bondy (1915-2003) », *Commentaire*, Paris, n° 104, hiver 2003-2004, p. 971-974.

10. Ddr, *op. cit.*, p. 25.

11. SPERBER M., « Critique des revue du Congrès ». Réunion du comité exécutif, 29 janvier 1956. IACF, box 57.

12. Intervention lors de la réunion du comité exécutif, Versailles, 9-11 février 1951. IACF, box 56.

13. Lettre de Denis de Rougemont à Nicolas Nabokov, 23 juillet 1951. CEC, II-I-1-a.

14. Cité dans GRÉMION P., « Regards sur la diplomatie américaine des idées pendant la guerre froide », *Communisme*, Paris, n°s 62-63, 2000, p. 81. Voir également JELENSKI C., « Sous le signe de Gombrowicz », R. REICH et B. BONDY (éd.), *Homme de lettres*, *op. cit.*, p. 72.

15. GRÉMION P. (éd.), *Preuves : une revue européenne à Paris*, Paris, Julliard, 1989, p. 21.

16. GRÉMION P., « De Budapest à Gdansk : itinéraire de François Fejtö à Paris », « *Hommage à François Fejtö* », *Cahiers d'études hongroises et finlandaises*, Paris, n° 16, 2010, p. 82-86.

17. FURET F., « Les intellectuels français et le structuralisme », *Preuves*, Paris, n° 92, février 1967, p. 3-12.

18. KRIESEL A., « Léon Blum vu par les communistes », *Preuves*, n° 182, avril 1966, p. 34-46.

19. Lettre de Boris Souvarine à François Bondy, 7 février 1966. IACF, box 609.

« Antitotalitarisme et européanisme, telle était l'originalité la plus forte de *Preuves*<sup>20</sup> », selon Pierre Grémion. Outre l'engagement de François Bondy lui-même dans le mouvement fédéraliste<sup>21</sup>, l'attention particulière portée à l'union européenne s'explique par la présence dans les colonnes de Herbert Lüthy, Georges Vedel, Henri Frenay, André Philip, François Fontaine, Jean-Paul de Dadelsen, et plus encore de Denis de Rougemont<sup>22</sup>, qui fut de fait l'une des plumes les plus prolifiques de *Preuves*, lui donnant en tout cinquante-quatre articles, dont la moitié furent consacrés au fédéralisme européen.

Première revue à être publiée sous les auspices du Congrès pour la liberté de la culture, *Preuves*, que les membres du comité exécutif considérèrent, en dépit des difficultés auxquelles elle dut faire face au début, comme un galop d'essai concluant au terme de ses deux premières années d'existence, a joué un rôle fondamental dans la dynamique qui s'instaura à partir de 1953, et vit la parution successive de *Cuadernos*<sup>23</sup>, *Encounter*<sup>24</sup> et *Tempo Presente*<sup>25</sup>, avant que le Congrès ne favorise l'implantation d'autres revues en dehors d'Europe. Si ces revues s'échangeaient fréquemment des articles, répondant à l'ambition du Congrès de constituer un forum international d'idées, elles n'en conservaient pas moins chacune une identité propre, certaines d'entre elles restant étrangères au développement de tel ou tel thème. Celui de l'intégration européenne offre à cet égard un exemple particulièrement frappant. Alors que Rougemont put développer à loisir ce sujet dans *Preuves*, il n'en était pas de même dans *Encounter* par exemple. L'écrivain publia en tout quatre textes dans la revue britannique, dont significativement aucun n'a trait à l'Europe<sup>26</sup>. En 1953, il avait présidé une Table ronde organisée par le Conseil de l'Europe, à laquelle participèrent entre autres Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Eugen Kogon et Arnold Toynbee, et envoya une synthèse des discussions aux éditeurs Stephen Spender et Irving Kristol, afin que les Britanniques pussent bénéficier d'une réflexion

20. GRÉMION P. (éd.), *Preuves : une revue européenne à Paris*, op. cit., p. 9.

21. Celui-ci remonte à la guerre, où Bondy, utilisant le pseudonyme « d'Henri Peslier », entra en contact avec certains résistants italiens comme Altiero Spinelli, et fut notamment actif dans l'organisation du congrès fédéraliste de Paris en 1945 : V. HEYDE, *De l'esprit de la Résistance jusqu'à l'idée de l'Europe. Projets européens et américains pour l'Europe de l'après-guerre (1940-1950)*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 129 et suivantes. Voir également : SPINELLI A., ROSSI E., *Le Manifeste de Ventotene*, op. cit., p. 63.

22. BONDY F., « Une revue française pas comme les autres », P. GRÉMION (éd.), *Preuves : une revue européenne à Paris*, op. cit., p. 556.

23. GLONDYS O., *La Guerra fría cultural y el exilio republicano español. Cuadernos del Congreso por la Libertad de la Cultura (1953-1965)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2012.

24. SAUNDERS F. S., op. cit., p. 174-198. – WILFORD H., « The uses of *Encounter* », *The CIA, the British Left, and the Cold War*, op. cit., p. 262-296.

25. CARLUCCI P., « *Tempo Presente* (1956-1968) e il Congresso for Cultural Freedom », *Cultura e libertà. Studi di storia in onore di Roberto Vivarelli*, Pise, Edizioni della Normale, 2006, p. 453-478.

26. DdR, « Looking for India », *Encounter*, n° 1, octobre 1953, p. 36-42. – « There is no "Modern Music" », *Encounter*, n° 11, août 1954, p. 50-51. – « Man v. Technics? », *Encounter*, n° 52, janvier 1958, p. 43-52. – « André Breton », *Encounter*, n° 2, août 1967, p. 64-69.

qui, selon lui, dépassait de loin le cadre de l'Europe continentale. Mais ces derniers refusèrent de publier l'article, invoquant des arguments qui valent la peine d'être cités :

« La présente version n'est [...] pas adaptée à notre public. Pour *Preuves*, oui. Pour *Encounter*, nous craignons que non. [...] L'article est écrit par un Européen, pour les Européens, sur un problème européen. Malheureusement, notre lectorat est très largement *non-européen*. Les Anglais, quand ils parlent de l'Europe, ne disent pas *nous* mais *ils*; et c'est encore plus vrai pour les Australiens, les Indiens, etc. La réaction moyenne d'un Anglais ou d'un membre du Commonwealth à la question de la fédération européenne n'est pas différente de celle d'un Américain : il souhaite certainement que l'Europe se fédère, dans l'espoir qu'elle devienne ainsi une moindre nuisance. Il n'a pas besoin d'être persuadé des vertus d'une fédération européenne, pour lesquelles votre article consacre un espace considérable. Il est tout simplement pour elle – c'est-à-dire pour *eux*<sup>27</sup>. »

L'Europe est un angle mort pour une revue qui définit son identité avant tout par son lien à l'Amérique et son cosmopolitisme<sup>28</sup>. *Encounter* ne semble ici que refléter, sans chercher à l'orienter, l'état du débat national sur cette question. De fait, c'est essentiellement *via Preuves* et par revues françaises interposées que Denis de Rougemont, dans les années 1950, allait débattre des enjeux européens.

## De Strasbourg à Luxembourg : une « moitié d'Europe »

Dans la critique qu'il avait fait du fédéralisme à l'issue du congrès de La Haye en 1948, Jean-Marie Domenach, le rédacteur en chef de la revue *Esprit*, avait pris prétexte du fait que, depuis la Libération, la définition de l'union européenne devenait chaque jour plus restrictive, s'accommodant beaucoup trop facilement de la coupure en deux du continent :

« L'Europe, contre la plupart des fédéralistes, *nous la revendiquons dans sa plénitude*, affirmait Domenach. Celle qu'ils veulent constituer n'est qu'une *moitié d'Europe*, qui serait à brève échéance dressée contre l'autre [...]. Rassembler d'une façon ou d'une autre les États capitalistes européens et les coiffer d'institutions communes, ce n'est pas "faire l'Europe". [...] L'Europe se fera contre le capitalisme, par une modification profonde de ses structures. Travailler à un socialisme qui saurait concilier la rigueur et l'efficacité avec le sens de l'homme, c'est travailler directement pour l'Europe<sup>29</sup>. »

27. Lettre d'Irving Kristol à Denis de Rougemont, 13 janvier 1954. BPUN, « CLC ». Nous traduisons.

28. HOCHGESCHWENDER M., « A Battle of Ideas: The Congress for Cultural Freedom (CCF) in Britain, Italy, France, and West Germany », D. GEPPERT (dir.), *The Postwar Challenge: Cultural, Social, and Political Change in Western Europe, 1945-1958*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 330.

29. DOMENACH J.-M., « Quelle Europe? », *op. cit.*, p. 654-655. Nous soulignons.

Plus tard, Domenach allait confirmer son point de vue : « Je me sentais alors Européen, oui, mais pour moi – et je suis resté fidèle à ce point de vue – l'Europe, ce n'était pas l'Europe partagée, coupée en deux, amputée des pays de l'Est<sup>30</sup>. » Après le coup de Prague en février 1948, Rougemont justifiait ainsi la révision des ambitions fédéralistes :

« Même s'il y avait de bonnes raisons historiques d'inclure les Russes dans une fédération européenne, la question, aujourd'hui, ne se pose pas. Que nous le voulions ou non, Dostoïevski ou non, il nous faut faire l'Europe sans la Russie [...]. Est-ce à dire que nous ferons l'Europe contre les Russes? C'est malheureusement leur point de vue. Tout essai de sauvetage de l'Europe, c'est-à-dire pratiquement d'union de l'Europe, prend à leurs yeux, et sans autre examen, l'allure d'une manœuvre anti-russe. Ils ont raison, dans le sens qu'unir l'Europe c'est la mettre à l'abri de la misère et de l'anarchie nationaliste, et donc secondairement mais très effectivement, à l'abri de l'expansion soviétique. Ils ont tort, s'ils croient un instant que l'un des buts de la Fédération soit de faire la guerre à la Russie<sup>31</sup>. »

Le point délicat concernait l'attitude à adopter vis-à-vis des pays satellites : comment justifier l'union de la petite Europe sans que celle-ci ne fût interprétée comme un abandon des pays de l'Est? Au congrès de La Haye, aucun d'entre eux n'allait être formellement représenté, sinon par quelques « observateurs ». Était-il soutenable de construire l'Europe dans de telles conditions? À ces arguments qualifiés de « défaitistes », Rougemont répondait que « l'absence [des pays] de l'Est nous force à faire l'Europe beaucoup plus vite, et beaucoup plus résolument que s'ils étaient là ». Il affirmait que ces pays n'avaient pas « choisi de quitter notre camp », que leurs régimes n'avaient de « populaire » que le nom, et que seule la « puissance » de l'URSS, face à « nos divisions », avait décidé de leur ralliement. Loin d'être une « solution de résignation » ou d'exclusion, l'union restreinte était selon lui une question de responsabilité à leur égard :

« C'est le seul moyen que nous ayons, aujourd'hui, de ne pas abandonner ces peuples à leur destin, de créer le pôle d'attraction nécessaire à leur équilibre, et de restaurer cette puissance dont notre désunion, dont nos carences, ont frustré leurs secrets espoirs. Pour eux, au moins autant que pour nous, il est vital que le congrès de La Haye allume un phare visible au loin<sup>32</sup>. »

Après les atermoiements du Conseil de l'Europe et la nouvelle orientation donnée à l'union européenne à partir de la Déclaration Schuman de mai 1950, la position de Denis de Rougemont ne changea pas fondamentalement quand à la nécessité d'unir dans un premier temps certains

30. Cité dans BROWNING A. (éd.), *L'Europe et les intellectuels*, op. cit., p. 68.

31. DdR, *L'Europe en jeu*, op. cit., p. 112-113.

32. *Ibid.*, p. 115-117.

pays d'Europe occidentale. Ce n'était certes pas une solution pleinement satisfaisante, mais elle constituait néanmoins la seule base sur laquelle il était possible de construire dans l'immédiat : l'approche du fédéraliste suisse rejoignait à cet égard le pragmatisme de Jean Monnet quand il mit en place la première structure supranationale : elle suggérait de tirer profit de la situation et donc d'unir cette modeste partie du continent, plus petite mais aussi plus homogène, pour unir ensuite l'Europe dans sa totalité, dès que le rideau de fer fût tombé. Rougemont aimait à rappeler ce mot d'un autre « père de l'Europe », le président du Conseil italien Alcide de Gasperi, à propos de la communauté naissante : « Seuls des sophistes peuvent nous demander pourquoi nous nous bornons à certains pays. Il n'est pas honnête de nous reprocher d'exclure le reste de l'humanité. Quand on aime une femme et qu'on l'épouse, stipule-t-on par là une déclaration de haine à toutes les autres femmes<sup>33</sup>? »! Une position qu'était loin de partager Jean-Marie Domenach, lequel critiquait cette manière beaucoup trop rapide par laquelle Jean Monnet et ses collègues établissaient une stricte équivalence entre « l'Europe » et la Communauté européenne du charbon et de l'acier :

« Il ne s'agit pas de l'Europe, ni même de l'Europe occidentale, mais bien de six pays européens. Une “haute-autorité” du langage serait nécessaire pour prévenir cet abus d'un vocable qui garde un contenu géographique précis et aussi, à nos yeux, un contenu d'espérance, moins net, mais non moins précieux<sup>34</sup>. »

Cette réflexion apparemment de bon sens reflétait le neutralisme de l'époque et traduisait un état d'esprit largement répandu chez les intellectuels de gauche. Denis de Rougemont critiquait cette attitude, qui, tout en prônant le non-alignement et l'unité de l'Europe, dissimulait à ses yeux un parti pris en faveur de l'URSS et une obsession de l'impérialisme américain. De fait, le neutralisme s'accompagnait de l'affirmation d'une solidarité avec les pays d'Europe centrale et orientale qui n'était pas exempte d'ambiguïtés. Considérées comme de véritables laboratoires d'implantation du marxisme, les démocraties populaires provoquaient une curiosité mêlée de fascination. Dans les colonnes des revues de gauche, comme *Les Temps modernes* de Jean-Paul Sartre, on pariait sur le « mouvement de l'Histoire », on espérait que la révolution produirait ses effets émancipateurs. Il ne s'agissait pas d'en appeler à une Europe réunifiée afin que les pays de l'Est pussent, eux aussi, bénéficier de la prospérité renaissante de l'union occidentale, dopée par le plan Marshall. L'horizon souhaité était, bien au contraire, la construction d'un socialisme à l'échelle du continent tout entier, à partir des seuls modèles existants.

33. DdR, « De Gasperi, l'Européen », *Preuves*, Paris, n° 44, octobre 1954, p. 16.

34. DOMENACH J.-M., « La fausse Europe », *Esprit*, Paris, n° 201, avril 1953, p. 513.

## Les démocraties populaires, « îles légendaires du bonheur »

À sa manière, l'écrivain polonais Milosz a décrit ce que certains considéraient comme un aveuglement, résultant de la propagande exercée par le « Centre » :

« Si un habitant de Mars, ignorant tout des choses de la terre, jugeait les divers pays d'après les livres et revues qui y paraissent, il parviendrait certainement à la conclusion que l'Est est habité par des créatures raisonnables, à la pensée claire, et l'Ouest par des avortons et des dégénérés. Il n'y a donc rien d'étrange à ce que la même conclusion s'impose à beaucoup d'Occidentaux intelligents, pour qui l'Union soviétique et ses dépendances sont des îles légendaires du bonheur<sup>35</sup>. »

Milosz avait considérablement réfléchi sur la condition de l'intellectuel dans les « logocraties populaires », dont il faisait lui-même partie, avant de demander l'asile politique en France. Il soulignait avec force le contraste avec ses homologues occidentaux. Dans *La Pensée captive*, son ouvrage le plus célèbre paru en 1953, il mit en scène une rencontre imaginaire entre les deux types d'hommes, le fidèle qui habite l'Est et le croyant occidental. Celui qui venait de l'Est avait passé trois ans dans les prisons et les camps de travail soviétiques. Malgré tout, sa foi en la « nécessité historique » n'en avait pas été ébranlée : « Il vaut mieux châtier vingt innocents que de laisser un coupable impuni. Avoir traversé victorieusement l'épreuve est maintenant pour lui une source de force morale qui inspire le respect. » La brutalité du moment lui semblait humainement surmontable. Bien qu'elle eût sensiblement atteint son idéalisme, elle était toujours la promesse d'un avenir meilleur. L'homme du « Centre » croisa alors l'autre type d'homme, le communiste occidental :

« L'attention [de ce dernier] est dirigée avant tout vers les méfaits du système dans lequel il vit. Il est plein de noble indignation à l'égard de ce qui se passe *ici*, et de nostalgie pour ce qui s'accomplit *là-bas*, d'où vient son camarade. Celui-ci le regarde avec sympathie et prononce les mots attendus. Seulement, parfois, dans ses yeux, apparaît une petite étincelle d'humour, à peine perceptible. C'est humain ; on ne peut pas lui en vouloir. Cet humour est légèrement teinté d'envie. L'indignation et l'enthousiasme de l'autre sont, pour l'homme de l'Est, un luxe inaccessible en matière de confort moral. Si l'autre savait, s'il avait vécu autant que lui, qu'en serait-il de sa foi ? L'expérience montre que ces Occidentaux ne supportent pas un long séjour au Centre sans effondrement nerveux ; la dose est trop forte<sup>36</sup>. »

35. MIOSZ C., *La Pensée captive*, Paris, Gallimard, 1953, p. 294-295.

36. *Ibid.*, p. 315-316.

Si l'on suit la lecture proposée par Milosz, « le communiste occidental a besoin de la vision d'un âge d'or qui se réalise déjà quelque part sur la terre ». Peu importe si ce mirage occultait la réalité du goulag, des procès et des purges : pour les intellectuels communistes et « compagnons de route », ces dérives, que l'on jugeait provisoires et non systémiques, se révélaient beaucoup moins graves que le fait de traiter avec les « impérialistes » américains. L'atlantisme était ainsi stigmatisé comme une nouvelle forme de « collaboration », terme dont l'usage fut de plus en plus en fréquent dans les années 1950 selon l'historien Tony Judt. C'est à une « nouvelle résistance » qu'on en appelait, face à « l'occupant » américain en général et face au plan Marshall en particulier, considéré comme la première étape d'une « prise de contrôle » de la France<sup>37</sup>.

Au début de son exil, qui allait le conduire plus tard aux États-Unis, Milosz vivait péniblement à Maisons-Lafitte, dans la banlieue parisienne, où était basé *Kultura*, le magazine littéraire et politique de l'émigration polonaise. Le Congrès pour la liberté de la culture utilisa tous les moyens à sa disposition pour faire connaître l'œuvre de l'écrivain, alors considéré dans son pays comme une étoile montante appelée à soutenir le régime biéruitiste. En octobre 1951, un séminaire autour de son œuvre fut organisé, à Andlau. En présence de Milosz et en compagnie de Denis de Rougemont, Sidney Hook, Roger Cailliois ou Boris Souvarine, on y discuta du « diamat », ou matérialisme dialectique, et de son impact sur les intellectuels communistes<sup>38</sup>. De son côté, *Preuves* publia en avant-première plusieurs chapitres de *La Pensée captive*, en articles<sup>39</sup> et sous forme de brochure<sup>40</sup>. Rougemont avait par ailleurs créé un Prix littéraire européen, dont il était membre du jury aux côtés de Salvador de Madariaga, Ignazio Silone et Gabriel Marcel entre autres, et celui-ci échut à Milosz en mars 1953, pour son ouvrage sur *La Prise du pouvoir*<sup>41</sup>. L'écrivain polonais y racontait l'insurrection de Varsovie en 1944, et critiquait l'attitude de l'Armée rouge qui, bien qu'aux portes de la ville, laissa la résistance s'épuiser face aux Allemands. Milosz, qui plaçait la poésie au-dessus de tout, n'était pas fier de ce livre « politique<sup>42</sup> », attitude que l'on retrouve souvent chez certains écrivains dissidents refusant d'être cantonnés à une littérature de témoignage. Avec *La Pensée captive*, cet ouvrage lui permit néanmoins d'accéder à la célébrité et lui offrit une petite rente lui permettant de sortir de l'état de précarité dans lequel il se trouvait. Le Prix littéraire

37. JUDT T., *Un passé imparfait*, op. cit., p. 67.

38. « La semaine d'étude d'Andlau », *Preuves*, Paris, n° 8, octobre 1951, p. 32.

39. MIOSZ C., « B... ou l'amant malheureux », *Preuves*, Paris, n° 9, novembre 1951. – « Ketman ou les hypocrites », *Preuves*, Paris, n° 20, octobre 1952. – « Ribald ou le troubadour », *Preuves*, Paris, n° 29, juillet 1953.

40. MIOSZ C., *La Grande Tentation*, Paris, Preuves, coll. « Essais et témoignages », 1951.

41. MIOSZ C., *La Prise du pouvoir*, Paris, Gallimard, 1953.

42. *Milosz par Milosz*, Paris, Fayard, 1986, p. 168-172.

européen était d'une valeur de 5 000 francs suisses, et permit à son lauréat de bénéficier d'une plus large diffusion grâce à la Communauté européenne des guildes du livres, elle-même affiliée au CEC dirigé par Rougemont<sup>43</sup>. Alors qu'il venait de débarquer à Paris, où il tint une conférence de presse organisée par le Congrès pour raconter sa rupture avec le régime, Milosz adressa à Rougemont ces mots : « Nous avons causé peu, *but I like you*. Il me faut beaucoup de force pour vivre. Ce ne sont pas mes collègues qui sont de vrais révolutionnaires. Il est plus facile de se soumettre<sup>44</sup>. »

### La CED et « l'axe germano-américain »

La mort de Staline, le 3 mars 1953, puis la fin de la guerre de Corée, le 27 juillet de la même année, eurent pour effet de détendre l'un des ressorts de l'union européenne. Construite jusque-là en partie *contre* la menace soviétique, l'union devait dès lors trouver un motif positif à la poursuite de son développement. S'unir, oui, mais *pour* quoi faire ? Selon Rougemont, les raisons profondes de fédérer l'Europe n'avaient pourtant pas changé. La situation du continent restait à ses yeux identique, divisé en nations « rivales, dont aucune n'est plus à l'échelle soit de la concurrence des grands empires modernes, soit des nécessités de l'économie présente ». Par ailleurs, si l'URSS manifestait apparemment une volonté d'échange et de dialogue, d'autres forces émergeaient sur le plan mondial, le mouvement des non-alignés commençait à s'organiser. Enfin, il appartenait toujours aux pays européens de s'unir afin de défendre une certaine « conception de l'homme et de ses libertés politiques et sociales », afin d'assurer la prospérité et le rayonnement culturel de leurs peuples. Un certain nombre de faits récents rendaient d'ailleurs cette union non seulement souhaitable, mais possible. La CECA fonctionnait depuis un an, la Communauté européenne de défense (CED) était en voie de ratification, tandis qu'un projet de Communauté politique européenne venait d'être remis officiellement aux ministres des Six. Dans ces conditions, il était plus que jamais nécessaire de redoubler d'effort intellectuel, en vue de soutenir mais aussi d'orienter l'œuvre engagée<sup>45</sup>.

Denis de Rougemont consacra peu d'articles à la Communauté européenne de défense, et concentra davantage ses efforts – *via* le Groupe des Vingt déjà évoqué – au projet complémentaire de Communauté politique européenne, aspect fondamental à ses yeux, sans lequel l'armée n'était qu'un corps sans tête. Il n'en reste pas moins qu'il était acquis à la CED. Il était malsain, affirmait-il, que l'Europe dépendît pour sa défense de « quelques divisions américaines occupant leur secteur en Allemagne ». La création d'une armée européenne était nécessaire, non seulement pour

43. *Bulletin du CEC*, Genève, II<sup>e</sup> année, n° 1-2, mars-avril 1953, p. 1-3.

44. *Lettre de Czeslaw Milosz à Denis de Rougemont*, début juin 1951. CEC, II-I-2-a.

45. DdR, « Situation de l'Europe en avril 1953 », *Courrier fédéral*, Genève, n° 1, avril 1953, p. 2-4.

se détacher progressivement de l'emprise américaine mais aussi pour jouer un rôle d'arbitre sur la scène internationale. Il comprenait les réticences des Hollandais, des Belges, et surtout des Français, à l'idée que se reconstruit une *Wehrmacht* « plus menaçante que rassurante », mais selon lui la CED permettait d'échapper à ce risque, puisqu'elle empêchait le réarmement autonome en plaçant les corps de divisions allemands sous l'autorité d'un état-major général, « européen par sa composition et sa nomination ». Sachant que le concours de l'Allemagne à la défense de l'Europe était indispensable à ses yeux, la meilleure solution était de l'intégrer dans une armée commune. À l'inverse, le rejet de la CED conduirait sans aucun doute à la renaissance d'une *Wehrmacht* détachée de tout « contrôle possible », sinon celui déjà exercé par les Américains et l'OTAN<sup>46</sup>. Tous ces facteurs militaient en faveur de ce traité, initialement conçu par Jean Monnet en 1950, comme solution de rechange au réarmement de la RFA dans le contexte de la guerre de Corée.

Signée le 27 mai 1952 par les ministres des Affaires étrangères des six pays de la CECA, la CED, ratifiée par la plupart des signataires, n'avait plus qu'à l'être notamment par la France qui l'avait initiée. Mais les parlementaires allaient en décider autrement, soutenus par une frange importante des intellectuels, qui ne manquèrent pas de souligner l'emprise américaine sur le traité – nourrie par la menace de John Foster Dulles d'une « révision déchirante » de la politique étrangère des États-Unis en cas de non-ratification –, exploitant le filon de la peur du voisin, selon une rengaine qui réapparaissait cycliquement dans le discours nationaliste, à droite mais aussi chez les communistes et les compagnons de route. Les polémiques furent si âpres qu'on évoqua même une nouvelle « affaire Dreyfus<sup>47</sup> ». Au sein du débat qui s'engagea en 1953-1954, Jean-Marie Domenach mena avec *Esprit* la bataille aux côtés des anticédistes. Selon lui, l'Europe des Six n'était qu'un simple « prolongement de la politique américaine d'offensive antisoviétique », tandis que la CED favorisait une renaissance de la politique hitlérienne d'expansion. Il dénonçait la stratégie de Bonn de « reconquête des provinces perdues », mettant en garde contre une montée aux extrêmes, car la RDA et les démocraties populaires allaient automatiquement réarmer à leur tour. De plus, le traité n'était pas une garantie d'autonomie vis-à-vis des États-Unis, Domenach soulignant que l'état-major prévu serait placé sous le contrôle du commandement suprême de l'OTAN et rendrait de fait impossible la définition d'une politique européenne commune. En définitive, sous prétexte de sécurité, la CED ne faisait que refléter la « croisade » menée par « l'axe germano-américain ». « Qu'il soit dit clairement, une fois pour toutes, que nous ne ferons pas alliance avec ceux qui voulurent nous

46. DdR, « La CED, ses mythes et sa réalité », *L'Illustré*, Lausanne, 12 août 1954, p. 19.

47. ARON R., LERNER D. (dir.), *La Querelle de la CED. Essais d'analyse sociologique*, Paris, Armand Colin, 1956, p. 9.

réduire en esclavage, que cette fausse Europe, que cette nation chrétienne germanique que prophétisait Fichte, il y a 150 ans, ne sera pas notre patrie, et que nous refusons de combattre sous ses étendards pollués. » La seule issue envisageable était la neutralisation militaire de l'Allemagne, la mise en échec de l'armée européenne et la fin de l'obsession du « soviétisme agresseur<sup>48</sup> ». Raymond Aron, qui partageait certaines vues du général de Gaulle et n'était pas un cédiste à tout prix<sup>49</sup>, n'en souligna pas moins dans ses *Mémoires*, publiés quelques décennies plus tard, à quel point l'allusion à « l'hégémonie raciste allemande » lui semblait « aberrante » : « Domenach ne maintiendrait évidemment pas aujourd'hui cette assimilation<sup>50</sup>. »

Soumis au parlement français en août 1954 en vue de sa ratification, la CED fut rejetée en bloc par les communistes et les gaullistes, mais aussi en partie par les députés MRP, SFIO et radicaux, manifestant de sérieuses fractures au sein des partis de gouvernement<sup>51</sup>. En septembre 1954, le rédacteur en chef d'*Esprit* se félicita dans son journal personnel d'avoir gagné la bataille :

« Oui, ces derniers jours, enfin depuis dix ans, quelques heures de vraies joies. En rentrant de la Bretagne, où j'étais parti sachant la première manche gagnée, j'apercevais, le 31 août, aux devantures, les titres des journaux : “CED rejetée.” [...] Pour la première fois depuis dix ans, j'éprouvais le plaisir d'être du camp des vainqueurs, je l'éprouvais ce moment fugitif. Par-derrière, je savais bien que cette victoire ne vaudrait que par son prolongement [...]. Mais qu'importe, c'était bon. Je me sentais fort, de toutes mes forces<sup>52</sup>. »

Domenach fut contraint de modérer son enthousiasme à peine quelques semaines plus tard, quand il constata que l'Assemblé nationale se résigna à voter un nouveau projet de réarmement allemand, celui mis en œuvre par Anthony Eden dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale, laquelle élargissait le traité de Bruxelles à l'Italie et la RFA, bientôt intégrée à l'OTAN. Mais il ne renia pas son engagement anticédiste, « geste de liberté qui a montré quelles forces vives nous restaient encore, et que plus d'indépendance était possible<sup>53</sup> ». Rougemont ne se gêna pas pour souligner la fragilité d'une position qui, à ses yeux, n'avait pour but que de sauver la face<sup>54</sup>.

48. DOMENACH J.-M., *op. cit.*, p. 523-527.

49. MOURIC J., *Raymond Aron et l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 185-213.

50. ARON R., *Mémoires*, *op. cit.*, p. 407.

51. BUTON Ph., « La CED, L'Affaire Dreyfus de la Quatrième République? », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 84, 2004, p. 43-59.

52. DOMENACH J.-M., *Beaucoup de gueule et peu d'or. Journal d'un réfractaire (1944-1977)*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 96-97.

53. DOMENACH J.-M., « Le nouveau réarmement allemand », *Esprit*, Paris, n° 11, novembre 1954, p. 665.

54. DdR, « De gauche à droite », *Preuves*, n° 49, Paris, mars 1955, p. 92-93.

## Le « dégel » et les intellectuels

L'année 1956 marqua un tournant dans le rapport que les intellectuels de gauche entretenaient avec le bloc de l'Est. Le discours de Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> congrès du PCUS, la révolte de Poznan en Pologne, la répression de Budapest en Hongrie bouleversèrent profondément les consciences intellectuelles. À cette époque, il devint de plus en plus gênant de défendre le communisme : le modèle se trouvait quelque peu « sali », le traumatisme produisant son cortège d'*autocritiques*<sup>55</sup>. C'est alors que l'équipe d'*Esprit* réorienta sa ligne idéologique, tout en conservant ses distances avec les milieux fédéralistes européens. Parmi les réfugiés hongrois qui arrivèrent à Paris, la revue accueillit dans ses rangs de nombreux intellectuels, « qui souvent avaient partagé nos illusions », écrit plus tard Domenach. « Grâce à eux, il devint évident que l'oppression n'était plus le fait d'un seul camp, et qu'il n'existe pas seulement l'*impérialisme américain*, mais aussi – ô scandale ! – un *impérialisme soviétique*<sup>56</sup>. »

Cela dit, les événements de Hongrie n'avaient pas empêché un compagnon de route comme Sartre de continuer à traiter de « chiens » tous les « antis » dont le diagnostic s'était apparemment révélé exact. Les deux camps semblaient irréconciliables : « Quant à la droite, affirmait Sartre, elle n'a rien à revendiquer. Les gens qui n'ont pas protesté contre les tortures en Algérie et contre Suez sont aussi totalement dénués du droit de protester contre les événements de Hongrie<sup>57</sup>. » Parmi ces gens dénués du droit de protester, il y avait entre autres Rougemont, qui lançait au même moment, au nom du Congrès pour la liberté de la culture, un appel radical à mettre le communisme soviétique « au ban de l'humanité », nous y reviendrons. Sartre l'attaqua nommément dans son essai sur le « fantôme de Staline », l'accusant d'être resté silencieux au moment de l'intervention franco-britannique contre Nasser<sup>58</sup>. À quoi Rougemont répondit qu'au contraire c'était Sartre qui avait donné « trois cents pages sur Budapest, tandis que je ne connais rien de lui sur Suez à part ce qu'il en dit à propos de Guy Mollet. On dirait qu'il me prend pour lui, ou lui pour moi ». Rougemont critiquait le « délire dialectique » qui selon lui caractérisait les écrits de Sartre, et déplorait que le dialogue fût devenu impossible : « Les dialecticiens qui avaient eu la patience de suivre Sartre depuis quelques années devaient s'attendre soit à ce qu'il justifiât Budapest, soit à ce qu'il fit précéder d'un *mea culpa* sa condamnation du crime. Mais non. Sartre a décidé de protéger sa retraite stratégique derrière un rideau d'insultes lancées à ceux qui osent condamner le crime sans avoir été les complices de la politique qu'il

55. Selon le titre du livre d'Edgar Morin : *Autocritique*, Paris, Le Seuil, 1959.

56. DOMENACH J.-M., « L'intelligentsia française et la perception de l'Est communiste », *Cadmos*, Genève, n° 13, printemps 1981, p. 22.

57. « Après Budapest, Sartre parle » [entretien], *L'Express*, 9 novembre 1956, p. 13-16.

58. SARTRE J.-P., « Le fantôme de Staline » [1957], *op. cit.*, p. 146-147.

exprime<sup>59</sup>. » Notons que les obsessions des anticomunistes ne contribuaient pas à assainir le débat. Jean-Paul de Dadelsen s'en plaignit auprès d'un correspondant. Chargé entre autres d'assurer pour le CEC la diffusion auprès d'agences de presse d'articles en faveur de l'union européenne, il se lassait de voir « passer des tartines d'auteurs spécialisés dans le rabâchage antisoviétique. On m'assomme d'*actualités*, et certes il faut que nous ayons à en vendre un peu, de bonne confection et en petite quantité, mais il me faut surtout, le plus vite possible, de bons papiers lisibles pour les gens intelligents<sup>60</sup> ». Il était difficile, durant cette époque de forte polarisation idéologique, de concevoir le sort de l'Europe en dehors du prisme de la lutte entre antis et procommunistes. Pour le compagnon de route tel que l'incarnait Sartre, tout comme pour l'anticommuniste inconditionnel, le débat qui comptait était précisément celui qui les opposait, grâce auquel ils trouvaient matière à renforcer leurs antagonismes, à fonder leur identité et leur existence. Rougemont – qui n'échappe pas totalement à ce diagnostic, frayant avec des milieux plus ou moins réactionnaires pour les besoins de la cause, comme nous le verrons dans le prochain chapitre, et allant même jusqu'à proposer l'interdiction pure et simple du PC<sup>61</sup> – a fourni un texte fort éclairant sur ce thème, qui atteste, selon Bondy, que l'anticommunisme « nous était imposé<sup>62</sup> » :

« Si nous nous trouvions “anticommunistes”, c'est-à-dire définis comme tels non pas par nous mais par leur manie systématique, c'était précisément parce qu'à nos yeux, la vocation de l'écrivain dans la cité ne pouvait être interprétée un seul instant dans leur langage et leurs catégories. [...] C'est dans la seule mesure où nous refusions le mensonge en service commandé pour le douteux profit de n'importe quel système, fût-il celui de nos États, c'est dans cette mesure-là que nous étions des “antis”. Au reste nous pensions surtout à “d'autres choses”. Mais comme ces autres choses, pour eux, n'existaient pas, ils ne voyaient en nous que leur image inversée, inexplicablement perverse et révoltante<sup>63</sup>. »

Penser à « d'autres choses », c'était penser l'Europe, sa construction, ses finalités. Mais encore fallait-il que celle-ci apparaisse comme un cadre d'analyse adéquat, sinon comme un « contenu d'espérance », pour reprendre les termes de Domenach. Or, en dépit de la prise de conscience qu'engendra la répression de Budapest chez de nombreux intellectuels de gauche, l'Europe semblait désormais une cause beaucoup trop « étriquée<sup>64</sup> », comme en

59. DdR, « Sur deux écrivains politiques », *Preuves*, Paris, n° 76, juin 1957, p. 5759.

60. Lettre de Jean-Paul de Dadelsen à François Valéry, 19 juin 1951. CEC, II-O-15-b.

61. DdR, « Sur Voltaire », *Preuves*, Paris, n° 72, février 1957, p. 68-70.

62. BONDY F., « Une revue française pas comme les autres », P. GRÉMION (éd.), *op. cit.*, p. 565.

63. DdR, « Sur la détente et les intellectuels », *Preuves*, Paris, n° 109, mars 1960, p. 67.

64. FRANK R., « Raymond Aron, Edgar Morin et les autres », A. BACHOUD, J. CUESTA et M. TREBITSCH (dir.), *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, *op. cit.*, p. 82.

témoigne par exemple les positions d'Edgar Morin à la fin des années 1950. Pour Morin, l'Europe, qualifiée de « provinciale<sup>65</sup> », devait s'effacer au profit du monde, voire de « l'univers » tout entier. Souhaitant embrasser les grandes causes de l'humanité, Morin créa en 1956 la revue *Arguments*, qu'il plaçait significativement sous le signe de la « pensée planétaire<sup>66</sup> ». Rougemont voyait là l'une des composantes d'une attitude typiquement européenne, marquée par la schizophrénie. Avec ironie, il se demandait si « l'Européen ne serait pas cet homme étrange, qui se manifeste comme Européen dans la mesure précise où il doute qu'il le soit, et prétend au contraire s'identifier soit avec l'homme universel, soit avec l'homme d'une seule nation du grand complexe européen, dont il révèle ainsi qu'il fait partie par le seul fait qu'il le conteste<sup>67</sup>? » Morin confirma plus tard ce diagnostic : « C'était l'humanisme européen qui m'entraînait au-delà de ma province européenne au nom de l'universel<sup>68</sup>. » Sautant par-dessus l'Europe, de nombreux intellectuels concentrèrent ainsi leur action et leur analyse ailleurs, à Cuba et au Vietnam par exemple. Cette attitude révélait un profond hiatus avec la conception de l'engagement défendue par Denis de Rougemont : il critiqua plus tard cette manie constante de dénoncer « des scandales *lointains*, d'appeler au soutien de causes *lointaines* [...]. Ils abandonnent les problèmes prochains (et du prochain) aux soins – tournés en dérision – des technocrates<sup>69</sup> ».

De fait, les technocrates de Bruxelles semblaient avoir les mains libres, si l'on en croit le poète Pierre Emmanuel. En 1959, celui-ci, qui venait de rejoindre le Congrès pour la liberté de la culture en tant que « directeur littéraire », livra dans *Preuves* une analyse acerbe du comportement de ses pairs, critiquant leur indifférence, se demandant avec scepticisme si l'Europe intéressait toujours les Européens. Son article dressait le bilan d'une rencontre de jeunes écrivains au cours de laquelle avait été notamment conduite une réflexion sur l'Europe institutionnelle, un peu plus d'un an après la mise en vigueur des traités de Rome. Soulignant le « pessimisme salutaire » de cette génération qui, touchée dès son enfance par la guerre, n'a pas connu « l'eurocéisme distingué de [ses] aînés », Pierre Emmanuel n'en était pas moins sévère quant à la tendance à « continuer de penser comme nous l'avons toujours fait : à hauteur des nuages ». C'est en tout cas l'impression qu'il eut après qu'un proche collaborateur de Jean Monnet exposa ses vues sur le Marché commun et la « petite Europe ». L'exposé laissa les autres dans une vague indifférence, paraissant même agacés qu'on les invite « à discuter de cette Europe en citoyens – à faire entrer le “civisme

65. Cité dans BROWNING A. (éd.), *op. cit.*, p. 199.

66. MORIN E., *Penser l'Europe*, *op. cit.*, p. 16-17.

67. DdR, « *Définitions, valeurs, énergie, recherches : quatre essais européens* », *Bulletin du CEC*, Genève, VI<sup>e</sup> année, n° 6, décembre 1958.

68. MORIN E., *op. cit.*, p. 6.

69. DdR, « L'Europe comme invention de la culture », *op. cit.*, p. 23.

européen” dans le domaine de l'esprit ». Ce dédain de l'intellectuel vis-à-vis du technicien prenait diverses formes selon Pierre Emmanuel :

« Au mieux [...] l'un déclare : *Techniciens, faites votre Europe à votre guise, vous avez notre bénédiction; mais ne nous demandez pas de nous y intéresser...* Au pire [...] l'autre dénonce les intérêts que va servir cette *Europe*, les *hommes de paille* qui la font; obscurément, il ne veut pas d'une Europe de l'Ouest unie en face d'un Est *socialiste* dont il abhorre pourtant les méthodes. Mais la plupart des participants refusent de prendre parti sur un sujet qui n'est pas de leur compétence<sup>70</sup>. »

La dépression idéologique issue de la fin du règne marxiste faisait des ravages. Tout le monde nageait comme des « petits poissons dans le grand filet de l'histoire, [...] guéris de toute vanité intellectuelle, hormis celle qui veut que l'esprit soit supérieur à son destin. [...] D'un côté, le pur intellectuel, de l'autre le technicien : étrange cassure de l'esprit, ou distinction absurde due à des “exilés de l'intérieur”, à des humanistes en chambre<sup>71</sup>? » C'est ainsi que l'Europe devint, petit à petit, « le mot le plus ennuyeux de la langue française », pour reprendre une expression de l'éditorialiste Jean Daniel : personne ne se sentait concerné par l'œuvre accomplie par les pères fondateurs, qui n'avait du reste que rarement emporté l'adhésion, à défaut de soulever l'enthousiasme.

Qui voudrait vraiment se battre pour une montagne de beurre?

---

70. EMMANUEL P., « Les intellectuels et l'absolu », *Preuves*, Paris, n° 103, septembre 1959, p. 48.  
71. *Ibid.*, p. 49.

## *Chapitre XIV*

### **Une fondation pour régler « la sempiternelle question d'argent »**

« Cela commence par deux grands rideaux jaunes fermés dans un geste d'humeur sur la porte-fenêtre de ma salle de travail, à Ferney. Raymond Silva vient de m'annoncer que l'American Committee on United Europe refuse son aide à notre Centre, jugé “inclassable”, et décide de donner un million de dollars à un organisme européen de propagande, déjà richement doté, mais dont l'efficacité ne nous paraît pas démontrée. En tirant mes rideaux, je m'écrie : – *On ne prête qu'aux riches, c'est entendu. Mais pour être riche, il faut pouvoir donner... – Donc, dit Silva, il faut créer une fondation. – Voilà le mot! Quand on pensera que nous sommes capables de donner, on nous donnera!* De ce dialogue, et d'une juste colère, est née l'idée de la Fondation, en décembre 1952<sup>1</sup>. »

Pour comprendre les conditions de création de la Fondation européenne de la culture, il faut avoir à l'esprit les énormes difficultés financières avec lesquelles le CEC se débattait sans cesse depuis sa création. On trouvera ci-après un schéma récapitulant les multiples sources auxquelles le Centre dut faire appel pour mener ses activités, synthèse qui illustre significativement la précarité de l'organisme. En 1953, la situation n'avait pas fondamentalement changé. En Suisse, ni la Confédération ni le Conseil d'État de Genève n'avaient daigné jusque-là lui accorder un centime de subvention. Le plus préoccupant pour Rougemont était que la Confédération se rémunérait sur le dos de l'organisme en percevant un impôt de luxe sur les émissions de médailles d'or, réduisant de moitié le bénéfice théoriquement dû au Centre<sup>2</sup>. Les médailles n'étaient pas un petit bonus supplémentaire, dont le CEC aurait pu se passer sans conséquences : elles constituaient une part vitale de son budget annuel en 1952 et 1953. L'idée en revenait au trésorier Marcel van Zeeland qui en avait fait frapper plusieurs milliers, et les mit en vente dans toutes les grandes banques au prix de 200 francs

1. DdR, « *Deux initiatives du CEC : Documents sur l'origine du CERN et de la Fondation européenne de la culture* », op. cit., p. 43.

2. Lettre de Denis de Rougemont à E. Landolt, 24 janvier 1953. CEC, II-O-18-b.

suisses l'unité. Représentant Charlemagne avec une couronne lombarde symbolisant le gouvernement, le glaive au fourreau d'une main, une charte brandie de l'autre, la médaille était censée figurer la « primauté de la culture sur les armes et l'administration<sup>3</sup> ». C'était là une « carte de visite fastueuse » que tout bon « Européen » un peu fortuné se devait d'acquérir. L'opération obtint un certain succès : 1 800 médailles furent écoulées en 1952, pour une valeur de 320 000 francs (plus d'1 million d'euros de 2014) hors coûts de fabrication<sup>4</sup>. Elle fut suivie en 1953 de deux autres opérations à partir de médailles frappées à l'effigie de Charles-Quint et de Marie-Thérèse d'Autriche. Les sommes en jeu n'étaient pas négligeables, et l'on peut comprendre que Rougemont ait protesté contre les autorités fédérales quand celles-ci décidèrent d'en tirer profit<sup>5</sup>.

Concernant les subventions gouvernementales versées par les membres du Conseil de l'Europe, la situation variait sensiblement selon les pays. La République fédérale d'Allemagne était la plus généreuse. En 1952, elle octroya une subvention de 50 000 francs suisses, auxquels s'ajoutèrent un peu plus de 4 000 francs suisses du gouvernement belge<sup>6</sup>. En France, en revanche, la valse des ministres et des présidents du Conseil sous la IV<sup>e</sup> République ne facilitait pas les demandes de fonds, qui s'étaient révélées jusque-là infructueuses. Des négociations avaient été entamées avec Antoine Pinay, grâce à l'entremise d'André Voisin, mais son gouvernement allait chuter le 23 décembre, et tout était à reprendre avec le successeur<sup>7</sup>. De la part des gouvernements luxembourgeois et hollandais, par exemple, le CEC ne pouvait s'attendre à guère plus que la subvention belge. Quant à l'Italie, il n'existait aucune assurance que l'aide financière accordée par Alcide de Gasperi pour l'exercice 1951-1952<sup>8</sup> fût renouvelée. De sorte que la situation de la trésorerie début 1953 était assez angoissante comme toujours, ne permettant même pas d'assurer la soudure jusqu'en mars, quand tomberait théoriquement la subvention allemande pour l'année nouvelle<sup>9</sup>. Au 31 décembre 1952, il ne restait plus que 300 francs dans les caisses... et les rentrées assurées en janvier se chiffraient en milliers de francs seulement : cotisations non encore versées par les membres des associations dont le Centre assurait le secrétariat – comme l'Association des instituts d'études européennes ou l'Association européenne des festivals de musiques –, abonnements au *Bulletin du CEC*, plans de causeries.

3. VAN ZEELAND M., « La médaille Charlemagne du Centre européen de la culture », *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>e</sup> année, n° 2, avril 1952.

4. Lettre de Denis de Rougemont et Raymond Silva à Marcel van Zeeland, 27 janvier 1953. CEC, II-O-18-b.

5. Lettre de Denis de Rougemont à Philippe Etter, 5 juillet 1952. CEC, II-O-17-b.

6. Situation financière du CEC. Compte rendu du 1<sup>er</sup> janvier 1952 au 31 décembre 1952 et projet de budget 1953. CEC, II-O-19-b.

7. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 24 décembre 1952. CEC, II-O-18-b.

8. Lettre de Denis de Rougemont à Alcide de Gasperi, 18 mars 1952. CEC, II-O-16-c.

9. Lettre de Raymond Silva à Marcel van Zeeland, 26 janvier 1953. CEC, II-O-18-b.

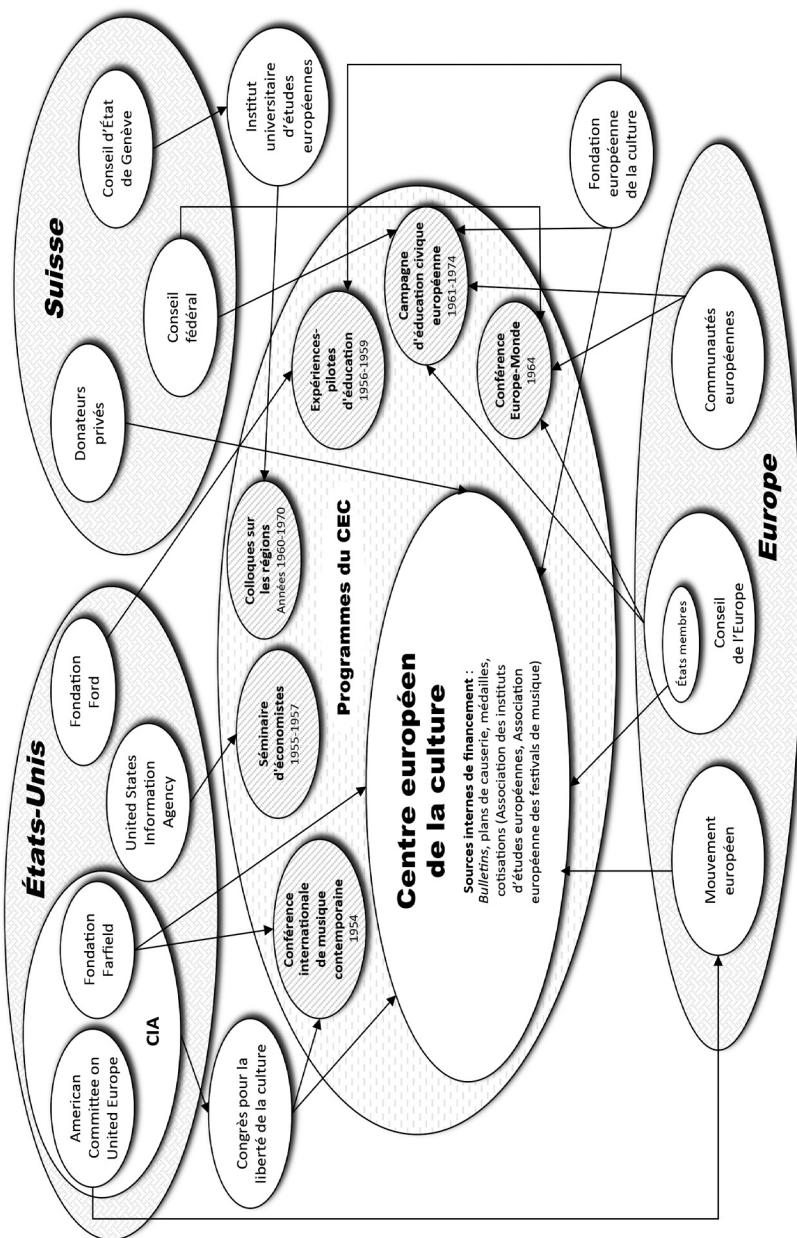


IMAGE 1 – Principales sources de financement du Centre européen de la culture.

## Les relations du CEC avec les fondations américaines

Du côté américain, les maigres rentrées provenaient de remboursements du Congrès pour la liberté de la culture, et du Mouvement européen financé par l'American Committee on United Europe. Elles ne dépassaient pas, là encore, quelques milliers de francs. Les démarches effectuées auprès des grandes fondations philanthropiques, comme la Rockefeller ou la Ford, n'avaient par ailleurs rien donné pour le moment. En novembre 1950, Denis de Rougemont rendit visite à Edward F. D'Arms, directeur adjoint depuis 1947 de la Division of Humanities de la Rockefeller. Ce dernier lui fit savoir qu'une aide accordée au CEC serait peu probable en raison de la liaison du Centre avec le Conseil de l'Europe et ses États membres, les statuts de la fondation lui interdisant « de soutenir des organismes recevant l'aide des gouvernements<sup>10</sup> ». En juin 1951, Rougemont se rappelait au bon souvenir de D'Arms, en vain<sup>11</sup>. « On a l'impression, déclara Jean-Paul de Dadelsen, que la Rockefeller, dame déjà ancienne, a pris des habitudes assez universitaires, académiques, paie plus volontiers pour trouver un microbe que pour planter dix idées<sup>12</sup>. »

Dadelsen avait meilleur espoir avec la fondation Ford, laquelle allait investir des sommes importantes en Europe à partir des années 1950, forte du capital légué par Henry Ford après sa mort, estimé en 1951 à environ 417 millions de dollars<sup>13</sup>. Le 6 juillet 1951, Dadelsen avertit Rougemont que Milton Katz venait de quitter l'ECA – l'agence chargée d'administrer le plan Marshall – pour prendre la tête de la section chargée des affaires européennes de la Ford, dirigée depuis peu par son ancien patron Paul G. Hoffman<sup>14</sup>. Le jeu de chaises musicales illustré par ces deux transferts était courant dans ces milieux, la fondation Ford recrutant non seulement dans l'administration du plan Marshall, mais aussi dans les services de la Haute commission américaine en Allemagne occupée (HICOG), à l'instar du Haut commissaire John McCloy et de son collaborateur Shepard Stone, chargé de la diplomatie culturelle de la HICOG, tous deux rejoignant la fondation durant l'automne 1952. Celle-ci entretenait par ailleurs des liens étroits avec les membres du Département d'État, comme George Kennan, ainsi qu'avec les responsables de l'ACUE, lesquels sollicitèrent à plusieurs reprises la fondation afin de couvrir certains fonds secrets<sup>15</sup>.

10. Visite de Denis de Rougemont à Edward F. D'Arms, 15 novembre 1950. CEC, *Journal*.

11. Lettre de Denis de Rougemont à M. D'Arms, 19 juin 1951. CEC, II-O-15-b.

12. Lettre de Jean-Paul de Dadelsen à Denis de Rougemont, 7 juillet 1951. CEC, II-O-15-a.

13. AUBOURG V., « La fondation Ford, des années 1940 aux années 1960. Un acteur de l'américanisation de l'Europe? », A. DULPHY, R. FRANK, M.-A. MATARD-BONUCCI et P. ORI (dir.), *Les Relations culturelles internationales au XX<sup>e</sup> siècle. De la diplomatie culturelle à l'acculturation*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 365-369.

14. Lettre de Jean-Paul de Dadelsen à Denis de Rougemont, 6 juillet 1951. CEC, II-O-15-a.

15. GROSBOIS Th., « Ford's Strategy Towards European Integration After World War II », H. BONIN et F. DE GOEY (éd.), *American Firms in Europe (1880-1980). Strategy, Identity, Perception and Performance*, Genève, Droz, 2009, p. 474.

En septembre 1951, Rougemont demanda à Nicolas Nabokov, avant que ce dernier ne partît à New York pour le compte du Congrès pour la liberté de la culture, d'approcher Milton Katz ou tout autre dirigeant de la fondation en vue d'obtenir un don de 70 000 dollars (environ 480 000 euros de 2014) pour financer les activités du Centre en 1952<sup>16</sup>. Nabokov lui répondit qu'il essaierait de faire son possible, « mais je ne crois pas que j'aurai “l'honneur” de voir M. Katz. D'ailleurs, les directeurs de la Ford Foundation vivent dans un cercle du ciel qui est tellement au-dessus de moi qu'il est difficile d'avoir avec eux des rapports directs<sup>17</sup> ». Nabokov revint de New York les mains vides pour le Centre, mais les poches pleines de 300 000 dollars lui permettant d'organiser son luxueux festival de musique, « L'Œuvre du xx<sup>e</sup> siècle ». L'argent ne venait pas de la Ford, confia-t-il à Rougemont, mais d'une « fondation *ad hoc* du Middle West. La Ford Foundation a au contraire refusé de financer le Congrès<sup>18</sup> ». Cette fondation du Middle West était la Farfield, une fondation présidée par le mécène Julius Fleischmann, qui servit de canal à la CIA pour distribuer une large partie de l'argent destiné au Congrès pour la liberté de la culture. Plus tard, la Farfield allait ponctuellement venir en aide au CEC, essentiellement grâce aux médiations de Nicolas Nabokov<sup>19</sup> et Michael Josselson<sup>20</sup>.

À partir de 1953, Shepard Stone gagna rapidement en influence au sein de la fondation Ford. Soutenu par McCloy, il fit campagne pour développer les programmes en Europe. Selon les informations recueillies par Rougemont et Dadelsen auprès de Nabokov et de membres du staff européen de la Ford, il apparut clairement comme l'homme qu'il fallait impérativement sensibiliser aux activités du Centre<sup>21</sup>. En février-mars 1954, Rougemont se rendit ainsi pendant plusieurs semaines outre-Atlantique, accompagné de Nabokov, afin de solliciter de nouveau une subvention. Il s'entretint à cinq reprises avec Stone, alors chargé d'examiner les demandes du Congrès pour la liberté de la culture et du CEC, il rencontra également McCloy et Don Price, le vice-président de la fondation, et leur remit un mémo sur le Centre, accompagné de trois projets : l'un concernant l'éducation des adultes, le second l'enseignement de l'histoire et le troisième une conférence culturelle transatlantique, celle qu'il essayait de vendre sans succès aux membres de l'American Committee on United Europe depuis 1950<sup>22</sup>.

16. Lettre de Denis de Rougemont à Nicolas Nabokov, 20 septembre 1951. CEC, II-I-1-a.

17. Lettre de Nicolas Nabokov à Denis de Rougemont, 20 septembre 1951. CEC, II-I-1-a.

18. Lettre de Denis de Rougemont à S. de Madariaga, 7 novembre 1951. CEC, II-O-16-a.

19. Lettre de Nicolas Nabokov à Denis de Rougemont, 14 novembre 1952. CEC, II-I-8-a. – Conférence internationale de musique contemporaine : situation financière (octobre 1952-mars 1954). CEC, II-I-8-b.

20. Lettre de Denis de Rougemont à Michael Josselson, 21 octobre 1954. CEC, II-I-1-c. – Lettre de Denis de Rougemont à Julius Fleischmann, 20 janvier 1955. CEC, II-O-21-b.

21. Entretien de J.-P. de Dadelsen avec M. de Collenberg, 23 novembre 1953. CEC, Journal. – Lettre de Denis de Rougemont à Shepard Stone, 19 décembre 1953. CEC, II-O-20-a.

22. Voyage de Denis de Rougemont à New York, 23 février-13 mars 1954. CEC, Journal.

De part les contacts étroits que la Ford entretenait avec les milieux du renseignement, Stone et McCloy savaient parfaitement d'où venait l'argent qui finançait jusque-là le Congrès pour la liberté de la culture, mais consigne fut donnée de n'en rien dire à leurs hôtes<sup>23</sup>. De son côté, l'écrivain suisse expliqua à McCloy et Stone que l'année 1954 serait « décisive pour l'Europe unie », faisant sans doute référence à la Communauté européenne de défense alors en cours de ratification, et qu'après avoir obtenu l'aide de la Ford, la fondation européenne qu'il était en train de mettre sur pied lui permettrait de continuer l'action du Centre « sans aide extérieure<sup>24</sup> ». Les discussions se poursuivirent en avril et mai, avec des progrès encourageants, Price acceptant l'idée de soumettre au conseil d'administration de la fondation Ford une proposition visant à « renforcer les liens culturels et intellectuels du monde libre », assortie d'une demande de subvention de 500 000 dollars en faveur du Congrès pour la liberté de la culture et de 200 000 dollars pour le CEC<sup>25</sup>. Le conseil ne prit néanmoins aucune décision lors de sa réunion des 21 et 22 mai, conditionnant notamment l'octroi des fonds aux résultats du voyage que Stone allait entreprendre en Europe aux mois de juin et juillet<sup>26</sup>. Malgré le rejet de la CED en août, l'optimisme continuait néanmoins de régner chez Nabokov et Rougemont, ce dernier arguant du fait que l'action du CEC était d'autant plus vitale dans ce contexte de crise et de retour des réflexes nationalistes<sup>27</sup>. Revenant de son voyage, Stone rédigea d'ailleurs un rapport favorable, non seulement à la Campagne européenne de la jeunesse, au Collège de Bruges mais aussi au CEC qui « encourage les efforts d'écrire l'histoire d'un point de vue européen plutôt que national<sup>28</sup> ». Ce sont entre autres les données de ce rapport qu'il soumit au conseil d'administration lors de sa réunion d'octobre 1954. Mais celui-ci n'arriva pas à se mettre d'accord et, de fait, les subventions accordées pour les programmes européens furent de très faible ampleur avant 1956<sup>29</sup>, tandis que la demande du Centre européen de la culture fut simplement refusée<sup>30</sup>. Au-delà des dissensions internes au conseil d'administration, que nous ne pouvons détailler ici, certaines raisons du refus invoquées par Stone méritent d'être mentionnées. Si l'on en croit l'un des correspondants de Rougemont, Stone admirait personnellement

23. BERGHAHN V. R., *America and the Intellectual Cold War in Europe*, op. cit., p. 223.

24. Lettre de Denis de Rougemont à Marcel van Zeeland, 17 mars 1954. CEC, II-O-20-b.

25. BERGHAHN V. R., op. cit., p. 224.

26. Lettre de Shepard Stone à Nicolas Nabokov, 25 mai 1954. CEC, II-I-1-c.

27. Lettre de Nicolas Nabokov à Denis de Rougemont, 6 septembre 1954. CEC, II-I-2-a. – Lettre de Denis de Rougemont à Shepard Stone, 10 septembre 1954. CEC, II-O-21-a.

28. Cité dans AUBOURG V., « La fondation Ford et l'intégration européenne (1950-1967). Une relation intime et privilégiée », G. BOSSUAT et G. SAUNIER (dir.), *Inventer l'Europe*, op. cit., p. 328.

29. SUTTON F. X., « The Ford Foundation and Europe. Ambitions and ambivalences », G. GEMELLI (éd.), *The Ford Foundation and Europe (1950s-1970s). Cross-Fertilization of Learning in Social Science and Management*, Bruxelles, European Interuniversity Press, 1999, p. 28-30.

30. Lettre de Denis de Rougemont à Shepard Stone, 20 octobre 1954. CEC, II-O-21-a.

l'écrivain suisse, mais il estimait que le CEC menait trop d'activités en même temps, au détriment de l'efficacité et du suivi des dossiers. Or la Ford était moins intéressée par les idées que par les programmes concrets, avec des résultats tangibles<sup>31</sup>. La Ford n'accorda aucune subvention au Centre avant 1957, quand elle finança partiellement un programme d'éducation d'ailleurs lancé sous l'égide de la Fondation européenne de la culture, non du CEC lui-même. La boutade de Rougemont semblait se réaliser, la FEC prouvant son effet d'entraînement : « Quand on pensera que nous sommes capables de donner, avait déclaré l'écrivain, on nous donnera ! »

## Le rôle du groupe de Bilderberg

Les échecs répétés des démarches entreprises auprès des fondations américaines convainquirent Denis de Rougemont qu'il fallait se dégager d'une dépendance « malsaine » et se doter de fonds européens réguliers. C'est dans cet état d'esprit qu'était née l'idée de la Fondation européenne de la culture. En quête d'hommes et de moyens pour réaliser son idée, l'écrivain s'adressa naturellement à celui qui l'avait toujours soutenu efficacement dans les moments difficiles : « Une fois de plus, j'ai recours aux conseils de Joseph Retinger. [...] Du fond de sa tanière londonienne où il fait des patiences de cartes entre deux appels téléphoniques, le vieux renard m'a promis d'amener à coopérer avec les philosophes, savants, sociologues que je pourrai de mon côté convaincre, "des hommes qui contrôlent des milliards"<sup>32</sup>. » Les réseaux de Retinger allaient de fait s'avérer extrêmement utiles. Libéré depuis mars 1952 de sa charge de secrétaire général du Mouvement européen<sup>33</sup>, Retinger se montrait soucieux de préserver de bonnes relations avec les États-Unis, alors qu'il sentait depuis quelques temps « lassitude » et « déception » chez les Américains, dont le soutien aux projets d'union européenne tardait à porter ses fruits<sup>34</sup>. L'appui des États-Unis était crucial à ses yeux en cette période de guerre froide, alors que la guerre de Corée et le maccarthysme aggravaient le fossé avec l'Europe, où l'anti-américanisme était de plus en plus virulent. Craignant que les Américains ne se réfugient dans l'isolationnisme, Retinger avait décidé d'organiser des rencontres informelles entre les élites politiques et économiques des deux continents. Il fut soutenu dans son entreprise par Paul van Zeeland, cofondateur avec lui de la Ligue européenne de coopération économique, ainsi que par le Néerlandais Paul Rijkens, président du groupe multinational Unilever, avec qui Retinger s'était également lié en exil à Londres.

31. *Lettre de George Nebolsine à Denis de Rougemont*, 22 novembre 1954. CEC, II-A-10-a. George Nebolsine était membre de l'ACUE et se fait ici l'interprète de Stone.

32. DdR, « Deux initiatives du CEC... », *op. cit.*, p. 44-45.

33. *Lettre de Joseph Retinger à Denis de Rougemont*, 27 mars 1952. CEC, II-I-24-a.

34. *Procès-verbal de la réunion des « Amis du Centre », à Saint-Germain-en-Laye, constituante du club européen de la culture*, 14 novembre 1953. CEC, II-A-10-c.

Rijkens introduisit Retinger à la cour royale des Pays-Bas, dont il était un familier, et intéressa au projet le prince Bernhard, lequel avait dirigé les forces néerlandaises en 1944 et noué contact avec l'entourage d'Eisenhower, tout en agissant après la guerre comme ambassadeur aux États-Unis des intérêts économiques de la Hollande<sup>35</sup>.

Retinger parvint à constituer en 1952 un groupe d'Européens comprenant notamment, outre Paul van Zeeland, Paul Rijkens et le prince Bernhard : Sir Colin Gubbins, ancien chef du SOE – qui avait aidé Retinger lors de son parachutage en Pologne en 1944 –, lequel prit contact avec le leader travailliste Hugh Gaitskell<sup>36</sup>; Max Brauer, le maire social-démocrate de Hambourg ; l'avocat d'affaires Rudolf Mueller ; l'ambassadeur italien à Paris Pietro Quaroni ; le président du Conseil français Antoine Pinay ; ou encore Guy Mollet, chef de la SFIO. Tous se rendirent à une réunion organisée le 25 septembre à Paris, au domicile du baron François de Nervo, afin de discuter des causes de l'anti-américanisme et des moyens d'instaurer une meilleure collaboration entre Américains et Européens. La réunion fut tenue secrète afin de prévenir toute spéulation sur le fait qu'Antoine Pinay et Guy Mollet, par ailleurs opposants politiques, étaient assis à la même table<sup>37</sup>. À l'issue de ces entretiens et sur la base de rapports préliminaires des participants, qui témoignaient pêle-mêle du maccarthysme, de la politique anticolonialiste américaine, du complexe de supériorité culturelle des Européens, ou encore de la crainte d'un nouveau conflit mondial causé par une guerre préventive des États-Unis contre l'URSS, Retinger rédigea un document de synthèse exposant les principaux motifs d'incompréhension et de rejet des Européens<sup>38</sup>. L'objectif était d'obtenir une réponse des élites américaines, et d'engager dès lors une discussion suivie sur des thèmes intéressants les deux parties. En fait, la réponse tarda à venir, de sorte que les théories conspirationnistes selon lesquelles le groupe de Bilderberg aurait été une création des élites états-unienennes, sinon de la CIA elle-même, ne tiennent pas la route. Ce n'était pourtant pas faute des efforts entrepris à la fin de l'année par Retinger, Van Zeeland et le prince Bernhard, qui se rendirent aux États-Unis afin de trouver des interlocuteurs susceptibles de former un petit comité informel, à l'image de celui constitué à Paris au mois de septembre. À cet effet, Retinger s'entretint notamment avec les dirigeants de la CIA Allen Dulles et Walter Bedell Smith. Ces derniers manifestèrent un enthousiasme relatif, alors qu'ils étaient occupés par leurs nouvelles responsabilités au sein de l'administration d'Eisenhower, récemment élu. Suite aux relances du prince Bernhard, Bedell Smith confia le dossier à

35. GIJSWIJTH Th. W., *Uniting the West: The Bilderberg Group, the Cold War and European Integration, 1952-1966*, Heidelberg, University of Heidelberg, 2007, p. 10-11.

36. WILFORD H., *The CIA, the British Left, and the Cold War*, op. cit., p. 242.

37. POMIAN J. (éd.), *Joseph Retinger*, op. cit., p. 251.

38. GIJSWIJTH Th. W., op. cit., p. 13-20.

Charles D. Jackson, l'assistant spécial d'Eisenhower pour les affaires internationales, qui transmit la requête des Européens à John Coleman, le président du Committee for a National Trade Policy (CNP). C'est au sein de ce groupe de pression, comprenant les principaux dirigeants du monde économique aux États-Unis, des hommes acquis à l'union européenne et à libéralisation du commerce international – tout comme les fondateurs de la Ligue européenne de coopération économique –, qu'allait s'organiser la réponse américaine. Parmi les membres du CNP, on peut citer entre autres le pétrolier George C. McGhee, le magnat de la presse George Barry Bingham Sr., le banquier et milliardaire David Rockefeller, ou encore l'industriel Henry J. Heinz II<sup>39</sup>.

Denis de Rougemont n'avait pas été convié à la réunion de septembre 1952, mais il est intéressant de noter que lui-même portait au même moment des projets similaires de dialogue Europe-États-Unis, à la nuance près qu'il s'agissait pour lui de réunir des écrivains, des philosophes, des sociologues, non pas des dirigeants politiques et économiques. Après la conférence qu'il avait organisée à Lausanne en décembre 1949, il avait d'ailleurs cherché à intéresser les membres de l'American Committee on United Europe, en vain comme nous l'avons déjà noté, à la tenue d'une autre conférence sur le thème des relations intellectuelles transatlantiques. Deux ans plus tard, et quelques semaines avant la réunion organisée de son côté par Retinger à Paris, il exposait publiquement les grandes lignes de ce programme dans un article publié par le *Bulletin du CEC* et par la revue *Preuves*. L'idée était d'organiser une première rencontre « restreinte » et « non spectaculaire », afin d'examiner les « griefs et critiques réciproques » et de trouver les « principes et les modes d'une collaboration meilleure ». « Car si l'Europe et l'Amérique n'arrivent pas à s'entendre effectivement, concluait Rougemont, comment rêver une entente mondiale, comment penser la paix<sup>40</sup>? » Retinger discutait régulièrement des projets de l'écrivain<sup>41</sup>, et il n'est pas interdit de penser qu'il s'est inspiré de certains de ses arguments pour nourrir son rapport de synthèse. Toujours est-il qu'à l'issue des pourparlers de 1952 et 1953 allait se tenir, du 29 au 31 mai 1954, une première conférence à Oosterbek, aux Pays-Bas, première d'une série de rencontres périodiques placées sous le signe du dialogue transatlantique. Telle est l'origine du groupe de Bilderberg, du nom de l'hôtel où logèrent les participants lors de cette séance inaugurale. Retinger associa Rougemont aux premières rencontres de Bilderberg. À Oosterbek en 1954, puis à Barbizon du 18 au 20 mars 1955, à Garmisch Partenkirchen du

39. AUBOURG V., « Le groupe de Bilderberg et l'intégration européenne jusqu'au milieu des années 1960 : une influence complexe », M. DUMOULIN (éd.), *Réseaux économiques et construction européenne*, Bruxelles, Peter Lang, 2004, p. 414-415.

40. DdrR, « Le dialogue Europe-Amérique », *Bulletin du CEC*, Genève, I<sup>e</sup> année, n° 4, juin-juillet 1952, p. 7. – *Preuves*, Paris, n°s 18-19, août-septembre 1952, p. 70.

41. *Lettres de Joseph Retinger à Denis de Rougemont*, 11 août 1951 et 17 décembre 1952. CEC, II-I-24-a.

23 au 25 septembre 1955, à Fredensborg du 11 au 13 mai 1956, l'écrivain participa aux travaux du groupe, dont il était d'ailleurs le seul membre suisse à l'origine, avant que l'historien et diplomate Carl J. Burckhardt ne le rejoignît pour la troisième session en 1955. Dans une lettre où il sollicitait la participation de son compatriote, Denis de Rougemont expliqua quels étaient à ses yeux les objectifs des réunions de Bilderberg :

« C'est absolument privé. [...] Je sais que j'ai vu là des hommes politiques, des députés, des banquiers, des secrétaires d'État, des industriels, des chefs syndicalistes, et même un ou deux écrivains. Le groupe américain est assez important : conseillers d'Eisenhower, présidents de grandes fondations, et le général Gruenthaler. On confronte les vues européennes et américaines sur les grands sujets d'intérêt commun. L'utilité d'une rencontre de ce genre est difficilement mesurable. Quelle peut-elle être? Instiller quelques idées dans la cervelle de quelques-uns de ceux qui mènent le monde occidental (vers quoi?) : chefs de partis nationaux comme Guy Mollet, Pinay, Gaitskell, Carlo Schmid, Malagodi, van Zeeland, conseillers économiques des gouvernements, présidents de sociétés comme Pirelli, Unilever, Fiat, Shell, etc., anciens, actuels, futurs ministres<sup>42</sup>. »

Participer aux travaux du groupe était aussi et surtout un moyen pour Rougemont de sensibiliser les Américains aux activités du Centre et à ses efforts de coopération culturelle. C'est ainsi qu'il s'était rendu à Oosterbeek en mai 1954, avec un paquet de brochures du CEC sous le bras, qu'il distribua à qui voulait bien l'entendre. Il toucha ainsi les grands pontes de l'industrie, de la finance et du commerce, comme George Barry Bingham, George C. McGhee, John Coleman, David Rockefeller, Jack Heinz entre autres<sup>43</sup>. Mais le bilan de la récolte fut très maigre. Tous se « défilaient », confiait Rougemont à Retinger, à l'image de Coleman et de McGhee : « L'un fait comme si on lui demandait une activité et non de l'argent, l'autre transmet à son conseil alors qu'on lui demandait de l'argent de sa poche<sup>44</sup>. »

## Du club européen au conseil des gouverneurs

À vrai dire, l'intérêt pour Denis de Rougemont du groupe de Bilderberg résidait davantage dans le vivier de personnalités qu'il rassemblait du côté européen, lesquelles allaient remplir progressivement les rangs du « club » fondé par l'écrivain fin 1953 et préfigurant le conseil des gouverneurs de la Fondation européenne de la culture créée un an plus tard. Aux réseaux de Joseph Retinger, il fallait également ajouter ceux d'André Voisin, le dirigeant de La Fédération, qui allait associer aux activités du club Georges Villiers,

42. Lettre de Denis de Rougemont à Carl J. Burckhardt, 22 juillet 1955. CEC, II-O-21-c.

43. Note manuscrite des contacts pris par Denis de Rougemont avec les personnalités présentes lors de la première réunion de Bilderberg, mai 1954. CEC, II-I-48-c.

44. Lettre de Denis de Rougemont à Joseph Retinger, 11 août 1954. CEC, II-O-21-a.

le président du CNPF depuis 1946<sup>45</sup>, ainsi que le syndicaliste de la CFTC Jacques Tessier, actif déjà quelques années plus tôt, tout comme Georges Villiers, au sein du Conseil européen de vigilance créé à Strasbourg en 1950<sup>46</sup>. Pour compléter le tableau, mentionnons enfin la participation de Robert Schuman, alors en retrait de la vie politique<sup>47</sup>, et que Rougemont avait réussi à attirer au conseil de direction du Centre européen de la culture en mai 1953, à la faveur d'échanges intervenus dans le cadre de la préparation de la Table ronde culturelle organisée par le Conseil de l'Europe en octobre 1953.

C'est fort de ces appuis que Rougemont convoqua, les 14 et 15 novembre 1953 à Saint-Germain-en-Laye, une réunion des « Amis du Centre », constitutive du club européen de la culture. Outre Rougemont et Silva, furent présents dans le Pavillon Henri IV où se tenait la séance, Louis Camu, Antoine Pinay, Joseph Retinger, Robert Schuman, Jacques Tessier, Georges Villiers, André Voisin et Marcel van Zeeland. Le prince Bernhard, Paul Rijkens et Paul van Zeeland n'assisterent pas à cette réunion préliminaire, ni aux suivantes, mais furent constamment tenus au courant de l'évolution des travaux du club. En guise d'introduction, Rougemont lut à ses convives un texte intitulé *Habeas Animam*, où il constatait la persistance de la « menace totalitaire » partout dans le monde et en appelait à la nécessité d'un véritable « sentiment commun » des Européens, soulignant le rôle moteur que le CEC devait jouer à cet égard. Cependant, il fallait élargir l'action du Centre. C'est la raison pour laquelle le club était né, un club où chacun devrait se sentir lié aux autres, à l'image des ordres de chevalerie du Moyen Âge :

« [Le Club] ne sera pas une organisation, ni un comité, ni un mouvement de plus. Mais d'abord et tout simplement une *amitié européenne*. Un réseau d'influences très diverses mises au service de l'idéal d'union. Une occasion pour quelques personnalités soucieuses des destins de l'Europe, et conscientes de leur responsabilités, de se rencontrer, de s'informer mutuellement, d'échanger leurs vues constructives, de discuter des plans d'action. [...] Un groupe restreint, discret, sans statuts ni publicité. [...] Ses membres ne rêveront pas de dominer par la force. Ils ne souhaiteront pas s'emparer des esprits. Ils voudront *au contraire* les réveiller, les animer, les orienter, en vue d'une grande tâche historique, qui est celle de cette génération<sup>48</sup>. »

45. La Fédération bénéficiait en effet depuis son origine de solides soutiens dans les milieux patronaux : COHEN A., « De la Révolution nationale à l'Europe fédérale. Les métamorphoses de la troisième voie aux origines du mouvement fédéraliste français : La Fédération (1943-1948) », *Le Mouvement social*, Paris, n° 217, octobre-décembre 2006, p. 54-55.

46. VAYSSIÈRE B., *Vers une Europe fédérale?*, op. cit., p. 270.

47. BITSCH M.-Th., *Robert Schuman. Apôtre de l'Europe (1953-1963)*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 33-35.

48. DdR, « *Deux initiatives du CEC...* », op. cit., p. 49-51.

On retrouve ici certaines des préoccupations qui avaient conduit à la formation du Groupe des Vingt quelques mois plus tôt : créer une petite élite informelle capable d'influencer, par sa vision, par ses contacts, par ses réseaux, le cours de la construction européenne et lui insuffler « l'âme » qui lui faisait tant défaut... Mais cette fois-ci, c'était dans la plus grande confidentialité que le club, à l'image du groupe de Bilderberg, devait se réunir, tandis que sa composition sociologique était fort différente de celle du Groupe des Vingt. Car ce n'était pas à des « intellectuels » *stricto sensu* que Rougemont s'adressait, mais, autour du noyau des premiers participants au groupe de Bilderberg, à des banquiers, responsables ecclésiastiques, industriels, hommes politiques, pas toujours les plus progressistes<sup>49</sup>... Jacques Tessier se plaignit d'ailleurs du fait que le club était trop « réactionnaire ». Le mot n'était pas de lui, mais d'André Voisin, qu'on ne pouvait pas suspecter de gauchisme! Tessier avait été chargé d'intéresser le syndicaliste allemand Ludwig Rosenberg aux activités du club, avant que ce dernier, sous la pression de certains membres semble-t-il, ne fût écarté :

« Il paraît bien difficile, écrit Tessier à Silva, au vu des listes des membres actuels ou pressentis, de prouver une volonté d'action particulièrement orientée vers les milieux populaires. Actuellement, parmi les membres du club, je suis apparemment le seul dont les préoccupations relatives aux milieux ouvriers prennent le pas sur toutes les autres. [...] Tout en reconnaissant que des dosages entre porte-parole de certains groupes d'intérêts soient inopportunus au sein d'organismes qui entendent se consacrer aux problèmes de la culture, je redoute certaines exagérations qui risqueraient de restreindre, dans des proportions regrettables, les possibilités de vulgarisation de l'esprit et de la culture européens dans certains milieux<sup>50</sup>. »

Au-delà de son appel fervent à « *l'amitié européenne* », notons que Rougemont souhaitait avant tout créer une fondation. Dans ces conditions, on peut supposer, nonobstant le socle commun d'anticommunisme et les valeurs chrétiennes partagées, que la sensibilité politique de ses interlocuteurs étaient pour lui secondaires : il fallait à tout prix trouver de l'argent et toucher les personnes qui en avaient, c'était la seule chose qui *comptait* pour ainsi dire. *L'Habeas Animam* visait à ce que les membres se sentent solidaires, mais, au fond, il ne s'agissait pas vraiment de parler de l'Europe. D'ailleurs, le projet de fondation s'imposa très rapidement dans la hiérarchie des activités du club : discussion des grandes lignes du programme les 21 et 22 mars 1954 à Saint-Germain-en-Laye ; élaboration d'un projet de statuts le 4 mai à Bâle ; discussion de ces statuts les 3 et 4 juillet à Bruxelles, et les

49. Parmi eux : l'archiduc Robert de Habsbourg (directeur adjoint de la banque d'Indochine), Franco Marinotti (PDG de la SNIA Viscosa), Johannes Semler (ancien député CSU au Bundesrat), Reinold von Thadden (fondateur et président de l'Église évangélique allemande), Vittorino Veronese (président du comité permanent des congrès internationaux pour l'apostolat des laïcs).

50. Lettre de Jacques Tessier à Raymond Silva, 16 novembre 1954. CEC, II-A-10-b.

5 et 6 octobre à Saint-Germain-en-Laye. Significativement, le club cessa de se réunir peu de temps après que la fondation fut créée, certains membres comme Retinger émettant des doutes quant à l'intérêt de prolonger son existence<sup>51</sup>.

## Les premiers programmes d'activité et leurs financements

Le 16 décembre 1954, au Centre européen de la culture, se tenait ainsi le premier conseil des gouverneurs de la Fondation européenne de la culture. Devant un notaire genevois, les statuts furent signés, qui mentionnaient au titre des fondateurs « Monsieur Schuman, de nationalité française, Monsieur Pirelli, de nationalité italienne, Monsieur Brugmans, de nationalité néerlandaise, Monsieur Rougemont, de nationalité neuchâteloise<sup>52</sup> », petit rappel de patriotisme cantonal qui fit sourire tout le monde. Rougemont fut nommé directeur, Silva secrétaire général et van Zeeland trésorier, tandis que le siège de la Fondation était établi à Genève, à la Villa Moynier. Même siège, mêmes locaux, même direction : l'activité de la Fondation se confondait avec celle du CEC à l'origine. Cette situation découlait du fait que tout le travail préparatoire avait été accompli au Centre. Rougemont et ses collègues firent par ailleurs valoir que cette solution « aurait l'avantage de réduire les dépenses initiales de la Fondation et de la faire bénéficier, dès le départ, de locaux existants et d'un *staff* réduit mais expérimenté<sup>53</sup> ». Les gouverneurs validèrent cette proposition, au moins provisoirement.

Outre un premier don de 10 000 francs suisses de la Banque des règlements internationaux, obtenu par l'entremise de Marcel van Zeeland, deux canaux financiers principaux permirent à la Fondation de démarrer ses activités. Le premier est celui des fédérations patronales européennes. À l'automne 1954, Georges Villiers avança un premier chiffre de 50 millions de francs français (environ 600 000 francs suisses) au nom du Conseil des fédérations industrielles d'Europe, dont il était président<sup>54</sup>. Au mois de mai 1955, lors de la deuxième réunion du conseil des gouverneurs, le rapport financier faisait état de trois premiers versements de 50 000 francs suisses chacun, à titre d'à-valoir, en provenance de France, d'Allemagne et d'Italie<sup>55</sup>. Villiers réunit la somme pour le patronat français. En Allemagne,

51. *Intervention de Joseph Retinger lors de la réunion du club européen à Genève, 11 et 12 mai 1955.* CEC, II-A-10-c.

52. BRUGMANS H., *À travers le siècle*, op. cit., p. 324. La personnalité italienne alors présente est en réalité Franco Marinotti. Alberto Pirelli fut effectivement nommé gouverneur de la Fondation, mais quelques mois plus tard.

53. *Lettre de Raymond Silva à Paul Rijkens, 16 novembre 1954.* CEC, II-O-21-b.

54. *Lettre de Denis de Rougemont à Georges Villiers, 30 novembre 1954.* CEC, II-O-21-b.

55. *Deuxième réunion du conseil des gouverneurs, Genève, 11 mai 1955.* CEC, II-I-45-b.

c'est via le *Kulturkreis des Bundesverband der Deutschen Industrie*, créé durant l'été 1951 par Gustav Stein, Hermann Reusch et d'autres industriels<sup>56</sup>, que les fonds furent mis à disposition. Sur recommandation de Georges Villiers, Rougemont s'était rendu en Allemagne en novembre 1954 afin de rencontrer ses dirigeants, et obtint qu'Hermann Reusch devienne membre du conseil des gouverneurs<sup>57</sup>. En Italie, c'est par les soins de l'ambassadeur Pietro Quaroni et de Franco Marinotti, le PDG de la Snia Viscosa, que les sommes purent être levées<sup>58</sup>.

Remarquons que le déblocage de ces premiers fonds se déroula quelques mois seulement après l'échec de la CED en août 1954. Cette coïncidence n'est sans doute pas un hasard, car la situation internationale était somme toute favorable aux activités du Centre européen de la culture. En septembre, Rougemont n'avait pas tardé à souligner l'urgence de lancer aussi rapidement que possible « une campagne puissante d'information et de propagande européenne, dont l'absence a été l'une des raisons du rejet de la CED. Le CEC a son plan tout prêt<sup>59</sup> ». Lors du premier conseil des gouverneurs en décembre, on rappela également « l'importance capitale de la Fondation » qui se devait de « rallier tous ceux qu'affecte la crise que traverse l'Europe<sup>60</sup> ».

Nous avons noté par ailleurs la proximité de la Fondation avec le groupe de Bilderberg. La collusion des deux organisations transparaît non seulement à travers le double emploi de leurs animateurs, mais aussi du point de vue des montages financiers opérés. L'action de Paul van Zeeland est ici décisive. Le 1<sup>er</sup> mars 1956, van Zeeland organisa à la Maison Flamande, à Boitsfort en Belgique, une rencontre entre le prince Bernhard et le comte de Launoit, président de la Brufina, l'une des principales holdings du pays, qui détenait des parts importantes dans la banque de Bruxelles<sup>61</sup>. À l'issue de l'entretien, qui visait à sensibiliser le comte aux activités de la Fondation et du groupe de Bilderberg, de Launoit accepta de prendre la « présidence du groupement belge du *Centre européen de la culture* » – on notera au passage

56. Le *Kulturkreis* était né de l'idée que le national-socialisme avait laissé les Allemands dans une situation de « vide spirituel » et qu'il incombaît aux milieux industriels de guider le pays vers une nouvelle « conscience culturelle », en faisant renaître la tradition de mécénat dans le domaine artistique : WIESEN S. J., *West German Industry and the Challenge of the Nazi Past, 1945-1955*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2001, p. 167.

57. *Lettre de Denis de Rougemont à George Nebolsine*, 23 décembre 1954. CEC, II-O-21-b.

58. *Rapport de Denis de Rougemont et Raymond Silva en vue de la première réunion du conseil des gouverneurs*, 16 décembre 1954. CEC, II-A-10-c.

59. *Lettre de Denis de Rougemont à André Voisin*, 4 septembre 1954. CEC, II-O-21-a.

60. *Compte rendu de la 1<sup>re</sup> réunion du conseil des gouverneurs*, Genève, 16 décembre 1954. CEC, II-A-10-c.

61. Launoit et van Zeeland se connaissaient depuis plus de vingt ans. En 1955, Launoit essaya, en vain, de placer son ami à la tête de la banque de Bruxelles, alors que van Zeeland avait renoncé à son mandat parlementaire suite à l'échec des socio-chrétiens aux élections de 1954, et naviguait désormais dans le monde des affaires : DUJARDIN V., DUMOULIN M., *Paul van Zeeland (1893-1973)*, Bruxelles, Éditions Racine, 1997, p. 236-237.

la confusion entre le Centre et la Fondation, nous y reviendrons – et constitua un fonds doté de 2 millions de francs belges (environ 175 000 francs suisses), déposés chez les banquiers Nagelmackers à Bruxelles, et portant le nom singulier de « fonds Bilderberg et de la culture européenne » : la moitié était en effet destinée au groupe de Bilderberg, l'autre à la Fondation européenne de la culture, les deux organisations bénéficiant des intérêts produits grâce à la transformation du fonds en titres au rendement élevé, et pouvant prélever un maximum d'un cinquième du capital chaque année<sup>62</sup>. Paul van Zeeland et Paul Rijkens reçurent les pouvoirs pour administrer le fonds qui, pour échapper à la taxation suisse, fut rapidement géré par deux trusts établis au Liechtenstein<sup>63</sup>. En octobre 1956, la Fondation bénéficiait ainsi d'un premier versement de 8 850 francs suisses prélevés sur ce fonds<sup>64</sup>.

Les sommes récoltées grâce aux fédérations industrielles et aux dons du comte de Launoit permirent de financer les premiers projets de la Fondation axés sur l'éducation et sur les arts. Nicolas Nabokov organisa un concours européen de compositions musicales, attribuant aux lauréats des bourses substantielles leur donnant la possibilité de travailler pendant une année entière sans soucis matériels<sup>65</sup>. Parmi eux furent récompensés Luciano Berio et Yannis Xenakis, deux artistes alors en pointe dans le domaine de la musique expérimentale, qui se virent décernés des bourses de 12 000 et 6 000 francs suisses<sup>66</sup>. Le Centre européen de la culture développa par ailleurs des « expériences-pilotes » d'éducation en milieu populaire. C'était un vieux projet, que Denis de Rougemont essayait de concrétiser depuis la création du Centre sans y arriver faute de moyens. « Faire l'Europe, affirmait l'écrivain en plagiant la célèbre formule de Massimo D'Azeglio, c'est d'abord faire des Européens<sup>67</sup>. » Organisées en collaboration avec le Collège de Bruges<sup>68</sup> et l'Association européenne des enseignants notamment<sup>69</sup>, et avec le concours de professeurs et d'étudiants, mais aussi de sociologues et d'autres intervenants extra-scolaires, des enquêtes furent menées en Suisse, en France, en Belgique et en Italie, dans les écoles, en milieu rural et urbain, afin d'évaluer le degré d'adhésion à l'idée européenne chez les élèves et les

---

62. Note de Paul van Zeeland résumant certaines décisions prises par le comte de Launoit à la suite d'une conversation avec le prince Bernhard des Pays-Bas à Boitsfort le 1<sup>er</sup> mars 1956, 9 mars 1956. Note du Comte de Launoit pour Monsieur van Zeeland, Bruxelles, 10 mars 1956. LECE, « Paul van Zeeland », boîte 927.

63. Lettre du directeur de la banque Nagelmackers à la Société de banque suisse, 8 novembre 1956. LECE, « Paul van Zeeland », boîte 927.

64. Lettre de Sir Terence Airey à Paul van Zeeland, 8 octobre 1956. LECE, « Paul van Zeeland », boîte 927.

65. Communiqué de presse de la Fondation européenne de la culture, Genève, 1<sup>er</sup> mai 1956. CEC, II-I-45-b.

66. Bulletin du CEC, Genève, IV<sup>e</sup> année, n° 5, juin-juillet 1956, p. 18-19.

67. DdrR, « Former des Européens », Bulletin du CEC, Genève, IV<sup>e</sup> année, n° 4, avril-mai 1956, p. 32.

68. Cinquième réunion du conseil des gouverneurs, Genève, 28 mai 1956. CEC, II-1-45-b.

69. Procès-verbal de la séance du comité d'études du département d'éducation européenne, Genève, 8 mai 1958. CEC, II-O-25-b.

enseignants, comme au sein des associations de quartiers ; des stages et des conférences furent organisés, des publications diffusées dans les milieux intéressés<sup>70</sup>. Développées entre 1956 et 1959, les « expériences-pilotes » constituèrent la première étape d'une activité qui se poursuivit dans les années 1960-1970 à travers la Campagne d'éducation civique européenne. Assuré à l'origine par la Fondation européenne de la culture, le financement fut ensuite complété par la fondation Ford, qui trouva là un projet précis intéressant ses propres programmes<sup>71</sup>.

---

70. « *Neuf expériences d'éducation européenne* », *Bulletin du CEC*, Genève, VII<sup>e</sup> année, n°s 4-5, décembre 1959.

71. *Entretiens de Denis de Rougemont avec Shepard Stone à Paris*, 12 janvier et le 31 janvier 1957. CEC, *Journal*.

## *Chapitre XV*

### **Crises et relance**

La fin des années 1950 fut lourde de remises en question pour Denis de Rougemont, tant au sein du Congrès pour la liberté de la culture qu’au Centre européen de la culture. Certes, l’hémorragie que provoqua en 1956 le soulèvement hongrois chez de nombreux intellectuels jusque-là sensibles à « l’illusion » communiste, donnait apparemment raison aux thèses de l’écrivain suisse quant à la véritable nature des démocraties populaires et du régime soviétique : sur le plan de l’analyse, la victoire du « camp européen » semblait totale. Mais bien d’autres problèmes se posaient à Rougemont, qui tiennent aux divergences de stratégies adoptées au sein des institutions qu’il animait, et à l’efficacité même des projets qu’il mit en œuvre. Il convient de nous arrêter un instant sur cette période, afin d’effectuer un premier bilan sur le sens et les limites de l’action menée par l’écrivain depuis le début des années 1950.

#### **De « l’affaire Russell » à « l’affaire Rougemont »**

Ce que l’on a appelé l’« affaire Russell », conduisant à la démission du philosophe et mathématicien anglais en janvier 1957 en tant que président d’honneur du Congrès pour la liberté de la culture, aurait pu se doubler d’une « affaire Rougemont ». Car l’écrivain suisse, pour des raisons différentes de celles de Russell, fut lui aussi sur le point de quitter son poste à cette occasion. Cette double affaire, dont le déroulement se situe pendant la crise de Suez et le soulèvement hongrois, mérite d’être relatée en détail, d’une part parce qu’elle n’a jamais été évoquée jusqu’à présent, d’autre part parce qu’elle permet de mieux cerner le rôle de Denis de Rougemont dans l’architecture du Congrès. Sur le papier, l’écrivain était « président du comité exécutif », mais ce titre est trompeur, car s’il fut l’une des personnalités visiblement marquantes de l’association, il n'eut jamais vraiment le dernier mot, *a fortiori* en période de crise. Son nom, sa plume, ses conseils furent essentiels à la bonne marche de l’organisation : c'est Rougemont qui rédigea une partie des appels et lettres de protestation, et il produisit plus de cinquante articles pour *Preuves*, l'une des revues emblématiques du Congrès. Mais quelle fut son autorité réelle? En reconstituant le fil des

pourparlers qui eurent lieu entre mars 1956 et début 1957, on peut mesurer certains des rapports de force à l'œuvre, particulièrement mis en lumière pendant cette période troublée.

Le 26 mars 1956, Bertrand Russell publiait dans le *Manchester Guardian* une lettre appelant l'opinion publique à se prononcer « en faveur de Morton Sobell qui, innocent mais victime d'une hystérie politique collective, fut condamné à trente ans de prison et se trouve actuellement au pénitencier d'Alcatraz, la pire de toutes les geôles des États-Unis... Il a été condamné pour complicité dans l'affaire d'espionnage Rosenberg ». Russell, qui n'en était pas à son premier coup d'éclat<sup>1</sup>, provoqua un scandale en comparant les méthodes du FBI, impliqué dans l'enlèvement de Sobell au Mexique, à celles employées par les régimes totalitaires :

« La majorité des Américains ignorent complètement les atrocités commises par le FBI. Ils ne sont pas au courant de la technique couramment employée par ces défenseurs de ce qu'ils nomment encore avec un cynisme effronté "le monde libre". Cette technique nous est familière, car elle a déjà été pratiquée dans d'autres États régis par la police, tels que l'Allemagne nazie et la Russie stalinienne<sup>2</sup>. »

Ces propos extrêmes eurent pour conséquence une déclaration de l'American Committee for Cultural Freedom, publiée dans le *New York Times* du 6 avril, accusant Russell de « manquement aux exigences de l'objectivité et de la justice. [...] Les comparaisons que vous faites entre les procédés employés par le FBI et les méthodes policières de l'Allemagne nazie et de la Russie stalinienne représentent un mauvais service que vous rendez à la cause de la liberté et de la démocratie dans ce monde si troublé, ainsi qu'un éminent service rendu aux ennemis que nous vous pensions prêt à combattre<sup>3</sup> ». Cette protestation ne fut pas du goût de Michael Josselson, qui aurait préféré organiser une interview du philosophe, afin qu'il modérât ses propos<sup>4</sup>. Mais il était trop tard. Russell prit prétexte de la protestation de l'American Committee pour signifier son intention de démissionner de la présidence d'honneur du Congrès. Le 13 avril, Nicolas Nabokov lui envoya une lettre pour essayer de temporiser, se désolidarisant de l'American Committee « qui n'avait pas consulté le secrétariat international au préalable », et l'informant qu'une réunion extraordinaire du comité exécutif se tiendrait fin avril afin d'établir les mesures à prendre.

1. WILFORD H., *The CIA, the British Left, and the Cold War*, op. cit., p. 210-213.

2. Cité dans NABOKOV N., *Résumé d'un échange de lettres relatives à la démission de Lord Russell*, 25 mars 1957. CEC, II-1-2-a, p. 1.

3. American Committee for Cultural Freedom, *Lettre ouverte à Bertrand Russell*, parue dans le *New York Times*, 6 avril 1956, citée dans NABOKOV N., op. cit., p. 2.

4. Lettre de Josselson à Irving Kristol, le 7 avril 1956, citée dans SAUNDERS F. S., *Qui mène la danse?*, op. cit., p. 240.

Rougemont trouva que Josselson et Nabokov accordaient beaucoup trop d'importance à cette histoire, et il s'irrita de voir l'agenda ainsi bouleversé, sans même qu'on lui eût demandé son avis. Dans la lettre qu'il leur adressa le 14 avril, on perçoit également un certain agacement à l'encontre de Raymond Aron, qui s'imposait de plus en plus à cette époque comme l'intellectuel de référence de l'organisation, jouant le rôle de « direction morale » dont s'était prévalu l'écrivain suisse lorsqu'il avait pris en charge la présidence du comité exécutif du Congrès. C'était Aron, non Rougemont, qui imposait alors son calendrier. Déjà, la réunion du 13 mars, initialement prévue le 2, avait été repoussée à cause d'un empêchement d'Aron, qui, semble-t-il, était coutumier du fait :

« Aujourd'hui, même jeu : au lieu de la réunion prévue à Genève le 23 avril sur *Europe-URSS*, vous décidez une autre réunion à Paris le 24, "parce que Aron ne peut pas un autre jour". Je ne sais pas encore si je "pourrai", moi, ce jour-là. Je constate que tous les autres ont été consultés avant moi, sauf Silone (qui lui avait insisté pour le 23 à Genève). En tout cas, il m'est impossible de juger l'opportunité d'aller à Paris tant que je n'ai pas vu les documents (article du *Manchester Guardian* et lettre des Américains) qui motiveraient cette réunion imprévue et la suppression du colloque URSS, lequel me paraît plus important que l'incident Russell<sup>5</sup>. »

Mais la décision était prise. Josselson et Nabokov invoquèrent des problèmes de communication, tout en arguant que Rougemont avait été le premier prévenu « en dehors de Paris », ce qui ne manquait pas d'aplomb<sup>6</sup>! La réunion eut finalement lieu, le président du comité exécutif se rangeant à la décision du secrétariat de réunir le 24 avril, en urgence, un « quorum élargi » au sujet de l'affaire Russell. Il fut alors décidé d'envoyer une lettre de blâme à l'American Committee, déclarant que la manière dont a été menée son action « ainsi que les procédés employés nous semblent complètement déplacés<sup>7</sup> ». Les choses en restèrent là pendant cinq mois, jusqu'à ce que la crise de Suez et le soulèvement hongrois ne viennent réveiller la polémique. Le 4 novembre 1956, les chars soviétiques entraient à Budapest. Avant de cesser d'émettre, Radio Kossuth – l'un des principales chaines du pays – diffusa par trois fois au matin, en anglais, en allemand et en russe, un appel au secours de la Fédération des écrivains hongrois, adressé aux « écrivains du monde, à tous les savants, à toutes les associations d'écrivains et académies, à l'élite intellectuelle du monde entier ». Le Congrès pour la liberté de la culture monta en première ligne pour dénoncer « le monstrueux forfait » qui a définitivement « mis le communisme au ban de l'humanité ». Pour répondre à l'appel des écrivains hongrois, un texte de soutien fut mis au point le 6 novembre, discuté par l'ensemble du secrétariat mais signé

5. Lettre de Denis de Rougemont à Nabokov et Josselson, 14 avril 1956. IACF, box 282.

6. Lettre de Nicolas Nabokov à Denis de Rougemont, 17 avril 1956. IACF, box 282.

7. Cité dans NABOKOV N., *op. cit.*, p. 3.

par Rougemont seul au nom du Congrès, et publié notamment dans le *Figaro littéraire* du 10 novembre. Dénoncer ne suffisait pas, il fallait tirer les « conséquences pratiques » des événements récents :

« Pour notre part, nous pensons ce qui suit : Serrer la main d'un communiste occidental, qui approuve "librement" son parti, c'est saluer un complice du crime de Budapest. Publier les écrits d'un communiste, c'est aider le genre de propagande intellectuelle qui mène au crime de Budapest. Discuter les raisons d'un communiste, c'est oublier qu'elles "justifient" nécessairement les massacres de Budapest. Continuer les dialogues Europe-URSS engagés sous le signe trompeur d'une "détente" qui vient de montrer sa vraie nature à Budapest, c'est donner dans un guet-apens. Accueillir et fêter les jolies troupes d'artistes, les intellectuels asservis que nous envoie le régime de Moscou, c'est oublier la voix des écrivains martyrs qui nous appelaient de Budapest, et c'est trahir leur testament<sup>8</sup>. »

C'est ce texte qui réveilla la polémique avec Russell et créa des dommages collatéraux entre Rougemont et le secrétariat international. Le 19 novembre, Russell adressa à Rougemont une lettre où il lui faisait part de ses observations concernant la déclaration du Congrès, dont il déplorait qu'elle ne fût pas « contre-balancée » par une dénonciation de l'intervention anglo-française en Égypte : « Comme vous, je condamne de tout mon cœur l'action des Russes en Hongrie. Mais je regrette de constater que, tout comme Nehru, vous condamnez davantage les crimes de vos ennemis que ceux de vos amis. [...] Je ne suis pas prêt pour autant à refuser de "serrer la main" de quiconque approuve l'action anglo-française, et je pense peu probable que les communistes occidentaux hésitants soient convaincus par l'attitude que vous prônez<sup>9</sup>. » Comme l'avait prévu Russell, le geste préconisé par Rougemont fut détourné de son sens par certains esprits, interprété comme le réflexe typique du bourgeois qui ne veut pas *se salir les mains*. Vercors, qui présidait le Comité national des écrivains – alors contrôlé par le PCF –, adressa avec Jacques Madaule une lettre de protestation, publiée dans le *Figaro littéraire* du 1<sup>er</sup> décembre, qui s'en prenait à l'appel du Congrès : « Denis de Rougemont nous invite à crier à tous les communistes comme l'Horace de Corneille : "Je ne vous connais plus." Nous préférerons quant à nous le mot de Curiace : "Je vous connais encore..." Entre ceux qui se refusent à partager toutes les passions d'une opinion déchaînée et ceux qui aiment mieux aboyer avec les loups, nous laissons à chacun le soin d'apprécier comme il l'entendra où est le vrai courage<sup>10</sup>. » Était-ce le courage qui était en jeu ? À vrai dire, Rougemont souhaitait essentiellement susciter une prise de conscience chez les communistes occidentaux, par un acte symbolique fort : « Refuser de serrer la main d'un homme, ce n'est

8. DdR, « Serrer la main d'un communiste, désormais... », *Le Figaro littéraire*, 10 novembre 1956.

9. Lettre de Bertrand Russell à Denis de Rougemont, 19 novembre 1956. CEC, II-I-2-b. Nous traduisons.

10. VERCORS, MADAULE J., *Le Figaro littéraire*, 1<sup>er</sup> décembre 1956.

pas tirer sur lui, ce n'est pas le gifler. Mais ce geste peut l'obliger à sentir qu'une limite est atteinte, à se demander, fût-ce un instant, s'il ne l'aurait pas dépassée<sup>11</sup>. »

Dans son courrier du 19 novembre, Russell rappelait par ailleurs que rien n'avait été réglé concernant son conflit avec l'American Committee, et menaçait à nouveau de démissionner si le secrétariat international n'adoptait pas une position plus ferme, en désavouant sa « condamnation de toute critique à l'encontre de la police et des tribunaux américains<sup>12</sup> ». La lettre ayant atterri au secrétariat à Paris, Rougemont, qui habitait Ferney, ne la reçut pas directement. Nabokov l'ouvrit sans attendre, la lui lut au téléphone, puis la conserva quelques temps pour en discuter avec Josselson et les autres membres du comité exécutif qui se trouvaient dans la capitale. C'est ce qui fit dire à Nanik de Rougemont, la seconde épouse de l'écrivain, que « tout le monde » lisait la correspondance de son mari avant qu'elle ne lui fût communiquée<sup>13</sup>... Rougemont se retrouva ainsi pendant quelques jours (il ne reçut finalement le courrier de Russell que le 26 novembre) dans la fâcheuse situation de devoir répondre à une lettre qui lui était adressée personnellement, mais qu'il n'avait pu lire par lui-même, tout en attendant que les autres, à Paris, délibèrent entre eux et lui donnent enfin leurs consignes pour rédiger une réponse appropriée. À l'évidence, Josselson et Nabokov voulaient régler l'affaire à leur façon, d'autant que le 20 novembre, lors d'une réunion du comité exécutif restreint, certains de ses membres avaient émis de sérieuses réserves quant à la question d'une « quarantaine culturelle » de l'Union soviétique<sup>14</sup>, une idée de Rougemont pourtant validée par le secrétariat au moment où le texte de réponse à l'appel des écrivains hongrois avait été âprement discuté le 6 novembre. Geler les programmes d'échanges avec l'Est n'était pas une mince décision. Était-ce la bonne stratégie? et combien de temps cette quarantaine devait-elle durer? Inévitablement, ces questions devaient se poser, y compris pour Rougemont, qui s'était engagé quelques mois plus tôt avec le CEC à développer le dialogue culturel Europe-URSS<sup>15</sup>. Les bouleversements en Hongrie modifiaient sensiblement la donne, mais de là à rompre tout contact, il y avait une marge. Il est possible que Rougemont, tout en admettant qu'il avait réagi sous le coup de « l'émotion », considérait le boycott comme une mesure relativement brève (telle une « grève<sup>16</sup> », pour employer

11. DdR, « Sur la honte et l'espoir de l'Europe », *Preuves*, Paris, n° 71, janvier 1957, p. 56.

12. Lettre de Bertrand Russell à Denis de Rougemont, 19 novembre 1956. CEC, II-I-2-b.

13. Comme le rapporta Nabokov dans une lettre à Rougemont, 23 novembre 1956. BPUN, « CLC ».

14. Réunion du comité restreint du comité exécutif du Congrès pour la liberté de la culture, 20 novembre 1956. IACF, box 58.

15. « Europe-URSS : les échanges culturels », *Bulletin du CEC*, Genève, n° 2, décembre 1955.

16. « Quelle est l'arme des hommes qui n'en ont point? La grève. Déclarons donc la grève des relations culturelles et des relations humaines élémentaires, contre ceux qui chez nous, librement, approuvent le crime de Budapest, et contre les complices "objectifs" de ce crime, les intellectuels soviétiques. » DdR, « Sur la honte et l'espoir... », *op. cit.*, p. 56.

son image, non reconductible à l'infini). En tout cas, l'heure n'était ni à la conciliation ni à l'ouverture.

À l'évidence, l'appel publié dans le *Figaro littéraire* ne faisait pas l'unanimité au Congrès, aussi bien chez Russell que chez certains membres du secrétariat<sup>17</sup>. Cette double réserve motiva l'envoi par Nabokov d'une lettre surprenante, où il demandait ni plus ni moins à Rougemont de porter seul le chapeau de la déclaration du Congrès. S'agissant de ne pas confondre les deux événements politiques en cours (Suez et Budapest), Nabokov admettait que l'opinion du Congrès était unanime contre Russell. Mais lors de la réunion du comité exécutif restreint du 20 novembre, poursuivait Nabokov, ses membres avaient été, dans la majorité, « en désaccord avec la seconde partie de votre déclaration, notamment celle qui touche au boycott culturel en Union soviétique, exprimant le désir de prendre une position beaucoup plus nuancée vis-à-vis du problème des relations intellectuelles avec l'URSS et les pays de l'Est de l'Europe. [...] S'il n'y avait pas eu la lettre de Bertrand Russell, nous ne serions plus revenus sur ce sujet, mais puisque l'occasion nous y oblige, nous pensons que vous devriez prendre cet appel sous votre responsabilité personnelle », et en veillant bien à préciser que « la majorité de notre comité restreint a été en désaccord avec vous sur ce point [c'est-à-dire sur le boycott] ». N'étant pas à une contradiction près, Nabokov expliquait qu'« après tout, nous recevions de pressants appels de la presse qui voulait connaître l'attitude du Congrès devant le massacre soviétique en Hongrie, et c'est nous, c'est-à-dire le secrétariat, qui vous avons demandé de rédiger cette déclaration<sup>18</sup> ». La coupe était pleine : le 30 novembre, Rougemont adressa à Nabokov et Josselson une lettre où il leur disait tout ce qu'il pensait de leurs manières de faire. S'agissant de la lettre de Russell, notait Rougemont, « la question du boycott culturel de l'URSS n'est pas mentionnée (Russell se borne à mettre en doute l'efficacité du procédé que je recommandais : refuser de serrer la main aux communistes) ». Le point principal de la lettre de Russell était l'absence de protestation contre les Anglo-Français : or il était facile d'y répondre dans la mesure où le Congrès n'avait pas vocation à s'exprimer sur un événement politique dont les répercussions dans l'ordre de la vie culturelle n'étaient pas avérées. La déclaration répondait à un appel précis des écrivains hongrois, et un appel analogue n'était pas venu du côté égyptien :

« Il n'en reste pas moins, selon vous, que mon texte aurait divisé le Congrès ; que je devrais indiquer à Russell que le comité a été "unanime" contre moi sur la question du boycott culturel ; que je n'avais pas le droit de signer au nom du Congrès un manifeste qui n'avait pas été discuté par tous ; enfin que je devrais "prendre cet appel sous ma responsabilité personnelle". [...] J'eusse préférer signer de mon seul nom un appel qui eût été mieux écrit.

17. Lettre de François Bondy à Denis de Rougemont, novembre 1956. IACF, box 282.

18. Lettre de Nicolas Nabokov à Denis de Rougemont, 23 novembre 1956. BPUN, « CLC ».

Mais mon brouillon a été discuté mot à mot – et modifié dix fois! – par sept d'entre vous, durant toute la journée du mardi 6 novembre. Il n'a été publié qu'avec l'accord général du secrétariat. En résumé, le refus prolongé de m'envoyer une lettre qui m'était adressée personnellement [...] et de préparer entre vous "ma" réponse, en réalité pour m'empêcher de répondre d'une manière que vous estimiez à l'avance imprudente, équivaut à une motion de défiance à mon égard. Je vous offre donc ma démission de président du comité exécutif. Je ne vois pas d'autre moyen de clarifier la situation et de sortir du malaise que je constate<sup>19</sup>. »

Entre-temps, Josselson avait dû sentir la fièvre monter, car il envoya le 28 novembre une lettre à Rougemont pour se démarquer de Nabokov et tenter de désamorcer un conflit éventuel : « Je ne trouve pas que ce soit notre rôle de rédiger une lettre pour vous, expliquait Josselson; personne ne pourra rédiger cette lettre mieux que vous-même, et nous devrions seulement vous apporter des arguments qui pourraient s'ajouter à vos propres arguments<sup>20</sup>. » Finalement Rougemont envoya un brouillon de sa réponse à Russell, qui fut mis en forme au secrétariat et envoyé à son destinataire, sans parvenir à faire revenir le philosophe anglais sur sa décision<sup>21</sup>. De son côté, Rougemont avait précisé qu'il quitterait ses fonctions en janvier, lors de la réunion suivante du comité exécutif, « une fois les esprits apaisés sur cette affaire ». Cette démission n'eut pas lieu, l'intervention de Josselson – et peut-être celle de Bondy – l'ayant sans doute convaincu de rester à son poste. Cet épisode laissa néanmoins des traces, et il n'est pas surprenant que, dix ans plus tard, au moment de la réorganisation du Congrès, Rougemont ait demandé à Roselyne Chenu, assistante du poète Pierre Emmanuel, qui allait prendre la tête de l'organisation, de réunir les éléments de cette affaire afin, sans doute, de se rafraîchir la mémoire<sup>22</sup>. Nous reviendrons sur ces événements dans un prochain chapitre.

## **Le déménagement de la Fondation européenne de la culture**

Après tout, ce n'était pas au Congrès, mais au Centre européen de la culture qu'il dirigeait, que Denis de Rougemont pouvait faire valoir ses idées avec le plus de liberté. Mais parler du CEC dans ces années-là, c'est avant tout parler des activités de la Fondation européenne de la culture. Nous avons noté au chapitre précédent le lapsus commis par Paul van Zeeland lorsqu'il rédigea une note suite à l'entretien qu'il organisa entre le prince Bernhard des Pays-Bas et le comte de Launoit, attribuant à ce dernier la responsabilité du « groupement belge du *Centre européen de*

19. Lettre de Denis de Rougemont à Nabokov et Josselson, 30 novembre 1956. BPUN, « CLC ».

20. Lettre de Michael Josselson à Denis de Rougemont, 28 novembre 1956. BPUN, « CLC ».

21. Lettre de Bertrand Russell à Denis de Rougemont, 14 janvier 1957. IACF, box 282.

22. Lettre de Roselyne Chenu à Denis de Rougemont, 20 septembre 1967. BPUN, « CLC ».

*la culture* ». À l'évidence, c'était la Fondation, non le Centre, qui était ici visée. D'ailleurs, le prince Bernhard ne manqua pas de corriger cette erreur quelques jours plus tard<sup>23</sup>. Ceci révèle à quel point les deux institutions étaient organiquement liées à l'origine, la confusion entre elles étant fréquente même chez les plus initiés. Notons en outre qu'en 1955-1956, les salaires que touchèrent Rougemont et Silva furent versés par la Fondation, non par le Centre, lequel était quasiment « mis en veilleuse » (les mots sont d'Henri Brugmans) et ne survivait qu'à travers elle<sup>24</sup>. Au fil du temps, cette confusion commença à alimenter les critiques de certains gouverneurs. Le mélange des genres était malsain, disait-on. Comment était-il possible que les mêmes personnes fussent à la fois à la tête de l'institution pourvoyeuse de fonds et de l'une de celles qui les recevait? Le CEC n'était-il pas d'emblée favorisé par rapport à d'autres organisations culturelles européennes? N'y avait-il pas là conflit d'intérêts? Le malaise était d'autant plus perceptible que les activités financées par la Fondation n'avaient pu connaître leur plein essor, le solde du don des fédérations industrielles initialement promis n'ayant jamais été versé. En septembre 1956, Robert Schuman constatait que les fonds disponibles étaient « pratiquement épuisés » et en appelait à reconsidérer l'affectation des sommes à venir<sup>25</sup>. En novembre 1956, le conseil des gouverneurs s'émouvait de l'entrée des chars soviétiques à Budapest, et élaborait un projet d'aide à des étudiants réfugiés hongrois, tout en étant dans l'incapacité de le réaliser<sup>26</sup>. L'argent réuni jusque-là n'était pas à la hauteur des enjeux, et interdisait à la Fondation de décoller véritablement. Voici comment Denis de Rougemont, dont la stratégie initiale se retournait en quelque sorte contre lui, interpréta plus tard cette impasse :

« Il s'est produit là quelque chose de pathétique au sens anglais du terme : “Les hommes qui contrôlent des milliards” dont Joseph Retinger nous annonçait la venue, venaient à nous en effet, pleins de bonne volonté, pour nous apporter... leurs idées! Il était admirable en vérité, de voir quelques-uns des plus grands PDG du continent accepter par simple dévouement à la cause de l'Europe, de consacrer en trois ans douze fois deux journées de leur temps aux affaires d'une modeste fondation naissante. Mais il était frustrant, pour les animateurs des multiples initiatives déjà créées par le CEC, de recevoir des conseils d'amateurs éclairés au lieu des subventions souhaitées, parfois si désespérément<sup>27</sup>... »

23. Lettre du Prince Bernhard des Pays-Bas à Paul van Zeeland, 17 mars 1956. LECE, « Paul van Zeeland », boîte 927.

24. Lettres de Raymond Silva à Henri Brugmans, 30 décembre 1955 et 21 juillet 1956. AKUL, « Henri Brugmans ».

25. SCHUMAN R., *Quelques réflexions et suggestions concernant la Fondation européenne de la culture*, 8 septembre 1956. CEC, II-I-45-b.

26. *Sixième réunion du conseil des gouverneurs*, Genève, 24 et 25 novembre 1956. CEC, II-I-45-b.

27. DdR, « Deux initiatives du CEC... », *op. cit.*, p. 57.

Du côté des gouverneurs, on accusa la direction de mauvaise gestion, de dilapider l'argent en gonflant les frais d'administration. Directement mis en cause, Denis de Rougemont rappela les promesses non tenues des patronats, et répondit qu'il incombait aux gouverneurs et aux groupements nationaux de trouver l'argent, sans quoi la Fondation serait incapable d'élaborer sa politique générale<sup>28</sup>. Mais la fronde contre Denis de Rougemont et le Centre commençait à s'organiser. Orchestrée en coulisse par les Belges et les Hollandais, elle fut conduite par Sir Terence Airey, ancien commandant en chef des troupes britanniques à Hong-Kong et ancien gouverneur de Trieste, nommé délégué général de la Fondation durant l'été 1956, à charge pour lui de créer et animer les groupements nationaux, d'établir un plan systématique de campagne et de négocier les diverses formules de financement possibles. Sir Terence Airey ne tarda pas à pointer ce qu'il considérait comme le défaut majeur de la Fondation, à savoir sa relation avec le Centre européen de la culture. D'où l'idée, qui s'imposa de plus en plus nettement, de séparer les deux organismes. Comme le préconisait Paul van Zeeland dans un rapport ultérieur, il fallait « distinguer soigneusement » entre la Fondation d'une part, et le Centre d'autre part : « Le Centre s'est placé plus d'une fois dans une situation financière difficile », ajoutait van Zeeland, qui préconisait la plus grande vigilance quand à l'octroi de nouvelles subventions à son égard<sup>29</sup>. Paul Rijkens partageait ce diagnostic, voyant dans les difficultés de démarrage de la Fondation le résultat d'une direction menée par des personnes hautement qualifiées sur le plan culturel, mais totalement dénuées de *common sense*<sup>30</sup> ! À la fin de l'année 1956, Sir Terence Airey élaborait un plan de délocalisation du siège de la Fondation, et les esprits commencèrent à s'échauffer, comme en témoigne cette lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans :

« L'opération que Sir Terence amorce contre Denis est celle-ci : séparer physiquement la Fondation du Centre et la mettre à Zurich ou à Luxembourg, où comme par hasard se trouvera tout l'argent qu'on veut pour les frais d'administration. Résultat : une Fondation entre les pattes des capitalistes devenus soudain des penseurs. Un désastre. Moi je ne marche pas. Je vais leur rentrer dedans et *on m'entendra*. Bien entendu, il faut coiffer Denis, administrer la boîte, mais si elle perd son âme, elle perd pour nous et pour l'Europe tout intérêt. En ce cas, la faire crever même si cela fait quelque peine aux banquiers avides de placer des fonds. La direction spirituelle de l'affaire doit nous rester à Denis, à vous et à moi. Amen<sup>31</sup>. »

Mais la partie était déjà jouée. En mars 1957, le siège opérationnel de la Fondation émigrait, non à Zurich ou Luxembourg, mais à Amsterdam,

28. Lettre de Denis de Rougemont à Sir Terence Airey, 29 septembre 1956. CEC, II-I-45-b.

29. Note du 7 mai 1958. LECE, « Paul van Zeeland », boîte 927.

30. Lettre de Paul Rijkens à Dean Rusk et Joseph E. Johnson, 7 février 1958. RAC, A-113.

31. Lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans, 27 octobre 1956. AKUL, « Henri Brugmans ».

dans l'orbite du Prins Bernhard Fonds. Rougemont donna sa démission, tout en continuant de siéger au conseil des gouverneurs, et eut toutes les peines du monde à récupérer les sommes allouées pour poursuivre les « expériences-pilotes » d'éducation entreprises par le Centre<sup>32</sup>.

## Hémorragie au CEC : les départs de Madariaga, Dadelsen et Silva

Privé de la Fondation, le Centre se retrouvait de nouveau livré à lui-même. Mais la question financière n'était pas seule en cause dans la crise que connut le CEC à cette époque. L'organisation et la gestion générales de l'institution faisaient l'objet de jugements sévères de certains collaborateurs, Van Zeeland et Rijkens furent loin d'être des critiques isolés à cet égard. La situation était en outre aggravée par le fait que le Centre avait connu deux notables défections : celle de Madariaga en 1954, et celle de Dadelsen en 1956. À ces deux départs s'ajouta celui, forcé, de Raymond Silva en 1958.

Salvador de Madariaga ne s'était jamais vraiment senti chez lui au Centre. Certes, il habitait Oxford, ce qui ne facilitait pas le suivi des activités, mais il n'éprouvait aucun sentiment comparable vis-à-vis du Collège d'Europe à Bruges, dont il assumait également la présidence et à la création duquel il avait apporté un soutien décisif<sup>33</sup>. En octobre 1953, il indiqua à Rougemont son désir de se retirer, sous prétexte de se consacrer à ses travaux littéraires<sup>34</sup>. Rougemont insista pour qu'il reste, non seulement en raison de ses compétences et de sa notoriété, mais aussi parce que Robert Schuman venait tout juste d'intégrer le conseil de direction du Centre, et que le départ simultané de Madariaga aurait pu apparaître comme une manœuvre à son encontre, l'obligeant à prendre la présidence à sa place, alors qu'il ne souhaitait que « servir dans le rang<sup>35</sup> ». La lettre de Rougemont, écrite à titre amical et personnel, obligea Madariaga à exprimer le fond de sa pensée :

« Le fait est que nous ne nous comprenons pas. "Nous", c'est-à-dire, moi d'un côté, vous et Silva de l'autre. [...] Autour de ma table, un soir, à l'Hôtel de la Paix, j'avais essayé de vous exposer mon point de vue et en quoi il différait du vôtre. Je vous avais dit que je ne saurais continuer à faire les sacrifices de temps et d'activités que me demande le Centre que si je m'y sentais chez moi. Vous avez toujours eu tendance à me considérer comme un hôte de passage, un visiteur pour qui on se met en fête; et puis, au revoir. Je ne l'entends pas ainsi. J'aurais cru qu'après cette soirée, les

32. Lettre de Denis de Rougemont à Sir Terence Airey, 9 juillet 1957. CEC, II-O-24-a.

33. VERLEYE K., « Salvador de Madariaga et les débuts du Collège d'Europe à Bruges », *Liber amicorum Salvador de Madariaga*, op. cit., p. 57-62.

34. Lettre de Salvador de Madariaga à Denis de Rougemont, 19 octobre 1953. BPUN, « CEC ».

35. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 30 octobre 1953. BPUN, « CEC ».

chooses rentreraient dans l'ordre. Il n'en a rien été, malgré quelques preuves de confiance et d'estime que je crois vous avoir données et en privé et en public. Les choses sont restées comme auparavant<sup>36</sup>. »

Rougemont considérait que Madariaga lui faisait un mauvais procès :

« Ma préoccupation constante était de ne pas vous prendre du temps inutilement pour le détail d'exécution de négociations décidées avec vous et au conseil. Vous interprétez ce scrupule comme trahissant une tendance à vous tenir à l'écart. Comment remédier à cela? En vous demandant encore plus de présence au CEC et dans ses comités, encore plus de lecture de rapports, de notes et de correspondance, alors que vous déclarez formellement, depuis longtemps, votre souhait de réduire au minimum "vos sacrifices de temps et d'activités" – au point que vous en faites même la raison officielle de votre démission? Je ne sais comment vous ne voyez pas que j'aurais justement besoin d'aide, de conseils suivis, et non pas seulement 4 à 5 fois par an lors de nos rencontres à quelque comité ou congrès. Le Centre vous a toujours été ouvert comme votre bureau. J'ai toujours fait mon possible pour vous tenir au courant. Mais le fait est que vous habitez Oxford, et ne pouvez matériellement pas suivre toutes les péripéties de nos efforts quotidiens. Est-ce ma faute? Est-ce même une faute? N'est-il pas bon que le président garde un peu de distance par rapport à la "cuisine" d'une organisation? Ce qui m'afflige vraiment, c'est que vous puissiez écrire que vous ne vous sentez pas chez vous au Centre. Nous avons toujours tenu compte de votre avis et l'avons toujours pris dans tous les cas de quelque importance<sup>37</sup>. »

L'échange épistolaire se poursuivit, sans que Denis de Rougemont ne parvînt à convaincre Madariaga de revenir sur sa décision. En mars 1954, celui-ci donnait officiellement sa démission<sup>38</sup>. Moins de deux ans plus tard, un autre collaborateur de premier plan, Jean-Paul de Dadelsen, se retira à son tour. C'était surtout en Angleterre, où il avait rencontré sa seconde femme et la mère de ses deux enfants, que cet Alsacien de naissance avait conservé les plus fortes attaches. Quand Dadelsen déménagea en 1951 pour travailler au CEC, la transition fut brutale. Il s'en confia à Madariaga : « Genève, où j'ai peu d'amis, me paraît un endroit curieusement dépeuplé, ou habité de créatures enveloppées de cellophane. Il n'y a guère que le paysage ici qui tienne compagnie à l'âme. Londres avec sa connerie, sa paresse, son ivrognerie et sa somnolence me paraissait plus humain<sup>39</sup>. » Dadelsen était un personnage atypique, d'une grande culture et d'un réel talent poétique. Proche ami d'Albert Camus, il s'engagea dans l'action européenne alors qu'il travaillait comme correspondant de *Combat* à Londres. Claude Bourdet, qui le recommanda auprès des cadres du

36. Lettre de Salvador de Madariaga à Denis de Rougemont, 9 novembre 1953. BPUN, « CEC ».

37. Lettre de Denis de Rougemont à Salvador de Madariaga, 13 novembre 1953. BPUN, « CEC ».

38. Bulletin du CEC, Genève, III<sup>e</sup> année, n° 1-2, mars-avril 1954, p. 1-2.

39. Lettre de Jean-Paul de Dadelsen à Salvador de Madariaga, 2 janvier 1952. CEC, II-O-16-b.

Mouvement européen, soulignait son « intelligence solide et brillante », mais aussi son dilettantisme<sup>40</sup>. Madariaga confirma ce point de vue dans un hommage posthume : « Agrégé d'allemand, merveilleusement doué pour illuminer les sujets les plus divers, il n'aurait pourtant jamais pu être maître d'école. La patience et la continuité, les deux bœufs pour ce labour, lui auraient manqué. [...] Il flottait ainsi entre l'Université, la presse et la politique sans savoir où se fixer, si même il pourrait se fixer, lorsque naquit la section culturelle du Mouvement européen<sup>41</sup>. » Au Centre européen de la culture, Dadelsen trouva un travail susceptible de lui plaire, car il s'agissait de concevoir des institutions nouvelles, œuvre créatrice par définition. Actif dès la préparation de la conférence de Lausanne, c'est lui qui rédigea la résolution scientifique avec Pierre Auger, en décembre 1950. C'est lui également qui s'occupa de l'Association des instituts d'études européennes à ses débuts, tout comme il prit activement part aux travaux du Groupe des Vingt, à côté de multiples tâches. Pour une raison qui nous reste inconnue, il claqua la porte au bout de six ans, après un dernier mouvement d'humeur dont il était paraît-il coutumier<sup>42</sup>. Dès lors, il se consacra à plein temps à l'écriture, rédigeant certains de ses plus beaux poèmes<sup>43</sup>. En juin 1957, Dadelsen mourrait d'un cancer fulgurant, dans une clinique de Zurich.

Malgré la défense de Rougemont, les raisons invoquées par Madariaga quand il démissionna du Centre traduisaient un problème réel de gestion. La direction prenait tout à sa charge : la définition de la politique et son application, la recherche de fonds, etc. Cette activité était épuisante, et elle nuisait à la qualité du travail et du suivi des dossiers. Rougemont était un animateur, créateur d'idées, mais pas un administrateur, ce n'était un secret pour personne. Quand Silva écrivait qu'il fallait « coiffer Denis, administrer la boîte », il dessinait somme toute le portrait réaliste d'un intellectuel qui brassait trop d'activités en même temps. Dans une autre lettre, Silva soulignait la « dispersion » et l'absence de « discipline » du directeur du CEC, tout en reconnaissant en lui un « grand bonhomme ». En 1957, le malaise était perceptible, il ne faut pas le cacher. Alors que le Centre traversait une énième crise, Brugmans fit part à Silva de sérieux doutes quand à la viabilité de l'entreprise :

« Nous voyons le passé, le présent, le futur du Centre de façon fondamentalement différente. Vous pensez qu'en gros, les choses vont plutôt bien, mais que nous avons un cap à doubler, une crise à traverser. Vous pensez que [...] tout pourrait aller relativement bien s'il n'y avait pas une bande d'ennemis personnels qui calomnient, ou qui ont lâché comme Madariaga. Moi, au

40. Propos rapportés dans une *Lettre de Georges Rebattet à Joseph Retinger*, 7 mars 1948. AHUE, ME-268.

41. MADARIAGA S. de, « L'homme aux grands yeux », *Cahiers des Saisons*, Paris, n° 26, été 1961, p. 3-4.

42. *Lettre de Raymond Silva à Henri Brugmans*, 18 décembre 1955. AKUL, « Henri Brugmans ».

43. Rassemblés dans *Jonas*, Paris, Gallimard, 1962. Avec une préface de Denis de Rougemont.

contraire, ai une appréciation infiniment moins optimiste. Je crois pouvoir constater que le Centre ne s'est pas imposé en Europe et que sept ans de gestion n'administrent pas la preuve que la chose est viable sous la direction actuelle. En d'autres termes, je ne crois pas à des difficultés passagères, mais plutôt à un bilan d'ensemble qui fait conclure *hic et nunc* à l'échec. [...] En lisant vos documents optimistes, en écoutant vos rapports, j'ai l'impression d'être en face d'hommes qui n'osent pas *face facts*, et plaident, très intelligemment souvent, un dossier qui n'est pas bon. [...] Depuis longtemps, j'ai été très soucieux en ce qui concerne le Centre. Je vous ai fait part de mes critiques [...]. Mais l'évolution m'a acculé à des positions qui devaient sembler celles de "l'ennemi". Or, j'en ai assez d'être à vos yeux un allié de l'adversaire. [...] Logiquement, je ne vois donc qu'une seule issue : c'est que vous me permettiez de me retirer du conseil de direction du Centre<sup>44</sup>. »

Malgré sa critique, Brugmans, finalement, resta lié au CEC. Toujours est-il qu'une réforme des statuts et de l'organisation s'imposa, ce qui fut fait en décembre 1957. Le principal changement consista à répartir en deux commissions – finances et activités – les travaux auparavant dévolus au conseil de direction restreint – en fait à la direction elle-même –, ce qui devait permettre d'assurer un meilleur contrôle des dépenses et de la mise en œuvre des projets adoptés. Par ailleurs, pour faire des économies, le poste de secrétaire général fut supprimé et remplacé par deux conseillers de direction non rétribués. Exit Silva, qui prit sa retraite l'année suivante. À sa place œuvrèrent Alfred Borel et Hans Oprecht, deux conseillers nationaux dont les efforts allaient permettre un premier soutien significatif de la Confédération de 20 000 francs suisses<sup>45</sup>. Enfin, pour améliorer la représentation, trois présidents d'honneur furent désignés : Carl J. Burckhardt, Carlo Schmid et Robert Schuman<sup>46</sup>. Cette réorganisation ne régla pas tous les problèmes, et le Centre continua de vivre dans un état de grande précarité. Au début des années 1960, une nouvelle initiative allait néanmoins permettre à Rougemont de poursuivre son activité sur des bases plus pérennes : la création de l'Institut universitaire d'études européennes.

## L'issue académique : l'Institut universitaire d'études européennes

Stabiliser le CEC sur le plan financier d'une part, lui donner une dimension académique d'autre part : tels étaient les principaux facteurs qui motivèrent la création de l'Institut universitaire d'études européennes (IUEE) en 1963, l'année même où la Suisse adhérait au Conseil de l'Europe, marquant un changement d'attitude favorable notamment vis-à-vis des

44. Lettre d'Henri Brugmans à Raymond Silva, 29 septembre 1957. AKUL, « Henri Brugmans ».

45. Lettre de Denis de Rougemont à Marcel van Zeeland, 24 décembre 1957. CEC, II-O-24-b.

46. « Objectifs et activités du Centre européen de la culture », *Bulletin du CEC*, Genève, VI<sup>e</sup> année, n° 1, février 1958, p. 43-47.

efforts accomplis dans le domaine culturel. L'IUJEE est né de l'action conjuguée de Jacques Freymond, historien et directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI), de Denis de Rougemont et de ses collaborateurs Dusan Sidjanski et Henri Schwamm, ainsi que du conseiller national Alfred Borel, qui présidait désormais le Centre européen de la culture après avoir été son conseiller de direction à la fin des années 1950.

En septembre 1960, Denis de Rougemont s'était entretenu avec le recteur Éric Martin, lequel s'intéressait aux activités du CEC et souhaitait nouer des liens plus étroits avec l'université de Genève<sup>47</sup>. En guise de première réalisation, un plan de conférences fut établi, que Rougemont prononça à l'Aula de l'Université au mois de mai 1962, et qui parurent aux éditions La Baconnière<sup>48</sup>. Au cours de ces premiers contacts, il n'avait jamais été question de créer un institut au sein du CEC, mais la démarche d'Éric Martin manifestait de la part de l'Université un esprit d'ouverture qui pouvait éventuellement être exploité pour élaborer un projet de ce type. C'est ce qui arriva entre temps quand, le 22 décembre 1961, Jacques Freymond exposa en détail, en présence de Denis de Rougemont et d'Alfred Borel, un plan d'action pour la création d'un « Centre d'enseignement universitaire sur l'Europe au CEC, avec l'appui financier du Canton, l'accord de l'Université (validité des certificats) et sous la responsabilité de l'IUHEI ». Ancien colonel de l'armée, administrateur de Nestlé, membre du Comité international de la Croix-Rouge à partir de 1959, Freymond faisait partie de *l'establishment*, et suivait avec intérêt les projets de Denis de Rougemont et du CEC, qu'il allait diriger plus tard, après le décès de l'écrivain<sup>49</sup>. Suite à sa proposition, il était prévu que Borel se chargerait des premières démarches à effectuer auprès de l'Université et du Conseil d'État. En cas de succès, il se tournerait alors vers l'IUHEI pour obtenir son accord, et l'Institut négocierait avec le CEC<sup>50</sup>.

Rougemont se montra dès le départ intéressé par le plan que lui soumit Freymond : au Centre, comme au sein de l'Association des instituts d'études européennes, la réflexion sur l'enseignement supérieur n'était pas nouvelle, comme l'a montré la réunion, déjà évoquée, du groupe d'études sur l'université européenne. De plus, la perspective d'obtenir un poste régulier, que Rougemont avait décliné jusque-là par absence de goût pour l'activité professorale, pouvait alléger notablement les charges du CEC, ce qui n'était pas un luxe. Enfin, l'idée d'enseigner l'Europe à sa manière, dans un esprit interdisciplinaire, le séduisait, d'autant que le besoin semblait bien réel, comme lui fit remarquer son collaborateur Dusan Sidjanski, désormais titulaire d'une thèse d'habilitation en science politique : ce dernier attirait

47. Entrevue avec le recteur de l'université de Genève, 20 septembre 1960. CEC, *Journal*.

48. DdR, *Les Chances de l'Europe*, Neuchâtel, La Baconnière, 1962.

49. FREYMOND J., « Le CEC : une œuvre à poursuivre », *Cadmos*, Genève, n° 34, été 1986, p. 3-8.

50. Réunion avec Alfred Borel et Jacques Freymond, 22 décembre 1961. CEC, *Journal*.

en effet près d'une centaine d'étudiants en moyenne au sein du cours qu'il donnait alors en tant que privat-docent à l'université de Genève. Il y avait là quelque chose à faire, « une opportunité, une possibilité pour le Centre », estimait Sidjanski<sup>51</sup>.

Encore fallait-il convaincre toutes les parties prenantes. À cet égard, le contexte de guerre froide pesa sur les pourparlers initiaux, certaines assurances devant être données quant au caractère « politiquement neutre<sup>52</sup> » de l'entreprise. Prenant contact en mai 1962 avec André Chavanne, chef du département de l'Instruction publique, Alfred Borel se vit en effet opposer deux objections : « Primo, Rougemont serait un *anticommuniste systématique*; secundo, l'Institut serait un bastion du libéralisme économique. » Rougemont tenta de rassurer Chavanne (qui allait du reste entretenir d'amicales relations avec l'écrivain par la suite) par l'intermédiaire du socialiste Hans Oprecht, étroitement associé aux activités du Centre ainsi que nous l'avons noté<sup>53</sup>. Les discussions se poursuivirent en 1962, et bénéficièrent de la conjoncture favorable créée par l'entrée imminente de la Suisse au Conseil de l'Europe. Dans ces conditions, il apparaissait évident, comme le soulignait Alfred Borel dans une lettre adressée au président du Conseil d'État Émile Dupont, que Genève devait désormais soutenir les « efforts privés » entrepris, en particulier par le CEC, en faveur de la construction européenne. Borel proposait un budget annuel pour l'activité d'enseignement de 180 000 francs suisses<sup>54</sup>. L'argument fut retenu par le Grand Conseil genevois, qui adopta le règlement et le budget les 24 janvier et 15 février 1963, tandis que l'Institut fut inauguré le 29 avril 1963<sup>55</sup>.

Denis de Rougemont fut nommé directeur administratif, et Jacques Freymond directeur scientifique (contrairement à l'ambition de ce dernier, l'Institut ne rentra jamais dans le giron d'IUHEI<sup>56</sup>). Trois enseignements furent donnés, répartis entre Rougemont (histoire de l'idée européenne, théorie du fédéralisme), Sidjanski (science politique) et Henri Schwamm (économie), lequel faisait également partie de l'équipe du CEC depuis le milieu des années 1950. Les activités d'Henri Schwamm étaient diverses : journaliste, consultant en matière économique, il fut plus tard nommé à la tête de l'Institut au moment où Rougemont prit sa retraite<sup>57</sup>. En dehors de l'ambition interdisciplinaire – qui devrait être évaluée à la lumière d'une

51. *Entretien de l'auteur avec le professeur Dusan Sidjanski*, 8 août 2008.

52. GHervas S., Guindoni S., « Institut européen de Genève : quarante ans de prospective », S. GHervas et S. GUINDONI (dir.), *Penser l'Europe. Quarante ans d'études européennes à Genève (1963-2003)*, Genève, IEUG, 2003, p. 11.

53. *Journal de Denis de Rougemont*, 3 mai 1962. CEC, *Journal*.

54. *Lettre d'Alfred Borel à Émile Dupont*, 1<sup>er</sup> octobre 1962. CEC, II-O-32-c.

55. GHervas S., GUINDONI S., *op. cit.*, p. 13-14.

56. SIDJANSKI D., « Éclairage », D. LASSALE (éd.), *Institut européen : 50 ans d'Europe à Genève (1963-2013)*, Genève, université de Genève, 2013, p. 25.

57. SCHWAMM H., « La création de l'IUEE vue quarante ans après », S. GHervas et S. GUINDONI (dir.), *Penser l'Europe*, *op. cit.*, p. 23-29.

étude plus détaillée – la spécificité de l'IUEE par rapport aux autres instituts européens tenait en particulier aux thématiques originales développées par Denis de Rougemont (notamment le fédéralisme et l'Europe des régions) et par ses deux collègues acquis à ses thèses. On peut avoir aujourd'hui une idée du contenu de l'enseignement dispensé par l'écrivain pendant ces années grâce à la publication de deux ouvrages posthumes, déjà évoqués en introduction : une sélection d'extraits des cours donnés entre 1963 et 1978, ainsi qu'un lexique du fédéralisme, œuvre collective entreprise avec l'aide de ses étudiants, et dont Rougemont n'avait pu assurer la direction jusqu'au bout à cause de sa mort. Ces deux ouvrages, et tant d'autres écrits publiés depuis le début des années 1950, contiennent de nombreux éléments utiles notamment pour comprendre la conception de la culture européenne développée par l'écrivain, conception que nous allons détailler dans le prochain chapitre.

*Quatrième partie*

**UNIR L'EUROPE  
AU-DELÀ DU MARCHÉ COMMUN  
(1960-1980)**

**L'APPROCHE CULTURELLE  
À L'ÉPREUVE DES FAITS**



Tout en s'investissant dans l'action culturelle, en présidant de multiples réunions de travail, comités d'études, conseils de direction, Denis de Rougemont n'en continua pas moins son œuvre littéraire, précisant au fil des ans, dans de nombreux livres et articles, sa vision de l'Europe, de la personne humaine, du fédéralisme. Confronter cette vision de la fédération en perpétuelle élaboration, avec l'évolution réelle de l'Europe à partir de la fin des années 1950, alors que celle-ci connaît un double mouvement d'intégration dans le cadre de l'application des traités de Rome, et de liquidation de ses empires coloniaux, permet de mieux cerner les invariants de la pensée de l'écrivain, mais aussi sa capacité à réagir et à s'adapter à l'événement. Comment Denis de Rougemont définit-il l'Europe et sa culture? Comment, dans le contexte de la décolonisation, réévalue-t-il les rapports entre l'Europe et le monde? Comment jugea-t-il le tournant que constitua la mise en place du Marché commun? En quoi son engagement militant pour les régions et l'écologie dans les années 1970 et 1980 reflète-t-il sa conception du rôle de l'intellectuel?



## *Chapitre XVI*

### **« La cité européenne », ou l'Europe idéale**

« Quand on me demande à brûle-pourpoint : “Qu'est-ce que l'Europe? Pouvez-vous me répondre en une phrase?”, je dis : “L'Europe, c'est quelque chose qu'il faut unir.” [...] Car ce qu'on nomme l'idée européenne est en fait un programme, une action créatrice<sup>1</sup>. »

Le programme d'union européenne défini dans les quelques lignes citées ci-dessus, Denis de Rougemont considérait qu'il était non seulement souhaitable mais possible de le réaliser, à condition qu'il soit fondé sur la conscience d'une communauté de culture surplombant les cultures nationales. La raison d'être du CEC fut précisément d'éveiller les Européens à la conscience de cette unité. L'activité du Centre, fondée sur l'information des masses et la coopération des élites, s'est nourrie d'une réflexion de l'écrivain suisse sur l'origine et le destin de l'Europe, développée dans des dizaines d'articles et de conférences, ainsi que dans de nombreux livres. Notre objectif ici est de proposer un essai de synthèse de cette réflexion – inévitablement réducteur, mais permettant néanmoins de dégager quelques lignes de forces –, à partir d'un vaste corpus de textes s'étendant sur une vingtaine d'années, de 1950 à 1970. Quelle image de la culture européenne Rougemont dessina-t-il à cette époque? Quelles furent les sources de sa réflexion? Comment celle-ci fut-elle accueillie par ses pairs? Quelles brèves observations, fondées sur des travaux récents, peut-on aujourd'hui formuler à l'égard d'une pensée datée de plus d'un demi-siècle?

#### **Essai de synthèse**

Denis de Rougemont inscrit la construction européenne dans la perspective d'une histoire longue de « l'idée européenne ». De son point de vue, les facteurs culturels et intellectuels de l'union remontent très loin dans le temps, et sont tout aussi importants que les motifs économiques ou politiques immédiats. Dans l'introduction à *Vingt-huit siècles d'Europe*, il déclarait ainsi que l'Europe unie « n'est pas un expédient moderne, économique

1. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, Paris, Albin Michel, 1970, p. 25.

ou politique, mais un idéal qu'approuvent depuis mille ans tous les meilleurs esprits, ceux qui ont vu loin<sup>2</sup> ». C'est donc à une histoire de la « conscience » européenne auquel il se livre dans ses écrits des années 1950 et 1960. Ce type d'approche, mettant l'accent sur le rôle des idées, des idéaux et des symboles culturels dans la construction de l'Europe, était alors en vogue, nourrissant les travaux d'historiens professionnels, à l'instar de Federico Chabod, Heinz Gollwitzer, ou Carlo Curcio<sup>3</sup>, avant de connaître un reflux dans les années 1970, puis un regain d'intérêt récent de la part de sociologues et de philosophes comme par exemple Edgar Morin, Rémi Brague ou Jean-Marc Ferry, tandis que certains historiens contemporains se sont montrés plus réticents ou divisés face à une telle approche<sup>4</sup>, nous y reviendrons.

Mettre l'accent sur le rôle primordial de la culture, sur l'édification d'une conscience européenne : tel est en tout cas l'objectif que Rougemont se fixa dans ses écrits européens d'après-guerre. Aux Rencontres de Genève en 1946, au congrès de Montreux en 1947, l'écrivain posa quelques principes de base du fédéralisme personneliste, antithèse du nationalisme adaptée selon lui à la configuration culturelle du continent. Il lui fallut ensuite préciser sa pensée, l'« européeniser » davantage si l'on peut dire, en l'illustrant par de nombreux exemples, en remontant aux origines, tout en sachant que son regard était constamment tourné vers l'avenir. Sa démarche consista donc, si l'on tente de la cerner provisoirement, à définir sa conception de l'héritage culturel de l'Europe, et de traduire cette conception en termes de structures politiques : en somme, *articuler l'héritage et le projet*, avec le souci de toujours mettre en avant une certaine idée de l'homme. Avant de décrire plus en détail les éléments de ce dossier, il convient de souligner la difficulté d'identifier les sources précises que Rougemont exploita pour affiner sa conception de l'Europe et de sa culture. L'écrivain procédait à de multiples emprunts, sans que ceux-ci fussent explicitement formulés, les essais nombreux qu'il publia à cette époque réduisant par définition l'apparat critique au strict minimum. Si l'on tente néanmoins de dégager le corpus d'écrits ayant orienté la pensée de l'écrivain, il nous semble possible de le subdiviser sommairement en trois groupes :

- les œuvres ayant trait à l'analyse de la culture dans ses expressions les plus immédiatement visibles (arts, lettres, formes civilisationnelles) : à cet égard furent sollicités les historiens de l'art, les critiques littéraires, les poètes, les philosophes de l'histoire tels qu'Ernst Robert Curtius<sup>5</sup>,

2. DdR, *Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, Payot, 1961, p. 8.

3. SWEDBERG R., « The Idea of "Europe" and the Origin of the European Union: A Sociological Approach », *Zeitschrift für Soziologie*, Jg. 23, Heft 5, octobre 1994, p. 378-387.

4. KÄELBLE H., PASSERINI L., « European Public Sphere and European Identity in 20th Century History », *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, Baden-Baden, volume 8, n° 2, 2002, p. 6-7.

5. CURTIUS E. R., *La Littérature européenne et le Moyen Age latin* [1948], Paris, Presses universitaires de France, 1956.

Wladimir Weidlé<sup>6</sup>, Thomas Stearns Eliot<sup>7</sup>, Arnold Toynbee<sup>8</sup> entre autres, lesquels considèrent l'Europe comme un cadre plus adéquat à leur objet d'étude que les États-nations modernes;

- le fondement « spirituel » de cette culture, Rougemont le définit à travers les textes fondateurs du christianisme comme ceux des premiers conciles, les écrits des réformateurs, des théologiens et des philosophes (Luther, Calvin, Althusius, Kierkegaard, Karl Barth et Karl Jaspers). Dans le domaine de l'analyse comparée – « Europe-Monde », « Orient-Occident » –, l'écrivain fait également appel à l'histoire des religions (Mircea Eliade<sup>9</sup>) et aux travaux de spécialistes du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient (Henry Corbin<sup>10</sup> pour le soufisme, Alexandra David-Neel<sup>11</sup>, Raja Rao<sup>12</sup>, D. T. Suzuki<sup>13</sup> pour le bouddhisme et l'hindouisme). Selon Denis de Rougemont, la connaissance des différentes traditions religieuses est capitale, car ce sont elles qui, à l'origine et en dernier lieu, déterminent l'appréhension du réel et les voies divergentes empruntées par telle ou telle culture ;
- quant aux prolongements de la réflexion sur le plan social et politique, il faut noter, outre l'influence des grands réformateurs, les références que constituent Proudhon, Bakounine, mais aussi Tocqueville, et toute la doctrine du groupe *L'Ordre nouveau*. Ces auteurs forment une lignée, une « famille d'esprit » que Rougemont qualifie de « fédéraliste personneliste », dans sa volonté de défendre la souveraineté du peuple face à celle de l'État, l'autonomie locale face à la centralisation, la pouvoir créateur de la personne face au déterminisme de l'Histoire... Althusius répond à Jean Bodin, Kierkegaard à Hegel, Proudhon et Tocqueville à Marx, etc.<sup>14</sup>. L'usage sélectif de ces sources inspire un projet où se mêlent socialisme libertaire et libéralisme politique.

### *Naissance de l'Europe*

Démontrer l'unité culturelle de l'Europe, pour légitimer l'union, telle est la tâche à laquelle Rougemont allait constamment s'employer. Mais à quoi bon essayer de définir une unité de culture européenne, si l'on était incapable d'établir la date de naissance de l'Europe ? L'écrivain Emmanuel Berl estima ainsi que « l'Europe ne se localise guère mieux dans le temps que dans l'espace. On ne sait pas quand son histoire commence. [...] On a

6. WEIDLÉ W., *Les Abeilles d'Aristée, essai sur le destin actuel des lettres et des arts*, Paris, Gallimard, 1954.

7. ELIOT T. S., *Notes towards the Definition of Culture*, Londres, Faber and Faber, 1948.

8. TOYNBEE A., *A Study of History*, Londres, Oxford University Press, 1939-1961, 12 volumes.

9. ELIADE M., *Le Mythe de l'éternel retour*, Paris, Gallimard, 1949.

10. CORBIN H., *CŒuvres philosophiques et mystiques de Sohrawardi*, Paris, Maisonneuve, 1952.

11. DAVID-NEEL A., *Le Bouddhisme du Bouddha*, Paris, Plon, 1960.

12. RAO R., *Le Serpent et la corde*, Paris, Calmann-Lévy, 1959.

13. SUZUKI D. T., *Mysticism Christian and Buddhist*, New York, Harper and Brothers, 1957.

14. DdR (†), *Inédits*, op. cit., p. 188.

voulu que l'empire romain fût une première ébauche de l'Europe. Mais il excluait Francfort, Copenhague, Amsterdam. Spengler tient que l'Europe débute avec le Saint Empire romain germanique, mais celui-ci excluait toute l'Espagne, tous les Balkans, toute l'Europe de l'Est<sup>15</sup> ». Face à ces arguments qualifiés de « sophismes », Rougemont invitait les écrivains à s'affranchir des normes académiques que s'imposaient les professeurs et les pédagogues « obsédés par l'idée de circonscrire exactement l'objet de leur enseignement », à réformer leurs « catégories pour les faire correspondre au réel, car il s'agit maintenant de sauver ce réel, et non pas d'ergoter sur sa définition ». Il retournait ainsi l'argument pour en démontrer la faiblesse à ses yeux :

« L'Europe ne serait-elle donc pas née du tout, parce qu'on ne s'accorde pas sur sa date de naissance ? Mais le même raisonnement conduirait à douter de l'existence de la Suisse, par exemple. Les historiens font remonter sa naissance au Pacte du Grütli, conclu par trois cantons en 1291. Cette alliance *excluait* à peu près les neuf dixièmes de la Suisse actuelle. Tout comme la France d'avant Philippe Auguste *excluait* la Bretagne, l'Alsace, le Languedoc, la Provence, la Bourgogne et la Champagne. C'était tout de même la Suisse, c'était la France. [...] En privant le concept Europe de son passé, on ne tend à rien de moins qu'à miner son avenir, et l'on déprime l'élan vers l'union nécessaire, au lieu de bien montrer ses fondements légitimes dans l'ancienneté de sa conscience commune<sup>16</sup>. »

Rougemont allait ainsi consacrer une partie de son énergie à répondre aux différentes objections qui pouvaient être faites à l'idée d'une culture européenne englobant celle de ses nations. Face aux défenseurs des « cultures nationales », selon lesquels les différences étaient trop importantes entre Italiens, Espagnols, Allemands, Français, etc., pour espérer les unir un jour, il opposait des arguments contraires qu'il puisait dans sa connaissance de la littérature européenne, et des arts en général, dévoilant les mythes qui imprégnent les œuvres à travers les générations, reconstituant les voies de la création qui « traversent avec une glorieuse indifférence une bonne douzaine de nos frontières actuelles », reliant « des cités, des foyers, des maîtres, *et non pas des nations* au sens moderne<sup>17</sup> ». En musique, par exemple, le parcours de Roland de Lassus incarnait cette « interrégionalité » si l'on peut dire, sensible jusque dans les différentes déclinaisons de son patronyme : Delattre à Mons, di Lasso à Rome, de Lassus à Paris, puis en Bavière<sup>18</sup>. De même en littérature, où la diversité des langues pesait peu face à la permanence des influences, des formes, des thèmes et des écoles :

15. BERL E., « Hors du réel », *La Table ronde*, Paris, n° 109, janvier 1957, p. 164.

16. DdrR, « De l'unité de culture à l'union politique », *La Table ronde*, Paris, n° 113, mai 1957, p. 11-12.

17. DdrR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 63.

18. DdrR, « Civisme et culture (notamment artistique) », *Bulletin du CEC*, Genève, n° 1, mai 1967, p. 9. Denis de Rougemont a ici pour guides Curtius, Eliot, Weidlé entre autres.

« Quelles que soient les différences entre les romantiques allemands, français, anglais, écrivait Denis de Rougemont, ils se ressemblent davantage entre eux que chacun d'eux aux auteurs classiques ou aux auteurs surréalistes de sa propre langue<sup>19</sup>. »

Il y a de multiples façons de définir la culture, le sujet est inépuisable. On peut, comme ici, la considérer du point de vue de ses manifestations concrètes, ses productions artistiques et littéraires, la face émergée de l'iceberg pour ainsi dire; mais on peut aussi l'envisager plus globalement, avec le regard de l'anthropologue, comme quelque chose qui détermine la vie quotidienne, les façons de penser et d'agir, et qui dessine une communauté de valeurs, profondément ancrées en chaque Européen. Rappelons que dans le *Rapport culturel* du congrès de La Haye, on retrouvait déjà cette définition large de la culture, le contraire d'un « ornement », d'un « luxe », d'une affaire qui ne concernerait que les esprits cultivés et exclurait « l'homme de la rue ». « La culture, écrivait alors Rougemont, naît d'une prise de conscience de la vie, d'un besoin perpétuel d'approfondir la signification de l'existence, et d'augmenter le pouvoir de l'homme sur les choses<sup>20</sup>. » Ces deux définitions ne s'opposent pas : l'œuvre d'art sublime ou illustre la culture au sens large, elle en est l'expression visible, en même temps qu'elle cristallise les éléments d'une situation historique donnée, toujours inédite. Si Rougemont faisait appel à l'un et l'autre de ces angles d'analyse, il allait néanmoins souvent mettre en avant les similitudes d'ordre « anthropologique ». L'unité culturelle de l'Europe, il la décelait en effet tout d'abord dans un certain nombre de choix, d'« options de base » qui allaient déterminer « l'évolution des arts, des sciences, des régimes politiques et des jugements moraux, mais encore toute l'économie, toute la vie matérielle des peuples<sup>21</sup> ». Parmi ces options figure en premier lieu la personne humaine. Au cœur de la pensée de Denis de Rougemont depuis les années 1930, cette notion fut sans cesse discutée par l'écrivain dans son œuvre. Si l'on tente de caractériser la nouveauté de son approche dans les années 1950, nous dirions qu'il inscrivit pour la première fois la personne dans une philosophie globale de l'histoire, en essayant de montrer, d'une part, dans quel contexte spécifique elle est née (« étymologie de la personne », pour faire écho à une formule de *L'Amour et l'Occident*<sup>22</sup>); d'autre part, comment elle fut selon lui le principal moteur de « l'aventure » européenne et occidentale.

19. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 70.

20. DdR, *L'Europe en jeu*, op. cit., p. 149.

21. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 32.

22. À travers l'analyse de *Tristan et Iseut*, c'est une « étymologie des passions » que Rougemont propose au lecteur dans son maître-livre : DdR, *L'Amour et l'Occident*, op. cit., p. 5.

### ***Une valeur absolue : la personne humaine***

Selon Alexandre Marc, « la ligne de départ ne saurait être que théologique : il me paraît impossible d'essayer de connaître Denis de Rougemont sans se placer d'emblée dans la perspective de la transcendance<sup>23</sup> ». Cette sensibilité religieuse ne réduisait cependant pas la démarche de l'écrivain à un acte de foi. Car la personne était profondément inscrite dans l'histoire, affirmait Rougemont : contrairement à la naissance de l'Europe, il était possible de la dater précisément, quand les grands conciles – notamment ceux de Nicée et de Chalcédoine – fixèrent les principaux dogmes chrétiens. C'est en effet à cette époque qu'apparut l'idée de personne, au moment où les Pères de l'Église se posèrent le problème de la formulation des dogmes de la Trinité et de l'Incarnation, lesquels avaient pour objet de clarifier les points suivants : Si Jésus est le « Fils de Dieu », que peut-on en conclure quant à sa nature ? Est-il différent ou identique à son Père ? Faut-il instaurer une hiérarchie dans l'ordre divin, comme le suggère la simple logique ? De même, le Saint-Esprit est-il identique au Père et au Fils ? Dans ces conditions, comment modifier le monothéïsme que les chrétiens ont hérité de la tradition juive sans tomber dans un « trithéïsme indifférencié » ? À l'époque des conciles, toutes ces questions se posaient de façon pressante, dans un contexte de fortes tensions attisées par les partisans des différentes écoles christologiques. Rougemont résuma ainsi le problème, et la solution qu'adoptèrent les conciles :

« Les latins avaient le terme de *persona*, qui désignait le rôle social et relationnel d'un homme. Les Grecs avaient les termes d'*hypostasis* (substance propre) et de *ousia* (substance permanente). Pour exprimer les relations entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, un seul Dieu en trois fonctions distinctes, une seule ousie en trois hypostases, les conciles choisirent le mot de Personne, donnant un contenu chrétien à un mot latin interprété selon la pensée grecque<sup>24</sup>. »

Pour les Pères de l'Église, Dieu est donc à la fois un et triple – ou encore « Un et Divers » –, le terme de « personne » suppléant à cette dogmatique nouvelle. Cette antinomie est fondamentale selon Rougemont : elle consacre un certain type de relations – la mise en tension de contraires, ou de réalités différentes mais « également valables » –, dont la Grèce antique avait selon lui fourni une première application politique à travers la notion de citoyenneté, réconciliant l'individu et la Cité. La reconnaissance par les chrétiens de l'Incarnation, c'est-à-dire de « la personne à la fois une et double de Jésus-Christ » au sein de la Trinité procède de la même disposition d'esprit, du même tempérament dialectique. Voici ce que dit encore le Credo, cité

23. MARC A., « Un homme à venir », *Cadmos*, Genève, n° 33, printemps 1986, p. 27.

24. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 36-37.

par Rougemont : « Nous enseignons un seul et même seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme... fils unique en deux natures, sans confusion ni séparation. L'union n'a pas supprimé la différence des natures, mais plutôt elle a sauvagardé les propriétés de chaque nature, qui se rencontrent dans une seule personne<sup>25</sup>... » Selon l'écrivain, les Pères de l'Église ont posé là, après les philosophes grecs, une manière de penser, un « mouvement de l'esprit » qui vise à « assumer les incompatibles<sup>26</sup> », tension dont on peut trouver des échos dans les couples d'éléments antagonistes que forment par exemple la liberté et l'autorité, l'ordre et le mouvement, la révolution et la stabilité, l'individu et la société, etc. D'une manière semblable, les « vestiges » de la doctrine trinitaire sont présents dans les « formes » mêmes de la pensée philisophique européenne, comme l'a souligné le théologien réformé Karl Barth, lequel fut pour Rougemont un guide précieux dans les méandres de cette patristique :

« Qu'il suffise, note Barth, de mentionner ici la triade de Schelling : Sujet, Objet, Sujet-Objet, et celle de Hegel : l'en-soi de l'esprit subjectif (thèse), le pour-soi de l'esprit objectif (antithèse), et l'en-soi et pour-soi (*An und für sich*) de l'esprit absolu (synthèse). On peut affirmer sans nulle crainte que ces produits extrêmes de la philosophie idéaliste seraient demeurés impensables sur tout autre arrière-plan que celui de la dogmatique chrétienne, car ils ne représentent en réalité que des variantes de l'argument trinitaire d'Augustin<sup>27</sup>. »

De même que l'étymologie de la personne révèle ses composantes grecque et romaine, c'est au sein de cette double culture gréco-romaine, précisait Rougemont, que le christianisme aurait fructifié pour en opérer à sa manière la symbiose. Les Grecs inventèrent les notions d'atome, d'individu, « qui ne tient à rien qu'à lui-même, au seul fait qu'il existe, distinct ». Or, si l'individualisme rendit à l'homme le « sens de sa dignité », il stimula également son « orgueil » et son « égoïsme », qui allaiient faire s'écrouler le trop fragile équilibre établi entre l'individu et la *Polis*. Les cités plongèrent alors dans l'anarchie, elles « s'atomisèrent », et cette « dissociation », c'est l'Empire romain qui allait ensuite la compenser, en renforçant « les cadres du droit et des institutions dûment hiérarchisées ». Mais le prix de la stabilité était cher à payer : dans des cadres devenus trop rigides, où dominaient le « puritanisme social » et « la morale du service à l'État », l'homme perdait sa dignité, il n'était plus qu'une *persona* réduite à jouer son rôle, une âme appauvrie et « sclérosée ». C'est alors qu'intervint l'apport chrétien :

« La conversion – révolution individuelle – libère tout homme des liens sacrés de la caste ou du clan ; en même temps, elle le met au service du prochain.

25. DdR, *L'Un et le Divers*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970, p. 25.

26. DdR, *L'Aventure occidentale de l'homme*, *op. cit.*, p. 165.

27. Karl BARTH, *Dogmatique*, tome I, Genève, Labor et Fides, 1953, (*Vestigium Trinitatis*).

Entrant dans une *communauté* chrétienne, il y trouve la dignité morale qui était celle de l'individu selon les Grecs, et l'honneur de servir, qui était celui du citoyen romain. Il devient donc un paradoxe vivant : à la fois libre et responsable, vraiment distinct et vraiment relié, et singularisé par la même vocation qui lui fait découvrir dans tout homme son prochain. Ce paradoxe vécu en vertu de la foi reproduit, dans le plan de l'existence concrète, la forme même des grandes définitions antithétiques de Nicée. C'est ainsi que la *personne* du chrétien imite au plan humain la Personne du Christ<sup>28</sup>.

Si l'on en croit Denis de Rougemont, le christianisme aurait donc tenté, par l'intermédiaire de la personne, de résoudre la contradiction entre l'individualisme grec et le pur loyalisme de la *persona* romaine. Cette idée de la personne constitue selon l'écrivain une source essentielle « du respect humain, de toute la morale occidentale, et de toutes les institutions civiques et sociales si caractéristiques de l'Europe, chargées d'assurer à la fois les libertés de l'individu *et ses devoirs communautaires*<sup>29</sup> ». Elle reconstruit une communauté qui ne tient compte ni de la race, ni de la classe : tous ses membres sont égaux devant Dieu, comme l'écrivit saint Paul, pour lequel il n'y avait plus « ni Juif ni Grec ». Néanmoins, Rougemont ajoute que la personne peut se livrer, sur le plan religieux, aux mêmes excès « maladifs » que les modèles dont elle procède : à l'individu grec tout entier centré sur lui-même correspond la « fuite vers le salut individuel », et à la *persona* romaine toute entière dévouée à l'État correspond « l'abandon au sacré collectif<sup>30</sup> ».

Remarquons que cette lecture du monde gréco-romain est fort semblable de celle que Rougemont proposa quand il décrivit les dérives de l'individualisme anarchique et du collectivisme totalitaire dans sa conférence de Genève en 1946. Or, si l'on retrouve le même schéma d'analyse appliqué à des époques séparées de plus de quinze siècles, c'est que la personne

28. DdR, *L'Aventure occidentale de l'homme*, op. cit., p. 63-64. On trouvait déjà une première ébauche de cette interprétation dans les conférences que Denis de Rougemont avait données en Suisse avant la guerre : DdR, *Mission ou démission de la Suisse*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940, p. 15-25. L'écrivain s'adressa dans des termes similaires au psychanalyste Charles Baudouin, lequel s'intéressait alors au destin du mouvement personnaliste, dont Rougemont était l'une des figures emblématiques : « Je crois que l'individu est la conquête de la Grèce. C'est l'homme qui s'arrache au sacré sombre, à la terreur de la tribu, par un acte de raison *antisocial*. Je le considère comme une étape nécessaire avant l'apparition de la personne. Mais si l'on s'arrête à cette étape, on n'obtient que l'anarchie, le *vide social*. Alors deux possibilités se présentent : récréer un sacré artificiel (communautés *racistes* ou étatiques-totalitaires). Ou bien accepter la vocation toujours instant, qui *distingue* l'homme et du même coup le *relie* à son prochain, fondant l'Eglise... C'est dans une telle communauté que la personne existe vraiment. » Cité dans BAUDOUIN Ch., *Découverte de la personne*, op. cit., p. 76. Remarquons que Denis de Rougemont accorde ici à l'individu une intention (« acte de raison *antisocial* ») dont l'existence demeure problématique, comme tendent à le montrer les recherches de l'anthropologue René Girard à propos des mythes grecs notamment. Chez Girard, en effet, l'individu n'apparaît pas comme le produit d'une révolte consciente, d'une émancipation vis-à-vis de la communauté. Il devient « un » car il est tout simplement expulsé, « bouc-émissarisé », son sacrifice rétablissant la paix au sein d'une communauté proche de l'éclatement en raison des rivalités qui l'animent. Voir en particulier : GIRARD R., *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972.

29. DdR, *Quatre essais européens*, Bulletin du CEC, Genève, VI<sup>e</sup> année n° 6, décembre 1958, p. 15.

30. DdR, *L'Aventure occidentale de l'homme*, op. cit., p. 64.

constitue son « axe » d'interprétation de la trajectoire européenne : elle fixe un but à atteindre – la communauté des hommes libres et responsables –, plus ou moins consciemment recherché par les sociétés successives, mais contrarié en permanence par les aléas de l'histoire. L'évolution du continent serait ainsi riche de ces « phases » – dont on peut voir une illustration dans les schémas ci-après, extraits de *L'Aventure occidentale de l'homme* publiée en 1957 – où tour à tour dominent l'individualisme et le social, sans jamais vraiment réussir à créer un équilibre durable. C'est ce qui expliquerait ce côté « aventureux » qui n'appartient qu'à l'Europe, engagée dès sa naissance dans la « quête » inlassable de quelque chose qui lui est à la fois familier et inaccessible. La personne (de même que la société personnaliste) ne s'est jamais pleinement réalisée, mais pourtant elle agit, elle est un point de repère, autrement dit une valeur.

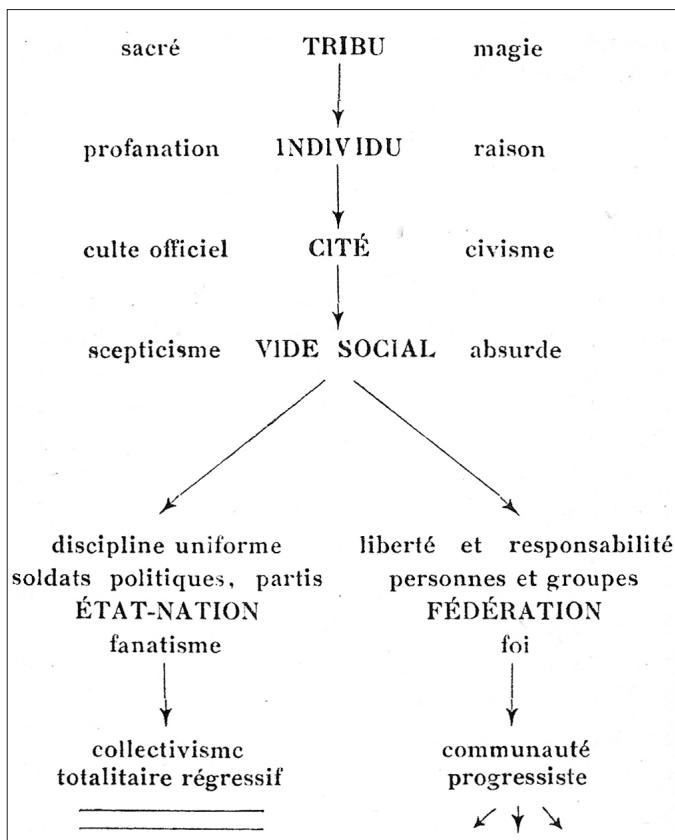


TABLEAU 1 – Tableaux synoptiques de l'évolution occidentale : « Dialectique de l'Occident I : les catégories de base ». (Source : Denis DE ROUGEMONT, *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1957, p. 78-81.)

|     |                                   |   |  |                                  |  |
|-----|-----------------------------------|---|--|----------------------------------|--|
| I.  | Primitifs<br>magie<br>grégariisme | Cités grecques<br>individus<br>contrats | Période hellénistique<br>individualisme<br>vide social | Rome<br>État, citoyen            | Christianisme<br>Église, personne          |
| II. | Moyen Age                         | Renaissance                             | Dix-Huitième siècle                                    | Révolution<br>Napoléon<br>Nation | Démocratie<br>Totalitarisme<br>Fédéralisme |

TABLEAU 2 – Tableaux synoptiques de l'évolution occidentale : « Dialectique de l'Occident II : les phases et leur retour ». (Source : Denis DE ROUGEMONT, *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1957, p. 78-81.)

| ÉPOQUE                                    | LIEU  | RELIGION  | TYPE D'HOMME                             | ORGANISATION POLITIQUE                         |
|---|---|---|--|--|
| Jusqu'à 1400 avant J. C.                  | Crète   | Grande Déesse                                     |  |  |
| dès 1 00 avant J. C.                      | Grèce   | Dieux masculins et féminins                       | Individu                                 | Cités  |
| dès 1200 avant J. C.                      | Palestine   | Dieu jaloux                                       | Fidèle                                   | Théocratie sacerdotale                         |
| dès 500 avant J. C.                       | Rome  | Dieux étaisés                                     | Citoyen                                  | Empire centralisé                              |
| 1 <sup>er</sup> — VI <sup>e</sup> siècles | Asie-Mineure, Byzance, Méditerranée                   | Formation des dogmes chrétiens, hérésies, gnostes | Personne                                 | Assemblées<br>Église                           |
| Moyen Age                                 | Nord-Centre-Ouest Méditerranée occidentale            | Scolastique, Mystique sacrification de la société | Prêtre, chevalier.<br>Prud'homme         | Féodalité, Commune<br>Empire, Église           |
| Renaissance                               | Axes Venise-Bruges<br>Bohême - Paris - l'origine !    | Néo-Platonisme<br>Réforme                         | Individu avec utile                      | État   |
| XVII <sup>e</sup> siècle                  | Espagne, France,<br>Autriche, Angleterre,<br>Hollande | Dogme unifié<br>Morale rationnelle                | “ Homme homme ”<br>ou individu réencadré | Monarchie<br>centralisatrice                   |
| XVIII <sup>e</sup> siècle                 | France, Angleterre,<br>Prusse, Autriche               | Rationalisme<br>Occultisme                        | Cosmopolite,<br>ou individu détaché      | Absolutisme (cath.)<br>Parlementarisme (prot.) |
| Révolution française                      | France  | Raison et nation                                  | Jacobin, citoyen-roi                     | Étatisme                                       |
| XIX <sup>e</sup> siècle                   | Toute l'Europe  | Romantisme  | Bourgeois, prolétaires                   | Nations et partis                              |
| XX <sup>e</sup> siècle                    | Europe, URSS, USA                                     | Scientisme  | Militant, Electeur                       | Collectivisme totalitaire<br>ou fédéralisme    |

TABLEAU 3 – Tableaux synoptiques de l'évolution occidentale : « Dialectique de l'Occident III ». (Source : Denis DE ROUGEMONT, *L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1957, p. 78-81.)

### *L'Incarnation : corps et matière, temps et histoire*

Revenons un instant sur le dogme de l'Incarnation, car l'écrivain suisse l'envisageait sous un autre angle, non moins important à ses yeux quant aux conséquences qu'il entraîna sur l'évolution européenne et occidentale. Un homme, Jésus de Nazareth, a vécu à une époque et à un endroit du globe déterminés ; cet homme, pour les chrétiens, c'est Dieu. Voilà en substance ce que disent les conciles. Alors que la plupart des religions et cultures s'étaient interrogées sur le rapport entre l'humain et le divin, mais en séparant nettement l'un et l'autre, en affirmant qu'ils appartenaient à deux sphères distinctes, cette affirmation de l'existence terrestre de Dieu eut deux résultats historiques fondamentaux selon Denis de Rougemont :

- 1 – la reconnaissance du monde sensible, du corps et de la matière ;
- 2 – l'acceptation du temps et de l'histoire.

En proclamant que Jésus-Christ était « à la fois vrai Dieu et vrai homme », les Pères de l'Église avaient établi d'une part que « le corps, et la matière qui le constitue, étaient des réalités reconnues par Dieu lui-même ». La « Parole » s'est faite « Chair », au lieu de demeurer simple concept ; dès lors, le corps, le monde réel ne sont plus une « illusion », un « voile de Maya » comme l'enseigne notamment le bouddhisme, religion de l'excar-  
nation<sup>31</sup>. Cette option est fondamentale pour l'écrivain suisse, dans le sens où elle rendit possible l'essor des sciences du vivant et de la matière :

« Dieu a choisi de se manifester non point par des visions, des songes, des effets de magie, des apparitions mystiques ou illuminations intérieures, des "avatars" ou métamorphoses successives, mais au contraire dans un corps d'homme et dans la matière même dont nous sommes faits. Tel est le dogme du Dieuhomme. Il implique immédiatement que le corps et la matière existent réellement. [...] Si l'on croit avec les Hindous que le corps et la matière sont illusoires, il n'est pas très intéressant d'étudier leur nature et leurs lois. Cela devient au contraire très important si le corps et la matière sont bien réels. L'option prise à Nicée [...] entraînait donc des conséquences immenses, qui devaient se nommer, dans les siècles à venir, sciences physiques et naturelles, puis techniques<sup>32</sup>. »

Étudier le corps humain et la matière, rendus à leur dignité par le dogme chrétien lui-même, tel était l'un des fondements des disciplines scientifiques, qui selon Rougemont allaient plus tard favoriser l'essor de la civilisation européenne, à travers la technique et la machine. L'écrivain insistait souvent sur cet aspect « matérialiste » du dogme, paradoxal en apparence, et souligné avant lui par des scientifiques et philosophes comme Kepler, Descartes, Nietzsche ou Einstein, lesquels reconnaissaient que l'essor de l'Europe, lié au développement des sciences et des techniques, était incompréhensible en

31. DdR, *op. cit.*, p. 27-28.

32. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, *op. cit.*, p. 34-35.

dehors de tout contexte chrétien<sup>33</sup>. Le christianisme n'était donc pas seulement préoccupé par le salut de l'âme, à l'inverse des religions orientales, des hérésies et des gnoses, qui s'y opposèrent au nom du spiritualisme<sup>34</sup>.

La technique n'était pas selon Rougemont l'unique découverte redévable au dogme de l'Incarnation. Celui-ci avait opéré une autre révolution, car les notions de temps et d'histoire étaient également inconcevables si l'on ne tenait pas compte de l'existence terrestre du Christ. Dans son ouvrage sur *Le Mythe de l'Éternel retour*, Mircea Eliade, analysant de nombreux mythes antiques ou orientaux, nota que la plupart des civilisations s'étaient faites du temps une conception cyclique<sup>35</sup>. Dans la civilisation hindoue, par exemple, la durée du monde se calcule en jours de Brahma : celui-ci vit des centaines de milliards d'années, puis meurt, provoquant le retour de l'univers au chaos, jusqu'à ce qu'un autre Brahma inaugure une nouveau cycle. L'imprévu est ici exclu par la répétition infinie d'un même processus. Cette conception cyclique du temps se retrouve également chez les philosophes, chez Platon, chez les stoïciens et plus généralement dans toute la culture gréco-romaine pré-chrétienne. S'appuyant sur la lecture du livre d'Eliade, Rougemont soulignait qu'à l'inverse, le christianisme a choisi « d'affronter le temps ». À partir du moment où Dieu s'est incarné pour prendre une forme humaine, l'histoire désormais ne pouvait plus aller que « dans un seul sens ». D'ailleurs, les évêques rassemblés à Nicée avaient décidé de dater précisément la mort du Christ, « sous Ponce Pilate », soulignant ainsi « l'unicité du fait ». L'événement sortait ainsi du mythe pour rentrer dans l'histoire :

« Il s'agit bel et bien d'un événement historique et non pas d'un événement mythique, comme le sont toujours les apparitions des dieux dans la théologie hindoue, les "avatars". Tous les écrits des Apôtres insistent d'ailleurs sur le fait que le Christ s'est incarné "une fois pour toutes", dans l'histoire. [...] C'est à partir de cet événement historique que l'Europe comptera les années de sa nouvelle ère<sup>36</sup>. »

Naissance de la personne, reconnaissance et exploration de la matière, acceptation du temps et de l'histoire : l'écrivain suisse voyait là les traits spécifiques d'une anthropologie européenne profondément travaillée par le christianisme. Il était selon lui essentiel de reconnaître la réalité de cet héritage culturel, et d'admettre que ces « options fondamentales » vivaient

33. Rougemont s'appuyait ici notamment sur la lecture de l'essai consacré à *Nietzsche* par Karl Jaspers, lequel écrit que « si les Grecs, qui fondèrent la science, ont pourtant ignoré la science universelle proprement dite, c'est que les mobiles spirituels et les impulsions morales nécessaires leur ont manqué. Au contraire, le chrétien a été capable de faire avancer cette science, grâce à son christianisme et ensuite contre son christianisme – du moins contre chacune des formes objectives que celui-ci a pu revêtir... » : JASPERS K., *Nietzsche et le christianisme*, Paris, Les éditions de Minuit, 1949.

34. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 35-36. – *L'Aventure occidentale de l'homme*, op. cit., p. 161-182.

35. ELIADE M., *Le Mythe de l'éternel retour*, op. cit., chapitre 1 : « Archétypes et répétitions ».

36. DdR, « *Définitions, valeurs, énergie, recherches : quatre essais européens* », op. cit., p. 15-16. – *L'Aventure occidentale de l'homme*, op. cit., p. 122-142.

encore de différentes manières, y compris sous des formes sécularisées, laïcisées. « Nous nous nourrissons avec les miettes du christianisme sans le savoir », remarquait un commentateur de la *Lettre ouverte aux Européens*<sup>37</sup>.

### Dialectique des sources : l'Europe comme « énergie »

Tout en définissant les éléments d'un socle commun, Rougemont s'attachait à montrer que la culture européenne était travaillée par des forces multiples. Il est remarquable à cet égard que l'écrivain ait souvent hésité à utiliser le terme d'harmonie pour désigner l'Europe. Il préférait la concevoir comme la « patrie de la discorde créatrice ». Si harmonie il y a, il faut l'entendre au sens de ce fragment du philosophe grec Héraclite : « Ce qui s'oppose coopère, et de la lutte des contraires procède la plus belle harmonie. » En conclusion d'un hommage à Goethe, Rougemont évoqua également une « harmonie fédérale », comme celle qui naît de « l'opposition des tons<sup>38</sup> » dans le champ pictural. Contestant l'idée d'une « convergence miraculeuse d'Athènes, de Rome et de Jérusalem », telle qu'elle se dégageait à ses yeux de la définition de Paul Valéry, il insistait davantage sur le fait que les trois sources « nous ont légué autant ou plus d'éléments de tension que d'éléments de synthèse. [...] Nulle harmonie préétablie entre le prophétisme juif et la mesure grecque, le sens critique d'un Socrate et la raison d'État romaine, les religions syncrétistes et la foi, l'Église et l'Empire, Dieu et César<sup>39</sup> ». À ce tryptique de base, Rougemont ajoutait volontiers les influences celtes, germaniques ou arabes, selon lui capitales pour la littérature européenne. C'est par elles qu'il disait avoir découvert l'Europe, à elles surtout qu'il devait la rédaction de *L'Amour et l'Occident*, où il analysait l'amour-passion, cette forme d'amour « inconnue ou condamnée dans toutes les autres grandes cultures de l'humanité, à la seule exception de quelques œuvres japonaises, comme le *Roman de Genji*, qui a joué au Moyen Âge un rôle un peu analogue à celui du *Roman de Tristan* pour l'Europe<sup>40</sup> ». Puis il fallait également compter avec les apports plus récents, slave, africain et négro-américain, selon une agglomération qui s'était déroulée le plus souvent de manière anarchique. Ces forces constituaient autant de voix distinctes, indépendantes, qui alimentaient un perpétuel débat, une « interminable polémique ». L'écrivain ne niait pas que des « combinaisons » se fussent opérées, mais elles n'étaient pas « stables », encore moins définitives. Cette concentration de sources multiples dans un espace restreint a fait de l'Europe un complexe de tensions, facteur

37. Cité d'après la traduction d'un article de l'écrivain grec Angelos Terzakis, paru dans *To Vima* le 30 octobre 1970. BPUN, « *Lettre ouverte aux Européens* ».

38. DdrR, *Les Personnes du drame*, Paris, Gallimard, 1947, p. 49.

39. DdrR, *Lettre ouverte aux Européens*, *op. cit.*, p. 39-40.

40. Cité dans BROWNING A. (éd.), *L'Europe et les intellectuels*, *op. cit.*, p. 240.

de créativité et de recherche permanente. Elle a formé les hommes et les femmes d'Europe, construisant une multitude de *singularités*. Certes, elle les empêtre dans des contradictions, des cas de conscience à n'en plus finir, mais elle les pousse aussi vers l'avant, vers un plus haut degré de conscience. Alors que la définition valéryenne présentait le risque de figer l'Europe dans son essence, Rougemont non seulement élargit les sources de la culture européenne, mais il en souligna l'instabilité constitutive à ses yeux, ainsi que le dynamisme : il la rendit « active » en quelque sorte, c'est-à-dire conforme à sa fonction, ou à ce qu'elle devrait être. Car la culture n'est pas une belle chose à contempler – un « agrément » –, ni un héritage à préserver – « un capital bien placé<sup>41</sup> » : elle est une création continue. On touche ici un aspect essentiel de la pensée de Rougemont sur l'Europe : faire l'inventaire du contenu européen lui semblait sans doute nécessaire jusqu'à un certain point. Il nous semble néanmoins que ce n'est pas le contenu en tant que tel qui l'intéressait en dernier ressort, mais la *tension*, la *relation* entre ses différents éléments constitutifs. Dans sa tentative de définir l'Europe et sa culture, Rougemont dessinait davantage une forme, un mouvement.

De ces contradictions incessantes, de l'idée de quête perpétuelle, Denis de Rougemont dégageait notamment deux phénomènes. D'une part, l'Europe avait concentré une « énergie » particulière, que l'écrivain résumait ainsi en plagiant la formule d'Einstein :

« L'Europe est une énergie, que nous désignerons par E, et qui est égale au produit de sa *masse* (étendue, matières premières, population, etc.) soit *m*, par une *culture* dont les effets induits se multiplient en progression géométrique et que nous symboliserons par *c*<sup>2</sup>. Nous retrouvons ici une équation célèbre :  $E = m c^2$ , que nous prendrons la liberté de lire comme suit : *Europe = cap de l'Asie multiplié par culture intensive*<sup>42</sup>. »

Cette énergie, d'autre part, s'était déployée « pour le meilleur et pour le pire » : l'Europe avait découvert la Terre entière, mais aussi l'expansionnisme colonisateur (passage de la *quête* à la *conquête*). Elle avait produit la technique, mais aussi l'aliénation de l'homme par la machine, et la bombe atomique. Elle avait inventé les droits de l'homme, mais aussi été le théâtre des deux guerres les plus meurtrières de l'histoire de l'humanité...



Quelle conséquence Denis de Rougemont tirait-il de cet essai d'archéologie de la conscience et de la culture européennes ?

« Si l'on me demande maintenant comment on peut traduire en termes de structures politiques cette unité de culture non unitaire et si hautement diversifiée, je répondrai que la solution se trouve dans les termes mêmes

41. DdR, *Penser avec les mains*, op. cit., p. 147.

42. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 58.

du problème ainsi formulé : car l'unité différenciée se traduit tout naturellement par l'union dans la diversité, et cette forme d'union porte un nom bien connu dans l'histoire des régimes politiques, c'est de toute évidence : *fédéralisme*<sup>43</sup>. »

Essayons ici de condenser les trois premiers temps de cette analyse de l'Europe tels que nous les voyons se dégager de la multiplicité des textes et des approches :

- *La personne est le référentiel absolu, la valeur par excellence.* Elle contient l'idée de la coexistence des contraires, inscrite dans la définition qu'en donnèrent les dogmes conciliaires. Cette coexistence, cette bipolarité, qui s'est imposée comme un « archétype mental de l'Occident », Rougemont la traduit dans son langage personneliste par le double principe liberté-responsabilité, dérivé essentiellement de l'individualité grecque et de la citoyenneté romaine réinvesties par les notions chrétiennes de vocation et de prochain.
- *L'Europe est une unité de culture,* fondée sur un certain nombre d'options fondamentales (dont la personne), déterminant le rapport des hommes à la matière, au temps, à la vie sociale et politique. Ces options définissent une communauté européenne d'âge pluri-millénaire (« *Vingt-huit siècles d'Europe* »), qui transcende les communautés nationales séculaires, et *qui légitime l'union de l'Europe*.
- *L'Europe est une culture complexe,* résultat d'une histoire mouvementée dont les options fondamentales ont été profondément et constamment travaillées par une multiplicité de sources, d'influences. La dynamique européenne et occidentale trouve son essor au « carrefour hasardeux » de ces influences. Par ailleurs, les manifestations concrètes, visibles de cette culture (littérature, arts) ont émergé à partir de foyers locaux, jamais dans le cadre des États-nations modernes, dont elles négligent les frontières. Or cette culture complexe, pluraliste, cette « unité non unitaire », *ne légitime qu'une certaine forme d'union*, et pas une autre : *l'union dans la diversité*, laquelle ne peut être réalisée que par un seul type de régime, le fédéralisme – transposition dans l'ordre politique des tensions constitutives de la personne et condition de son épanouissement.

## Discussions autour de *L'Aventure occidentale de l'homme* (1957)

Comment l'œuvre de Denis de Rougemont fut-elle reçue par ses pairs dans les années 1950 ? Un bon exemple nous est offert à travers la lecture du compte rendu des XII<sup>e</sup> Rencontres internationales de Genève, car les thèses de *L'Aventure occidentale de l'homme* y furent soumises à la discussion par

43. DdR, *L'Un et le Divers*, op. cit., p. 49.

la voix d'un tiers. Le socialiste André Philip donna en effet à cette occasion une conférence sur le thème de « l'Europe créatrice », dont la plupart des arguments étaient explicitement tirés de l'ouvrage de Rougemont. Barthien comme ce dernier, André Philip pensait lui aussi que la culture européenne tenait son principal fondement du christianisme. Partant d'une comparaison entre le Bouddha et le Christ reprise de *L'Aventure occidentale de l'homme* – le Bouddha quitte son palais et le monde, s'isole dans la méditation et la contemplation de l'Absolu ; tandis que le Dieu chrétien entre dans l'immanence, dans l'histoire, il prend le corps d'un homme et accepte la souffrance, puis la mort – André Philip souligna le fait selon lui capital de l'Incarnation, qui aurait orienté toute la culture européenne « vers la nature », vers un monde que l'homme est appelé non seulement à connaître, mais aussi à « transformer par son travail », par la technique. Comme Denis de Rougemont, André Philip déclarait que « c'est l'Europe qui a découvert le monde, et non l'inverse ». Comme lui, il affirmait que c'était sur le Vieux Continent que s'imposa l'idée d'un temps historique linéaire (d'où dérive la notion de progrès), contrairement au temps cyclique des cultures anciennes « comportant un éternel retour ». L'homme pouvait désormais « élaborer un projet, en prévoir la réalisation dans le temps, affronter le réel, et, grâce à cette lutte, diversifier ses initiatives, subir des échecs, recommencer ». Cette « attention portée vers le monde », cette façon de s'éprouver par des réalisations sans cesse remises en question, cet état de crise jamais résolue, voilà ce qui définissait le mieux l'Europe :

« L'Europe cherche la vérité [...] avec passion, sachant qu'elle ne la trouvera jamais totalement, mais qu'elle devra se contenter de vérités partielles et provisoires. [...] Nous sommes poussés par un absolu que nous cherchons à incarner, sachant que cette incarnation même limite et menace notre idéal, et que chaque réalisation sera toujours insuffisante. Notre culture est ainsi caractérisée par l'affirmation conjointe de positions extrêmes, contradictoires : le Christ est à la fois Dieu et homme; la personne, à la fois individu libre et membre d'une communauté. [...] La culture européenne se caractérise ainsi par une tension permanente, avec d'innombrables conflits internes créateurs, une vraie dialectique, *qui ne cherche pas de synthèse*, mais établit entre les éléments contradictoires les procédures nécessaires de confrontation, les équilibres et les compromis nécessaires, toujours provisoires, toujours instables, toujours à refaire et à reconstruire<sup>44</sup>. »

On croirait lire Denis de Rougemont. Le choix des exemples, la rhétorique même présentent des similitudes extrêmement frappantes. Notons que la « vraie dialectique » dont se réclame André Philip, « *qui ne cherche pas de synthèse* », est en réalité une réponse à la dialectique hégélienne reprise par les marxistes. Elle fait écho à un débat récurrent, opposant personnalistes

<sup>44</sup>. PHILIP A. et al., *L'Europe et le monde d'aujourd'hui*, Neuchâtel, La Baconnière, 1958, p. 13-16.

et communistes depuis les années 1930. Voici ce que Denis de Rougemont affirmait avant la guerre, alors qu'il cherchait à créer un *front commun* de la jeunesse révolutionnaire :

« Entre le communisme et la révolution personnaliste, l'opposition doctrinale peut se définir simplement. Les uns croient, avec Marx, à la réalité d'une dialectique ternaire ; ils placent leur espoir dans l'avènement de synthèses successives, acheminant l'espèce vers un équilibre final, triste réplique du *milléum* chrétien. Les autres, avec Proudhon, refusent toute synthèse, toute solution mécanique du conflit nécessaire et vital. Il n'y a pas de "troisième terme" – ou c'est la mort. Mais la co-efficience de deux termes *vrais*, et assumés comme tels, c'est la personne. L'opposition de Proudhon et de Marx, sur le terrain économique, traduit exactement l'opposition de Kierkegaard et de Hegel dans le domaine religieux. Elle traduira demain l'opposition des nations collectivistes et des patries personnalistes<sup>45</sup>. »

Si l'on suit ce raisonnement, la dialectique hégélienne n'était pour ainsi dire qu'une version dégradée du dogme trinitaire, quelles que fussent les similitudes de forme soulignées par Barth. Pour Rougemont, et pour Philip après lui, il fallait combattre l'aspiration à la synthèse, au collectif, au nom d'une « dialogique » en perpétuelle élaboration. Le *nous* n'existe pas vraiment selon eux, mais seulement la rencontre entre un *je* et un *tu*, formant deux personnes, deux prochains.

Il ne nous appartient pas ici de discuter l'interprétation donnée par les personnalistes de l'œuvre de Hegel et de Marx. Soulignons simplement qu'elle définit une ligne de fracture profonde, qui structura les oppositions avant comme après la guerre. On en trouve quelques traces dans les critiques formulées à propos des passages précités de la conférence d'André Philip. Les premières réserves émises par certains participants aux Rencontres de Genève portèrent sur le titre même de la conférence. En qualifiant l'Europe de « créatrice », comme si les deux termes étant liés essentiellement, Philip aurait implicitement nié que cette qualité s'appliquait à d'autres cultures. Telle fut l'une des objections d'un intervenant, qui se refusait à tenir « le mot "créateur" pour le mot qui définit l'Europe. [...] L'Inde, aussi bien que la Chine, a incarné des valeurs dans ses livres, dans son architecture, dans sa vie, dans sa morale. Si vous niez qu'en dehors de l'Europe il y ait ce que vousappelez incarnation des valeurs, vous niez tout à fait l'existence des autres civilisations. Que sont-elles, ces civilisations, sinon des valeurs "incarnées" ? » Un autre participant déclara également que le « détachement du monde » attribué par Philip à certaines cultures extra-européennes n'était qu'une vue de l'esprit, y compris sur le plan religieux, où l'opposition entre le Christ et le Bouddha n'avait pas lieu d'être.

45. DdR, « À prendre ou à tuer (Cahier de revendications) », *La Nouvelle Revue française*, Paris, n° 231, décembre 1932, p. 842.

André Philip se défendit de porter tout jugement de valeur et de déprécier ce qui n'était pas « européen ». Il fallait néanmoins, pour ne pas « tout perdre dans une grisaille uniforme », essayer de définir chaque culture « telle qu'elle est », dans un effort de « confrontation ». À cet égard, nul ne pouvait nier, selon lui, que « dans l'histoire, au cours des derniers siècles, c'est l'Europe qui a été à l'origine des sciences, des techniques, de l'organisation, de la découverte du monde, d'une notion nouvelle du temps », et que ces faits signifiaient à l'évidence une appréhension tout à fait singulière du réel. On lui répondit que la conception du karma était « des plus réalistes », alors que « la culture européenne, aux yeux de certains Orientaux, ne semble pas être sortie encore de l'idéalisme platonicien ». La conversation échoua sur un constat de désaccord : « Je crois qu'il y a entre nous, finit par admettre Philip, une conception différente de la notion même du réel et de la notion de réalité et de réalisme<sup>46</sup>. »

Un autre groupe d'objections porta sur les notions de « synthèse » et de « dépassement », stigmatisées par le conférencier au profit de « l'équilibre des contraires ». Cette position suscita une discussion terminologique sans fin sur les notions de synthèse et de dialectique. On fit remarquer que « Marx a profité de la dialectique idéaliste de Hegel pour créer cette dialectique matérialiste que vous condamnez. Pas de dialectique, pas d'évolution ! Admettez-vous le mot d'« évolution » ? Si vous l'admettez, il faut admettre aussi thèse, antithèse, et synthèse. Je cesserais, je l'avoue, de rien comprendre à la culture européenne si le mot de « synthèse » était rejeté par cette culture ». Un autre intervenant affirma pour sa part qu'André Philip détestait le mot de « synthèse » parce qu'il l'identifiait à « totalitaire », ce qui était « un abus de langage ». Un troisième se déclara « ému » par la « violence » des propos de Philip, considérant que « le marxisme échappe, en partie du moins, à ces reproches, car s'il est une synthèse, il doit être une synthèse toujours recommencée, et je crois qu'il ne tombe sous vos critiques que dans ses pires formes : les formes dogmatiques<sup>47</sup> ». Dénoncer les « formes dogmatiques » du marxisme, et à travers elles le communisme réel : tel était bien, au fond, le sens du discours d'André Philip lorsqu'il blâmait la « synthèse » :

« J'avoue que tout le système de la dialectique, autant que j'ai pu le comprendre, me répugne physiquement [...]. La religion de l'histoire que j'ai trouvée en Russie, M. Khrouchtchev, par exemple, me disant : "L'histoire est une grande dame qui châtie impitoyablement ceux qui ne suivent pas ses lois", me rend terriblement méfiant de la synthèse, non pas provisoire, mais de cette synthèse définitive que certains hommes semblent avoir dans l'esprit. Je me méfie énormément des hommes, quels qu'ils soient, qui prétendent avoir dans leur poche la science de l'histoire, la connaissance

46. PHILIP A. et al., *L'Europe et le monde aujourd'hui*, op. cit., p. 156-160.

47. Ibid., p. 172 et 190.

du futur, et qui, par là même, évitent d'étudier le présent et évitent surtout de prendre les risques de l'invention immédiate. Alors, j'emploie d'autres termes ; peut-être me dira-t-on que c'est là une synthèse provisoire. Ce que je rejette, c'est la synthèse définitive, la science de l'absolu. Le jour où l'on croit posséder la vérité plénière, ce jour-là, véritablement, tout est perdu<sup>48</sup>. »

Comme on peut le constater, les clivages idéologiques contemporains de la guerre froide déteignent irrésistiblement sur les débats, y compris lorsque l'on se place au niveau, en principe neutre politiquement, d'une analyse globale remontant aux sources pluri-séculaires de la culture européenne. Pour un intellectuel communiste ou compagnon de route, le schéma proposé par Rougemont et Philip n'était en somme que le reflet d'une « pensée de droite » : « La vérité est une, l'erreur multiple, déclarait Simone de Beauvoir, citant ailleurs Rougemont. Ce n'est pas par hasard si la droite professe le pluralisme<sup>49</sup>. »

### « Unité et diversité » : le point de vue de quelques historiens

Doit-on chercher chez les historiens professionnels une analyse dépassionnée et débarrassée des pesanteurs de l'idéologie ? Laissons ici la parole à Jean-Baptiste Duroselle : « Il me paraît qu'un historien, si "Européen" soit-il, doit, lorsqu'il fait de l'Histoire, penser, parler, écrire en historien et non en Européen. » Ainsi s'exprime Duroselle au seuil de son ouvrage sur *L'Idée d'Europe dans l'histoire*, paru en 1965 et accompagné d'une élégieuse préface de Jean Monnet. Duroselle avait lu les *Vingt-huit siècles d'Europe* de Rougemont, et s'il témoignait « une vive admiration pour l'auteur, pour sa finesse, pour l'ampleur de son information », il n'en contestait pas moins nettement l'idée selon laquelle l'Europe serait « beaucoup plus ancienne que ses nations. [...] Cela me paraît très discutable et peu conforme à la réalité historique<sup>50</sup> ». À l'occasion d'un colloque sur les débuts de la construction européenne, organisé au milieu des années 1980, Jean-Baptiste Duroselle révisa cependant complètement sa position, avouant finalement que « vingt ans de réflexions et de lectures supplémentaires me rapprochent au contraire du grand écrivain neuchâtelois ». L'Europe était, bel et bien, « plus ancienne que ses nations », admettait Duroselle, à condition, précisait-il, de remplacer « Europe » par « Europe occidentale<sup>51</sup> ».

48. *Ibid.*, p. 173.

49. BEAUVOIR S. de, « La pensée de droite aujourd'hui », *Les Temps modernes*, Paris, n° 112-113, avril-mai 1955, p. 1539.

50. DUROSELLE J.-B., *L'Idée d'Europe dans l'histoire*, Paris, Denoël, 1965, p. 17-20.

51. DUROSELLE J.-B., « 1948 : les débuts de la construction européenne », R. POIDEVIN (dir.), *Histoire des débuts de la construction européenne (mars 1948-mai 1950)*, Bruxelles, Bruylants, 1986, p. 11.

Ce revirement, corroboré par une autre lettre adressée à Rougemont<sup>52</sup>, est intéressant à noter, non pas en tant qu'il semble conforter les thèses de l'écrivain, mais par ce qu'il dit de Jean-Baptiste Duroselle lui-même et de la relation singulière qu'entretiennent certains historiens de la construction européenne avec leur objet de recherche. Notons que peu de temps après qu'il eut fait cette confession, Duroselle présentait, à la Villa Moynier, siège du CEC à Genève, son manuel d'histoire européenne, « écrit par des hommes qui souhaitent voir s'accélérer l'union des Européens », une histoire qui « cherche la vérité » et « provoque la réflexion », en évitant « la perspective nationale<sup>53</sup> ». Cet exemple donne à réfléchir sur la tendance à entremêler la démarche scientifique et l'engagement militant, ainsi que sur les tensions qui en découlent. Elle a donné lieu à de vifs débats au sein de la communauté historienne, comme l'a montré l'usage de l'expression « l'unité dans la diversité », devenue la devise de l'Union européenne tout en jouant le rôle d'une « *voie de sortie*<sup>54</sup> » pour des historiens soucieux, comme par exemple Jean-Pierre Rioux, de dépasser une « histoire téléologique en forme de supplément d'âme à la construction bruxelloise<sup>55</sup> ». Aux tenants de l'« unité européenne », comme Duroselle, Rioux opposait, à la suite d'Edgar Morin, « la diversité et le conflit », tout comme son collègue Nicolas Roussellier mit en avant la « dialectique de l'un et du multiple, du général et du particulier<sup>56</sup> ». Le pluralisme, tant honni par Simone de Beauvoir comme incarnation de la pensée bourgeoise, faisait ici son retour en force ! D'une certaine manière, le cadre d'analyse élaboré par Denis de Rougemont dans les années 1950, et remis au goût du jour par Edgar Morin dans *Penser l'Europe*, n'avait pas été dépassé. À cet égard, les précautions formulées par l'historien Robert Frank ne sont pas inutiles :

« La problématique de la “dialogique européenne” est intellectuellement très stimulante. Mais n'est-elle pas un lieu commun, sans cesse répété pour nous faire plaisir à nous Européens, en flattant l'élan créateur d'une Europe supérieure, grâce à sa richesse dialectique ? Il faut veiller à ce que son usage ne soit pas à son tour un outil de glorification de notre culture sur un mode téléologique. [...] Ne risque-t-on pas de passer de la légende rose de l'unité européenne au mythe rouge et noir de l'unité-diversité du “génie européen”

52. *Lettre de Jean-Baptiste Duroselle à Denis de Rougemont*, 18 juin 1985. Reproduite dans *Cadmos*, Genève, n° 35, automne 1986, p. 3.

53. DUROSELLE J.-B., « Un manuel d'histoire européenne », *Cadmos*, Genève, n° 35, automne 1986, p. 73-74.

54. LE BOULAY M., « L'unité dans la diversité ». L'Europe comme nouvelle figure des tensions de la communauté historienne autour de sa fonction politique », M. AFFINITO, G. MIGANI et C. WENKEL (dir.), *Les deux Europes*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 181-194.

55. RIUX J.-P., « Pour une histoire de l'Europe sans adjectif », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 50, 1996, p. 107.

56. ROUSELLIER N., « Pour une écriture européenne de l'histoire de l'Europe », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 38, avril-juin 1993, p. 89.

capable d'accoucher d'une Union européenne alliant harmonieusement les contraires dans la plus parfaite des subsidiarités<sup>57</sup>? »

Pour sortir de l'impasse, Robert Frank en appelait aux spécialistes d'histoire sociale, et notamment aux travaux d'Hartmut Kaelble<sup>58</sup>, permettant à son avis de repérer, sur des bases plus solides, « des convergences typiquement européennes construites dans un temps plus ou moins long : structure de la famille, âge du mariage, utilisation de l'espace urbain, culture ouvrière, État-Providence, etc.<sup>59</sup> » Précisons toutefois que les résultats en la matière peuvent sensiblement différer, comme le prouvent par exemple les recherches d'Emmanuel Todd, en particulier celles concernant les structures familiales, qui conduisent leur auteur à souligner au contraire la spécificité et la stabilité du fait national en Europe<sup>60</sup>.

Ne pas « glorifier notre culture », ne pas flatter « l'élan créateur d'une Europe supérieure » : à travers l'appel à l'humilité dont témoigne le passage précité de Robert Frank, on sent bien, en réalité, que l'enjeu du débat ne se limite pas à l'intelligibilité du passé ni à la validité scientifique de l'approche historique. Il concerne tout autant le rapport à l'autre, à ce qui n'est pas « européen », ou considéré comme tel. Voyons comment Denis de Rougemont a, pour sa part, envisagé cette question de l'altérité au début des années 1960, dans le contexte autrement passionné de la décolonisation.

57. FRANK R., « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 71, juillet-septembre 2001, p. 82.

58. Voir notamment : KÄELBLE H., *Les Chemins de la démocratie européenne*, Paris, Belin, 2005.

59. FRANK R., *op. cit.*, p. 83.

60. TODD E., *L'Invention de l'Europe*, Paris, Le Seuil, 1990, et plus récemment : *L'Origine des systèmes familiaux. Tome 1 : L'Eurasie*, Paris, Gallimard, 2011.



## *Chapitre XVII*

# **De la décolonisation au « dialogue des cultures »**

Si l'on en croit un rapport publié en 2010 par l'Unesco sur la diversité culturelle et le dialogue interculturel, l'expression « dialogue des civilisations » est née sous la plume de Denis de Rougemont, qui l'employa pour la première fois lors d'un colloque au titre éponyme organisé à Genève en septembre 1961 par le Centre européen de la culture<sup>1</sup>. L'information est exacte, si ce n'est qu'il faut remplacer le terme « civilisations » par celui de « cultures ». Cette correction est loin d'être anecdotique, car les deux mots sont dotés chez l'écrivain suisse de sens nettement distincts, nous l'avons déjà souligné. Mais l'erreur commise par les rédacteurs du rapport est intéressante en soi à relever. En mettant en avant le « dialogue des civilisations », l'Unesco répondait explicitement à la thèse du « choc des civilisations » formulée par Samuel Huntington en 1993 dans la revue *Foreign Affairs*<sup>2</sup>. Le dialogue aurait ainsi pour but d'empêcher que cette thèse ne se transforme en « prophétie autoréalisatrice », d'« exorciser le choc », en inculquant « le respect des différences culturelles<sup>3</sup> ». Cette entreprise conserve aujourd'hui pour certains toute son actualité<sup>4</sup>, tandis que pour d'autres, elle contribue à crédibiliser l'existence d'appartenances au « caractère largement idéologique<sup>5</sup> ».

Notre ambition dans ce chapitre ne vise qu'à mieux cerner le contexte dans lequel le « dialogue des cultures » est né. Celui-ci n'est en effet pleinement compréhensible qu'en tenant compte de la décolonisation et de la nouvelle polarisation des milieux intellectuels qui en résulte au tournant des années 1960. C'est en contrepoint de la remise en question de l'Europe, considérée comme un acteur illégitime dans le système des relations

1. *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Rapport mondial de l'Unesco*, Paris, Unesco, 2010, p. 58.

2. Thèse développée ensuite dans l'ouvrage *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster, 1996.

3. *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel, op. cit.*, p. 41.

4. SIDJANSKI D. (dir.), *Dialogue des cultures à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Bruylants, 2007. En collaboration avec François Saint-Ouen.

5. BURGAT F., « Dépasser le “dialogue des cultures” : portée et limites du traitement culturaliste de la violence politique », A. AZZOUZI (dir.), *Figures et valeurs du dialogue des civilisations et des cultures*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 116.

internationales en raison de son passé colonial, que Denis de Rougemont mit de nouveau à l'épreuve ses thèses sur l'Europe et la culture européenne, entre autres par le biais du « dialogue » avec d'autres cultures.

### Préhistoire du « dialogue des cultures » : les années de guerre froide

À vrai dire, l'idée de promouvoir les échanges culturels entre l'Europe – alors l'Europe occidentale – et d'autres régions du monde n'est pas né chez Denis de Rougemont au début des années 1960, on en trouve des traces dès la création du CEC en 1950, plus précisément dès la conférence organisée en Inde en 1951 sous les auspices du Congrès pour la liberté de la culture. En marge des travaux du Congrès, Rougemont noua des contacts personnels avec le romancier Raja Rao, dans le but de créer un bureau indien rattaché au CEC. Ce bureau devait faciliter la diffusion de livres et d'articles sur les deux continents, organiser des tournées de conférences, de manière à mieux faire connaître l'Europe aux Indiens, et vice-versa<sup>6</sup>. Malgré la volonté de démarrer immédiatement ses activités<sup>7</sup>, le bureau indien resta en sommeil, aucune décision concrète ni financement ne s'étant dégagés de ces premiers contacts<sup>8</sup>. Ce programme de coopération culturelle ne peut être isolé des objectifs que s'était fixé à l'époque le Congrès pour la liberté de la culture, dont Rougemont utilisa ici les contacts et les réseaux : la lutte contre le totalitarisme, notamment communiste.

De fait, les projets portés en ce sens par Denis de Rougemont dans les années 1950 se limitèrent essentiellement à l'espace occidental. Les archives sont parlantes à cet égard : on y voit l'écrivain soutenir pendant plusieurs années, comme nous l'avons déjà vu, l'idée d'un dialogue transatlantique, dialogue qui, dans un certain sens, allait voir le jour grâce aux efforts de Joseph Retinger et du groupe de Bilderberg. Notons ici la dissymétrie dont témoignent ces projets, le dialogue étant ouvertement promu avec les élites étatsuniennes, mais absolument exclu avec les communistes des pays situés au-delà du rideau du fer. C'est ce qui explique du reste l'absence totale de collaboration entre le Centre européen de la culture et la Société européenne de culture (SEC), fondée à Venise par l'Italien Umberto Campagnolo en 1950<sup>9</sup>, qui avait fait précisément du maintien de

6. *Voyage de Denis de Rougemont en Indes*, 25 mars-6 avril 1951. CEC, *Journal*.

7. *Lettre de Denis de Rougemont à Raja Rao*, 26 avril 1951. CEC, II-O-15-a.

8. Le bureau indien était censé s'auto-financer grâce à des subides indiens et éventuellement américains. Raja Rao devait à cet égard se mettre en relation avec l'Institute for Cultural Exchanges, qui bénéficiait du soutien de la Carnegie Endowment for International Peace. Cet institut était dirigé par Minoo Masani, ancien ambassadeur et parlementaire socialiste, qui allait jouer lui-même un rôle important au sein du Congrès pour la liberté de la culture. Nous n'avons pas retrouvé la trace de ces pourparlers, qui n'aboutirent pas.

9. GUINNARD S., « La Société européenne de culture et le dialogue Est-Ouest jusqu'en 1956 », L. JILEK et A. FLEURY (éd.), *Une Europe malgré tout, op. cit.*, p. 125-137.

ce dialogue avec les intellectuels communistes est-européens et soviétiques son principal cheval de bataille. Campagnolo réduisait le Centre européen de la culture à un organe de propagande au service de « l’unionisme occidental<sup>10</sup> », « aux ordres de Churchill et des *warmongers*<sup>11</sup> ». Denis de Rougemont, de son côté, se demandait si Umberto Campagnolo était un « naïf » ou un « calculateur politique<sup>12</sup> », et appela systématiquement au boycott de la SEC dans les années 1950<sup>13</sup>.

Après le sommet international de Genève en juillet 1955, qui marqua le début d'une période de détente dans les relations Est-Ouest, l'idée d'un dialogue avec les Soviétiques refit surface, y compris au sein du Congrès pour la liberté de la culture, qui organisa l'année suivante, en septembre à Zürich, une rencontre entre différents directeurs de revues françaises, italiennes, britanniques, soviétiques et yougoslaves. Georges Bataille, Stephen Spender, Ignazio Silone, Maurice Nadeau, Roland Barthes notamment y débattirent avec les directeurs des revues *Znamya*, *Inostrannaya literatura* ou *Knjizevnost*<sup>14</sup>. L'esprit d'ouverture était réel, même s'il faut préciser que la réunion se posait en concurrente d'une initiative similaire organisée par Umberto Campagnolo quelques mois plus tôt, en mars, à Venise. Aux côtés d'écrivains soviétiques, yougoslaves ou polonais, on y croisait Jean-Paul Sartre, Maurice Merleau-Ponty, Vercors, Guido Piovene, Carlo Levi, ainsi que Stephen Spender et Ignazio Silone, aussi présents à Zürich<sup>15</sup>. Spender en rapporta d'ailleurs un récit satirique, où il se moquait de ce « dialogue » entre les Soviétiques et ce qu'il considérait comme leurs propres échos en Europe<sup>16</sup>. Rougemont ne participa pas personnellement à la réunion de Zürich, mais il facilita l'obtention des visas des directeurs de revues communistes<sup>17</sup>. Depuis le sommet de Genève, lui-même voyait une fenêtre s'ouvrir pour la mise en place d'échanges culturels entre l'Europe et l'URSS, et il publia sur ce thème un *Bulletin du CEC* complet, où il développa son idée d'inviter des intellectuels soviétiques à titre personnel à des tables rondes sur des sujets précis, au lieu d'échanges de délégations officielles proposées par Moscou<sup>18</sup>. Mais la répression de Budapest en novembre 1956 raidit ses positions, causant au passage de fortes tensions au sein Congrès pour la liberté de la culture quant à la stratégie à adopter.

- 
10. CAMPAGNOLO U., *Comprendre : revue de politique de la culture et organe de la Société européenne de culture*, Venise, n° 1, 1950, p. 77-78.
11. Lettre de Denis de Rougemont au prince Bernhard des Pays-Bas, 14 juin 1957. CEC, II-O-23-c.
12. Lettre de Denis de Rougemont à Alice de Rham, 23 mai 1950. CEC, II-O-14-a.
13. Lettre de Denis de Rougemont à Stephen Spender, 14 novembre 1955. CEC, II-O-22-b.
14. JELENSKI K., *Rapport sur la conférence réunissant les rédacteurs de revues orientales et occidentales*, Zurich, 24-27 septembre 1956. CEC, II-1-4-a.
15. JELENSKI K., *Report on a meeting with soviet intellectuals organized by the Société européenne de culture*, Venise, 25-29 mars 1956. CEC, II-1-4-a.
16. SPENDER S., *Engaged in Writing*, Londres, Hamish Hamilton, 1958.
17. Lettre de Denis de Rougemont à Max Petitpierre, août 1956. CEC, II-O-22-c.
18. « Europe-URSS : la question des échanges culturels », *op. cit.*, p. 28-36.

Toujours est-il que, pour Denis de Rougemont, il n'était alors plus question de discuter. Au Centre européen de la culture, on n'entendit plus parler de ce projet.

Pendant la période chaude de la guerre froide, le « dialogue des cultures », qui ne se nomme pas encore ainsi, est donc un concept en gestation relativement exclusif<sup>19</sup>. Pour comprendre comment Rougemont a tenté de formaliser ce dialogue au début des années 1960, il faut prendre en compte la modification de la situation de l'Europe et le nouveau climat intellectuel qui en résulte. Un petit rappel de la situation antérieure s'impose ici. Au tournant des années 1940 et 1950, le neutralisme était dominant chez les intellectuels de gauche, notamment en France et en Italie, où les partis communistes étaient particulièrement puissants. La petite Europe en construction apparaissait dès lors à beaucoup comme un simple valet du capitalisme américain. Or l'année 1956 fut un véritable tournant à cet égard : le discours de Khrouchtchev au XX<sup>e</sup> congrès du PCUS, la révolte de Poznan, et plus encore l'insurrection de Budapest, bouleversèrent profondément les consciences intellectuelles, provoquant nombre de défections dans les rangs communistes. Soulignons cependant ce point : la fin de « l'illusion communiste » ne signa pas la fin de l'espérance révolutionnaire. Cette espérance allait en effet trouver un nouveau champ d'application avec la question coloniale, particulièrement brûlante après la conférence de Bandung en avril 1955, puis après la crise de Suez en 1956 et l'installation de la guerre en Algérie. De fait, ce n'est pas tant un changement, qu'un transfert qui s'opéra alors dans le discours, l'Europe occidentale demeurant toujours l'ennemi à abattre au sein de cette nouvelle configuration. Désormais, ce n'était plus seulement le capitalisme, mais aussi et surtout ses corollaires, l'impérialisme et le colonialisme européen, qui faisaient les frais de la critique intellectuelle. C'est en réaction à cette critique que l'argumentaire et les projets de Denis de Rougemont allaient se préciser.

### **Bonne et mauvaise conscience : européocentrisme *vs* anticolonialisme**

Il faut s'arrêter un instant sur cette nouvelle polarisation, entre bonne et mauvaise conscience européenne, qui se met en place au tournant des années 1960, au moment où les anciennes colonies accèdent à l'indépendance. Malgré le désastre dans lequel l'avait plongée la Seconde Guerre mondiale, malgré l'hémorragie que provoqua le soulèvement hongrois dans les milieux intellectuels, l'Europe occidentale était encore coupable, semble-t-il, de trop lourdes fautes. Il fallait les dénoncer : « L'Europe a détruit les

19. Rougemont durant ces années ne mentionne comme interlocuteurs potentiels des dialogues interculturels que les USA, l'Asie du Sud et l'Islam : DdR, « Orienter les espoirs européens », *Bulletin du CEC*, Genève, III<sup>e</sup> année, n° 89, décembre 1954-janvier 1955, p. 3.

autres civilisations, c'est donc son tour, notait ironiquement Rougemont. Elle est colonialiste, qu'elle soit colonisée! Elle est matérialiste, vive le yoga! Elle est chrétienne, vive le matérialisme! – Facteur commun : le masochisme occidental<sup>20</sup>. » En 1976, l'historien André Rezsler publia un court essai, *L'Intellectuel contre l'Europe*, dans lequel il analysait ce masochisme supposé, cette « mauvaise conscience » dont témoignaient régulièrement, selon lui, les arts et la littérature européens : « Je considère l'anti-européanisme comme un élément constitutif de la pensée européenne<sup>21</sup> », affirmait Reszler.

« Je ne suis pas né, déclara un jour Denis de Rougemont, pour faire le procès de l'homme européen<sup>22</sup>! » Il n'est pas étonnant, dans ces circonstances, que l'œuvre de l'écrivain suisse trouva peu de relais dans les milieux intellectuels. Les échos donnés en 1957 à son ouvrage sur *L'Aventure occidentale de l'homme*, dont nous avons déjà parlé, furent somme toute relativement limités. Si l'on en croit le témoignage de l'anthropologue René Girard, le climat des années 1950 et 1960 explique probablement le silence dans lequel l'œuvre de l'intellectuel suisse fut tenue. Lui-même avait lu *L'Aventure occidentale de l'homme* au moment de sa parution, ainsi qu'il le confia plus tard à Denis de Rougemont, mais sans lui accorder une importance particulière :

« Peut-être alors étais-je encore trop jeune et trop distrait par les creuses séductions du parisianisme, avouait Girard. Tout ce que vous dites sur les rapports du christianisme avec le temps, avec la science, avec la technique, me paraît d'une importance capitale, face à l'escamotage heideggerien du christianisme, puis face au néo-primitivisme contemporain, qui annule tout simplement, de la façon la plus grossière et la plus absurde, la spécificité du monde occidental et chrétien. Tout ce que vous dites est donc plus actuel et plus nécessaire dans le climat présent qu'à l'époque où le livre parut. Mais il est douteux qu'on vous entende<sup>23</sup>! »

L'allusion au « néo-primitivisme » mérite notamment d'être explicitée. Elle renvoie à l'engouement considérable que suscita l'œuvre de Claude Lévi-Strauss à partir du milieu des années 1950. Dans la foulée de l'ethnologie structurale et du best-seller *Tristes Tropiques*, paru en 1955, on redécouvrirait, après Montaigne et son célèbre essai sur les cannibales, que toutes les cultures étaient également respectables, même les plus exotiques<sup>24</sup>. Ce relativisme apparent se doublait d'une critique sans concession de l'Europe et de la civilisation occidentale, dont on ne concevait le plus souvent que les méfaits. Comme l'écrivit Lévi-Strauss, l'ethnographe est, par son existence

20. DdR, « L'Europe à faire », *Preuves*, Paris, n° 81, novembre 1957, p. 53.

21. RESZLER A., *L'Intellectuel contre l'Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 3.

22. *L'Homme en question*, émission diffusée sur FR3, le 4 juin 1978. INA.

23. Lettre de René Girard à Denis de Rougemont, 5 avril 1973. BPUN, « Correspondance générale ».

24. GIRARD R., « Les bons sauvages et les autres », *Celui par qui le scandale arrive*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001, p. 45-62.

même, une « tentative de rachat » et un « symbole d'expiation de l'Occident<sup>25</sup> ». « Lévi-Strauss, souligne Tzvetan Todorov, part d'un relativisme qui, pour radical qu'il soit, ne l'empêche pas de faire l'éloge des sociétés primitives et de critiquer la nôtre; il professe le relativisme mais pratique le primitivisme – c'est-à-dire une hiérarchie absolue des valeurs<sup>26</sup>. » Si les dénonciations de l'ethnologue, bien que récurrentes, se situaient le plus souvent en marge de son travail scientifique, il n'en reste pas moins que, pour certains historiens, sa « tendresse » pour « l'homme primitif » avait préparé le terrain au développement de l'idéologie tiers-mondiste dans les années 1960<sup>27</sup>.

Rougemont eut beau s'en défendre (« Je ne juge pas, je constate. Il y a des différences<sup>28</sup> »), sa tentative de caractériser l'Europe, afin notamment de mieux définir ses rapports avec le reste du monde (fondement selon lui du seul « dialogue des cultures » digne de ce nom) fut souvent perçue comme une manifestation d'eurocentrisme. Dans un contexte marqué par la décolonisation et le devoir « d'expiation » du colonisateur, son essai de spécification apparaissait à certains comme le dernier sursaut d'un impérialisme moribond. Si l'écrivain affirmait alors avec tant d'insistance que l'Europe était la seule culture à avoir découvert et dominé le monde, par sa science, par sa technique, par son dynamisme intrinsèque facteur d'expansion dans tous les ordres, n'était-ce pas qu'il déplorait secrètement la perte de puissance récente du Vieux Continent, et qu'il souhaitait au fond la restauration de l'ordre ancien ? Cette critique est loin d'être négligeable, et elle n'était d'ailleurs pas seulement le fait des Européens eux-mêmes. On en trouve également des témoignages chez les élites africaines, comme par exemple chez l'écrivain et homme politique sénégalais Léopold Sédar Senghor. Senghor accusait Rougemont d'« idéaliser l'Europe », au dépens des autres cultures. L'Europe, écrivait-il, en citant un article de Rougemont paru dans *Preuves* en 1952<sup>29</sup>, c'est « cette partie de la planète où l'homme, sans relâche, se remet en question et veut changer le monde, de telle manière que sa vie personnelle y prenne un sens ». « L'Europe, poursuivait Senghor en résumant cette fois-ci l'écrivain suisse, rayonnante de ces vertus spécifiques que sont la *liberté*, la *passion*, l'*originalité*, l'*humour* et le *progrès*, n'aurait donc pas à assimiler les vertus des civilisations exotiques, qui n'en sont pas. [...] De telles opinions, concluait-il, de tels jugements ont le don d'irriter les peuples non-européens, singulièrement lorsqu'ils sont professés par des intellectuels aussi éminents que M. de Rougemont<sup>30</sup>. »

25. LÉVI-SCHAUSS C., *Tristes tropiques*, Paris, Plon, 1955, p. 462.

26. TODOROV T., *Nous et les autres*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 100.

27. FURET F., « Les intellectuels français et le structuralisme », *op. cit.*, p. 3-12.

28. DdR, *L'Aventure occidentale de l'homme*, *op. cit.*, p. 40.

29. DdR, « Le sens de nos vies ou l'Europe », *Preuves*, Paris, n° 16, juin 1952, p. 38.

30. SÉDAR SENGHOR L., « L'Europe vue par l'Afrique » [1960], M. BELOFF, P. RENOUVIN, F. SCHNABEL et F. VALSECCHI (dir.), *L'Europe du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, Milan, Marzorati, 6<sup>e</sup> volume, 1967, p. 761-779.

Le point d'orgue de ce fossé entre la bonne et la mauvaise conscience européenne fut la préface de Jean-Paul Sartre au livre de Frantz Fanon, *Les Damnés de la Terre*, paru aux éditions François Maspero en 1961, un an avant la fin de la guerre d'Algérie. Cet essai devint rapidement un bréviaire de l'anticolonialisme, dont la préface ne contribua pas peu à cimenter la division entre l'Europe et le « Tiers Monde<sup>31</sup> ». Sartre, après avoir proclamé l'Europe « foutue », invitait ainsi à massacer n'importe lequel de ses représentants qui poserait le pied en Afrique :

« Quand les paysans touchent des fusils, déclarait le philosophe, les vieux mythes pâlissent, les interdits sont un à un renversés : l'arme d'un combattant, c'est son humanité. Car, en ce premier temps de la révolte, il faut tuer : abattre un Européen, c'est faire d'une pierre deux coups : supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé<sup>32</sup>... »

Comme l'écrivit Milan Kundera, « l'esprit du procès ne reconnaît aucune prescriptibilité [...] : Sartre n'accuse pas les colons, mais l'Europe, toute l'Europe, l'Europe de *tous les temps*; car le “colon est en chacun de nous”, car “un homme, chez nous, ça veut dire un complice puisque nous avons tous profité de l'exploitation coloniale<sup>33</sup> » . La violence terroriste, liée au réveil nationaliste du colonisé, était présentée comme une étape nécessaire et purificatrice, fondement de l'avenir des peuples libérés. Le remède proposé était pour le moins radical : en appelant au meurtre, Sartre se plongeait dans l'Histoire, dans toute sa brutalité. « Il se peut qu'il y ait là une contribution à l'union européenne, nota plus tard Rougemont, mais elle serait, au mieux, très indirecte, exagérément “dialectique”. » Au lieu de donner du grain à moudre à la « mauvaise conscience », Rougemont souhaitait tirer de ces mouvements d'émancipation des enseignements pour l'Europe. Affirmant que l'impérialisme était structurellement lié aux États-nations orientés vers la guerre et la conquête, il affirmait que, pour se défaire de cette emprise, les peuples colonisés utilisaient les virus du nationalisme et de la souveraineté illimitée, secrétés par ceux-là mêmes qui les avaient mis sous tutelle. D'une certaine manière, l'Europe était donc doublement coupable à ses yeux : non seulement d'avoir créé le délire nationaliste sur son propre territoire, conduisant à deux guerres provoquant sa ruine, mais aussi d'avoir propagé ses modèles au monde entier. Mais au lieu de soutenir la position de Sartre, Rougemont insistait sur le fait que les pays décolonisés, tout en rejetant logiquement l'Europe qui les avait dominés pendant plus d'un siècle, étaient incapables de faire autre chose

31. TÄNGERSTAD E., « “The Third World” as an Element in the Collective Construction of a Post-Colonial European Identity », B. STRÄTH (éd.), *Europe and the Other and Europe as the Other*, Bruxelles, Peter Lang, 2000, p. 183.

32. SARTRE J.-P., « *Les Damnés de la Terre* », *Situations V*, Paris, Gallimard, 1964, p. 183. Préface rédigée en 1961.

33. KUNDERA M., *Les Testaments trahis*, Paris, Gallimard, 1993, p. 266.

que de la copier, et de la copier dans ce qu'elle avait produit de pire. Ainsi, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les États-nations n'avaient dès lors cessé de proliférer, « comme le cancer ». À ceux qui, plus tard, lui soutinrent que « l'État-nation est la sauvegarde des libertés des petits États neufs, contre le néocolonialisme », Rougemont rétorquait que « le stato-nationalisme est plutôt le cadeau piégé que nous avons fait au Tiers Monde<sup>34</sup> ». Si les Européens avaient un quelconque enseignement à tirer de ces épisodes, ce n'était donc pas de s'auto-dissoudre dans le repentir, ainsi qu'y invitait Sartre, mais de réviser complètement leurs modèles culturels et politiques. Denis de Rougemont retournait ainsi la culpabilité en responsabilité supplémentaire de l'Europe, convaincu qu'elle avait encore un rôle primordial à jouer sur la scène internationale :

« Sartre arrive un peu tard avec sa diatribe contre un régime que plus personne ne défend, pas même les Russes, qui le pratiquent encore. [...] Pourquoi crier encore, sinon pour le plaisir de se vautrer dans son masochisme, ou simplement pour embêter de Gaulle, qui a pourtant présidé non sans grandeur à la liquidation d'un empire colonial? [...] L'heure n'est pas de cracher sur nos valeurs, mais de les prendre *nous-mêmes* au sérieux et d'en tirer les conséquences pratiques, pour le Tiers Monde et pour l'Europe qui doit l'aider. [...] Ce que nous devons offrir au monde et à nos fils, non, ce n'est pas notre mauvaise conscience, notre rage autopunitive ou l'alliance de nos reniements, mais un exemple réussi de dépassement de l'ère nationaliste – et donc de l'ère colonialiste – par le moyen d'une grande fédération. Ceux qui perdront la face aux yeux de l'histoire, ce seront ceux qui auront dit que l'Europe était finie, quand il s'agissait de la faire<sup>35</sup>. »

## Organiser le « dialogue » : les colloques de Genève et de Bâle

Ce type de discours, sur la *responsabilité* que l'Europe se doit d'assumer vis-à-vis du Tiers Monde, est très courant à l'époque au sein des élites de l'Europe communautaire. C'est lui qui anime notamment les débats de l'Assemblée parlementaire européenne au même moment. Citons un seul exemple à titre indicatif, à travers l'intervention du haut fonctionnaire Georges Berthoin, qui s'exprima en des termes similaires au sein de l'Assemblée en septembre 1963, affirmant que « nous sommes dépositaires de quelque chose qui nous dépasse, responsables d'un héritage, responsables aussi d'avoir porté cet héritage au-delà de nos propres territoires et, par conséquent, comptables, pour le moins vis-à-vis de nos consciences, des effets d'une telle transplantation<sup>36</sup> ». L'opération intellectuelle consiste

34. DdR, « *Journal d'un Européen* », *op. cit.*, p. 11 et 59.

35. DdR, *Les Chances de l'Europe*, *op. cit.*, p. 89-90.

36. Cité dans HUBER S., « Dialogue avec le Tiers Monde : l'Europe communautaire à la recherche d'une identité postcoloniale », *Relations internationales*, Paris, n° 140, 2009, p. 26. Du même auteur :

ici à prendre acte de la disparition des empires coloniaux – *exit* le concept d'Eurafricaine, désormais caduc, bien qu'il ait été défendu jusqu'à la fin des années 1950, y compris par Denis de Rougemont, il ne faut pas l'oublier<sup>37</sup> – tout en se repositionnant, c'est-à-dire en réaffirmant la vocation particulière de l'Europe : offrir au monde un nouveau modèle de coopération et de développement. C'est dans ce contexte que le colloque de Genève en 1961 prend tout son sens : le « dialogue des cultures » est en effet le moyen pour Rougemont de redéfinir le rôle de l'Europe dans la nouvelle situation internationale ; c'est un dialogue avec les autres cultures considérées dès lors sur un pied d'égalité, contrairement à l'ère coloniale, mais avec cette nuance, non négligeable, qu'il est initié par l'Europe ; c'est l'Europe qui, dans l'esprit de l'écrivain, demeure la puissance invitant les autres cultures à la table des discussions. Et pourquoi l'Europe détient-elle l'initiative ? Parce que l'Europe est, par principe, nous dit Rougemont, une « culture du dialogue<sup>38</sup> »... Il allait donc de soi qu'une telle entreprise émanât de l'Europe et d'elle seule !

Tel fut l'esprit dans lequel Rougemont introduisit le colloque de 1961. La manifestation fut modeste, réunissant une petite vingtaine de participants, mais au moins allait-elle permettre à l'écrivain de mieux définir les bases et modalités de ce « dialogue » qu'il portait depuis plusieurs années, sans pouvoir le réaliser jusque-là. Il trouva à la Fondation européenne de la culture, qu'il avait créé en 1954 à Genève, et qui avait depuis installé ses quartiers à Amsterdam, quelques ressources pour organiser la rencontre. L'Unesco déléguait pour sa part un observateur en la personne de Jacques Haret, responsable du « projet majeur Orient-Occident » initié en 1957, dont les caractéristiques étaient à certains égards similaires aux projets développés par Rougemont<sup>39</sup>. Quant aux participants, l'écrivain suisse les recruta essentiellement grâce aux réseaux tissés dans le cadre du Congrès pour la liberté de la culture : Bertrand de Jouvenel, Stephen Spender, Raja Rao, Gabriel d'Arboussier, Simon Jargy, Wole Soyinka, Cecil Hourani... tous avaient en effet participé à un moment donné ou un autre aux activités du Congrès, et notamment aux cycles d'études sur le thème « Tradition et changement » qui se multiplièrent dans la deuxième moitié des années 1950, sous l'impulsion entre autres de Raymond Aron<sup>40</sup>.

De fait, la rencontre de Genève s'inscrivait pleinement dans la logique des travaux du Congrès, la tournure que prirent les débats en témoigne, car le problème posé par l'essor de la technique y joua un rôle central. Pour Bertrand de Jouvenel, ce problème concernait d'ailleurs au premier

---

*Polyphonie sur l'identité de l'Europe communautaire. Aux origines d'un discours (1962-1973)*, Genève, Graduate Institute Publications, 2013, chapitre 5.

37. « *L'Europe s'inscrit dans les faits* », *op. cit.*, p. 61.

38. DdR et al., *Le Dialogue des cultures*, Neuchâtel, La Baconnière, 1962, p. 6.

39. *Lettre de Denis de Rougemont à Jacques Haret*, 23 août 1961. CEC, II-O-30-c.

40. Congrès pour la liberté de la culture, *Rapport sur dix années d'activités*, juin 1960. CEC, II-I-5-b.

chef les sociétés occidentales. « Nous sommes tous des peuples de colonisés<sup>41</sup> », déclara-t-il, s'autorisant au passage un renversement de perspective pour le moins audacieux... C'est en tout cas dans le sillage des réflexions de Jouvenel, lequel participa tant au colloque de Genève qu'à celui de Bâle trois ans plus tard, mais aussi de Raymond Aron, que Rougemont allait du reste préciser ses vues, sur la technique et ses effets potentiels dans les pays du Tiers Monde. L'écrivain suisse s'était directement inspiré des rencontres de Rheinfelden organisées par Aron pour fixer l'ordre du jour<sup>42</sup>. Ce dernier y posait notamment la question de savoir dans quelle mesure la transplantation des techniques et des régimes politiques de l'Occident était compatible « avec les coutumes et les idéaux des autres civilisations<sup>43</sup> ». Nous touchons là au cœur des préoccupations de Rougemont au début des années 1960. L'écrivain jugeait le « dialogue des cultures » plus urgent que jamais en raison de « l'adoption accélérée » et généralisée de la civilisation occidentale, adoption qui s'effectuait à l'en croire dans une totale anarchie. D'où son appel à la culture et aux « valeurs », là où il marqua son territoire d'homme de lettres et de moraliste :

« Notre civilisation ne s'est rendue assimilable qu'au prix d'une périlleuse disjonction entre ses produits de tous ordres et ses valeurs fondamentales. [...] Ce ne sont pas nos meilleurs représentants, les plus consciens des vraies valeurs européennes, que nous envoyons outre-mer, mais des agents de nos États et de nos firmes, qui transportent là-bas toutes nos rivalités, des assistants techniques qui ne savent pas grand-chose du milieu où ils vont agir, et moins encore de ce que l'Europe peut signifier dans son ensemble et vue de loin, des agitateurs politiques, des commerçants incultes et nos plus mauvais films. Nous exportons pêle-mêle nos sous-produits, nos aventuriers et nos livres, nos querelles nationales, nos machines et nos dogmes, dans l'irresponsabilité la plus totale, sans respect ni pour leurs cultures ni pour la nôtre<sup>44</sup>. »

La distinction entre les *produits* et les *valeurs* est importante : elle renvoie à celle dont Rougemont usa par ailleurs entre la *civilisation* et la *culture* (« le créé par rapport au créateur ») : si la *civilisation occidentale* se répandait partout sur la Terre, la *culture européenne* restait pour sa part largement ignorée. Cette ignorance était selon Rougemont la source de profonds malentendus, que l'intellectuel responsable – en tant qu'expert de la culture – se devait de dissiper afin de « contribuer à une meilleure entente politique – et même économique – [...] en travaillant à “améliorer le terrain”, au sens médical du terme, c'est-à-dire en trouvant les moyens

41. JOUVENEL B. de et al., *Le Dialogue des cultures*, op. cit., p. 25.

42. Il s'y référa explicitement dans le cadre de la préparation de la conférence de Bâle : *Lettre de Denis de Rougemont à Raymond Aron*, 27 février 1964. BNF, « Raymond Aron », boîte 177.

43. ARON R., « La société industrielle et les dialogues politiques de l'Occident », *Colloques de Rheinfelden*, Paris, Calmann-Lévy, 1960, p. 31-32.

44. DdR, *Les Chances de l'Europe*, op. cit., p. 70-72.

d'assurer une meilleure connaissance mutuelle de nos cultures. Et cela suppose un dialogue véritable, et un dialogue organisé<sup>45</sup> ».

Quels moyens Rougemont entendait-il mobiliser pour mettre en œuvre ce dialogue? L'écrivain procéda à l'identification d'un certain nombre d'unités régionales. Celles-ci constituaient à ses yeux « les seuls champs d'études intelligibles », selon l'expression de l'historien britannique Arnold Toynbee – une référence pour Rougemont –, entre continents trop vastes et nations trop petites. Une douzaine de régions étaient ainsi recensées, correspondant à autant d'aires culturelles : Amérique latine (espagnole et portugaise) ; Amérique du Nord (États-Unis et Canada) ; Europe ; Iran-Pakistan-Afghanistan ; Inde ; Sud-Est de l'Asie (bouddhiste) ; URSS ; Monde arabe (Maghreb et Proche-Orient) ; Afrique noire (francophone et anglophone) ; Japon ; Chine ; Indonésie. Les échanges devaient s'organiser sur la base de cette identification : menés dans le cadre de centres culturels régionaux (créés sur le modèle du Centre européen de la culture) établissant entre eux des liens multilatéraux, ils devaient associer savants et membres de la société civile, dans une réflexion commune sur les problèmes du siècle : essor de la technique, éducation des masses, croissance démographique, etc.<sup>46</sup>. En multipliant les possibilités de rencontres entre les hommes, en invitant chacune des entités à définir et à exposer ses valeurs respectives (pour les identifier plus clairement, au-delà de l'uniformité généralisée), bref, en développant la compréhension mutuelle, le dialogue des cultures devait permettre, en théorie, de trouver des solutions ensemble et de rééquilibrer les termes d'un échange visiblement compromis par la supériorité technique des Occidentaux.

Projet ambitieux, qui se heurta rapidement à sa réalisation pratique. En novembre 1961, Denis de Rougemont se rendait aux États-Unis, où il s'entretint de nouveau avec le Nigérian Wole Soyinka lors d'un congrès de l'Unesco sur les relations culturelles entre l'Amérique et l'Afrique. Soyinka lui proposa de s'appuyer sur le Mbari Artists and Writers Club, un lieu de rencontre entre artistes et écrivains qu'il avait fondé au début de l'année avec l'écrivain Ulli Beier, à Ibadan, lieu qui pourrait servir de base pour la branche anglophone d'un centre africain de la culture. En avril 1962, il écrivait à Gabriel d'Arboussier afin d'accélérer la création d'une branche francophone équivalente à Dakar<sup>47</sup>, avec l'appui du président Senghor, alors dans une disposition plus favorable depuis le colloque de Genève. En août, il se rendait en Tunisie à l'invitation de Cecil Hourani, conseiller de Bourguiba, afin de visiter le centre culturel international d'Hammamet récemment créé avec l'appui du gouvernement, et destiné à devenir

45. DdR, « Le dialogue des cultures » (conférence prononcée au Cénacle de Beyrouth, le 22 octobre 1962), *Le Cheminement des esprits*, op. cit., p. 167.

46. *Ibid.*, p. 171.

47. Lettre de Denis de Rougemont à Gabriel d'Arboussier, 13 avril 1962. CEC, II-O-31-c.

la branche maghrébine d'un centre arabe de la culture<sup>48</sup>. En septembre, il prenait acte de la création d'un centre indien à Madras<sup>49</sup>. En octobre, il partait pour Beyrouth, où il fut reçut par le général Chehab, afin de jeter les bases de la branche proche-orientale du centre arabe, la logistique étant assurée par le comité local du Congrès pour la liberté de la culture et le Cénacle libanais<sup>50</sup>. Le 31 octobre, Denis de Rougemont publiait un communiqué de presse où il se félicitait des progrès accomplis<sup>51</sup>.

Mais quelles suites concrètes furent données à ces efforts et premières réalisations? Notons tout d'abord qu'une partie des centres ci-dessus énumérés avaient été créés sur la base de projets antérieurs, Rougemont n'y était pour rien : c'était le cas du Mbari Artists and Writers Club et du centre d'Hammamet. Quant aux autres centres, ils n'existaient en réalité que sur le papier : au Sénégal, les affaires traînaient en raison notamment des tensions politiques intérieures entre Senghor et son Premier ministre Mamadou Dia. Quant à d'Arboussier, il ne jouerait plus aucun rôle une fois quitté son poste de ministre de la Justice<sup>52</sup>. En Inde, la petite structure existante végétait en l'absence de moyens, tout comme le groupe informel créé à Beyrouth. La formation du centre culturel arabe posait d'ailleurs des problèmes de fond : fallait-il, concernant la branche maghrébine, y intégrer l'Algérie, indépendante depuis seulement quelques mois? Par ailleurs, des tensions s'étaient manifestées quand la question fut posée de coordonner les activités du groupe libanais avec celle du centre tunisien.

C'était l'un des objectifs de la conférence « Europe-Monde » organisée à Bâle du 29 septembre au 3 octobre 1964, que de faire avancer ce dossier de la création des centres régionaux, sachant que les négociations en étaient restées au point mort depuis 1962. Le Conseil fédéral suisse, assisté du concours du Conseil de l'Europe et des Communautés européennes, accepta de patronner et de financer cette manifestation d'envergure, rassemblant plus de 120 participants sous la présidence de Louis Armand. Denis de Rougemont bénéficia en outre du soutien de son beau-frère Max Petitpierre, qui avait quitté le Conseil fédéral en 1961<sup>53</sup> et prit la tête du comité d'organisation du congrès. En novembre 1963, l'écrivain suisse convoquait à Genève un groupe de conseillers qui mit au point la liste des participants, les sujets des rapports et les auteurs à solliciter, enfin la répartition des commissions. On y retrouvait la plupart des thèmes brièvement dégagés lors du colloque de Genève : « Doctrines et structures politiques de l'Europe et leur transposition dans le Tiers Monde »; « Comment former

48. *Voyage de Denis de Rougemont en Tunisie*, 30 juillet-3 août 1962. CEC, *Journal*.

49. *Lettre de Denis de Rougemont au maharaja de Mysore*, 28 septembre 1962. CEC, II-O-32-b.

50. *Voyage de Denis de Rougemont au Liban*, 19-29 octobre 1962. CEC, *Journal*.

51. *Pour un dialogue mondial des cultures*, Genève, 31 octobre 1962. CEC, II-A-55-a.

52. *Lettre de Denis de Rougemont à Cecil Hourani*, 20 décembre 1962. CEC, II-O-32-c.

53. *Lettre de Denis de Rougemont à Max Petitpierre*, 25 juin 1961. CEC, II-O-30-b.

les Européens envoyés outre-mer? » ; « Comment expliquer l'Europe à ceux qui viennent s'y former<sup>54</sup>? »

Bâle fut un succès en termes de publicité pour l'action du CEC, mais Denis de Rougemont s'épuisa dans l'organisation de la manifestation. Surmené, il fut quelques temps plus tard victime d'un infarctus, qui l'éloigna de toute activité pendant plusieurs mois, et le força dès lors à se ménager un peu. Dans les années suivantes, Soyinka fut emprisonné au Nigéria pour avoir soutenu le mouvement d'indépendance du Biafra, hypothéquant l'activité du centre africain anglophone; par ailleurs, une promesse de fonds considérables pour le centre indien resta sans effet en raison du décès du maharaja de Kapurthala; enfin, la mise à l'écart d'Hou-rani, due à une brouille avec Bourguiba, fit perdre au CEC un appui non négligeable au Maghreb<sup>55</sup>. Les projets de Rougemont firent naufrage.

---

54. « L'Europe et le monde », *Bulletin du CEC*, Genève, XI<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup>s 1-2, automne 1965, p. 162-167.

55. DdR, *Présentation d'un programme d'activités à venir pour le CEC*, 24 octobre 1985, cité dans F. SAINT-OÜEN (éd.), *Denis de Rougemont, l'Européen*, Genève, CEC et fondation Martin Bodmer, 2006, p. 40.



## *Chapitre XVIII*

# **Du Congrès à l'Association internationale pour la liberté de la culture : récit d'une mise à l'écart**

### **Retour sur un « cas très étrange de masochisme virginal »**

« Il était une fois une vierge de 16 ans. Chaque année, l'oncle d'Amérique lui envoyait un paquet non ficelé dans lequel elle trouvait des perlouzes, et parfois quelques cacahuètes, glissées là par erreur sans doute. Un jour, elle apprit, cette jeune vierge, qu'un voyeur aux yeux sales la convoitait. Les cacahuètes étaient l'hommage rendu par son vieux vice à la jeune vertu. Interrogée par mille reporters excités, elle affirma qu'elle était vierge. Il y eut un silence incrédule. Sur quoi le voyeur confirma qu'il était bien l'auteur de l'anonyme distribution de cacahuètes. C'en était trop ! *Convinced of its own integrity*, n'ayant jamais rien fait de ce que le vieux désirait d'elle sans le lui dire, mais se sentant déshonorée par des yeux sales qu'elle n'avait jamais vus, la vierge se fit harakiri<sup>1</sup>. »

Ce texte bref, au ton léger et désinvolte – on comprend aisément qu'il soit resté inédit –, est l'un des seuls témoignages écrits de l'état d'esprit de Denis de Rougemont à l'époque du scandale affectant le Congrès pour la liberté de la culture en 1967, lié à la révélation de son financement par la CIA. L'ironie apparente dissimule une certaine amertume, ce que révèle une partie de la correspondance échangée avec d'autres dirigeants du Congrès, comme Pierre Emmanuel, personnalité importante d'une association d'intellectuels dont l'écrivain suisse assuma la présidence du comité exécutif de 1950 à 1966.

Si 1967 fut l'année de la réorganisation du Congrès, ce fut aussi celle où Denis de Rougemont travailla à l'élaboration de son *Journal d'une époque*, publié l'année suivante aux éditions Gallimard<sup>2</sup>. Cette coïncidence n'est pas seulement l'effet du hasard. L'établissement de ce vaste corpus, qui rassemblait les journaux de l'écrivain entre les deux guerres et pendant l'exil aux États-Unis, témoignait sans doute d'une volonté, plus ou moins consciente, de prendre un peu de distance vis-à-vis des événements récents

1. DdR, *Cas très étrange de masochisme virginal*, note manuscrite inédite, 1967. BPUN, « CLC ».

2. ACKERMANN B., *Denis de Rougemont, une biographie intellectuelle*, op. cit., p. 878-880.

et de l'agitation qui les avait accompagnés. Le *Journal* était comme un « retour aux sources », si l'on peut dire : sources d'un engagement et d'une doctrine de la personne humaine qui n'avaient certes pas cessé d'agir dans l'œuvre de Denis de Rougemont, mais qui subirent néanmoins quelques infléchissements, à une époque où la lutte antitotalitaire et la défense des « libertés que nous pouvons perdre<sup>3</sup> » l'emportaient sur toutes autres considérations. Au printemps 1968, Rougemont envoya son *Journal* fraîchement publié à son ami Alexandre Marc, l'une de ces « sources » avec laquelle il s'était fâché à la fin des années 1940. Marc, heureux de renouer le contact, le remercia chaleureusement :

« Touché que tu te sois souvenu de mon existence en m'envoyant ton *Journal*. Je ne l'ai reçu qu'avant-hier et, par conséquent, je n'ai pu que le feuilleter. Mais, j'ai été amusé et, pourquoi ne pas l'avouer, ému, en tombant sur les pages où tu décris notre première rencontre. flatté également de savoir que tu m'avais trouvé courtois : "massif", oui; souriant, à la rigueur – mais courtois? C'est un compliment que j'apprécie d'autant plus qu'il est rare. Je saisiss cette occasion pour te demander comment tu vas et ce que tu deviens. C'est dommage que tu n'aies pu venir à Nice. Toutefois, si tu passes dans nos parages, n'oublie pas de nous faire signe<sup>4</sup>. »

La rupture entre les deux fédéralistes faisait désormais partie du passé : sans être liée au Congrès pour la liberté de la culture, on peut toutefois noter qu'elle avait duré, *grosso modo*, le temps de son existence<sup>5</sup>. Le Congrès fut-il donc une sorte de parenthèse dans le parcours de l'écrivain suisse?

Denis de Rougemont ne s'est jamais exprimé *a posteriori*, dans un livre, un article ou un entretien, sur ses activités au Congrès. Alors qu'il était très bavard lorsqu'il s'agissait d'évoquer le Centre européen de la culture, l'écrivain suisse occulta le Congrès de ses divers récits autobiographiques. De fait, Rougemont parlait volontiers du CEC car il fut sa création, de même que certaines de ses réalisations, partiellement au moins (Association européenne des festivals de musique, Association des instituts d'études européennes, Fondation européenne de la culture, etc.). Peut-être ne s'étendait-il pas sur le Congrès faute d'avoir réussi à véritablement peser sur ses principales orientations? Cet « oubli » s'explique sans doute également par le scandale à l'origine de la réorganisation du Congrès, scandale qui écorna sensiblement le prestige des intellectuels associés à l'institution. Raymond Aron a rappelé cette déconvenue dans ses *Mémoires* : « Deux questions se posent à nous, Denis de Rougemont, Manès Sperber, Pierre Emmanuel et

3. DdR, *Les Libertés que nous pouvons perdre*, Paris, Les Amis de la liberté, 1951.

4. Lettre d'Alexandre Marc à Denis de Rougemont, 10 avril 1968. BPUN, « Correspondance générale ».

5. Marc date ses retrouvailles avec Rougemont du début des années 1960 : « Vers une lumière qui ne s'éteint jamais », *Denis de Rougemont. De Neuchâtel à l'Europe*, op. cit., p. 65. Mais les contacts entre les deux hommes étaient encore assez rares à cette époque, comme le montrent les fonds d'archives respectifs des deux intellectuels.

tous les autres qui travaillèrent d'une manière ou d'une autre dans le cadre du Congrès : aurions-nous dû savoir ou du moins deviner ? Si nous avions connu l'origine de l'argent, aurions-nous refusé toute collaboration ? » Aron admet que lui et ses collègues ont « manqué de curiosité, que de multiples signes auraient dû nous alerter ». Quant à savoir si le financement de la CIA aurait été toléré s'il avait été connu, Aron répond par la négative, « bien que ce refus eût été, en dernière analyse, déraisonnable. J'écrivis nombre d'articles dans *Preuves* ; je m'y exprimais avec la même liberté que dans toute autre revue. *Encounter*, créée par le Congrès, demeure en Grande-Bretagne la première, la meilleure revue mensuelle en anglais. Ni l'une ni l'autre de ces revues n'auraient prospéré, si elles étaient apparues comme des instruments des services secrets des États-Unis<sup>6</sup> ».

La mesure dont fait preuve Raymond Aron reflète mal la confusion qui a prévalu à l'époque. Malgré la liberté dont avaient bénéficié les collaborateurs du Congrès et de ses revues, sur laquelle Aron insiste à raison, le préjudice moral fut évident. Beaucoup se sentirent salis dans cette histoire. En proie à des « sentiments contradictoires », « fortement ému » par la situation<sup>7</sup>, Aron quitta le Congrès en 1967, alors qu'on lui avait proposé quelques mois plus tôt d'en reprendre la direction. Il paraît même qu'il se désolidarisa des salariés de l'organisation comme Pierre Emmanuel, lequel lui répondit franchement : « Si je vous comprends bien, Raymond Aron, je suis un espion américain mais pas vous<sup>8</sup> ! » Bien que l'on dispose de peu d'informations à cet égard, il est clair que Denis de Rougemont s'est également senti blessé dans cette affaire. Sans compter que le prestige indéniable qu'il retirait de la présidence du comité exécutif du Congrès s'effondrait d'un seul coup, les conditions mêmes dans lesquelles il fut évincé de son poste ébranlèrent l'écrivain suisse.

Il faut ici revenir brièvement sur les révélations successives parues dans la presse, et sur les décisions que Michael Josselson, cheville ouvrière de l'organisation, et la fondation Ford prirent alors pour tenter de sauver le Congrès en 1966-1967. Dans son édition du 27 avril 1966, le *New York Times* publiait les résultats d'une enquête révélant que la CIA avait joué un rôle central depuis la fin des années 1940 dans le financement de la politique culturelle extérieure américaine<sup>9</sup>. L'enquête donnait notamment le nom de certaines fondations soupçonnées d'avoir servi de couverture de l'agence de renseignement, comme la fondation Farfield, laquelle avait subventionné le Congrès depuis le début des années 1950. Le journal indiquait également qu'*Encounter*, la revue anglaise affiliée, avait été un bénéficiaire indirect de

6. ARON R., *Mémoires*, op. cit., p. 318-319.

7. COLEMAN P., *The Liberal Conspiracy*, op. cit., p. 233.

8. Cité dans GRÉMION P., *Intelligence de l'anticommunisme*, op. cit., p. 471.

9. « CIA Spies on the Soviet Union From Satellites 100 Miles Above the Earth », *New York Times*, 27 avril 1966.

ces fonds secrets. Pour modérer la polémique ouverte par le *New York Times*, et avant d'en savoir plus sur le fond, différents témoignages de moralité se succédèrent dans les colonnes du journal, apportés par de grands intellectuels américains liés au Congrès (John K. Galbraith, George Kennan, Robert Oppenheimer et Arthur Schlesinger Jr.<sup>10</sup>), puis par la rédaction d'*Encounter* (Stephen Spender, Irving Kristol et Melvin J. Lasky<sup>11</sup>). Enfin, le comité exécutif et le secrétariat international, sous la plume de Denis de Rougemont et de Nicolas Nabokov, signèrent une lettre publiée le 20 mai 1966 et rédigée en ces termes :

« Nous avons relevé avec inquiétude l'assertion du *Times* dans son numéro du 27 avril selon laquelle la *Central Intelligence Agency* a contribué indirectement à financer un certain nombre d'activités culturelles, dont le Congrès pour la liberté de la culture.

Le Congrès pour la liberté de la culture fut fondé à Berlin-Ouest en 1950 par un groupe d'écrivains, d'artistes, d'universitaires et de savants européens, asiatiques et américains, déterminés à affirmer la liberté de la recherche intellectuelle et l'autonomie de la création artistique. Depuis lors, il a mobilisé des soutiens financiers provenant de sources variées, tant aux États-Unis qu'en Europe, dans le but de soutenir ses revues, ses séminaires et ses autres activités.

À aucun moment dans l'histoire du Congrès un quelconque donateur n'a cherché à exercer un droit de regard sur ses actions, ses politiques et ses programmes. Cependant, pour dissiper toute équivoque sur l'intégrité du Congrès, nous demanderons aux individus et aux organisations qui contribuent à nos activités de confirmer le caractère non gouvernemental de leur soutien.

Les implications soulevées par les allégations du *New York Times* selon lesquelles le Congrès a été un instrument de la CIA sont profondément injustes pour les intellectuels du monde entier qui ont trouvé dans le Congrès et ses activités associées la chance d'écrire et de parler en toute liberté sur les problèmes les plus pressants comme sur les espoirs de notre époque<sup>12</sup>. »

Tout en soulignant « l'intégrité du Congrès » et en récusant l'idée qu'il fût un « instrument de la CIA », la lettre ne niait pas catégoriquement l'existence de fonds occultes, se réservant d'enquêter sur ce point. Une question se pose ici : Denis de Rougemont a-t-il découvert l'existence du financement par la CIA en même temps que les lecteurs du journal new-yorkais ? Rappelons que dans les milieux américains, on s'étonnait de la candeur des membres du comité exécutif : « J'ai trouvé extraordinaire,

10. Lettre du 5 mai 1966, publiée dans le *New York Times* le 9 mai 1966.

11. Lettre du 9 mai 1966, publiée dans le *New York Times* le 10 mai 1966.

12. Ddr, NABOKOV N., « Letters to The Editor », *New York Times*, 20 mai 1966. Nous traduisons sur la base du texte en français contenu dans les archives de l'Association internationale pour la liberté de la culture : IACF, box 60.

confia ainsi le président de la fondation Ford McGeorge Bundy à Raymond Aron, d'apprendre après la récente enquête du *New York Times* que le comité exécutif n'était pas au courant de ce qui faisait l'objet de commérages à New York depuis des années<sup>13</sup>. » Certains auteurs prétendent que Rougemont savait « depuis le début », dans la mesure où il était « au cœur de l'appareil », et que le CEC aurait bénéficié des mêmes soutiens financiers que le Congrès<sup>14</sup>. Il est certain que le CEC obtint ponctuellement des subventions de la Farfield pour mettre en œuvre tel ou tel de ses projets. Mais, ainsi que nous l'avons déjà noté, c'était le plus souvent Michael Josselson ou Nicolas Nabokov qui jouaient le rôle d'intermédiaire à cet égard, Denis de Rougemont n'ayant que rarement à faire à Julius Fleischmann directement, sauf pour le remercier de ses largesses. Un événement apparemment anecdotique permet également de se faire une idée du jeu d'échanges et de non-dits qui régissait les relations entre Rougemont et Josselson. Début janvier 1956, ce dernier demanda ainsi à l'écrivain de lui fournir un témoignage de moralité suite à un incident survenu avec les gendarmes de Saint-Tropez :

« Je ne sais pas si je vous ai dit que parmi les différents malheurs qui me sont arrivés à Saint-Tropez, j'ai eu aussi le plaisir de me faire attraper par deux gendarmes, alors que je me baignais nu sur une plage déserte. Ce petit incident, hélas, a des causes fâcheuses et je suis convoqué devant le tribunal le 1<sup>er</sup> février. Il me faut constituer un dossier dans lequel certaines personnes illustres diront le plus grand bien de moi. Ce que je vous demanderai donc c'est de faire une lettre sur du papier à en-tête du CEC dans laquelle vous parlerez des efforts que j'ai faits pour la culture européenne et française et où vous indiqueriez, notamment, le rôle que j'ai joué en obtenant des fonds de la fondation Farfield pour le CEC. Il n'y a pas lieu de mentionner le nom du CLC, car je préférerais éviter une publicité fâcheuse au Congrès. Je vous remercie d'avance d'une lettre qui m'évitera peut-être d'aller en prison<sup>15</sup>. »

Au-delà de la « publicité fâcheuse » dont pourrait pâtir le Congrès, il apparaît clairement que Josselson voulait ici protéger l'institution qu'il dirigeait en n'apparaissant pas directement lié à elle, et en évitant ainsi qu'un simple rapport de police locale ne débouche sur une enquête plus approfondie faisant éclater au grand jour les liens entre le Congrès et la CIA, dont il était un agent. Rougemont prit la chose avec humour et feignit la naïveté :

« Une seule question : à qui dois-je adresser la lettre expliquant que vous aviez bien raison de vous baigner tout nu ? À vous ? Au Procureur général de la République ? Ou au Garde des Sceaux, qui se trouve être un ami, mais

13. Lettre de McGeorge Bundy à Raymond Aron, 18 juillet 1966. BNF, « Raymond Aron », boîte 177.

14. SCOTT LUCAS W., « Revealing the Parameters of Opinion : an Interview with Frances Stonor Saunders », G. SCOTT-SMITH G. et H. KRABBENDAM (éd.), *The Cultural Cold War*, op. cit., p. 29.

15. Lettre de Michael Josselson à Denis de Rougemont, 7 janvier 1956. CEC, II-I-1-c.

plutôt pudibond? Soyez tranquille, je ne mentionnerai pas le Congrès, mais n'hésiterai pas à compromettre le Centre, dont je n'ai pas oublié tout ce qu'il vous doit<sup>16</sup>! »

Josselson s'emmêla les pinceaux en répondant qu'il y avait eu « malentendu » et qu'il mettrait le Congrès « dans le bain » tout autant que le Centre, en demandant une lettre analogue à Nabokov<sup>17</sup>, ce qui était encore une manière de préserver le Congrès. Cet épisode cocasse est révélateur : affirmer que Rougemont savait *dès le début* n'est étayé par aucune preuve tangible. Qu'il n'ait pas cherché à savoir, qu'il ait « manqué de curiosité », comme Aron, est en revanche beaucoup plus probable. Ce financement occulte s'est déployé « à l'insu de son plein gré » si l'on peut dire, et semble ne l'avoir aucunement gêné, comme le montre une autre lettre que nous citerons ultérieurement.

Quoi qu'il en soit, suite aux assertions du journal new-yorkais, l'assainissement des finances de l'organisation, organisé en coulisse par Josselson et les responsables de la Ford, devint une priorité. Dès le mois de juin 1966, quelques semaines après la publication de l'enquête, le conseil d'administration de la fondation décida de prendre intégralement à son compte le financement du Congrès, en excluant toute participation du gouvernement américain. L'une des conditions de la Ford était un renouvellement du comité exécutif : c'est à cette époque, pendant les pourparlers de l'été et du début de l'automne 1966, que Rougemont fut écarté de la présidence de ce comité. En concertation avec Michael Josselson, le choix de McGeorge Bundy se porta sur Raymond Aron : « Nous sommes fortement disposés, à la fondation Ford, à aider le Congrès et je sais de Shep Stone que vous êtes très favorable à cette solution, écrivit Bundy à Aron. Mais il m'importe vraiment que nous ayons une direction solide et un contrôle responsable<sup>18</sup>. » Aux yeux des cadres de la fondation, et de McGeorge Bundy en particulier, Raymond Aron, dont l'influence n'avait cessé de se renforcer au sein du Congrès, et dont l'aura outre-Atlantique était supérieure à celle de Denis de Rougemont, était le seul homme capable de redresser la situation. Le 20 septembre, Aron acceptait en principe la présidence du nouveau comité<sup>19</sup>. Rougemont fut remercié, sans cérémonie.

L'écrivain dut apprécier modérément cette mise à l'écart. Afin de ne pas froisser les susceptibilités, Michael Josselson avait certes prévu quelques aménagements, comme la constitution de comités, dont l'un, confié à Rougemont, aurait été consacré au « rôle de l'écrivain dans la Cité<sup>20</sup> ». Mais les événements ultérieurs ne permettraient jamais à ce projet de voir

16. Lettre de Denis de Rougemont à Michael Josselson, 12 janvier 1956. CEC, II-I-1-c.

17. Lettre de Michael Josselson à Denis de Rougemont, 16 janvier 1956. CEC, II-I-1-c.

18. Lettre de McGeorge Bundy à Raymond Aron, 18 juillet 1966. BNF, « Raymond Aron », boîte 177.

19. Lettre de Raymond Aron à McGeorge Bundy, 21 septembre 1966. RAC, « McGeorge Bundy », FA617.

20. Lettre de Michael Josselson à Robert Oppenheimer, 23 décembre 1966. IACF, box 259.

le jour. À partir du mois de février 1967, de nouveaux articles et enquêtes, publiés aux États-Unis alors qu'enflait la contestation contre la guerre du Vietnam et que les oppositions politiques se radicalisaient, accentuèrent la pression sur le Congrès. Rougemont n'avait alors guère prise sur les décisions et la stratégie adoptées : il se borna à accuser réception des démentis successifs que lui transmettait le secrétariat international, ce dernier le tenant informé de la manière « *in which we intend to go about presenting this problem to the General Assembly*<sup>21</sup> ». Josselson avait en effet décidé de convoquer une assemblée générale le 13 mai 1967, afin d'exposer tous les éléments de l'affaire. C'est à cette occasion qu'il déclara officiellement avoir été l'intermédiaire entre la CIA et le Congrès. Au journaliste du *Sunday Telegraph* qui l'interrogea le jour même, Josselson affirma cependant que personne au sein du Congrès ne savait jusque-là que la CIA avait donné de l'argent à l'association. De plus, ajoutait-il, depuis un an, le financement était entièrement assuré par la fondation Ford, sans aucune contribution gouvernementale. Revenant sur le passé du Congrès, Josselson remarquait que « l'agence donnait de l'argent pour ces activités car pour le Congrès américain, le mot "intellectuel" était un mot suspect. Comme notre organisation avait été créée par de respectables socio-démocrates du parti travailleur et d'anciens communistes, nous n'aurions jamais pu nous procurer autrement de l'argent. [...] Nous avons fait se rencontrer des Européens et des Africains, fondé un ensemble de revues, engagé un dialogue mondial qui se poursuit. Il serait tout à fait regrettable de devoir nous arrêter du fait des informations aujourd'hui sur la place publique<sup>22</sup> ». Josselson tenait par ailleurs à préciser que le Congrès n'avait pas manqué de critiquer le gouvernement des États-Unis notamment pendant les années du maccarthysme, ce qui prouvait son indépendance d'esprit.

L'assemblée générale du 13 mai 1967 décida que les statuts de l'association seraient modifiés. Une commission fut alors constituée, avec pour rapporteur le poète Pierre Emmanuel, lequel travailla durant tout l'été à un projet de réorganisation. Ce dernier fut validé lors de l'assemblée générale du 16 septembre : le Congrès fut désormais nommé Association internationale pour la liberté de la culture, présidée par Shepard Stone. Bien que présent lors de cette assemblée, Denis de Rougemont prit du recul vis-à-vis de l'organisation, et ne participa désormais plus à ses activités. Élu directeur de l'association nouvelle formule, Pierre Emmanuel lui écrivit pour lui rendre hommage et le remercier de son engagement passé :

« Le grand prestige de votre nom a été l'un des éléments déterminants qui m'ont attiré au Congrès. J'ai une profonde conscience de tout ce que nous vous devons, et de l'honneur que vous avez fait au Congrès en liant à lui

21. Lettre de John C. Hunt à Denis de Rougemont, 23 février 1967. BPUN, « CLC ».

22. « Secret CIA Funds Kept Secret for 17 years », *The Sunday Telegraph*, 14 mai 1967. Interview de Michael Josselson. Nous traduisons.

votre nom et votre œuvre. Je sais également que, bien souvent, le Congrès n'a peut-être pas répondu tout à fait à ce que vous espériez de lui. Depuis plusieurs années, j'ai essayé, en des circonstances qui n'étaient pas toujours favorables, de rattacher davantage certains aspects du Congrès à vos préoccupations et à vos travaux. Je regrette de n'avoir pu toujours vous donner l'impression de la cohérence dans ce domaine. [...] Il est vrai que nous avons traversé des épreuves et une confusion qui nous ont tous marqués. Grâce à vous cependant, nous n'avons pas souffert de démoralisation<sup>23</sup>. »

Touché par ce témoignage, l'écrivain relativisa la portée de son engagement :

« Je ne pense pas avoir mérité beaucoup de reconnaissance du Congrès – on m'a trop vite empêché de le diriger réellement, on s'est contenté de ma caution dans certaines situations précises – mais je n'en ai pas moins été peiné par l'attitude des membres du comité : à la seule exception de votre lettre, pas un au revoir, pas un regret même poli, pas un mot. Tout s'est passé comme si je n'avais jamais joué aucun rôle, même pas *prêté mon nom* comme disait l'autre. Je n'existaient plus ou n'avais jamais existé<sup>24</sup>. »

### « Un climat entièrement païen »

Au-delà de l'égo froissé par cette mise à l'écart peu diplomatique, n'était-ce pas l'orientation générale du Congrès qui faisait défaut aux yeux de l'écrivain suisse, et le convainquit de ne plus participer, même ponctuellement, à ses activités ? La question mérite d'être posée, et invite à mieux évaluer les tensions et différences d'approche entre les intellectuels du Congrès, particulièrement mises en lumière à partir du milieu des années 1950, c'est-à-dire au moment où l'Ouest semblait avoir « gagné la bataille culturelle et intellectuelle » contre le bloc soviétique, et que l'anticommunisme ne jouait désormais plus le rôle de ciment qui avait été le sien quelques années auparavant<sup>25</sup>. Plusieurs analyses ont été proposées pour interpréter ce phénomène. Afin d'illustrer ce qu'il n'hésite pas à appeler un « clivage fondamental », l'historien Volker R. Berghahn s'appuie notamment sur un rapport que le poète Pierre Emmanuel élabora en 1964 à la demande de Michael Josselson sur « Le rôle du Congrès en Europe ». Pierre Emmanuel y affirmait notamment que la culture relevait « du domaine de l'esprit, et non pas seulement de l'intelligence organisatrice. Concevoir une société meilleure et des relations économiques plus justes ne peut être efficace, à la longue, si les questions philosophiques, morales et politiques sont laissées

23. Lettre de Pierre Emmanuel à Denis de Rougemont, 4 octobre 1967. BPUN, « CLC ».

24. Lettre de Denis de Rougemont à Pierre Emmanuel, 20 octobre 1967. BPUN, « CLC ».

25. BERGHAHN V. R., « Du Congrès à l'Association internationale pour la liberté de la culture. Entre "pragmatisme" et "existentialisme" », Ph. URFALINO et M. ZUBER (dir.), *Intelligences de la France. Onze essais sur la politique et la culture*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010, p. 79-80.

de côté<sup>26</sup> ». Berghahn voit dans cette citation la preuve d'une différence de vision du monde entre les deux rives de l'Atlantique. Dans cette optique, les élites intellectuelles européennes, suivant en cela une tradition remontant au XIX<sup>e</sup> siècle, manifesteraient à l'égard de l'Amérique un « scepticisme » allant de la critique des inégalités propres au système capitaliste à la condamnation pure et simple, comme ce fut le cas dans les années 1920 et 1930, d'une « culture au rabais, vulgaire et sans intérêt, manquant de profondeur intellectuelle et spirituelle<sup>27</sup> ». S'il ne s'exprimait pas avec cette sévérité, Pierre Emmanuel illustrerait à sa manière la réaction d'un Européen sensible à ce qui était vécu comme une dérive du Congrès pour la liberté de la culture, envahi à partir du milieu des années 1950, nous y reviendrons, par les séminaires de sociologie organisés par ses collègues américains Shils ou Bell. En somme, il fallait réinjecter de l'humanité dans cette overdose de technique et d'esprit managérial.

Pour le sociologue Pierre Grémion, un autre clivage est perceptible au sein du Congrès, recouvrant partiellement le précédent, clivage particulièrement visible à l'occasion de la conférence de Milan en 1955 sur « L'Avenir de la liberté » : c'est celui qui oppose les « universitaires », les « planificateurs », les « social scientists » d'un côté, aux « écrivains » de l'autre. De ce point de vue, Milan marquerait « l'effacement [...] des écrivains dans la construction de l'agenda du Congrès pour la liberté de la culture<sup>28</sup> ».

Européens *vs* Américains, écrivains *vs* sociologues : à ces deux lignes de fracture, qui fournissent une explication plausible à la mise à l'écart de Denis de Rougemont, nous souhaitons en ajouter deux autres. La première oppose intellectuels chrétiens et non chrétiens, et est corroborée par plusieurs témoignages. Ce fut Henri Brugmans qui, le premier, souleva le problème avec franchise. De tous les européistes présents à Berlin en juin 1950, Brugmans était sans doute celui qui avait le plus d'affinités intellectuelles et d'engagements concrets avec Rougemont. *A priori*, on pourrait supposer qu'il suivit les activités du Congrès avec la même assiduité que son collègue. Or ce ne fut nullement le cas. Les raisons du retrait de Brugmans tiennent au climat général, aux axes de recherche de l'organisation tels qu'ils se dessinèrent progressivement. C'est ce qui ressort d'une lettre adressée à Rougemont avant la manifestation de Milan précédemment évoquée, lettre particulièrement éclairante quant aux sentiments que pouvait susciter le Congrès pour la liberté de la culture chez certains intellectuels chrétiens :

« Le fait est que je me sens de plus en plus déçu par l'évolution du Congrès depuis Berlin. En un mot : j'ai le sentiment très net que tout le climat est entièrement païen. Non que les organisateurs aient consciemment voulu

26. EMMANUEL P., « Le rôle du Congrès en Europe », *Rapport au comité exécutif*, septembre 1964. CEC, II-I-7-b.

27. BERGHAHN V. R., *op. cit.*, p. 82.

28. GRÉMION P., *op. cit.*, p. 161, 212 et 224.

écartez le message chrétien de leurs préoccupations mais visiblement il se fait que parmi les dirigeants la *communis opinio* est que le christianisme est considéré comme *ein überwundener Standpunkt* [une vision dépassée]. Comprenez-moi bien. Je ne demande absolument pas qu'on invite une dizaine d'intellectuels chrétiens supplémentaires pour me faire plaisir et pour garnir la tribune. Il s'agit de toute une attitude fondamentale que vous-même visiblement avez été incapable de changer. Je ne pense pas que dans ces circonstances on ne puisse pas faire du bon travail mais je constate que l'atmosphère générale en devient difficilement respirable pour ceux qui, comme moi, pensent qu'en dernière analyse la seule et unique source de l'anticommunisme positif se trouve dans une renaissance religieuse. [...] J'ai à Berlin indiqué le problème : on m'a laissé poliment parler mais personne n'a compris ce que je voulais dire : il n'y a même pas eu de contradictions – simplement, j'étais en porte-à-faux<sup>29</sup>. »

Denis de Rougemont partageait ce point de vue, et il s'en fit l'écho à sa manière, cela est très clair dans son discours de clôture au congrès de Milan. Après avoir remercié les participants pour la qualité de leurs travaux, qui portaient notamment sur la nature des institutions susceptibles de favoriser l'essor des régimes libéraux, il souligna que le problème fondamental demeurait non résolu à l'issue des débats : car si de bonnes institutions étaient des garanties de liberté, en revanche elles ne pouvaient pas créer, à elles seules, des hommes libres : « La liberté ne peut pas résulter nécessairement d'une situation quelconque car dans ce cas il n'y aurait plus de choix possible, et par suite, pas de liberté. » Au-delà des simples institutions, au-delà de la conception de la liberté établie depuis la Révolution française et la proclamation des droits de l'homme, qui n'admettait « d'autres limites que celles posées par la liberté d'autrui », Rougemont en appelait à une tradition plus ancienne, selon lui plus profondément enracinée dans la conscience de l'homme :

« Pour elle, la liberté n'est pas seulement un droit, mais l'essence même de l'homme en tant qu'humain. Dans la mesure où j'y crois, les autres hommes ne sont plus des *voisins inévitables* dont l'existence gêne et limite ma liberté, mais ils sont au contraire des *prochains*, que je puis aider et qui peuvent m'aider en retour, des hommes dont j'aime et dont je veux la liberté parce que sans elle, ma propre liberté ne sera jamais que mon égoïsme, mon impérialisme déchaîné ou réfréné, c'est-à-dire un asservissement. [...] Cette tradition est celle des plus hautes religions de nos différents continents. En elle peuvent communier l'hindou et le bouddhiste, le chrétien et le musulman. [...] C'est elle qui, aujourd'hui, et concrètement, peut inspirer, soutenir et justifier la plus radicale résistance aux prétentions de l'État totalitaire. »

29. Lettre de Henri Brugmans à Denis de Rougemont, 27 août 1955. BPUN, « Correspondance générale ».

Ce n'était pas une « *sacralisation de la société* » que Rougemont préconisait, ni un « *retour au Passé plus ou moins idéalisé* », mais face au système communiste qui, tout en se proclamant « *purement rationaliste* », relevait à ses yeux d'un appel religieux, ou « *simili-religieux* », il était nécessaire de tenir compte « *des forces vraiment religieuses* » permettant aux hommes « *un recours radical contre la prétention totalitaire au gouvernement des esprits* ». Ce recours concernait tous les hommes, croyants ou non, héritiers quoi qu'ils en disent de la pensée « *judéo-helléno-chrétienne* » ; loin de s'y opposer, cette passion devait soutenir les « *arguments de la raison ou de la science*<sup>30</sup> ».

Il est probable, comme dans le cas de Brugmans à Berlin, qu'on laissa « *poliment* » parler Rougemont à Milan, sans accorder davantage de crédit à son discours. Le débat qui occupa essentiellement le Congrès pour la liberté de la culture à partir de 1955 était celui de la « *fin des idéologies* », débat au sein duquel l'approche culturelle et philosophico-religieuse de Rougemont n'avait que peu de place. À l'instar des travaux de Raymond Aron<sup>31</sup>, c'est ce thème qui inspira l'œuvre d'une autre figure incontournable du Congrès depuis la conférence de Milan, le sociologue américain Daniel Bell, lequel publia en 1960 un livre célèbre au titre éponyme. Le chapitre premier de l'ouvrage mérite d'être évoqué. Bell s'en prenait ouvertement aux philosophes et aux théologiens tels que Karl Jaspers, Gabriel Marcel, Paul Tillich, Ortega y Gasset, qui, à travers leurs critiques de la société de masse, étaient prisonniers d'une vision romantique et aristocratique de la société, à ses yeux dépassée<sup>32</sup>. Pour Bell, la culture américaine était le contre-exemple parfait rendant ces théories caduques : une culture dynamique et non anomique, ouverte au changement social, qu'il fallait favoriser par le développement économique et la compétition entre les individus. Tel était le chemin vers la modernité que devaient emprunter les sociétés industrielles. À l'image de l'analyse de Bell, « *la fin des idéologies* » devint, ainsi que le souligne Pierre Grémion, un axe central d'analyse et de recherche du Congrès, dont l'une des dimensions fut la part croissante accordée aux sciences sociales, « *véhicule privilégié de la sortie du dogmatisme et du messianisme intellectuel pour accoster sur les rives d'un réformisme éclairé*<sup>33</sup> ».

Sans discuter ici la critique faite par Daniel Bell de l'œuvre de Karl Jaspers, d'Ortega y Gasset ou de Gabriel Marcel, il est intéressant de noter que ces penseurs constituaient des références importantes pour Denis de Rougemont. À l'évidence, Bell et Rougemont ne pouvaient

30. DdR, *Discours de clôture prononcé au congrès de Milan*, 17 septembre 1955, p. 2-3. BPUN, « CLC ».

31. ARON R., *L'Opium des intellectuels* [1955], Hachette, Paris, 2002.

32. BELL D., « *America as a Mass Society* », *The End of ideology : on the exhaustion of political ideas in the fifties* [1960], Cambridge, Harvard university press, 1988, p. 21-38.

33. GRÉMION P., *op. cit.*, p. 396-397.

parler le même langage, ne se référant pas aux mêmes sources. On peut comprendre pourquoi, dans ces conditions, l'écrivain suisse se sentit peu disposé, quelques années plus tard, à célébrer les « rites du sociologisme à l'américaine »... C'était en avril 1970, quand Pierre Emmanuel, qui continuait à lutter au sein de l'Association internationale pour la liberté de la culture pour faire prévaloir les vues qu'il avait exposées en 1964, demanda à l'écrivain suisse de réintégrer le comité directeur de l'association. Il fallait, et nul mieux que Rougemont ne le pouvait à ses yeux, défendre « une certaine vision du rôle spirituel de l'Europe dans le monde moderne », alors que « les techniciens d'une humanité préfabriquée » étaient en train de prendre « la relève des humanistes d'autrefois ». « Pratiquement, dans notre association, il s'agit de définir et de maintenir ouverte la place de l'art, de la philosophie, l'expression religieuse elle-même, dans une conception de la culture qui sans cela serait singulièrement appauvrie. [...] Entre politique et éthique existe un lien que des hommes comme vous n'ont cessé de rappeler. Venez nous le redire : dites-le nous d'une manière moins théorique, plus concrète que je ne le fais<sup>34</sup>. » Mais Rougemont ne voulait désormais plus entendre parler du Congrès :

« Mon cher Pierre, j'ai trop tardé à vous répondre. Je devrais vous dire oui pour me faire pardonner, et je ne le puis. Je suis vivement touché par la manière que vous avez de m'inviter : vous ne pourriez, nul ne pourrait, être plus efficace dans l'invitation. Mais ce n'est pas encore assez pour me convaincre d'aller jouer devant un Comité plus ou moins pressé par son ordre du jour le rôle d'un Nestor écarté des affaires sérieuses (sociologiques, américaines) et qui revient dire qu'il avait raison. Nestor n'avait pas tort, *so what*? Si l'on était disposé à me croire, on ne m'aurait pas écarté. Et l'on va célébrer sur le lac de Zürich, deux jours plus tard, les rites du sociologisme : mon intermède est annulé d'avance. Non, je n'irai pas mettre mon vin vieux dans ces autres en plastic. Je préférerais encore le bon vieux CIA qui nous foutait royalement la paix, à la Rand Corporation et autres gadgets intellectuels. Sauvez-vous de cette race perverse! Et parlons poésie<sup>35</sup>. »

Cette lettre est remarquable à plus d'un titre. Elle montre d'une part que le financement par la CIA ne fut pas vécu comme une entrave à l'autonomie des intellectuels qui participèrent au Congrès, le témoignage de Rougemont n'est pas isolé à cet égard, rappelons-nous celui de Raymond Aron au début de ce chapitre. Il est d'ailleurs remarquable à cet égard de constater que certains membres du Congrès se plaignirent de l'absence de marge de manœuvre dès lors que le financement fut assuré après 1966 de manière transparente et privée par la fondation Ford<sup>36</sup>. D'autre part, à travers la critique du sociologisme, c'est implicitement le rôle et la définition même

34. Lettre de Pierre Emmanuel à Denis de Rougemont, 28 avril 1970. BPUN, « CLC ».

35. Lettre de Denis de Rougemont à Pierre Emmanuel, 26 mai 1970. BPUN, « CLC ».

36. Témoignage de Roselyne Chenu (assistante de Pierre Emmanuel) à l'auteur, décembre 2013.

de l'intellectuel qui sont ici mis en question. Tel est le deuxième clivage que nous souhaitons souligner, et qui explique sans aucun doute le malaise que Rougemont ressentit au fur et à mesure des années. À travers l'évolution de ses travaux et séminaires, ainsi que des réseaux qu'il mobilisa, le Congrès est en effet un bon laboratoire afin d'observer un phénomène plus global propre à cette époque d'après-guerre, à savoir le développement de la figure de l'expert, laquelle concurrence de plus en plus celle de l'intellectuel au sens classique du terme<sup>37</sup>. C'est donc non seulement une opposition entre sociologues et écrivains qui se manifeste ici, mais aussi entre l'expert, cantonné dans sa discipline, et l'intellectuel généraliste, revendiquant une vision plus large des rapports entre l'homme et la Cité. Or, ainsi que nous le verrons dans les deux prochains chapitres, c'est précisément cette posture du généraliste, du moraliste, que Rougemont continua d'adopter malgré tout, conformément à sa doctrine de l'engagement, lorsqu'il critiqua la tournure technocratique que prenait à ses yeux la construction européenne à partir des années 1960, puis lorsqu'il soutint les mouvements régionalistes et écologistes dans les années 1970-1980.

---

37. BOSCHETTI A., « La recomposition de l'espace intellectuel en Europe après 1945 », G. SAPIRO (dir.), *L'Espace intellectuel en Europe. De la formation des États-nations à la mondialisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 2009, p. 150.



## *Chapitre XIX*

### **Au-delà du Marché commun, une certaine idée de l'Europe**

#### **De Gaulle, Tristan et l'Europe**

Au début de l'année 1977, alors qu'il donnait un cours à ses étudiants de l'Institut universitaire d'études européennes de Genève, Denis de Rougemont évoqua la figure du général de Gaulle, et se livra à un curieux exercice de réécriture de l'histoire. Il imagina l'hypothèse où de Gaulle se serait « porté candidat à la première présidence des États-Unis d'Europe ». Selon l'écrivain, il aurait eu « les plus grandes chances de réussir », mais force est de constater que « son côté nationaliste français a été plus fort que l'attraction du mythe européen ». Quel sentiment ce rendez-vous manqué avec l'Europe inspira-t-il à Rougemont ? Voici sa réponse :

« Personnellement, je le regrette. Je n'ai pas beaucoup aimé la politique de de Gaulle en France, mais je crois qu'il aurait fait un très bon premier président de la République européenne. Il avait la stature qu'il fallait pour ça, une compréhension assez large de l'histoire. S'il avait fallu vraiment nommer un président (on peut imaginer et j'imagine pour ma part bien d'autres manières de faire l'Europe que d'élire un président, qui serait un empereur sans couronne), le général de Gaulle aurait été le meilleur et il aurait fait gagner beaucoup de temps à cette construction européenne si difficile<sup>1</sup>. »

Pour qui est familier des thèses de l'écrivain suisse, l'aveu a de quoi surprendre. Cet ardent défenseur de « l'Europe des régions », violemment condamné, ou simplement ignoré par les héritiers du Général – intellectuels et politiques, de droite et de gauche<sup>2</sup> –, ce pourfendeur de l'État-nation n'était-il en fait qu'un gaulliste qui s'ignorait ?

1. DdR (†), *Inédits, op. cit.*, p. 103-104.

2. C'est ainsi que Michel Debré traita *L'Avenir est notre affaire* – dernier essai politique de Denis de Rougemont – de livre « infâme » et « criminel », et son auteur de « séparatiste » voulant défaire la France pour construire « une Europe de l'absurdité sociologique et de l'intolérance intellectuelle » (*Discours au congrès du RPR à Paris*, le 12 novembre 1978, et *Français, choisissons l'espoir*, Paris, Albin Michel, 1979, p. 248-249), tandis que Jean-Pierre Chevènement l'accusa plus récemment de vouloir « effacer les nations, à commencer par la nôtre » (*Défis républicains*, Paris, Fayard, 2004, p. 539). Max Gallo a également dénoncé la « légende pieuse » forgée par Rougemont, selon laquelle

De fait, Rougemont ne s'était jamais exprimé en ces termes auparavant, ce vocabulaire n'était pas le sien. En appeler à un « président de la République européenne » renvoyait de manière beaucoup trop explicite au régime français, c'est-à-dire à *l'anti-modèle* par excellence selon le fédéraliste européen : la République une et indivisible, le jacobinisme, le centralisme étatique, etc., en somme tout ce que Rougemont a critiqué pendant des dizaines d'années quant à l'organisation de la vie publique. L'orgueil national hexagonal le rendait indifférent, ou suscitait parfois une ironie mordante : « De cette religion simple, les vertus sont naïves : elles se réduisent en somme à l'unité et à l'indivisibilité de la République française, idéalement fermée et sans dépendance de quiconque. Si elle s'ouvre, c'est pour rayonner, manifester et imposer sa place *naturelle* dans le monde, qui est la première, de Gaulle l'a dit<sup>3</sup>. » Et pourtant, en dépit de cette « incontinence tricolore », de Gaulle fascinait Rougemont. (C'étaient les « gaullistes » qui l'agaçaient.) Au début des années 1960, depuis Ferney où il résidait alors, l'écrivain lui dédiait ainsi une partie de ses ouvrages, dans l'espoir que, tel Voltaire au siècle des Lumières, il pourrait peut-être conseiller le prince en ses choix. Ayant reçu *Vingt-huit siècles d'Europe*, où était expliqué, avec force exemples puisés dans la littérature, que « l'Europe est beaucoup plus ancienne que ses nations<sup>4</sup> », de Gaulle remercia aimablement le « Maître » de l'encourager dans « nos efforts communs en vue de bâtir une union des peuples européens<sup>5</sup> »....

Au lendemain de la mort du Général, Rougemont regretta, dans un raccourci dont il avait le secret, qu'il eût « choisi le pays de son nom contre le continent de son prénom<sup>6</sup> ». Cette déception était une manière de lui rendre hommage. Intitulé « le testament de Tristan », son article suggérait une relation étroite entre l'homme politique et la légende des deux amants les plus célèbres de la littérature européenne. Par un heureux hasard, c'était d'ailleurs grâce à de Gaulle que Rougemont avait pu terminer dans les mois qui précédèrent la guerre, la rédaction de *L'Amour et l'Occident*, dont il n'avait encore établi que le plan le jour de la remise théorique du manuscrit. Un délai lui fut en effet accordé par son éditeur, en raison de la priorité accordée à « un jeune colonel qui venait de lui donner un "livre urgent" intitulé *La France et son armée*<sup>7</sup> ». Au-delà de l'anecdote, si l'on voulait traduire la fascination qu'exerça de Gaulle sur Rougemont dans

« l'Europe serait bien antérieure aux nations » (« L'Europe sans nations, cet artifice, ce mirage dangereux... », *Le Monde diplomatique*, Paris, n° 420, mars 1989, p. 9), quand Paul Thibaud qualifia l'Europe des régions de « régression » démocratique (« L'Europe et la crise des valeurs politiques », *Esprit*, Paris, n° 146, janvier 1989, p. 36-37).

3. DdR, « La chronique européenne », *Cadmos*, Genève, n° 4, hiver 1978, p. 103.

4. DdR, *Vingt-huit siècles d'Europe*, op. cit., p. 7.

5. Lettre de Charles de Gaulle à Denis de Rougemont, 20 février 1962. CEC, II-A-61-b.

6. DdR, « Le testament de Tristan », *La Gazette littéraire*, Lausanne, n° 266, 14-15 novembre 1970, p. 33.

7. DdR, *Journal d'une Époque*, op. cit., p. 365-366.

les termes de *L'Amour et l'Occident*, on pourrait suggérer que l'Europe qui s'est construite à partir de 1957 a échoué *par manque de passion*. Autrement dit, il aurait fallu un Tristan pour l'Europe, au même titre que de Gaulle a incarné le Tristan de la nation<sup>8</sup>. Il faut croire qu'il manquait aux promoteurs de la Communauté économique européenne un souffle, un enthousiasme, une « certaine idée de l'Europe » qui eût le pouvoir d'attraction d'un mythe puissant et actif. Un marché, même *commun*, ne crée pas une *communauté*.

Ainsi le rapport au général de Gaulle révèle d'une certaine manière, par défaut, la perception que Denis de Rougemont pouvait avoir de la CEE, et de sa capacité – ou plutôt de son incapacité structurelle à incarner véritablement le projet européen. Ce défaut d'incarnation résultait en partie d'un malentendu originel de la construction communautaire : après l'échec de la « première Europe » – celle qui va du congrès de La Haye au rejet de la Communauté européenne de défense – les décideurs à Strasbourg et à Bruxelles relancèrent le processus d'intégration sans proclamer ni trop haut ni trop fort ce qu'ils étaient en train de faire. Sans doute fut-ce la condition nécessaire pour la réussite de l'entreprise<sup>9</sup>? Mais en choisissant de ne pas entrer dans un débat d'ordre idéologique et politique, débat que pour sa part Rougemont aborda de manière frontale, notamment à travers une critique incessante, voire obsessionnelle, de l'État-nation et de la souveraineté nationale absolue, les fonctionnalistes reportèrent sans cesse à plus tard la question de la définition, au profit de la méthode. S'occuper de l'économie et du marché ne choquera personne, ont-ils pensé ; les traités-cadres se caractérisant par une certaine souplesse et prévoyant une augmentation progressive des compétences de la Communauté, l'union politique en découlera presque naturellement. Cette opération, pour habile qu'elle fût, s'effectua au prix d'un brouillage du projet européen. C'est ainsi que, tout en devenant au fur et à mesure de plus en plus contraignante, la méthode fonctionnelle n'empêcha pas pour autant que le problème des finalités assignées à l'union ressurgisse périodiquement.

Or ce problème était primordial pour Rougemont. Son approche culturelle pourrait être ici résumée dans l'idée que la culture est ce qui donne « un sens à la vie », et par extension, ce qui donne un sens à une communauté politique. Le thème de la communauté – et de la place de la personne humaine au sein de la communauté – est sans doute le thème le plus fréquent chez l'écrivain suisse, qu'il s'agisse de son œuvre de militant européen et, plus globalement, de son œuvre d'écrivain. À la question :

- 
8. Et pourtant, Rougemont avait mis en garde contre un tel rapprochement entre passion et politique, et ses conséquences possiblement désastreuses : *L'Amour et l'Occident* [1939], Paris, Plon, 1972, p. 292-296.
  9. Sur ce point, voir notamment GAUCHET M., *Europe et nations : Quelle forme politique pour l'Europe?*, conférence prononcée à l'École normale supérieure de Paris le 12 mai 2006, et MOULIER-BOUTANG Y., « La Convention européenne : le réveil du fédéralisme », *Cosmopolitiques*, Paris, n° 3, février 2003, p. 191-202.

« Comment recréer une communauté? », Rougemont répondait par l'analyse culturelle, qui avait précisément pour objectif de susciter la prise de conscience d'un destin et d'un but communs. En parcourant l'histoire de la construction européenne depuis 1957 à travers l'analyse de quelques séquences significatives, nous essaierons de montrer sous un nouvel angle les motifs de cette démarche, et les raisons pour lesquelles Rougemont adopta une attitude de plus en plus critique, en raison de l'écart grandissant séparant l'Europe de Bruxelles du projet qu'il appelait de ses vœux.

## Regards croisés sur les traités de Rome

Signés le 25 mars 1957, les traités de Rome entrèrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1958. Cinq mois plus tard, Rougemont publia dans le *Bulletin du CEC* un dossier d'information donnant la parole à différentes sensibilités militantes et lui permettant de clarifier ses propres positions face à la situation nouvelle créée par l'institution des Communautés européennes. François Fontaine, Altiero Spinelli et Henri Brugmans exposèrent ainsi leurs vues respectives, dont Rougemont proposa ensuite de réaliser la synthèse. Proche collaborateur de Jean Monnet, François Fontaine, partisan de la méthode fonctionnelle, ou « institutionnelle », considérait que, si l'on est un tant soit peu réaliste, il n'y avait plus à choisir entre cette méthode, « qui existe dans les faits, et les autres méthodes qui n'existent que dans les esprits ». Il critiquait la tendance jusqu'au-boutiste incarnée notamment par Spinelli, qui pour sa part prônait la rupture et l'union politique immédiate, en dépit des traités. Essayant de tempérer ces velléités, Fontaine expliquait que l'intégration par fonction continuerait de s'accomplir, de proche en proche, préfigurant l'union fédérale. Dans ces conditions, si les fédéralistes souhaitaient accélérer le mouvement, il leur appartenait d'utiliser les moyens de pression légaux existants, tels que les syndicats, les partis ou les gouvernements<sup>10</sup>.

Contrairement aux fonctionnalistes, Altiero Spinelli ne croyait pas aux potentialités fédératives des Communautés, du moins à cette époque. Les diplomatie nationales restaient selon lui seules maîtresses des décisions. En outre, Spinelli soulevait un problème de fond, celui du « sentiment européen », sentiment que les nouvelles instances étaient, à l'en croire, incapables de susciter : « Ce que les Européens ne comprennent pas encore, c'est que cette Europe [...] n'est autre chose qu'eux-mêmes. [...] Ils ont bien des affaires communes européennes, des responsabilités communes européennes », mais « ils ne possèdent pas de droits, pas de devoirs, pas de lois, pas d'institutions européennes. Ils devraient constituer un peuple – le

10. FONTAINE F., « La méthode institutionnelle », « Méthodes et mouvements pour unir l'Europe », *Bulletin du CEC*, Genève, VI<sup>e</sup> année, n° 2, mai 1958, p. 3-11.

peuple européen – mais ils ne le sont pas<sup>11</sup> ». Pour sortir de cette impasse, il était nécessaire de poursuivre l'action, mais en dehors des Communautés, notamment grâce au Congrès du peuple européen, que Spinelli venait de créer quelques mois plus tôt<sup>12</sup>. Le CPE était né dans un contexte de division au sein de l'Union européenne des fédéralistes – l'un des mouvements de militants les plus importants après la guerre, rappelons-le –, entre une aile modérée, réformiste, incarnée par Henri Brugmans, et une aile radicale incarnée par Spinelli<sup>13</sup>. Le Congrès se proposait d'organiser dans les différents pays des élections populaires « privées et démocratiques » – un comité permanent était chargé d'en assurer la tenue – ayant vocation à se tenir périodiquement, chaque année à partir de 1957, de façon à créer une dynamique, à rassembler toujours plus d'électeurs à chaque session, et à constituer de la sorte un puissant moyen de pression qui finirait par « forcer les gouvernements à capituler et à convoquer une Assemblée constituante européenne ». Quatre campagnes d'élections furent organisées entre 1957 et 1960. Bien que le Congrès fût abandonné en 1962, il réussit néanmoins à rassembler plus de 640 000 électeurs lors de sa quatrième session.

Cette stratégie de franc-tireur fut ouvertement critiquée par Henri Brugmans, troisième personnalité à s'exprimer dans le dossier réuni par Denis de Rougemont. Brugmans estimait que le Congrès du peuple européen n'avait aucune légitimité, puisque les nations n'y étaient pas représentées en tant que telles. Tout comme François Fontaine, il refusait la rupture préconisée par Spinelli. Il jugeait absurde d'engager les nations contre leur gré, car cette politique risquait, comme auparavant, de créer un « choc en retour », un « mouvement instinctif vers la défense du fait national ». Brugmans invitait les fédéralistes à poursuivre la réflexion doctrinale engagée onze ans plus tôt lors de leur congrès fondateur à Montreux, mais aussi à faire leur examen de conscience quant à la stratégie adoptée jusqu'à-là. Plutôt que s'acharner contre « l'ancien régime nationaliste », il misait sur le dynamisme de l'Assemblée parlementaire, qui venait de se réunir pour la première fois en mars 1958 sous la présidence de Robert Schuman, avec l'espoir que celle-ci se transformât un jour en Assemblée *ad hoc*, comme cela avait été le cas à l'époque de la CED. C'était à cette Assemblée, et à elle seule, de rédiger un statut politique pour l'Europe<sup>14</sup>.

La position de Rougemont est intéressante, car il ne trancha pas entre les méthodes. Toutes étaient valables à ses yeux, en dépit des divergences manifestes de leurs partisans. Déclarer qu'elles étaient toutes valables, c'était aussi une manière de dire que la méthode fonctionnelle était loin d'être

11. SPINELLI A., « La méthode constitutionnelle », *op. cit.*, p. 12-18.

12. BOLIS L., « Le Congrès du Peuple européen », A. Bosco (éd.), *The Federal Idea. The History of Federalism since 1945*, volume 2, Londres/New York, Lothian Foundation Press, 1992, p. 257-284.

13. VAYSSIÈRE B., *Vers une Europe fédérale?*, *op. cit.*, p. 333-360.

14. BRUGMANS H., « La méthode du fédéralisme démocratique », *op. cit.*, p. 19-25.

suffisante en soi, malgré les ambitions que François Fontaine et Henri Brugmans lui prêtaient. À cet égard, le défaut sans doute majeur que Rougemont diagnostiqua dans l'approche fonctionnaliste était l'absence de buts clairement assumés, et l'impossibilité qui en découlait de pouvoir mobiliser les peuples en faveur de l'union : « Faire confiance à la vertu fédérative des "solidarités de fait" que l'on peut instituer à l'aide des moyens existants – industriels, techniques et financiers – c'est risquer de subordonner les fins aux moyens, et de ne convertir à l'Europe que les techniciens au sens large, non les masses<sup>15</sup>. » Malgré cette réserve, Rougemont ne rejettait pas en bloc la méthode fonctionnelle, contrairement à Spinelli par exemple. Mais il partageait néanmoins avec lui des doutes très sérieux quant à la possibilité que les Communautés forment un embryon pour une future union politique de l'Europe. « Or le problème de l'union politique domine tout », soulignait Denis de Rougemont.

Cette vision médiane conduisit l'écrivain à adopter une stratégie de lutte sur tous les fronts : en premier lieu, il appela à soutenir l'œuvre du Centre européen de la culture, dont il était le directeur depuis sa création en 1950, et dont il rappela les objectifs à long terme : développer une conscience européenne, éduquer à la liberté, lutter contre le nationalisme, au moyen d'une action visant à informer les masses et à favoriser la coopération culturelle des élites<sup>16</sup>. Par ailleurs, et toujours dans le cadre du Centre, les publications se multiplièrent en 1957-1958 pour sensibiliser l'opinion au Marché commun<sup>17</sup>, un séminaire d'économistes ayant été mis en place dès l'époque de la conférence de Messine, concentrant ses travaux sur le thème de l'ouverture des frontières<sup>18</sup>. Des réunions régulières étaient d'ailleurs organisées au CEC avec les dirigeants des services d'information des Communautés, comme François Fontaine ou Jacques-René Rabier<sup>19</sup>. Enfin, Rougemont s'impliqua personnellement dans le Congrès du peuple européen. Le fait mérite d'être noté, car il s'agit du seul moment où il participa à une campagne électorale. En tant qu'intellectuel, Rougemont avait toujours exclu l'idée de se livrer à ce type d'engagement. Or des contacts furent pris avec Spinelli<sup>20</sup>, il s'inscrivit sur les listes et fut élu délégué de la section genevoise<sup>21</sup>. Cet épisode semble indiquer que Rougemont ne

15. DdR, « Un essai de synthèse », *op. cit.*, p. 35-40.

16. DdR, « La méthode culturelle », *op. cit.*, p. 27-34.

17. « Promesses du Marché commun », *Bulletin du CEC*, Genève, V<sup>e</sup> année, n° 6, décembre 1957.

18. RACINE R. (dir.), *Demain l'Europe sans frontières?*, Paris, Plon, 1958. Avec une préface de Denis de Rougemont.

19. RABIER J.-R., « L'opinion publique face à l'Europe », G. DE PUYMÈGE (éd.), *Du personnalisme au fédéralisme européen*, *op. cit.*, p. 227.

20. SPINELLI A., *Diarrio europeo*, tome I, Bologne, Il Mulino, 1989, p. 310 et suivantes.

21. Les résultats des premières élections libres furent publiés dans le *Journal de Genève*, Genève, n° 278, 27 novembre 1957, p. 7. Sur l'implication de Rougemont dans le CPE, voir également GOUZY J.-P., « Denis de Rougemont, l'Europe et la crise du xx<sup>e</sup> siècle », *L'Europe en formation*, Nice, n° 3, automne 2006, p. 46-47.

plaça dès l'origine qu'un espoir modéré dans la Communauté économique européenne, dont l'orientation future demeurait incertaine. La question restait entière de savoir si elle allait se limiter à un simple marché, ou bien si elle se transformerait en organisation politique, dotée d'une identité forte sur la scène internationale. Tout cela n'était pas clair et, dans une certaine mesure, la demande d'adhésion britannique et le premier véto français du général de Gaulle en 1963 eurent valeur de test pour Rougemont.

### L'adhésion britannique et le véto français

*A priori*, on aurait pu penser que l'écrivain jugerait la demande anglaise comme une preuve de succès de la Communauté, et par conséquent qu'il militierait en faveur de cette adhésion. Or c'est précisément l'inverse qui se produisit. Tout en se réjouissant que la CEE devint un puissant pôle d'attraction, puisque l'Angleterre elle-même, « après l'avoir traité par le mépris, suppliait d'y entrer<sup>22</sup> », Rougemont estimait en revanche que la crise de Bruxelles de janvier 1963 avait été profitable, au moins sur le plan des principes, dans la mesure où derrière l'adhésion, deux politiques engageant fortement l'avenir de l'Europe s'étaient affrontées. La première, défendue par les européistes comme Monnet ou Spaak, souhaitait impérativement intégrer l'Angleterre et ouvrir le Marché commun à l'Amérique, dans le cadre du partenariat privilégié proposé par Kennedy. La seconde, pratiquée par de Gaulle, prétendait au contraire sauver les perspectives d'une Europe unie, autonome, avant de se lier avec les États-Unis et le Commonwealth, sur un pied d'égalité. Entre les deux politiques, Rougemont prit nettement parti pour de Gaulle, contre Monnet et contre Spaak. C'était la seconde politique, pensait-il, que le *non* de la France avait permis de sauver en évitant provisoirement que l'Europe ne fût réduite à un ensemble économique dominé par les États-Unis. À tort ou à raison, Rougemont voyait dans cet épisode une possibilité de relance de l'union fédérale, à défaut de quoi le véto du général de Gaulle n'avait « aucun sens » : « La vraie lutte pour l'Europe se relâchait. Je ne sens plus, pour ma part, aucune raison de douter de sa rénovation<sup>23</sup>. » Cette position, minoritaire dans les milieux communautaires, fut saluée par d'anciens adversaires, comme Jean-Marie Domenach, directeur d'*Esprit* et proche du Général, qui voyait en Rougemont « l'un des rares "Européens" à avoir gardé la tête froide<sup>24</sup> ».

Ce soutien momentané à la politique d'indépendance menée par la France ne signifiait pas pour autant une adhésion de principe au modèle d'union proposé par de Gaulle. Celui-ci incarnait fondamentalement une « Europe des États », alors que Rougemont militait pour une Europe du

22. DdR, *Les Chances de l'Europe*, op. cit., p. 85.

23. DdR, « Une journée des dupes et un nouveau départ », *Preuves*, Paris, n° 145, mars 1963, p. 61.

24. DOMENACH J.-M., « L'Europe et la nation », *Esprit*, Paris, n° 318, juin 1963, p. 1093.

dépassement de l'État-nation, par le haut grâce à la fédération, et par le bas grâce aux régions, nous y reviendrons. Le fédéraliste suisse dénonçait sans cesse l'ambiguïté de la formule « Europe des États », car il l'entendait prononcée depuis des années, et rien n'avait changé sur le plan politique. Il en concluait qu'on ne pouvait pas « fonder l'union sur les obstacles par excellence à toute union » :

« Faire l'Europe des États-nations, l'Europe des patries ou l'Europe des États, c'est ce que l'on nomme en logique un “énoncé contradictoire”, comme on le voit en remplaçant chaque terme par sa définition. L'union des États-nations, ce serait une *Amicale des misanthropes*. Cela peut s'écrire, non se faire. Car ou bien vous faites une Amicale, mais vous n'êtes plus des misanthropes. Ou bien vous restez misanthropes, et alors toute possibilité d'Amicale est exclue<sup>25</sup>. »

Cependant, même après la crise de la chaise vide et le deuxième véto français, Rougemont, qui déplorait parfois le boycott systématique de la CEE, n'en attribuait pas moins à de Gaulle le mérite d'avoir soulevé les questions qui fâchent, plutôt que de les noyer dans le marché. En mettant au centre du débat la souveraineté et l'indépendance de l'État, de Gaulle soulevait certes la passion nationale, mais il touchait au cœur du sujet :

« L'Europe du Marché commun ne se fera pas, affirmait Rougemont, car elle repose sur l'idée que l'économie commande tout. À l'inverse, quand de Gaulle a bloqué la construction de l'Europe, ce fut pour des raisons strictement politiques ou culturelles. On a alors pu constater combien celles-ci étaient efficaces. Si, aujourd'hui, les princes qui nous gouvernent voulaient vraiment faire l'Europe, ils invoqueraient, d'abord, des raisons politiques et culturelles. À partir de là, l'intendance suivrait... L'économie, c'est l'intendance<sup>26</sup>. »

Considérant le Marché commun comme naturellement inapte à déboucher sur une organisation politique fédérale, il n'est pas étonnant que son évolution dans les années 1970 (élargissement à de nouveaux membres, création du Conseil européen, mise en place du Système monétaire) suscita peu l'intérêt de Rougemont, et ne fit l'objet d'aucun commentaire particulier. Le seul événement qui mobilisa l'écrivain fut l'élection au suffrage universel du Parlement européen en 1979. Rougemont publia à cette occasion un *Rapport au peuple européen sur l'État de l'union de l'Europe*, voyant dans la campagne électorale engagée une possibilité de relance de la construction européenne. Œuvre collective réalisée sous la direction de l'écrivain suisse, le rapport proposait une « réflexion pluridisciplinaire sur

25. DdR, « Stratégie de l'Europe des régions », *Bulletin du CEC*, Genève, XIV<sup>e</sup> année, n° 1, printemps 1974, p. 9-10.

26. « Denis de Rougemont, le retour d'un hérétique » [entretien], *Le Nouvel Observateur*, Paris, n° 673, 9 octobre 1977, p. 102.

les problèmes et les responsabilités des Européens d'aujourd'hui face à leur union nécessaire, aux valeurs qui la favorisent et au rôle que l'Europe doit jouer dans le monde<sup>27</sup> ». Parmi les intellectuels qui participèrent à sa rédaction, on comptait Alexandre Marc, mais aussi Alexander King et Manfred Siebker, membres fondateurs du Club de Rome, Edward Goldsmith, directeur de la revue *The Ecologist*, des sociologues, des économistes, des physiciens... Le rapport faisait la promotion d'une écologie politique fondée sur des régions autonomes, au sein d'une Europe fédérée, dénonçait l'entropie liée à une société sans cadres et au développement incontrôlé de la technique, et condamnait l'exploitation du nucléaire au profit d'énergies alternatives, tous thèmes sur lesquels nous reviendrons au prochain chapitre.

### **« L'OPA » de la CEE sur la Campagne d'éducation civique européenne**

La sévérité du jugement à l'égard du Marché commun ne découle pas uniquement d'une analyse à froid de ses qualités et défauts. D'autres raisons, plus prosaïques et plus personnelles, avaient considérablement terni l'image des Communautés aux yeux de Denis de Rougemont. Rappelons que, depuis 1950, l'écrivain disposait, avec le Centre européen de la culture, d'un outil et de quelques moyens pour renforcer chez les peuples européens le sentiment de leur appartenance à une culture commune. Constamment menacé de faillite en raison de sévères problèmes de trésorerie, le CEC avait néanmoins réussi à survivre pendant plus de vingt ans, développant des programmes dans les domaines les plus variés de la coopération culturelle. Au fur et à mesure des années, certains de ces programmes se détachèrent du Centre, repris par d'autres institutions ou gagnant simplement leur autonomie; tandis que d'autres périclitèrent, pour cause d'échec, ou bien parce que leurs missions étaient achevées et qu'ils n'avaient plus de raison d'être.

Ainsi, au tournant des années 1970, le CEC ne fonctionnait plus que sur la base de quatre départements : l'Association européenne des festivals de musique, l'Association des instituts d'études européennes, les publications et la Campagne d'éducation civique européenne. Parmi ces activités, la seule génératrice de rentrées d'argent substantielles était la Campagne d'éducation, financée par la Fondation européenne de la culture, le Conseil de l'Europe, le Conseil fédéral suisse et les Communautés européennes. Si le problème de l'éducation civique était, nous l'avons vu, au cœur des préoccupations de Rougemont depuis les années 1950, la Campagne ne fut lancée officiellement qu'en 1961, après une première salve « d'expériences-pilotes » organisées de 1956 à 1959. Dotée d'un programme ambitieux – enquête sur la situation de l'enseignement auprès des ministères de

---

27. DdR, *Rapport au peuple européen sur l'État de l'union de l'Europe*, Paris, Stock, 1979, p. 7.

l'Éducation, organisation de stages de formation des maîtres du premier et du second degré dans différentes villes et capitales européennes, publications –, elle se poursuivit tout au long des années 1960, tandis que le CEC en assurait la gestion et le secrétariat<sup>28</sup>.

Jusque-là, les Communautés européennes avaient été l'un des bailleurs de fonds du CEC, lui permettant de mener à bien la Campagne. Mais elles pouvaient aussi devenir un concurrent potentiel, pour peu qu'elles décident un jour de centraliser la politique européenne d'éducation et d'en assurer la gestion elles-mêmes. Or c'est précisément ce qui arriva en 1974. Une réflexion avait été menée dans ce sens depuis le début des années 1970<sup>29</sup>, mais c'est à la faveur de l'élargissement de 1973 que les Anglais affectés à la Direction générale de l'Information offrirent de racheter la Campagne et de la fusionner avec les autres programmes d'éducation en cours, comme ceux pris en charge par la Journée européenne des écoles<sup>30</sup>. Pour Rougemont, c'était une catastrophe, car l'existence même de son Centre était en jeu. Il s'en confia à Henri Brugmans, lui-même impliqué dans l'affaire en raison de ses responsabilités à la Fondation européenne de la culture, dans une lettre intéressante à plus d'un titre, car l'écrivain en profitait pour dire le fond de sa pensée sur la CEE et les fonctionnaires qui occupaient ses services :

« Il est proposé d'enlever la Campagne au Centre pour la donner aux Communautés, dont je ne sache pas que la constitution, la doctrine, ni la pratique soient précisément fédéralistes! Il y a là un *non sequitur* qui me reste inconcevable. La seule explication à cet illogisme patent serait une pression exercée par la CEE, laquelle se voit obligée, me dit-on, de dépenser désormais beaucoup de millions pour l'éducation et la culture, et qui ne sait trop où ni comment le faire. Or l'intérêt particulier que présente l'existence du CEC consiste notamment dans des possibilités d'initiatives, d'examen, de test, d'évaluation de très nombreuses propositions européennes qui lui sont fréquemment soumises. La commission de la CEE, informée de ce que la belle réforme, exigée semble-t-il par l'un de ses services, aboutirait pratiquement à tuer le CEC, accepterait-elle de couvrir une telle opération? Il y a 27 ans que je travaille pour l'Europe et que les Européens m'en remercient par des envois de cactus. À deux ans et demi de ma retraite (sans retraite payée d'ailleurs), je ne suis pas disposé à laisser le dernier mot à des fonctionnaires qui n'ont fait aucune preuve de leur compétence dans notre domaine culturel. Nous ne sommes pas trop nombreux à savoir de quoi il s'agit exactement. Écartons donc les amateurs pour qui seul compte le job (salaire, rang et retraite) ou les intérêts de la CEE (en pleine

28. Plusieurs publications rendent compte de cette Campagne : « *Enquête sur l'enseignement civique dans les pays européens* », *Bulletin du CEC*, Genève, IX<sup>e</sup> année, n° 5, mai 1963; « *La Campagne d'éducation civique européenne* », *Bulletin du CEC*, Genève, X<sup>e</sup> année, n° 4, septembre 1964; « *Civisme et culture* », *Bulletin du CEC*, Genève, XII<sup>e</sup> année, n° 1, mai 1967.

29. *Histoire de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation*, Bruxelles, Commission européenne, 2006, p. 59-96.

30. « Vers une union d'organisations européennes », *Éducation européenne*, Paris, n° 69, juin 1974, p. 5.

débandade, côté anglais surtout – c'est du moins ce que je *sens*, dans ma lointaine et excentrique Genève, mais je pense bien que si j'étais en mesure de “tenir le doigt sur le pouls de la CEE”, je la sentirais aussi battre la chamade). “Soyons réalistes : exigeons l'impossible”, c'est-à-dire la fédération européenne, et non pas le “réalisme” en faillite des Neuf<sup>31</sup>. »

Malheureusement pour Rougemont, l'OPA qu'il redoutait tant eut lieu, la CEE créant provisoirement un Centre d'action européenne, selon le plan de fusion qu'elle avait établi. Quelques années plus tard, l'écrivain suisse constata avec amertume que la Campagne dépérissait<sup>32</sup>. Pour diverses raisons, les objectifs n'avaient pu être tenus, et ce n'est qu'au milieu des années 1980 que la politique européenne en matière d'éducation trouva un second souffle<sup>33</sup>.

### « L'aberration maximale du siècle »

Marginalisé de fait par les institutions avec lesquelles il avait été amené à coopérer, il n'est pas surprenant que Denis de Rougemont ait dès lors durci le ton à leur encontre. Mais au-delà de l'incompétence réelle ou supposée des fonctionnaires de Bruxelles, c'était avant tout l'incohérence globale de la construction européenne qui choquait l'écrivain dans les dernières années de son existence. Rougemont refusait d'appeler du nom d'« Europe » le Marché commun. Constatant les lamentations récurrentes des journalistes spécialisés, sur la « crise », la « dérive », ou « l'agonie » de l'Europe, il posait la question :

« De quelle Europe parlent-ils ? Quelle est l'Europe qui selon eux “agonise” ? Si c'est l’“Europe des Neuf”, qu'on l'appelle par son nom : la *Communauté économique européenne*, ou Marché commun. Et qu'on essaie alors de montrer sérieusement soit les raisons de son échec relatif, soit en quoi et pourquoi l'institution aurait fait faillite et comment “Bruxelles, c'est fini!” équivaudrait à la mort de l'Europe, ce qui est très loin d'être évident<sup>34</sup>. »

Rougemont parlait souvent de la CEE comme d'une simple « agence fédérale », strictement spécialisée dans son domaine économique, comme auraient pu l'être d'autres agences du même type, dans le domaine écologique par exemple. Malgré l'extension progressive de ses compétences, il lui déniait la prétention à se poser comme l'institution centrale de l'union européenne, alors que le Conseil de l'Europe, bien qu'étant condamné à

31. Lettre de Denis de Rougemont à Henri Brugmans, 4 avril 1974. AKUL, « Henri Brugmans ».

32. Cela dit, la Campagne avait déjà connu plusieurs crises antérieures à son rachat par les Communautés, comme le prouve notamment le compte rendu d'une réunion de son Bureau le 20 juin 1973, alors que les stages-séminaires avaient été abandonnés depuis deux ans déjà. Rougemont avait admis que « toute la stratégie de la Campagne devait être rediscutée » : SAINT-OGEN F., « L'action de Denis de Rougemont dans les années 1960-1970 », A. Bosco (éd.), *The Federal Idea*, op. cit., p. 251.

33. *Histoire de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation*, op. cit., p. 97 et suivantes.

34. DdR, *Rapport au peuple européen*, op. cit., p. 12-13.

l'impuissance, avait pour sa part une mission bien plus large et couvrait une aire géographique plus étendue. Dans un texte paru en 1985, à la veille de la mort de l'écrivain, Rougemont dénonçait ainsi ce qui fut pour lui un « cafouillage politique sans précédent dans l'histoire de l'Europe » :

« J'appelle aberration maximale de l'époque la situation présente de la "construction européenne" qui consiste à confier l'union à deux organisations dépourvues de tout lien constitutionnel, d'inégale importance à tous égards : [...] la première à vocation multiple : politique, juridique, sociale et culturelle, mais sans autres pouvoirs que de propositions, et la seconde à vocation unique, économique, mais dotée de quelques pouvoirs (sans cesse menacés, d'ailleurs, par le droit de veto d'un des membres). [...] Point d'Exécutif coiffant le tout, ni de Légitif digne du nom, mais deux Assemblées sans nuls liens et dont les voeux n'ont guère de poids au regard des intérêts particuliers des États membres. Et surtout, point de Constitution qui unifie les efforts et les rende convergents. Ni l'une ni l'autre des deux organisations parallèles – leur point de rencontre à l'infini – ne saurait prétendre à conduire une politique européenne, à invoquer, et d'abord à faire naître un vrai civisme européen ; et, but suprême, à assurer le maintien de la paix continentale. »

Identifiant les mesures à prendre d'urgence, Rougemont en dénombrat trois principales :

- « – Il s'agit d'unifier les actions parallèles du Conseil de l'Europe et de la CEE;
- et de les rendre convergentes, sous le signe d'une Constitution répondant aux nécessités de l'*unité dans la diversité*, et de l'*union des autonomies régionales* plus encore que nationales;
- au bénéfice final non pas de la puissance orgueilleuse d'un Troisième Grand, mais bien des libertés concrètes des citoyens, et donc de leurs responsabilités<sup>35</sup>. »

Denis de Rougemont ne se faisait sans doute aucune illusion quant à la possibilité pratique d'unir les organisations de Strasbourg et Bruxelles. Il faut comprendre la véhémence de cette critique comme un dernier rappel aux finalités, le testament d'un intellectuel qui conçoit sa responsabilité avant tout, et en dernier lieu, comme la capacité à faire « voir les buts », à critiquer « au nom des buts », et à les « rappeler en temps et hors de temps, quoi qu'il arrive<sup>36</sup> ». À cet égard, l'attention portée aux régions et à l'écologie dans les années 1970 et 1980 manifeste de façon éclatante non seulement la mise à distance par l'intellectuel de l'union européenne telle qu'elle se fait, mais aussi la posture qu'adopte alors l'écrivain, dont les accents apocalyptiques ont pour objectif de mettre en évidence la dimension prophétique.

35. DdR, « Trente-cinq ans d'attentes déçues... », *op. cit.*, p. 41-42.

36. *Ibid.*, p. 18.

## *Chapitre XX*

### Régions, écologie : remèdes pour une Europe en crise

« Je sens venir une série de catastrophes organisées par nos soins diligents quoique inconscients. Si elles sont assez grandes pour réveiller le monde, pas assez pour tout écraser, je les dirai pédagogiques, seules capables de surmonter notre inertie et l'invincible propension des chroniqueurs à taxer de "psychose d'Apocalypse" toute espèce de dénonciation d'un facteur de danger bien avéré, mais qui rapporte<sup>1</sup>. »

#### « Pédagogie des catastrophes » d'un écrivain-prophète

Cet épigraphhe est extrait de *L'Avenir est notre affaire*, dernier essai de philosophie morale et politique publié en 1977 par Denis de Rougemont. C'est notamment grâce au succès de ce livre que l'écrivain suisse a accédé au statut de porte-parole de l'écologie. À vrai dire, l'importance de *L'Avenir est notre affaire* ne tient pas au caractère innovant des thèses qui y sont développées : tout ce qui s'y trouve a déjà été écrit ailleurs par son auteur, sous d'autres formes. Comme souvent dans l'œuvre d'un écrivain, chaque livre reprend un air déjà connu : le ton change, mais c'est toujours la même chanson. Néanmoins, si *L'Avenir est notre affaire* a rencontré un assez large écho, notamment dans la presse française<sup>2</sup>, c'est entre autres parce qu'il fut publié dans des circonstances particulières, au même moment que la manifestation de Creys-Malville en juillet 1977, laquelle s'est soldée par la mort du militant antinucléaire Vital Michalon suite à des échauffourées avec le service d'ordre. À l'époque, l'émotion fut grande en France, mais aussi en Suisse romande, où la communauté intellectuelle et scientifique se mobilisa contre le projet de construction du surgénérateur Super-Phénix sur le site de cette petite commune de l'Isère, entre Lyon et Genève<sup>3</sup>.

1. DdR, *L'Avenir est notre affaire*, Paris, Plon, 1977, p. 363.

2. Citons par exemple : « Denis de Rougemont, le retour d'un hérétique », *Le Nouvel Observateur*, Paris, n° 673, 9 octobre 1977, p. 96-97, 99, 102, 110, 115, 118, 126, 132.

3. Sur les réactions qu'a suscité Super-Phénix : Association pour l'appel de Genève (APAG), *Livre jaune sur la société du plutonium*, Neuchâtel, La Baconnière, 1981. Rougemont fut l'un des rédacteurs de l'appel de Genève, adopté le 2 octobre 1978 et réclamant un débat public sur le projet de surgéné-

Plaidoyer antinucléaire, mais pas seulement, *L'Avenir est notre affaire* venait à point nommé exprimer, dans une synthèse dont le style tranchait avec la littérature parfois aride des scientifiques ou des militants, les préoccupations des mouvements écologistes auxquels Rougemont offrait un slogan – « Écologie, régions, Europe fédérée : même avenir ! » – et une doctrine dont de nombreux éléments avaient été élaborés durant l'entre-deux-guerres.

La « pédagogie des catastrophes » dont Denis de Rougemont se fait l'apôtre au sein de l'extrait reproduit ci-dessus caractérise assez bien le rôle qu'il entendait jouer dans la Cité. Dans une étude parue quelques années plus tôt, où il s'attachait à redéfinir son travail d'intellectuel engagé, Rougemont définissait trois figures types d'écrivain : le *ludion*, le *contestataire* et le *prophète*. Si le *ludion*, « immergé dans l'époque », est capable d'en reconstituer l'atmosphère particulière, il reste néanmoins « passif », il ne cherche pas à peser sur l'événement, il ne fait qu'enregistrer son écho. Le *contestataire*, comme son nom l'indique, « réagit contre l'époque », mais son refus, pour « dévastant » et « impitoyable » qu'il soit, s'avère rapidement inefficace faute d'un projet alternatif à promouvoir. Face à ces deux figures se dresse le *prophète*, c'est-à-dire celui qui « sent l'époque (bien mieux que le ludion) dans la mesure où il la refuse (bien plus radicalement que le contestataire), mais s'il la juge et la refuse, c'est au nom d'une vision meilleure qu'il annonce, illustre, anticipe<sup>4</sup>... » Rougemont inclinait naturellement vers cette troisième catégorie, comme en témoignent dans ses écrits les références aux grands prophètes de la tradition biblique, tels Esaïe ou Jérémie<sup>5</sup>.

Le débat autour du nucléaire, civil et militaire, a cristallisé cette rhétorique prophétique et apocalyptique si caractéristique de la prose de Denis de Rougemont à partir des années 1970-1980. Dans sa préface à un ouvrage paru au moment de la crise des euromissiles, Rougemont résumait par un aphorisme le paradoxe de nos sociétés contemporaines : « Notre mort individuelle est inévitable, et pourtant nous faisons tout pour l'éviter. La guerre nucléaire est évitable, et nous faisons tout ce qu'il faut pour qu'elle arrive. » Cette « tendance suicidaire du genre humain » ne pouvait être résolue que par un désarmement inconditionnel et généralisé, solution « irréaliste » selon les sceptiques, la seule « raisonnable » selon Rougemont, si l'on souhaite que l'Histoire continue<sup>6</sup>. Certains ont ironisé sur le changement d'orientation de l'écrivain, alors qu'il ne manifesta que peu d'intérêt pour le mouvement Pugwash (né d'un manifeste signé notamment par Bertrand Russell et Albert Einstein en 1955, appelant à une réduction des armes nucléaires) et soutint le développement de l'énergie nucléaire

rateur : *Entretien de l'auteur avec Ivo Rens*, président-fondateur de l'APAG, août 2010. Sur l'APAG : RENS I., *Itinéraire d'un universitaire genevois*, Bruxelles, Bruylants, 2009, p. 121-135.

4. DdR, « L'écrivain et l'événement », *Le Cheminement des Esprits*, op. cit., p. 189-190.

5. DdR, *L'Avenir est notre affaire*, op. cit., p. 370. Voir également sa préface à LAUNAY B. de, *Le Poker nucléaire : comme brebis à l'abattoir*, Paris, Syros, 1983, p. 15.

6. Préface à LAUNAY B. de, op. cit., p. 14.

dans les années 1950. À quoi Rougemont répondait avec malice que « s'il connaissait beaucoup d'hommes qui, ayant approuvé le recours au nucléaire, avaient ensuite déchanté, il ne rencontra jamais d'opposants ayant effectué le cheminement contraire<sup>7</sup> ! »

La critique de Rougemont – au-delà des problèmes de prolifération dans le domaine militaire – procédait de divers facteurs<sup>8</sup>. Premièrement, il s'inquiétait de l'impact de l'exploitation nucléaire, qu'il s'agisse des risques d'accidents des sites en activité, mais aussi de la gestion des déchets des centrales arrivées en fin de vie. Il soulignait par ailleurs à quel point les programmes de développement se réalisaient dans la plus totale opacité. Or « l'obligation de subir nous donne le droit de savoir », pour reprendre une formule de Jean Rostand citée par la célèbre biologiste Rachel Carson<sup>9</sup>. C'est pourquoi Rougemont en appelait à une expertise indépendante et à des débats contradictoires. Tel fut l'objet, par exemple, des premières déclarations et activités du groupe de Bellerive, cénacle d'intellectuels et de scientifiques créé à Genève par Denis de Rougemont et le prince Sadruddin Aga Khan suite aux manifestations de Creys-Malville<sup>10</sup>. Enfin, malgré ce qu'en disaient les lobbyistes, Rougemont dénonçait le coût extrêmement élevé des centrales, sachant que les investissements effectués se réalisaient au détriment des énergies alternatives. À la limite, affirma-t-il un jour, l'État serait prêt à investir dans les énergies propres s'il trouvait « le moyen d'intercaler un compteur entre le soleil et les citoyens<sup>11</sup> »...

## Comment dépasser l'État-nation : l'Europe des régions

Le nucléaire n'est qu'un symptôme : derrière ces multiples accusations, Denis de Rougemont met en cause un système global, où règne l'idéologie de la croissance illimitée malgré l'évidente raréfaction des ressources naturelles, où la démocratie – conçue comme la participation active des citoyens – est court-circuitée, où la puissance de l'État s'impose à la liberté des personnes... La boutade sur le compteur solaire en particulier est éclairante,

7. Anecdote rapportée par Sadruddin Aga Khan dans PUYMÈGE G. de (éd.), *Du personnalisme au fédéralisme européen*, op. cit., p. 198.

8. DdR, *L'Avenir est notre affaire*, op. cit., p. 61-82.

9. CARSON R., *Printemps silencieux*, Paris, Plon, 1963, p. 34.

10. Lors de sa fondation en 1977, le groupe de Bellerive était composé, outre Sadruddin Aga Khan et Denis de Rougemont, de Jacques Freymond, Martin M. Kaplan, Lew Kowarski, Niall MacDermot, Olivier Reverdin, Paul Sieghart, William A. Visser't Hooft, Victor F. Weisskopf et Michel de Perrot (secrétaire). Parmi les colloques organisés par le groupe et publiés du vivant de Rougemont, citons : PERROT M. de (dir.), *Énergie nucléaire et société* (Genève, 15-17 février 1979), Paris, New York, Oxford, Pergamon Press, 1982 ; PERROT M. de (dir.), *Énergie et société : le choix des énergies et ses implications socio-économiques* (Paris, 16-18 septembre 1981), Paris, New York, Oxford, Pergamon Press, 1982.

11. DdR, « Plaise à Dieu que je sois un faux prophète » [entretien réalisé en 1985], *Temps européens*, Genève, automne 1996, p. 40.

si l'on cherche à dégager l'une des singularités de Rougemont au sein des écologistes : celui-ci rejoignait le souci des mouvements autonomistes et régionalistes – auxquels il s'intéressait depuis le début des années 1960 – dans la volonté de bénéficier d'une énergie décentralisée et non monopolisée par l'État. Car tel était bien le principal responsable de la crise à ses yeux : l'État, ou plus précisément l'État-nation moderne, par sa prétention à tout régir « en souverain » à partir des bureaux d'une capitale, par son obsession du territoire et de la frontière – cette frontière qui bloque tout, « sauf la pollution elle-même<sup>12</sup> »...

La critique de l'État-nation dérive d'une théorie du fédéralisme dont Denis de Rougemont précisa de nouveau les termes au tournant des années 1970. Dans *L'Un et le Divers*, petit opuscule publié à la suite de deux conférences prononcées en 1969 et 1970 à Paris et à Bonn, l'écrivain reformula ainsi sa pensée fédéraliste, dont il avait énuméré les principes lors de son discours de Montreux en 1947 :

« Je propose d'appeler *problème fédéraliste* une situation dans laquelle s'affrontent deux réalités humaines antinomiques mais également valables et vitales, de telle sorte que la solution ne puisse être cherchée ni dans la réduction de l'un des termes, ni dans la subordination de l'un à l'autre, mais seulement dans une création qui englobe, satisfasse et transcende les exigences de l'un et de l'autre. J'appelleraï donc *solution fédéraliste* toute solution qui prend pour règle de respecter les deux termes antinomiques en conflit tout en les composant de telle manière que la résultante de leur tension soit positive<sup>13</sup>. »

Transcender les exigences donc, mais respecter les deux termes antinomiques *en conflit*. Ce qui veut dire, en somme, que le conflit n'est jamais vraiment annulé : il est constitutif du problème, comme de sa solution. Inutile de chercher un système qui imposerait la stabilité à tout prix, car l'essentiel tient avant tout dans la recherche de l'équilibre, sans cesse mis à l'épreuve. Cette pensée en tension, Rougemont souhaitait qu'elle se manifeste à toutes les échelles, du particulier au plus général, et dans tous les domaines. En matière d'*instruction* et d'*éducation*, par exemple, le but est d'obtenir un juste dosage entre « spécialisation » et « culture générale », mais aussi entre respect des règles communes et développement individuel<sup>14</sup> (initiation et initiative). Dans le domaine de l'*urbanisme* et de l'*habitat*, il s'agit de satisfaire les besoins également vitaux de « solitude et de sociabilité » (d'où la critique des grands ensembles urbains, où l'on est toujours « seul en masse »). De même, sur le plan *religieux*, le but de

12. DdR, « Pourquoi des Régions? », *Bulletin du CEC*, Genève, XV<sup>e</sup> année, n°s 1-2, printemps-été 1975, p. 11.

13. DdR, *L'Un et le Divers*, *op. cit.*, p. 21-22.

14. DdR, « Éducation européenne », *Bulletin du CEC*, Genève, III<sup>e</sup> année, n°s 67, octobre-novembre 1954, p. 14.

l'œcuménisme est la réconciliation des différentes confessions dans « l'unité de l'Église<sup>15</sup> ». Quant aux questions du *couple* et de l'*amour*, qui ont tant occupé Rougemont, elles condensent un bon nombre de problèmes du même ordre : comment concilier le souci de soi – sans tomber dans l'égoïsme – et le souci de l'autre – sans renoncer à soi –, comment faire jouer ensemble *Agapè* et *Éros*, amour actif et passion amoureuse<sup>16</sup> ?

Sur le plan de la philosophie politique, Rougemont puisait sa réflexion dans les analyses de Proudhon sur l'autogestion<sup>17</sup>, mais aussi celles de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* sur les communes des premières colonies de la Nouvelle-Angleterre. L'écrivain en appelait ainsi à une redistribution radicale du pouvoir, divisant et répartissant le « phénomène État » *du bas vers le haut*, de la personne à la communauté continentale européenne, en passant par une multitudes d'échelons – communes, grappes de communes, régions, grappes de régions... Afin que les personnes se sentent à la fois libres et responsables, il leur fallait des cadres adaptés à leurs besoins et moyens d'action. C'est pourquoi la commune et la région « plurifonctionnelle<sup>18</sup> » forment le cœur de l'architecture fédérale : autant qu'à l'efficacité ou à l'économie des moyens<sup>19</sup>, c'est à une exigence de *participation* que répond cette construction en réseaux d'une vertigineuse complexité, où s'efface l'idée de territoire propre à l'État-nation, lequel perd sa valeur de référentiel unique : « Ce n'est pas que je récuse l'État, précisait Rougemont, ni l'ordre contractuel d'une société avec ses cadres et ses mécanismes. Je demande seulement qu'il corresponde aux réalités humaines et qu'il les serve, au lieu de prétendre à les régir en souverain<sup>20</sup>. »

Pour adopter une telle souplesse dans la gestion de la vie publique, il fallait se déprendre des réflexes unitaires inculqués depuis des décennies par la propagande nationaliste, *via* l'école, la presse et l'armée. Il fallait admettre que l'État ne se confond pas nécessairement avec la nation, et que devenir un citoyen européen (terme peu utilisé par Rougemont, qui lui préférait celui de « civisme ») ne signifiait pas substituer une allégeance supranationale à une allégeance nationale, mais au contraire *multiplier* les allégeances :

« Je suis Neuchâtelois par ma naissance, ma tradition et mon accent ; à ce canton va donc mon allégeance patriotique. Neuchâtel fait partie de la fédération suisse : mon passeport et mon allégeance nationale sont donc suisses. Je suis aussi un écrivain français : la francophonie européenne, c'est-

15. DdR, « Fédéralisme, personnalisme, œcuménisme », *Liber Amicorum Henri Brugmans*, op. cit., p. 124-135.

16. DdR, *L'Amour et l'Occident*, Paris, Plon, 1972, p. 421.

17. Sur l'influence de Proudhon : VOYENNE B., *Histoire de l'idée fédéraliste : les lignées prudhonniennes*, tome III, Paris, Presses d'Europe, 1981.

18. Voir sur ce point l'étude de ROEMHELD L., « Le régionalisme plurifonctionnel de Denis de Rougemont », *Cadmos*, Genève, n°s 60-61, hiver 1992-printemps 1993, p. 95-117.

19. DdR, « Écologie, Régions, Europe fédérée : même avenir », *Cadmos*, Genève, n° 5, printemps 1979, p. 10.

20. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 186-187.

à-dire la France actuelle, la Wallonie, le Val d'Aoste et la Suisse romande, constitue donc mon allégeance culturelle. Mais je suis aussi protestant, ce qui représente une allégeance mondiale (ce serait pareil si j'étais communiste, ou catholique, évidemment). Et je fais partie d'un très grand nombre de réseaux de relations parentales, professionnelles, intellectuelles, spirituelles ou affectives, *qui n'ont pas de frontières communes*, et la plupart du temps pas de frontières du tout. Si l'on exigeait que tout cela soit unifié et uniformisé dans les limites géographiques d'un territoire délimité au mètre près par les hasards de l'histoire, je crierais à la dictature totalitaire, c'est-à-dire que je crierais à l'assassin, au gangster et au fou<sup>21</sup> ! »

Denis de Rougemont fait ici sortir quelque peu l'analyse de sa gangue européiste. Si constitutive jusque-là de l'identité culturelle de la personne, l'Europe se diluait désormais au sein d'une « pluralité d'appartenances » : le canton, la nation, le monde... Sans doute l'écrivain a-t-il toujours revendiqué cette pluralité, mais ce n'est qu'à partir de ce texte qu'elle apparaît en pleine lumière, nourrissant la théorie, nuancant une vision que certains jugaient, parfois à raison, trop européocentrale, sinon trop essentialiste dans sa dimension culturelle.

Cela dit, l'Europe n'en demeurait pas moins toujours, aux yeux de l'écrivain suisse, le véritable cadre d'analyse. Résolument pragmatique, c'était toutefois dès lors davantage au nom de l'efficacité et de l'approfondissement de la démocratie que la conception fédéraliste de Rougemont se développait. Au fur et à mesure que s'éloignait le temps des conflits intra-européens et que le nationalisme perdait de sa puissance idéologique, Rougemont nuança ainsi sa critique récurrente de l'État-nation « gangster » en insistant davantage sur son caractère périmé face aux nécessités du temps, accroché à une souveraineté qui devenait chaque jour de plus en plus illusoire. Reprenant la formule de son ami Alexandre Marc, il affirmait qu'il était « à la fois trop petit et trop grand » : trop petit « pour assurer son indépendance », trop grand pour animer la vie locale, économique, culturelle et civique<sup>22</sup>. C'est pourquoi Rougemont en appelait au « dépassement » de l'État-nation : le dépasser ne signifiait pas le supprimer, mais le considérer comme un échelon parmi d'autres, *démystifié*, de l'action politique et de la représentation collective.

Nous avons noté dans le précédent chapitre à quel point cette construction théorique heurtait la conception républicaine de la nation. La République française n'offrait-elle pas cette allégeance unique que Denis de Rougemont récusait : une devise, « Liberté-Égalité-Fraternité », et des principes, telle la laïcité, dans lesquels chaque citoyen pouvaient se reconnaître, condition d'une vie en commun au-delà des différences ? « Une et indivisible », la République n'était-elle pas préférable à cette

21. DdR, *Lettre ouverte aux Européens*, op. cit., p. 186.

22. DdR, *L'Un et le Divers*, op. cit., p. 11-12.

architecture si complexe décrite par l'écrivain, multipliant les appartenances et les communautés, pour ne pas dire l'exclusion et le communautarisme ? L'objection renvoie à la tension entre participation et représentation comme fondements démocratiques du contrat social.

Par une question volontairement provocante adressée lors d'un colloque autour de *L'Avenir est notre affaire*, le professeur italien Raimondo Strassoldo demanda à Rougemont si la participation correspondait vraiment à un besoin réel des citoyens<sup>23</sup>. Strassoldo évoquait les tentatives le plus souvent avortées de démocratie directe, qui prouveraient que les citoyens, prenant conscience de la complexité des problèmes, des conflits irréductibles, préféreraient se replier sur la sphère privée et déléguer leurs pouvoirs aux autorités élues. Cette attitude serait en définitive une preuve de confiance et non d'aliénation. Denis de Rougemont refusait de raisonner en ces termes :

« La participation est une nécessité *absolute*, écrivait-il, sans laquelle il n'y a aucune société possible. On ne va pas demander à chacun s'il a besoin de participer. C'est une évidence qui saute aux yeux : s'il n'y pas de participation des citoyens, il n'y a pas de société, en tout cas pas démocratique<sup>24</sup>. »

Résumons la pensée de Denis de Rougemont en isolant les problèmes de représentation et de participation. Les deux principes sont théoriquement complémentaires, mais pratiquement, c'est la représentation politique qui préside aux destinées du corps politique. Étant donné que cette représentation fait par nature toujours défaut, le déficit démocratique induit est censé être corrigé, compensé, sinon par le référendum, du moins par l'alternance. Selon Rougemont, ce mécanisme n'est qu'un leurre : une élite en remplace une autre (en réalité, c'est strictement la même<sup>25</sup>), mais elle sera à son tour écartée du pouvoir au scrutin suivant par des électeurs éternellement insatisfaits des réformes qu'on leur impose. Sur le terreau de ce mécontentement, les partis extrémistes fustigent le système parlementaire et l'inaction des élites en place. Ils séduisent un peuple privé de la possibilité d'agir directement sur son propre destin, réveillé par un discours démagogique qui lui promet la lune. Les écrits de Denis de Rougemont – ceux des années 1930 et des années 1970-1980 en particulier – convergent tous plus ou moins vers cette idée : l'absence de participation, la *déresponsabilisation* généralisée, « le défaut de civisme », appellent mécaniquement un durcissement, une radicalisation de la demande et de l'offre politique. Ce n'est donc pas la représentation, intrinsèquement déficiente, en faveur

23. STRASSOLDO R., *Autour de « L'Avenir est notre affaire »*, Lausanne, fondation Charles Veillon, 1984, p. 145-146 [édité par Gérard de Puymège].

24. DdR, *Autour de « L'Avenir est notre affaire »*, op. cit., p. 160.

25. La valse des dirigeants masque le fait que les élites au pouvoir sont comparables sociologiquement, sinon idéologiquement, malgré les querelles de partis qui font la « une » des journaux et créent l'illusion d'un débat contradictoire, et donc d'un dynamisme de la démocratie. Le slogan « ni droite, ni gauche », que Rougemont et les intellectuels « non-conformistes » adoptèrent dans les années 1930, résume la volonté de dépasser ce qui est présenté comme un faux dilemme.

de laquelle Rougemont milite essentiellement, mais la participation, seule garantie contre une extension démesurée des pouvoirs de l'État, puisqu'elle vise au contraire à fragmenter et à décentraliser le pouvoir au maximum. Cela suppose une réforme des institutions, mais aussi une véritable prise de conscience, une « éducation » fédéraliste qui vise à intégrer l'idée que l'État « c'est nous, et pas eux<sup>26</sup> ». En somme, favoriser l'autogestion, s'impliquer dans sa commune, dans sa région, là où l'on vit – et donc en avoir les moyens, sans devoir toujours en référer à l'État –, au sein d'une fédération qui préserve les diversités et autonomies locales tout en permettant de connaître des horizons plus vastes – européens et mondiaux – que ceux délimités par les frontières des États-nations.

Cette approche de la politique, articulée autour des notions de personne, de commune, de région, de fédération, transparaît clairement dans la charte fondatrice de l'association ECOROPA, dont Denis de Rougemont fut le premier président. Fondée en décembre 1976 autour d'un certain nombre d'intellectuels européens<sup>27</sup>, ECOROPA avait en effet pour objectif de « définir à tous les niveaux (communal, régional, européen) les bases d'une société de liberté, en équilibre avec la nature, en harmonie avec elle-même, et conforme à la responsabilité que l'Europe doit assumer<sup>28</sup> ». L'historien des sciences Jacques Grinevald, lui-même un ancien membre d'ECOROPA, a relativisé l'influence de Rougemont au sein de ce réseau intellectuel, rappelant avec raison que sa nomination à la présidence avait un caractère « honorifique » et « symbolique » avant tout<sup>29</sup>. Il n'en reste pas moins que les thèmes et le vocabulaire employés dans la charte de l'association, comme par exemple dans les campagnes de sensibilisation qu'elle mena à l'occasion des premières élections du Parlement européen au suffrage universel en 1979, portent de toute évidence le style de l'écrivain suisse.

Organisation de nombreux colloques sur l'Europe des régions, présidence de l'association ECOROPA, rédaction de *L'Avenir est notre affaire*, participation au groupe de Bellerive, appel de Genève, etc. : les années 1970-1980 furent marquées par une activité débordante et multiforme, Rougemont voyant dans l'engagement régionaliste et écologiste une possibilité de redéployer ses thèses fédéralistes dans un contexte d'essoufflement et de marginalisation des mouvements européens nés après 1945. Néanmoins, si l'on s'en tenait à la critique de l'État-nation, ainsi qu'à la

26. DdR, *L'Avenir est notre affaire* », op. cit., p. 227-228.

27. Parmi lesquels Armand Petitjean, Édouard Kressman, Carl Amery, Bernard Charbonneau, Jacques Ellul, Edward Goldsmith, Jean-Marie Pelt, Manfred Siebker.

28. Extrait de la déclaration adoptée à l'issue de la réunion fondatrice d'ECOROPA à Paris, les 11 et 12 décembre 1976. BPUN, « ECOROPA ».

29. Grinevald critique en particulier le travail du politologue Jean Jacob, qui a fait d'ECOROPA « l'Internationale de Denis de Rougemont » : JACOB J., *Le Retour de « L'Ordre nouveau*, op. cit., p. 99-171. De fait, l'implication de l'écrivain fut relativement limitée, l'association devant essentiellement son existence à l'activité d'Armand Petitjean et d'Édouard Kressman : *Entretien de l'auteur avec Jacques Grinevald*, août 2010.

réforme des cadres politiques et sociaux que Denis de Rougemont appelle de ses vœux, on ne toucherait pas ce qui forme le cœur de sa pensée dans le domaine de l'écologie, laquelle puise ses motivations dans une conception particulière des relations de l'homme et de son milieu. Pour en comprendre les ressorts, il faut revenir un instant aux textes de jeunesse, ceux antérieurs mêmes au mouvement personneliste qui donna aux préoccupations de l'écrivain un premier corps de doctrine. C'est là peut-être que l'on mesure le mieux la spécificité de son approche et de son engagement écologique dans les années 1970.

### Première prise de conscience écologique : « Le péril Ford » (1928)

Voici les réflexions que livra Denis de Rougemont en 1928 dans la revue protestante *Foi et Vie*<sup>30</sup>. L'écrivain, qui n'avait que vingt-deux ans, s'intéressait à l'incroyable destinée d'Henry Ford, dont les mémoires publiés en français chez Payot s'imposaient alors comme l'un des plus gros succès de librairie<sup>31</sup>. Pourquoi Ford attira-t-il l'attention de Rougemont ? Parce qu'il représentait le « symbole du monde moderne, et le meilleur ». Ford, c'est « l'homme qui a réussi », et cette réussite était aisément quantifiable : il suffisait de compter les automobiles sortant des chaînes de montage, et de constater que leur production augmentait régulièrement, obstinément, au fil des ans. Produire, encore et toujours plus : tel fut le « rêve » de Ford, tel fut son succès. Celui-ci avait quelque chose de fascinant, d'autant que Ford semblait à première vue inattaquable, humainement parlant : au lieu d'exploiter ses ouvriers comme un capitaliste sans scrupule, il offrait au contraire l'image d'un patron soucieux de leur sort, il raccourcit leur temps de travail, il augmenta leurs salaires, il fit mieux que toutes les promesses des socialistes... Comment se pouvait-il, dans de telles conditions, que Ford incarnât un « péril » pour l'humanité, voire « la banqueroute prochaine de la civilisation » de l'homme moderne ? N'y avait-il pas au contraire de solides raisons de se réjouir ? Citons ici Rougemont :

« Le héros de l'époque, c'est *l'homme qui a réussi*.

Mais à quoi ?

C'est la plus grave question qu'on puisse poser à notre temps<sup>32</sup>. »

Ce n'est pas le succès en soi de l'entreprise fordienne qui intéressait l'écrivain, mais ses fondements et ses conséquences. Denis de Rougemont portait un jugement non point technique – sur quoi Ford offrait des arguments imparables – mais éthique, moral. Il jugeait au nom de ce qu'il nommait

30. DdR, « Le péril Ford », *Foi et Vie*, Paris, n° 4, février 1928, p. 189-202.

31. FORD H., *Ma Vie et mon Œuvre*, Paris, Payot, 1925. Avec une préface de Victor CAMBON.

32. DdR, « Le péril Ford », *op. cit.*, p. 192.

« l’Esprit », c'est-à-dire une réalité plus haute donnant un sens à une vie, à un travail, à des loisirs, à toutes les données de notre existence terrestre. Or Ford avait bâti son empire sur une imposture fondamentale, affirmait Rougemont, celle qui consiste à faire croire à « ce mythe extravagant du bonheur de l’humanité par la possession d’automobiles Ford ». Pour écouler ses voitures toujours plus nombreuses, l’entrepreneur a dû en effet créer une demande qui n’existait pas *a priori*. Cette demande, la réclame s’est chargée de l’inventer, puis de la démultiplier, en tâchant de convaincre les clients potentiels que l’auto correspondait à leurs besoins, même fictifs. Pour créer, ou récréer ce besoin, une stratégie efficace consiste à baisser les prix, de sorte que le client se retrouve, par un coup de force « psychologique », entraîné dans le cycle infernal de la consommation :

« Le client fait la comparaison. Il est impressionné par la baisse, au point qu'il en oublie que cela ne l'intéresse plus réellement. Il croit qu'il va gagner 5 francs en achetant 5 francs moins cher un objet que, sans cette baisse, il n'eût pas acheté du tout. Autrement dit, il est *trompé* par la baisse. L’industriel comptait. La tromperie est préméditée<sup>33</sup>. »

Ce n'est pas que l'acheteur ait effectué une dépense superflue qui inquiétait au fond Rougemont, mais la corruption de ses besoins. Car il n'y avait rien de naturel là-dedans. Le premier à pâtir de cette tromperie était l'ouvrier lui-même. Certes, Ford avait raccourci son temps de travail, qui s'en plaindrat? Mais le loisir induit faisait partie du plan : il impliquait l'usage des produits de la firme, au premier rang desquels les voitures Ford elles-mêmes, vantées par la réclame. De sorte qu'« il rend plus complet l'esclavage de l'ouvrier, puisqu'il englobe jusqu'à son repos dans le cycle de production ». Le temps libre et les activités qui l'accompagnent ne devenaient dès lors qu'une forme supplémentaire d'aliénation, soumise à l'intensification de la production, seule finalité véritable de l'industriel. D'ailleurs Ford ne s'en cacha pas dans ses mémoires, lorsqu'il exposa les rudiments de sa « philosophie », et notamment sa conception de la liberté : travailler pour gagner de quoi vivre convenablement et mettre ainsi « de l'huile dans les rouages de la vie quotidienne ». « N'est-ce pas charmant et prometteur, nota Rougemont? »...

Ce matérialisme qui ne dit pas son nom pouvait avoir des conséquences graves. Non pas que l'écrivain remît en cause le progrès matériel en soi, mais il souligna que ses effets étaient potentiellement dévastateurs lorsqu'il prenait trop d'importance dans nos vies : « atrophie » des « facultés de l’âme », perte de contact avec les « choses naturelles », avec les « désirs réels », apathie, « détresse »... Le sacrifice de « l’Esprit » n’était pas qu’une préoccupation d’intellectuel désœuvré. Il mettait en cause l’homme entier dans sa chair, dans son rapport avec le monde, avec la nature. C'est la perte de son unité, de ses raisons de vivre qui était en jeu. Il faut citer longuement

33. *Ibid.*, p. 193-194.

Denis de Rougemont pour mesurer ce mouvement qui porte irrésistiblement l'homme moderne vers la « neurasthénie » :

« La conquête du confort matériel l'a laissé oublier les valeurs de l'esprit au point qu'il n'éprouve plus même cette carence ; seulement, peu à peu, il découvre qu'il s'ennuie profondément ; fatigué de trop de satisfactions matérielles, il a laissé se détendre, ou il a cassé les ressorts de sa joie : l'effort libre et généreux, le sentiment d'avoir inventé ou compris par soi-même, la liberté et une certaine durée normale et capricieuse dans le plaisir, la conscience de ses besoins et de ses buts propres, humains et divins.

Mauvais loisirs. Ford lui a donné une auto pour admirer la nature entre 17 et 19 heures : vraiment, il ne lui manque plus rien – que l'envie.

Mauvais travail. Il a perdu le sens religieux, cosmique, de l'effort humain. Il ne peut plus situer son effort individuel dans le monde, lui attribuer sa véritable valeur. Il sent obscurément que son travail est anti-naturel. Il le méprise ou le subit, mais, jusque dans son repos, il en est l'esclave.

Pour s'être exclu lui-même de l'ordre de la nature, il est condamné à ne plus saisir que des *rappports* abstraits entre les choses. Il ne comprend presque plus rien à l'Univers<sup>34</sup>. »

Telles sont, poussées à l'extrême, les conséquences de la victoire mécanicienne, cette « victoire à la Pyrrhus » dont l'aventure fordienne offre le premier exemple « d'achèvement intégral ». Critique du matérialisme, aliénation de l'homme par la technique, perte de l'harmonie avec la nature, vide spirituel... Le socle de la réflexion écologique de Denis de Rougemont est déjà présent dans ces lignes écrites à la fin des années 1920. Quels facteurs ont déterminé, quatre décennies plus tard, l'engagement concret de l'écrivain dans l'action militante ?

## **Un tournant : les travaux du Club de Rome et la notion de limite**

Sans compter l'influence que sa seconde épouse, Nanik, exerça sur la prise de conscience de l'urgence écologique chez Denis de Rougemont<sup>35</sup>, on peut s'autoriser à parler d'un tournant dans le parcours de l'intellectuel suisse au tout début des années 1970, c'est-à-dire au moment où le Club de Rome, qui n'avait pas encore publié le célèbre rapport du MIT sur les limites de la croissance<sup>36</sup>, commença à faire connaître ses travaux. À cet égard, il faut mentionner une personnalité peu connue, qui joua un rôle important dans la reconnaissance internationale du Club de Rome : Erico Nicola.

34. *Ibid.*, p. 197-198.

35. ROUGEMONT N. de, « Sans l'Europe unie nous serions engloutis par la mondialisation [entretien] », M. DUBRULLE (dir.), *Régionalisme, fédéralisme, écologisme, op. cit.*, p. 101-104. Nanik de Rougemont fonda en 1972 l'association Arcadie et siégea au groupe de Bellerive

36. MEADOWS D. et al., *Limits to growth*, New York, Universe Books, 1972.

Erico Nicola était un familier du CEC et de l'IUÉE, que Rougemont dirigeait à Genève. Météorologue et géophysicien de formation, il fut préoccupé très tôt par la question de la sauvegarde de la nature<sup>37</sup>. Officier pendant la guerre comme colonel, il conserva des liens étroits non seulement avec l'armée suisse mais aussi avec le gouvernement fédéral, de telle sorte qu'il allait servir d'intermédiaire entre les autorités helvétiques et le Club de Rome afin de rendre possible une réunion décisive, tenue en juin 1970 à Berne. Cette date est importante pour le Club de Rome, car celui-ci – fondé de façon informelle en 1968 à l'initiative d'Aurélio Peccei, un homme d'affaires italien<sup>38</sup> – avait poursuivi jusque-là ses activités dans une relative confidentialité. Or, pour la première fois, le Club obtint la bénédiction d'une autorité gouvernementale, il se constitua publiquement en association, et il permit à un ingénieur américain du MIT, Jay Forrester, de présenter un modèle mathématique démontrant les effets globaux induits à l'horizon du XXI<sup>e</sup> siècle par la variation respective ou combinée de divers paramètres : population, ressources naturelles, investissements, pollution et qualité de la vie<sup>39</sup>. C'est précisément à partir de ce modèle, dont il prit connaissance rapidement grâce à Erico Nicola, au cours d'une soirée que ce dernier organisa chez lui en compagnie d'autres membres du Club de Rome, à Morges dans le canton de Vaud<sup>40</sup>, que Denis de Rougemont allait préciser ses vues, notamment dans le cadre du séminaire qu'il anima à l'IUÉE, ainsi qu'au cours de plusieurs conférences prononcées en Suisse ou ailleurs en 1971, sous le titre : *Les Dirigeants et les finalités de la société occidentale*.

Au cours de ces conférences, Rougemont reprit à son compte l'essentiel de la démonstration de Forrester et ses conclusions, la plus importante d'entre elles étant la nécessité de penser désormais en termes de limites dans un monde fini, ce qui implique la réduction inévitable, si l'on tient à préserver une certaine qualité de vie, d'un, voire de plusieurs paramètres comme la pollution ou l'exploitation des ressources naturelles. Il faut insister sur cette notion fondamentale de *limite*, souvent réfutée à l'époque alors que le dogme de la croissance était largement dominant dans la pensée économique. Si Rougemont était acquis pour une large part aux thèses de Forrester, il importe néanmoins de souligner l'une des réserves qu'il opposa à son modèle. Rougemont notait en effet que la définition par Forrester de la « qualité de la vie » résultait de trois facteurs : l'alimentation, le niveau de vie matériel et les nuisances dues à la surpopulation. Or cette définition lui semblait réductrice dans la mesure où elle paraît « négliger des facteurs

37. Pour un résumé de ses conceptions en la matière : NICOLA E. C., « L'homme et son environnement », *Bulletin du CEC*, Genève, n° 5, XIII<sup>e</sup> année, automne 1971, p. 16-24. Voir également : GRINEVALD J., *La Biosphère de l'anthropocène : climat et pétrole, la double menace. Repères transdisciplinaires (1824-2007)*, Genève, Georg, 2007, p. 142-143.

38. Sur Aurelio Peccei et les membres du Club de Rome, voir la préface à la traduction française de *Limits to growth*, rédigée par Janine Delaunay : *Halte à la croissance?*, Paris, Fayard, 1973.

39. FORESTER J., *World Dynamics*, Cambridge, Massachusetts, Wright-Allen Press, 1971.

40. DdR, *Autour de « L'Avenir est notre affaire »*, op. cit., p. 168.

psycho-sociologiques qui peuvent être décisifs, tels que *la peur de l'avenir* en général, ou du chômage en particulier, capables de déclencher de graves troubles sociaux ; *le sentiment de liberté ou de manque de liberté* (“La liberté est une sensation. Cela se respire”, écrivait Valéry, cela ne se mesure pas) ; et aussi la possibilité d'éprouver jusqu'au désespoir *une pénurie de sens de la vie* au milieu de la surabondance des machines, des objets offerts et des sollicitations de consommer<sup>41</sup> ».

La « pénurie du sens de la vie » est une expression sur laquelle on comprendra aisément que nous mettions l'accent, compte tenu de ce que nous avons noté précédemment à propos du « péril Ford ». Ici comme dans les années 1920, il s'agit d'une préoccupation majeure de Denis de Rougemont, éminemment morale autant qu'économique ou sociale. Si l'on en revient au paramètre défini par Forrester, la question pour l'écrivain suisse n'était donc pas tant de savoir quels sont les moyens de préserver un certain « niveau de vie matériel », mais d'insister bien davantage sur l'importance de la *qualité* de la vie, au sens du *mieux-vivre* défini ailleurs par un autre penseur proche de Denis de Rougemont, Bertrand de Jouvenel<sup>42</sup>, tout en sachant que ce « mieux-vivre » est difficilement quantifiable. C'est sur la base de ce constat que pourra néanmoins se dégager l'esquisse d'une solution politique. D'où l'importance accordée aux conditions de restauration d'une sociabilité, d'une convivialité, d'une société où l'homme puisse se sentir – pour reprendre le langage personnaliste – à la fois *libre et responsable*. L'une de ces conditions consistant précisément dans le renouvellement des cadres institutionnels que nous évoquions plus haut : il faut sortir du gigantisme de l'État-nation, pour en revenir, insiste Rougemont, à des entités de taille réduite<sup>43</sup> : communes, régions, en d'autres termes des espaces, des cadres de vie où la personne puisse se réaliser pleinement, s'épanouir et développer son civisme.

Il est intéressant de noter ici que la prise de conscience par Rougemont de la dégradation de l'environnement global est perçue d'une certaine manière dans un sens positif : alors que l'homme des années 1920 hostile au monde fordisé se condamnait inéluctablement à un « anarchisme stérile<sup>44</sup> », la situation d'urgence que soulève le modèle de Forrester constraint *nécessairement* à une révision des valeurs, autrement dit à un retour en force de la politique, « au sens le plus large du terme, qui est aussi le sens original : c'est-à-dire l'aménagement des rapports humains dans la Cité, la *polis* grecque<sup>45</sup> ». Ce n'est qu'au prix de ce « changement de cap », affirme Rougemont, que la crise écologique, crise spirituelle avant tout, pourra trouver un début de solution.

41. DdR, *Les Dirigeants et les finalités de la société occidentale*, op. cit., p. 27.

42. JOUVENEL B. de, *Arcadie. Essai sur le mieux-vivre* [1968], Paris, Gallimard, 2002.

43. SCHUMACHER E.-F., *Small is beautiful* [1973], Le Seuil, Paris, 1979.

44. DdR, « Le péril Ford », op. cit., p. 199.

45. DdR, *Les Dirigeants et les finalités de la société occidentale*, op. cit., p. 29.



## Conclusion

« Si c'était à refaire, je commencerais par la culture » : indûment attribuée à Jean Monnet, cette formule devenue célèbre servit un jour de prétexte à Denis de Rougemont pour se proclamer porte-parole de « ceux qui ont commencé par la culture et qui entendent bien finir par là<sup>1</sup> ! » La boutade reflète une démarche et un ton particuliers, qui animèrent pendant plusieurs dizaines d'années l'œuvre d'un penseur original à divers égards dans l'histoire européenne et intellectuelle du xx<sup>e</sup> siècle. Au terme de cette étude, il importe d'en reprendre certains éléments à nouveaux frais, afin de formuler quelques réflexions d'ordre plus général sur le sens – ou les sens possibles – de l'engagement européen de Rougemont. Quel bilan, quel enseignement peut-on tirer de ce parcours et de cette œuvre ?

En premier lieu, on s'étonnera sans doute que la figure de Jean Monnet apparaisse très rarement dans ce livre. Dans ses mémoires, Monnet parle de sa méthode de travail. Il vaut la peine d'en citer un extrait :

« Là où se traitent les grandes affaires – à Londres, à New York, à Washington –, je vais d'abord voir les hommes dont la première règle est de ne pas se tromper : banquiers, industriels, avocats, hommes d'affaires. D'autres me parleront le langage de l'imagination, de l'ambition, de la doctrine, et je tiendrai compte de leur influence, mais j'ajusterai mon jugement sur la sagesse des grands praticiens<sup>2</sup>. »

C'est dire l'importance toute relative que Jean Monnet accordait aux vues des « intellectuels » comme Rougemont, dont le cœur de l'activité était précisément d'élaborer une doctrine, de formuler un projet ambitieux pour l'Europe, de faire preuve d'imagination... À l'inverse, si Rougemont admirait à certains égards l'œuvre de Jean Monnet<sup>3</sup>, force est de constater qu'il n'a laissé que peu de traces de ce dernier dans ses écrits, comme par exemple dans l'anthologie de l'idée européenne *Vingt-huit siècles d'Europe*, où Monnet est singulièrement absent. Notre tentative de retrouver dans les fonds archives des témoignages d'échanges entre les deux hommes comme

1. Cité dans GEORIS R., « L'humour chez Denis de Rougemont », G. de PUYMÈGE (éd.), *Du personnalisme au fédéralisme européen*, op. cit., p. 78.

2. MONNET J., *Mémoires*, op. cit.

3. *Témoignage de Nicolas de Rougemont à l'auteur*, 25 juin 2010.

d’actions menées en commun s’est par ailleurs révélée un échec, aucune correspondance suivie n’ayant été conservée. Comme si ces trajectoires, toutes deux emblématiques à leur manière de l’effort pour fédérer l’Europe dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, suivaient des courbes séparées sans jamais se rejoindre. Certes, les deux hommes poursuivaient un même but, la fédération européenne, même s’ils différaient sur la façon de l’atteindre, comme le note Dusan Sidjanski : « Denis de Rougemont souhaite un saut qualitatif par la création d’une Europe fédérale ; tandis que Jean Monnet, visionnaire et fédéraliste, mais aussi homme d’action pragmatique, évalue les obstacles réels à cette approche globale et immédiate<sup>4</sup>. » Cette nuance n’est pas anecdotique. Elle implique une appréciation différenciée des conditions d’efficacité et de légitimation de l’action politique en général, et du projet fédératif en particulier.

À travers son analyse du plan Schuman et de la CECA, Antonin Cohen a fort bien montré, par exemple, que la question démocratique posait problème dans l’entourage de Jean Monnet. Ainsi, la création d’une Assemblée commune – non prévue dans le texte original, qui ne mentionnait que la Haute Autorité – apparaît comme une « concession » de la part d’hommes qui faisaient peu de cas du parlementarisme et se montraient avant tout soucieux de préserver l’indépendance de l’institution qu’ils animaient, à l’image du Commissariat général du plan dont ils étaient issus. Dans cette optique, la contrainte « politicienne » devait s’effacer devant l’efficacité économique des « experts-entrepreneurs<sup>5</sup> ». À cet égard, il serait vain de forcer l’opposition et d’ériger à l’inverse Denis de Rougemont en défenseur du système représentatif, car il en souligna sans cesse les limites, nous l’avons noté : la participation des citoyens et la démocratie directe restent *in fine* au cœur de son analyse et de ses propositions de réforme de l’organisation politique et sociale. Et pourtant, dans les moments cruciaux – ou vécus comme tels – de la construction européenne, l’écrivain suisse n’hésita pas à composer avec la théorie : ainsi lorsque, en dépit des critiques de ses amis fédéralistes, il prit clairement parti au congrès de La Haye pour la proposition de Paul Reynaud en faveur de l’élection de l’Assemblée au suffrage universel. Ou quand, dans ses *Lettres aux députés européens*, il exhorte les délégués de l’Assemblée du Conseil de l’Europe à faire face à leur responsabilité. Et de même lorsqu’il apporta son soutien, *via* le Groupe des Vingt, au projet de Communauté politique européenne, donnant une assise constitutionnelle et représentative à la construction communautaire.

Le « saut qualitatif » souhaité par Rougemont n’est pas que le produit d’un idéalisme utopique : il constitue la condition même de la légitimité du projet européen. Or cette légitimité n’a de fondement qu’essentiellement politique, et repose principalement sur deux critères : l’affirmation d’une

4. SIDJANSKI D., *L’Avenir fédéraliste de l’Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, p. 269.

5. COHEN A., *De Vichy à la Communauté européenne*, op. cit., p. 388-421.

identité forte sur la scène internationale d'une part; le développement d'institutions et de pratiques démocratiques sur le plan intérieur d'autre part. Certes, ce serait un contresens de nier toute dimension politique au plan Schuman et à l'œuvre des bâtisseurs des Communautés européennes. Mais cette dimension était trop diffuse, et le défaut de démocratie trop important, pour que cette construction à petits pas, aussi efficace fût-elle, accouchât d'une réelle entité politique. Or, rappelons-le, « le problème de l'union politique domine tout », écrit Rougemont<sup>6</sup>. On comprend mieux ainsi la bienveillance de l'écrivain à l'égard de de Gaulle lorsque celui-ci, contre les milieux communautaires, mit son veto à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun en 1963. On comprend mieux également l'hommage posthume au président français et son érection en « président de la République européenne », laquelle montre à quel point l'absence d'incarnation au sommet contribuait à l'affaiblissement du projet. À l'ère nouvelle de la gouvernance, Rougemont aspirait au fond au retour de la « vraie » politique<sup>7</sup>, à la prise en main du projet par un véritable homme d'État. Cela en dépit du fait que « l'État, c'est nous, et pas eux »... Car l'Europe, en définitive, n'est qu'un moyen, non une fin : la fin, c'est la liberté des personnes, agissant dans des cadres renouvelés, comme celui qu'offrirait cette « Europe des régions » dont Denis de Rougemont, par un dernier paradoxe, fit de de Gaulle le « précurseur<sup>8</sup> »!

Penseur d'un idéal démocratique, Rougemont n'en fit ainsi pas moins preuve de pragmatisme. Ses prises de position vis-à-vis de la construction européenne en particulier comme des événements de son époque en général reflètent par ailleurs la posture d'un écrivain qui se définissait comme un prophète et un guide moral pour ses contemporains, et prétendait embrasser l'ensemble des champs de la connaissance, alors que s'imposaient dans le même temps la figure de l'expert et la fragmentation des savoirs. De ce point de vue, la forme de son engagement n'est pas si différente de celle de Sartre, quels que fussent leurs désaccords, déjà soulignés, sur l'évaluation de la situation politique ainsi que sur les moyens de changer les mentalités comme l'organisation sociale. Dès lors, pour faire valoir sa qualité propre, il fallut à Denis de Rougemont marquer son territoire, tant vis-à-vis de ses pairs que des politiques ou des experts. Ainsi prit-il souvent le contrepied des premiers : l'anticommunisme constitue à cet égard le « non-conformisme des années 1950 », quand le marxisme incarnait pour la majorité « l'horizon indépassable de notre temps ». De même, Rougemont resta-t-il insensible aux courants de pensée dominant les années 1960, comme le structuralisme<sup>9</sup>.

6. DdR, « La méthode culturelle », « Méthodes et mouvements pour unir l'Europe », *Bulletin du CEC*, Genève, VI<sup>e</sup> année, n° 2, mai 1958, p. 40.

7. DdR, *L'Avenir est notre affaire*, op. cit.

8. DdR, « Les grandes bâncées de l'histoire », *Bulletin du CEC*, Genève, n° 1, printemps 1974, p. 65.

9. DdR, « Conditions d'un renouveau », *Cadmos*, Genève, n° 3, automne 1978, p. 100-105.

Ce décalage transparaît également sur le plan politique : car si l'après-guerre, où se dessinent des possibilités nouvelles pour l'Europe, voit l'écrivain au cœur de multiples réseaux d'influence et au plus près de l'action politique, il ne tarde pas à renouer avec la critique la plus radicale quand, une fois mis en place le Marché commun, pointent le règne des experts et la routine communautaire, et que s'enlisent les progrès de l'union européenne. D'où l'engagement régionaliste et écologiste, qui surprend plus d'un de ses collègues ayant partagé avec lui les combats de la guerre froide<sup>10</sup>. À cet égard, si la préoccupation écologique est sur de nombreux points conforme à la doctrine personneliste développée par Rougemont depuis les années 1930, manifestant ainsi une certaine « conséquence », pour reprendre un terme de Jacques Ellul, elle peut également être interprétée comme la volonté d'un homme qui, à défaut d'être un expert lui-même, se situe à l'avant-garde des problèmes de son temps et rebondit sans cesse, donnant à chaque fois un sens, un cap nouveau à son engagement intellectuel. C'est aussi de cette manière que se bâtit sa légitimité de penseur et d'homme d'action.

Le Centre européen de la culture, qui occupa Denis de Rougemont pendant la seconde moitié de sa vie, ne contribua pas peu à construire cette légitimité. Cette entreprise ambitieuse appelle plusieurs remarques. Tout d'abord, on ne peut manquer d'être frappé par le nombre impressionnant de projets et d'associations où le CEC fut impliqués : Centre européen pour la recherche nucléaire, Association des instituts d'études européennes, Association européenne des festivals de musique, Groupe des Vingt, Fondation européenne de la culture, « Dialogue des cultures », Institut universitaire d'études européennes, etc. À travers ce foisonnement se révèle une volonté de coopération et de formation à tous les niveaux, assez rare pour être soulignée. Ce travail dans de multiples directions témoigne d'une richesse indéniable, qui ne saurait toutefois masquer la fragilité de l'institution. Les deux constats ne sont d'ailleurs pas contradictoires : c'est entre autres en raison des difficultés du CEC à trouver l'argent nécessaire au développement pérenne de ses activités que Denis de Rougemont, d'une certaine manière, dut faire preuve en permanence d'imagination et d'inventivité. Les nombreux projets développés au Centre avaient en effet non seulement pour but d'élargir son audience et son rayonnement, mais aussi d'assurer sa simple survie. Tel fut bien le sens de la création, en 1954, de la Fondation européenne de la culture, laquelle, avant d'acquérir son autonomie et de développer ses propres programmes, fut plus ou moins implicitement conçue comme un instrument de relance. Telle fut également, au-delà de sa dimension académique, l'une des fonctions de l'Institut universitaire d'études européennes, qui s'installa à la Villa Moynier dans les locaux du CEC, tout comme la Fondation à ses débuts. Toujours est-il que cette

10. HERSCH J., *Éclairer l'obscur. Entretiens avec Gabrielle et Alfred Dufour*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1986, p. 214.

profusion d'initiatives s'est effectuée au prix d'un certain « éparpillement », que Denis de Rougemont admettait lui-même en privé<sup>11</sup>. De sorte que le CEC peina à réellement imprimer sa marque. Tout en reconnaissant l'intelligence générale de l'entreprise, Henri Brugmans – dont on a déjà noté certaines réserves – jugeait pour sa part que « la moisson resta limitée<sup>12</sup> ». C'était sans doute le prix à payer d'une autonomie jalousement conservée. Rêvant un jour de se voir octroyer par les gouvernements un véritable « budget culturel européen », transformant le CEC en « ministère européen de la culture », Denis de Rougemont considéra cette hypothèse avec « un mélange d'espoir (ce serait *marquer* le succès de tout l'effort) et de crainte (je perdrais le goût et l'intérêt que j'y ai mis, démissionnerais le lendemain de ma nomination à ce poste officiel<sup>13</sup>) ».

L'histoire du Centre se confond avec celle d'un homme : ce fut sa force et sa faiblesse. Sa force car on y trouvait une unité d'action, fondée sur une doctrine cohérente. Sa faiblesse aussi dans la mesure où Denis de Rougemont a mené son action dans un relatif isolement, c'est un fait. Le terme paraîtra surprenant si l'on considère les nombreuses personnalités – artistes, écrivains, professeurs, éducateurs, scientifiques, économistes... – ayant travaillé dans le cadre des activités et des séminaires organisés par le Centre. Il n'en reste pas moins que le CEC, « lieu de rencontre », ne fut aussi parfois qu'un « lieu de passage », un lieu où l'on ne faisait que passer, comme le reprocha à sa manière Salvador de Madariaga. On constate ainsi une certaine volatilité de ses réseaux et la difficulté d'associer durablement un noyau solide de collaborateurs. Dans tous les cas, ce qui compte est la ligne définie par Rougemont, pilier d'une organisation qui dépend de lui à tous égards. Pour peu que l'écrivain fût diminué physiquement, comme cela fut par exemple le cas après la conférence Europe-Monde de 1964, et l'équipe du Centre se trouvait dès lors réduite à gérer les affaires courantes.

Reste qu'en étudiant l'Europe sous l'angle culturel, en insistant sur l'importance des foyers locaux de création, en œuvrant concrètement pour la constitution d'un maillage qui se jouait des frontières, Denis de Rougemont œuvrait sur le long terme. Cette entreprise, dont l'impact réel est par nature difficilement quantifiable, reste « pertinente » pour certains acteurs culturels d'aujourd'hui : « L'Europe de la culture, écrit ainsi Anne-Marie Autissier, a besoin de lieux où s'élaborent recherches appliquées et modèles d'action<sup>14</sup>. »

11. Lettre de Denis de Rougemont à George Nebolsine, 23 décembre 1954. CEC, II-O-21-b.

12. BRUGMANS H., *À travers le siècle*, op. cit., p. 318.

13. DdR, *Cahier noir*, 7-8 février 1952. BPUN, « CEC ».

14. AUTISSIER A.-M., « L'influence du Congrès en matière culturelle », J.-M. GUIEU et Ch. LE DRÉAU (dir.), *Le « Congrès de l'Europe » à La Haye*, op. cit., p. 342-343.

Certains, à la suite d'André Malraux, ont affirmé que l'engagement européen de Rougemont s'était effectué au détriment de son œuvre littéraire. Cette appréciation suppose l'existence d'une césure irréversible entre « l'écrivain » d'avant-guerre et l'« intellectuel engagé » d'après-guerre. Nous-même avons suggéré l'idée d'une « reconversion » quelque peu contrainte, étant données les mutations que connut le monde littéraire et intellectuel après la Libération. Dans notre esprit, toutefois, ce tournant n'a de valeur que du point de vue d'une éventuelle sociologie du monde littéraire. Lui donner trop d'importance risquerait en revanche d'aboutir à un contresens quant à la nature du projet d'écriture de Denis de Rougemont, lequel est par définition l'expression d'un rapport spécifique au monde. Ce rapport au monde, l'écrivain suisse l'a traduit par une forme particulière : l'essai. Or cette forme n'a pas varié, avant comme après la guerre, il n'y a pas de rupture à cet égard. Dans les années 1930, nous l'avons vu, il avait précisé que l'écriture personnaliste serait « franchement doctrinaire et polémique » : dans la mesure où la littérature et la philosophie étaient à ses yeux traversées par une crise profonde (« l'acte gratuit », les « petits purs »...), l'essai constituait dès lors la seule forme capable de réconcilier ces deux modes d'appréhension du réel et de répondre aux enjeux de son époque. Or, de ce point de vue, en s'engageant concrètement dans l'action culturelle, tout en mettant sa plume au service de l'Europe et de la personne, Rougemont ne fit après la guerre que prolonger et accomplir un mouvement perceptible dès sa jeunesse. Ainsi, lorsqu'on lui demandait avec scepticisme s'il croyait possible l'union fédérale, il répondait significativement qu'« il s'agirait plutôt de la vouloir<sup>15</sup> ». Ici comme ailleurs, l'aventure politique se confond avec le travail littéraire et la quête spirituelle, la permanence du vocabulaire en témoigne. À vingt ans, l'écrivain envisageait ainsi d'une manière comparable son rapport à la foi :

« Je crois qu'il ne faut pas attendre, immobile dans sa prière, qu'une révélation vienne chercher l'âme qui se sent misérable. Je ne recevrai pas une foi, mais peut-être arriverai-je à la vouloir, et c'est le tout<sup>16</sup>. »

« Vouloir l'Europe » : cette approche singulière résume, à sa manière, l'engagement d'un écrivain dont l'un des objectifs fut la création du mythe européen. Citons ici les propos éclairants de Thierry Hentsch, selon lequel « toute collectivité humaine un peu durable fonde son identité sur une représentation mythique d'elle-même. Cette représentation est mythique en ce que, indépendamment de sa *justesse* ou de sa *fausseté*, elle est avant tout nécessaire : la vérité du mythe ne tient pas à son exactitude, mais à son efficacité. Dans la formation du mythe Europe, les intellectuels ont évidemment joué et jouent encore un rôle crucial. À bien des égards, l'intellectuel est

15. DdR, *L'Europe en jeu*, op. cit., p. 89.

16. DdR, « Confession tendancieuse », op. cit., p. 146.

producteur ou propagateur de mythe; c'est peut-être même, politiquement parlant, sa fonction principale<sup>17</sup> ». Il est probable que Denis de Rougemont se serait pleinement reconnu dans cette définition du rôle de l'intellectuel comme « producteur ou propagateur de mythe ». Tel nous semble être en effet l'un des sens de son activité. Quant à savoir si les intellectuels ont effectivement joué « ce rôle crucial », la réponse ne peut qu'être nuancée. Cette approche tranche en effet nettement avec celle d'un philosophe comme Raymond Aron par exemple, qui s'est pourtant lui aussi présenté comme un « grognard du Mouvement européen<sup>18</sup> ». Or Aron n'en restait pas moins « sceptique sur la possibilité d'effacer mille années d'histoire nationale<sup>19</sup> ». À quoi Rougemont aurait sans doute répondu qu'on ne peut effacer impunément vingt-huit siècles d'Europe...

---

17. HENTSCHE Th., « L'usage de l'autre dans la construction du mythe de l'Europe », *op. cit.*, p. 231.  
 18. ARON R., « Crise de l'énergie ou crise de civilisation », *L'Europe des crises*, Bruxelles, Bruylants, 1976, p. 81.  
 19. ARON R., *Le Spectateur engagé*, Paris, Julliard, 1981, p. 168.



## **ANNEXES**



## Repères biographiques

- 1906 Naissance le 8 septembre à Couvet, dans le canton de Neuchâtel, de l'union de Georges de Rougemont, pasteur, et d'Alice Bovet. École primaire à Couvet, collège et gymnase à Neuchâtel.
- 1924 Premier article paru dans *La Semaine littéraire*, sur Montherlant et le football.
- 1925 Entre à la faculté des lettres de Neuchâtel. Admis le 2 décembre à l'association Belles-Lettres, club littéraire d'étudiants de Suisse romande.
- 1926 Début d'une collaboration régulière à *La Revue de Genève* et à *La Revue de Belles-Lettres*.
- 1927 Séjour d'études à Vienne. Différents voyages en Europe centrale.
- 1928 Licence de lettres à l'université de Genève.
- 1929 Publie un petit pamphlet, *Les Méfaits de l'instruction publique*.
- 1930 S'installe dans la banlieue parisienne. Secrétaire des éditions « Je Sers », dirigées par Pierre Maury, qui publient Karl Barth et Søren Kierkegaard entre autres, dont Rougemont contribue à introduire les pensées en France.
- 1931 Rencontre Alexandre Marc, Emmanuel Mounier, Robert Aron, Arnaud Dandieu, Philippe Lamour entre autres. Début de la collaboration à la *Nouvelle Revue française* de Jean Paulhan.
- 1932 Au printemps, déménage au cœur de Paris. Contacts étroits et participation active aux groupes personnalistes *L'Ordre nouveau* (Alexandre Marc, Robert Aron, Claude Chevalley, Arnaud Dandieu, Daniel-Rops, René Dupuis, Jean Jardin) et *Esprit* (Emmanuel Mounier, Jean Lacroix, Henri-Irénée Marrou) en voie de constitution. En novembre, lance sa propre revue, *Hic et Nunc*, influencée par la théologie barthienne, avec Henry Corbin, Roger Jézéquel, Roland de Pury, Albert-Marie Schmidt. En décembre, coordonne un numéro spécial de la *NRF* présentant les jeunes intellectuels personnalistes.
- 1933 En juin, mariage à Genève avec Simonne Vion. En chômage suite à la faillite des éditions « Je sers ». Déménage sur l'île de Ré, où il demeure

- jusqu'à l'été suivant. Vit grâce à quelques économies, articles et comptes rendus d'ouvrages, *rewriting* de traductions de romans policiers anglais.
- 1934 S'établit en septembre à Anduze, au pied des Cévennes. Traduit le premier tome de la *Dogmatik* de Karl Barth. Publie *Politique de la personne*, recueil d'articles parus notamment dans *L'Ordre nouveau* et *Esprit*.
- 1935 Quitte Anduze en juin et retourne à Paris. Fin juillet, naissance de son fils Nicolas. Fin octobre, accepte un poste de lecteur à l'université de Francfort. Nombreuses notes sur son séjour, rassemblées plus tard dans le *Journal d'Allemagne*. Parallèlement, achève la rédaction, entamée sur l'île de Ré, de son essai de doctrine personnaliste *Penser avec les mains*, publié en novembre 1936.
- 1936 Au printemps, démissionne de son poste de lecteur et s'installe à La Celle-Saint-Cloud, près de Paris, dans une maison prêtée par son ami Charles du Bos. Compose son *Journal d'un intellectuel en chômage*.
- 1937 Au printemps, devient rédacteur en chef des *Nouveaux Cahiers*, où collaborent notamment Boris Souvarine et Simone Weil. En juin, publie son *Journal d'un intellectuel en chômage*, relatant sa vie en province de 1933 à 1935.
- 1938 Durant l'été, commence la rédaction de *L'Amour et l'Occident*. En octobre, publie son *Journal d'Allemagne*. En novembre, conférence sur « l'amour et la guerre » au Collège de sociologie, collectif constitué de George Bataille, Roger Caillois, Michel Leiris, Pierre Klossowski. Commence l'écriture du livret de *Nicolas de Flue*, légende dramatique mise en musique par Arthur Honegger.
- 1939 Au printemps, publie *L'Amour et l'Occident*, analyse du mythe de la passion à partir de la légende de Tristan et Iseult. Quitte La Celle-Saint-Cloud pour le sud de la France, puis séjourne durant l'été dans un studio mis à sa disposition par André Gide à Paris. En août, achève la rédaction du livret de *Nicolas de Flue*. Début septembre, mobilisé en Suisse, déménage à Berne où il travaille au sein de l'État-major général, à la section Armée et Foyer chargée de maintenir le moral des troupes.
- 1940 Compose un petit « bréviaire du citoyen » pour la défense de la patrie. Rédige également des « plans de causeries » à l'usage des officiers. En mars, naissance de sa fille Martine. En avril, publie *Mission et démission de la Suisse*, recueil de conférences prononcées en 1939 et 1940. Condamné à 15 jours de prison militaire à la suite d'un article sur l'entrée d'Hitler à Paris (condamnation muée en assignation à résidence) publié dans la *Gazette de Lausanne* le 17 juin. Fonde avec Theophil Spoerri la ligue du Gothard et en rédige le manifeste ainsi qu'une brochure qui en appellent à l'union des Confédérés et à la défense de l'indépendance suisse. Démobilisé, est chargé par le secrétariat des Suisses à l'étranger d'une mission de conférences en Amérique, et quitte le pays fin août

avec femme et enfants. Début septembre, arrive à Lisbonne (via Sète, Barcelone et Madrid), où il embarque pour New York, qu'il atteint dix jours plus tard. S'installe à Forest Hills, Long Island, à partir de novembre, après un bref passage à Princeton, dans le New Jersey, chez Claude Chevalley.

- 1941** Problèmes conjugaux et séparation de fait à la fin de l'hiver. Contacts avec les cercles protestants, autour de Paul Tillich et de Reinhold Niebuhr notamment. Fréquente également les artistes, poètes et écrivains anglo-saxons W. H. Auden, Carson McCullers, Benjamin Britten. Le 8 mai, première de *Nicolas de Flue* au Carnegie Hall de New York. Durant l'été, publie *The Heart of Europe*, petit livre sur la Suisse co-écrit avec Charlotte Muret. Sur l'invitation de Victoria Ocampo, embarque le 18 juillet pour l'Argentine. Retrouve les écrivains gravitant autour de la revue *Sur*, comme Jorge Luis Borges, José Ortega y Gasset, Roger Caillois. Conférences sur l'hitlérisme et sur la responsabilité des intellectuels. Rentre à New York à la mi-novembre et s'installe seul dans un petit atelier près de *Greenwich Village*.
- 1942** En février-mars, rédige *La Part du diable*, publiée à l'automne. En avril, donne quelques cours à l'École libre des hautes études créée à l'initiative de Jacques Maritain et Henri Focillon. Fin mai, est embauché comme *script-writer* à la *Voix de l'Amérique*, section française de l'*Office of War Information* (OWI), dirigée par Pierre Lazareff. Se lie d'amitié avec André Breton, Marcel Duchamp et les surréalistes en exil, ainsi qu'avec Saint-John Perse, Antoine de Saint-Exupéry. À partir de septembre, partage régulièrement la maison des Saint-Exupéry le week-end, à Bevin House.
- 1943** Poursuit son travail de rédacteur à la *Voix de l'Amérique*. En juillet, rencontre la mécène Mary Mellon, présidente de la Bollingen Foundation, et obtient pour six mois une bourse lui permettant de se consacrer pleinement à l'écriture. Démissionne de son poste à l'OWI. En automne, réside à Oak Spring en Virginie, dans la propriété des Mellon.
- 1944** Bénéficie d'un *Five-Year Plan* de la Bollingen Foundation, grâce auquel il touchera une bourse de 7 500 dollars par an de 1944 à 1948. Différents projets de livres. En automne, publie une version élargie de *La Part du diable*. En décembre, publie *Les Personnes du drame*, manuscrit qui devait être édité chez Gallimard en 1940.
- 1945** Passe l'été au bord du Lake George, dans la maison de Consuelo de Saint-Exupéry, dont il est l'amant. Nombreuses heures passées avec Marcel Duchamp, qui est l'un des hôtes. Commence à écrire ses *Lettres sur la bombe atomique*, suite au bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki. En octobre, déménage à Princeton, et retrouve d'anciens amis comme les Chevalley, ou Boris Souvarine, qu'il héberge fréquemment. Nombreux articles pour *Le Figaro*, *Carrefour*.
- 1946** S'envole pour l'Europe début avril. Partage pendant quelques mois sa vie entre Neuchâtel et Paris, où il est rejoint par Consuelo de Saint-Exupéry

- au début de l'été. Refuse une chaire de littérature française qu'Albert Béguin lui propose à l'université de Bâle. Parution des *Lettres sur la bombe atomique*. Début septembre, participe aux premières Rencontres internationales de Genève. En décembre, publie le *Journal des deux mondes*, relatant sa vie d'officier, puis d'exilé. Nouvelle édition revue et augmentée de *Politique de la personne*. Nombreux articles dans *Réforme*, *Pour la victoire*, *Le Figaro*, *Combat*... Après avoir rompu avec Consuelo de Saint-Exupéry, retourne fin décembre aux États-Unis, où il avait laissé femme et enfants.
- 1947** S'installe à Princeton, où il vit désormais avec sa famille. Entretiens avec Einstein, son voisin, intéressé par ses *Lettres sur la bombe*. Publie *Vivre en Amérique* en mars, petit livre au style journalistique, et *Doctrine fabuleuse* en juillet, recueil d'essais consacrés notamment aux mythes grecs. Le 1<sup>er</sup> août, rentre définitivement en Europe, et s'installe à Ferney, à la frontière franco-suisse, dans la maison du garde-chasse de Voltaire. Fin août, sur la demande d'Alexandre Marc et de Raymond Silva, dirigeants de l'UEF nouvellement créée sous la présidence d'Henri Brugmans, prononce le discours inaugural du premier congrès de l'organisation à Montreux. Rencontre Joseph Retinger. Le 14 novembre, mort de son père, fauché par une voiture, auquel l'écrivain rend hommage dans la *Suite neuchâteloise*, publiée en avril de l'année suivante.
- 1948** Sur proposition de Retinger, accepte de s'occuper de la commission culturelle du congrès organisé par le Mouvement européen à La Haye du 7 au 10 mai, sous la présidence de Churchill. Rédige le *Rapport culturel* demandant la création d'un Centre européen de la culture, et le *Message aux Européens*, lu solennellement en séance de clôture. Défend dès lors le projet de CEC, capital pour la poursuite de son engagement. En juin, rassemble les discours liés à son activité militante dans un recueil intitulé *L'Europe en jeu*. En novembre, participe au deuxième congrès de l'UEF à Rome, où il est élu délégué général de l'organisation.
- 1949** Sous les auspices du Mouvement européen, ouvre en février à Genève un Bureau d'études pour la création du CEC, qu'il dirige avec Raymond Silva. Jusqu'en décembre, organise la Conférence européenne de la culture, tenue à Lausanne du 8 au 12 décembre, sous la présidence de Salvador de Madariaga. Rédige le *Rapport général*, qui en appelle de nouveau à soutenir la création du CEC, ainsi que le projet d'un laboratoire européen dédié aux recherches nucléaires. Séparation définitive avec sa femme, dont il divorce deux ans plus tard. Brouille avec Alexandre Marc.
- 1950** Les 23 et 24 juin, convoque à Genève une réunion comprenant des dirigeants du Mouvement européen et du Conseil de l'Europe, au cours de laquelle sont rédigés les statuts du CEC. Participe quelques jours plus tard au Congrès pour la liberté de la culture qui rassemble à Berlin plus de cent intellectuels sous la bannière de l'antitotalitarisme. Nommé fin

novembre président du comité exécutif de l'organisation née suite à ce meeting inaugural. En août, obtient le patronage du CEC par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Publie les *Lettres aux députés européens*, qui en appellent à l'élaboration immédiate d'une constitution fédérale. En octobre-novembre, participe à la campagne de propagande organisée par l'UEF dans le cadre du Conseil européen de vigilance et rédige le message lu par le porte-parole de plusieurs milliers de jeunes militants venus de toute l'Europe pour faire pression sur l'Assemblée consultative. Le 7 octobre, inaugure à Genève le CEC, qu'il dirige, assisté de Raymond Silva et de Jean-Paul de Dadelsen, sous la présidence de Madariaga. Le 12 décembre, organise une réunion de la commission scientifique du CEC, qui élabore l'architecture et le lieu du futur CERN, projet ensuite repris par l'Unesco.

- 1951** Fin mars-début avril, se rend en Inde sous l'auspice du CLC, et rencontre Nehru ainsi que M<sup>me</sup> Gandhi. À partir du mois d'avril, publie régulièrement dans *Preuves*, revue du Congrès, pour une contribution totale de plus de 50 articles entre 1951 et 1967. En juin, rédige le *Protocole de Bruges*, adopté le 10 juin et donnant naissance à l'Association des instituts d'études européennes (AIEE). En octobre, préside pendant une semaine le séminaire d'Andlau du CLC consacré à l'étude du « Diamat », où participent Czeslaw Milosz, Roger Caillois, Boris Souvarine, Sidney Hook, Nicola Chiaromonte, Wladimir Weidlé notamment. Les 4 et 5 décembre, fonde avec le chef d'orchestre Igor Markevitch l'Association européenne des festivals de musique (AEFM).
- 1952** De janvier à mars, rédige avec ses collaborateurs des « plans de causeries », diffusés à plus d'un million d'exemplaires par la Campagne européenne de la jeunesse du Mouvement européen. En février, second mariage avec Anahite (Nanik) Repond. En mars, premier numéro du *Bulletin du CEC*. Le 10 mai, crée le Secrétariat européen des foyers de culture, dont l'AG se déroule à Reims le 9 octobre. Cette activité sera poursuivie de façon autonome par le Bureau européen de l'éducation populaire à Bergen en Hollande. Du 13 mai au 1<sup>er</sup> juin, participe au festival « L'Œuvre du xx<sup>e</sup> siècle » organisé par Nicolas Nabokov pour le compte du CLC, et dirige un débat entre Wystan Auden, William Faulkner, Salvador de Madariaga et André Malraux.
- 1953** En janvier, fonde le Groupe des Vingt, composé de Bertrand de Jouvenel, Henri Brugmans, Eugen Kogon, Salvador de Madariaga, André Philip... afin d'évaluer le projet de Communauté politique européenne. Publie le *Courrier fédéral*, supplément au *Bulletin du CEC* rendant compte des discussions du groupe. Le 26 mars, au sein d'un jury composé notamment de Madariaga, Ignazio Silone, Gabriel Marcel, Hans Oprecht, décerne le Prix littéraire européen à Czeslaw Milosz pour *La Prise de pouvoir*, avec l'appui de la Communauté européenne des guildes et clubs du livre. En juillet, participe au congrès du CLC « Science et liberté »

tenu à Hambourg et prononce l'allocution inaugurale. En octobre, préside une Table ronde culturelle organisée par le Conseil de l'Europe à Rome, réunissant entre autres Arnold Toynbee, Alcide de Gasperi et Robert Schuman, ce dernier étant rentré au conseil de direction du CEC depuis le 15 mai. En novembre, convoque à Saint-Germain-en-Laye un « club » groupant des hommes politiques, banquiers, hommes d'affaires en vue de créer une Fondation européenne de la culture. En décembre, publie *La Confédération helvétique*, commande de l'Unesco, avec une introduction de Lucien Febvre.

- 1954** En mars, transfert du siège du CEC du palais Wilson à la Villa Moynier et démission de Madariaga. En avril, organise à Rome, en collaboration avec Nicolas Nabokov et le CLC, une Conférence internationale de compositeurs, interprètes et critiques, à laquelle participent Igor Stravinsky, Darius Milhaud, Francis Poulenc, Virgil Thomson notamment : 65 compositions exécutées, dont 13 premières mondiales et 5 européennes, un concours musical, des débats... Fin avril, participe à la première conférence du groupe de Bilderberg, fondé par Joseph Retinger. Sera présent aux trois réunions suivantes. Le 16 décembre, après avoir organisé plusieurs réunions du club européen afin d'élaborer les statuts de la Fondation européenne de la culture, celle-ci est créée à Genève, où elle tient son premier conseil des gouverneurs : Robert Schuman est nommé président – remplacé quelques temps après par le prince Bernhard des Pays-Bas –, Denis de Rougemont directeur, Raymond Silva secrétaire général et Marcel van Zeeland trésorier.
- 1955** Travaille à la mise en place des programmes de la Fondation, déclinés en deux volets – concours musical et expériences-pilotes d'éducation – exécutés à partir de 1956-1957. En septembre, participe au congrès « L'Avenir de la liberté » organisé par le CLC à Milan, pour le 5<sup>e</sup> anniversaire de l'organisation. En octobre, avec l'un de ses collaborateurs, Raymond Racine, réunit un séminaire d'économistes afin d'étudier, dans la foulée de la conférence de Messine, les conséquences d'une union économique de l'Europe. Plusieurs réunions du séminaire en 1956 et 1957 conduiront à la publication en 1958 de l'ouvrage *Demain l'Europe sans frontières*? Publie en octobre un numéro spécial du *Bulletin du CEC*, qu'il rédige quasi-intégralement, sur les échanges culturels Europe-URSS dans le contexte de dégel entre l'Est et l'Ouest.
- 1956** En mars, préside à Strasbourg un groupe de savants européens afin de poursuivre les travaux de la Table ronde du Conseil de l'Europe d'octobre 1953, aboutissant en 1957 à la parution du livre *Europe and the Europeans*, dirigé par l'historien Max Beloff. En mai, avec l'athlète Paul Martin, organise à Genève une Conférence européenne de pédagogie sportive, où les délégués de différentes fédérations adoptent une charte européenne et un brevet sportif. Projet repris plus tard par le Conseil de l'Europe. Le 10 novembre, rédige au nom du CLC un texte de soutien

aux écrivains hongrois persécutés, appelant à interrompre les relations culturelles Europe-URSS. Texte désavoué par une partie du secrétariat international, tensions et menace de démission. Ce même mois, rédige et publie avec Brugmans, Racine et un nouveau collaborateur du Centre, Dusan Sidjanski, *L'Europe s'inscrit dans les faits*, tiré à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.

- 1957** En février, publie *L'Aventure occidentale de l'homme*, qui approfondit au plan philosophique et théologique ses réflexions sur l'Europe. Le 16 mars, démissionne avec Silva de la direction de la Fondation européenne de la culture, dont le siège sera transféré aux Pays-Bas. Devient membre du conseil des gouverneurs. Poursuit les expériences-pilotes d'éducation populaire avec le soutien de la fondation Ford jusqu'en 1959. En mai, création d'Editeuropa, pool européen d'éditeurs se proposant de publier des ouvrages simultanément en plusieurs langues. Projet abandonné malgré plusieurs rencontres organisées les mois et années suivantes. En novembre, participe aux premières élections libres du Congrès du peuple européen créé par Altiero Spinelli, et est élu délégué de la section genevoise. À la fin du mois, organise avec Raymond Racine un séminaire sur l'automation et la cybernétique, auquel participent Jean Fourastié, Alfred Sauvy, Gustavo Colonnetti, Louis Couffignal, Georges Boulanger entre autres. Fin décembre, réorganise le CEC avec la création de deux commissions spéciales – finances et activités – et la fusion du conseil supérieur et du conseil de direction. Suppression du poste de secrétaire général, retraite de Silva l'année suivante.
- 1958** En mai, publie un dossier sur les *Méthodes et mouvements pour unir l'Europe*, suite à l'entrée en vigueur du Marché commun. Collaboration de François Fontaine, Altiero Spinelli et Henri Brugmans. En juillet, réunit un groupe d'études avec les membres de l'AIEE et ceux de l'Association des universitaires d'Europe, afin de discuter des problèmes posés par la création d'une université européenne. Résultat des discussions et résolutions dans le *Bulletin du CEC* de juillet. En décembre, publie un *Bulletin* spécial intitulé « *Quatre essais européens : Définitions, valeurs, énergie, recherches* », rassemblant diverses conférences prononcées au cours de l'année.
- 1959** En avril, émissions bi-hebdomadaires de 15 minutes sur la vie culturelle en Europe occidentale, à destination des pays de l'Est et diffusées par les soins de Radio Free Europe. En élabore le programme en collaboration avec Hans Oprecht, Jacques Freymond, François Bondy, Wladimir Weidlé notamment. En mai, organise avec Raymond Racine un séminaire sur l'éducation et les loisirs, auxquels participent Éric Choisy, Alfred Sauvy, Louis Couffignal entre autres. Élabore un plan de séminaires interculturels et prend contact à cet effet avec des interlocuteurs indiens, arabes et latino-américains. Supervise deux enquêtes

réalisées par Raymond Racine et Marlyse Roquette sur les institutions culturelles européennes.

- 1960 Le 12 juin, décès de Joseph Retinger. Publie en automne de l'année suivante un numéro spécial du *Bulletin* consacré à « l'éminence grise », dont il rédige une esquisse biographique. Du 16 au 22 juin, participe au congrès anniversaire des 10 ans du CLC à Berlin, sur le thème « Progrès et liberté ». Du 7 au 9 octobre, réunit les responsables du Conseil de l'Europe, des communautés européennes et du Conseil fédéral suisse, afin d'organiser une conférence interculturelle « Europe-Monde ». Première réunion du comité d'organisation le 14 décembre.
- 1961 En avril, publie *Comme toi-même. Essai sur les mythes de l'amour*, prolongement de la réflexion engagée dans *L'Amour et l'Occident*. En mai, organise à Genève un colloque universitaire sur le thème du civisme européen. Un groupe *ad hoc* est constitué et se réunira les 5 et 6 janvier, élaborant un plan pour une Campagne d'éducation civique européenne. Du 15 au 17 septembre, organise à Genève un colloque sur le thème du « dialogue des cultures », première étape vers la conférence « Europe-Monde » organisée à Bâle en 1964. Participants : Gabriel d'Arboussier, Stephen Spender, Luis Diez del Corral, Bertrand de Jouvenel, Raja Rao, Wole Soyinka entre autres. Lance l'idée de créer des centres culturels comparables au CEC dans d'autres régions du monde. Compte rendu dans le *Bulletin* d'avril 1962. En automne, publie l'anthologie *Vingt-huit siècles d'Europe. La conscience européenne à travers les textes, d'Hésiode à nos jours*. D'octobre à début décembre, séjour aux États-Unis avec sa femme : New York, Boston, Harvard, Bennington College, Berkeley, San Francisco, Stanford, Santa Fe, Princeton. Rencontres avec Paul Tillich, Robert Oppenheimer, Lewis Mumford. Conférences sur l'Europe et sur l'amour. Recherche de subventions pour les activités du CEC. Fin décembre, début des pourparlers avec Jacques Freymond, directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales, en vue de créer un Institut d'études européennes rattaché au CEC.
- 1962 En juillet, participe au colloque sur la décentralisation culturelle, organisé par le directeur du festival d'Aix-en-Provence Roger Bigonnet. Début août, voyage en Tunisie, où il s'entretient avec le président Bourguiba et effectue des démarches en vue de la création d'un centre culturel à Hammamet. Fin août, publie *Les Chances de l'Europe*, recueil de quatre conférences données à l'université de Genève en mai. Fin octobre, séjourne au Liban. Conférence au cénacle de Beyrouth le 22 octobre, sur le « dialogue des cultures ». Démarches pour la création d'un deuxième centre culturel arabe.
- 1963 En janvier, donne une conférence lors du premier stage à Bruxelles de la Campagne d'éducation civique européenne financée par les Communautés européennes, le Conseil de l'Europe et la Fondation européenne de la culture. Le 29 avril, inauguration de l'Institut universitaire d'études

européennes, dont il est le directeur et l'un des professeurs (histoire de l'idée européenne, théorie du fédéralisme), avec Dusan Sidjanski (science politique) et Henri Schwamm (économie). Enseigne régulièrement à l'IUEE jusqu'en 1984. En mai, publie dans la revue *Futuribles* de Bertrand de Jouvenel un essai sur l'« orientation vers une Europe fédérale ». À partir du mois de juin, réunit régulièrement à l'IUEE un groupe d'études fédéralistes. Le 30 octobre, reçoit le prix littéraire Rainier-III. Le 23 novembre, donne une conférence sur le « fédéralisme culturel » à l'aula de l'université de Neuchâtel à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut neuchâtelois.

- 1964** De janvier à septembre, organise de nombreuses réunions préparatoires, collecte les différents rapports, rédige le rapport général de la conférence « Europe-Monde », organisée du 29 septembre au 3 octobre à Bâle, avec l'appui de la CEE, du Conseil de l'Europe, et du Conseil fédéral Suisse. Environ 150 participants : Louis Armand (président), Pierre Auger, Raymond Barre, Luis Diez del Corral, René Dumont, Carl J. Friedrich, Max Horkheimer, Herbert Lüthy, Salvador de Madariaga, Pierre Pfimlin, Alfred Sauvy, Étienne Hirsch, Edgar Morin...
- 1965** De janvier à octobre, interrompt en partie ses activités à la suite d'un infarctus du myocarde. Publie *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, réédité en 1970. Le 8 novembre, est élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.
- 1966** En juin, publie une vaste enquête menée par le CEC : *Bilan des activités culturelles au service de l'Europe (1949-1964)*. En août, est remplacé par Raymond Aron à la tête du CLC, suite au plan de réorganisation de l'association consécutif aux révélations parues dans la presse américaine concernant son financement par la CIA. Au semestre d'automne, donne un cours sur le fédéralisme et le régionalisme à l'École polytechnique fédérale de Zurich.
- 1967** Le 10 avril, reçoit le prix quadriennal de la ville de Genève, avec un éloge de Jean Starobinski. Le 13 mai, Assemblée générale du CLC à Paris, qui entraîne la réorganisation de l'association, renommée Association internationale pour la liberté de la culture. Ne participe désormais plus à ses activités. Durant l'été et l'automne, travaille à la rédaction de son *Journal d'une époque*.
- 1968** Publie dans le *Bulletin du CEC* paru en hiver un premier article de fond sur le thème de l'Europe des régions : « Vers une fédération des régions ». En mars, publie le *Journal d'une époque*, vaste corpus rassemblant le *Paysan du Danube*, le *Journal d'un intellectuel en chômage*, le *Journal d'Allemagne* et le *Journal de deux mondes*.
- 1969** En mars, conférence à l'Académie des sciences morales et politiques : « Pour une nouvelle définition du fédéralisme », reprise dans *L'Un et le Divers*, paru l'année suivante. En mai, participe au colloque organisé par l'AIEE et l'IUEE sur « l'Europe des régions ». Du 6 octobre au

- 15 novembre, voyage au Canada et aux États-Unis. Rencontre le Premier ministre du Canada Pierre Elliott Trudeau, ainsi que Marshall McLuhan. Reçoit le Paul Tillich Award à New York, où il donne conférences et séminaires, ainsi que dans diverses universités américaines. En automne, entretiens mensuels à la télévision française, par Pierre Desgraupes (sur mai 1968, sur les États-Unis, etc.).
- 1970 Le 15 avril, reçoit pour l'ensemble de son œuvre le prix Robert Schuman de l'université de Bonn. Prononce à cette occasion une conférence sur la « Cité européenne », parue dans *L'Un et le Divers* en octobre. En septembre, publie la *Lettre ouverte aux Européens*, qui rassemble vingt ans de réflexions sur l'Europe, sa culture, le fédéralisme, les régions. Colloque pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du CEC, à Genève, donnant lieu à la publication du *Cheminement des esprits*, recueil de textes qui jalonnent l'évolution de l'institution.
- 1971 Le 20 février, reçoit le prix de l'Institut neuchâtelois pour l'ensemble de son œuvre. Le 27 février, est élu membre du conseil de l'université Sorbonne nouvelle. Le 29 avril, est nommé docteur *honoris causa* de la faculté de droit de l'université de Zurich. Le 6 décembre, donne une conférence à l'aula de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, publiée l'année suivante sous le titre : *Les Dirigeants et les finalités de la société occidentale*, première réflexion de fond sur la question écologique développée ensuite dans le cadre du séminaire de l'IUEE.
- 1972 Nombreuses conférences, principalement en Suisse et en France, sur l'Europe, les régions et l'écologie. Lance au sein de l'IUEE un projet de recherche sur la région lémano-alpine, avec l'appui du Fonds national suisse pour la recherche scientifique. Intègre le comité de patronage de la section suisse d'Amnesty international. Premiers contacts avec Franz Weber, défenseur des droits des animaux. Réédite plusieurs ouvrages : une édition « définitive » de *L'Amour et l'Occident*; *Les Méfaits de l'Instruction publique*, aggravés d'une *Suite des Méfaits*; *Penser avec les mains*, augmenté d'une préface.
- 1973 Du 27 au 30 mars, donne six leçons sur les régions à l'Institut des hautes études européennes de Nice créé par Alexandre Marc. Le 3 mai, préside une table ronde dans le cadre des journées consacrées au thème : « Science et croissance » organisée par l'Institut suisse de la Vie. Contacts noués avec Edward Goldsmith, fondateur de la revue *The Ecologist*. Les 5 et 6 mai, donne une conférence aux journées du Mont-Pèlerin sur le thème : « L'université de demain et la créativité ». Le 18 mai, rédige le rapport de la Commission sur l'éducation au congrès du 25<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement européen, à Londres. Le 8 octobre, décès de sa mère Alice Bovet. Le 28 octobre, donne une conférence à l'IUHEI sur le thème : « Recherches pour un modèle de société européenne », inaugurant les cours donnés à l'IUEE pour l'année académique 1973-1974. Le

- 21 novembre, participe au colloque sur l'Europe des régions de l'Association européenne des enseignants, à Cernier.
- 1974** Le 11 février, prononce l'introduction et préside le débat sur la région franco-genevoise organisée par la section de Genève de Europa-Union. Le 4 mars, participe à une conférence-débat organisée par le groupement genevois d'action Franz Weber, promoteur d'une initiative fédérale pour le référendum sur les routes nationales. En juillet, donne deux conférences à Aoste, au Centre international de formation européenne d'Alexandre Marc, sur l'Europe et les régions. Le 22 août, quitte Ferney-Voltaire pour s'installer à Saint-Genis-Pouilly, dans une vieille ferme du Pays de Gex. Début septembre, donne une conférence intitulée : « La culture en Europe et pour l'Europe depuis trente ans », au 30<sup>e</sup> anniversaire du Forum européen d'Alpbach. Fin septembre, donne une conférence intitulée : « Promesse du xx<sup>e</sup> siècle » à la deuxième Table ronde du Conseil de l'Europe. En octobre, présente un rapport intitulé : « L'obstacle majeur à tout établissement d'un système global est l'existence de l'État-nation » à l'Assemblée du Club de Rome à Berlin. Durant l'automne, publie les fragments du *Journal d'un Européen*, qui reprend les textes des conférences prononcées au cours de l'année.
- 1975** Les 23 et 24 janvier, participe au colloque de l'AIEE organisé à Genève sur les régions transfrontalières. Rédige un *Bulletin* spécial rappelant le rôle du CEC dans la création du CERN et de la Fondation européenne de la culture. En septembre, participe au colloque sur la société post-industrielle organisé par Nestlé-Belgique à Bruxelles. En décembre, présente un *Rapport sur l'état de l'Union* au Club « Réalités du temps présent » à Bruxelles. Pendant l'année, donne plusieurs interviews à la Radio suisse romande, appuyant l'action contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst, soutenant le projet de Franz Weber pour une réserve en Centre-Afrique, intervenant en faveur de Gary Davis, plusieurs fois emprisonné parce qu'il se déclare « citoyen du monde ».
- 1976** Participe à une émission de la télévision française consacrée au Concorde. Vive polémique avec les partisans de l'avion supersonique. En juillet, envoie un message de soutien aux 15 000 jeunes rassemblés devant le site du futur surgénérateur à Creys-Malville. En décembre, est membre fondateur de l'Association écologique européenne ECOROPA, dont il devient le président. Parmi les autres membres : Nanik de Rougemont, Edward Goldsmith, Jacques Ellul, Bernard Charbonneau, Carl Amery, Robert Jungk, Armand Petitjean, Édouard Kressman, Manfred Siebker, Jacques Grinevald, Jean-Marie Pelt.
- 1977** Reçoit le prix Umberto-Biancamano pour sa contribution au rayonnement de la culture européenne et à l'union de l'Europe. En juillet, publie *L'Avenir est notre affaire*, essai de philosophie politique consacré à la crise, à l'Europe, aux régions, à l'écologie. Nombreux entretiens pour la télévision, la radio, la presse écrite afin de promouvoir le livre.

Le 3 octobre, rend publique, avec les autres membres du Groupe de Bellerive (Sadruddin Aga Khan, Jacques Freymond, Martin M. Kaplan, Lew Kowarski, Niall MacDermot, Olivier Reverdin, Paul Sieghart, William A. Visser't Hooft, Victor F. Weisskopf, Michel de Perrot) créé en août, une déclaration prônant la transparence des débats concernant l'exploitation de l'énergie nucléaire. Le 11 octobre, est remplacé dans ses fonctions de directeur de l'IUEE par Henri Schwamm.

- 1978 En mars, lance la revue *Cadmos*, qui remplace le *Bulletin du CEC*. Rédacteur en chef : André Reszler. Le 14 mars, apporte son soutien à Franz Weber dans son idée de créer une « nation des phoques ». Membre du Comité pour la création d'une Académie européenne des Sciences, des Lettres et des Arts. Apporte son soutien et sa réflexion à cette initiative qui n'aboutira pas. Membre de divers jurys (dont prix littéraire Rainier-III) et commissions (dont commission genevoise sur la révision de la Constitution fédérale). En mars-avril, collabore à la rédaction d'une « Charte des régions », développée dans le cadre de la Coopérative européenne Longo Maï. Participe, au sein du Groupe de Bellerive, à l'organisation des audiences publiques sur le nucléaire à l'EPFL. Les 9 et 10 juin, participe au colloque organisé à Genève par le CEC et l'IUEE sur le thème : « Si l'homme est mort, quelle Europe ? ». Du 27 au 29 septembre, préside à Genève une réunion de représentants des mouvements écologiques de neuf pays approuvant une résolution demandant la suppression des poursuites pénales contre les opposants aux centrales nucléaires. Co-rédige l'Appel de Genève, adopté le 2 octobre 1978, réclamant un débat public sur le surgénérateur « Super-Phénix » de Creys-Malville. Les 11 et 12 novembre, participe au colloque organisé par le CEC sur : « La musique : instrument de dialogue entre l'Est et l'Ouest européen ». En octobre-novembre, apporte son soutien aux squatters évacués du quartier des Grottes à Genève. Du 7 au 9 décembre, participe au colloque international organisée par la commission nationale suisse de l'Unesco à l'EPFL sur le thème : « La réduction des écarts entre cantons riches et pauvres ».
- 1979 En février, participe au colloque du groupe de Bellerive à Genève sur le thème « énergie nucléaire et société ». En avril, publie le *Rapport au Peuple européen sur l'état de l'Union de l'Europe*, issu des réflexions du groupe Cadmos réuni depuis deux ans, composé d'Edward Goldsmith, Alexandre Marc, Alexander King, Orio Giarini, Jacques Freymond, Manfred Siebker, François Bondy, Charles Ricq notamment. Les 11 et 12 mai, participe au colloque organisé à Genève par le CEC et l'IUEE sur : « L'Europe et les intellectuels ». Commence à partir de l'automne l'élaboration d'un lexique du fédéralisme dans le cadre de son séminaire à l'IUEE. Les 2 et 3 novembre, participe au colloque organisé à Genève par le CEC et l'IUEE sur le thème : « Utopie et terreur ».

- 1980** Au printemps, élaboré à la demande du Conseil de l'Europe un projet de Charte européenne de la culture examinée avec d'autres textes lors d'un séminaire réuni au Centre culturel de Delphes au mois de mai. Projet abandonné un an plus tard par la Conférence des ministres de la Culture. En octobre, participe au colloque organisé à Genève par le CEC sur : « La perception de l'Europe de l'Est en Occident ». Le 11 novembre, prononce une conférence lors de l'inauguration officielle du GIPRI (Institut international de recherches pour la paix) dont il est membre à l'auditoire Piaget de l'université de Genève. Le 27 novembre, prononce l'allocution d'ouverture de la première Assemblée générale des Nations unies des animaux, fondée par Franz Weber.
- 1981** Le 1<sup>er</sup> avril, reçoit le prix Binet-Fendt décerné par le Conseil fédéral. Ce même mois, intervient aux journées du Mont-Pèlerin sur le thème : « La protection de la personne humaine face aux extensions multiples de l'informatique ». Durant l'été, publie une mise au point : « Un falsificateur vu de près », dans *Cadmos*, suite à la parution de *L'Idéologie française*, de Bernard-Henri Lévy, où il est mis en cause dans ses rapports avec le fascisme. L'année suivante, attaque en justice pour diffamation le professeur Dominique Grisoni, qui dans le mensuel *Lu* l'avait comparé à Drieu, Doriot et d'autres collaborateurs. Grisoni fut condamné, le 18 mai 1982, par la Cour correctionnelle de Paris. Du 16 au 18 septembre, participe au colloque « Énergie et société » organisé par le Groupe de Bellerive sous le patronage de l'Académie des sciences de Paris. En octobre, publie un essai sur l'informatique : « Information n'est pas savoir », dans la revue *Diogène*. En décembre, appelle à soutenir le Comité international contre la piraterie lancé par Michel Foucault en juin, pour sensibiliser l'opinion publique au drame des *boat-people* vietnamiens. Reçoit le doctorat *honoris causa* de l'université nationale d'Irlande.
- 1982** Réédite *La Part du diable*, en l'augmentant d'une postface, ainsi que le *Paysan du Danube* et *Suite neuchâteloise*. Les 10 et 11 février, prononce une conférence sur l'informatique et participe à un débat sur le thème : « Recherche scientifique et responsabilité » à l'université de Genève. Le 26 octobre, reçoit le Grand Prix de la fondation Schiller Suisse au conservatoire de musique de Genève, pour l'ensemble de son œuvre. En novembre, démissionne de la présidence de l'AEFM. Le 10 décembre, prononce l'éloge de Jean Starobinski lors de la remise du Prix européen de l'essai (fondation Charles Veillon). Participe à divers colloques, notamment le cinquantenaire de la revue *Esprit*.
- 1983** Le 22 février, participe à un forum organisée à l'université de Genève sur le thème : « Quel avenir pour le travail humain ? ». Le 15 juin, déclaration du Comité international pour le soutien de la charte 77, dont il est membre. Participe à plusieurs ouvrages collectifs et colloques. Écrit la préface du livre *Poker nucléaire* de Bertrand de Launay.

- 1984 Les 17 et 18 janvier, participe aux 6<sup>e</sup> journées francophones sur l'informatique à Genève. Le 20 janvier, participe au colloque organisé par le CEC sur le thème : « Qu'est-ce que la nation en 1984? ». Du 10 au 12 mai, participe au colloque : « La culture commune des Européens et le débat Est-Ouest » organisé par le Centre d'études pratiques de la négociation internationale. Le 4 octobre, crée la fondation « Archives européennes » à la villa Moynier à partir des fonds du CEC, de ceux de Richard de Coudenhove-Kalergi et de l'IUEE. Pierre du Bois est nommé directeur.
- 1985 Le 6 juin, est nommé membre d'honneur, avec Henri Brugmans, de la Fondation européenne de la culture. En été, publie dans *Cadmos* un article sur « le Conseil de l'Europe : 35 ans d'attentes déçues mais d'espoir invaincu », déjà paru quelques mois auparavant dans la revue *Rivista di Studi politici internazionali*. Annule sa participation à diverses manifestations et colloques, pour raison de santé. Le 24 octobre, rédige un « programme d'activités à venir pour le Centre européen de la culture ». Le 6 décembre, décède à l'âge de 79 ans, à 6 heures du matin, à l'hôpital cantonal de Genève.

## Bibliographie

### Archives

Les archives ayant fait l'objet d'un dépouillement détaillé sont celles du Centre européen de la culture à Genève, de Denis de Rougemont à Neuchâtel, ainsi que les Archives historiques de l'Union européenne à Florence. À l'heure actuelle, seules les archives du CEC couvrant la période 1948-1964 ont été classées. La bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel contient quant à elle les manuscrits et la correspondance personnelle de Rougemont, mais aussi d'importants dossiers concernant ses engagements publics, dans le cadre du CEC ou du Congrès pour la liberté de la culture notamment. Quant aux Archives historiques de l'Union européenne, nous avons essentiellement consulté les fonds suivants : « Alexandre Marc », « Union européenne des fédéralistes », « Mouvement européen » et « Walter Lipgens ». Dans les notes de bas de pages, les références aux archives sont abrégées sous la forme suivante : lieu du dépôt + cote du document (ou titre de la subdivision du fonds s'il n'est pas coté). Exemples :

- CEC, II-I-2-c;
- BPUN, CLC;
- AHUE, UEF-101.

Des consultations ponctuelles ont été également menées à l'université de Chicago (fonds « Congrès pour la liberté de la culture » – IACF), au Rockefeller Archive Center à Tarrytown (fonds « Fondation Ford » – RAC), à l'université de Leuven (fonds « Henri Brugmans » – AKUL), aux archives du Conseil de l'Europe à Strasbourg (dossiers « CEC » et « Fondation européenne de la culture » – CE), à la Bibliothèque nationale de France à Paris (fonds « Raymond Aron » – BNF), à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine de Nanterre (fonds « David Rousset », « Roger Millot », et « Robert Aron » – BDIC), à la Bibliothèque de Genève (fonds « Robert du Traz » – BGE) ainsi que sur le site Internet des Documents diplomatiques Suisses. Nous tenons également à remercier Philippe de Rougemont, Giorgio Bombassei et Marie-Jeanne Vandenberghe pour les documents qu'ils ont bien voulu nous transmettre, concernant respectivement les archives d'ECOROPA, de Paul van Zeeland à Louvain-la-Neuve, et celle du Collège d'Europe à Bruges.

## Œuvres de Denis de Rougemont

### Livres et brochures<sup>1</sup>

*Les Méfaits de l'Instruction publique*, Lausanne, Les Petites Lettres de Lausanne, n° 1, 1<sup>re</sup> série, 1929. • *Eurêka*, Lausanne, 1972. [Aggravés d'une « Suite des Méfaits ».]

*Le Paysan du Danube*, Lausanne-Genève, Librairie Payot & Cie, coll. « Les Cahiers Romands », 11<sup>e</sup> série, n° 9, 1932. • *Journal d'une époque* (1968), p. 11-86. [Remanié.] • *Le Paysan du Danube et autres textes* (1982), p. 9-106.

*Politique de la Personne. Problèmes, doctrines et tactique de la révolution personnaliste*, Paris, « Je Sers », 1934. • Paris, « Je Sers », 1946. [Édition revue et augmentée.]

*Penser avec les mains*, Paris, Albin Michel, 1936. • Paris, Gallimard, 1972. [Ajout : « Préface 1972 ».]

*Journal d'un intellectuel en chômage*, Paris, Albin Michel, 1937. • *Journal d'une époque* (1968), p. 111-279. [Remanié.]

*Journal d'Allemagne*, Paris, Gallimard, 1938. • *Journal d'une époque* [1968], p. 281-362. [Remanié.]

*L'Amour et l'Occident*, Paris, Plon, 1939. • Paris, Plon, 1956. [Édition remaniée et augmentée.] • Paris, Plon, 1972. [Édition « définitive ».]

*Mission ou démission de la Suisse*, Neuchâtel, La Baconnière, 1940.

*Qu'estce que la Ligue du Gothard?*, Boudry, La Baconnière, 1940.

*Nicolas de Flue. Légende dramatique en 3 actes*, Neuchâtel, L'Institut neuchâtelois, 1939 [musique d'Arthur Honegger]. • Lausanne, Fœtish Frères S.A. Éditeurs, 1940. [Version de concert pour chœur mixte, chœur d'enfants, récitants et orchestre.]

1. Nous avons indiqué par ordre chronologique les premières éditions des livres, puis les différentes rééditions quand celles-ci comportaient des éléments nouveaux – remaniements, ajout de préface, etc. – du fait de l'auteur et de lui seul [nous en précisons la nature entre crochets].

*The Heart of Europe*, New York, Duell, Sloane & Pierce, 1941. [Avec Charlotte Muret.]

*La Part du Diable*, New York, Brentano's, 1942. • New York, Brentano's. 1944. [Nouvelle version.] • Paris, Gallimard, 1982. [Ajout : « Postface après quarante ans ».]

*Les Personnes du Drame*, New York, Pantheon Books, 1944.

*Lettres sur la bombe atomique*, New York, Brentano's, 1946. • Paris, Gallimard, 1946. [Ajouts en appendices.]

*Journal des deux mondes*, Lausanne, Guilde du Livre, 1946. • *Journal d'une époque* (1968), p. 375-594. [Remanié.]

*Vivre en Amérique*, Paris, Stock, 1947.

*Doctrine fabuleuse*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1947.

*Suite neuchâteloise*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1948. • *Paysan du Danube et autres textes* (1982), p. 131-162.

*L'Europe en jeu*, Neuchâtel, La Baconnière, 1948.

*Lettres aux députés européens*, Neuchâtel, Ides et Calendes, 1950.

*La Confédération helvétique*, Monaco, Le Rocher, 1953, [introduction de Lucien Febvre].

*L'Aventure occidentale de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1957.

« Définitions, valeurs, énergie, recherches : quatre essais européens », *Bulletin du CEC*, Genève, 1958.

*Comme toi-même*, Paris, Albin Michel, 1961.

*Vingt-huit siècles d'Europe*, Paris, Payot, 1961.

*Les Chances de l'Europe*, Neuchâtel, La Baconnière, 1962.

*The Christian Opportunity*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1963.

*La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Paris, Hachette, 1965. • Lausanne, Livre du Mois, 1970. [Ajout : « Préface 1970 ».]

*Fédéralisme culturel*, Neuchâtel, La Baconnière, 1965.

*Journal d'une époque*, Paris, Gallimard, 1968.

- Lettre ouverte aux Européens*, Paris, Albin Michel, 1970.
- L'Un et le Divers*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970.
- Le Cheminement des esprits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1970.
- Les Dirigeants et les finalités de la société occidentale*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1972.
- « *Journal d'un Européen (fragments)* », *Bulletin du CEC*, Genève, 1974.
- L'Avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977.
- Rapport au peuple européen sur l'état de l'union de l'Europe*, Paris, Stock, 1979 [avec le groupe Cadmos].
- Le Paysan du Danube et autres textes*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1982.
- (†) *Inédits*, Neuchâtel, La Baconnière, 1988, [extraits de cours choisis et présentés par Jean Mantzouranis et François Saint-Ouen].
- (†) *Dictionnaire international du fédérisme*, Bruxelles, Bruylant, 1994, [direction de l'ouvrage, édition par François Saint-Ouen].
- Articles parus en revues ou au sein d'ouvrages collectifs<sup>2</sup>**
- « Confession tendancieuse », *Les Cahiers du Mois*, Paris, n°s 21-22, III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> cahiers, 1926.
- « Adieu, beau désordre... », *Bibliothèque universelle et Revue de Genève*, Genève, mars 1926.
- « Le péril Ford », *Foi et Vie*, Paris, n° 4, février 1928.
- « À prendre ou à tuer (Cahier de revendications) », *La Nouvelle Revue française*, Paris, n° 231, décembre 1932.
- « Préface à une littérature », *Esprit*, Paris, n° 25, octobre 1934.
- « Grammaire de la personne », *Hic et Nunc*, Paris, n° 5, janvier 1934.
- « Plébiscite et démocratie », *L'Ordre nouveau*, Paris, n° 20, avril 1935.
- « Vers une littérature personneliste », *À Nous la Liberté*, Paris, n° 4, 27 mars 1937.
- « M. Benda nous "cherche" mais ne nous trouve pas », *Esprit*, Paris, n° 58, juillet 1937 [signé l'auditeur de service].
- « Trop d'irresponsables s'engagent ! (Responsabilité des intellectuels) », *L'Ordre nouveau*, Paris, n° 42, juin 1938.
- « Le mensonge allemand », *Le Figaro*, Paris, n° 312, 16 août 1945.
- « Les nouveaux aspects du problème allemand », *Le Figaro*, Paris, n° 556, 30 mai 1946.
- « À hauteur d'homme », *Réforme*, Paris, n° 63, 1<sup>er</sup> juin 1946.
- « La balance n'est pas égale entre les États-Unis et l'URSS », *Le Figaro littéraire*, Paris, n° 81, 8 novembre 1947.
- « Pour sauver la paix : commencer par l'Europe », *Fédération*, Paris, n° 49, février 1949.
- « Le Mouvement européen », *La Revue de Paris*, Paris, n° 4, avril 1949.
- « Découverte de l'Europe », *La Revue de Paris*, Paris, n° 10, octobre 1949.
- « Faire la propagande de la Liberté, c'est sauver notre culture », *Bulletin mensuel d'information des Amis de la Liberté*, Paris, n° 2, décembre 1950-janvier 1951.
- « Neutralité et neutralisme », *Preuves*, Paris, n° 3, mai 1951.
- « Le sens de nos vies ou l'Europe », *Preuves*, Paris, n° 16, juin 1952.
- « Le dialogue Europe-Amérique », *Preuves*, Paris, n°s 18-19, août-septembre 1952.
- « Situation de l'Europe en avril 1953 », *Courrier fédéral*, Genève, n° 1, avril 1953.
- « Situation de l'Europe en août 1953 », *Courrier fédéral*, Genève, n°s 4-5, juin-juillet 1953.
- « La CED, ses mythes et sa réalité », *L'Illustré*, Lausanne, 12 août 1954.
- « De Gasperi, l'Européen », *Preuves*, Paris, n° 44, octobre 1954.

2. Nous ne recensons ici que les principaux articles cités dans ce livre. Nous avons volontairement omis les *Bulletins du Centre européen de la culture* largement exploités dans notre travail. Rougemont y a publié des textes dans presque tous les numéros parus de 1951 à 1977, dont beaucoup ont d'ailleurs été rédigés en tout ou en partie par l'écrivain.

- « De gauche à droite », *Preuves*, Paris, n° 49, mars 1955.
- « Je vivais en ce temps-là... », *Mercure de France*, Paris, n° 1109, janvier-avril 1956.
- « Serrer la main d'un communiste, désormais... », *Le Figaro littéraire*, Paris, 10 novembre 1956.
- « Sur la honte et l'espoir de l'Europe », *Preuves*, Paris, n° 71, janvier 1957.
- « Sur Voltaire », *Preuves*, Paris, n° 72, février 1957.
- « De l'unité de culture à l'union politique », *La Table ronde*, Paris, n° 113, mai 1957.
- « Sur deux écrivains politiques », *Preuves*, Paris, n° 76, juin 1957.
- « L'Europe à faire », *Preuves*, Paris, n° 81, novembre 1957.
- « Sur la détente et les intellectuels », *Preuves*, Paris, n° 109, mars 1960.
- « Originalité de la culture européenne comparée aux autres cultures », *Schweizer Monatshefte*, Zurich, n° 5, 1960.
- « Une journée des dupes et un nouveau départ », *Preuves*, Paris, n° 145, mars 1963.
- « Un libéral engagé », *Liber amicorum Salvador de Madariaga*, Bruges, De Tempel, 1966.
- « André Breton », *Preuves*, Paris, n° 189, novembre 1966.
- « L'écrivain et l'événement », *La Gazette littéraire*, Lausanne, n° 210, 7-8 septembre 1968.
- « Vingt ans après, ou la campagne des congrès (1947-1949) », *Preuves*, Paris, n° 211, octobre 1968.
- « Le testament de Tristan », *La Gazette littéraire*, Lausanne, n° 266, 14-15 novembre 1970.
- « Responsabilité de l'écrivain dans la société européenne d'aujourd'hui », *Kunst Heute*, Stuttgart, 1974.
- « Alexandre Marc et l'invention du personnalisme », *Le Fédéralisme et Alexandre Marc*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1974.
- « Les débuts de la construction européenne », Jacques FREYMOND (dir.), *Les Hommes d'État célèbres : de 1920 à nos jours*, volume 6, Paris, Mazenod, 1977.
- « Conditions d'un renouveau », *Cadmos*, Genève, n° 3, automne 1978.
- « La chronique européenne », *Cadmos*, Genève, n° 4, hiver 1978.
- « Écologie, Régions, Europe fédérée : même avenir », *Cadmos*, Genève, n° 5, printemps 1979.
- « L'Europe comme invention de la culture », *Cadmos*, Genève, n° 7, automne 1979.
- « L'Europe et les intellectuels », *Cadmos*, Genève, n° 7, automne 1979.
- « Fédéralisme, personnalisme, œcuménisme », *Liber Amicorum Henri Brugmans. Au service de l'Europe*, Amsterdam, Fondation européenne de la culture, 1981.
- « Trente-cinq ans d'attentes déçues mais d'espoir invaincu : le Conseil de l'Europe », *Cadmos*, Genève, n° 30, été 1985.

### Études et recueils de témoignages consacrés à Denis de Rougemont

- ACKERMANN Bruno, *Denis de Rougemont. Une biographie intellectuelle*, Genève, Labor et Fides, 1996, 2 volumes.
- *Denis de Rougemont. De la personne à l'Europe*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2000.
- BALMAND Pascal, *Denis de Rougemont et l'esprit des années trente*, université Paris X, 1982.
- BONDI Damiano, *Persona e l'Occidente. Filosofia, religione e politica in Denis Rougemont*, Milan, Mimesis, 2014.
- BUSS Maike, *Intellektuelles Selbstverständnis und Totalitarismus : Denis de Rougemont und Max Rychner : zwei Europäer der Zwischenkriegszeit*, Francfort, Peter Lang, 2005.
- DEERING Mary Jo, *Combats acharnés : Denis de Rougemont et les fondements de l'unité européenne*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1991.
- « Denis de Rougemont », *Cadmos*, Genève, n° 33, printemps 1986.
- « Denis de Rougemont », *Écriture*, Lausanne, n° 29, automne 1987.
- DUBRULLE Mark (éd.), *Régionalisme, fédéralisme, écologisme : l'union de*

- l'Europe sur de nouvelles bases économiques et culturelles. Un hommage à Denis de Rougemont*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1997.
- GOUZY Jean-Pierre, « Denis de Rougemont, l'Europe et la crise du xx<sup>e</sup> siècle », *L'Europe en formation*, Nice, n° 3, automne 2006.
- GRABER Anne-Caroline, *Denis de Rougemont : Une philosophie politique et une pensée européenne pour éclairer notre temps*, Genève, Slatkine, 2010.
- HÉRIARD DUBREUIL Emmanuelle, *The Personalism of Denis de Rougemont: Spirituality and Politics in 1930s Europe*, Cambridge, University of Cambridge, 2005.
- « Mouvements personnalistes des années 1930 : Denis de Rougemont médiateur », Olivier DARD et Étienne DESCHAMPS (dir.), *Les relèves en Europe d'un après-guerre à l'autre*, Bruxelles, Peter Lang, 2005.
- JACOB Jean, , *Le Retour de « L'Ordre nouveau ». Les métamorphoses d'un fédéralisme européen*, Genève, Droz, 2000.
- LEUZINGER Patrick, *Substitution mythique et vérité historique : le cas de Denis de Rougemont*, université de Genève, 2007.
- MARC Alexandre, *Une lumière qui ne s'éteint jamais*, Nice, Presses d'Europe, 1996.
- MARTÍNEZ I SEGÚ Joan Alfred, *La Filosofia social i política de Denis de Rougemont. Personnalisme i federalisme integral*, université de Valence, 2009.
- MEHLMAN Jeffrey, « Denis de Rougemont, New York Gnostic », *Émigré New York. French Intellectuals in Wartime Manhattan, 1940-1944*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2000.
- PUYMÈGE Gérard de (éd.), *Autour de « L'Avenir est notre affaire »*, Lausanne, fondation Charles Veillon, 1984.
- (éd.), *Du personnalisme au fédéralisme européen. En hommage à Denis de Rougemont*, Genève, Centre européen de la culture, 1988.
- OUSSELIN Edward, « Institutionalizing the Dream : Denis de Rougemont », *The Invention of Europe in French Literature and Film*, New York, Palgrave Macmillan, 2009.
- PASSERINI Luisa, « The Heart of Europe: *Love in the Western World* by Denis de Rougemont », *Love and the Idea of Europe*, New York, Berghahn Books, 2009.
- ROEMHELD Lutz, « Le régionalisme pluri-fonctionnel de Denis de Rougemont », *Cadmos*, Genève, n° 60-61, hiver 1992-printemps 1993.
- RUGE Undine, *Die Erfindung des « Europa der Regionen » : Kritische Ideengeschichte eines konservativen Konzepts*, Frankfurt am Main, Campus Verlag, 2003.
- SAINT-OUEN François, « L'action de Denis de Rougemont dans les années 1960-1970 », Andréa Bosco (éd.), *The Federal Idea. The History of Federalism since 1945*, Londres/New York, Lothian Foundation Press, 1992.
- *Denis de Rougemont. Introduction à sa vie et son œuvre*, Genève, Georg, 1995.
- (éd.), *L'Europe de Denis de Rougemont*, Genève, Académia-L'Harmattan, 2014.
- SANTSCHI Éric, *Par-delà la France et l'Allemagne : Gonzague de Reynold, Denis de Rougemont et quelques lettrés libéraux suisses face à la crise de la modernité*, Neuchâtel, Alphil, 2009.
- SCHMIDT-SURDEZ Maryse, ROBERT Sylvia (éd.), *Denis de Rougemont. Une vie pour l'Europe*, Neuchâtel, bibliothèque publique et universitaire, 1995.
- SCHULZ Kristina, « Neutralité et engagement : Denis de Rougemont et le concept de la “neutralité active” », *A contrario*, Lausanne, n° 4, volume 2, 2006.
- SCHWAMM Henri, RESZLER André (éd.), *Denis de Rougemont, l'écrivain, l'Européen*, Neuchâtel, La Baconnière, 1976.
- STAROBINSKI Jean, « Denis de Rougemont : “Écrire n'est pas un art d'agrément” », *Table d'orientation*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1989.
- VALE Giangiacomo, « La dialettica federalista in Denis de Rougemont », Silvio BERARDI et Giangiacomo VALE (dir.), *Ripensare il federalismo. Prospettive storico-filosofiche*, Rome, Edizioni Nuova Cultura, 2013.

## Études consacrées aux intellectuels, à l'Europe et à la construction européenne<sup>3</sup>

### Personnalisme, années 1930

BALMAND Pascal, « Intellectuel(s) dans *L'Ordre nouveau* : une aristocratie de prophètes », Danielle BONNAUD-LAMOTTE et Jean-Luc RISPAIL (dir.), *Intellectuel(s) des années 1930 : entre le rêve et l'action*, Paris, Éditions du CNRS, 1989.

BAUDOIN Charles, *Découverte de la personne*, Paris, Presses universitaires de France, 1940.

BERSTEIN Serge, « La France des années 1930 allergique au fascisme », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 2, avril 1984.

DARD Olivier, *Le Rendez-vous manqué des relèves des années 1930*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

HELLMAN John, *Emmanuel Mounier and the New Catholic Left (1930-1950)*, Toronto, University of Toronto Press, 1981.

– (avec Roy Christian), « Le personnalisme et les contacts entre non-conformistes de France et d'Allemagne autour de *L'Ordre Nouveau* et de *Gegner* (1930-1942) », Hans Manfred Bock et Michel TREBITSCH (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les Relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, tome I, Paris, Éditions du CNRS, 1993.

KELLER Thomas, « Le personnalisme de l'entre-deux-guerres entre l'Allemagne et la France », postface à Christian Roy, *Alexandre Marc et la Jeune Europe (1904-1934) : L'Ordre nouveau aux origines du personnalisme* [1993], Nice, Presses d'Europe, 1999.

LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis, *Les Non-Conformistes des années 30. Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Le Seuil, 1969 [édition revue et actualisée en 2001].

MOUNIER Emmanuel, *Révolution personnaliste et communautaire*, Paris, Éditions Montaigne, 1935.

Roy Christian, *Alexandre Marc et la Jeune Europe (1904-1934) : L'Ordre nouveau aux origines du personnalisme* [1993], Nice, Presses d'Europe, 1999.

– « Emmanuel Mounier, Alexandre Marc et les origines du personnalisme », Guy COQ (dir.), *Emmanuel Mounier. L'actualité d'un grand témoin*, Paris, Parole et Silence, 2003.

STERNHELL Zeev, *Ni droite ni gauche : l'idéologie fasciste en France* [1983], Paris, Gallimard, 2012.

TREBITSCH Michel, « Le front commun de la jeunesse intellectuelle. Le *Cahier de revendications* de décembre 1932 », Gilbert MERLIO (dir.), *Ni gauche, ni droite : les chassés-croisés idéologiques des intellectuels français et allemands dans l'entre-deux-guerres*, Bordeaux, Éditions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995.

WINOCK Michel, « *Esprit*. Des intellectuels dans la cité (1930-1950) », Paris, Le Seuil, 1975 [édition revue et augmentée en 1996].

### Intellectuels, Europe et construction européenne

BACHOUUD Andrée, CUESTA Josefina, TREBITSCH Michel (dir.), *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, Paris, Publications universitaires Denis-Diderot, 2000.

BOSCHETTI Anna, « La recomposition de l'espace intellectuel en Europe après 1945 », Gisèle SAPIRO (dir.), *L'Espace intellectuel en Europe. De la formation des États-nations à la mondialisation (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 2009.

BROWNING Alison (éd.), *L'Europe et les intellectuels*, Paris, Gallimard, 1984.

CHARLE Christophe, *Les Intellectuels en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle* [1996], Paris, Le Seuil, 2001.

DETHURENS Pascal, *Écriture et culture : écrivains et philosophes face à l'Europe (1918-1950)*, Paris, Champion, 1997.

3. Volumes et articles sont ici rassemblés sous chaque section par ordre alphabétique d'auteurs.

- FRANK Robert, « Les contretemps de l'aventure européenne », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 60, octobre-décembre 1998.
- JILEK Lubor, FLEURY Antoine (éd.), *Une Europe malgré tout (1945-1990) : Contacts et réseaux culturels, intellectuels et scientifiques entre Européens dans la guerre froide*, Berne, Peter Lang, 2009.
- LEYMARIE Michel, SIRINELLI Jean-François (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui* Paris, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
- LEYMARIE Michel, « Intellectuels », *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin, 2008.
- ORY Pascal (éd.), *L'Europe? L'Europe*, Paris, Omnibus, 1998.
- RESZLER André, *L'Intellectuel contre l'Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1976.
- Histoire politique et sociale des intellectuels dans l'espace francophone***
- BOSCHETTI Anna, *Sartre et les « Temps modernes »*, Paris, Minuit, 1985.
- BOUDIC Goulven, « *Esprit* » (1944-1982). *Les métamorphoses d'une revue*, Paris, IMEC, 2005.
- BRIDEL Yves, *Miroirs du surréalisme. Essai sur la réception du surréalisme en France et en Suisse française (1916-1939)*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1988.
- BURNIER Michel-Antoine, *Les Existentialistes et la politique*, Paris, Gallimard, 1966.
- CHEBEL D'APPOLINIA Ariane, *Histoire politique des intellectuels en France (1944-1954)*, Bruxelles, Complexe, 1991.
- DENIS Benoît, *Littérature et engagement, de Pascal à Sartre*, Paris, Le Seuil, 2000.
- DU BOIS Pierre, « Guerre froide, propagande et culture (1945-1953) », *Relations internationales*, Genève, n° 115, automne 2003.
- GRÉMION Pierre, « Mounier et Esprit dans l'après-guerre », Guy COQ (dir.), *Emmanuel Mounier. L'actualité d'un grand témoin*, Paris, Parole et Silence, 2003.
- GUÉRIN Jeanyves (dir.), *Camus et le premier Combat (1944-1947)*, Nanterre, Érasme, 1990.
- JUDT Tony, *Un passé imparfait. Les intellectuels en France (1944-1956)*, Paris, Fayard, 1992.
- LOYER Emmanuelle, *Paris à New York : intellectuels et artistes français en exil (1940-1947)*, Paris, Grasset, 2005.
- POPA Ioana, *Traduire sous contraintes. Littérature et communisme (1947-1989)*, Paris, CNRS Éditions, 2010.
- PROST Antoine, « Changer le siècle », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 60, décembre 1998.
- SAPIRO Gisèle, *La Guerre des écrivains (1940-1953)*, Paris, Fayard, 1999.
- SIRINELLI Jean-François, *Deux intellectuels dans le siècle, Sartre et Aron*, Paris, Fayard, 1995.
- SURYA Michel, *La Révolution révée. Pour une histoire des intellectuels et des œuvres révolutionnaires (1944-1956)*, Paris, Fayard, 2004.
- WINOCK Michel, *Le Siècle des intellectuels*, Paris, Le Seuil, 1997.
- Europe et construction européenne après 1945***
- BARNAVI Élie, POMIAN Krzysztof, *La Révolution européenne (1945-2007)*, Paris, Perrin, 2008.
- BITSCHE Marie-Thérèse (dir.), *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, Berne, Peter Lang, 1997.
- *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours*, Bruxelles, Complexe, 2008.
- JUDT Tony, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945* [2005], Paris, Armand Colin, 2007.
- DU RÉAU Élisabeth, *L'Idée d'Europe au XX<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Complexe, 2008.
- FRANK Robert, FLEURY Antoine (dir.), *Le Rôle des guerres dans la mémoire des Européens*, Berne, Peter Lang, 1997.
- GUIEU Jean-Michel, LE DRÉAU Christophe (dir.), *Le « congrès de l'Europe » à La Haye (1948-2008)*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

KAELBLE Hartmut, *Histoire sociale de l'Europe de 1945 à nos jours*, Paris, Belin, 2013.

LIPGENS Walter, *A History of European Integration (1945-1947)*, Oxford, Clarendon Press, 1982.

LIPGENS Walter, LOTH Wilfried (dir.), *Documents on the History of European Integration (1939-1950)*, Berlin-New York, De Gruyter, 1985-1991, 4 volumes.

OLIVI Bino, GIACONE Alessandro, *L'Europe difficile : histoire politique de la construction européenne*, Paris, Gallimard, 2007.

SIDJANSKI Dusan, *L'Avenir fédéraliste de l'Europe*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

### **Écrire l'histoire de l'Europe**

DUROSELLE Jean-Baptiste, « À propos de l'Histoire de l'Europe, une passion toujours renouvelée », *Historiens et géographes*, Paris, n° 330, janvier-février 1991.

FRANK Robert, « Une histoire problématique, une histoire du temps présent », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 71, juillet-septembre 2001.

KAELBLE Hartmut, PASSERINI Luisa, « European Public Sphere and European Identity in 20th Century History », *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, Baden-Baden, volume 8, n° 2, 2002.

LE BOULAY Morgane, « "L'unité dans la diversité". L'Europe comme nouvelle figure des tensions de la communauté historienne autour de sa fonction politique », Michele AFFINITO, Guia MIGANI et Christian WENKEL (dir.), *Les deux Europes*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

RIOUX Jean-Pierre, « Pour une histoire de l'Europe sans adjectif », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 50, 1996.

ROUSSELLIER Nicolas, « Pour une écriture européenne de l'histoire de l'Europe », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 38, avril-juin 1993.

SWEDBERG Richard, « The Idea of "Europe" and the Origin of the European Union: A Sociological Approach », *Zeitschrift für Soziologie*, Jg. 23, Heft 5, octobre 1994.

### **Coopération culturelle et scientifique en Europe**

DESCHAMPS Étienne, « La Conférence européenne de la culture de Lausanne », *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, Luxembourg, n° 2, 1999.

AUTISSIER Anne-Marie, *L'Europe de la culture. Histoire(s) et enjeux*, Arles, Acte Sud, 2005.

– « Quel rôle pour les associations de festivals? », *L'Europe des festivals. De Zagreb à Edimbourg, points de vue croisés*, Toulouse, Éditions de l'Attribut, 2008.

GRINEVALD Jacques, GSPONER André, HANOUZ Lucile, LEHMANN Pierre, *La Quadrature du CERN*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1984.

*Histoire de la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation*, Bruxelles, Commission européenne, 2006.

PESTRE Dominique et al., *History of CERN*, volume 1, Amsterdam, North-Holland, 1987.

– « L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) : un succès politique et scientifique », *Vingtième Siècle*, Paris, n° 4, octobre 1984.

KRIGE John, « The Place of CERN in US Science and Foreign Policy », *American Hegemony and the Postwar Reconstruction of Science in Europe*, Cambridge, The MIT Press, 2006.

STRASSER Bruno J., JOYE Frédéric, « L'atome, l'espace et les molécules : la coopération scientifique internationale comme nouvel outil de la diplomatie helvétique (1951-1969) », *Relations internationales*, Paris, n° 121, 2005.

THÉRON Daniel, *L'Université européenne. Vicissitudes et perspectives*, Lyon, Éditions L'Hermès, 1975.

VARDABASSO Valentina, « Institutionnaliser ou décentraliser. L'originalité et les limites de la Conférence européenne de la culture (Lausanne, 8-12 décembre 1949) », Marloes BEERS et Jenny RAFLIK (dir.), *Cultures nationales et identité communautaire*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.

- VERHOEF Matty, *European Festivals*, Genève, European Festivals Association, 1995.
- Associations, groupes de pression, fondations philanthropiques**
- ALDRICH Richard James, « European Integration : An American Intelligence Connection », Anne DEIGHTON (éd.), *Building Postwar Europe : National Decision-Makers and European Institutions (1948-1963)*, Londres, MacMillan, 1995.
- « OSS, CIA and European Unity: The American Committee on United Europe, 1948-1960 », *Diplomacy and Statecraft*, volume 8, n° 1, mars 1997.
- « The CIA's Federalist Operation: ACUE and the European Movement », *The Hidden Hand: Britain, America and Cold War secret intelligence*, Londres, John Murray, 2001.
- AUBOURG Valérie, « Le groupe de Bilderberg et l'intégration européenne jusqu'au milieu des années 1960 : une influence complexe », Michel DUMOULIN (éd.), *Réseaux économiques et construction européenne*, Bruxelles, Peter Lang, 2004.
- « La fondation Ford, des années 1940 aux années 1960. Un acteur de l'américanisation de l'Europe? », Anne DULPHY, Robert FRANK, Marie-Anne MATARD-BONUCCI et Pascal ORY (dir.), *Les Relations culturelles internationales au xx<sup>e</sup> siècle. De la diplomatie culturelle à l'aculturation*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.
- BADEL Laurence, *Un milieu libéral et européen : le grand commerce français (1925-1948)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999.
- BOSSUAT Gérard, SAUNIER Georges (dir.), *Inventer l'Europe : histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Bruxelles, Peter Lang, 2003.
- CHENEAUX Philippe, *Une Europe vaticane ? Entre le plan Marshall et les traités de Rome*, Bruxelles, Ciacò, 1990.
- COHEN Antonin, *De Vichy à la Communauté européenne*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- DUMOULIN Michel, DUTRIEUE Anne-Marie, *La Ligue européenne de coopération économique (1946-1981) : un groupe d'étude et de pression dans la construction européenne*, Berne, Peter Lang, 1993.
- GOUZY Jean-Pierre, *Les Pionniers de l'Europe communautaire*, Lausanne, Centre de recherche européennes, 1968.
- GIJSWIJT Th. W., *Uniting the West: The Bilderberg Group, the Cold War and European Integration, 1952-1966*, Heidelberg, University of Heidelberg, 2007.
- GROSBOIS Thierry, « Ford's Strategy Towards European Integration After World War II », Hubert BONIN et Ferry de GOEY (éd.), *American Firms in Europe (1880-1980). Strategy, Identity, Perception and Performance*, Genève, Droz, 2009.
- HERRON David Rolfe, *The Idea of Federalism in Western Europe After World War II: An Analysis of the Goals and Tactics of the European Union of Federalists (UEF)*, DeKalb, Northern Illinois University, 1987.
- PALAYRET Jean-Marie, « Éduquer les jeunes à l'union : la Campagne européenne de la jeunesse (1951-1958) », *Revue d'histoire de l'intégration européenne*, Baden-Baden, n° 2, 1995.
- « De l'espoir à la désillusion : le Mouvement européen et les débuts du Conseil de l'Europe (1949-1952) », Marie-Thérèse BRITSCH (dir.), *Jalons pour une histoire du Conseil de l'Europe*, Berne, Peter Lang, 1997.
- REBATTET François-Xavier, *The European Movement, 1945-1953. A Study in National and International Non-Governmental Organisations working for European Unity*, Oxford, 1962.
- SUTTON Francis X., « The Ford Foundation and Europe. Ambitions and ambivalences », Giuliana GEMELLI G. (éd.), *The Ford Foundation and Europe (1950s-1970s). Cross-Fertilization of Learning in Social Science and Management*, Bruxelles, European Interuniversity Press, 1999.
- VAYSSIÈRE Bertrand, *Vers une Europe fédérale? Les espoirs et les actions des fédéralistes*

- au sortir de la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Peter Lang, 2007.
- VOYENNE Bernard, *Histoire de l'idée fédéraliste : les lignées prudhonniennes*, Nice, Presses d'Europe, 1981.
- WILFORD Hugh, « The CIA, the European Movement and Bilderberg », *The CIA, the British Left, and the Cold War: Calling the Tune?*, Londres, Frank Cass, 2003.
- Congrès pour la liberté de la culture<sup>4</sup>**
- BERGHAHN Volker R., « Du Congrès à l'Association internationale pour la liberté de la culture. Entre "pragmatisme" et "existentialisme" », Philippe URFALINO et Martha ZUBER (dir.), *Intelligences de la France. Onze essais sur la politique et la culture*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2010.
- CARLUCCI Paola, « *Tempo Presente* (1956-1968) e il Congresso for Cultural Freedom », *Cultura e libertà. Studi di storia in onore di Roberto Vivarelli*, Pise, Edizioni della Normale, 2006.
- COLEMAN Peter, *The Liberal Conspiracy : the Congress for cultural freedom and the struggle for the mind of postwar Europe*, Londres, Collier Macmillan, 1989.
- CORBIN Anne-Marie, *L'Image de l'Europe à l'ombre de la guerre froide : la revue Forum de Friedrich Torberg à Vienne (1954-1961)*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- GLONDYS O., *La Guerra fría cultural y el exilio republicano español. Cuadernos del Congreso por la Libertad de la Cultura (1953-1965)*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2012.
- GRÉMION Pierre (éd.), *Preuves : une revue européenne à Paris*, Paris, Julliard, 1989.
- *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la liberté de la culture à Paris (1950-1975)*, Paris, Fayard, 1995.
- HOCHGESCHWENDER M., « A Battle of Ideas: The Congress for Cultural Freedom (CCF) in Britain, Italy, France, and West Germany », Dominik GEPPERT (dir.), *The Postwar Challenge: Cultural, Social, and Political Change in Western Europe, 1945-1958*, Oxford, Oxford University Press, 2003.
- LASCH Christopher, « The Cultural Cold War: A Short History Of The Congress For Cultural Freedom », *The Agony of the American Left*, New York, Vintage, 1968.
- SAUNDERS Frances Stonor, *Qui mène la danse? La CIA et la guerre froide culturelle [1999]*, Paris, Denoël, 2003.
- SCOTT-SMITH Giles, *The Politics of Apolitical Culture. The Congress for Cultural Freedom, the CIA and Post-War American Hegemony*, Londres/New York, Routledge, 2001.
- SCOTT-SMITH Giles, KRABBENDAM Hans (éd.), *The Cultural Cold War in Western Europe (1945-1960)*, Londres, Frank Cass, 2003.
- WILFORD Hugh, *The CIA, the British Left, and the Cold War: Calling the Tune?*, Londres, Frank Cass, 2003.
- *The Mighty Wurlitzer. How the CIA Played America*, Cambridge, Harvard University Press, 2008.
- WARNER Michael, « Origins of the Congress for Cultural Freedom, 1949-50 », *Studies in Intelligence*, Washington, volume 38, n° 5, 1995.
- « Dialogue des cultures »**
- Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel. Rapport mondial de l'Unesco*, Paris, Unesco, 2010.
- SIDJANSKI Dusan (dir.), *Dialogue des cultures à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Bruylants, 2007 [en collaboration avec François Saint-Ouen].
- BURGAT François, « Dépasser le "dialogue des cultures" : portée et limites du traitement culturaliste de la violence politique », Abdelhak Azzouzi (dir.), *Figures et valeurs du dialogue des civilisations et des cultures*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- HUBER Sophie, « Dialogue avec le Tiers Monde : l'Europe communautaire à la recherche d'une identité postcoloniale », *Relations internationales*, Paris, n° 140, 2009.

4. Voir également les sections biographies et mémoires.

### **Écologie, régionalisme**

- Association pour l'appel de Genève (APAG), *Livre jaune sur la société du plutonium*, Neuchâtel, La Baconnière, 1981.
- BOURG Dominique, ROCH Philippe (dir.), *Crise écologique, crise des valeurs? Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*, Genève, Labor et Fides, 2010.
- CARSON Rachel, *Printemps silencieux*, Paris, Plon, 1963.
- DELAUNAY Janine (éd.), *Halte à la croissance?*, Paris, Fayard, 1973.
- GRINEVALD Jacques, *La Biosphère de l'anthropocène : climat et pétrole, la double menace. Repères transdisciplinaires (1824-2007)*, Genève, Georg, 2007.
- FORRESTER John, *World Dynamics*, Cambridge, Massachusetts, Wright-Allen Press, 1971.
- JOUVENEL Bertrand de, *Arcadie. Essai sur le mieux-vivre [1968]*, Paris, Gallimard, 2002.
- MEADOWS Denis *et al.*, *Limits to growth*, New York, Universe Books, 1972.
- « Penser l'écologie politique en France au xx<sup>e</sup> siècle », *Écologie & Politique*, Paris, Presses de Science Po, n° 44, 2012.
- Roy Christian, « Aux Sources de l'écologie politique : Le personnalisme "gascon" de Bernard Charbonneau et Jacques Ellul », *Annales canadiennes d'histoire*, Saskatoon, avril 1992.

### **Biographies**

- BERGHAHN Volker R., *America and the Intellectual Cold War in Europe : Shepard Stone between philanthropy, academy and diplomacy*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- BELOT Robert, *Henri Frenay. De la Résistance à l'Europe*, Paris, Le Seuil, 2003.
- BITSCHE Marie-Thérèse, *Robert Schuman. Apôtre de l'Europe (1953-1963)*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.
- CARBONEL Marie-Hélène, FRANSIOLI MARTINEZ Martine, *Consuelo de Saint Exupéry. Une mariée vêtue de noir*, Paris, Éditions du Rocher, 2010.
- CESARANI David, *Arthur Koestler: The Homeless Mind*, Londres, Heinemann, 1998.
- CLEMENS Gabriele, « Duncan Sandys : Pläne und Aktivitäten für die Politische Union Europas », Sylvain SCHIRMAN (dir.), *Quelles architectures pour quelle Europe? Des projets d'une Europe unie à l'Union européenne (1945-1992)*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.
- COHEN-SOLAL Annie, *Sartre*, Paris, Gallimard, 1985.
- CORBIN Anne-Marie, *Manès Sperber. Un combat contre la tyrannie (1934-1960)*, Berne, Peter Lang, 1996.
- CRICK Bernard, *George Orwell, une vie*, Castelnau-le-Lez, Climats, 2003.
- DUJARDIN Vincent, DUMOULIN Michel, *Paul van Zeeland (1893-1973)*, Bruxelles, Éditions Racine, 1997.
- GROSBOIS Thierry, « L'action de Joseph Retinger en faveur de l'idée européenne (1940-1946) », *European Review of History*, volume 6, issue 1, 1999.
- HELLMAN John, *The Communitarian Third Way : Alexandre Marc and Ordre Nouveau (1930-2000)*, McGill, Queen's University Press, 2002.
- KELLY Daniel, *James Burnham and the Struggle for the World: A Life*, Wilmington, ISI Books, 2002.
- LE MOULEC-DESCHAMPS Isabelle, *Alexandre Marc, un combat pour l'Europe*, Nice, Institut du droit, de la paix et du développement, 1992.
- LAPTOV Jozef, « Joseph Retinger, le père d'ombre de l'Europe », Gérard BOSSUAT et Georges SAUNIER (dir.), *Inventer l'Europe : histoire nouvelle des groupes d'influence et des acteurs de l'unité européenne*, Bruxelles, Peter Lang, 2003.
- Le Fédéralisme et Alexandre Marc*, Lausanne, Centre de recherches européennes, 1974.
- Liber amicorum Salvador de Madariaga*, Bruges, De Tempel, 1966.
- Liber Amicorum Henri Brugmans. Au service de l'Europe*, Amsterdam, Fondation européenne de la culture, 1981.

- MOURIC Joël, *Raymond Aron et l'Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
- MADARIAGA Salvador de, « L'homme aux grands yeux » [à propos de Jean-Paul de Dadelsen], *Cahiers des Saisons*, Paris, n° 26, été 1961.
- PHELPS Christopher, *Young Sidney Hook: Marxist and Pragmatist*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2005.
- PROST Antoine, « Jean Capelle, père fondateur des collèges », *Le Monde de l'éducation*, Paris, février 2006.
- REICH Richard, BONDY Béatrice (éd.), *Homme de lettres. Freundsgabe für François Bondy*, Zurich, Schulthess, 1985.
- SAMANIEGO BONEU Mercedes, « L'Europe de Salvador de Madariaga », Andrée BACHOUD, Josefina CUESTA et Michel TREBITSCH (dir.), *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, Paris, Publications universitaires Denis-Diderot, 2000.
- SCAMMEL Michael, *Koestler: The Literary and Political Odyssey of a Twentieth-Century Skeptic*, New York, Random House, 2009.
- VEREECKEN Frank, *La Lutte pour les États-Unis d'Europe. Richard de Coudenhove-Kalergi en exil*, Londres, Lothian Foundation Press, 1996.
- WELLENS Ian, *Music on the Frontline: Nicolas Nabokov's struggle against communism and middlebrow culture*, Aldershot, Ashgate, 2002.
- Mémoires, entretiens, correspondances**
- ARENDT Hannah, JASPERS Karl, *Correspondance (1926-1969)*, Paris, Payot, 1995.
- ARON Raymond, *Mémoires*, Paris, Robert Laffont, 2010.  
— *Le Spectateur engagé*, Paris, Julliard, 1981.
- ARON Robert, *Fragments d'une vie*, Paris, Plon, 1981.
- BRUGMANS Henri, *À travers le siècle*, Bruxelles, Presses interuniversitaires européennes, 1993.
- COPFERMANN Émile (éd.), *David Rousset : une vie dans le siècle. Fragments d'autobiographie*, Paris, Plon, 1991.
- DOMENACH Jean-Marie, *Beaucoup de gueule et peu d'or. Journal d'un réfractaire (1944-1977)*, Paris, Le Seuil, 2001.
- HOOK Sidney, *Out of Step : An Unquiet Life in the Twentieth Century*, New York, Harper and Row, 1987.
- LUKACS Georg, *Pensée vécue. Mémoires parlés*, Paris, L'Arche, 1986.
- MARTIN DU GARD Roger, *Correspondance générale (1926-1929)*, tome IV, Paris, Gallimard, 1987.
- MONNET Jean, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976.
- MORIN Edgar, *Autocritique*, Paris, Le Seuil, 1959.
- NABOKOV Nicolas, *Cosmopolite [1975]*, Paris, Mémoire du livre, 2002.
- PHILIP André, *André Philip par lui-même*, Paris, Aubier Montaigne, 1971.
- POMIAN John (éd.), *Joseph Retinger. Memoirs of an Eminence Grise*, Sussex, University of Sussex Press, 1972.
- RENS Ivo, *Itinéraire d'un universitaire genevois*, Bruxelles, Bruylant, 2009.
- SARTRE Jean-Paul, ROUSSET David, ROSENTHAL Gérard, *Entretiens sur la politique*, Paris, Gallimard, 1949.
- SARTRE Jean-Paul, *Lettres au Castor et à quelques autres (1926-1939)*, Paris, Gallimard, 1983.
- SILVA Raymond, *En marche arrière*, Longages, mémoires inédits et non datés [probablement fin des années 1970].
- SPAAK Paul-Henri, *Combats inachevés*, Paris, Fayard, 1969.
- SPINELLI Altiero, *Diario europeo*, Bologne, Il Mulino, 1989.

## Index

---

### A

ABBÉ PIERRE : 163.  
ACKERMANN Bruno : 7, 14-15, 19, 28, 85, 166, 319.  
ADENAUER Konrad : 187.  
AGA KHAN Saddrudin : 347, 380.  
AIREY Terence : 271-272.  
ALDRICH J. Richard : 140, 175-178.  
ALLAIS Maurice : 99.  
ALTHUSIUS Johannes : 285.  
ALTMAN Georges : 154.  
AMERY Carl : 352, 379.  
ANSERMET Ernest : 131.  
ARAGON Louis : 50-51, 67-70, 153.  
ARENKT Hannah : 45, 47, 63, 75.  
ARMAND Louis : 208, 316, 377.  
ARON Raymond : 12, 71, 110-111, 113-114, 154, 192, 222, 241-242, 265, 313-314, 320-321, 323-324, 329-330, 365, 377.  
ARON Robert : 17, 65, 71, 84, 86-87, 90, 92, 99, 103, 110, 148, 161-162, 164, 369.  
ASTOR David : 73.  
AUBOURG Valérie : 250, 252, 255.  
AUDEN Wystan Hugh : 229-230, 371, 373.  
AUER Alexandre von : 183.  
AUGER Pierre : 195, 198-201, 274, 377.  
AUTISSIER Anne-Marie : 7, 215, 363.  
AYMAR Robert : 195.

---

### B

BACHOUD Andrée : 24.  
BADEL Laurence : 24, 89.  
BAKOUNINE Mikhaïl : 84, 285.  
BALMAND Pascal : 14.  
BARRAULT Jean-Louis : 132.

BARRE Raymond : 377.  
BARRÈS Maurice : 30, 51.  
BARRY BINGHAM George : 255-256.  
BARROSO José Manuel : 16.  
BARTH Karl : 30, 58, 285, 289, 298-299, 369-370.  
BARNAVI Élie : 70-72, 74.  
BARTHES Roland : 307.  
BASSOT Jacques : 92.  
BATAILLE Georges : 307, 370.  
BAUDOUIN Charles : 58, 290.  
BAUMGARTNER Jean-Joseph : 183, 202.  
BEAUVOIR Simone de : 151, 227, 301-302.  
BECHER Johannes : 217.  
BEDELL SMITH Walter : 254.  
BÉGUIN Albert : 27, 159-160, 166, 372.  
BEIER Ulli : 315.  
BELL Daniel : 231-232, 327, 329.  
BELOFF Max : 374.  
BELOT Robert : 127.  
BENDA Julien : 30-31, 63-65, 70-72, 74, 152.  
BERDIAEV Nicolas : 84, 90.  
BERGHAHN Volker R. : 227, 252, 326-327.  
BERGSON Henri : 67.  
BERIO Luciano : 261.  
BERL Emmanuel : 94, 285-286.  
BERNHARD DES PAYS-BAS : 254, 257, 260-261, 269-272, 374.  
BERNANOS Georges : 52, 71.  
BERNSTEIN Henri : 149, 159.  
BERSTEIN Serge : 17.  
BERTHOIN Georges : 312.  
BEVIN Ernest : 136-137.  
BIDAULT Georges : 136, 138.  
BIGONNET Roger : 215, 376.

- BITSCH Marie-Thérèse : 137, 186, 257.  
BLAIR Tony : 74.  
BLUM Léon : 130, 132.  
BOCK Hans Manfred : 17.  
BODIN Jean : 56, 285.  
BONDI Damiano : 22.  
BONDY François : 67, 144, 223, 225-227,  
231-234, 244, 269, 375, 380.  
BOOTHBY Robert : 141-142.  
BOREL Alfred : 275-277.  
BORKENAU Franz : 221-222.  
BORGES Jorge Luis : 371.  
BOSCHETTI Anna : 33, 36, 331.  
BOSSUAT Gérard : 7, 108, 186, 191, 252.  
BOUDIC Goulven : 148-149.  
BOULANGER Georges : 375.  
BOURDET Claude : 153, 273.  
BOURGUIBA Habib : 315, 317, 376.  
BOVET Alice : 369, 378.  
BOYER Charles : 149, 159.  
BRADEN Thomas : 134, 177-178, 220, 226,  
230.  
BRAQUE Georges : 132.  
BRAGUE Rémi : 284.  
BRASILLACH Robert : 69.  
BRAUDEL Fernand : 51.  
BRAUER Max : 254.  
BRETON André : 39, 153, 165, 371.  
BRIAND Aristide : 176.  
BRIDEL Yves : 34.  
BRITTON Benjamin : 132, 371.  
BROGLIE Louis de : 133, 196-197.  
BROWN Irving : 153-154, 219-220, 226.  
BROWNING Alison : 24, 236, 245, 295.  
BRUGMANS Henri : 82-83, 90-95, 98-99,  
103, 105, 109, 113, 124-125, 127, 133-  
134, 137-138, 148, 155-156, 158-159,  
163-164, 179, 183, 190, 192, 202, 204-  
205, 208, 211, 223, 259, 270, 271, 274-  
275, 327-329, 336-338, 342, 363, 372-  
373, 375, 382.  
BRUNNER Joséphine : 186.  
BRUNSCHVICG Léon : 31.  
BUBER Martin : 59.  
BUBER-NEUMANN Margarete : 222.  
BUNDY McGeorge : 323-324.  
BURCKHARDT Carl Jacob : 256, 275.  
BURNHAM James : 219-220, 223-225,  
227-229.
- BURNIER Michel-Antoine : 153.  
BUSS Maike : 19.
- 
- C
- CAILLOIS Roger : 86, 111, 239, 370-371,  
373.  
CALLES Plutarco : 107.  
CALVIN Jean : 285.  
CAMPAGNOLO Umberto : 75, 306-307.  
CAMU Louis : 257.  
CAMUS Albert : 36, 73, 153, 273.  
CAPELLE Jean : 202, 204-205.  
CAPRON Paul : 199.  
CARANDINI Nicolò : 113.  
CARBONEL Marie-Hélène : 165.  
CARDENAS Lazaro : 153.  
CARSON Rachel : 347.  
CASATI Alessandro : 179, 183.  
CHABOD Federico : 284.  
CHAİLLET Pierre : 94.  
CHAPLIN Charlie : 152.  
CHARLE Christophe : 23.  
CHARBONNEAU Bernard : 21, 352, 379.  
CHAUNU Pierre : 51.  
CHAVANNE André : 277.  
CHÉHAB Fouad : 316.  
CHENAUX Philippe : 92, 203.  
CHENU Roselyne : 7, 269, 330.  
CHESHIRE Leonard : 114.  
CHEVALLEY Claude : 369, 371.  
CHEVÈNEMENT Jean-Pierre : 333.  
CHIAROMONTE Nicola : 373.  
CHOISY Éric : 114.  
CHOSTAKOVITCH Dimitri : 219.  
CHURCHILL Randolph : 115.  
CHURCHILL Winston : 68, 93, 101-102, 105,  
108-109, 113-116, 124, 130, 132, 136,  
138-139, 156, 158-159, 176, 307, 372.  
CLAY Lucius D. : 218.  
CLAUDEL Paul : 166.  
COCKCROFT John : 198-199.  
COHEN Antonin : 73, 92, 99, 114, 144,  
257, 360.  
COHEN-SOLAL Annie : 29.  
COLEMAN John : 255-256.  
COLEMAN Peter : 227-228, 321.  
COLONNETTI Gustavo : 183, 196, 198, 200,  
375.

- COMPTON Karl : 153.  
 COMPTON Arthur H. : 153.  
 CONSTANTINESCO Vlad : 21.  
 CONTAT Michel : 166.  
 CORBIN Anne-Marie : 222, 225.  
 CORBIN Henry : 85, 285, 369.  
 CORNIDES Wilhelm : 183, 202.  
 CRICK Bernard : 73.  
 CROCE Benedetto : 222, 232.  
 COUDENHOVE-KALERGI Richard de : 103, 113, 176.  
 COUFFIGNAL Louis : 375.  
 COUSTEAU Pierre-Antoine : 68.  
 CURCIO Carlo : 284.  
 CURTIS Dunstan : 112, 123.  
 CURTIUS Ernst Robert : 284, 286.
- 

**D**

- DAELSEN Jean-Paul de : 123, 129, 144-145, 177, 179, 183, 192, 234, 244, 250-251, 272-274, 373.  
 D'ARBOUSSIER Gabriel : 153, 313, 315-316, 376.  
 DALTON Hugh : 136, 138, 143.  
 DANDIEU Arnaud : 17, 71, 84-86, 89, 369.  
 DANIEL-ROPS : 369.  
 DARD Olivier : 7, 19, 21, 86-87.  
 D'ARMS Edward F. : 250.  
 DAUTRY Raoul : 103, 133, 136, 179, 181, 183, 196-201.  
 DAVID-NEEL Alexandra : 285.  
 DAVIS Gary : 379.  
 DEBRÉ Michel : 192, 333.  
 DECOUR Jacques : 68.  
 DEERING Mary Jo : 13-15, 26, 82, 96, 99, 106, 110-112, 115, 123, 127-128, 130, 134, 179.  
 DEHOUSSÉ Fernand : 134, 136, 192.  
 DENIS Benoît : 38.  
 DELORS Jacques : 16, 74.  
 DESCARTES René : 50, 66, 293.  
 DESCHAMPS Étienne : 86, 133.  
 DETHURENS Pascal : 54, 65.  
 DEUTSCH Karl W. : 206.  
 DEWEY John : 222.  
 DIA Mamadou : 316.  
 DIAGHILEV Serge de : 213, 229.  
 DIEZ DEL CORRAL Luis : 377.

- DOMENACH Jean-Marie : 27, 151, 155-159, 167, 235-237, 241-244, 339.  
 DOMINICÉ Marc : 85.  
 DONOVAN William Joseph : 108, 134, 176-178, 220.  
 DORPE Franz von : 185.  
 DRAPIER Jean : 179, 183, 204-205.  
 DRIEU LA ROCHELLE Pierre : 69, 381.  
 DU BOIS Pierre : 152, 382.  
 DU BOS Charles : 84, 370.  
 DUBRULLE Marc : 16, 355.  
 DUCHAMP Marcel : 165, 371.  
 DULLES Allen : 176-177, 254.  
 DULLES John Foster : 108, 230, 241.  
 DUMONT René : 377.  
 DUPUIS René : 369  
 DUROSELLE Jean-Baptiste : 62, 301-302.
- 

**E**

- ECKARDT Hans von : 185.  
 ECKERT Georg : 185.  
 EDEN Anthony : 242.  
 EHRENBOURG Ilya : 152.  
 EINSTEIN Albert : 293, 296, 346, 372.  
 EISENHOWER Dwight D. : 230, 254-256.  
 ELIADE Mircea : 285, 294.  
 ELIOT Thomas Stearns : 111, 132, 231, 285-286.  
 ELLUL Jacques : 12, 21, 40, 352, 362, 379.  
 ÉLUARD Paul : 68, 152.  
 EMMANUEL Pierre : 153-154, 245-246, 269, 285, 319-321, 325-327, 330.  
 ÉRASME : 30, 64.
- 

**F**

- FADEÏEV Alexandre : 152.  
 FANON Franz : 311.  
 FARGUE Léon-Paul : 107.  
 FAULKNER William : 230, 373.  
 FEJTÖ François : 12, 233.  
 FERRERO Guglielmo : 232.  
 FERRETTI Bruno : 196, 199.  
 FERRY Jean-Marc : 284.  
 FINK Carole : 212.  
 FISCHER Ruth : 221-222.  
 FLAMAND Paul : 149.  
 FLAUBERT Gustave : 36.  
 FLEISCHMANN Julius : 251, 323.  
 FLEURY Antoine : 7, 73, 212, 306.

FOCILLON Henri : 371.  
FONTAINE François : 234, 336-338, 375.  
FORD Henry : 250, 353-355.  
FORRESTER Jay : 356-357.  
FOUCAULT Michel : 381.  
FOURASTIÉ Jean : 375.  
FRAISSE Paul : 152-153.  
FRANK Robert : 24, 73, 113, 245, 302-303.  
FRANKLIN George S. : 108.  
FRANSIOLI MARTINEZ Martine : 165.  
FRIEDRICH Carl J. : 377.  
FRIEDELÄNDER Ernst : 192.  
FRENAY Henri : 73, 127, 136, 138, 141-142,  
145, 148, 168, 223, 234.  
FREYMOND Jacques : 276-277, 347, 375-  
376, 380.  
FULBRIGHT William : 176.  
FURET François : 233, 310.

---

G

GAFENCO Grégoire : 113, 192.  
GAITSKELL Hugh : 254, 256.  
GALBRAITH John Kenneth : 322.  
GALLO Max : 333-334.  
GARY Romain : 46-48.  
GASPARD Armand : 7.  
GASPERI Alcide de : 130, 132, 191, 234,  
237, 248, 374.  
GAUCHET Marcel : 335.  
GAULLE Charles de : 28, 152, 196, 211,  
242, 312, 333-335, 339-340, 361.  
GEBSER Jean : 185.  
GEORGE André : 196, 198.  
GEREMEK Bronislaw : 71-72, 74-75.  
GHEORGHIU Virgil : 132.  
GIARINI Orio : 380.  
GIDE André : 33, 36, 65, 70, 107, 132, 166,  
218, 231, 370.  
GIJSWIJKT Thomas W. : 254.  
GILSON Étienne : 111, 115, 120, 122.  
GIRARD René : 22, 290, 309.  
GISCARD D'ESTAING Edmond : 88.  
GLONDYS Olga : 234.  
GOETHE Johann Wolfgang von : 295.  
GOLDSMITH Edward : 341, 352, 378-380.  
GOLLWITZER Heinz : 284.  
GOEBBELS Joseph : 218.  
GONCOURT Edmond de : 36.  
GOUZY Jean-Pierre : 7, 93, 338.

GRABER Anne-Caroline : 22.  
GRÉMION Pierre : 147-148, 218, 227, 233-  
234, 244, 321, 327, 329.  
GRINEVALD Jacques : 7, 195, 352, 356, 379.  
GRISONI Dominique : 381.  
GROSBOIS Thierry : 107-108, 250.  
GUBBINS Colin : 108, 254.  
GUÉHENNO Jean : 51, 64.  
GUIEU Jean-Michel : 113, 363.  
GUILLEN Pierre : 186.

---

H

HAAS Ernst : 206.  
HARRIMAN William Averell : 108.  
HAYEK Friedrich : 99.  
HEGEL Georg Wilhelm Friedrich : 56,  
66-67, 285, 289, 298-300.  
HEIDEGGER Martin : 84, 309.  
HELLMAN John : 12, 14, 17-18.  
HEINZ Henry J. : 255-256.  
HENTSCH Thierry : 54-57, 364-365.  
HÉRACLITE : 295.  
HERSCH Jeanne : 134, 168-169, 362.  
HERRON David Rolfe : 98, 127.  
HÉRIARD DUBREUIL Emmanuelle : 20, 86.  
HIRSCH Étienne : 377.  
HITLER Adolf : 43, 45-49, 51, 53, 61, 66,  
84, 88, 96, 132, 157, 159, 218, 241,  
370-371.  
HOCHGESCHWENDER Michael : 218, 235.  
HOFFMAN Paul G. : 250.  
HONECKER Arthur : 370.  
HOOK Sidney : 153, 219-220, 227, 230,  
239, 373.  
HORKHEIMER Max : 377.  
HOURANI Cecil : 313, 315, 317.  
HOURS Joseph : 185.  
HUBER Sophie : 312-313.  
HUIZINGA Johan : 54.  
HUNTINGTON Samuel : 305.  
HUSSERL Edmund : 84.  
HYTTE Claude-Marcel : 114, 164.

---

I

IONESCO Eugène : 15.  
ISAAC Jules : 84.  
IZARD Georges : 85.

---

J

- JACKSON Charles D. : 255.  
 JACOB Jean : 16, 20-21, 352.  
 JACQUET Gérard : 144.  
 JARDIN Jean : 369.  
 JARGY Simon : 313.  
 JASPER Karl : 56-57, 63-67, 69-72, 74-75,  
     84, 111, 132, 222, 285, 294, 329.  
 JAURÈS Jean : 90.  
 JEANTET Claude : 68.  
 JELENSKI Constantin : 233, 307.  
 JÉZÉQUEL Roger : 369.  
 JÍLEK Lubor : 7, 94, 212, 306.  
 JOLIOT-CURIE Frédéric : 68, 152, 198.  
 JOLIOT-CURIE Irène : 152.  
 JOSSELSON Michael : 221-222, 226, 230-  
     232, 251, 264-265, 267-269, 321,  
     323-326.  
 JOUVENEL Bertrand de : 192, 313-314, 357,  
     373, 376-377.  
 JOUVET Louis : 132.  
 JOXE Louis : 186, 200.  
 JUNGK Robert : 379.
- 

## K

- KAEGI Werner : 111.  
 KAEHLER Hartmut : 284, 303.  
 KANT Emmanuel : 84.  
 KAPLAN Martin M. : 347, 380.  
 KATAÏEV Valentin : 218.  
 KATZ Milton : 250-251.  
 KELLER Thomas : 18-19, 59.  
 KENNAN George F. : 230, 250, 322.  
 KENNEDY John Fitzgerald : 339.  
 KEPLER Johannes : 293.  
 KERSTENS Pieter Adriaan : 108, 110, 115.  
 KIERKEGAARD Søren : 30, 35, 285, 299,  
     369.  
 KING Alexander : 341, 380.  
 KLOSSOWSKI Pierre : 370.  
 KOESTLER Arthur : 221, 223-228, 232.  
 KOGON Eugen : 46, 132, 144, 148, 183,  
     185, 192, 223, 234, 373.  
 KOWARSKI Lew : 198, 200, 347, 380.  
 KRAMERS Hendrick : 198-199.  
 KRAVCHENKO Victor : 154.  
 KRESSMAN Édouard : 352, 379.  
 KRIGE John : 198.  
 KRIESEL Annie : 233.

---

L

- KRISTOL Irving : 234-235, 322.  
 KUHN Herbert : 185.  
 KUNDERA Milan : 311.
- 
- LACROIX Jean : 31, 369.  
 LAFARGUE Paul : 86.  
 LAGROU Pieter : 72-73.  
 LALONDE Brice : 16.  
 LAMOUR Philippe : 84, 369.  
 LANDSBERG Paul-Louis : 34-35, 37.  
 LANGEVIN Paul : 68.  
 LAPTOS Joseph : 108.  
 LA ROCQUE François de : 94.  
 LASCH Christopher : 229.  
 LASKY Melvin J. : 132, 217-220, 222-223,  
     226, 232, 322.  
 LASSUS Roland de : 286.  
 LATRE DE TASSIGNY Jean de : 94.  
 LAUE Max von : 196.  
 LAUNAY Bertrand de : 346.  
 LAUNOIT Paul de : 260-261, 269.  
 LAYTON Walter : 113.  
 LAZAREFF Pierre : 371.  
 LEFEBVRE Henri : 89.  
 LÉGER Fernand : 152.  
 LE BOULAY Morgane : 302.  
 LE DRÉAU Christophe : 74.  
 LE MOULEC-DESCHAMPS Isabelle : 81, 126.  
 LEIRIS Michel : 370.  
 LEUZINGER Patrick : 12, 19-20.  
 LEVI Carlo : 153, 307.  
 LÉVI-STRAUSS Claude : 309-310.  
 LÉVY Bernard-Henri : 381.  
 LÉVY Paul : 187.  
 LEYMARIE Michel : 72.  
 LIE Haakon : 233.  
 LINDENBERG Daniel : 12.  
 LINDSAY Kenneth : 110-112, 114.  
 LIPGENS Walter : 72, 103, 105-106.  
 LOUBET DEL BAYLE Jean-Louis : 13-14.  
 LOYER Emmanuelle : 167.  
 LUKACS Georg : 12, 63, 65-67, 70, 72,  
     74-75, 152.  
 LUTHER Martin : 285.  
 LÜTHY Herbert : 232, 234, 377.

---

M

MACDERMOT Niall : 347, 380.  
MACKAY Ronald : 138.  
McCLOY John : 250-252.  
McGHEE George C. : 255-256.  
MCLUHAN Marshall : 378.  
MADARIAGA Salvador de : 111, 120-124,  
130-132, 179, 183, 191-192, 202, 229-  
230, 239, 272-274, 363, 372-374, 377.  
MADAULE Jacques : 266.  
MAGUIRE Walter : 134, 140.  
MALEBRANCHE Nicolas : 30.  
MALRAUX André : 12, 28, 68-69, 73, 111,  
152, 230, 364, 373.  
MANN Thomas : 227, 231.  
MARC Alexandre : 15, 17-19, 33, 65, 81-86,  
89-95, 98-99, 102, 104-106, 109-111,  
125-127, 132-134, 148, 154-157, 161-  
163, 165, 288, 320, 341, 350, 369, 372,  
378-380.  
MARCEL Gabriel : 84, 239, 329, 373.  
MARINOTTI Franco : 258-260.  
MARITAIN Jacques : 84, 90, 222, 371.  
MARKEVITCH Igor : 132, 212-214, 373.  
MARROU Henri-Irénée : 369.  
MARSHALL George : 103.  
MARTIN Éric : 276.  
MARTIN Paul : 190, 374.  
MARTIN DU GARD Roger : 33.  
MARTÍNEZ I SEGÚ Joan Alfred : 22.  
MARX Karl : 66-67, 86, 229, 285, 299-300.  
MASSIGNON Louis : 68.  
MATTIOLI Aram : 20.  
MAULNIER Thierry : 84.  
MAURIAC Claude : 223.  
MAURIAC François : 132.  
MAURRAS Charles : 51.  
MEADOWS Dennis : 355.  
MEHLMAN Jeffrey : 21-22, 48, 86.  
MELLON Mary : 371.  
MERLEAU-PONTY Maurice : 53, 71, 307.  
MEYER Alice : 20.  
MICHALON Vital : 345.  
MICHAUD Guy : 208.  
MILHAUD Darius : 374.  
MIŁOSZ Czesław : 185, 238-240, 373.  
Miss Josephy : 103.  
MOLDEN Otto : 134, 202, 206-207.  
MOLLET Guy : 136, 138, 243, 254, 256.

MONNET Jean : 72, 74, 135, 208, 237, 241,  
245, 301, 336, 339, 359-360.  
MONNIER Adrienne : 165.  
MONTALE Eugenio : 75.  
MONTEL Paul : 196.  
MOOSMANN André : 85.  
MORAVIA Alberto : 111, 131.  
MOREAU Jean : 190.  
MORGAN Charles : 114.  
MORIN Edgar : 67-68, 243, 245, 284, 302,  
377.  
MOULIER-BOUTANG Yann : 335.  
MOUNIER Emmanuel : 17, 27, 31, 33-34,  
58, 68, 73, 84-86, 90, 147-151, 153, 155-  
156, 159, 166, 369.  
MOURIC Joël : 242.  
MOUSKHÉLY Michel : 145, 208.  
MUELLER Rudolf : 254.  
MULLER Édouard : 95.  
MÜLLER Fernand-Lucien : 75.  
MUMFORD Lewis : 376.  
MÜNZENBERG Willi : 221.  
MURET Charlotte : 371.

---

N

NABOKOV Nicolas : 213, 219, 229-231,  
251-252, 261, 264-265, 267-269, 322-  
324, 373-374.  
NADEAU Maurice : 307.  
NAPOLÉON I<sup>e</sup> : 64.  
NARAYAN Jayaprakash : 229.  
NASSER Gamal Abdel : 243.  
NEBOLSINE George : 134, 253.  
NEHRU Jawaharlal : 266, 373.  
ENNEN Pietro : 153  
NERVO François de : 254.  
NICOLA Erico C. : 355-356.  
NIEBUHR Reinhold : 217, 222, 371.  
NIETZSCHE Friedrich : 33, 66-67, 84, 86,  
165, 293-294.  
NIZAN Paul : 89.  
NOVALIS : 50.

---

O

OCAMPO Victoria : 371.  
OPPENHEIMER Robert : 322, 324, 376.  
OPRECHT Hans : 223, 275, 277, 373, 375.  
ORTEGA Y GASSET José : 67, 231, 329, 371.  
ORWELL George : 32, 73-74.

ORY Pascal : 52, 65.

---

**P**

PALAYRET Jean-Marie : 137-138, 140, 145, 187, 208, 211.  
 PARIS Jacques Camille : 180, 187.  
 PATERNOT Maurice : 95, 175.  
 PASSERINI Luisa : 22, 284.  
 PAULHAN Jean : 31, 33, 36, 86, 132, 166, 231, 369.  
 PECCEI Aurelio : 356.  
 PELET Jean-Marie : 352, 379.  
 PERROT Michel de : 7, 347, 380.  
 PESTRE Dominique : 195-196, 198-200.  
 PETITJEAN Armand : 352, 379.  
 PETITPIERRE Max : 180-182, 316.  
 PFLEMLIN Pierre : 377.  
 PHILIP André : 102, 138, 144, 183, 192, 223, 234, 298-301, 373.  
 PICASSO Pablo : 152-153.  
 PICON Gaëtan : 75.  
 PILSUDSKI Joseph : 107.  
 PINAY Antoine : 248, 254, 256-257.  
 PIOVENE Guido : 307.  
 PIRELLI Alberto : 256, 259.  
 POMIAN Krzysztof : 70-72, 74.  
 POPA Ioana : 232.  
 POULENC Francis : 374.  
 PREDA Daniela : 191.  
 PREISWERK Pierre : 199.  
 PRICE Don : 251-252.  
 PROKOFIEV Sergueï : 229.  
 PROST Antoine : 38-39, 204.  
 PROUDHON Pierre-Joseph : 86, 88, 90, 92, 100, 125, 156, 285, 299, 349.  
 PÉGUY Charles : 90.  
 PURY Roland de : 86, 369.  
 PUYMÈGE Gérard de : 28.

---

**Q**

QUARONI Pietro : 254, 260.

---

**R**

RABI Isidor : 198.  
 RABIER Jacques-René : 208, 338.  
 RACINE Raymond : 338, 374-376.  
 RAMADIER Paul : 113-114.  
 RANDERS Gunnar : 199.  
 RAO Raja : 285, 306, 313, 376.

RAPPARD William : 111.  
 RAVEL Maurice : 107.  
 RAYMOND Marcel : 64, 166.  
 REBATET Lucien : 68.  
 REBATTET Georges : 121, 175.  
 REBATTET François-Xavier : 175-176, 178.  
 RENOUVIER Charles : 58.  
 RENS Ivo : 7, 346.  
 RESZLER André : 24, 309, 380.  
 RETINGER Joseph : 102-103, 106-112, 115, 128, 134, 167, 169, 176, 179, 183, 187-188, 253-257, 259, 270, 306, 372, 374, 376.  
 REVERDIN Olivier : 347, 380.  
 REUSCH Hermann : 260.  
 REUTER Ernst : 217, 223.  
 REYNAUD Paul : 114, 136, 163-164, 360.  
 REYNOLD Gonzague de : 20.  
 RICHARD Max : 92, 148.  
 RICQ Charles : 380.  
 RIJKENS Paul : 253-254, 257, 261, 271-272.  
 RIOND Georges : 190.  
 RIOUX Jean-Pierre : 302.  
 RIVIÈRE Jacques : 231.  
 ROBERT DE HABSBOURG : 258.  
 ROCKEFELLER Nelson : 108.  
 ROCKEFELLER David : 108, 255-256.  
 ROEMHELD Lutz : 349.  
 ROQUETTE Marlyse : 376.  
 ROLLIER Mario : 196, 199.  
 ROMAINS Jules : 222.  
 ROMANO Silvio : 209.  
 ROMPUY Herman van : 16.  
 ROSE François de : 200.  
 ROSENBERG Alfred : 66.  
 ROSENBERG Ludwig : 258.  
 ROSENTHAL Gérard : 152, 154-155.  
 ROSSI Ernesto : 125.  
 ROSTAND Jean : 347.  
 ROUGEMONT Georges de : 369.  
 ROUGEMONT Martine de : 370.  
 ROUGEMONT Nanik de : 14, 267, 355, 373, 379.  
 ROUGEMONT Nicolas de : 370.  
 ROUSSELLIER Nicolas : 302.  
 ROUSSET David : 132, 134, 151-155, 217, 219-220, 222-223.  
 ROY Christian : 17-18, 21, 58, 84-85.  
 RUGE Undine : 21.

RUSSELL Bertrand : 114-115, 132, 153, 222, 263-269, 346.

---

S

SAINT-EXUPÉRY Antoine de : 371.

SAINT-EXUPÉRY Consuelo de : 165, 371-372.

SAINT-JOHN PERSE : 12-13, 132, 176, 371.

SAINT-OUEN François : 7, 14-15, 19, 305, 343.

SAALAZAR António de Oliveira : 95.

SALIS Jean-Rodolphe de : 75.

SALLERON Louis : 92, 148.

SANDYS Duncan : 13, 101-105, 109, 111-112, 115, 123-124, 126-132, 134, 137, 140-142, 167-168, 176, 178.

SANTSCHI Éric : 12.

SARTRE Jean-Paul : 26-27, 29-40, 50, 68, 151-155, 166, 219, 227-228, 237, 243-244, 307, 311-312, 361.

SAUNDERS Frances Stonor : 218-220, 226, 230, 234, 264, 323.

SAUVY Alfred : 375, 377.

SCHELER Max : 84.

SCHELLING Friedrich Wilhelm Joseph von : 289.

SCHENCK Ernst von : 56, 124, 145, 168.

SCHERMERHORN Wim : 91.

SCHERRER Paul : 198-199.

SCHLESINGER Arthur : 322.

SCHMID Carlo : 131, 144, 222-223, 256, 275.

SCHMIDT Albert-Marie : 369.

SCHMIDT-SURDEZ Maryse : 7, 14.

SCHÖNBERG Arnold : 219.

SCHOPENHAUER Arthur : 67.

SCHOPPER Herwig : 195.

SCHULZE-BOYSEN Harro : 84.

SCHUMAN Robert : 136, 141-142, 234, 236, 257, 259, 270, 272, 275, 337, 374.

SCHWAMM Henri : 276-277, 377, 380.

SCOTT-SMITH Giles : 220, 223, 227, 230, 323.

SEMLER Johannes : 258.

SENGHOR Léopold Sédar : 310, 315-316.

SERRUYS Daniel : 88, 102-103.

SIDJANSKI Dusan : 7, 15, 203, 206-211, 276-277, 305, 360, 375, 377.

SIEBKER Manfred : 341, 352, 379-380.

SIEGHART Paul : 347, 380.

SIKORSKI Wladyslaw : 107-108.

SILONE Ignazio : 131, 134, 153-154, 221-223, 226, 231-232, 239, 265, 307, 373.

SILVA Raymond : 82-83, 93-96, 103, 106, 124, 127-130, 138, 140, 155, 175, 177-178, 180, 182-184, 247, 257-259, 270-272, 274-275, 372-375.

SIRINELLI Jean-François : 37.

SLOTERDIJK Peter : 38.

SOBELL Morton : 264.

SOUVARINE Boris : 86, 154, 233, 239, 370-371, 373.

SOYINKA Wole : 313, 315, 317, 376.

SPAAK Charles : 185.

SPAAK Paul-Henri : 108, 130, 132, 136, 140-142, 145, 179, 183, 186-187, 191, 339.

SPENDER Stephen : 63, 131, 134, 221, 229, 234, 307, 313, 322, 376.

SPENGLER Oswald : 54, 66, 69, 286.

SPERBER Manès : 225, 233, 320.

SPINELLI Altiero : 73, 100, 124-125, 127, 136-137, 142, 144, 148, 156, 191, 234, 336-338, 375.

SPINOZA Baruch : 30.

SPOERRI Theophil : 370.

STALINE Joseph : 61, 115, 157, 159, 181, 240.

STAROBINSKI Jean : 54-55, 57, 65, 67, 70-71, 75, 377, 381.

STEIN Gustav : 260.

STERNHELL Zeev : 16-17.

STONE Shepard : 208, 250-253, 324-325.

STORCK Henri : 185.

STRASSOLDO Raimondo : 351.

STRAVINSKY Igor : 219, 229-230, 374.

STROEHLIN Jean : 180-181.

SUTTON Francis X. : 252.

SUZUKI Daisetz Teitaro : 285.

---

T

TESSIER Jacques : 257-258.

THADDEN Reinold von : 258.

THÉROND Daniel : 209.

THIBAUD Paul : 334.

THONSMON Virgil : 374.

TILLICH Paul : 329, 371, 376.

TOCQUEVILLE Alexis de : 285, 349.

- TODD Emmanuel : 303.  
 TODOROV Tzvetan : 47, 310.  
 TOYNBEE Arnold : 132, 234, 285, 315, 374.  
 TRAZ Robert de : 111, 176, 231.  
 TREBITSCH Michel : 17, 24, 89.  
 TREVOR ROPER Hugh : 225.  
 TRITSCH Walther : 183, 185,  
 TROTHA Carl-Dietrich von : 202.  
 TROUDE-CHASTENET Patrick : 21.  
 TRUDEAU Pierre Elliott : 378.
- 
- U
- USELLINI Guglielmo : 127, 168.
- 
- V
- VALE Giangiacomo : 22.  
 VALÉRY Paul : 54, 63, 65, 107, 166, 295-296, 357.  
 VARAGNAC André : 185.  
 VAYSSIÈRE Bertrand : 93, 137, 139, 142, 144-145, 257, 337.  
 VEDEL Georges : 192, 234.  
 VERCORS : 152, 266, 307.  
 VERHAEGHE Julien : 199.  
 VERLEYE Karel : 133, 272.  
 VERONESE Vittorino : 258.  
 VILLEY Daniel : 144.  
 VILLIERS Georges : 256-257, 259-260.  
 VION Simone : 29, 134, 165-166, 369-372.
- VISSEUR'T HOOFT William A. : 347, 380.  
 VOISIN André : 92, 102, 138, 144, 148, 156, 164, 192, 248, 256-258.  
 VOLTAIRE : 36, 334.  
 VOYENNE Bernard : 101, 148, 155-156, 168.
- 
- W
- WAECHTER Antoine : 16.  
 WAHL Jean : 53, 56, 67.  
 WARNER Michael : 221-222.  
 WEBER Franz : 378-381.  
 WEIDLÉ Wladimir : 285-286, 373, 375.  
 WEIL Simone : 86, 370.  
 WEISSKOPF Victor F. : 347, 380.  
 WELLENS Ian : 230.  
 WILFORD Hugh : 220, 225, 229, 234, 254, 264.  
 WILLEMS Jean : 196, 198-200.  
 WINOCK Michel : 14, 31, 39, 156.
- 
- X
- XENAKIS Yannis : 261.
- 
- Z
- ZEELAND Marcel van : 185, 187-188, 247-248, 257, 259, 374.  
 ZEELAND Paul van : 108-109, 113-114, 116, 188, 253-254, 256-257, 260-261, 269, 271-272.  
 ZOLA Émile : 36.

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| <i>Remerciements</i> .....   | 7  |
| <i>Sigles</i> .....  | 9  |
| <i>Introduction</i> .....  | 11 |
| Chapitre I   |    |
| <b>Deux conceptions de l'engagement :</b>                              |    |
| <b>Rougemont et Sartre</b> .....                                       | 29 |
| L'engagement personnaliste .....                                       | 30 |
| L'engagement sarrien .....   | 35 |
| Première partie  |    |
| <b>EXISTE-T-IL</b>   |    |
| <b>UN « ESPRIT EUROPÉEN » ? (1946)</b>                                 |    |
| LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE GENÈVE                               |    |
| Chapitre II  |    |
| <b>Les « maladies de l'Europe »</b> .....                              | 45 |
| Problème du mal : « La brute et le gentleman » .....                   | 45 |
| <i>Hitler, ou « l'alibi »</i> .....                                    | 46 |
| « Les Juifs, les ploutocrates... » .....                               | 48 |
| <i>Parti, nation : succès des mystiques séculières</i> .....           | 49 |
| <i>Une résistance « avortée »</i> .....                                | 51 |
| Mesure et démesure : l'Europe entre les deux Grands .....              | 54 |
| <i>Fausse conscience?</i> .....  | 54 |
| <i>L'Europe, au service de la personne</i> .....                       | 57 |
| Chapitre III   |    |
| <b>L'impossible consensus</b> .....                                    | 63 |
| Benda, rationaliste « naïf » du xix <sup>e</sup> siècle .....          | 63 |
| Existenzphilosophie <i>vs</i> marxisme : le débat Jaspers-Lukacs ..... | 65 |

|  |    |
|--|----|
| Aragon et le « bavardage de l'Europe ».....  | 67 |
| Les Rencontres de Genève : moment fondateur<br>de l'européisme intellectuel? ..... | 70 |

*Deuxième partie*

**ESPOIRS**

**ET DÉSILLUSIONS MILITANTS (1946-1950)**  
**DE LA « CAMPAGNE DES CONGRÈS » AU CONSEIL DE L'EUROPE**

*Chapitre IV*

|   |    |
|---|----|
| <b>L'Union européenne des fédéralistes<br/>et les « États généraux de l'Europe ».....</b> | 81 |
| Marc, Brugmans, Silva : le trio fondateur .....   | 83 |
| Montreux et le succès apparent<br>du fédéralisme personnaliste .....                      | 96 |

*Chapitre V*

|   |     |
|---|-----|
| <b>La naissance du Mouvement européen<br/>et le congrès de La Haye.....</b> | 101 |
| Une « option dramatique » :<br>la création du Mouvement européen .....      | 102 |
| « L'éminence grise » : Joseph H. Retinger.....                              | 106 |
| La commission culturelle et le congrès de La Haye .....                     | 110 |

*Chapitre VI*

|   |     |
|---|-----|
| <b>Transformer l'essai :<br/>la conférence de Lausanne.....</b> | 119 |
| Une manifestation non désirée.....                              | 119 |
| Le bureau d'études et l'organisation de la conférence .....     | 129 |

*Chapitre VII*

|   |     |
|---|-----|
| <b>Festina lente, ou le Conseil de l'Europe.....</b>                    | 135 |
| « We must look at the girl before we marry her » .....                  | 136 |
| Les Lettres aux députés européens<br>et le Conseil de l'Orangerie ..... | 142 |

*Chapitre VIII*

|  |     |
|--|-----|
| <b>Esprit et le « fédéralisme-Janus » .....</b>              | 147 |
| US-URSS : une « fausse symétrie » .....                      | 147 |
| Le RDR, ou la difficile troisième voie .....                 | 151 |
| La Haye et « les deux visages du fédéralisme européen »..... | 155 |

*Chapitre IX*

|   |     |
|---|-----|
| <b>Nouvelles perspectives sur la genèse d'un engagement .....</b> | 161 |
| « La tasse de thé qui fit l'Europe ».....                         | 161 |
| L'Europe par la culture : une reconversion.....                   | 164 |
| « Mes amis fédéralistes » : Rougemont et l'UEF.....               | 167 |

*Troisième partie***GUERRE FROIDE INTELLECTUELLE (1950-1960)****ENJEUX ET LIMITES DE LA « PETITE EUROPE »***Chapitre X*

|  |     |
|--|-----|
| <b>« Que rien ne soit à moi qui puisse être à un autre » :<br/>les débuts du Centre européen de la culture .....</b> | 175 |
| Deux fragiles soutiens :   |     |
| l'ACUE et le Mouvement européen .....  | 175 |
| La Suisse et le prix de la neutralité .....  | 179 |
| Le Conseil de l'Europe   |     |
| et le comité des experts culturels .....   | 185 |
| Le « Groupe des Vingt »  |     |
| et la Communauté politique européenne.....   | 191 |

*Chapitre XI*

|   |     |
|---|-----|
| <b>Trois « initiatives » du CEC : le CERN, l'AIEE et l'AEFM .....</b> | 195 |
| Le CEC et la préhistoire du CERN.....                                 | 195 |
| L'Association des instituts d'études européennes .....                | 202 |
| L'Association européenne des festivals de musique.....                | 211 |

*Chapitre XII*

|  |     |
|--|-----|
| <b>Un Congrès pour la liberté de la culture.....</b> | 217 |
| La « valse des congrès » .....                       | 217 |
| Le rodage de l'organisation.....                     | 225 |

*Chapitre XIII*

|   |     |
|---|-----|
| <b>La « petite Europe » en débat .....</b>                          | 231 |
| <i>Preuves : une tribune de l'européisme.....</i>                   | 231 |
| De Strasbourg à Luxembourg : une « moitié d'Europe ».....           | 235 |
| Les démocraties populaires,<br>« îles légendaires du bonheur »..... | 238 |
| La CED et « l'axe germano-américain » .....                         | 240 |
| Le « dégel » et les intellectuels.....                              | 243 |

*Chapitre XIV*

|   |     |
|---|-----|
| <b>Une fondation pour régler<br/>« la sempiternelle question d'argent » .....</b> | 247 |
| Les relations du CEC avec les fondations américaines .....                        | 250 |
| Le rôle du groupe de Bilderberg .....   | 253 |
| Du club européen au conseil des gouverneurs.....                                  | 256 |
| Les premiers programmes d'activité<br>et leurs financements .....                 | 259 |

*Chapitre XV*

|   |     |
|---|-----|
| <b>Crises et relance .....</b>  | 263 |
| De « l'affaire Russell » à « l'affaire Rougemont » .....                | 263 |
| Le déménagement de la Fondation européenne de la culture.....           | 269 |
| Hémorragie au CEC : les départs de Madariaga,<br>Dadelsen et Silva..... | 272 |
| L'issue académique : l'Institut universitaire d'études européennes..... | 275 |

*Quatrième partie*

**UNIR L'EUROPE**

**AU-DELÀ DU MARCHÉ COMMUN (1960-1980)**  
**L'APPROCHE CULTURELLE À L'ÉPREUVE DES FAITS**

*Chapitre XVI*

|   |     |
|---|-----|
| <b>« La cité européenne », ou l'Europe idéale .....</b>           | 283 |
| Essai de synthèse .....   | 283 |
| <i>Naissance de l'Europe.....</i>                                 | 285 |
| <i>Une valeur absolue : la personne humaine .....</i>             | 288 |
| <i>L'Incarnation : corps et matière, temps et histoire .....</i>  | 293 |
| <i>Dialectique des sources : l'Europe comme « énergie » .....</i> | 295 |

|   |     |
|---|-----|
| Discussions autour<br>de <i>L'Aventure occidentale de l'homme</i> (1957) .....    | 297 |
| « Unité et diversité » :<br>le point de vue de quelques historiens .....          | 301 |
| <br><i>Chapitre XVII</i>  |     |
| <b>De la décolonisation</b>   |     |
| <b>au « dialogue des cultures ».....</b>  | 305 |
| Préhistoire du « dialogue des cultures » :<br>les années de guerre froide.....    | 306 |
| Bonne et mauvaise conscience :<br>europocentrisme <i>vs</i> anticolonialisme..... | 308 |
| Organiser le « dialogue » : les colloques de Genève et de Bâle.....               | 312 |
| <br><i>Chapitre XVIII</i>   |     |
| <b>Du Congrès à l'Association internationale</b>                                  |     |
| <b>pour la liberté de la culture : récit d'une mise à l'écart .....</b>           | 319 |
| Retour sur un « cas très étrange de masochisme virginal ».....                    | 319 |
| « Un climat entièrement païen » .....   | 326 |
| <br><i>Chapitre XIX</i>   |     |
| <b>Au-delà du Marché commun,</b>  |     |
| <b>une certaine idée de l'Europe .....</b>  | 333 |
| De Gaulle, Tristan et l'Europe .....  | 333 |
| Regards croisés sur les traités de Rome.....                                      | 336 |
| L'adhésion britannique et le véto français.....                                   | 339 |
| « L'OPA » de la CEE sur la Campagne d'éducation<br>civique européenne .....       | 341 |
| « L'aberration maximale du siècle » .....   | 343 |
| <br><i>Chapitre XX</i>  |     |
| <b>Régions, écologie :</b>  |     |
| <b>remèdes pour une Europe en crise .....</b>                                     | 345 |
| « Pédagogie des catastrophes » d'un écrivain-prophète.....                        | 345 |
| Comment dépasser l'État-nation :<br>l'Europe des régions .....                    | 347 |
| Première prise de conscience écologique :<br>« Le péril Ford » (1928) .....       | 353 |

|   |     |
|---|-----|
| Un tournant : les travaux du Club de Rome<br>et la notion de limite ..... | 355 |
| <i>Conclusion</i> .....   | 359 |
| <i>Repères biographiques</i> .....  | 369 |
| <i>Bibliographie</i> .....  | 383 |
| <i>Index</i> .....  | 395 |



Nicolas STENGER

# Denis de Rougemont

## Les intellectuels et l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle



Ce livre, fondé sur l'exploitation d'archives inédites déposées en Suisse, en Italie, en France, en Belgique et aux États-Unis, analyse le cheminement intellectuel et militant de l'écrivain Denis de Rougemont après la Seconde Guerre mondiale, sachant que sa vie s'est dès lors confondue avec la cause de l'union fédérale européenne.

Membre actif des groupes personnalistes *L'Ordre nouveau* et *Esprit* dans les années 1930, essayiste de renommée mondiale depuis la parution de *L'Amour et l'Occident* en 1939, Rougemont fonda en 1950 à Genève le Centre européen de la culture, où il tenta de mener, en autonomie vis-à-vis des gouvernements et malgré des moyens financiers limités, une œuvre de coopération culturelle et de réforme des mentalités, soutenant mais aussi critiquant les réalisations des artisans officiels de la construction européenne.

En interrogeant l'idée d'engagement de l'intellectuel à travers l'itinéraire particulier de Denis de Rougemont, ce livre montre les interactions possibles entre la réflexion politique, philosophique, littéraire, et l'énergie mobilisée par l'action militante sous toutes ses formes. Il souligne l'évolution et la clarification progressives du projet européen de Rougemont, ainsi que la question de sa réception sur la scène intellectuelle et politique. Outre un essai sur l'Europe et ses problèmes de définition et de finalités, il s'agit d'une mise en perspective historique d'un homme en prise avec son temps, avec d'autres hommes et leurs idées.

*Docteur en histoire des universités de Genève et de Paris VIII, Nicolas STENGER est actuellement chargé d'enseignement à l'université de Genève.*

En couverture : *Denis de Rougemont*,  
© Marcel IMSAND, Ardopress.



9 782753 536166

ISBN 978-2-7535-3616-6

[www.pur-editions.fr](http://www.pur-editions.fr)

22 €